



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

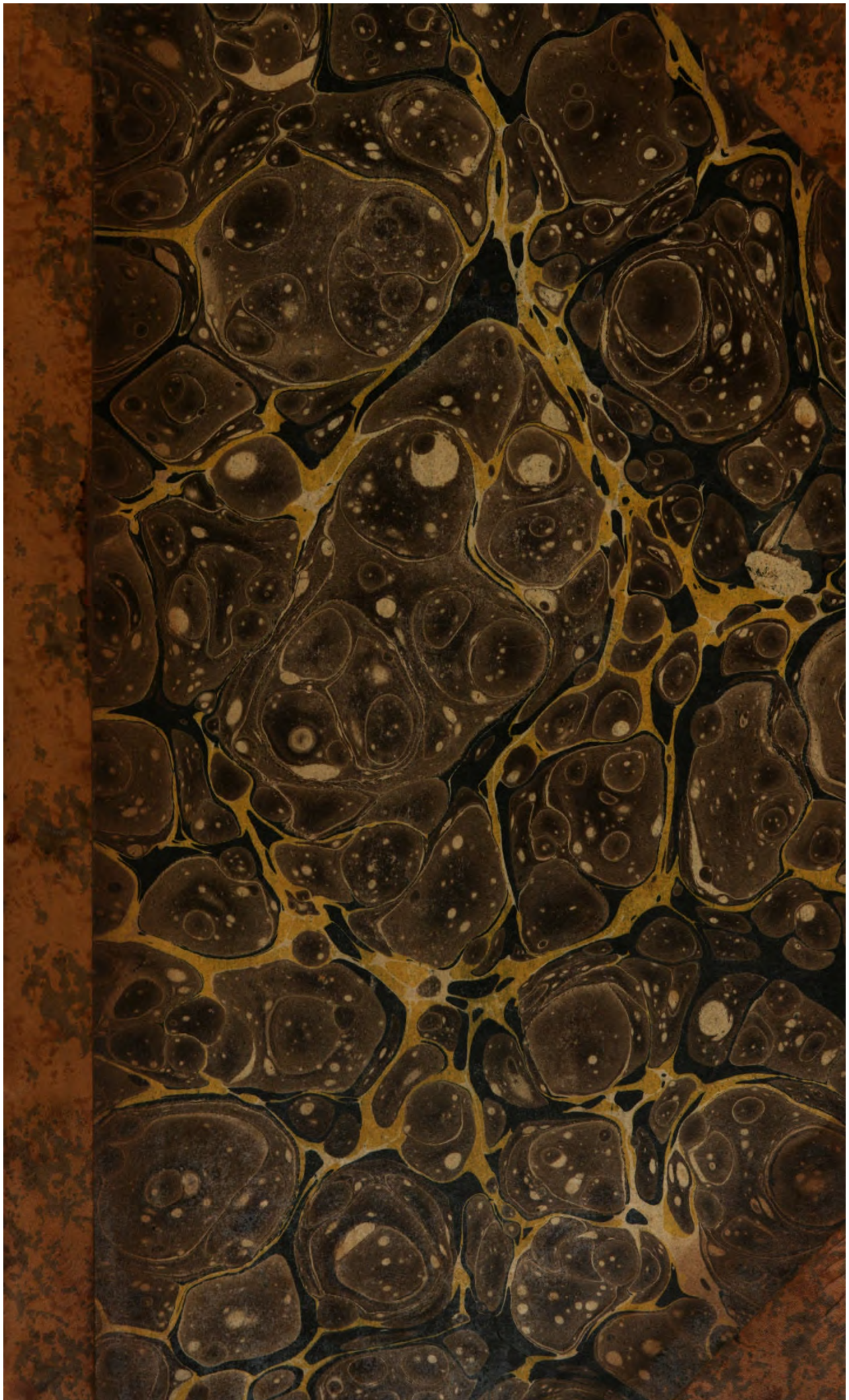
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

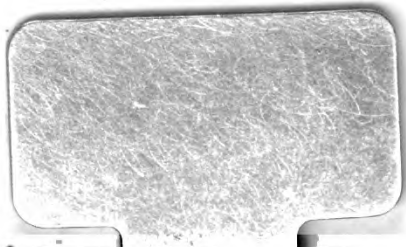


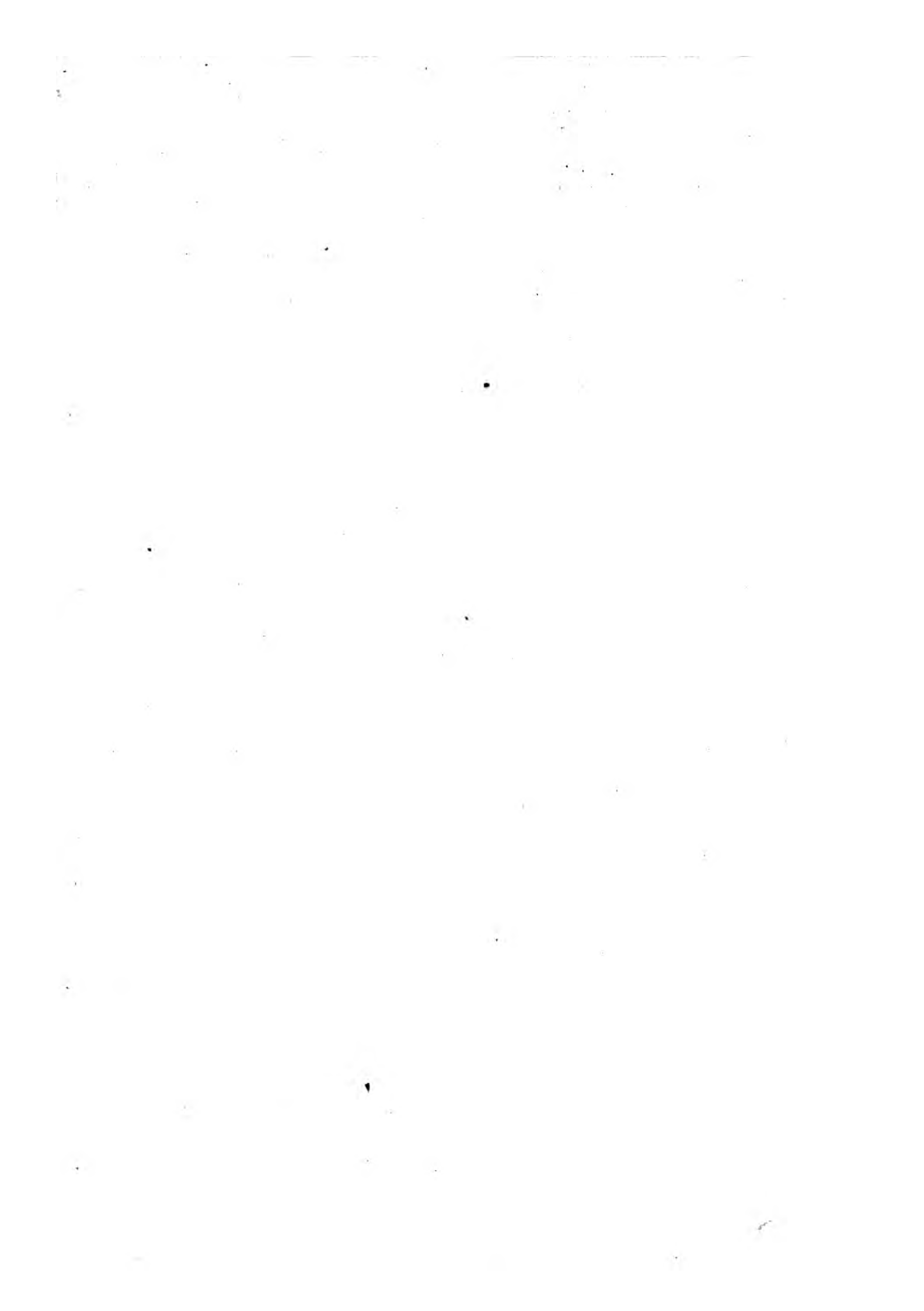
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

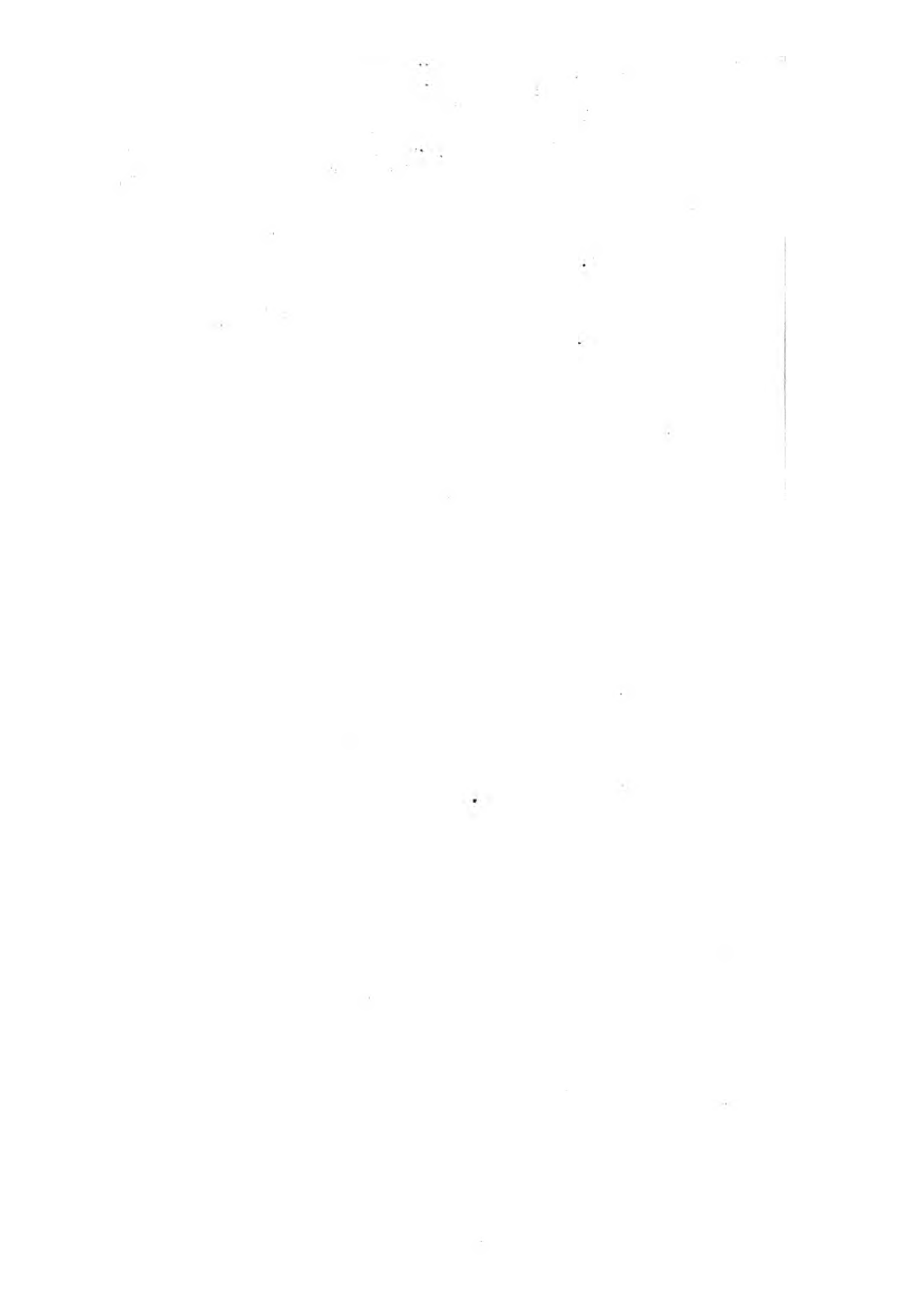


1229

Per. 3977 e. 179
VII 17







BULLETIN
DES SCIENCES HISTORIQUES,
ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

TOME XVII.

LISTE
DE MM. LES COLLABORATEURS
DE LA VII^e SECTION
DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES
ET DE L'INDUSTRIE (1).

Rédacteurs principaux : MM. CHAMPOLLION-FIGEAC et CHAMPOLLION JEUNE.

PHILOLOGIE comparative (*Vergleichende Sprachkunde*, ou *Linguistik* des Allemands), et ETHNOLOGIE (*Völkerkunde* des Allemands). — *Collab.* : MM. Agoub, Bianchi, Carmoly, de Chézy, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dugas-Montbel, Gail, Garcin de Tassy, de Golbéry, Grangeret de Lagrange, Hase, Edme Héreau, Amédée Jaubert, Langlois, Letronne, Al. Pillon, Reinaud, Abel Rémusat, de Roguier, Rosellini, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

MYTHOLOGIE. — *Collab.* : MM. Choppin d'Arnouville, Depping, Dugas-Montbel, de Golbéry, Le Noble, Métral.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE. — *Collab.* : MM. Bottin, Coquebert de Montbret, Dubois, Dumersan, de Golbéry, Le Noble, Letronne, Mionnet, Reinaud, Abel Rémusat, Rosellini, Baron Silvestre de Sacy.

HISTOIRE. — *Collab.* : MM. Michel Berr, Bottin, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dugas-Montbel, Garcin de Tassy, Gence, de Golbéry, Hase, Edme Héreau, A. Jaubert, Langlois, Letronne, Métral, Albert Montémont, A. Pellat, Al. Pillon, Reinaud, Abel Rémusat, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

(1) Ce Recueil, composé de huit sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au *Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques*, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année (1823) est de 40 fr. pour 4 vol. in-8°, ou 12 cahiers, composés de 10 feuilles d'impression chacun.

PARIS. — IMPRIMERIE DE AMB. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N^o 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,
ANTIQUITÉS, PHILOGIE,

RÉDIGÉ PAR MM. CHAMPOLLION.

VII^e SECTION DU BULLETIN UNIVERSEL,

PUBLIÉ

Sous les auspices de Sa Majesté,

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR LA

PROPAGATION DES CONNAISSANCES

SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES,

ET SOUS LA DIRECTION

DE M. LE BARON DE FÉRUSSAC.

TOME DIX-SEPTIÈME.



A PARIS,

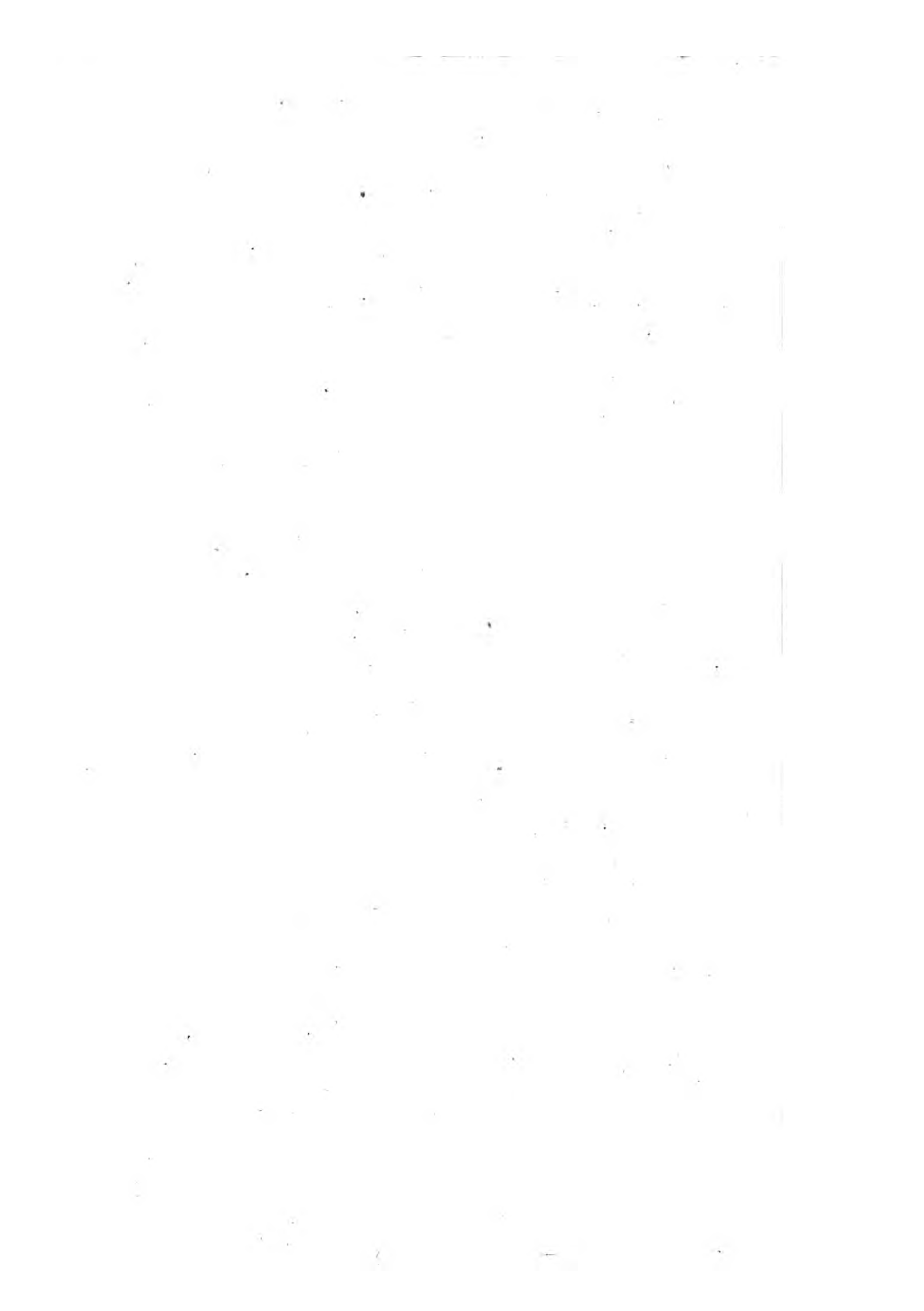
AU BUREAU CENTRAL DU BULLETIN, rue de l'Abbaye, n^o 3,

Et chez MM. FIRMIN DIDOT, rue Jacob, n^o 24.

Paris, Strasbourg et Londres, chez MM. TREUTTET ET WURTZ.

Leipzig, chez MM. BROCKHAUS.

1831.



BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

I. VERSUCH EINER LITERATUR DER SANSKRIT-SPRACHE. — Essai d'une Littérature de la Langue Sanscrite; par F. ADELUNG. In-8° de xv et 259 p. St.-Petersbourg, 1820; imprimerie de C. KRAY. (*Gotting. Gelehrte Anzeigen*; septembre 1830, p. 1518.)

Ce livre peut servir d'introduction à la connaissance d'une des littératures les plus étendues, surtout à ceux pour qui la littérature sanscrite n'a d'importance que comme formant une partie nouvelle de la littérature générale. Il met aussi en lumière le zèle avec lequel l'étude du sanscrit est cultivée en Europe depuis les dernières années, et principalement en Allemagne.

Parmi les 380 auteurs que M. Adelung cite, et qu'il énumère à la fin de son ouvrage, il y a 170 Indiens, 6 Persans, 63 Anglais, 78 Allemands, 40 Français, 8 Danois, 3 Russes, 4 Hollandais, 1 Polonais et 1 Grec. Quant à l'exactitude des notices littéraires, l'auteur n'a pas omis un seul des ouvrages en langue sanscrite qui ont été publiés jusqu'au milieu de l'année dernière.

Comme le plan de l'auteur consistait à donner un simple catalogue des ouvrages sanscrits et des livres européens relatifs à cette langue, on ne s'étonnera point de ne pas trouver dans son travail des considérations approfondies sur la littérature sanscrite.

Le rédacteur du journal allemand que nous avons sous les yeux, tout en donnant de justes éloges à l'essai de M. Adelung,

G. TOME XVII. — JANVIER 1831.

lui reproche de n'avoir point observé strictement l'orthographe des mots sanscrits, et d'avoir adopté une division inexacte des ouvrages sanscrits en les rangeant tous dans deux classes, savoir : les ouvrages sacrés et les ouvrages profanes. Il soutient que l'on ne peut, comme l'a fait l'auteur, considérer comme sacrés les écrits qui ne sont qu'une dérivation des ouvrages sacrés primitifs, comme, par exemple, le Kalidasa's Norlodaja, parce qu'autrement toute composition profane pourrait être rangée parmi les ouvrages sacrés. En effet, non-seulement les poètes ont puisé leurs sujets dans les écrits saints, mais même les ouvrages scientifiques anciens sont considérés comme des appendices des Veda.

C. R.

2. **YAKKUN NATANNAWA**, a cingalese poem. — Yakkun Nattanawa, poème descriptif du système démonologique de l'île de Ceylan. On y a ajouté les pratiques d'un Capua ou prêtre du démon, comme les Buddhistes le représentent; et **KOLAN NATANNOWA**, poème cingalais, contenant la description des masques que prennent les habitans de Ceylan dans une mascarade. Traduit par J. CALLAWAY, missionnaire à Ceylan. In-8° avec gravures d'après des dessins cingalais. Londres, 1830.

La nécromancie est pratiquée à l'île de Ceylan par des hommes appelés *Yakka Dura*, ou danseurs du diable. Ils fournissent au peuple des charmes consistant en incantations écrites sur une feuille de palmier que l'on roule et attache au bras. Ces charmes sont portés ostensiblement par tout le monde, et beaucoup de gens ont dix à vingt de ces amulettes à la fois. L'adoration du diable ne paraît pas être sanctionnée dans les livres des Buddhistes, mais elle règne actuellement dans beaucoup d'endroits. Le *Capua* prétend pouvoir infliger, continuer ou guérir des douleurs corporelles, et l'abjection dans laquelle ces imposteurs tiennent le peuple est presque incroyable. Les figures hideuses représentées en relief ou en peintures de couleurs éclatantes, ainsi que les masques dont les danseurs du diable s'affublent dans certaines occasions, remplissent le peuple de terreur. De là viennent ces histoires merveilleuses de spectres, de démons et de sortilèges. — Les planches, au nombre de neuf, représentent des divinités infernales et des caractères

tères cingalais. (*Journal général de la littérature étrangère*; mai 1830, p. 146.)

3. EXPÉDITION D'ALEXANDRE-LE-GRAND CONTRE LES RUSSES : extrait de l'Alexandrèide (ou Iskender-Námé), poème persan de Nizamy, traduit par feu Louis Spitznagel, ancien élève de l'Institut oriental attaché au ministère des affaires étrangères. — Traduction entièrement fondue (revue) et précédée de celle des biographies de Nizamy et de onze autres poètes persans; par M. CHARMOY, professeur ordinaire de persan et de turc au même Institut, etc., etc. 2 vol. in-8° avec le texte. — Chez J. Brieff, grande Morskaïa; prix, papier vélin, 45 rbls, dito ordinaire 30 rbls. Le 1^{er} vol. est en vente; le second sera publié prochainement (1). (*Journal de St.-Petersbourg*; 2/14 nov. 1829, p. 526.)

4. HEBRAÏSCHES LESEBUCH. — Livre pour apprendre à lire l'hébreu, destiné à l'enseignement dans les gymnases, avec des renvois aux Grammaires du professeur Ewald, et quelques observations de ce dernier; par H. D. A. SONNE. In-8° de xx et 164 p. (*Göttingische Gelehrte Anzeigen*; septembre 1830, p. 1505.)

Ce livre élémentaire se distingue par un choix très-bien fait de passages et de vers de l'Ancien-Testament. L'auteur a voulu réunir les passages les plus saillans en tout genre de l'Ancien-Testament, en y ajoutant les explications nécessaires, et les disposer de manière à faciliter les progrès des élèves en les conduisant du simple au composé. Il a surtout fait preuve de talent et d'une érudition originale dans le Vocabulaire qui est joint à son ouvrage. Sans rendre l'emploi du Vocabulaire plus difficile, l'auteur a suivi dans l'arrangement des mots cet ordre étymologique pur qui n'avait cédé, dans la période vicennale qui vient de s'écouler, qu'à la préférence qu'on avait donnée à tort à une autre méthode jugée plus facile, et qu'on abandonne maintenant.

On trouve dans un appendice particulier des observations du professeur Ewald, qui toutefois est resté étranger au plan de l'ouvrage.

C. R.

(1) Nous reviendrons incessamment sur cet important ouvrage.

(N. du R.)

5. MÉLITZ SEPHATH IBRILH, ou Dictionnaire hébreu-français; par MARCHAND-ENNERY, professeur aux écoles israélites de Nancy. Metz, 1827; Gerson-Lévy.

L'étude de la langue hébraïque a fait de tout temps la base de l'instruction religieuse des Israélites. C'est pour faciliter cette étude aux jeunes Israélites Français, que le respectable auteur, qui remplit aujourd'hui la fonction de grand rabbin à Paris, a composé ce petit Dictionnaire hébreu-français, qui se distingue autant par sa clarté que par sa précision. E. C.

6. IGUÉRELH ELASSAPH, ou Épître d'un Rabbin d'Afrique, avec un Avertissement en allemand; par AARON CHORIN, grand rabbin à Arad. In-8°. Prague, 1826; Landau.

Le nom de cet écrivain est avantageusement connu dans le monde littéraire. Félicitons-le d'avoir ajouté de nouveaux titres à la réputation bien acquise dont il jouit. M. Chorin combat avec énergie plusieurs des abus qui se sont glissés dans les synagogues européennes, et qu'un rabbin d'Afrique, très-orthodoxe, doit trouver à critiquer. Cette Épître est écrite, du reste, avec soin, mais sans recherches; avec facilité quoique sans négligence. E. C.

6. LEXICON ARABICO-LATINUM; par M. FREYTAG. T. I. Un vol. grand in-4°. Halle, 1830; Schwetschke.

Depuis quelques années on se plaignait du prix élevé des Dictionnaires arabes, particulièrement de celui de Golius. Ce dernier se vendait jusqu'à 300 francs. On sentait d'ailleurs le besoin d'un nouvel ouvrage qui renfermât les mots arabes relevés depuis deux siècles. M. Freytag, professeur d'arabe à l'Université de Bonn, et avantageusement connu par des travaux antérieurs, s'est chargé de cette tâche difficile. L'ouvrage doit se composer de trois volumes et contenir toutes les explications qu'offrent les Dictionnaires arabes de Djenheri, Firouz Abadi, etc., avec un index des mots latins expliqués en arabe. Nous attendons la fin de l'ouvrage pour en rendre un compte aussi détaillé que le sujet le comporte. Pour le moment, nous nous bornerons à dire que si nous avons remarqué quelques lacunes, l'ouvrage présente d'un autre côté beaucoup de mots nouveaux,

et pour les mots connus plusieurs acceptions nouvelles. Nous ajouterons que l'exécution typographique du premier volume est très-nette et fort soignée. R.

7. TAKIODINI AHMEDIS ALMAKRIZII NARRATIO de expeditionibus à Græcis Francisque adversus Dimiatham susceptis; par M. HAMAKER, professeur de langues orientales à l'Université de Leyde. In-4°. Leyde, 1824. (*Classical Journal*; n° LIX.)

La ville de Damiette en Égypte joua un grand rôle dans le moyen âge, par les sièges qu'elle soutint successivement contre les Grecs et les Croisés. Le plus fameux est celui qu'entreprirent les guerriers d'occident en 1219, et qui dura plus d'un an. M. Michaud, dans les premières éditions de son *Histoire des Croisades*, avait fort négligé cette période des Croisades. M. Hamaker a, le premier, d'après un passage de l'historien arabe Makrizi, éclairci ces événemens. Le passage de Makrizi publié par ce savant est accompagné d'une traduction latine, de notes et de plans géographiques. Il restait cependant encore bien des lacunes à remplir, bien des difficultés à résoudre. M. Reinaud a jeté un nouveau jour sur la matière dans ses extraits des historiens arabes relatifs aux Croisades, et enfin M. Michaud, dans le troisième volume de sa 4^e édition, ainsi que M. Wilken dans le 6^e volume de son *Histoire des Croisades* en allemand, ont rendu presque inutiles les matériaux rassemblés par M. Hamaker.

D. A.

8. NUOVO DIZIONARIO ITALIANO-ARMENO-TURCO, etc. — Nouveau Dictionnaire italien-arménien-turc; par EMM. CIATCIAK. In-8°. Venise, 1830.

9. Γραμματικὴ Ἑλληνικὴ καθολικὴ. — Grammaire grecque universelle, ou méthode pour étudier la langue grecque ancienne et moderne; par G. THEOCHAROPOULOS de Patras. Première partie: lexicologie. In-8° de 111 et 260 p. Paris, 1830; Firmin Didot. (*Gotting. gelehrte Anzeigen*; octobre 1830, p. 1601).

L'auteur de cette grammaire s'est proposé de faciliter l'étude du grec ancien par le moyen du grec moderne; dans son travail il a eu principalement en vue les Français, pour lesquels il a ajouté à

sa grammaire une traduction française. M. Theocharopoulos de Patras a rempli, pendant une grande partie de sa vie, les fonctions de directeur d'un établissement scientifique dans le Péloponnèse. A l'époque de la révolution de la Grèce, il fut obligé de quitter son pays, et après avoir couru de grands dangers il trouva un asyle à Paris, où il a déjà fait preuve d'une grande activité littéraire par la publication de divers ouvrages, par exemple d'une grammaire française pour les Grecs, d'après Constant Letellier, et il a même promis à ses concitoyens une traduction de la philosophie de l'histoire de Voltaire.

Il serait à désirer qu'un homme aussi profondément versé dans la connaissance de sa langue et de ses dialectes, donnât en outre les explications nécessaires sur sa formation, notamment sur les élémens étrangers que l'influence de la barbarie y a fait entrer. C'est par cette raison que les Grecs eux-mêmes l'appellent *μιξοβαρβαρος γλωσσα*. La dissertation d'ailleurs très-estimable de l'Athénien P. Kodrika (Observations sur l'opinion de quelques hellénistes touchant le grec moderne) a une tendance trop prononcée dans un sens, et ne fournit que des preuves négatives contre l'opinion de Bonamy, que le grec moderne repose sur une base française et italienne, opinion que Villoison aussi a combattue.

Cette grammaire diffère d'une manière saillante de celles qui ont paru jusqu'à présent, tant sous le rapport de la dénomination que de la disposition des diverses parties qui la composent.

Les deux parties principales de la grammaire, la doctrine des formes et la syntaxe, paraissent ici sous la dénomination de lexicologie et de lexicographie, de telle sorte cependant que la lexicographie comprend, outre la syntaxe, l'orthographe, la prosodie et les dialectes. La lexicographie sera traitée en deux parties distinctes qui formeront un second volume; le volume que nous avons sous les yeux ne renferme que la lexicologie avec une introduction sur la prononciation. Cette introduction ne contient rien de nouveau, elle se borne à reproduire les règles sur lesquelles Reuchlitz a cherché à fonder l'iotacisme.

La lexicologie traite des parties du discours dans l'ordre accoutumé, et expose avec beaucoup de précision et de clarté les règles de chaque espèce de mots. L'auteur soutient la dénomination de chaque

nation de lexicologie qu'il a donnée à la doctrine des formes, et l'explique par συνιστάται εις τὸν να ἐξηγήσῃ παν ὃ τί θεωρεῖ τὴν γνῶσιν τῶν λέξεων.

Les règles ne sont que rarement accompagnées de développemens et de preuves scientifiques. Dans les remarques l'auteur a mis à profit les commentaires sur les auteurs que Coray a fait entrer dans la bibliothèque hellénique. Ces commentaires contiennent diverses choses nouvelles, par exemple sur l'emploi des substantifs en ἰων, qui, sous le rapport de la forme, sont des diminutifs, mais non sous le rapport de la signification dans une foule de cas.

La théorie du verbe est complète, toutefois nous sommes étonnés que l'auteur, s'attachant à l'ancienne méthode, présente la seconde forme du parfait et du plusque-parfait actif, comme remplissant les fonctions de parfait et de plusque-parfait moyen; ce qui est inadmissible soit sous le rapport de la forme, soit sous le rapport du sens. Déjà Lennep a appelé l'attention des hellénistes sur ce point, et Buttmann est le premier qui ait changé le paradigme même.

Les prépositions, les adverbes et les conjonctions, ne sont traitées que très-brièvement eu égard aux autres parties du discours; car l'auteur n'en a donné que le catalogue; il promet de plus amples développemens dans la lexicographie qui suivra immédiatement la lexicologie. C. R.

10. TIMAEI SOPHISTAE LEXICON VOCUM PLATONICARUM. EX CODICE Ms. Sangermanensi primum edidit atque animadversionibus illustravit David RUHNKENIUS. Curante G. Aenotheus KOCH. XIX-260 p., gr. in-8°. Lipsiæ, 1828; sumpt. Laufferi. (*Allgemeines Repertorium der neuest. in und ausl. Literatur.*; Tom. 2, 1828, p. 213).

L'auteur de cette réimpression de l'édition de Ruhnken, qui commençait à devenir rare, l'a enrichie d'une foule d'additions; il a indiqué d'après l'édition d'Étienne, les passages de Platon cités par Ruhnken, et a joint aux passages d'autres auteurs les chapitres ou les pages d'éditions meilleures et plus récentes, etc. Mais il fera plus, il publiera incessamment un appendix où seront confirmés plusieurs mots de Platon cités par Timée, qui manquaient jusqu'à présent d'autorités suffisantes. Cet ap-

pendix contiendra aussi les remarques de plusieurs savans, surtout de ceux qui ont comparé de nouveau le manuscrit parisien de Timée.

C'est ainsi que cette édition de Timée deviendra encore plus utile pour les philologues et pour les lecteurs de Platon.

L'auteur a annoncé à la fin de sa préface un nouveau travail sur les fragmens de Parménide. C. R.

II. ESSAI SUR LA BEAUTÉ MORALE DE LA POÉSIE D'HOMÈRE, suivi de remarques sur les opinions de M. Benjamin Constant, concernant l'Iliade et l'Odyssée, développées dans son ouvrage sur la religion ; par P. VAN LIMBURG BROUWER, professeur à l'Université de Liège. Traduit du hollandais. In-8° de 189 p. Liège, 1829 ; J. de Sartorius de Laveux. (*Heidelberg Jahrbücher der Literatur* ; janv. 1830, p. 103).

L'auteur de cet ouvrage prétend que les chants d'Homère n'ont mérité l'admiration des siècles que par leur tendance éminemment morale, et c'est cette tendance qu'il a cherché à faire ressortir d'une foule de traits caractéristiques, de discours et de détails.

Comme l'on a fait à Homère le reproche d'avoir défiguré la notion pure de la divinité, en présentant les dieux de l'Olympe comme éprouvant les mêmes affections et les mêmes passions que les hommes, l'auteur s'est efforcé de le disculper à cet égard, en plaçant ce sujet sous son véritable point de vue. Il a démontré, en effet, qu'une foule de passages mieux compris dans leur ensemble conduisaient à un résultat tout opposé. L'Iliade lui paraît un chef-d'œuvre, surtout sous le rapport des opinions des Grecs sur la mort, et de la manière dont Homère fait usage de ces opinions lorsqu'il fait parler ses héros, par exemple, Achille.

La relation qu'Homère a établie entre ses héros, les dieux et le monde divin, suggère à l'auteur une foule de développemens qui répandent un jour nouveau sur divers traits saillans.

C'est principalement dans les caractères les plus originaux de l'Iliade et de l'Odyssée, que l'auteur croit reconnaître cette tendance morale des poèmes d'Homère. Par exemple, dans les caractères d'Achille et d'Ulysse, d'Hector et de Diomède, d'Hé-

lène et de Pénélope; l'Odyssée lui paraît même plus morale que l'Iliade.

Dans une appendice, l'auteur réfute quelques opinions de M. Benjamin Constant sur l'Iliade et l'Odyssée. M. Benjamin Constant soutient qu'il y a une grande différence entre l'Iliade et l'Odyssée, et cette opinion le conduit à un système particulier sur l'origine de ces poèmes, l'époque où ils ont été composés, leur auteur ou leurs auteurs. M. Brouwer a combattu les assertions de M. Benjamin Constant d'une manière d'autant plus consciencieuse, que cet auteur jouit en France et en Europe d'une réputation de savoir et d'érudition justement méritée.

C. R.

12. PHILOSOPHORUM GRÆCORUM VETERUM RELIQUÆ, etc. —

OEuvres des philosophes Grecs anciens, principalement de ceux qui ont vécu avant Platon, telles qu'elles nous sont parvenues; recueillies et commentées par SIMON KARSTEN. T. I, 1^{re} partie. *Xenophanes*. In-8° de XXI et 208 p. Bruxelles, 1830; Frank.

M. Cousin a écrit pour la *Biographie universelle* une notice sur Xénophanes qu'on retrouve dans ses *Nouveaux fragmens philosophiques*. M. Karsten la complète, y ajoute tous les fragmens qu'il a pu déterrer, en les expliquant, et en forme ensuite un ensemble complet où toutes les branches de la doctrine de Xénophanes sont réunies. (*Revue Encyclopédique*; novemb. 1830, p. 439.)

13. DAMASCI PHILOSOPHI PLATONICI QUESTIONES de primis principiis, ad fidem codd. mscr. nunc primum edidit JOS. KOPP, professor Lycei Monacensis. In-8°. Francf. ad Mænum, 1826.

14. THEONIS SMYRNÆI PLATONICI EXPOSITIO eorum quæ in arithmetiis ad Platonis lectionem utilia sunt. Bullialdi interpret. latinam, lectionis diversitatem suamque annotationem addidit J. J. de GELDER. In-8°. Lugdun. Batav., 1827.

15. VERSUCH UEBER DAS WESEN DES HISTORISCHEN INFINITIVS. — Essai sur la nature de l'infinif historique dans la langue latine; par H. C. F. PRAHM. 2 f. in-8°. Altona, 1827; A.

Busch. (*Heidelberger Jahrbucher der Literatur*; janv. 1828, p. 107)

Voici l'idée fondamentale de l'auteur de cet essai sur l'infinitif historique des Latins.

L'infinitif historique des Latins exprime des actes qui durent et divers états du passé, en ce que, n'étant restreint ou limité dans sa signification, ni par des rapports de temps, ni par des rapports de personnes, il dénote par une expression générale, des particularités dignes d'attention, ou bien réunit plusieurs spécialités en une seule image en les présentant à l'esprit sous la forme de l'actualité et de la permanence.

Suivent des exemples accompagnés d'observations sur cette locution, sur la différence caractéristique entre l'infinitif historique et le présent historique, sur la combinaison des deux constructions entre elles et avec la forme particulière de la narration.

L'auteur s'est principalement proposé de compléter, et de réfuter sous divers rapports, une dissertation sur le même sujet que M. Mohr a publiée il y a quelques années à Meiningen. C'est ainsi que M. Prahm reconnaît, comme M. Mohr, que l'infinitif historique n'a pas besoin d'être accompagné du sujet; mais il prouve aussi contre lui que les infinitifs passifs, dont toutefois l'emploi est plus rare, se présentent ordinairement accompagnés de la cause agissante. Il s'efforce ensuite de démontrer comment cette forme particulière s'est développée dans la langue latine, et en donne l'explication par des considérations rationnelles.

M. Prahm, après avoir cité le passage suivant de M. Mohr, aurait dû le rectifier afin de ne point donner à penser qu'il partageait l'erreur qui s'y trouve. M. Mohr dit, à la page 19 de sa dissertation, que, d'après l'origine, l'infinitif remplissait la fonction de la forme verbale définie, et qu'il a fallu attendre les perfectionnemens de la grammaire pour avoir cette forme particulière. A l'appui de cette assertion il cite la langue allemande, dans laquelle on emploie encore l'infinitif à la première et à la troisième personne du pluriel. On pourrait croire, d'après cela, qu'il en a toujours été ainsi. Au surplus, l'histoire de la langue et la grammaire allemande de Grimm conduisaient

pour ainsi dire à un résultat différent, à l'égard des deux personnes du verbe dont il s'agit. Enfin, nous ne comprenons point pourquoi l'auteur prétend à la dernière page de sa dissertation que, vraisemblablement, l'infinitif historique n'était pas très-usité dans la conversation, et qu'on le réservait au contraire pour les discours solennels et pour un genre de composition analogue. L'auteur a-t-il donc oublié que Plaute, Térence et Horace, qui nous ont conservé dans leurs écrits le ton de la conversation familière, employaient assez souvent dans leurs écrits l'infinitif historique dans les passages les plus vifs et les plus pittoresques ? Le lecteur qui voudra se convaincre de cette vérité la trouvera dans les épîtres et satires d'Horace.

16. Q. HORATII FLACCI POEMATATA. Textum ad præstantissimas editiones recognitum et præcipua lectionis varietate nec non virorum doctorum conjecturis instructum, prolegomenis et excursibus varii argumenti ornavit Carolus ANTHON. Un fort gros volume, in-8°, de xv-612 p. New-York, 1830; foreign and classical bookstone, C. de Behr D^r. Paris, Astoin, rue des Grands-Augustins, n° 21.

Ce titre, dont nous supprimons une forte partie, nous apprend en outre que M. Anthon, professeur de littérature grecque et latine à New-York, a joint au texte des notes anglaises sur la mythologie, la géographie, l'histoire, l'archéologie et la botanique. Je connais peu d'éditions d'Horace qui se présentent avec un appareil plus complet. D'abord une courte et modeste préface; vient ensuite la liste des éditions auxquelles on a eu recours pour publier celle-ci, puis une vie d'Horace en anglais, une dissertation sur Tibur. Les passages des anciens sont suivis dans cette édition d'un morceau fort curieux et plein de mérite; on y compare toutes les imitations que les Grecs ont faites des vers d'Horace; on y rappelle tous les emprunts qu'il leur a faits lui-même, en tant qu'il a dépendu de l'auteur de les découvrir, aussi regrette-t-il beaucoup d'avoir été privé du travail analogue de Wagner: pour s'en dédommager il a ramassé jusqu'aux phrases, jusqu'aux épithètes semblables qui se rencontrent chez les Grecs. Nous avons été fort contents aussi de l'habile dissertation sur les mètres d'Horace;

elle est suivie d'une table avec renvoi à chaque morceau du poète, et d'une autre qui exprime ses mètres en vers d'Archiloque, d'Alcée, de Sapho. Les manuscrits, les éditions, les traductions sont comme à l'ordinaire appréciés et jugés par le nouvel éditeur qui se montre en général juge fort sévère. Les variantes placées au-dessous du texte sont choisies avec discernement et discutées avec savoir; souvent il en a fait entrer dans le texte: par exemple, dans la célèbre ode XV du 1^{er} livre, il substitue à l'exclamation connue *Eheu quantus equis, quantus adest viris sudor* le redoublement *Heu, heu*, et nous fait remarquer que Bothe et Fea lisent de même; ce dernier par la raison qu'*Eheu* ne convient qu'à un iambe, non à un spondée. Il faudrait un article d'une immense étendue pour suivre ce travail et les notes qui composent plus de moitié du volume, et qui tiennent tout ce que le titre promet. Elles sont riches de faits, de citations et de littérature. On y trouve des odes apocryphes, par exemple celle adressée à *Julius Florus, Discolor grandem gravat uva ramum*. Elles avaient été découvertes à Rome par Pallavicini, et M. de Villoison les avait publiées en 1778. Il y a dans les excursus du 1^{er} livre de quoi satisfaire tous les vigneron et tous les marchands de vin, car on s'étend beaucoup sur ce sujet. L'excursus du second livre est consacré à la vie de Mécène; celui du 4^e; à la soie chez les anciens. Les satires et les épîtres ne sont pas traitées avec moins de soin. Nous allons oublier d'indiquer la table chronologique des œuvres d'Horace distribuée année par année, et celle des noms propres accompagnés de leurs qualités, épithètes, etc., etc. Nous ne craignons pas d'assurer que l'édition de M. Anthon est un véritable chef-d'œuvre d'érudition et de goût. P. DE GOLBÉRY.

17. ANTIQUITATIS ROMANÆ MONUMENTA LEGALIA extra libros juris romani sparsa, quæ in ære, lapide, aliave materia, vel apud veteres auctores extraneos, partim integra, partim mutila, sed genuina supersunt; delectu, forma et variarum lectionum adnotatione usui expeditiori adcommodavit, tum notitiam historico-literariam omnium quot quot ex illo genere extant monumentorum tam legalium quam aliorum præmisit D. C. G. Haubold; opus ex adversariis defuncti auctoris quantum fieri potuit, restituit D. E. SPANGENBERG. Un

vol. cxxxii et 299 p., grand in-8°. Berlin, 1830; Reimer.
(*Gotting. Gelehrte Anzeigen*; juillet 1830, p. 1098.)

Le savant Haubold avait eu pendant plusieurs années l'idée de faire une collection des monumens du droit romain qui existent disséminés en dehors du droit antérieur à Justinien et du corps de droit de cet empereur; il voulait exécuter ainsi, d'après un plan plus étendu, ce qui n'a été fait que très-imparfaitement par Fulvius Ursinus dans son appendix à l'ouvrage d'Antoine Augustin, (*Antonius Augustinus de Legibus*), sur les lois, et finalement par Terrasson dans son appendix à l'histoire de la jurisprudence romaine. L'auteur de cet ouvrage n'a eu connaissance qu'en 1820 du projet de Haubold, et sur-le-champ il eût renoncé à entrer en concurrence avec un homme d'un tel mérite, si M. Haubold lui-même ne lui eût conseillé de mettre à exécution une partie de son plan, et à faire des travaux sur les documens juridiques qui ont été imprimés dans les tableaux des actes solennels, *negotiorum solemnium*. M. Haubold s'était réservé le travail à faire sur les monumens légaux.

M. Haubold étant mort avant d'avoir terminé sa tâche, M. Spangenberg fut invité à l'achever, et examina en conséquence les documens et matériaux que M. Haubold avait réunis; mais il s'aperçut bientôt que non-seulement M. Haubold avait plusieurs fois changé le plan de son ouvrage, mais qu'il n'existait aucun manuscrit suivi. M. Haubold voulait d'abord insérer dans la collection, outre les monumens authentiques, les monumens restitués, *monumenta restituta*; ensuite il avait modifié son plan en ce sens, qu'après avoir restreint la collection aux *monumenta genuina*, il avait ultérieurement distingué les *monumenta legalia genuina* des *tabulæ negotiorum forensium* et autres actes privés, pour ne faire entrer dans la collection que les premiers; il doutait même encore s'il insérerait la totalité ou une partie seulement des *monumenta legalia genuina*.

En ce qui concerne les divers monumens, M. Haubold avait simplement fixé pour chacun une feuille particulière, qui en aurait donné le texte d'après un ouvrage imprimé, ou qui aurait renvoyé à cet ouvrage; il y avait de plus de courtes notices sur le siècle, le lieu de la découverte, et la découverte de chaque monument particulier, ainsi qu'une indication des livres

dans lesquels chaque monument particulier avait été antérieurement imprimé.

Dans ces circonstances M. Spangenberg devait se borner à rétablir l'ouvrage de M. Haubold avec les documens et notices préparés par ce savant. Quant au plan, il adopta celui que M. Haubold lui avait communiqué dans une lettre du 15 août 1820, parce qu'il lui parut le plus récent. D'après ce plan la collection devait se borner aux monumens légaux, en dehors du droit antérieur à Justinien et du corps de droit de cet empereur, à l'exception des fragmens de jurisconsultes recueillis par Dirksen, et de la plus grande partie des constitutions impériales qui se rapportent plus à l'histoire de l'église qu'à l'étude des lois civiles. Il ne fallait donner qu'un texte aussi correct qu'il serait possible, en indiquant les différences les plus importantes des autres éditions.

Chaque acte particulier devait être précédé d'une notice littéraire et historique, et l'ensemble d'un aperçu exact de toutes les sources disséminées, accompagné de notices littéraires et historiques, afin que le lecteur pût saisir d'un coup-d'œil tout le trésor des matériaux que nous possédons en ce genre.

Par contre, les explications de chose étaient formellement exclues de ce plan. M. Spangenberg l'a consciencieusement suivi. L'ouvrage que nous annonçons commence par une notice historique et littéraire, exacte, de tous les monumens de l'antiquité romaine. Nous ferons toutefois remarquer que la première moitié de cette notice ne contient que des indications fragmentaires, tandis que la seconde était déjà prête pour l'impression.

Vient ensuite le texte des monumens légaux en une suite chronologique, d'après les éditions choisies par l'auteur, et accompagné des variantes les plus importantes. Chaque monument est précédé d'une notice littéraire.

Ce travail appartient tout entier à M. Haubold. M. Spangenberg n'a que le mérite de la disposition des notices et de la combinaison des notices disséminées dans le manuscrit. Partout les propres expressions de M. Haubold sont conservées, et probablement aucune notice importante n'a été égarée.

M. Spangenberg s'est permis de faire des additions et des complémens, même des intercalations de monumens qui n'ont

été découverts qu'après la mort de M. Haubold ; il espère qu'on ne le blâmera point à cet égard , parce qu'il est convaincu que M. Haubold eût fait comme lui, s'il lui eût été donné de vivre assez long-temps pour soigner lui-même la publication de son ouvrage. M. Spangenberg a eu soin de signer de son nom toutes les additions, et de marquer d'une astérisque les monumens intercalés, afin que des erreurs qui auraient pu lui échapper ne fussent pas imputées à M. Haubold.

Espérons que cet ouvrage obtiendra tout l'accueil qu'il mérite, non-seulement des jurisconsultes, mais encore des philologues qui le consulteront avec d'autant plus de plaisir que Orelle, dans sa nouvelle collection d'inscriptions, a entièrement laissé de côté les connaissances juridiques.

C. N.

18. LANGUE RUSSE.

M. CH. PH. REIFF, auteur de la *Grammaire Russe à l'usage des étrangers*, vient de publier la traduction française du second volume de la *Grammaire raisonnée de la langue russe* par M. Gretsck. L'original russe de ce volume n'a point été encore publié, et le traducteur annonce dans sa préface qu'il ne le sera qu'avec la seconde édition du premier tome, qui est déjà sous presse. Fidèle à tenir ses engagements, il a ajouté un *Traité de la Versification russe*, extrait de l'ouvrage de M. Vostokof, qui le premier a posé la théorie de la versification des contes et chansons populaires, dont la mémoire ne s'est conservée que dans la bouche du peuple. Il termine en annonçant l'intention de publier un Vocabulaire russe-français, dans lequel tous les mots de la langue russe seront rapportés au système présenté dans cette Grammaire. Félicitons M. Reiff du talent avec lequel il a su mettre à la portée des étrangers l'excellente Grammaire de M. Gretsck, ouvrage dont le mérite est au-dessus de tous nos éloges et qui fait époque dans l'histoire de notre littérature, et remercions son laborieux traducteur des additions qu'il y a faites et du travail supplémentaire qu'il nous promet. Ce 2^e vol., du même format que le premier, se vend chez M^{me} v^e Pluchart ; prix, 10 roub. (*Journ. de St.-Petersbourg* ; 5/17 oct. 1829, p. 478.)

19. LEHRBUCH DER BOHMISCHEN SPRACHE. — Cours de Langue Bohémienne, à l'usage des Bohémiens ; par J. NECEDLY. 4^e édition augmentée ; in-8°. Prague, 1830 ; Widtmann.

20. PRAWIDLA GAZYKA, etc. — Cours pratique de la Langue Bohémienne ou Slave, en Bohême, Moravie et Hongrie; par FR. TRUKA. In-8°. Prix, 18 gr. Brunn, 1830; Haller.
21. MYTHOLOGUS, ou Recueil de Mémoires sur les traditions de l'antiquité; par PHILIPPE BUTTMANN. 2 vol. in-8°. Berlin, 1828 et 1829; Mylius. (*Allg. Litter. Zeitung*; mars 1830, p. 460.)

Le 1^{er} vol. contient 12 mémoires, savoir : sur la signification philosophique des divinités de la Grèce, particulièrement Apollon et Artemis; sur Vénus, sur l'ode d'Horace I. 12, sur Pandora. Viennent ensuite les mémoires qui ont rapport à la Genèse, savoir : Géographie ancienne des Orientaux; sur les deux premiers sujets de l'Histoire Mosaïque, sur la période de Caïn jusqu'au déluge, sur le déluge, sur les fils de Noé, sur les anciens noms d'Osroëne et Edessa, sur le mythe d'Hercule, et sur les idées mythologique des Muses.

Le 2^e vol. contient aussi 12 mémoires : sur les mythes des premiers hommes, sur Saturne, sur Janus, sur Lerna, sur sa position et sa localité; la fable de Cydippe; Virbius et Hippolyte, etc., etc. Chaque volume est terminé par une table des noms et des choses qu'il contient.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

22. ABRISSE DER ALTERTHEIS KUNDE. — Esquisse de la Science des Antiquités; par A. DE STEINBUCHER. Un vol. xx et 327 p gros in-8°. Vienne, 1829; Heubner. (*Allgemeines Repertorium des neuert in und Unsland Literatur*; Tome 1^{er}, 1830, p. 3.)

Dans l'Introduction à son ouvrage, l'auteur expose d'une manière succincte l'histoire des études archéologiques et sur les antiquités dans les temps anciens et modernes. L'esquisse même est divisée en trois sections.

Première section.

Exposition des diverses classes de monumens anciens qui existent encore. A chaque classe de monumens, l'auteur a joint des observations techniques et d'art sur leur exécution; il a aussi indiqué quelques-uns des ouvrages qui les concernent, mais il n'a pas toujours cité les plus importans et les plus nouveaux.

Deuxième section.

Systèmes Mythologiques des anciens.

Ces systèmes commencent à se développer en Orient et finissent dans la Grèce, qui est le point culminant de la civilisation ancienne.

Troisième section.

L'homme du monde ancien considéré sous les rapports politiques et privés, et tel qu'il a existé chez les diverses nations.

Une Table alphabétique indique les matériaux les plus importans. Dans sa préface, l'auteur recommande l'utilité des études archéologiques, sous le rapport tant des inscriptions classiques que des monumens de l'art.

C. R.

23. DESCRIPTION DES MONUMENS DE RHODES; par le colonel ROTTIERS, membre de plusieurs académies, commandeur, chevalier de différens ordres. In-4^o, fig. Bruxelles, 1828 (1830); Tencé.

M. Rottiers a entrepris de décrire un des lieux les plus célèbres de l'antiquité comme des temps modernes. Adoptant presque toujours la forme du dialogue, il introduit sans cesse sur la scène son guide Démétri, qui se souvient de tout, répond à tout, et qui parle presque seul. On dirait que ce brave militaire, honteux d'avoir tant lu, a mis en conséquence tout son grec et tout son latin sur le compte de son *Cicerone*. On se souvient que Vertot a composé de fantaisie la relation du siège de Rhodes en 1522. M. Rottiers redresse les erreurs de cet écrivain, plus fleuri que solide. Qu'on ne se flatte pas néanmoins de trouver dans sa description de grandes découvertes archéologiques; les observations sur la position et la hauteur du colosse sont même presque tout ce qu'on y lit de neuf en ce genre. (*Revue Encyclopédique*; novembre 1830, p. 440.)

24. REAL MUSEO BORBONICO. — Musée Royal Bourbon de Naples. 5^e vol. Naples, de l'imprimerie royale, 1829. Cahiers 19 et 20. (*Allgemeines Repertorium der neuest. in und ausl. Literat.*; tom. 1^{er}, p. 262.)

Avec ces deux cahiers se termine le tome cinquième, auquel est jointe une notice sur les fouilles les plus récentes de Pompéïa. Ces planches, gravées et lithographiées, représentent les sujets suivans, accompagnés d'explications :

Cah. 19, H. 19, T. 31. Marie avec l'Enfant Jésus. Tableau à Tempera, du Corrège (avec l'expression de la tendresse maternelle la plus vive), loué par Bechi.

32. Persée délivre Andromède, enchaînée à un rocher près de la mer, du monstre marin qui veut la dévorer. Ancien tableau venant de Pompéï, trouvé aux parois d'un des appartemens d'une maison récemment découverte. Bechi donne l'explication du mythe.

33. Médée dans l'action de tuer ses fils qui jouent aux dés. Derrière se trouve le Pédagogue; ancien tableau trouvé à Pompéï.

34. Faune et une Bacchante dansant. Ancien tableau de Pompéïa. Pendant du groupe B. IV, t. 13. Au bas se trouve représentée une Chasse au Cerf.

35. Deux Vases grecs peints de forme différente. Sur le premier, on voit une femme ailée qui cherche à retenir un homme qui fuit. On prétend que c'est l'Aurore enlevant Céphale, représenté sous la forme d'un chasseur. Car sur un vase analogue (de Hamilton) on lit les mots Ἡεος et Κεφαλός . Le second vase représente deux femmes qui s'efforcent d'échapper à un homme ailé qui a une grande barbe, et qui en saisit une. Le même sujet est peint sur d'autres vases. On dit que c'est l'enlèvement de Chloris par Borée. Le savant Jorio a indiqué jusqu'à quel point cette peinture diffère des autres analogues.

36. Deux petites statues de bronze. L'une, trouvée à Pompéï en 1824, représente un jeune homme en costume héroïque avec une chlamyde qui descend sur l'épaule gauche, et une cuirasse ornée d'un travail façonné en argent, aux pieds des *caligæ* (chaussures), comme les soldats romains en portaient. Quelques archéologues ont prétendu que c'était Caligula enfant.

La seconde, trouvée dans les fouilles d'Herculanum, et représentée dans les Bronzes d'Herculanum, t. II, *lav.* 69, représente un jeune guerrier vêtu de la courte tunique, qui est le *subarmale*. Cette statue a été découverte non loin du théâtre d'Herculanum, en même temps qu'une Junon et un Apollon. Ces trois figures faisaient partie du fameux *quadrigé* d'Herculanum.

37. Ganymède saisissant avec un bras l'aigle placé sur un rocher. Statue de marbre ayant six palmes de haut, de la maison Farnèse. D'autres statues de Ganymède ont l'aigle à leurs pieds. Celle-ci, qui le représente déjà arrivé dans l'Olympe, a été, suivant la remarque de Finati, complétée avec beaucoup d'adresse par Albaccini.

20^e cahier. La gravure du titre représente une foule de sujets grotesques et de caricatures que l'on a trouvés dans les ruines d'Herculanum, Stabia et Pompéi.

46. Le Pape Paul III, avec le cardinal Alexandre Farnèse et le duc Octave Farnèse II. Tableau de Titien peint sur toile. Hauteur 7 p. 8 p.; largeur 6 p. 7 p.

Les deux Farnèses qui parlent avec le Pape étaient ses neveux. Bechi donne divers renseignements à leur égard.

47. Une Victoire ailée qui soulève de la main droite un trophée et tient de la main gauche une lampe.

Un Génie ailé tenant avec les deux mains une corne d'abondance.

Deux beaux tableaux de Pompéi.

50. Le Faune à queue assis sur une peau, ayant sur la tête une couronne de pin, tenant dans la main une coupe, et fixant les yeux sur une chaise placée derrière lui. Tableau de Pompéi.

A ce cahier on a joint :

La relation des fouilles de Pompéi, depuis le mois d'avril 1828 jusqu'au mois de mai 1829. On y trouve constamment la description de la magnifique maison récemment découverte et dénommée maison du Questeur, parce que divers objets qui la garnissaient se rapportaient évidemment à une perception de deniers; comme, par exemple, de grandes caisses. On en a indiqué les portes, les appartemens, les tableaux, qui ont été désignés sur l'esquisse, en même temps que les particularités architectoniques, qui sont ensuite expliquées sur cinq pages. On fait aussi connaître deux inscriptions qui se trouvent sur le mur

extérieur de cette maison, le long de la rue du Questeur, et qui sont ainsi connues. La première :

A. Vettium Firmum Æd. V. B. O. U. F. Felix cupit., c'est-à-dire Aulium Vettium Firmum Ædilem virum bonum orat ut faveat, etc.

La seconde :

M. (Marcum) Holconium Priscum Æd. D. R. P. (Æd. dignum reipublicæ) Fuscus facit.

Ce cahier se termine par une table des sujets dessinés et expliqués dans le tome cinquième. C. R.

25. VASE ANTIQUE TROUVÉ DANS LES EAUX DE L'ERDRE.

En levant l'un des batardeaux qui retenaient les eaux de l'Erdre, à Nantes, on a trouvé un vase antique très-grand, en belle terre, et orné de figures d'un travail exquis. Par malheur, les ouvriers l'ont brisé en le retirant; néanmoins de très-beaux fragmens ont été remis à MM. les ingénieurs. Une inscription latine entourait le vase, qui doit être, selon les apparences, le travail des Romains. On découvre journellement, en creusant le canal de l'Erdre, d'anciennes médailles en bronze et quelques-unes en or. Un ouvrier trouva, il y a quelque temps, un anneau d'or d'une assez grande valeur.

26. PATÈRES ANTIQUES EN ARGENT DÉCOUVERTES A AUXERRE.

Il a été déposé, dans le courant du mois d'août dernier, à la bibliothèque publique de la ville d'Auxerre, deux patères en argent au titre de 0,950 millièmes de fin, et pesant ensemble 2 marcs 3 onces 6 gros. Ces patères, de 6 pouces 9 lignes de diamètre, et d'une forme semblable, sans aucun ornement, ni manche, portent toutes deux, autour et dans l'intérieur d'un cordon qui leur sert de support, l'inscription suivante : DEO APOLLINI R. P. PAG. II. M. AUTESSIODURI, que nous croyons pouvoir être lue ainsi : *Deo Apollini rationales pascuûm pagorum duorum Magistratûs Autessioduri.*

Nous avions d'abord pensé que le M. pouvait être rendu par *Municipii*; mais n'ayant rien découvert qui pût prouver qu'*Autessiodurum*, *Auxerre*, était une ville municipale, nous avons préféré le mot *Magistratûs*, que le Glossaire de Ducange

explique ainsi: *MAGISTRATUS idem quod procuratio, seu jus pastus*. Cette explication nous a paru concluante.

Nous ferons observer que ces deux patères doivent fixer l'opinion sur la véritable orthographe du mot latin *AUTESSIODURUM*, qui est ainsi écrit dans la Table de Peutinger; tandis que l'Itinéraire d'Antonin porte *Autissiodorum*; qui depuis a été écrit de beaucoup d'autres manières, sans doute par l'inadvertence des copistes.

Ces deux objets, d'une antiquité précieuse, ont été trouvés dans un jardin situé dans le faubourg St.-Amatre, entre la route de Clamecy et le ruisseau de Vallan, à environ 600 mètres des murs de l'ancienne cité d'Auxerre. C'est dans cette vallée qu'on a lieu de croire qu'était l'ancien *VELLAUNODUNUM* qui s'étendait jusques sur les bords de l'Yonne. Dans le même emplacement, on a découvert, il y a quelques années, les fondations d'un ancien temple octogone à double enceinte, avec quelques fragmens de colonnes et chapiteaux, et des médailles romaines et du Bas-Empire. (*Le Mémorial de l'Yonne*; 6 novembre 1830, p. 393.)

27. **MANUEL DE NUMISMATIQUE ANCIENNE**, contenant les élémens de cette science et les nomenclatures, avec l'indication des degrés de rareté des monnaies et médailles antiques, et des tableaux de leurs valeurs actuelles; par M. HENNIN. 2 vol. in-8°. Paris, 1830; Merlin.

Un livre élémentaire sur la numismatique était devenu nécessaire, en raison des progrès que cette science a faits depuis quelques années. Les ouvrages du *P. Jobert*, de *Patin*, de *Mangart*, quoique renfermant d'excellentes choses, ont vieilli; l'Introduction de *Millin*, le Résumé de M. *Champollion-Figeac* dans l'Encyclopédie portative, l'Essai sur la science des Médailles, de M. *Dumersan*, dans la Numismatique d'Anacharsis, sont des abrégés qui ne peuvent suffire à ceux qui veulent faire des médailles une étude approfondie. Le *Traité élémentaire de Jacob Kolb*, fait d'après Eckhel, renferme beaucoup plus de matériaux: mais ce n'est qu'une compilation qui manque d'ordre et de clarté. Le *Manuel de Numismatique ancienne*, de M. HENNIN, était donc un ouvrage utile, et l'exécution décele un homme très-versé dans la connaissance des médailles. Il a

réuni dans les 20 chapitres et les 454 articles qui composent son premier volume, toutes les notions élémentaires de la numismatique, disposées dans un ordre clair et méthodique; et il présente, dans un cadre suffisamment étendu, les notions qui se trouvent éparses dans une grande quantité d'ouvrages; le sien est une espèce de *Vade mecum* concis et portatif, dans lequel les personnes qui s'occupent de médailles peuvent trouver des secours suffisans pour des recherches momentanées: c'est même un excellent manuel pour les personnes qui veulent faire de la numismatique une étude préliminaire, et un très-bon mémorial pour les numismatistes. A l'occasion du mot *numismatiste*, qui est en usage depuis peu d'années, il ne sera pas inutile de faire remarquer que ce mot a remplacé celui de *numismate*, comme plus conforme à l'analogie, quoique plusieurs personnes s'obstinent à employer le dernier. En effet, les amateurs de médailles ne sont pas plus des numismates que les savans qui étudient les chartes et les diplômes ne sont des diplomates: car la *diplomatie* et la *diplomatique* sont deux choses absolument différentes. Cette locution vicieuse avait déjà été combattue dans un article numismatique de M. Dumersan, inséré dans la Revue encyclopédique (T. xxv. Janvier 1825.) et dans l'article *Médailles* de l'Encyclopédie moderne. (T. xvi, p. 13.)

La division des chapitres donnera un aperçu de l'intérêt que peut offrir l'ouvrage. Après avoir traité de l'origine des monnaies, invention qui a succédé au commerce par échange, et qui a tant contribué à la civilisation, l'auteur parle du droit de frapper monnaie chez les peuples anciens, et fixe les limites chronologiques et géographiques dans la numismatique ancienne: dans ce chapitre, il détermine les époques reconnaissables au style de l'art, à la légende, à la forme des caractères et au métal employé pour les monnaies. Il passe ensuite aux noms, titres et fonctions des personnes préposées à la fabrication des monnaies, et qui exerçaient une véritable magistrature.

Il traite ensuite des matières employées pour les monnaies et les médailles antiques, du nom, de la valeur, du poids, de la dimension, des inscriptions ou légendes, des types de ces mon-

naies, et enfin de la manière de reconnaître les médailles fausses.

Un aperçu de l'Histoire de la science numismatique complète ces notions générales, et est suivi de données sur le classement des médailles, sur leur rareté et leur valeur actuelle, et sur les collections les plus importantes. Ce volume est terminé par une Bibliothèque numismatique.

Le second volume contient des observations générales qui sont une sorte de résumé ou une conséquence des élémens exposés dans le premier volume; il en donne l'application et le complément, dans de petits traités sur divers sujets spéciaux qui n'avaient pas pu trouver place dans la première partie: mais ce volume est particulièrement consacré à quatre nomenclatures qui comprennent tout l'ensemble de la numismatique.

La première est celle des peuples, villes et rois, disposée d'après l'ordre géographique adopté dans tous les cabinets. La seconde est celle des as romains; la troisième est celle des médailles de familles romaines, et la quatrième, celle des empereurs romains, des Césars et des Tyrans classés par ordre chronologique. Chaque nomenclature est accompagnée d'un tableau de la valeur des médailles. Ce dernier travail, quoique fait avec beaucoup de soin, n'offre pourtant pas toute l'exactitude nécessaire; aussi l'auteur n'a-t-il prétendu donner qu'un tableau approximatif.

Il s'en faut de beaucoup, comme pourraient le penser les personnes peu versées dans la numismatique, que les estimations de médailles soient arbitraires, et qu'elles soient livrées au caprice et à la fantaisie des amateurs, ou à la cupidité des marchands: elles ont des données certaines dont les bases sont la rareté des pièces, leur belle exécution, leur conservation ou leur utilité pour la science.

Aussi n'a-t-on pas dû être peu surpris de voir un numismatiste distingué lancer une espèce de manifeste contre les *taxateurs* de médailles, et les accuser de nuire à la science. Voici la *Dédicace* du 3^e volume de la Description du Musée Hedervar, par Sestini. (Florence, 1829.):

Alla confusione di tutti i moderni falsificatori di medaglie greche e romane, al disonore dei Trapassati, al disprezzo di tutti i fautori, all' audacia dei Tassatori delle medesime, causa

di danno gravissimo per la scienza della numismatica, i quali co' i loro arbitrari prezzi hanno deluso i meno periti nella medesima: il decano dei numismatici consacra.

Selon M. Sestini, ceux qui *taxent* les médailles antiques causent à la science un grave dommage, et trompent par leurs prix *arbitraires* les personnes peu expérimentées. Il est à remarquer que pour donner plus d'importance à son anathème, il se déclare le doyen des numismatistes.

Il suffit, pour réfuter cette philippique, de prouver que les estimations ne sont point arbitraires, c'est ce que démontrent matériellement les tableaux de M. Hennin, faits d'après le système suivi par M. Mionnet dans sa Description des Médailles antiques, où il désigne le degré de rareté et la valeur de chaque pièce. L'homme le moins versé dans la numismatique y verra les différens rapports établis entre les métaux, les dimensions des pièces, leur rareté, leur poids, et quantité d'autres points qu'il serait trop long d'énumérer ici. Ajouterons-nous que l'ouvrage de M. Mionnet, qui semblerait avoir motivé la colère de l'antiquaire de Florence, a rendu à la numismatique le service éminent d'empêcher la destruction des médailles, en faisant savoir partout qu'elles ont une valeur bien plus importante que leur prix intrinsèque, et que, si cet ouvrage a pour quelques amateurs l'inconvénient de leur faire payer un peu cher les pièces que des possesseurs auraient pu leur laisser pour un prix modique, il éclaire aussi la cupidité ignorante, et met des limites aux prétentions exagérées de ceux qui croient que toute médaille antique est un trésor. Il faut savoir, comme l'expérience le prouve tous les jours *aux hommes du métier*, combien ceux qui ne connaissent point les médailles croient qu'on doit mettre d'importance à tout ce qui tombe entre leurs mains, et quel est leur désappointement quand on leur apprend que ce qu'ils possèdent, quoique *grec* ou *romain* et *antique*, a peu de valeur.

Au surplus, quand les estimations dont nous venons de parler ne seraient pas suivies scrupuleusement, elles servent cependant de bases pour les transactions, et forment une espèce de charte numismatique, à laquelle les circonstances apportent des modifications.

Ce sont surtout les personnes chargées de conserver et d'en-

richir les cabinets publics de médailles, qui sentent l'importance d'avoir une espèce de *tarif* qui mette leur responsabilité à l'abri, et qui donne un caractère authentique aux acquisitions ou aux échanges qu'elles font dans l'intérêt du dépôt qui leur est confié.

Les estimations faites par M. Hennin ne désignent que les raretés, sans faire mention de la fabrique des médailles, qui est toujours indiquée dans l'ouvrage de M. Mionnet par un ou deux astérisques : mais, comme le dit avec raison l'auteur, il sera facile, en appliquant les indications de la nomenclature aux indications du tableau, et en tenant compte des modules, de trouver les évaluations de chaque nature de pièces, en observant que ces pièces changent de prix suivant que la fabrique en est plus ou moins belle. Il ne faut pas non plus perdre de vue que la conservation d'une pièce doit entrer comme premier élément dans les motifs qui servent à fixer sa valeur.

Les notices qui précèdent chacune des séries importantes de la nomenclature contiennent des observations importantes sur la fabrique et le style de l'art, sur les époques et les limites chronologiques de l'art monétaire dans les diverses contrées, sur la valeur, le poids, les dimensions des pièces, sur les types et les inscriptions, et même sur les métaux employés dans la fabrication des monnaies.

En définitive, dans ce siècle de résumés, où tout s'abrège, parce que les études s'étendent et parce qu'au lieu d'être profond l'on veut être universel, on doit applaudir les hommes qui analysent les sciences, et les rapprochent de tous en les débarrassant de la discussion pour offrir des résultats.

DUMERSAN.

28. ANTIQUITÉS DU BOSPHORE CIMMÉRIEN. (*Journal de St.-Pétersbourg*; 1829, n° 78.)

L'histoire d'aucune contrée célèbre dans l'antiquité ne nous est parvenue aussi incomplète que celle du *Bosphore Cimmérien*, et aucune n'a gagné autant qu'elle par le secours des monumens numismatiques, découverts successivement depuis un siècle; vingt rois de ce pays, dont les noms ne se trouvaient plus dans les livres, ont reparu dans les fastes du monde, occupant chacun l'époque précise de son règne, et cela au moyen

de quelques médailles qui, au travers de tant de siècles, sont venues nous instruire de l'existence de ces princes.

C'est ainsi que les lacunes nombreuses qui se trouvaient dans les annales du Bosphore se sont remplies peu à peu et se remplissent continuellement par de nouvelles découvertes; cependant il existe encore plusieurs de ces lacunes; mais leur nombre, ainsi que la durée de quelques-unes d'entr'elles, diminuent de jour en jour.

Des découvertes récemment faites serviront à en remplir une partie.

La dernière médaille certaine du roi *Sauromate III* offrait au revers d'Adrien la date 420 de l'ère du Pont; depuis cette époque jusqu'à l'an 426, qu'on voyait sur une médaille de *Cotys II*, il existait une lacune de six années. Il est vrai que quelques auteurs ont cru reconnaître les époques 421, 422 et 424 sur des médailles de *Sauromate III*; mais M. Sestini a douté de l'authenticité de ces époques, et il avait raison, ainsi que cela sera prouvé plus bas.

Un voyageur qui vient de visiter la province du Caucase a acquis à Stavropol, chef-lieu de cette province, une médaille d'or qui offre d'un côté la tête et le nom du roi *Cotys II*, et de l'autre la tête d'*Adrien*, avec la date ΚΥ, 420; par conséquent, la même qui serait sur la médaille certaine de *Sauromate III*.

Ceci prouve que l'année 420 de l'ère du Pont, 124 de J. C., a été la dernière du règne de *Sauromate III*, et que dans le courant de cette même année, *Cotys II* l'a remplacé sur le trône du Bosphore Cimmérien.

Comme la première médaille de *Cotys II*, connue jusqu'à ce jour, était datée, ainsi que nous l'avons dit, de l'an 426, celle qui vient d'être décrite et découverte, et dont l'authenticité n'est sujette à aucun doute, augmente le règne de ce roi de six années, et de cette manière le rend entièrement complet pour l'histoire; car la date 428 se trouvant également sur la monnaie de ce *Cotys* et de *Rhæmétalcès*, son successeur, il en résulte que le règne de *Cotys II* a duré huit années, depuis 420 jusqu'à sa mort, arrivée en 428 et mentionnée par Arrien dans son *Périple du Pont-Euxin*, adressé à l'empereur Adrien.

Quant aux dates supposées de 421, 422 et 424 qu'on a cru voir sur les médailles de *Sauromate III*, elles tombent aujourd'hui d'elles-mêmes; la première appartient en effet à une mé-

daille d'or du cabinet de Pembroke, mal lue et mal décrite, et les deux autres à des médailles de bronze, mal conservées, de Sauromate IV, sur lesquelles on voit des lettres dont la signification n'a pas encore été expliquée, mais qui certainement ne se rapportent pas à l'ère du Pont; ceci est confirmé, parce qu'aucune médaille authentique en bronze de cette époque n'a encore été rencontrée portant une date de cette ère.

Le règne de Rhœmétalcès, successeur de Cotys II, a duré, ainsi que le constatent les médailles, depuis 428 jusqu'en 450; mais la première médaille connue d'*Eupator*, qui l'a remplacé, ne datait que de 452; il y a trois à quatre ans qu'on en a découvert une au Bosphore, portant, au revers d'*Antonin-le-Pieux*, l'époque ANY, 451; ce qui augmente le règne d'*Eupator* d'une année.

La date AAΦ, 531, a été reconnue également sur une médaille de *Rhescuporis V*, et sur plusieurs d'*Ininthimévus*; on la retrouve encore sur une médaille inédite de Cotys IV: ce qui fait voir que dans le courant de cette année 531, Cotys a été remplacé sur le trône du Bosphore par *Rhescuporis V*, et ce dernier par *Ininthimévus*; circonstance qui confirme le témoignage de *Zosime* sur les désordres survenus à cette époque dans le Bosphore, à la suite de l'extinction de l'ancienne famille royale.

Suivant les médailles, le gouvernement de *Thothorsès* commence à l'an 575, et une longue série de monnaies le prolongeait jusqu'à l'an 600. On a retrouvé depuis peu, sur des pièces à l'effigie de *Thothorsès*, les époques AX, 601, et VX, 604; ce qui augmente le règne de ce roi de quatre années.

Deux médailles de *Rhadaméadis* ou *Rhadamsadis*, l'une portant ZX, 607 (outre celle qui a été déjà publiée), et l'autre HX, 608, constatent indubitablement que ce roi, dont on ne soupçonnait pas l'existence il y a huit ans, était déjà sur le trône dès l'an 607 de l'ère du Pont; son règne finit en 616, époque à laquelle il fut remplacé par *Rhescuporis VIII*.

Ce *Rhescuporis*, le dernier des rois du Bosphore connus par des médailles; nous a laissé un grand nombre de monnaies qui, par leurs dates, arrivaient jusqu'à l'an 629; aujourd'hui on a trouvé des pièces de ce prince, marquées AX, 630, et de AAX, 631; ce qui prolonge de deux années la durée de son règne, ainsi que celle de l'existence du royaume.

Telle est l'utilité des médailles, dont le grand mérite est de compléter et de rectifier l'histoire et la chronologie. Les médailles des rois du Bosphore sont, sous ce rapport, infiniment plus précieuses que tant d'autres, puisqu'en rapportant les noms des rois, elles nous offrent aussi, avec leur effigie, les époques précises et authentiques de leurs règnes.

29. MÉDAILLE GRECQUE découverte dans l'île de Taman. (*Journal d'Odessa*; 1829, n° 77.)

Une découverte des plus intéressantes en numismatique vient d'être faite dans l'île de *Taman*. Un propriétaire demeurant au fond du golfe de ce même nom, a trouvé, après une forte pluie, une médaille d'argent de la seconde grandeur, d'après M. Mionnet, représentant d'un côté la tête d'Hercule à droite, et couverte d'une peau de lion, et au revers, dans un carré creux, une tête de cheval aussi à droite, accompagnée de la légende ΣΙΝΔΩΝ, monnaie des *Sindes*.

Ce précieux monument, qui est d'une belle fabrique et d'une parfaite conservation, appartient donc aux *Sindes*, peuplade caucasienne qui, selon les géographes anciens, habitait le littoral de la mer Noire et les premières hauteurs du Caucase, dans les environs d'Anapa, depuis l'embouchure du Couban jusque vers Sondjoukkalé. Quelques colonies grecques étaient établies dans le pays des *Sindes*, comme Gorgippie, Hermonassa, Apaturum, le Port-Sindique, etc.; et c'est probablement dans une de ces villes que cette médaille a été frappée.

L'histoire et les monumens paléographiques attestent que les anciens rois du Bosphore, ainsi que Mithridate, avaient possédé le pays des *Sindes*: Pacrisades se qualifie sur les monumens, *Archonte du Bosphore et roi des Sindes, des Torètes, des Dandariens*; et ensuite de tous les *Méotes et des Thatéens*, (probablement habitans des bords du *Thatès*, autrement *Thapsis* (1), fleuve mentionné par Diodore de Sicile). Il paraît

(1) Sur trois MSS. du XX^e livre de Diodore de Sicile, conservés à la Bibliothèque du Roi, un seul porte *Thapsis*, dans les deux autres on lit *Thatès*, leçon que l'inscription de Comosarye semble confirmer, en faisant mention d'un peuple nommé *Thatéens*, dont, au reste, les géographes ne parlent pas. Mais puisqu'on trouve dans Diodore, un fleuve nommé *Thatès*, il est plus simple de supposer qu'il y a eu un peuple nommé *Thatéens*, que de chercher une faute dans un monument public

que dans l'intervalle de la grande lacune de 170 ans qui existe dans l'histoire du Bosphore, et durant laquelle la puissance des princes de cette contrée s'était beaucoup affaiblie, les Sindes étaient gouvernés par des rois particuliers; Polyen parle d'un de ces rois, qu'il nomme Hécatee.

La médaille en question semble prouver que, dans des temps peut-être antérieurs à la conquête de la Sindique par les rois du Bosphore, ce qu'on doit induire de la beauté des types, les Sindes se gouvernaient par leurs propres lois. Mais comme on trouve aussi des médailles des *Odryses*, frappées sous le gouvernement monarchique des rois de Thrace, il est encore possible que les princes du Bosphore aient laissé le même droit aux Sindés après les avoir soumis.

Quoi qu'il en soit, cette médaille unique des *Sindes* est une nouveauté d'autant plus importante pour les antiquaires, qu'on ne pouvait guère s'attendre d'en retrouver une aussi belle frappée par une tribu sauvage du Caucase.

On a également trouvé dernièrement à *Anapa*, dans le pays même des anciens Sindes, une monnaie d'argent de *Rhescuporis V*, roi du Bosphore du temps d'Alexandre Sévère; on y voit la date ΔΦ, 530 de l'ère du Pont. Cette médaille est unique; car les médailles de Rhescuporis V, extrêmement rares, n'ont offert jusqu'ici que l'an 531. Ce roi n'a encore fait que paraître sur le trône du Bosphore, et aura péri dans quelque tempête politique, puisque des médailles de Cotys IV, son prédécesseur, portent aussi les mêmes années 530 et 531; et la première médaille d'Ininthimévus, son successeur, a été frappée l'an 531.

30. MÉDAILLE DE PHARÉANZÈS, ANCIEN ROI DU BOSPHORE CIMMÉRIEN.

Au défaut de sources historiques, ce n'est que par des inscriptions et des médailles, successivement découvertes, que se complète, se rectifie et s'éclaircit l'histoire de l'ancien royaume du Bosphore.

Un savant académicien, dans un mémoire publié à St.-Péters- où on lit positivement ΘΑΤΕΩΝ et non ΘΑΤΕΡΩΝ; il y a eu des Tyrites, des Borysthénites, des Axiaces; habitans des bords du Tyras, du Borysthènes et de l'Axiace; pourquoi n'y aurait-il pas eu des Thatéens habitans des rives du *Thatès*?

bourg en 1822, fit connaître pour la première fois deux médailles d'un roi du Bosphore, dont l'existence était restée jusqu'alors inconnue. Ces médailles portaient le nom *du roi Aréansès*, et les dates 550 et 551 de l'ère du Pont. Mais comme il existait, dans les légendes des deux monumens, des lacunes immédiatement avant le nom du roi (ainsi qu'on peut s'en convaincre en examinant la gravure qui en accompagne la description), il était permis de douter que ce nom fût entièrement complet sur les deux pièces.

Une médaille en potin, découverte tout récemment à Anapa, vient de nous prouver que la lettre initiale y manquait effectivement. Cette pièce porte d'un côté la tête du roi, avec la légende en toutes lettres, et très-bien conservée : BACIAEΩC ΦAPEANZOY; et au revers, la tête de l'empereur de Rome (qui doit être Gallien), avec la date ΝΦ, 550 de l'ère du Pont. La dernière syllabe du nom du roi offre très-distinctement la lettre Z, au lieu du Σ qu'on trouve dans le mémoire cité plus haut.

Il faut donc désormais appeler ce roi, non *Aréansès*, mais *Pharéanzès*. Son règne paraît avoir été court, puisque nous avons des médailles de son prédécesseur Rhescuporis VI, avec l'époque 549; et d'autres de Rhescuporis VII, qui lui a succédé, offrent l'an 552 de l'ère pontique : ce qui fait que la monnaie de Pharéanzès est extrêmement rare. (*Journal de St.-Petersbourg*; 16/28 nov. 1829, p. 550.)

31. NOVÆ QUÆDAM IN REM NUMARIAM ANTIQUÆ ROSSIÆ OBSERVATIONES. Auct. J. SCHÖN. In-8^o, fig. Breslaw, 1829; Korn.

On sait que les anciens Russes se servaient dans leurs transactions commerciales de fourrures et de peaux en place de monnaie. L'auteur cherche à prouver : *Rossos donec pelles magni habebantur, absque sensibili detrimento monetis propriis caruisse; postquam valor pellium sese comminuisset, politicis de causis monetus non cudisse; in tatarorum.....primas, politicis de causis vero sequentes monetus fabricavisse.* (*Journal général de la littérature étrangère*; mai 1830, p. 139.)

32. INSCRIPTION ANTIQUE DÉCOUVERTE À KERTCH. (*Journal de St.-Petersbourg*; juin 1829.)

« L'administration vient d'acquérir, pour le musée de Kertch,

un marbre découvert sur l'emplacement de l'antique Panticapée, et portant l'inscription grecque qui suit :

(B) ΕΙΣΙΑΣ ΔΗΛΟΠΤΙΧΟΥ ΒΥΖΑΝΤΙΟΣ

(Υ) ΠΕΡ ΤΟΥ ΑΔΕΛΦΟΥ ΦΡΑΣΙΔΗΜΟΥ

ΑΦΡΟΔΙΤΗ.

« C'est-à-dire : « Exisias de Bysance, fils de Déloptichus (a consacré ce monument) à Vénus sur (le tombeau de)(1) son frère Phrasidème. »

La forme des lettres doit faire ranger cette inscription au nombre des monumens antérieurs à l'ère chrétienne de deux ou trois siècles; sa conservation est parfaite; une seule lettre manque au commencement de chaque ligne.

La formule est semblable à celle de l'inscription de Léostrate, conservée au musée de Théodosie, excepté que dans cette dernière il est fait mention du roi du Bosphore sous lequel le monument a été élevé. Cette différence s'explique parce qu'Exisias était étranger au Bosphore, tandis que Léostrate était probablement sujet du roi de cette contrée.

La fontaine principale de la ville de Kertch est ornée de marbres qui, évidemment, avaient appartenu à des monumens anciens de Panticapée; un de ces marbres, qui faisait autrefois partie d'un piédestal, conserve les vestiges d'une inscription en très-beaux caractères grecs.

En examinant avec soin cette inscription tronquée, on y discerne ce qui suit :

.....ΝΙΑΣ.....

.....ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ.....

.....ΣΤΗΣΕΝ.....

.....Ι ΙΔΟΣ ... ΔΑΤΟΥΕΥ...

ΑΤΗΝ ΕΝΤΩΙΘ : Π : Τ : ΕΤΕΙ.

ΚΑΙ ΜΗ ΝΙ ΓΟΡΡΗΑΙΩΙ. Δ. (2).

(1) ὑπὲρ ne signifie pas *sur le tombeau de*; ὑπὲρ τοῦ ἀδελφοῦ κ. τ. λ ne veut dire autre chose que *pour le salut ou la santé de son frère Phrasidème* (Voy. une inscription expliquée par M. Letronne. (N. du R.)

(2) Le directeur des Musées d'Odessa et de Kertch, chargé en 1826 de former le cadre de cet établissement, copia à cette époque l'inscription dont il est ici question, en se réservant de la publier avec le résultat de toutes les recherches faites par lui, tant dans les environs de Kertch que sur la rive orientale du Bosphore Cimmérien.

Les deux dernières lignes, offrant un sens complet, sont très-précieuses, en ce qu'elles font mention d'une date : « le 4 du mois *Gorpiæus* de l'an 489 (1). » Cette époque de l'ère du Pont correspond à l'an 192 de l'ère chrétienne. Sauromate IV régnait alors dans le Bosphore, et on connaît des médailles d'or de ce roi avec la même date. Le mois *Gorpiæus* appartient au calendrier macédonien, en usage alors dans le Bosphore, de même que dans tout l'Orient. C'est à ce même calendrier qu'appartient le mois *Dystrus*, qui a déjà paru dans une inscription du Bosphore de l'an 424 du Pont, publiée par M. Raoul-Rochette dans les *Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien*, p. 2, et qu'un savant académicien avait à tort attribuée à Olbia, par la seule raison qu'elle est aujourd'hui conservée au musée Nikolaïef, ville voisine des ruines d'Olbia. Cette dernière inscription, découverte à Kertch en juin 1809, a été présentée, devant le rédacteur de l'article que nous empruntons, à M. l'amiral marquis de Traversay, qui se trouvait alors dans cette ville, qui l'a fait immédiatement transporter à Nikolaïef pour le musée qu'il venait d'y former. Son analogie parfaite avec le monument qui vient d'être décrit sert aujourd'hui de nouvelle preuve qu'elle appartient au Bosphore et non à Olbia.

Maintenant nous connaissons quatre inscriptions qui font mention de l'ère du Pont dans le Bosphore : elles marquent les années 424 sous Cotys II; 489 et 499 sous Sauromate IV, et 539 sous Rhescuporis VI; la première est à Nikolaïef, les trois dernières à Kertch.

33. INSCRIPTION GRECQUE DÉCOUVERTE A KERTCH.

Lors de l'annonce dans le Journal d'Odessa, n^o 44, en l'année 1828, de la découverte faite à Kertch d'une inscription sur marbre, apprenant que *Vénus Apaturienne* avait aussi le surnom de *Titania* et celui de *Médéousa*, dominatrice ou protectrice, à l'instar de Minerve chez les Athéniens, le rédacteur n'avait sous les yeux que la copie de cette inscription endommagée en plusieurs endroits, et il pensait que ces derniers mots, ΤΑΝΔΙΚ... pouvaient signifier en dialecte dorien, ΤΑΝ ΔΙΚΑΙΔΑ, *cette porte a deux clefs*.

Mais l'examen de l'original lui a fait reconnaître dans la lettre altérée qu'il avait prise pour un T un Ξ ou X grec; d'où il s'en

(1) D'après ce chiffre, il faut lire dans l'inscription Θ : Π : Υ, au lieu de Θ : Π : Τ.

suit qu'après l'indication de l'année 539 de l'ère du Bosphore, il faut lire ΞΑΝΔΙΚΟΥ, du mois macédonien ΞΑΝΘΙΚΟΣ, écrit avec un Δ, au lieu d'un Θ, d'après une anomalie déjà remarquée dans d'autres inscriptions. (*Journal d'Odessa*; 1829, n. 86.)

34. PIERRES TUMULAIRES DÉCOUVERTES A SIZOPOLI. (*Journal d'Odessa*; 1829, n° 91.)

M. Tiépliakof a envoyé de Sizopoli, pour le musée d'Odessa, plusieurs pierres tumulaires des *Apolloniates*, et un fragment de pséphisme tronqué par le haut et par le bas, sur lequel on démêle avec peine, vu l'état des lettres qu'offre ce monument, qu'il est question d'un décret du peuple décrétant une couronne à un citoyen dont le nom manque, et de l'inscription de ce décret, comme de coutume, sur un cippe ou stèle de marbre blanc.

Ces antiquités étaient accompagnées de médailles curieuses, et bien conservées, de différentes villes de la Mœsie inférieure, de la Thrace, de la Macédoine, etc.

M. Tiépliakof chercha, à son passage par Anchiale et Méssembria, à faire l'acquisition de quelques monumens antiques, et fut assez heureux pour en découvrir quelques-uns que l'on espère voir arriver bientôt.

Voici, avec quelques rectifications des erreurs de copies faites trop précipitamment, celle d'une inscription bilingue d'un marbre tumulaire, dont la partie latine constate que cette pierre couvrait la dépouille mortelle d'un personnage romain de quelque importance. Ce qui viendrait à l'appui des conjectures établissant l'identité des positions de *Marcianopolis* (nommée ainsi d'après la sœur de Trajan), avec celle de *Devno* d'aujourd'hui, aux environs duquel lieu M. Tiépliakof recueillit nombre de monnaies romaines à l'époque où il copia l'inscription reproduite ici :

D(IIS) M(ANIBUS)
C(AIUS) VAL(ERIUS) ALEXANDER VI
VVS SIBIFECIT SEPVLCRVM
ET HIC SITUS EST.

Γ. ΟΥΑΛΕΡΙΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΖΩΝ
ΤΟ ΜΝΙΜΕΙΟΝ ΕΑΥΤΩ ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝ.

AUX DIEUX MANES.

Caius Valerius Alexandre.

Se construisit pendant sa vie

Ce sépulcre

Dans lequel il repose.

HISTOIRE.

35. PRAN-TOSHANA, etc. — Résumé des préceptes et des doctrines des Tantras. In-8° de 616 p. Calcutta, 1823. (*Article communiqué.*)

L'ouvrage sanscrit que nous avons sous les yeux, le Pran-Toshana, est un résumé des préceptes et des doctrines du Tantra-Shastras des 80 ouvrages qui ont rapport à cette secte, rédigés sous les auspices de Pran-Krishna-Wishwasa, riche originaire qui habitait à Khurda, près Barrackpore. Il fut imprimé à Calcutta à ses propres frais, et il l'avait gratuitement répandu dans la circulation parmi les sociétés littéraires du Bengale, dans la double intention de faciliter leurs études et d'étendre sa propre renommée. Par une bizarrerie assez ordinaire dans les compositions des Hindous, son nom est introduit dans le titre de l'ouvrage. Il offre de grandes ressources pour bien comprendre les doctrines de cette secte hétérodoxe, mais qui s'augmente toujours. C'eût été une tâche suffisante pour décourager et même pour empêcher de le lire. Ce résumé fait disparaître cet inconvénient, et nous présente dans 616 pages l'essence de ce qu'il y a de bon dans les Tantras, convenablement divisé par chapitres et sections.

L'ouvrage débute par la prétention de l'infailibilité, et menace des tourmens de l'enfer quiconque osera en douter. Car Shiva dit que ces mots sont les mêmes que ceux qui sont sortis de la bouche de Brahma, quiconque désire un pardon définitif ne peut se permettre aucun doute. Celui qui doute sera certainement puni en enfer avec ses ancêtres. Celui qui connaît le Mouha, le Tantra, n'a pas besoin d'étudier le Pouranas, le Vedas, etc.; les méditations et les mantras recommandées dans le Tantra sont approuvées. Celles du Veda, les Smritti, les

Pourana ne sont pas approuvées, dit Shiva à Bhagavati. Cependant, il est possible que dans certains cas on les regarde comme valables. Bhirava-Shiva est disposé à mâcher la chair et les os de celui qui méprise les Tantras, leurs professeurs et leurs devoirs. Qui est une fois lié avec les Tantras ne peut être méprisé. Qui entend ce favorable Tantra obtient sa libération. C'est le mot des mots.

Cette dénonciation menaçante contre quiconque pourrait suspecter la sincérité des Tantras, ferme tout-à-fait à leurs disciples la source des progrès dans les sciences et dans la vertu. L'ouvrage est rempli d'absurdités; il jette dans la science les erreurs les plus évidentes; mais ce qu'il y a de pire, il sape les fondemens de la morale; cependant il est sorti de la bouche de Shiva, et qui met en doute son autorité? Les facultés intellectuelles de ses disciples sont ainsi tenues tellement stationnaires, que rien ne peut nuire davantage aux intérêts de la société; car lorsque l'on empêche l'esprit humain d'avancer, il rétrograde avec promptitude. En établissant que les erreurs d'un siècle ignorant et superstitieux sont l'apogée de la perfection humaine, un Tantra enveloppe ses disciples dans un inextricable labyrinthe de folie et d'erreur. Les recherches sont l'âme des améliorations; mais les disciples des Tantras n'osent pas s'y livrer sous peine d'être damnés. Combien cette présomption d'infaillibilité diffère de la modestie et de la science véritable! et quel contraste entre les philosophes indous actuels et les anciens sages de la Grèce, dont le plus illustre assurait que le premier pas dans le savoir était de douter.

Comme un échantillon des doctrines qui ont ainsi été marquées d'une autorité divine, que le lecteur prenne ce qui suit : « La voyelle est une lettre étonnante, elle est brillante comme la coquille de Vishnou, elle est pleine des 3 biens et des 5 âmes; c'est en effet Bhagavati elle-même. Or, le trait gauche de la lettre est Brahma; le trait le plus bas est Vishnou; le trait perpendiculaire est Shiva; le trait horizontal est Saraswati; le courbe est Bhagavati. L'espace qui est dans le centre est Shiva. La couleur du trait à gauche est rouge, comme la fleur Juba. Le droit est la couleur de la lune dans le mois Ashwina; le trait le plus bas est le grand Mouni Mahamurkut; la ligne horizontale est blanche comme la fleur du jasmin épanoui; la ligne

courbe, et qui ressemble au crochet dont on se sert pour conduire l'éléphant, brille comme dix millions d'éclairs. L'espace vide est resplendissant comme dix millions de lunes; il accorde le salut; il produit la richesse et la sainteté; elle est la lettre de toutes les lettres. C'est l'énergie féminine de la nature et la mère de tous les biens. Dans l'angle le plus élevé réside la femme de *Brahma*; dans l'angle du milieu *Vishnou*, femme *Jistha*; dans le plus bas la femme *Roudree* de *Shiva*; c'est l'âme de toutes les connaissances, l'âme des 4 tribus, l'origine de la puissance de *Brahma* pour désirer, du pouvoir de *Vishnou* pour connaître, et de l'active énergie de *Shiva*; en conséquence, on doit le glorifier sans cesse. » L'ouvrage continue dans cette manière bizarre à décrire le caractère et les qualités de toutes les voyelles et de toutes les consonnes. Cependant celui qui rejette la divine autorité de ce tissu d'absurdités sera damné un jour. La connaissance des puérités de la religion des Hindous est nécessaire pour rendre le lecteur capable de se former une juste idée de son système, et de montrer la nécessité de tenter d'y substituer des principes plus nobles et plus élevés. Les préceptes suivans sont relatifs aux livres et aux manuscrits.

« N'écrivez pas de lettres sur la terre, ni les *mantras* dans les livres. Ne laissez jamais un volume ouvert, ni ne recevez d'une autre personne un livre qui le soit. Celui dont les livres ou les lettres se trouvent être sur le sol au moment d'un tremblement de terre ou d'une éclipse devient ignorant à travers toutes les transmigrations futures. Celui qui écrit avec une plume de bambou souffrira indubitablement. Celui qui se servira d'une plume de cuivre jouira d'un éclat inaltérable; une plume d'or procure la prospérité; un *brahmannul* assure la sagesse et le savoir; une plume de bois, ornée de figures, fait avoir des enfans, des petits-enfans et la richesse. Celui qui écrit avec une plume d'airain obtient une prospérité immortelle; mais l'usage d'une plume de *kasa* (1) occasionne la mort. Une plume doit avoir 8 ou 10 doigts de longueur; celui qui se sert d'une plume qui n'est longue que de quatre doigts perd autant de jours de sa vie qu'il écrit de lettres. Un manuscrit fait selon les préceptes du *Shastras* assurera du savoir; il doit avoir en longueur, ou une main (équivalente à un cube), ou une main

(1) *Saccharum spontaneum*.

en en déduisant les doigts, ou un bras entier; ou 12 ou 8 doigts de largeur, mais jamais moins. »

La plupart des actes que prescrit le Tantra sont peu pénibles, et ne peuvent que convenir à un pays où règne l'indolence. Un muntra est signalé comme appartenant à l'éternel Brahma, la grande âme du monde, et qui le représente sans nul effort. Sitôt qu'il se lève le matin, le disciple doit méditer à travers les 11 ouvertures du corps. L'âme, qui réellement est une portion de l'âme universelle renfermée pour un temps dans une argile périssable, s'occupe continuellement de la *joupa* ou du récit de ce texte sacré, par chaque souffle qui s'échappe; c'est-à-dire que chaque souffle est un récit de ce texte dont l'âme retire l'avantage. 60 souffles composent un *prana*; 6 *pranas* un *narika*; 60 *narikas* forment un jour et une nuit, sans avoir égard au lever ou au coucher du soleil; et comme chaque souffle est un acte de récit sacré, ce *muntra* est répété 21,600 fois pendant un jour et une nuit. Cette obligation religieuse date du jour de la naissance, et ne cesse qu'à la mort. Elle s'appelle « *Ojupa* » (non prononcée), parce qu'elle se propage sans le secours des bigots, et qu'elle est parfaitement naturelle. L'âme doit diviser ces actes de récits de la manière suivante : à *Gunesha*, *Bramha*, *Vishnou* et *Maha Deva*, à chacun 60 fois; au *Gouroo*, 600; le nombre restant au grand *Bramha*. Cette découverte place justement les Tantras à la tête de tous les traités religieux : ils sont sans rivaux. Rien ne peut être plus aisé que ce moyen de salut; il n'est infesté ni d'épines, ni de difficultés. Aucune tentation ne peut jamais dégager l'âme de ces 21,600 actes de devoirs religieux journaliers; ils sont si naturels et si aisément accomplis, qu'il est absolument impossible de manquer la porte du ciel. Il était réservé aux Tantras de découvrir des moyens d'exercer le culte même pendant le sommeil, de réconcilier le péché avec la sainteté, d'indiquer à l'homme le moyen de commettre des péchés et de faire des actes de dévotion tout à la fois.

Le *Pourousharana* est une série de rites et d'occupations qui rendent salubre le *Gayatri* ou texte sacré. Elle consiste à répéter le *Gayatri* 2,400,000 fois, en accomplissant 240,000 sacrifices, d'asperger 24,000 fois son image, de faire 2,400 onctions, et d'entretenir 240 *Brahmes*. Un plus petit nombre d'actes

suffit pour obtenir de plus faibles récompenses; mais elles doivent être réparties dans la proportion d'un dixième aux actes de répétition.

Les règles pour le culte des rats et des divers animaux ne feraient que fatiguer le lecteur. Nous avons toutefois choisi les deux premières pour en donner une idée. Chaque animal a son mantra ou texte sacré; le récit duquel confère des faveurs remarquables. « L'esprit et le corps sanctifiés, que le disciple, vêtu élégamment, et après avoir jeûné une journée, gagne le bord d'une rivière, et répète le texte sacré du roi jusqu'à ce que l'animal sorte de sa retraite; qu'il retourne alors chez lui, qu'assis avec sa propre femme ou avec celle d'un autre, il répète encore le mantra, quand le rat, lui devenant favorable, se montrera lui-même, et en articulant certains sons, l'informera des événemens funestes ou propices, de l'approche de la famine ou de l'abondance.

« Que dans les mois de Pousha et de Shravana, il adore le chat, et répète les textes sacrés qui concernent cet animal, qui, alors, s'avancera dans la chambre, miaulera, et lui annoncera tout ce qu'il pourra désirer du passé, du présent et de l'avenir. »

Les Tantras sont considérés parmi les Hindous orthodoxes comme la vie de la *main gauche* qui conduit au ciel. Ses sectateurs, en bien plus petit nombre que ceux qui suivent la voie de la *main droite*, et plusieurs même parmi les initiés, sont empêchés par un sentiment des convenances, de se plonger publiquement dans toutes ces absurdités. Le Tantra Shas'tras offre le phénomène singulier d'un code religieux d'un caractère si licencieux, qu'il s'écarte extrêmement du modèle général des mœurs publiques. L'existence d'un pareil système, invoquant l'autorité divine, et professant ouvertement que le bonheur futur est la récompense de pratiques qui dégradent et souillent l'humanité, ne peut en aucune manière être favorable aux intérêts de la vertu. Nous avons pourtant raison de craindre l'accroissement des prosélites de cette secte, et que, sous la protection de son autorité, un grand nombre d'individus parmi les classes moyenne et élevée de la société ne s'abandonnent à satisfaire leurs passions.

36. ESSAI SUR L'HISTOIRE DE L'ARABIE AVANT MAHOMET; par le major DAVID PRICE. In-4°. Londres, 1824. (*Classical Journ.*; n° LIX.)

Cet ouvrage peut servir d'introduction à celui que le même auteur fit paraître, il y a douze ans, sous le titre de *Coup-d'œil sur l'histoire de Mahomet*. M. Price a mis à contribution la Chronique de Thabari, le *Rauzet-Alsafa* de Mirkhond, et le *Khelasset-Alakhbar* de Khondémir. Malheureusement, comme l'auteur le reconnaît lui-même, cette période de l'histoire n'a été pour la plupart des auteurs orientaux qu'un vaste champ d'événemens fabuleux et absurdes, ce qui ôte au récit une grande partie de son intérêt. Déjà M. de Hammer avait publié en allemand un ouvrage analogue en deux volumes, intitulé *Rosenoel*. M. Reinaud a, de son côté, donné en français la partie la plus intéressante de ce même récit dans le premier volume de son ouvrage sur les monumens arabes, persans et turcs du cabinet du duc de Blacas. D. A.

37. DESCRIPTION DE L'ANCIENNE ARMÉNIE; par le P. LUC INDJIDJIAN, vartabied ou docteur de la congrégation des Mekhitharistes de Venise, GRANDE ARMÉNIE. I vol. in-4°. Venise, 1822 (1271 de l'ère arm.) de 553 pag. (*Journal des Savans*; sept. 1828. Article de M. Saint-Martin).

Le P. Luc Indjidjian, ou, selon l'orthographe italienne, *Ingigian*, est l'un des plus habiles, des plus savans et des plus laborieux membres de la congrégation arménienne établie depuis plus d'un siècle dans l'île de St-Lazare, à Venise; il s'est occupé particulièrement et depuis fort long-temps de science géographique. Il a déjà composé dans sa langue la *Description complète de l'Arménie moderne*, insérée dans la *Géographie Universelle* publiée en arménien par la même congrégation, à Venise en 1806, et qui fait partie du premier volume de cette collection.

Le nouvel ouvrage du P. Indjidjian ajouterait sans doute à sa réputation, s'il était écrit dans une langue plus répandue que ne l'est l'arménien; il est tout entier relatif à la géographie ancienne ou à celle du moyen âge; l'auteur s'est permis toutefois quelques digressions, pour mettre en rapport avec l'état

actuel des mêmes régions, les notions fournies par l'antiquité grecque et romaine ; cependant, comme il n'avait pas pour but de donner une géographie comparée, ni de faire une description méthodique de l'Arménie, il s'est rarement livré dans son texte à des développemens de ce genre, il s'est borné à recueillir les documens que les écrivains nationaux fournissent sur l'Arménie ancienne, il s'est contenté de rassembler des matériaux qui pussent servir un jour à composer un ouvrage plus complet ; il a voulu donner les moyens de discuter et de comparer les renseignemens puisés aux sources originales ; quelquefois, il s'est écarté de ce plan, en rappelant ou en rapportant des passages des auteurs grecs et latins propres à éclaircir, compléter ou rendre intelligibles les récits des auteurs arméniens ; d'autres fois, au contraire, c'est par les lumières que fournissent les écrivains, qu'il cherche à expliquer ce que les textes géographiques des anciens présentent d'obscur et de difficile ; à la rigueur, ces excursions rentraient dans son plan, ou au moins dans l'objet de son ouvrage, et il était bien difficile qu'il se refusât à combiner avec les autorités nationales, des autorités souvent plus anciennes et toujours intéressantes, qui pouvaient contribuer à compléter les notions quelquefois imparfaites que les auteurs arméniens nous ont transmises sur l'ancien état de leur patrie.

L'auteur a adopté dans la disposition et la classification de ses matériaux et de ses extraits, l'ordre même de la Géographie ancienne attribuée à *Moïse de Khoren*, faite, comme on sait, sur un *Abrégé* composé en grec à la fin du 4^e siècle par *Pappus, d'Alexandrie* ; il la suit dans l'énumération des grandes provinces et de leurs subdivisions ; il commence de même par la haute Arménie, qui répond au territoire d'Erzeroum ; puis, décrivant une spirale, il descend l'Euphrate au S., et fait le tour de l'Arménie de l'O. à l'E., jusqu'au confluent de l'Araxes avec le Cyrus ; puis, reprenant la frontière du N., il se dirige alors de l'orient à l'occident, et il parvient jusqu'à la province d'Ararat, placée au centre de l'Arménie.

En citant les auteurs arméniens, le P. Indjidjian s'est astreint à copier leurs propres expressions, à rapporter intégralement les passages où ils parlent des villes et des provinces de la Grande-Arménie, et il en donne souvent des fragmens d'une

grande étendue, lesquels sont d'autant plus précieux pour nous, qu'ils proviennent d'auteurs inédits, dont il n'existe aucun manuscrit dans nos bibliothèques; il a dépouillé tous les ouvrages arméniens manuscrits ou imprimés que l'on peut se procurer à Venise ou à Constantinople, et parmi lesquels on doit remarquer *Moïse de Khoren*, *Agathangelus-Faustus de Byzance*, *Lazare de Pharb*, et *Élisé*. Dans les manuscrits qui ne se trouvent pas ici, on doit distinguer les histoires d'*Arisdacès Lazdevertsi*, de *Vartun Pardzerperts*, d'*Asolik*, de *Ghiraghos* ou *Cyriaque Kandraketsi*; une *Histoire de la Siounie*, province d'Arménie, écrite par l'archevêque *Étienne*, de la race des Orpélians, une histoire de la race des *Arzrouniens*, dont l'origine remonte à l'antiquité la plus reculée, peut-être aux enfans de Sennachérib, roi d'Assyrie, dont il est question dans le 4^e livre des *Rois*; selon les Arméniens, ils descendent de ces fils de Sennachérib, qui, selon l'historien sacré, s'enfuirent dans l'Arménie après le meurtre de leur père; leur postérité se multiplia dans l'Arménie méridionale, et ils possédèrent, avec le titre de roi, jusques vers l'an 1020 de notre ère, les provinces arméniennes voisines du Curdistan et de la Perse: ils passèrent, à cette époque, dans l'Asie mineure, où l'empereur Basile II leur donna la ville de Sébaste avec un vaste territoire en échange de leurs possessions héréditaires, qui furent réunies à l'empire: cette histoire des Arzrouniens fut composée vers l'an 910 par l'évêque *Thomas*, attaché à la personne du chef de cette race; elle trace la filiation, et remonte à l'origine de cette famille.

On remarque, dans la description de la province d'Aghdsnik ou Arzen, qui est l'Arzanène des Grecs, un lieu ou un pays appelé *Klesour* en Arménien, et dont le père Indjidjian fait mention d'après le témoignage unique de Moïse de Khoren; il fait voir que le nom de cette localité ne se rapporte à aucune des dénominations antiques conservées par les auteurs arméniens, il finit par s'arrêter à la supposition qu'il est d'une origine étrangère à l'Arménie, quoique son explication ne paraisse pas satisfaisante; il pense que Moïse de Khoren a voulu, par cette dénomination, désigner la *Célesyrie*, dont il aurait altéré le nom en le transportant dans sa langue. Non content des considérations qui lui semblent propres à appuyer cette supposition, le P. Indjidjian y revient encore à la fin de son ouvrage, en par-

lant de *Nor-Schirakan*, pays mentionné par les auteurs arméniens et situé hors des limites de l'Arménie, et qui était, à ce qu'il paraît, dans l'Assyrie, et fit partie temporairement des possessions des rois Arsacides de l'ancienne Arménie : selon le P. Indjidjian, il répondait au *Klesour* de Moïse de Khoren, ou, comme il le pense, à la Célésyrie. Quand il serait vrai que l'on pût prendre le *Nor-Schirakan*, voisin de l'Assyrie, pour le *Klesour*, il n'y aurait encore aucune raison pour confondre ce dernier avec la Célésyrie : il faudrait croire, si l'on admettait une telle hypothèse, que la province arménienne d'Arzen, située presque toute entière sur la gauche du Tigre, aurait pu s'étendre, à une certaine époque, jusqu'à la partie centrale de la Syrie baignée par l'Oronte, où était le pays que les Anciens nommaient *Célésyrie* ou *Syrie creuse*. Cette opinion est inadmissible, car la *Mésopotamie* séparait ces deux régions ; pour mieux faire comprendre l'in vraisemblance, je rapporterai le texte où il est question du *Klesour*. Il est dit que Valarsace, premier roi arsacide d'Arménie, avait nommé Scharaschan, issu de la race de Sarasar, gouverneur-général de la partie S.-O. du royaume et des pays situés sur le bord du Tigre, et limitrophes de l'Assyrie ; on ajoute ensuite qu'il lui donna la province d'*Ardsen*, ce qui l'environne, le mont *Taurus* ou le mont *Sim*, et tout le *Klesour* ; le P. Indjidjian a été trompé ici par la traduction latine des frères Whiston, qui ont rendu par *omnem Cœle-Syriam* les mots arméniens du texte, tout le *Klesour* ; la province d'*Ardsen*, l'*Arzanène* des Grecs, que l'on sait avoir été bornée au N. par le *Taurus*, l'était sans doute d'un autre côté par le *Klesour*, l'article placé à la fin de ce nom ne peut laisser de doute sur la manière de l'interpréter, il est impossible de ne pas reconnaître ici le mot de *κλεισοῦραι*, que les Grecs du bas empire donnaient aux gorges ou passages difficiles situés dans les pays montueux ; par extension, on attribuait le même nom aux districts dans lesquels ces défilés se trouvaient, et, par suite, aux châteaux qui les défendaient ; Sindas est exprès sur ce point : les *κλεισοῦραι*, dit-il, sont τὰ ὀχυρώματα τῶν διαβάσεων : cette expression rappelle les *Caspia claustra* et les autres dénominations du même genre employées souvent dans les auteurs anciens pour désigner les grands défilés du Caucase et du *Taurus*.

L'usage de ce nom était devenu général au siècle de Justinien, et *Procopé* nous apprend que, de son temps, on appelait *Clisuræ* le peuple voisin du célèbre défilé des Thermopyles; il indique d'autres localités de la Thrace et de la Colchide, qui, par la même raison, portaient le même nom. *Faustus de Byzance*, historien arménien, s'accorde avec les détails que donne Procopé, et dit que les habitans des régions montueuses et difficiles de l'Arzanène étaient dans l'usage de clore par des murailles les issues de leurs étroites vallées, et d'en faire ainsi ce que les Grecs du bas empire appelaient des *Clisuræ*, c'est-à-dire des *Clôtures*.

Cet ouvrage confirme l'opinion émise par M. *Saint-Martin* dans ses Mémoires géographiques et historiques sur l'Arménie (Tome I^{er}, page 165 et suiv.), et qui tend à faire voir que la ville nommée *Amid* par les Grecs du bas empire, les Arabes et les Syriens, est la même que la capitale de l'Arménie, célèbre dans l'antiquité sous le nom de *Tigranocerte*, ou plus exactement *Dikranokert*, et où il montre qu'à toutes les époques de l'histoire, et même encore à présent ce nom a toujours été l'appellation arménienne de la ville syrienne d'Amid, et qu'enfin l'on connaît avec exactitude la situation de cette ville, que tous les géographes placent encore avec D'Anville bien loin au-delà du Tigre, au milieu des montagnes du Curdistan.

Il est à regretter que le P. Indjidjian n'ait pas connu l'ouvrage de M. St-Martin, car il n'eût pas été aussi embarrassé qu'il l'a été pour trouver la situation de la ville et de la province de *Phaïtakaran*; il aurait vu, à n'en pouvoir douter, qu'elle est la même que *Bailakan*; il eût trouvé aussi la position exacte de *Vartanakert*, qu'il n'indique que comme voisine de l'Araxes. *Vartanakert* signifie en arménien *la ville de Vartan*, et est située sur la rive gauche de l'Araxes, non loin du confluent de ce fleuve avec le Cyrus, à sept parasanges de *Burdaah*, et à autant de *Bailakan*.

38. DE CURATORIBUS EMPORII ET NAUTODICIS APUD ATHENIENSES.
 Scripsit Ant. BAUMSTARK. 80 p. in-8°. Fribourg, 1828;
 Vagner. (*Heidelberger Jahrbücher der Literatur*; juillet 1828, p. 735.)

L'auteur de cette dissertation s'est proposé de prouver con-

tre Schoenman, de *Comitiis Atheniensium* ; p. 309 ; et procédure des Athéniens, p. 84 et 86, que les ἐπιμεληταὶ τοῦ ἐμπορίου n'étaient point revêtus d'une charge ἀρχή, mais chargés d'une simple ἐπιμέλεια surveillance, et ne pouvaient par conséquent, être mis au nombre des juges des tribunaux attiques.

Il prétend aussi que les Nautodici n'étaient point des employés qui introduisaient les actions dans le procès des marchés, mais bien les juges mêmes de ces procès.

En conséquence l'auteur traite d'abord du marché attique avec tous les développemens que comporte ce sujet ; il trace la différence qui existe entre ἀρχή et ἐπιμέλεια en s'appuyant sur les principaux passages de la politique d'Aristote et du discours d'Eschine contre Ctésiphon. Ensuite, après avoir bien déterminé la signification du mot εἰσάγειν et d'autres mots qui ont une signification analogue, il passe aux diverses classes d'employés des marchés, et aux actions publiques et privées qui naissent des rapports qu'établissent et entretiennent les marchés.

Il accorde la prééminence aux Thesmothètes dans toutes les affaires de ce genre. Quant aux Epimelètes il ne leur donne que le droit de porter plainte (ἐπάγειν), et non celui de siéger (εἰσάγειν).

D'après cela les Thesmothètes auraient aussi siégé parmi les Nautodici ; cependant il ne considère pas ce tribunal comme une des juridictions ordinaires des Héliastes, mais comme un collège d'hommes expérimentés, tels qu'on en trouve pour le jugement des délits contre les mystères de la religion, les délits militaires et autres cas analogues.

L'auteur termine sa dissertation par quelques remarques sur la δίκη ξενίας qui, suivant les grammairiens aurait été du ressort du forum des Nautodici.

C. R.

39. CORPUS SCRIPTORUM HISTORIÆ BYZANTINÆ ; pars XIX. *Nicéphori Gregoræ Byzantina historia græce et latine cum annotationibus Hier. Wolfii, Car. Ducangii, Jo. Boivini et Cl. Capperonnerii* ; curâ LUD. SCHOPENI. Vol. II. In-8° de 816 pag., orné d'une planche lithographiée. Bonnæ 1830 ; *Weber*. (Voir le Bulletin. Tom. XVI, n° 12.)

Ce second volume complète les vingt-quatre livres de l'his-

toire de Nicéphore Grégoras déjà publiée dans l'édition du Louvre. On y a joint les notes de Wolff, de Ducange, de Boivin et de Capperonnier, et l'Index, qui accompagnent cette édition. Espérons que les nouveaux éditeurs ne se borneront point à cette réimpression de la partie déjà connue de l'histoire de Grégoras, et qu'ils se hâteront d'y réunir les quatorze livres encore inédits de l'histoire d'une période importante et féconde en événemens.

Nous pouvons dès à présent annoncer comme devant paraître très-incessamment plusieurs autres auteurs de cette belle collection, dont la mort du célèbre et savant Niebuhr ne doit point interrompre la publication.

Ω.

40. GESCHICHTE DER WESTGOTHEN. — Histoire des Visigoths; par le D^r J. ASCHBACH. Avec deux feuilles lithographiées. Un vol., 365 p. in-fol. Francfort-s-M., 1827; Brœnner. (*Heidelberger Jahrbücher der Literatur*; janvier 1830, p. 34.)

L'auteur de cette histoire n'a point voulu dessiner à grands traits l'esprit et les mœurs du temps, c'est-à-dire la forme de l'État romain et goth, la lutte de l'ancienne civilisation et de la corruption avec l'énergie des races germaniques. Il s'est uniquement proposé de livrer au public un ouvrage critique, exact et consciencieux sur les événemens considérés dans leurs détails. Il a atteint son but comme Manso a atteint le sien dans son histoire des Ostrogoths. L'ouvrage mérite d'autant plus d'encouragemens qu'il n'a été entrepris que par des vues d'utilité et d'instruction; et si l'auteur a fait entrer dans son travail une grande partie de l'histoire des empereurs romains ou de la décadence de l'empire, parce que les Goths y seraient une race secondaire, on lui pardonnera aisément; surtout si l'on considère que l'histoire du royaume des Visigoths en Espagne n'offre presque rien d'intéressant avant le règne du roi Wamba.

L'auteur a constamment consulté et employé les sources; et s'il ne les a point énumérées avec exactitude, ce n'est point pour s'approprier tacitement les idées d'autrui. On trouvera dans son livre beaucoup d'impartialité, un jugement droit, des vues profondes dans la nature humaine et une indication parfaite des moindres fils qui servent à rattacher l'intérieur à l'ex-

térieur, ou les relations intérieures aux relations extérieures. On ne doit point s'attendre à trouver la perfection dans la forme de l'ouvrage. M. Aschbach a pris la plume afin de se rendre maître de la confiance du lecteur pour l'avenir, et de lui faire savoir qu'il est remonté du particulier au général, et que maître de son sujet, il l'a traité à sa manière au lieu de puiser ses matériaux dans le premier livre venu pour en faire un texte de déclamations et d'observations philosophiques à perte de vue. Nous dirons aussi que l'auteur, qui est catholique, a si bien su ménager les doctrines des protestans, qu'il n'a choqué les croyances religieuses de personne.

On trouve à la fin de l'ouvrage quelques appendices. La première est relative au Breviarium d'Alaric. L'auteur donne sur ce code de loix tous les renseignemens nécessaires. La seconde contient l'énumération des conciles qui se sont réunis en Espagne à l'époque de la domination des Visigoths dans ce pays. Cette énumération est importante parce que ces conciles étaient des assemblées politiques qui s'étaient arrogé le droit de faire des loix. Il eût été à désirer que l'auteur donnât plus de détails sur le dix-huitième concile de Tolède. La troisième appendice traite des archevêques de Tolède. La quatrième de l'officium gothicum ou lithurgie mozarabique, et la cinquième des monnaies des Visigoths sur lesquelles l'auteur n'émet point d'opinion.

C. R.

41. URKUNDEN UND ABHANDLUNGEN, etc. — Documens et traités pour servir à l'histoire du Bas-Rhin et de la Meuse-Inférieure. Ouvrage publié par W. RITZ. Vol. 1^{er}, sect. 1^{re}. In - 8^o, xiv et 176 p.; pr., 1 thal. Aix-la-Chapelle, 1824; Mayer. (*Leipz. Lit. Zeit.*; mars, n^o 80, p. 633.)

Ce cahier commence par le chartulaire des ci-devant abbayes de Stablo et de Malmédi. Les documens sont tirés d'un ancien manuscrit du 13^e siècle, auquel Martene et Durand ont fait de grands emprunts pour leur importante collection. (*Vet. mon. amplissima collectio*). Au sujet des *vetera monumenta Stabulensis monasterii*, l'éditeur indique 48 documens du manuscrit, dont le plus grand nombre est inédit. Ces documens vont depuis 748 jusqu'à 1150. Ils n'offrent en grande partie que des pièces relatives à des jouissances foncières précaires;

des donations et des ventes. Ils sont importans sous le rapport de la géographie du *Pagus Condustriensis*, *Arduenna*, *Wawerensis* et *Hasbanensis*. Le document de 1095 (p. 55) est très-curieux sous le rapport d'une contestation qui s'était élevée entre l'abbaye de Stablo et le chapitre de St-Albert d'Aix-la-Chapelle, sur la propriété d'une terre, et que les baillis des deux chapitres ont décidée au moyen d'un combat singulier qui termina en effet la querelle en faveur de l'abbaye de Stablo. La 2^e section offre 9 lettres d'investiture, relatives au comté de Moers et à la seigneurie de Krefeld. Elles appartiennent au 13^e jusqu'au 16^e siècle. La 3^e section renferme des notices sur le couvent de Reichstein près Montjoie. Elles sont tirées d'un cadastre de ce couvent, lequel a été composé au commencement du 18^e siècle. Ces notices sont accompagnées de documens du 15^e et du 16^e siècle. La 4^e section contient 41 documens relatifs à la commanderie allemande de Siersdorf. Ils sont tirés de pièces originales du 13^e jusqu'au 17^e siècle. La 5^e section offre 4 documens relatifs à la principauté de Juilliers, également tirés de pièces originales. La 6^e section contient 3 documens inédits sur Aix-la-Chapelle. Ils sont du 13^e et du 14^e siècle. La 7^e section offre un document relatif à la chapelle de Hattorf près Juilliers; la 8^e en contient un sur les forêts de Montjoie, et la 9^e un extrait de l'histoire du bourg de Gangelt, laquelle n'a été rédigée qu'en 1645, mais qui offre plusieurs anciens documens. La 10 section renferme un document relatif à la mairie de la banlieue et de la ville de Weismes, district de Malmedi. Il est pris sur une copie du 15^e siècle, en langue wallonne. Cette pièce et deux documens français et wallons de 1284 et 1300 sont également très-intéressans sous le rapport philologique. L. D. L.

42. THE SCOTTISH GAËL, OR CELTIC MANNERS, AS PRESERVED AMONG THE HIGHLANDERS. — Les Gaëls Ecossois, ou les Mœurs celtiques comme elles se sont conservées parmi les montagnards; par James LOGAN. In-8°, 2 vol. Londres, 1830; Smith, Elder et comp^e.

L'ouvrage commence par des recherches sur l'origine de la race des Celtes. Pays, population, traits et stature, — tactique militaire et usages, costumes, équipemens, y sont amplement analysés. L'architecture, — les amusemens champêtres, —

l'agriculture, — les usages domestiques, — les lois, — les monnaies et le commerce, — la poésie, la musique, — les cérémonies religieuses et civiles, — ainsi que les progrès des lettres, tout y est pris dans une considération proportionnée. On y explique parfaitement la fabrique mystérieuse du *tartan*; et l'on a joint à cet ouvrage, dans une appendice, une table extrêmement curieuse des couleurs des Clans; et 66 belles gravures servent à les expliquer.

Ce zélé compilateur n'est pas aussi irréprochable qu'on aurait pu le désirer, sous le rapport de la distribution. On peut attribuer ce défaut au désir de faire tenir une masse de faits dans le moins de place possible. Notre remarque s'applique surtout aux gravures. On aperçoit aussi des marques de précipitation dans la composition, qui appelleront une révision sévère lors d'une seconde édition. (*Athenœum*; 27 nov. 1830, p. 744.)

43. THE LIFE, DIARY AND CORRESPONDANCE OF SIR WILLIAM DUGDALE. — La Vie, le Journal et la Correspondance de Sir William Dugdale, chevalier; publiés par W. HAMPER. In-4^o de VIII et 529 p., avec trois planches. Londres, Harding-Lepard. (*Götting. gelehrte Anzeigen*; oct. 1830, p. 1598.)

Quoique cet ouvrage ne contienne point d'éclaircissemens nouveaux sur des questions importantes, on peut cependant le ranger parmi ceux qui présentent une image fidèle des mœurs et des opinions du XVII^e siècle. La biographie du célèbre Dugdale est écrite par lui-même; elle contient, dans un style serré et dans un petit nombre de pages, une description agréable d'une existence pleine d'activité. Son journal ne contient que des notices rapides, principalement sur les événemens de la guerre civile dans les années 1643 et 1646, époque où l'auteur fut obligé d'accompagner le roi Charles I^{er} comme héraut d'armes. On lit avec plaisir la description de la capitulation du château de Banbury, qui lui ouvrit ses portes après qu'il eût sommé, suivant les formalités d'usage, la garnison de se rendre.

Parmi les ouvrages les plus importans de Dugdale, on remarque son *Monasticon anglicanum*, ou Histoire des anciennes abbayes, couvens, hôpitaux, cathédrales; etc., en Angleterre et dans le pays de Galles; ses *Antiquités du Warwickshire*, et son

Baronage of England, ou Biographie de la noblesse d'Angleterre, depuis les rois saxons jusqu'à l'année 1676. Toutes ces sources, qui sont indispensables à qui veut écrire l'histoire d'Angleterre, sont devenues rares dans ces derniers temps, surtout le *Monasticon*, dont l'édition se payait dans les ventes publiques jusqu'à 50 liv. sterl.

A la fin de ce volume, on trouve un catalogue détaillé des dernières éditions des ouvrages des auteurs. C. R.

44. HISTORISCHE FRAGMENTE, etc. — *Fragmens Historiques de NICOLO DI BERNARDO DEI MACHIAVELLI*, citoyen et chancelier de Florence; traduit de l'italien par H. LEO. Un vol. 128 p. in-8°. Hanovre, 1828. (*Heidelberger Jahrbücher der Literat.*; août 1828, p. 812.)

Cet ouvrage est une traduction des notes et extraits pour l'Histoire de Florence de Machiavel, histoire dont la mort du célèbre auteur a empêché la continuation. M. Leo a suivi, dans sa traduction des notes et extraits, l'ordre chronologique dans lequel ils ont été rangés par les éditeurs italiens. Comme l'ouvrage historique de Guicciardini, qui a mis à profit et élaboré les matériaux que Machiavel avait laissés, ne pouvait en donner une juste idée, il était intéressant pour les savans de posséder ces fragmens dans leur forme primitive, afin qu'ils fussent en état de concevoir, autant qu'il serait possible, le plan du neuvième livre de l'Histoire de Florence; d'autant plus que Machiavel y décrit une époque dont il a connu tous les personnages principaux, parmi lesquels il s'est trouvé lui-même. Le traducteur est loin de nier le mérite de ces fragmens; il croit au contraire reconnaître partout, quelque imparfaite que soit d'ailleurs leur forme, l'œil pénétrant de Machiavel, qui saisissait la réalité des choses avec une profondeur dont Thucydide seul était doué comme lui. Les fragmens de Machiavel sont en effet l'image la plus fidèle de la vie politique de l'époque, sans que l'auteur se soit jamais laissé entraîner trop loin par le désir de rendre la couleur locale aussi parfaite qu'il était possible.

La traduction suit fidèlement l'original italien. Toutes les idées de Machiavel sont rendues, sans même en excepter des

passages de trois à quatre lignes qui ne contiennent que l'indication d'un fait particulier.

Les fragmens s'étendent depuis l'année 1494 jusqu'à l'année 1498, et sont la plupart accompagnés de lettres.

Parmi les fragmens les plus longs que comprennent quelques pages, nous indiquons les suivans. On y reconnaîtra le genre de Machiavel, et son talent d'historien.

Précautions prises par les Florentins, du côté de Cortona, par la crainte qu'ils avaient de Pierre de Médicis.

Tentatives ultérieures de Pierre de Médicis aux mois de novembre et de décembre de la même année.

Les diverses entreprises contre les Pisans en 1496.

Récit de l'entrée des Allemands en Italie, et traité conclu en 1496 entre l'Empereur et la République, etc.

La traduction est d'une lecture facile; le style en est très-clair.

C. R.

45. ESSAI SUR LES ANCIENNES ASSEMBLÉES NATIONALES DE LA SAVOIE, du Piémont et des pays qui y furent annexés (Bresse et Bugey, pays de Vaud, Val-d'Aoste, Montferrat, etc.); par le comte Ferdinand DAL Pozzo, ancien maître des requêtes et premier président de la cour impériale de Gênes. T. 1^{er}; in-8° de xxxvi et 246 p. Paris, 1829; Ballimore.

Un intérêt puissant, et qui ne peut désormais que s'accroître, s'attache aux assemblées nationales. C'est dans leur étude en effet qu'on trouve, à proprement parler, l'histoire des peuples, depuis qu'on a cessé de la chercher dans les intrigues de cour. On aime à y suivre les traces de cette lutte progressive que presque toutes les nations ont soutenue contre leurs gouvernemens pour conquérir le droit d'intervenir dans leurs propres affaires; droit toujours contesté, souvent méconnu, témoin nos propres annales.

Si, en effet, les rois de France se sont déterminés, au commencement du XIV^e siècle, à tirer la nation de l'état de nullité et d'abrutissement où elle était plongée depuis les antiques assemblées du Champ-de-Mars, ce n'a été que pour se procurer un appui contre les envahissemens de la puissance ultramontaine, ou pour obtenir de bon gré des impôts qu'ils n'osaient exiger par la force. Le danger une fois passé, les États-géné-

raux demeuraient dans l'oubli ; et les *absolutistes* de ces temps-là disaient, au rapport de Commynes, « que c'est crime de lèse-majesté que d'assembler les États, et que c'est pour diminuer l'autorité du roi. » Plus tard, les Parlemens ont fini par se substituer aux États-généraux, que le despotisme de Louis XIV ne pouvait compter pour quelque chose. C'est ainsi qu'en Savoie le duc Emmanuel Philibert, *dégoûté des entraves que les États opposaient au bien qu'il voulait faire* (1), cessa de les convoquer, et créa de grands corps judiciaires, qu'il chargea de l'entérinement des lois. Henrion de Pansey a tracé, dans un de ses derniers ouvrages, un tableau clair et rapide de nos assemblées nationales jusqu'à 1614. M. Ferdinand dal Pozzo a fait un travail analogue sur celles de sa patrie. Il débute par combattre un écrivain piémontais anonyme, suivant lequel la forme du gouvernement de Savoie aurait été dès l'origine une principauté absolue dont les États-généraux ne limitaient en aucune façon le pouvoir. Notre auteur s'appuie, pour le réfuter, d'un grand nombre d'autorités, et entre autres d'un passage remarquable où l'historien Tesauro parle des États-généraux comme d'un tribunal redoutable (*potentissimo e a suoi monarchi formidabilissimo tribunal*) qui attirait à lui toute la puissance souveraine, censurait les actes du prince, discutait les déclarations de paix et de guerre, refusait ou réduisait les demandes d'impôts ; en un mot se proclamait prince né, pour se distinguer du prince qui n'obtenait le pouvoir que par succession (*chiamava se stesso principe nato, a distinzione del succeduto*). M. dal Pozzo parle ensuite de l'origine et de la forme des États de Savoie, et donne des détails sur plusieurs de leurs réunions, d'abord sous les comtes, puis sous les ducs de Savoie. Malheureusement le défaut presque absolu de documens authentiques le contraignit souvent à offrir au lecteur de simples conjectures. C'est ainsi qu'il cherche à établir (pag. 47) la *vraisemblance*

(1) C'est ainsi que s'exprime M. Botton de Castellamonte dans l'article *Piémont*, inséré au Répertoire de M. Merlin. Le même écrivain prétend que, dans les anciennes assemblées de Savoie, le peuple des campagnes n'était pas représenté ou ne l'était que par les seigneurs des fiefs, de telle sorte, que ces assemblées n'aboutissaient qu'à empêcher les réformes utiles. M. Ferdinand dal Pozzo promet de réfuter cette assertion dans son second volume.

d'une réunion d'États-généraux à l'occasion du mariage d'un fils d'Amédée V avec Blanche de Bourgogne; (pag. 51) la *probabilité* d'une autre réunion en 1372 ; plus loin, il prouve que plusieurs assemblées *durent* avoir lieu à une autre époque. La grande autorité qu'avaient anciennement les assemblées de Savoie engage M. dal Pozzo à penser que leur convocation ne *devait* pas dépendre du seul plaisir du prince. Sans cela, dit-il, il aurait entièrement dépendu de lui d'en entraver l'exercice, et même de les annuler. Cette remarque est juste, mais n'est pas une démonstration suffisante de la vérité du fait. L'exemple de la France où les rois n'ont guère appelé les États à faire entendre leurs *doléances* que quand la nécessité les y a forcés, semble autoriser à adopter une opinion contraire. Nous devons au reste convenir que l'auteur fortifie la sienne d'un passage de Muller, relatif aux États particuliers du canton de Vaud, que le prince était obligé de convoquer au bout de trois jours, quand ils l'avaient demandé. M. dal Pozzo, fort de l'avis de Quintilien, se livre quelquefois à des digressions sur divers points historiques importants, mais étrangers à son sujet. Il nous semble qu'il eût rendu plus rapide la marche de son ouvrage, s'il eût rejeté ces discussions dans les *remarques et preuves*. Cette partie du livre, et c'est la plus considérable, atteste dans notre écrivain une véritable érudition; elle satisfera ceux qui n'adoptent les assertions d'un historien qu'autant qu'il les appuie de preuves convaincantes. Félix B. S.

46. HISTOIRE ET DESCRIPTION DE FALAISE; par M. Frédéric GALERON, avec un portrait de Guillaume-le-Conquérant, et une vue du Château. In-8° de iv et 142 p. Falaise, 1830; Brée l'aîné.

Le nom de cette ville est dû aux rochers escarpés qui soutiennent sa forteresse. *Fales* est un mot du Nord dont on a fait *Falesia*; elle fut fondée par les Normands dans le X^e siècle. Il en est parlé pour la première fois dans la *Chronique de Normandie*, à la date de l'an 946. Elle était alors citée parmi les plus fortes de la province.

Le premier siège que soutint cette ville eut lieu vers l'an 1027. Richard III était duc de Normandie; et son frère Robert, s'étant révolté contre lui, s'empara de Falaise, et voulut s'y

maintenir. Peu de mois après, Richard mourut sans enfant; et Robert, devenu duc de Normandie, choisit, à ce qu'il paraît, Falaise pour le lieu de sa résidence habituelle. Ce fut là qu'il connut Arlette, fille d'un simple bourgeois, d'autres disent d'un pelletier, dont il devint amoureux, et dont il eut le fameux *Guillaume*, qui conquit plus tard l'Angleterre.

Il paraît qu'il naquit vers le milieu de l'an 1028; et son premier mouvement décéla l'énergie qu'il devait faire paraître un jour : « Quand vint le temps que nature requiert, Arlette eut « un fils qui fut appelé Guillaume; lequel, sitôt qu'il y fut reçu, « fut placé sur un peu de paille et sans linge. Et alors com- « mença l'enfant à pestiller et à tirer à lui la paille de ses mains, « tant qu'il en eût plein ses poings et ses bras. Par Dieu, dit « alors la saige-femme, cet enfant commence jeune à acquérir « et à amasser. »

On éleva *honorablement* le petit Guillaume à Falaise, ajoute la Chronique, et Robert lui donna tous ses soins.

Ce dernier fit plusieurs établissemens importans en cette ville, comme l'organisation de la grande foire qu'il plaça sous les murs du château-fort, un peu au-delà de l'hôpital général actuel. Guibray toutefois existait avant lui comme paroisse, et est cité dans une charte du IX^e siècle. Il établit les fontaines publiques; il passa aussi pour avoir fondé le premier Hôtel-Dieu qu'on ait vu dans cette enceinte. Tant de bienfaits ont rendu son nom cher aux habitans, et cependant aucun monument n'a jamais été consacré à Falaise ni à lui ni à son illustre fils.

Après la mort de son père, Guillaume, alors âgé de 17 ans, accourut de Rouen, où il était avec son gouverneur, assaillit et força un seigneur d'Exmes, qui s'était emparé de Falaise pour la livrer au roi de France. Bientôt après, ceux du Cotentin ayant voulu s'insurger à leur tour et s'emparer de sa personne, il vint se réfugier à Falaise, où il se regardait comme à l'abri de leur atteinte. De là il se rendit à Rouen, d'où il vint fondre sur les rebelles, qu'il surprit au Val-des-Dunes. Il fit dans cette journée un carnage affreux de ses ennemis, et en tua de sa main un grand nombre dans le combat.

Un peu plus tard, il eut à soutenir une campagne contre les

ducs du Maine et d'Anjou, et prépara cette expédition dans sa ville chérie.

Vers 1060, il prépara encore dans cette ville une expédition plus grande contre ses ennemis, qui, cette fois, étaient commandés par le roi de France en personne. Loin de se laisser effrayer, Guillaume quitta Falaise de nuit, et alla se poster, avec sa petite troupe, dans la petite vallée de Bavent, non loin de Varaville; puis fondit sur l'armée des princes ligués, la mit en fuite, et força le roi Louis à quitter à grandes journées le sol de la Normandie.

Ce fut peu de temps après ce combat qu'il conçut le projet de passer la mer, et d'aller conquérir le royaume d'Angleterre; les fidèles Falaisiens le suivirent également dans cette expédition, et y parurent aux premiers rangs, d'après les chants des Bardes et les souvenirs de l'histoire.

Au milieu de toutes ses grandeurs, Guillaume n'oublia jamais ni les siens ni sa ville natale; il avait marié sa mère avec un simple bourgeois, suivant les uns, et un noble seigneur, suivant les autres; et deux frères lui étant survenus, il les éleva aux plus grands honneurs. L'aîné, Odon, fut évêque de Bayeux; le jeune, Robert, fut comte de Mortain. Dans sa vieillesse, Arlette se retira à l'abbaye de St.-Grestain, qu'elle avait fondée sur les bords de la Seine.

Guillaume augmenta Falaise, étendit le château, établit la foire dans les champs où elle se voit, et lui donna de grandes franchises; il jeta les fondemens des églises de Guibray et de St.-Gervais.

Il mourut à Rouen, âgé de 60 ans; et fut enterré à Saint-Étienne de Caen, qui est un monument de sa piété.

Après lui régna Robert, son fils aîné, dont le règne est une suite de démêlés avec son frère Henry, dans lesquels il finit par succomber, et fut renfermé 28 ans dans une prison.

Sous Henry I^{er}, la ville jouit d'une vingtaine d'années de repos; après sa mort, son neveu Étienne et sa fille Mathilde, femme de Geoffroy d'Anjou, se disputèrent sa succession, qui resta à cette dernière, et fut suivie de 60 années de paix.

Le fils de Geoffroy, Henry II, maître comme son aïeul de l'Angleterre et de la Normandie, vint en 1159 passer à Falaise les fêtes de Noël, avec Éléonore de Guyenne, avant femme de

Louis VII, roi de France, qui l'avait répudiée à cause de ses galanteries, dans l'Orient, avec un jeune Turc nommé Saladin.

Ce prince y séjourna de nouveau en 1162, époque où il fit quelques donations aux religieux de St.-Jean, suivant une charte signée de Becquet, son chancelier, connu plus tard sous le nom de *Thomas de Cantorbéry*; il fit renfermer dans le donjon de Falaise le roi d'Écosse en 1172, avec le comte de Chester et plusieurs seigneurs anglais et bretons. Ce fut vers ce temps que l'on fonda une léproserie pour les pèlerins d'Orient, dont l'emplacement se voit encore à Guibray.

Richard, surnommé Cœur-de-Lion, ne vint jamais à Falaise, mais il assigna le château et la ville, *castrum et villa*, pour apanage à Bérengère, sa femme, qui devait en jouir plus tard à titre de douaire; cette charte se voit aux archives de la ville.

Jean, frère et successeur de Richard, vint plusieurs fois à Falaise; c'est sous son règne que fut fondé l'Hôtel-Dieu, par Hente Bertin, bourgeois de la ville.

Après le meurtre d'Arthur, dont ce roi se rendit coupable, il devint l'horreur des siens, et la guerre éclata entre lui et Philippe-Auguste, roi de France. Dans cette crise, et pour faire oublier ses crimes, Jean accorda à Falaise, d'abord une charte en février 1203, contenant les franchises de cette commune, jusque-là gouvernée par un vicomte, homme d'épée; elle eut dès ce moment des magistrats civils, et ses bourgeois furent constitués en communauté; peu de temps après, Jean concéda aux Falaisiens le droit d'exercer librement leur commerce dans tous les États, Londres excepté.

Philippe-Auguste assiégea Falaise; et, aidé par Lupitain, auquel Jean en avait confié la défense, s'en rendit maître. En peu de mois, toute la province se soumit; et près de 300 ans après qu'elle en avait été détachée, la Normandie redevint un des apanages de la couronne de France. Ce prince confirma les chartes dont on vient de parler, et il accorda aux bourgeois de la ville de ne pouvoir être poursuivis pour usure, tant que l'intérêt de l'argent ne s'éleverait pas chez eux à la valeur du capital. Ce privilège, plusieurs fois renouvelé, s'est maintenu dans la ville pendant au moins trois siècles.

En 1205, Philippe donna aux villes de Rouen, Pont-Audemer et Falaise la grande charte municipale. L'auteur en rap-

porte des fragmens qui prouvent, comme il le dit lui-même, que ces villes sont moins avancées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient au XIII^e siècle.

L'église de Guibray fut achevée sous ce prince; l'échiquier de la province tint plusieurs fois ses assemblées à Falaise.

Falaise fut attaquée, mais non prise par Édouard, et Charles VI, pour récompenser ses habitans, leur accorda de notables privilèges.

En 1386, on condamna une truie qui avait dévoré un enfant, à être pendue; elle fut amenée sur le lieu du supplice avec des vêtemens d'homme et un masque humain.

Cette ville tomba, non sans gloire, au pouvoir de Henry V, le 2 janvier 1418. Sa capitulation se conserve aux archives; l'occupation anglaise dura 32 ans; pendant ce temps, on répara ses monumens, et on éleva la fameuse tour, honneur de sa forteresse, et l'un des monumens les plus remarquables de la province. Ce fut Talbot qui en jeta les fondemens; elle conserva son nom, ainsi que les salles qu'il fit disposer dans le donjon et orner de belles peintures.

Charles VII reconquit Falaise en 1450, à condition de délivrer Talbot prisonnier à Dreux. Redevenue pour toujours française, cette ville fut prise par Louis XI sur son frère, en 1465; il lui accorda quelques privilèges pour son commerce, mais elle perdit une grande partie de ses anciens droits.

A la fin de ce siècle et au commencement du suivant, deux Grecs du nom et de la famille de Paléologue, eurent la vicomté de Falaise.

François I^{er} passa en cette ville en 1532. C'est probablement pourquoi l'on voit ses salamandres dans une des chapelles de St.-Gervais, que l'on achevait alors.

En 1562, cette ville fut prise par les huguenots, peu de temps après reprise par les catholiques; et reprise par Coligny dès 1563, on peut se figurer ce qu'elle eut à souffrir. Les protestans se maintinrent dans un de ses quartiers jusqu'à Louis XIV; Montgommery la prit en 1568, et pilla la communauté de Saint-Jean; Matignon l'en chassa, et sauva cette ville du massacre de la St.-Barthélemy.

Falaise prit parti pour les Guises contre ses rois; Montpensier l'assiégea en 1589; dans les premiers jours de l'année sui-

vante, dans le fort de l'hiver, Henry IV forma lui-même le siège de la ville; il fit sommer Brissac de rendre la place; celui-ci répondit « qu'il pourrait, dans six mois, donner plus ample « réponse. » Henry jura qu'il changerait *ces six mois en six jours*. Il fit battre aussitôt les murs, fit ouvrir une brèche, et y monta un des premiers. On montre encore aujourd'hui cette brèche. Avant son départ, Henry punit les Falaisiens en leur ôtant leur foire, qu'il leur rendit ensuite à la prière d'un habitant de Guibray, nommé *Le Sassier*.

Nous renvoyons nos lecteurs à la section du Bulletin (1) que concernent les détails intéressans de géographie et de statistique auxquels se livre ensuite l'auteur. L'ouvrage est terminé par des notes intéressantes et de longs extraits du roman de Rou de Robert Wace, d'après l'édition qu'en a donnée, en 1827, M. Frédéric Pluquet de Bayeux. A. P.

47. NOTICE HISTORIQUE SUR la fête de Jeanne-d'Arc à Orléans; par VERGNAUD ROMAGNESI, membre de la Société royale des sciences et belles lettres et arts d'Orléans, de la Société royale des antiquaires de France; 4^e année séculaire depuis la levée du siège d'Orléans, 8 mai 1429. Lithographie de 2 feuilles in-fol. Paris, 1830; Roret.

L'auteur de cette notice commence par citer les faits les plus connus de l'histoire de Jeanne-d'Arc. Il entre ensuite dans quelques détails historiques sur la fête instituée par Jeanne-d'Arc elle-même en action de grâce de la délivrance d'Orléans le 8 mai 1429. On n'a presque point de renseignemens sur la célébration de cette fête avant l'année 1456. C'est à dater de cette époque que, d'après des documens extraits des archives d'Orléans, l'on commence à connaître le cérémonial de cette solennité. L'auteur donne ensuite des détails curieux sur les changemens que les siècles ont apportés dans la célébration de la fête, Nous nous bornerons à extraire de l'ouvrage les détails suivans qui concernent le cérémonial.

Le 7 mai, veille de la fête, dès le matin, les cinquanteniers, en grand uniforme, portaient à l'évêque, à l'intendant, au maire, aux échevins, aux conseillers, avocats, notaires et procureurs de

(1) Voy. 6^e section, Tom. XXIV, n^o 18.

l'Hôtel-de-Ville, aux officiers de la bourgeoisie et du guet, au doyen et aux trois célébrans de la cathédrale, ainsi qu'à ceux de St-Aignan, « *un gasteau de 3 liv. pesant et deux grosses bouteilles de bon vin de St-Denis en Val.* »

A 11 h. du matin, un jeune garçon de 12 à 14 ans, choisi par le maire *seul*, un mois à l'avance, pour représenter la Pucelle, et vêtu à cet effet d'un costume particulier, montait avec sa bannière, accompagné de son père, de quelques soldats, de tambours et de trompettes, sur la plate-forme de l'Hôtel-de-Ville où les instrumens jouaient et le beffroi sonnait alternativement. Après son retour à l'Hôtel-de-Ville le représentant de Jeanne-d'Arc en sortait de nouveau, escorté par quatre cinquanteniers qui le conduisaient à la *prison* de St-Hilaire où il dînait avec son père et ses gardes dans la chambre du concierge; à 3 h. il revenait à l'Hôtel-de-Ville d'où il accompagnait le corps de ville se rendant à S^{te}-Croix pour assister aux matines, il restait alors libre dans la cour de l'Hôtel et il pouvait *jouer* ou satisfaire la *curiosité publique*.

Au coucher du soleil salut de 24 *boîtes* (substituées aux canons que Louis XIV avait enlevés à la ville lors de la guerre de la succession d'Espagne). Aussitôt après, le *Puceau* allait souper à la prison avec son père et son plus proche parent, et y restait à coucher.

Le 8 mai, au lever du soleil, le beffroi sonnait de deux heures en deux heures annonçait la fête; à 7 h. $\frac{1}{2}$ le corps de ville arrivait à S^{te}-Croix, le discours sur Jeanne-d'Arc *ou un autre sujet analogue* était prononcé par un orateur choisi une année d'avance par la ville, il devait être terminé à 9 h., pour ne point interrompre l'office canonial, pendant lequel le corps de ville allait déjeuner chez celui de ses membres qui se trouvait être le plus voisin de S^{te}-Croix, il avait besoin d'y faire porter des *petits pâtés, du vin de St-Denis en Val, du cotignac et des confitures*. Quant au *Puceau*, le prieur de Bonne-Nouvelle, et depuis, les bénédictins, lui donnaient, ainsi qu'à leurs amis, un déjeuner splendide.

Pendant ce temps tous les chapitres, les religieux et les enfans de l'hôpital occupaient dans la cathédrale les places qui leur étaient assignées, le *chapitre de St-Aignan* s'abstenait seul d'entrer à S^{te}-Croix, pour éviter des querelles de préséance

entre lui et les chanoines. Avant de commencer l'office particulier à la cérémonie, on distribuait au chœur cet office en petits cahiers, et l'on offrait à toutes les autorités, excepté aux moines, des couronnes de fleurs, qui se passaient dans le bras, et un bouquet.

La procession se formait dans l'ordre suivant :

1° Le *Puceau* portant sa petite bannière blanche fleurdelysée, à côté de lui son père, un proche parent ou un cinquantenier tenant un drapeau avec *peinture de la Vierge et ces mots Jesus Maria* : tambours, trompettes, hautbois et cinquanteniers en avant et derrière.

2° Les enfans de l'hôpital.

3° Les religieux des divers ordres.

4° Les chapitres.

5° L'évêque, officiant assez ordinairement.

6° L'intendant.

7° Le corps de ville.

8° Les officiers de la grande bourgeoisie.

9° Les cinquanteniers et le guet.

Cette procession n'a point suivi exactement les mêmes rues chaque année pour se rendre sur l'emplacement des *tourelles* où était dressé un *échafaud* ; le *Puceau* montait sur un théâtre pour saluer tous les corps à mesure qu'ils passaient.

Les augustins renvoyaient ensuite les assistans à la porte de leur église, le corps de ville faisait porter chez ces religieux, *jambons, petits pâtés, langues et languets, vins rouges et blancs, dont chacun usait à sa convenance sur l'invitation du secrétaire de la ville qui faisait les honneurs*. On revenait à S^{te}-Croix dans le même ordre après avoir entendu un *motet*, chanté par les musiciens du chapitre. Les corps judiciaires et l'université n'assistaient jamais à cette procession, *parce qu'elle était seulement municipale*.

Le corps de ville de retour à son hôtel, y dînait en famille ; il se rendait à 3 h. avec solennité à St-Aignan, on y chantait les matines des morts pendant lesquelles le *Puceau* se tenait hors de l'église sous le *Prétoire* (porche de Louis XI), et était censé en prison ; il revenait ensuite à l'Hôtel-de-Ville, en tête du cortège.

Le 9 mai, le corps de ville, le *Puceau* et tout le cortège se

rendait de nouveau à St-Aignan où l'on chantait une messe solennelle pour les habitans et les guerriers tués pendant le siège.

A 2 h. il y avait au Jardin-de-Ville un grand *dîner avec raretés, poissons de mer et petits pois nouveaux, etc.* L'évêque, l'intendant, le colonel et le major de la garde bourgeoise, les 3 officiers du guet, l'orateur qui avait prononcé le discours du 8 mai, etc., etc., y étaient invités. Le *Puceau*, son père et la garde dînaient ensemble au Jardin-de-Ville.

Le soir le représentant de Jeanne - d'Arc déposait son costume, excepté les *bas et les souliers*; on substituait à son chapeau à *panaches, un chapeau noir à son usage*; on lui donnait *vingt-quatre francs et une pancarte d'exemption de milice.*

En 1817 seulement, on rétablit la plus grande partie des usages anciens : Jeanne-d'Arc fut représentée comme autrefois par un jeune garçon; il fut mis en prison la veille de la fête à l'Hôtel-de-Ville; il dejeûna le lendemain à la préfecture, 50 livres de prières et 800 bouquets furent distribués.

La procession à laquelle assistaient tous les corps civils et militaires se rendit à la Croix-de-Pucelle qui venait d'être élevée et qu'on bénit à cette occasion; à l'offrande pour le service des morts qui se célébra le lendemain à St-Aignan sur la demande du curé et des fabriciens, la ville présenta 20 fr. et un cierge de cire jaune de deux livres suivant l'*ancienne coutume.*

Au retour le *Puceau* remit son costume et on lui donna en échange *un chapeau, une paire de bas, une paire de souliers, 24 fr. en argent, et à son père 26 fr. pour l'indemniser du temps qu'il avait employé à l'accompagner.*

L'orateur, dont le discours fut imprimé à 2,000 exemplaires aux frais de la ville, reçut d'elle 10 livres de bougies, 10 livres de café et 20 livres de sucre raffiné à Orléans.

Depuis 1817 le même cérémonial à peu près est observé, et l'on voit qu'il diffère très-peu de l'ancien.

Vainement des recherches ont été faites sur l'usage de mettre le *Puceau* en prison. Serait-ce un reste des anciens usages de chevalerie relatifs à la *veille des armes*? Nous ne le pensons point, et nous croyons au contraire que cette pratique a été établie pour rappeler la captivité de Jeanne-d'Arc. Ω.

50. ATLAS HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES LITTÉRATURES ANCIENNES ET MODERNES, DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS, d'après la méthode et sur le plan de l'Atlas de A. Lesage (comte de Las Cases), et propre à former le complément de cet ouvrage; par A. JARRY DE MANCY, ancien élève de l'École normale, professeur d'histoire de l'Académie de Paris. In-fol., livraisons de 3 à 10; prix, 8 fr. chaque livraison. Paris; Jules Renouard. (Voy. le *Bulletin*; Tom. VI, pag. 358).

En annonçant les deux premières livraisons de cet Atlas, nous avons fait connaître à nos lecteurs l'esprit et le plan de cette belle et vaste entreprise, véritable encyclopédie des sciences, des lettres et des arts, dans laquelle on peut voir d'un coup-d'œil leur histoire et leurs progrès. L'empressement avec lequel ont été accueillies du public les diverses parties de cet immense travail à mesure qu'elles ont été publiées, pourrait nous dispenser d'en entretenir nos lecteurs, si l'intérêt de la science ne nous faisait un devoir de revenir sur ces différentes publications et de faire connaître leur disposition et les matières qu'elles renferment.

III^e livraison, n^o 3. Tableau de la *littérature grecque* profane depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople. N^o 21, histoire de la *Géographie*.

IV^e livraison, n^o 8. *Littérature française* pendant le siècle de Louis XIV. — N^o 13. *Littérature portugaise et brésilienne*.

V^e livraison, n^o 9. *Littérature française* pendant le siècle de Louis XV. — N^o 11. *Littérature italienne*.

VI^e livraison, n^o 12. *Littérature espagnole* en Europe et en Amérique. — N^o 18. Esquisse chronologique de l'*Histoire des sciences mathématiques*.

VII^e livraison, n^o 5. Esquisse de l'histoire de la *Littérature ecclésiastique* depuis son origine jusqu'à St-Thomas - d'Aquin. — N^o 7. *Littérature française* aux XV^e et XVI^e siècles.

VIII^e livraison, n^o 17. Histoire de la *Philosophie* et du *Droit* depuis son origine jusqu'à nos jours. — N^o 24. Histoire chronologique de l'*Académie des beaux arts* (Institut de France).

IX^e livraison, n^o 2. Tableau général des *Langues et littératures orientales* anciennes et modernes. — N^o 14. Tableau de la *Littérature allemande*.

X^e livraison, n^o 16^{bis}. Esquisse chronologique des *Littératures russe et polonaise*. — N^{os} 19 et 20. Histoire des *Sciences physiques* et *Bibliographie des sciences mathématiques et physiques*.

L'exécution de ces différens tableaux ne laisse rien à désirer sous le rapport de la classification des faits et de l'exactitude, principal mérite des ouvrages de ce genre. Quoique tous les tableaux soient également recommandables sous ces divers rapports et surtout par la clarté avec laquelle ont été disposées les matières, nous avons remarqué les suivans qui nous ont paru mériter une mention particulière, savoir :

Tableau des Langues et Littératures orientales ; par M. Ad. Balbi.

Esquisse des Littératures russe et polonaise, tableau revu par M. E. Héreau. Enfin les tableaux des littératures espagnole et portugaise, dus à M. Ferd. Denis.

Deux livraisons restent à publier pour compléter cet ouvrage précieux pour l'étude de l'Histoire littéraire. Ω.

48. HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE ET ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE, depuis la mort de Philippe-Auguste ; par M. CAPEFIGUE. In-8^o ; Tom. I et II. Paris, 1831 ; Dufey.

Ces deux volumes s'arrêtent à l'an 1358, sous le roi Charles V. Nous en rendrons compte dans un des prochains cahiers.

49. ANTIQUITIES OF MEXICO, etc., etc. — Antiquités du Mexique ; renfermant des *fac simile* des anciennes peintures et des hiéroglyphes du Mexique conservés dans les bibliothèques royales de Paris, de Berlin et de Dresde ; dans la bibliothèque impériale de Vienne, dans la bibliothèque du Vatican ; dans le musée Borgia, à Rome ; dans la bibliothèque de l'Institut de Bologne et dans la bibliothèque Bodléienne d'Oxford ; ainsi que dans les monumens de la Nouvelle-Espagne par M. Dupaix ; avec le relevé de leurs dimensions, et accompagné de descriptions ; le tout expliqué par beaucoup de manuscrits précieux inédits, par Augustin AGLIO. In-folio, grand format. Londres, 1830 ; Aglio, Witterker et comp.

Cet ouvrage, par sa magnificence, rappelle la protection que

les têtes couronnées accordaient aux lettres. Il se présente sous la forme de 7 vol. in-fol. grand format, et si, comme nous l'avons entendu dire, on ne doit vendre aucun exemplaire qu'il ne soit colorié, la vente de l'édition excédera 50 ou peut-être 60,000 pounds! Ce point cependant n'est point déterminé, et le prix sera, à ce qu'on croit, de 120 l. st., en noir, et de 175 l. sterl., colorié. Il y a deux exemplaires sur vélin, qu'on peut estimer à 3,000 guinées. Le titre explique bien le sujet; mais, comme il ne nous arrive pas souvent d'avoir à rendre compte de pareils ouvrages, et, comme peu de nos lecteurs seront à même de le voir, nous entrerons à son sujet dans quelques détails.

Le 1^{er} vol. renferme une copie de la collection Mendoza, conservée dans la bibliothèque Bodléienne, à Oxford (73 p.); une copie du Codex Telleriano-Remensis, conservé dans la bibliothèque du Roi à Paris (93 p.); le *fac simile* de l'original d'une peinture hiéroglyphique mexicaine, de la collection de Boturini (23 p.); le *fac simile* de l'original d'une peinture mexicaine, conservé dans la collection de sir Thomas Bodley, dans la bibliothèque Bodléienne d'Oxford (40 p.); le *fac simile* de l'original d'une peinture mexicaine, conservé dans la collection de manuscrits de Selden, dans la bibliothèque Bodléienne d'Oxford (20 p.); le *fac simile* de l'original d'une peinture hiéroglyphique mexicaine, conservé dans la même bibliothèque, un rôle (12 p.)

Le 2^e vol. contient une copie des manuscrits mexicains conservés dans la Bibliothèque du Vatican (149 p.); le *fac simile* d'une peinture originale mexicaine, donnée à l'université d'Oxford par l'archevêque Laud, et conservée dans la bibliothèque Bodléienne (46 p.); le *fac simile* d'une peinture originale mexicaine, conservée dans la bibliothèque de l'Institut de Bologne (24 p.); le *fac simile* d'une peinture originale mexicaine, conservée dans la bibliothèque impériale de Vienne (66 p.); des *fac simile* de peintures originales mexicaines, déposées à la bibliothèque royale de Berlin par le baron de Humboldt, et d'un bas-relief mexicain conservé dans le cabinet royal des Antiques (19 p.).

Le 3^e vol. contient le *fac simile* d'une peinture originale mexicaine conservée au musée Borgia, au collège de la Propa-

gande à Rome (76 p.); le *fac simile* d'une peinture originale mexicaine, conservée dans la bibliothèque royale de Dresde (74 p.); le *fac simile* d'une peinture originale mexicaine, qui est dans la possession de M. de Fényvary, à Pess (en Hongrie (44 p.); le *fac simile* d'une peinture originale mexicaine conservée dans la bibliothèque du Vatican (96 p.)

Le 4^e vol. consiste principalement en dessins lithographiés et en gravures en taille-douce de l'ouvrage inédit de M. Dupaix, etc.; en monumens de la Nouvelle-Espagne, par M. Dupaix, d'après les dessins originaux exécutés par ordre du roi d'Espagne, en trois parties; en échantillons de sculpture mexicaine, que possède M. Latour Allard à Paris; en échantillons de sculpture mexicaine, conservés au British Museum; en cuivres copiés d'après *Giro del Mondo* de Gemelli Carreri; avec une gravure d'un cycle mexicain, d'après une peinture autrefois dans la possession de Botturni; un échantillon du *Quipus* péruvien, avec des planches qui représentent une boîte péruvienne ciselée, contenant une collection de *quipus* supposés.

Le 5^e vol. contient les commentaires des premiers écrivains français, espagnols et italiens sur les peintures hiéroglyphiques insérées dans les précédens volumes (170 p.); le commentaire de Dupaix sur les monumens de la Nouvelle-Espagne, gravés dans le 4^e vol.; le 6^e livre des manuscrits inédits de l'histoire de la Nouvelle-Espagne, par M. Sahagun, traitant de la rhétorique, de la philosophie, de la morale et de la religion des Mexicains.

Le 6^e vol. est la traduction du 5^e, avec les commentaires de lord Kingsborough sur son contenu.

Le 7^e vol. contient la totalité des manuscrits de l'histoire de la Nouvelle-Espagne, dans l'original espagnol, excepté le 6^e livre, imprimé dans le 5^e vol.

Nous ne pouvons pas donner une opinion sur un ouvrage comme celui-ci; il faudrait des années. Nous nous permettrons cependant de dire qu'il eût été meilleur, si lord Kingsborough l'eût fait précéder d'un essai préliminaire, plutôt que d'avoir éparpillé son savoir dans des notes isolées. Il devient, en conséquence, extrêmement difficile de trouver le fil qui nous conduirait dans ce labyrinthe, ou la vérité prédominante que le lord Kingsborough a voulu inculquer; et nous avons peu de moyens par nous-mêmes de nous aider dans cette recherche.

Peu de sujets, sans doute, sont moins familiers que ceux qui sont relatifs aux lois, à la religion et à la politique civile des anciens Mexicains.

Au moyen du fanatisme féroce et épouvantable des soldats, dirigé par des prêtres plus fanatiques encore, les conquérans de la Nouvelle-Espagne mirent tous leurs soins à effacer toutes les traces et tout souvenir de la religion des Mexicains, tous les monumens de leur ancienne gloire, tout ce qui pouvait rappeler la mémoire de leur indépendance, parce qu'ils tendaient à ébranler leur propre pouvoir, qui reposait sur l'avilissement et la dégradation du peuple, et qui était assuré plutôt par l'épée dans le fourreau et par les injustices qu'elle consacrait, que par aucun sentiment de bienveillance et d'amitié, ou de supériorité intellectuelle, ou de bienfaits accordés.

Lorsque nous nous rappelons aussi la politique jalouse de l'Espagne à l'égard de ces nations, l'exclusion totale et prolongée des autres nations de tout commerce et autres relations, il n'y a pas à s'étonner que, des monumens qui restent dans le pays, il y en ait peu de connus comme les autres de l'Europe; et l'ignorance et la superstition des seules cours avec lesquelles elle était en communication directe (les cours d'Espagne et de Rome) exposaient ces documens, quand ils leur étaient transmis officiellement, à être mis sous les scellés, pour y pourrir et y périr. L'objet important, en effet, n'était pas d'être informés, mais d'empêcher les autres de l'être; et les mémoires historiques les plus précieux, le résultat des travaux des missionnaires les plus exacts et les plus instruits, et autres, furent également conservés et soustraits aux regards. Ces mesures furent dues principalement à l'aveugle politique civile des cours; mais la bigoterie religieuse n'y fut pas étrangère. Les hymnes religieux et les chants cités dans l'estimable ouvrage de Sahgun, ont été déchirés et détruits par ordre de l'Inquisition, comme étant insérés dans l'ouvrage lui-même.

Ces détails expliquent l'extrême ignorance qui prévaut en Europe sur cet objet intéressant; et, en conséquence, nous avons la plus grande obligation à lord Kingsborough pour le zèle avec lequel il s'est consacré à l'éclairer, et pour la protection efficace qui a mis M. Aglio à même d'employer tant d'années à la poursuite de ce grand objet.

La courte notice que nous avons donnée des divers vol. expliquera la nature de l'ouvrage. Les savantes recherches de lord Kingsborough, sont, comme nous l'avons déjà dit, éparpillées, en forme de commentaire, sur le texte imprimé dans le 5^e volume. La grande et dominante opinion semble être que l'Amérique fut jadis peuplée par diverses nations et à diverses époques, mais que les Mexicains étaient les descendants d'une colonie de juifs qui émigrèrent d'Alexandrie vers le commencement de l'ère chrétienne; et lord Kingsborough donne plus de poids à cette opinion, par l'application qu'il en fait aux traditions, à l'histoire, aux coutumes, à la politique civile des Mexicains, et à leur analogie avec celles des Hébreux; mais, pour ne point affaiblir cet argument par de petites explications isolées, nous citerons ici l'opinion de lord Kingsborough sur un point important, la probabilité de l'émigration elle-même. La longueur de ce passage donnera au lecteur une idée de son style et de sa manière de raisonner; il est propre à donner une juste idée de l'ouvrage, et à satisfaire le lecteur, à raison de son intérêt général.

« M. de Humboldt a remarqué que, si nous savions exactement dans quelle partie du globe étaient situés les anciens royaumes de Tulan, Tlapallan, Huetlapallan, Amaquemacan, Aztlan et Chicomoztoc, nous pourrions nous faire une idée de l'origine des ancêtres des Mexicains, et de quel pays ils étaient venus en Amérique. Un examen attentif de l'arrangement de ces noms propres, et la comparaison mutuelle de l'un avec l'autre, peuvent au moins nous aider à former quelque conjecture. Mais il faut remarquer d'abord l'opinion d'Herrera (autorité à qui tout cède dans tout ce qui est relatif à l'Amérique), savoir, que ce continent n'avait été colonisé que de son côté occidental; mais pour admettre que le contraire serait plus raisonnable, il faudrait pour cela 1^o écarter toutes les raisons physiques et autres, telles que le violent courant de la mer qui se porte des rivages de l'Afrique vers ceux de l'Amérique, la capacité relative des Océans Atlantique et Pacifique, et dire en conséquence, qu'il est plus près de l'Amérique que de l'Europe, 2^o oublier aussi la plus grande partie des entreprises maritimes qui ont distingué dans tous les siècles les Européens et les Asiatiques qui bordent les côtes de la Méditerranée; et, de même,

le fait curieux dont Sahagun fait mention, que les Mexicains conservaient, dans un grand nombre de peintures historiques, une primitive colonisation de l'Amérique provenant de l'Orient. Torquemada dit également que, lorsque Quecalcoatle mit à la voile, à son retour dans son premier royaume de Tlapallan, il se dirigea vers la province de Coaçacoalco (qui était située sur le golfe du Mexique), et là il s'embarqua dans une barque ou sur un radeau formé de peaux de serpens (et une barque ou un radeau de ce genre semblent être représentés dans la 43^e page de la peinture conservée dans la bibliothèque royale de Dresde). On ne peut regarder Herrera comme un auteur sincère ou qui disait tout ce qu'il savait ou croyait savoir relativement à l'ancienne colonisation de l'Amérique, et on ne sait trop quel poids il faut attacher à sa théorie, que l'Amérique fut peuplée par l'Asie, au moyen des colons qui avaient passé par l'isthme de Californie, et que les Mexicains en sont venus, depuis que la géographie moderne contredit la facilité supposée d'un tel passage. En conséquence, (nous écartant nous-mêmes des anciens préjugés que lord Bacon regarde avec justice comme les idoles devant qui fléchit la raison humaine, et qui opposent de grands obstacles aux progrès des connaissances), nous avons dû passer à l'examen de l'arrangement des noms-propres dont il a été parlé ci-dessus, et, en les comparant les uns avec les autres, chercher à découvrir s'ils ne peuvent pas avoir un rapport commun, et nous conduire à cette partie de l'ancien continent vers laquelle se dirigent également d'anciennes traditions et les souvenirs mythologiques du Pérou et du Mexique. Tulan signifie le pays des roseaux, Tlapallan la mer Rouge, Huetlapallan la vieille mer Rouge, Amaquemecan le voile de papier, Aztlan le pays du *flamant*, et Chicomoztoc les sept cavernes.

Privé de tous les faits positifs, non-seulement on peut se livrer aux conjectures, mais cela devient absolument nécessaire, si l'on ne doit pas abandonner la recherche de la vérité. Il nous est permis, en conséquence, d'exprimer une opinion, pour les raisons qui seront expliquées, que l'Égypte est le pays auquel tous ces noms se rapportent, et que la colonie qui arriva, dans les premiers siècles, en Amérique venant de l'Orient, étaient des Juifs d'Alexandrie ; ils étaient établis dans cette foire du commerce du monde, depuis l'époque de sa fondation par Alexandre-le-

Grand, et y jouissaient des droits de citoyen comme les autres habitans ; ils possédaient une synagogue querelleuse, et, probablement, comme moyens d'augmenter leurs richesses, ils se livraient à cet esprit de brocantage qui fit que le port d'Alexandrie était rempli des bâtimens de tous les pays. L'Écriture affirme que, sous le règne de Salomon, les Juifs s'adonnèrent à de nombreuses spéculations de commerce ; et les mentions fréquentes qu'elle fait de l'or d'Ophir et de l'argent, aussi commun à Jérusalem que les pierres, du temps de ce roi, peuvent avoir engagé leurs descendans, établis à Alexandrie, à essayer s'ils ne pourraient pas également découvrir la navigation pour ces îles. Il est inutile de tenter de prouver que les Juifs n'auraient pas avoué leur ignorance de l'art de la navigation, pour qu'elle demeurât long-temps un obstacle au bénéfice qu'ils pouvaient en tirer, et le témoignage du D^r Robertson suffit pour montrer que, dans les temps plus rapprochés, il se trouva parmi eux de bons cosmographes. Il dit que, lorsque Chr. Colomb mit sous les yeux de Jean II, roi de Portugal, le plan de la découverte qu'il se proposait de faire du Nouveau-Monde, le roi l'écouta de la manière la plus gracieuse, et chargea de l'examen de son plan don Diego Ortiz, évêque de Ceuta, et deux médecins juifs, cosmographes distingués, qu'il avait l'habitude de consulter dans ces sortes de matières. De même qu'à Gènes, l'ignorance avait rejeté le plan de Colomb, à Lisbonne, il eut à combattre les préjugés, ennemis non moins formidables. Ceux dont la décision devait influer sur l'adoption ou le rejet de son plan, avaient été les principaux directeurs de la navigation des Portugais, et leur avaient conseillé de chercher un passage aux Indes, en se dirigeant tout-à-fait à l'opposé de la direction recommandée par Colomb, comme plus courte et plus sûre. Ils ne pouvaient conséquemment approuver sa proposition, sans se soumettre à la double mortification de condamner leur propre théorie, et de reconnaître ses connaissances supérieures. Après l'avoir fatigué de questions captieuses, et élevé d'innombrables objections contre son projet, pour tâcher de tirer de lui-même l'entière découverte de son plan, ils remettaient à porter un jugement définitif à son égard. En même temps, ils conspirèrent pour lui dérober l'honneur et les avantages qu'il attendait de son plan ; et ils conseillèrent

au roi de dépêcher secrètement un navire, afin de tenter cette découverte, en suivant exactement la direction que Colomb semblait avoir en vue. Jean, oubliant en cette occasion, les sentimens qui conviennent à un monarque, adopta lâchement ce perfide conseil. Mais le pilote choisi pour exécuter le plan de Colomb, n'avait ni le génie ni l'audace de son auteur; des vents contraires s'élèvent, aucun signe d'une terre nouvelle ne s'offre aux regards, son courage disparaît, et il rentre à Lisbonne, en exécrant ce projet, comme aussi extravagant que dangereux. (*Histoire d'Amérique*, p. ij.)

Il est très-singulier que la proposition de Colomb ait été renvoyée par le roi de Portugal à un évêque et à deux Juifs, et qu'il en ait reçu l'accueil que nous avons rapporté. Si les Juifs n'avaient nullement soupçonné que leurs ancêtres eussent déjà habité l'Amérique, ou que cette région considérable et inconnue, que Benjamin de Tudèle a désignée comme étant sous la domination des Juifs, se trouvait dans la direction de la navigation en question, d'autres objections, outre celles qu'élève le D^r Robertson, peuvent avoir déterminé leur conduite. Le passage ci-dessus, cependant, n'ayant été cité que pour faire voir que, dans tous les temps, les Juifs n'ont point été ignorans dans la cosmographie; et il n'est pas impossible, dans l'incertitude où l'on est par qui et quand fut inventée la boussole, qu'ils puissent l'avoir exportée de l'Orient, où elle avait été connue et mise en usage depuis long-temps, à la connaissance des Européens, qui, comme on devait s'y attendre, ne s'étaient pas beaucoup inquiétés d'en conserver le souvenir. Les raisons pour croire que les noms propres des villes ci-dessus nommées se rapportent tous à l'Égypte, sont les suivantes, qui se tirent principalement des particularités de son sol. Tulan (le pays des roseaux) est un nom qui conviendrait très-bien à un pays qui s'étendrait le long des bords d'une grande rivière couverte de joncs. Tlapallan et Huetlapallan (le pays de la mer Rouge et de la vieille mer Rouge) serait un nom également applicable à l'Égypte. Amequemecam (le royaume du voile de papier) peut se rapporter aux roseaux qui produisent le papyrus, depuis qu'il a été dit dans l'Écriture, que la terre d'Égypte était cachée dans ses roseaux, à raison de leur grande abondance et de l'abaissement de son sol. Aztlan (le pays du flamant) est un nom

qui nous rappelle l'Ibis, oiseau de l'espèce du flamant, qui était très-commun dans l'Égypte, et très-révéré des Égyptiens; on dit aussi qu'Aztlan a été une île; et cette partie de la Basse-Égypte, nommée le Delta, où Alexandrie est située, est en effet une île formée par les bras du Nil; et la pyramide restée dans la mémoire des Mexicains comme existante à Aztlan, peut n'être autre chose qu'une tradition des pyramides d'Égypte. Chicomoztoc (le pays des sept cavernes, ou des sept bouches de dragons, ou des sept golfes), car Oztoc peut se traduire par chacune des désignations ci-dessus, peut aussi avoir signifié la Basse-Égypte et les sept bras du Nil, dont les colonies, s'étant embarquées ou ensemble ou séparément, se seront dirigées vers l'Amérique. Il est digne également de remarque, que Quecalcoatle et Totec passent, d'après l'interprète du Codex du Vatican, pour avoir réuni ensemble les peuples innocens de Tulan, et tous ceux qui avaient désiré les suivre, et avaient voyagé avec eux jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à une haute montagne, et que, ne pouvant la franchir, ils la percèrent de part en part, et la passèrent de cette manière. Ce passage est représenté, p. 14 du manuscrit qui y est relatif, où l'on voit une quantité d'individus grim pant entre deux montagnes placées verticalement l'une sur l'autre, avec la particularité d'être réunies à leurs sommets, tandis que leurs bases sont séparées et opposées l'une à l'autre, ce qui peut indiquer un passage entre deux montagnes, dont les sommets sont contigus, mais dont néanmoins les bases sont séparées : telles sont celles de chaque côté du détroit de Gibraltar. Votan passe, dans le mémoire inséré par le D^r Carera dans son court traité sur la population de l'Amérique, pour avoir parcouru l'ancien continent, et avoir passé par le trou que ses frères les Culeras avaient percé, ce qui semble se rapporter au premier voyage de Quecalcoatle en Amérique. L'expression également curieuse d'avoir déterminé Votan à quitter l'Amérique pour parcourir l'Europe, pour voyager jusqu'à ce qu'il fût arrivé au pied du ciel, afin de découvrir ses parens les Culeras qui, d'après ce qui suit immédiatement dans le mémoire mentionné ci-dessus, peut contenir quelque allusion au mont Atlas, situé dans la Libye, et quelquefois représenté sous la figure d'un homme qui supportait les cieux sur ses épaules, à raison

de sa grande hauteur. Les Mexicains avaient pareillement une idée des montagnes qui s'élèvent jusques aux cieux, comme l'indique le nom propre de Citlaltepec (ou la montagne des étoiles). Les maisons des treize Culeras par lesquelles on dit que Votan a passé, ou qu'il a laissées derrière lui dans le voyage, étaient peut-être les îles de Madère, où l'on affirme qu'on a trouvé des inscriptions hébraïques, quoique Spizelius nie le fait. Que, dans des temps très-reculés, la foule des émigrans juifs se soit portée de l'Orient à l'Occident, cela peut se prouver par le grand nombre de Juifs qui se sont établis en Espagne, et d'après le monument mentionné par Procope dans le second volume de son Histoire de la guerre des Vandales, comme ayant été découvert dans la ville de Tanger, et portant l'inscription suivante en phénicien : *Nos sumus qui prædonem Jesum filium nave fugientes in tutum recepti sumus.* « Nous sommes ceux qui, fuyant le voleur Jésus le fils, sommes arrivés à un endroit de refuge. » Il est impossible de faire rapporter cette inscription aux habitans de Canaan, du vivant de Josué, quoique Procope et Calmet l'expliquent de cette manière *Jesum filium nave*, Jésus ou Josué, le fils de Nun, faisant de *nave* ou *naue* le nom phénicien ou le nom propre de Nun. Enfin, quel qu'ait été l'interprète de l'inscription phénicienne, il peut avoir été facilement trompé quant à la signification du mot *naue*, depuis qu'il est devenu un nom original phénicien pour un navire, qui a vieilli, ou que le traducteur ignorait ; ou il peut avoir été introduit dans cette langue à une époque quelconque par les Grecs ; ou enfin, c'est peut-être un mot latin inséré dans une inscription phénicienne, de même que les Juifs de Constantinople introduisent aujourd'hui, dans leur profession de foi en langue espagnole, de temps en temps un mot arabe, qu'ils écrivent, comme le reste, en caractères hébreux. Depuis aussi qu'il est reconnu que les Grecs et les Romains apprirent la construction et la navigation par les Phéniciens et les Carthaginois, il y a quelque raison de supposer que le nom phénicien d'un navire ressemble au terme *ναὸς*, et à celui de *navis* en latin. L'appellation de Culeras (ou serpens), qui correspond à la signification du nom mexicain Coatl ou Cohuatl, que Votan accorde à ses frères des deux continens, peut aussi avoir été un terme que Jésus leur a appliqué, ou qui leur a été donné

par les Chrétiens, ou qui est un mot patronymique. Depuis que « sage comme un serpent » fut devenu un proverbe des Hébreux, les Juifs ont pu, dans quelque position critique de leurs affaires, comme celle d'avoir découvert les îles de l'Inde occidentale, ou le continent de l'Amérique, lorsque la prudence et la circonspection semblaient leur faire un devoir de tenir le secret envers les Chrétiens, avoir fait donner cette épithète comme une sorte de mot d'ordre, ou parcequ'ayant fui la colère des Chrétiens, et s'étant établis dans le Nouveau-Monde, ils avaient, en haine du christianisme, adopté un nom qui leur fut primitivement donné par le Christ, et qu'ensuite, à son exemple, les premiers Chrétiens leur appliquaient comme un mot de reproche ; indiquant, en agissant de la sorte, l'intention de devenir Chrétiens, si cela était jamais en leur pouvoir, dans la réalité, comme ils l'étaient auparavant de nom ; et certainement, en considérant la nature de beaucoup de rites religieux des Mexicains et des Péruviens, l'intention de profaner les mystères des Chrétiens semble tout-à-fait manifeste. Le dernier argument pour supposer que les serpens peuvent avoir été une appellation par laquelle la race des Hébreux était désignée parfois, de même que les Macédoniens furent quelquefois appelés Μυρμιδονες (ou fourmis) de μύρμηξ ; et les Athéniens ou les Grecs de l'Ionie, Autochtones ou Aborigènes ; et les descendants des Doriens qui habitent une partie du Péloponèse Σπαρταί, ou hommes semés, par allusion à leur origine fabuleuse, c'est que le Christ appelle les Phariséens « race de vipères », ou par leur méchanceté, leur prudence, ou par leur lignage ; cela n'est pas absolument démontré, quoique les probabilités portent à croire aux deux premières raisons. Si l'on a fait entrer dans cette appellation le lignage ou l'occupation du territoire, cela peut-être en conséquence de la ressemblance des noms propres Hevei et Hebrœi (dont le premier, selon Calmet, signifie les serpens, dans la langue Phénicienne), et de ce que les Juifs avaient possédé par la force la terre des Hivites ou Hevœi. A l'égard de ce dernier nom, les rabbins disent que les Hivites étaient ainsi appelés, parce qu'ils étaient habitués à vivre dans des cavités souterraines, comme les serpens, qui furent les premiers habitans de la terre de Canaan ; c'est d'après cela qu'en conformité du sens de la phrase grecque αυτοχθων, on est d'accord sur le nom

propre Hevœi. Mais la conquête donne toujours aux vainqueurs le droit de prendre les titres des vaincus ; et comme Argos fut appelée Pélagienne long-temps après que les vrais Pélagiens eurent cessé d'exister, ainsi, s'il y avait quelque titre honorifique qui marquât une grande antiquité dans le terme Hevœi, les Juifs, par leur long séjour dans la terre de Canaan, auraient droit de le prendre.

L'argument le plus fort cependant, et qui montre combien les historiens espagnols du XVI^e siècle répugnaient à conclure que l'Amérique avait été peuplée dans sa partie qui regarde l'Europe, c'est la déclaration faite par Montezuma et par les grands de sa cour à Cortès, que leurs ancêtres étaient venus de la même partie du globe que les Espagnols, située du côté où le soleil se lève. Tous dirent qu'ils n'étaient pas indigènes, et que long-temps auparavant leurs ancêtres étaient venus s'établir dans ce pays, après avoir erré çà et là. Montezuma disait aux Espagnols qu'ils avaient dû apprendre de leurs ancêtres que les Mexicains n'étaient pas originaires du pays qu'ils occupent ; ils étaient venus de très-loin, et conduits par un chef qui les y laissa, en leur assurant qu'il allait revenir ; mais depuis ce temps, les Mexicains attendent vainement son retour. On peut lire ces assertions dans les lettres que Cortès adressa à son souverain Charles-Quint : ce qui mérite surtout attention, c'est ce que dit Montezuma sur ce que lui et ses sujets ont pu s'écarter de la vraie foi, ayant été depuis si long-temps éloignés du pays de leurs ancêtres et ayant contracté des mariages avec les femmes de leur nouvelle patrie. (*Athenæum* ; 2 oct. 1830) (1).

MÉLANGES.

50. ACADÉMIE DES SCIENCES DE TURIN.

Classe des sciences morales, historiques et philologiques.

Séance du 6 mai.

Dans cette séance, on a lu les travaux suivans :

Continuation de l'Histoire de l'ancienne législation de la Sa-

(1) Il est bien entendu qu'on rapporte ici toutes ces opinions sans les adopter. (N. du R.)

voie et du Piémont. Ordres de la monarchie dans les 13^e et 14^e siècles; par le comte S. Sclopis.

De l'origine de la guerre de Chioggia entre les Génois et les Vénitiens, et de la paix de Turin de l'année 1381; par le chev. L. Sauli.

Observations philologiques sur une *version* (lezione) de la Chronique de Dino Compagni; par J. Grassi.

Le professeur Libri de Florence et le comte Malingri de Bagnolo ont assisté à cette séance. (*Antologia, Giornale di scienze*; mai 1830, p. 168.)

51. SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LONDRES. *Séance du 25 novembre 1830.*

Le secrétaire lit une communication de M. A. Kempe, sur quelques particularités d'une pierre tumulaire récemment découverte, et qui couvrait les restes du chef de la justice des juridictions de droit commun, du temps de Richard III; il en présente un dessin à la Société. Il donne ensuite lecture d'une lettre de M. J. A. Repton qui, en remettant à la Société une copie de quelques figures de tapisserie du temps de Henri VIII, la prie de déterminer, si cela est possible, quel sujet elles représentent. M. Ellis lit la première des six lettres adressées par le rév. J. Skinner, membre de la Société, à M. R. C. Hoare, sur l'emplacement contesté de *Camalodunum*, d'après la description de Tacite.

Séances de décembre 1830. — M. Ellis, secrétaire, lit une communication de M. Cartwright, sur la découverte dans la cathédrale de Chichester, d'une pierre tumulaire sur laquelle est figurée une croix en plomb; il lit encore une communication explicative du bras et de la main de bronze exposés, la saison dernière, par M. Crofton Croker; et finalement une table des prix du marché en 1580. (*Athenæum*; nov. 1830.)

52. L'HERMITE EN SUISSE, ou observations sur les mœurs et les usages des Suisses au dix-neuvième siècle; faisant suite à la collection des mœurs françaises, anglaises, italiennes, espagnoles, russes, etc., etc. Quatre volumes in-12, ornés d'une carte générale et exacte de la Suisse; des vues des lieux et des monumens les plus remarquables de ce pays, etc., etc.

Qui n'a pas chanté, peint ou décrit la Suisse, ses beaux lacs, ses montagnes de neige, ses glaciers, ses cascades? Et pourtant nous venons mêler nos souvenirs aux souvenirs de ceux qui ont visité cette terre enchantée. Aujourd'hui, que les images du moyen âge agissent si puissamment sur l'âme, il nous a semblé qu'en les évoquant, nous donnerions à notre récit une couleur et une vie toutes nouvelles, et qu'elles rajeuniraient en quelque sorte ces descriptions si usées depuis un siècle. C'est la Suisse avec ses superstitions, ses héros, ses trophées, sa physionomie du moyen âge; la Suisse avec ses mœurs, ses jeux, ses fêtes de ce siècle, et ses décorations de merveilles naturelles qui n'ont jamais changé, que nous avons tenté de retracer dans cet ouvrage. Nous avons voulu faire connaître un peuple qui, après tant de révolutions, de secousses, de bouleversemens, a conservé ses habitudes et jusqu'à ses vêtemens des anciens temps.

Nous nous assiérons à côté de la vieille fileuse d'Appenzell, et nous lui ferons redire les contes de sorciers dont elle effraie le voyageur depuis cinquante années; nous nous arrêterons devant la prison de Jean Hus, dont nous visiterons les caveaux; au Grütli, nous saluerons les trois sources qui jaillirent miraculeusement lors du serment des trois confédérés; nous visiterons la chapelle de Guillaume Tell, la demeure de Stauffach; nous entrerons dans les chalets où pend encore le cor qui appelait, dans le quatorzième siècle, un peuple de bergers à la liberté; si quelqu'un des hôtes nouveaux sait des couplets de cette vieille chanson dont le refrain fut si souvent répété par ses pères, nous la lui ferons redire; nous nous mêlerons aux noces, aux baptêmes, aux fêtes patriotiques et religieuses de chaque canton. Est-il besoin de dire qu'il n'est aucune merveille de la nature ou de l'art que nous n'essaierons de peindre? Nous avons voulu que cet ouvrage fût à la fois le tableau fidèle des mœurs de la Suisse au dix-neuvième siècle, et qu'il pût servir de guide aux voyageurs. C'est en présence des objets mêmes que nous avons puisé nos inspirations. (*Préface de l'ouvrage.*)

Les deux premiers volumes paraissent; prix, 7 fr. 50 c. A Paris, chez Pillet aîné, imprimeur du Roi; rue des Grands-Augustins, n^o 7.

53. MORT DE SARTORIUS.

Le 24 août 1828, l'université de Gottingue a perdu le conseiller G. Sartorius, professeur à cette université, chevalier de l'ordre des Guelfes, correspondant de l'Institut de France. En 1810 l'académie des inscriptions et belles-lettres lui décerna le premier prix pour une dissertation sur l'état de l'Italie sous la domination des Goths; il a laissé plusieurs ouvrages historiques; nous citerons entr'autres son histoire de la ligue anseatique; il est mort âgé de 62 ans. (*Algemeene konst en Letar-Mode*; année 1828, septembre, n° 39.)

54. BIBLIOTECA VALENCIANA DE LOS ESCRITORES QUE FLORECIERON HASTA NUESTROS DIAS. — Bibliothèque des écrivains de Valence qui ont brillé jusqu'à nos jours, et de ceux qui vivent encore; par D. Justo Pastor FUSTER, membre honoraire de la Société roy. économique de Valence. 2 vol. in-fol., prix; 70 r. Valence, librairie de l'auteur. (*Gaceta de Bayona*; avril 1830, n° 164.)

Parmi les hommes laborieux qui ont consacré leurs veilles au soin aussi utile que pénible de transmettre à la postérité la mémoire des écrivains nationaux, dont les travaux ont illustré la république des lettres, on doit placer au premier rang, D. Vicente Ximeno, auteur de la *Biblioteca Valenciana*, publiée en 1749. Malgré tout son mérite, ce travail n'était pas exempt de certaines erreurs et inexactitudes qu'il est toujours très-difficile d'éviter dans ce genre d'ouvrages. Il devenait donc indispensable de rectifier ce travail et de le continuer jusqu'à nos jours; c'est ce que M. Fuster a exécuté d'une manière satisfaisante. Il ajoute à sa nouvelle bibliothèque une liste des écrivains arabes du royaume de Valence, qui se sont distingués dans les lettres depuis le 4^e siècle de l'hégire jusqu'au 8^e, et un vocabulaire des mots limousins les plus obscurs et les plus anciens. On trouve dans plusieurs articles des notices littéraires fort intéressantes: ainsi à l'article de D. J. B. Múnor, on lit une note très-circonscanciée sur tous les manuscrits relatifs à l'histoire des Indes, que cet écrivain a examinés, extraits et copiés à la cour et dans les archives de Simancas, Cadix, Séville, Malaga, Lisbonne, Salamanque, Grenade, Tolosa de Guipuz-

coa et autres lieux, et sans lesquels on ne peut écrire avec exactitude et vérité l'histoire du Nouveau-Monde. M. Fuster a inséré, en outre, dans son travail, quelques poésies et des notices sur les antiquités, l'histoire civile et politique du royaume et de la ville de Valence. G.

55. DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA MONARCHIE PORTUGAISE et les cinq causes de sa décadence; par Jozé-Anastacio FALCAO, avocat portugais. In-8° de 17 feuilles, avec un portrait. Paris, 1829; passage des Panoramas, 60.

56. NOTICE SUR SBTAI DATELO, médecin, astronome et cabaliste du X^e siècle; tirée d'un manuscrit hébreu de la bibliothèque du Roi; par E. CARMOLY. In-8°. Paris, de l'imprimerie royale, 1831.

Sabtai Datelo naquit à Ourem, ville de Portugal, en 912, de parens israélites. Jeune encore, il se réfugia à Tarente, pour échapper aux persécutions des Maures, qui, s'étant emparé, en 925, d'Ourem, avaient massacré ses principaux habitans, et l'avaient emmené en captivité à Palerme, et ses parens en Afrique. Il voyagea ensuite dans tous les endroits où il croyait trouver des savans, pour apprendre la médecine et l'astronomie; il trouva enfin à Bagdad un savant astronome et astrologue, nommé Bagrat, qui lui enseigna ces sciences; alors notre Sabtai Datelo composa son *Sepher hachmoni*, ou *Livre des Sages*. Cet ouvrage fut suivi de son commentaire sur le Baraita de Samuel surnommé *le lunatique* ou *l'astronome*, chef de l'Académie de Nahardea dans le III^e siècle, et d'une foule d'autres qui sont cités avec éloge par les écrivains français, espagnols et allemands des XI^e, XIII^e et XIV^e siècles. Cependant aucun historien de la littérature rabbinique ne fait mention de lui; il n'est pas même mentionné par les auteurs qui se sont occupés des médecins et des astronomes. O.

57. ALCUIN'S LEBEN. — La Vie d'Alcuin. Document pour l'histoire politique, ecclésiastique et sociale du siècle de Charlemagne; par F. LORENTZ. Un vol. x et 278 p., grand in-8°. Halle, 1829; Kummel. (*Allgem. Repertorium der neuest in und auslænd. Literatur*; Tome 1^{er}, 1830, p. 17.)

L'auteur de cet ouvrage avait déjà fait pressentir, par une

dissertation sur Charlemagne considéré comme ami des lettres, publiée à Halle en 1828, qu'il s'occupait de la composition d'une histoire approfondie du siècle de ce prince, et qu'il avait une véritable vocation pour en être l'historien.

L'introduction à l'ouvrage expose la nouvelle civilisation des peuples et des hommes après la chute de l'empire romain d'occident, et retrace les événemens sous l'influence desquels cette civilisation s'est développée. L'histoire elle-même est divisée en cinq parties.

1^{re} Section. L'éducation d'Alcuin et ses relations jusqu'à sa première apparition à la cour de France. A cette occasion, l'auteur fait l'éloge de l'université d'Yorck et de ses professeurs.

2^e Section. Séjour d'Alcuin pendant huit années à la cour de France. Après avoir caractérisé l'état de civilisation du royaume des Francs avant Charlemagne, l'auteur décrit les services variés que ce grand homme a rendus aux lettres, aux arts et aux sciences dans la vaste monarchie soumise à son sceptre.

3^e Section. Alcuin revient d'Angleterre à la cour de France; il prend part aux affaires religieuses du pays, et s'y établit finalement d'une manière permanente. Origine des développemens de l'adeptianisme. Vues théologiques d'Alcuin. Histoire des dissensions relatives au culte des images.

4^e Section. Alcuin abbé de Tours. Les matières traitées dans cette section sont très-variées.

5^e Section. Détails curieux sur le caractère et les qualités d'Alcuin.

L'auteur a constamment donné à l'appui de ses citations les sources auxquelles il a puisé, les lettres et travaux d'Alcuin, ainsi que ceux des contemporains. C. R.

58. BIOGRAPHIE VON GRAF VON DIEBITSCH. — Biographie du comte de Diebitch-Zabalkanski, feld-maréchal russe, avec des notices biographiques sur les principaux généraux russes; par BELMONT. In-8^o, papier vélin. Dresde, 1830; Arnold-Prix, 1 rixdaller. (*Journal général de la littérature étrangère*; mai 1830, p. 139.)

L'année 1831 et la campagne contre les Polonais fourniront au biographe de M. le feld-maréchal comte de Diebitsch Sa-

balkanski , quelques notions nouvelles qui ne seront pas indifférentes pour la renommée de ce grand général.

59. CORRESPONDANCE DE M. DE BRÉQUIGNY relative à ses recherches sur l'Histoire de France dans les archives d'Angleterre. (*Suite*. Voy. le n° de nov. 1830.)

VI. MÉMOIRE concernant les titres déposés à l'Échiquier (*joint à la lettre n° 5*).

Il y a beaucoup de dépôts différens à l'Échiquier. Chacun d'eux a ses officiers et ses gardes , dont il est assez difficile de tirer des notions claires et précises des divers titres qui leur sont confiés. Je n'ai jusqu'ici travaillé que dans ce qu'on appelle l'*Office des remembrances*. Il y a plusieurs salles dépendantes de cet office , et de fort vastes greniers. Dans la salle où je suis encore , on trouve 1° des rôles contenant les enregistremens des lettres patentes du grand sceau et du sceau privé. Chaque rôle contient une année du règne. Les plus anciens que l'on m'ait communiqués sont d'Édouard III , qui commença à régner le 21 janvier 1327. Quelques-unes des lettres enregistrées dans ces rôles , regardent les affaires de France , mais toujours indirectement. J'ai fait des dépouillemens de quelques-uns de ces rôles , et j'ai vu que les lumières que j'en tirais méritaient peu la peine et le temps que j'y employais ; 2° les procédures faites relativement aux revenus de la couronne d'Angleterre ; 3° les jugemens de l'Échiquier par rapport aux affaires particulières. Ces deux sortes de titres ne m'ont rien fourni ; 4° plusieurs coffres où sont divers registres , dont quelques-uns concernent les revenus de la couronne ; d'autres sont des terriers d'anciens monastères. J'ai parcouru tous ces registres , et j'en ai tiré ce qui pouvait être relatif à mon objet. Le fameux *livre rouge* m'a fourni plusieurs choses ; entr'autres , une liste plus ample et plus exacte que celle qui est publiée dans les historiens Normands de Duchesne , des fiefs qui existaient en Normandie du temps de Guillaume-le-Conquérant , avec leurs redevances et les noms de leurs possesseurs.

Les greniers qui dépendent de cet office sont remplis d'une quantité immense de papiers regardés comme inutiles. C'est là où je me suis d'abord attaché , parce qu'on m'assura que tout le reste était connu , et qu'il n'y avait ailleurs aucuns papiers qui

eussent appartenu à la France. Après y avoir travaillé près de deux mois, je me suis convaincu qu'ils ne contenaient que d'anciens comptes des recettes et des dépenses de l'État avec des pièces justificatives. Il y a plusieurs de ces comptes qui concernent nos provinces du temps que les Anglais en étaient les maîtres. J'en ai fait copier quelques-uns. J'ai trouvé aussi parmi les pièces justificatives, quantité de chartes relatives à notre histoire. J'en ai tiré beaucoup de copies et dressé beaucoup de notices. Leurs titres forment la plus grande partie du catalogue que j'ai envoyé à Monseigneur le duc de Praslin. Il s'en faut bien que ce travail soit épuisé. Mais le *Museum* m'ayant offert des choses beaucoup plus intéressantes, je ne donne plus à ce premier objet que le temps qu'il ne m'est pas possible de donner au second.

Il y a outre cela, trois autres salles dépendantes de ce même Office; l'une contient des *contrôles* ou *duplicata* des pièces précédentes; l'autre les procédures faites contre les officiers de l'échiquier, ou leurs poursuites contre les comptables; la dernière, les titres concernant les revenus ecclésiastiques de la couronne, tels que les annates et les dixmes. On y trouve les évaluations des bénéfices sous Henri VIII. Les lumières qu'on en peut tirer relativement à notre histoire ecclésiastique, sont des listes exactes de ce que nos églises de France possédaient en Angleterre, et de la valeur de ces possessions. Comme ces biens étaient communément saisis toutes les fois que l'Angleterre était en guerre avec la France, il est souvent question de l'administration de ces revenus dans les comptes qui m'ont passé par les mains, et j'ai recueilli plusieurs choses à ce sujet qui peuvent être utiles à perfectionner l'ouvrage de *Gallia christiana*.

Outre les dépôts de l'Office *des Remembrances*, il y a encore à l'Échiquier quatre autres dépôts: celui de la *Trésorerie*, celui des *Augmentations*, le *Pipe-office* et la *Cour des gardes* ou juridiction concernant les gardes nobles.

Cette juridiction ne subsiste plus; on se plaint que ses actes ont été pillés par un gardien infidèle. On en a rassemblé les restes qui sont en ordre. Mais ils ne peuvent intéresser que les possesseurs actuels des terres d'Angleterre, ou les familles de ceux qui en ont joui.

Le Pipe-office est ainsi nommé, dit-on, parce qu'autrefois

les papiers qu'on y conservait étaient mis dans cette sorte de tonneau qu'on nomme *pipe*. On y trouve les comptes des revenus de la couronne et leurs contrôles, tant pour les revenus fixes que pour les revenus casuels. Je ne doute pas que cet immense amas de papiers qui se trouvent dans les greniers, n'ait fait autrefois partie des papiers du *Pipe-office*, où l'on n'aura laissé que les comptes des derniers règnes.

L'Office des *Augmentations* contient ce qui concerne les augmentations faites aux revenus de l'état, et principalement celles qui sont provenues par la réunion des petits bénéfices ecclésiastiques au domaine de la couronne.

L'Office de la *Trésorerie* se divise en quatre portions. La première contient les rôles des jugemens prononcés par les juges députés dans les provinces sous Henri III, roi d'Angleterre, et sous les trois premiers Édouards, etc. ; les titres concernant les terres qui ont fait partie des apanages, ou celles des monastères qui furent donnés au fameux cardinal de Wolsey. On y trouve aussi les papiers saisis chez ce cardinal lors de sa chute. On assure qu'il y a les statuts de l'ordre de St - Michel, que notre Roi François I^{er} envoya à Henri VIII; quelques rôles de lettres patentes sous Jean-Sans-Terre, Edouard II et Henri VI, etc. Il y a lieu de croire qu'on tirerait de tout cela divers secours pour notre histoire.

La 2^e portion de la *Trésorerie*, semble encore plus intéressante. Outre beaucoup de papiers qu'on dit être inutiles, et ceux qui concernent l'administration du domaine sous Henri VIII et ses quatre successeurs, on prétend qu'il y a une armoire remplie de lettres d'ambassadeurs, leurs instructions, leurs chiffres, etc, etc.

La 3^e était une voûte dans le cloître de l'abbaye de Westminster, sous laquelle on avait placé les traités avec les cours étrangères et d'autres papiers d'état. Mais comme ils y étaient mal logés, on les a transférés, il y a près de 70 ans, dans l'ancien chapitre (*Chapter-house*), qui est dans le même cloître.

Cette dernière portion contient, outre ces papiers qui y ont été transportés, les registres (depuis Henri III jusqu'à Henri VII) de la *Cour du roi* et des deux juridictions qui en furent formées, le *Banc du roi* et les *Plaids communs*. On y trouve de plus quelques rôles du parlement sous Edouard I^{er} et beau-

coup d'autres, du temps de Henri VIII, touchant son divorce, sa renonciation à la suprématie du pape, l'abolition des abbayes, etc. Rymcr a tiré de ce dépôt un grand nombre d'actes qu'il a publiés. Je suis depuis un mois occupé à m'en procurer l'entrée, mais l'absence des ministres qui, dans cette saison, sont presque toujours à la campagne, et des barons de l'Échiquier occupés à leurs tournées dans les provinces, ne m'a pas encore permis d'obtenir l'accès dans ce lieu, où j'espère trouver beaucoup de choses importantes, et peut-être les papiers apportés de France, dont on soutient ici n'avoir aucune connaissance, mais qui certainement doivent s'y trouver quelque part. Vous pouvez voir, Monseigneur, par le compte que je viens d'avoir l'honneur de vous rendre, que la distribution des titres dans les dépôts est faite sans beaucoup d'ordre, et je suis assuré que ceux même qui les gardent, ont des notions très-imp parfaites des choses qui leur sont confiées.

Outre l'espérance que me donnent ces dépôts, je compte avoir incessamment communication d'un catalogue de titres, concernant la France, qui se sont trouvés chez un particulier.

M. Webb, solliciteur de la Trésorerie, m'a promis de me faire voir ces titres. Indépendamment des lumières qu'exige sa place, qui est fort considérable, il a des connaissances très-étendues sur l'histoire ancienne et moderne de sa nation, et m'a offert de m'aider en tout ce qu'il pourrait. Ainsi j'ai lieu d'espérer que je ne manquerai ni d'objets de travail ni de secours.

VII. *Réponse de M. BERTIN à M. BRÉQUIGNY.* Paris, le
1766.

J'ai reçu votre lettre, Monsieur, et je l'ai lue avec plaisir, ainsi que le mémoire que vous y avez joint. Vous voilà au milieu de richesses inconnues jusqu'à présent pour ceux même qui en sont possesseurs, et par vos soins peut-être nous seront-elles plus utiles qu'à eux. Je vous exhorte à me faire part de temps en temps de vos découvertes. Outre l'intérêt que je prends au bien général, j'y puiserai souvent des vues qui pourront contribuer au progrès du travail dont le roi m'a chargé.

C'est pour avancer ce travail que je persiste à croire que nous avons un véritable besoin du catalogue des chartes imprimées, que le roi a fait faire, et dont on vous doit la continua-

tion. C'est la première pièce du Cabinet, ou Dépôt des chartes et notices, dont S. M. a ordonné l'établissement. Je conviens avec vous que ces catalogues vous sont utiles à Londres; je pense même que vous pouvez les y augmenter; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils sont indispensables ici, soit aux Bénédictins, pour faire utilement les recherches que nous leur prescrivons, soit à ceux qui pourront nous aider dans la collection que nous avons en vue. La peine que les uns et les autres prendraient même à faire les listes que vous proposez, et qu'il faudrait ensuite donner à examiner à MM. de Ste.-Palaie et de Foncemagne, pour savoir quelles pièces doivent être copiées, serait un travail perdu toutes les fois que les chartes qu'ils placeraient dans ces listes auraient été imprimées et seraient dans votre catalogue. D'ailleurs, quelque bonne volonté qu'aient nos amis, il ne serait pas juste de les charger de ce détail pénible auquel souvent ils n'auraient pas le temps de se livrer. Les Bénédictins demandent donc, et je crois qu'ils ont raison, qu'on les mette en état de faire eux-mêmes ce triage. Rien ne sera plus facile, lorsque nos catalogues seront imprimés et leur auront été donnés: car lorsqu'ils trouveront une charte dans un dépôt, ils sauront en une minute si elle est déjà connue par l'impression ou si elle ne l'est pas. Les additions dont le catalogue des chartes imprimées est susceptible, ne doivent point, selon moi, en retarder la publication; car si on attendait, pour la faire, qu'il n'y eût plus rien à y ajouter, on attendrait encore bien des années. Les additions doivent produire des supplémens, et en attendant il est bon de jouir.

D'après cela, Monsieur, pour concilier et le besoin que vous avez de ces catalogues et celui que nous en avons nous-mêmes, j'accepte l'offre que vous me faites de m'envoyer incessamment le premier volume dont on commencera toujours l'impression. Elle nous conduira jusqu'à votre retour, que vous annoncez pour l'hiver. Alors vous nous mettrez vous-même en état de continuer l'impression des volumes suivans, soit sur les bulletins mêmes, qui peut-être nous suffiront, s'ils sont dans l'ordre que vous annoncez, qui, pour la facilité de nos travailleurs, doit être l'ordre chronologique, soit sur des copies que l'on en fera faire, lorsque vous les aurez revus.

Je suis, etc.

BERTIN.

6.

N° VIII. *Lettre de M. DE BRÉQUIGNY à M. BERTIN, Londres, le*
30 octobre 1764.

Monseigneur,

En conséquence de vos ordres, je viens de remettre le premier volume de la Table chronologique des titres imprimés, bien emballé, chez M. l'ambassadeur de France qui s'est chargé de vous le faire passer par la meilleure et la plus prompte voie possible. Je crois qu'il y aura quelques vérifications à faire au sujet des changemens qu'y a faits M. l'abbé de Foix entre les mains de qui ce volume a autrefois passé, et qui travaillait, à ce qui me paraît, sur un plan différent du nôtre; car il ne s'est pas contenté de rayer les articles doubles, il en a rayé plusieurs autres qu'il ne croyait pas essentiels, mais qui le sont dans notre plan qui embrasse tout. C'est ce dont je me suis aperçu en revoyant cette Table, et j'en conférai même pour lors avec Dom Housseau et D. Précieux. Au reste, ce travail sera de peu de conséquence et peut se faire en revoyant les épreuves.

Il y a une autre observation, Monseigneur, dont je dois aussi vous informer; c'est que les copistes de M. Secousse n'ont pas pris garde à l'ancienne façon de commencer l'année à Pâques; de sorte que dans les temps où l'on datait ainsi, les actes des premiers mois de l'année doivent être reculés d'un an selon la façon dont on date aujourd'hui. Ainsi l'acte daté, par exemple, du 15 février 1400, doit être placé après le mois de décembre 1400, et par conséquent en 1401 selon la chronologie actuelle; au lieu que dans la Table cet acte se trouvera placé au commencement de l'année 1400, conformément à sa date non rectifiée. Il est encore fort aisé de corriger ce défaut.

Je m'occupe toujours des travaux dont je suis chargé ici, et la moisson continue d'être très-abondante. J'aurai l'honneur, Monseigneur, de vous en rendre compte au premier jour, et j'ose me flatter que vous serez content du progrès.

Je suis avec un profond respect, etc. BRÉQUIGNY.

N° IX. *Autre Lettre du même, au même. Londres, le*

Monseigneur,

Selon la promesse que j'eus l'honneur de vous faire à Versailles, j'envoie le sieur Mouchet, mon secrétaire, qui a conduit la besogne de Londres durant mon absence, pour conduire celle que vous avez bien voulu me confier à Paris. Je le charge

d'avoir l'honneur de vous présenter cette lettre et de prendre vos ordres à ce sujet. J'ai mis une grande partie du premier volume de ma Table des titres imprimés, en état d'être livrée tout de suite à la presse. L'homme que je vous envoie continuera de revoir le reste sur le même plan dont je l'ai instruit, et il est très-capable de l'exécuter.

Je crois, Monseigneur, qu'il serait nécessaire que vous donnassiez vos ordres à l'imprimerie royale pour que l'on remît au sieur Mouchet ce que M. l'abbé de Foix a fait imprimer relativement à mes Tables. Son travail pourra servir à les perfectionner, et donnera la raison de la suppression qu'il a faite de quelques articles.

Je pense qu'à mesure qu'on imprimera ma Table, on pourrait en envoyer les feuilles aux Bénédictins chargés de recueillir les chartes manuscrites. Alors il serait bon, je crois, d'y joindre une lettre circulaire par laquelle on leur marquerait que cette Table, dont on tire peu d'exemplaires, et pour eux seuls, n'est jusqu'ici qu'une sorte d'essai destiné à guider et à faciliter leur travail; mais qu'on a dessein de la perfectionner pour la rendre utile en général à tous ceux qui voudront étudier ou écrire l'histoire de France; que pour la conduire à ce degré de perfection qu'il est impossible qu'un pareil ouvrage acquière d'abord, il est nécessaire que chacun d'eux marque aux marges de son exemplaire les méprises, les doubles emplois ou les omissions qu'il y pourra découvrir dans le cours de ses recherches, afin que lorsqu'il s'agira de donner cette Table, on fasse usage de ces remarques;

Que dans ces remarques, outre les erreurs qu'ils pourront relever dans ma Table, ils doivent avoir particulièrement deux autres objets:

1° De marquer les dépôts dans lesquels on trouvera les pièces déjà imprimées dont ma Table offre le catalogue.

2° De faire mention des caractères diplomatiques de ces pièces originales, lorsque ces caractères pourraient faire naître des doutes ou rassurer sur les soupçons contre l'authenticité de ces chartes;

Le sieur Mouchet aura aussi l'honneur de vous rendre compte, Monseigneur, des progrès du travail de Londres, si vous le jugez à propos. J'avais dessein de vous envoyer par lui

le catalogue des pièces déjà transcrites, mais le nombre de celles qu'il y faut ajouter s'est tellement multiplié pendant mon absence, que j'ai mieux aimé différer afin de vous l'envoyer plus complet.

Au reste, j'exécuterai ce que vous me prescrirez à ce sujet, et je ne négligerai rien pour mériter vos bontés.

Je suis, etc.

BRÉQUIGNY.

N° X. *Lettre de M. MOUCHET* (1) à M. BERTIN. Paris, le 16 juin 1765.

Monseigneur,

Il y avait trop long-temps que j'ambitionnais l'honneur de recevoir vos ordres, pour n'être pas exact à remplir ceux que vous me donâtes le jour où je fus admis à votre audience. Dès le lendemain je vis MM. de Foncemagne et de Sainte-Palaye, et je leur communiquai votre projet sur la révision générale de la Table manuscrite des titres imprimés, au moyen des bulletins. Ce projet leur parut de la plus grande utilité, et leur premier mouvement fut de l'adopter. Mais la réflexion leur fit entrevoir dans l'exécution des difficultés que vous-même, Monseigneur, aviez senties. Ils craignent qu'il ne soit pas facile d'obtenir à la Bibliothèque du Roi un cabinet particulier pour y déposer en sûreté tout ce qui sera nécessaire au travail; en supposant même qu'on vienne à bout de lever ce premier obstacle, que ceux qui seront employés à la révision ne puissent pas entrer tous les jours à la Bibliothèque; et que dans le cas où cette permission serait accordée, ils ne puissent y travailler que peu d'heures par jour, attendu qu'on ne peut guère espérer qu'un garde de la Bibliothèque s'assujettisse à passer des journées entières à donner les livres dont on aurait besoin, et les remettre à leur place.

MM. de Foncemagne et de Sainte-Palaye appréhendent encore qu'il ne soit difficile de faire marcher d'un pas égal les deux opérations qu'ils distinguent dans le projet de cette révision générale; savoir : la vérification des titres et l'indication des dépôts. La dernière sera courte autant que l'autre paraît devoir être longue. Pour vérifier un titre et en rectifier la copie si elle n'est pas exacte, il faut lire la pièce en entier et l'entendre, ce qui demande toujours beaucoup de temps. De là cette lenteur

(1) Collaborateur de M. de Bréquigny.

qui ferait attendre plusieurs années des avantages dont on ne peut jouir trop tôt.

MM. de Foncemagne et de Sainte-Palaye doivent chercher les moyens les plus propres à diminuer les difficultés. Ils auront l'honneur de vous rendre compte de leurs vues.

Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur, etc.

MOUCHET.

N^o XI. *Lettre de M. BRÉQUIGNY à M. BERTIN.* Londres, le 6 juillet 1765.

Monseigneur,

En conséquence de l'ordre que vous avez donné de faire la révision de la Table des titres imprimés, j'ai fait un mémoire sur la méthode qui m'a paru la plus propre à rendre cette opération facile et courte. J'ai chargé le sieur Mouchet, que j'ai envoyé depuis plusieurs mois à Paris pour ce travail, de mettre au net ce mémoire et d'avoir l'honneur de vous le présenter sitôt que vous le lui permettrez. Si vous approuvez ce plan, je vous supplie, Monseigneur, de lui donner vos ordres pour l'exécuter sans délai.

Indépendamment de l'ample collection de titres non imprimés que je continue de rassembler, je fais dépouiller plusieurs recueils considérables imprimés en Angleterre et inconnus en France, qui renferment un grand nombre de pièces concernant notre histoire. Tels sont la collection de Thurloe, 7 vol. in-fol.; celle de Sidney, 2 vol.; les pièces justificatives de l'histoire d'Angleterre par Brady, 3 vol.; de celle du cardinal de Wolsey, les négociations de Carleton, etc., etc.

Cette moisson perfectionnera la Table des titres imprimés dont je n'ai cessé de m'occuper depuis 1761, que j'ai été chargé de la continuer. J'avais même commencé à la revoir, et j'avais conféré, avant d'aller à Londres, une bonne partie des titres des collections de Durand et Martène. C'était surtout par cette collation que je m'étais aperçu du peu d'exactitude des commis qu'avait employés M. Secousse. Malgré ce peu d'exactitude, j'avais d'abord imaginé que cette Table pourrait, telle qu'elle était, suffire au travail des Bénédictins; mais je conviens qu'il sera beaucoup mieux de la porter, dès à présent, au degré de perfection dont elle est susceptible; et je crois que suivant le plan que j'ai dressé, et qui doit être mis sous vos yeux, la révi-

sion ne sera ni difficile ni longue. J'espère me rendre ce mois de novembre à Paris, et hâter moi-même cette opération que le sieur Mouchet commencera dès que vous aurez eu la bonté de lui en donner l'ordre.

Je vous supplie, Monseigneur, d'être persuadé de mon zèle pour le travail dont vous m'avez fait l'honneur de me charger, du désir extrême que j'ai de mériter vos bontés, et du profond respect avec lequel je suis, etc. BRÉQUIGNY.

P. S. Le sieur Lefèvre, qui va publier une histoire de Calais, m'a fait demander communication de quelques pièces sur cette ville, telles que ses anciennes constitutions sous les comtes de Flandres, les lois qu'elle reçut sous le gouvernement anglais, etc., etc. J'ai rassemblé plusieurs choses importantes sur ces objets; mais comme je ne dois pas les communiquer sans votre aveu, je vous supplie, Monseigneur, de me donner vos ordres à ce sujet.

N° XII. *Arrêt du Conseil.* 26 août 1765. (*Extrait des registres du conseil d'état.*)

Le Roi étant informé que dans les dépôts d'Angleterre il se trouve différentes pièces et d'anciens titres relatifs au royaume de France, qui pourraient n'être pas moins utiles à la connaissance et au recouvrement de ses droits qu'intéressantes pour les principales familles du royaume, a désiré s'en procurer des copies exactes; et à cet effet a chargé le sieur de Bréquigny, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, d'en faire la recherche et de faire transcrire celles de ces pièces qui lui paraîtront utiles; mais comme pour tirer de cette recherche le fruit qu'il est naturel de s'en promettre, il faut que la transcription qu'il fera faire de ces titres ait une authenticité capable de leur assurer la foi nécessaire pour qu'elles puissent servir, tant aux officiers chargés de la conservation et recouvrement de ses droits, qu'à ceux de ses sujets qui pourraient être dans le cas d'en faire usage, Sa Majesté ne trouve pas de voie plus simple et plus convenable que celle de confier au sieur de Bréquigny le soin d'en collationner les copies aux originaux et de lui donner à cet effet une mission expresse. A quoi voulant pourvoir, ouï le rapport du sieur de Laverdy, conseiller ordinaire au conseil royal, contrôleur-général des finances, le Roi étant en son conseil, a commis et commet le sieur de Bréquigny pour col-

lacionner aux originaux les copies de titres et pièces qu'il a fait et fera transcrire en Angleterre; pour lesdites copies ainsi collationnées et par lui certifiées conformes aux originaux, être remises au dépôt des affaires étrangères ou autres dépôts de Sa Majesté auxquels lesdits titres et pièces, suivant l'objet auquel ils ont rapport, peuvent appartenir, et être ensuite ordonné par Sa Majesté sur la validité desdits titres ce qu'il appartiendra. Fait au conseil d'état du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vingt-six août mil-sept-cent-soixante-cinq.

PHELYPEAUX.

N^o XIII. *Lettre de M. DE BRÉQUIGNY à M. BERTIN.* Londres, le 8 octobre 1765 (1).

Monseigneur,

J'ai différé à vous rendre compte du progrès de mes recherches jusqu'à ce que je me fusse procuré l'entrée dans les archives de la Tour; ce qui a souffert des difficultés que je n'ai pu vaincre qu'avec du temps et en faisant envisager une récompense proportionnée aux services qu'on me rendrait. Comme la communication des pièces de ce dépôt produit à ceux qui en ont la garde, des salaires qui font partie du produit de leurs places, cette communication dépend absolument d'eux. Ils ne permettent jamais de tirer de copies de leurs pièces, et se réservent d'en délivrer des expéditions qu'ils vendent d'ordinaire fort cher. Le garde principal s'est prêté jusqu'ici de bonne grace à mes recherches, d'autant plus volontiers que je ne les ai présentées que comme celles d'un particulier qui travaille pour son instruction propre. Je doute que j'eusse pu réussir si l'on m'avait soupçonné de vues plus étendues.

La nécessité de cacher ces vues m'oblige d'éviter tout ce qui pourrait donner le plus petit éclat à mon travail, que je rends aussi obscur qu'il m'est possible. C'est par cette raison que je n'ai que deux copistes à la Tour; un plus grand nombre ferait ombrage. J'en ai quatre autres au Muséum, où les collections de mylord Oxford, du chevalier Cotton, de Rymer, de Madox, etc., offrent des richesses inépuisables, sans compter celles qui se trouvent dans les manuscrits du chancelier Seguier, dont une partie se trouve ici.

(1) En tête de cette lettre M. Bertin a écrit ces mots : Je l'ai lue au Roi qui est très-satisfait.

J'ai jusqu'ici dirigé mes recherches principalement sur les cinq objets suivans :

1° Les titres relatifs aux droits du Roi et à ses domaines.

2° Les anciennes lois municipales de nos villes, surtout de celles qui ont souffert la domination anglaise; leurs droits et leurs privilèges avant et durant cette domination.

3° Les ordonnances de nos rois et celles des rois d'Angleterre par rapport aux provinces de France qu'ils ont possédées.

4° Les registres de plusieurs de nos cours souveraines, les titres concernant leurs droits et usages, et autres pièces relatives à cette partie de notre administration.

5° Les lettres originales de plusieurs de nos rois, de nos ministres, de nos généraux; les instructions des ambassadeurs d'Angleterre en France; les dépêches, les traités et projets de traités, et autres pièces propres à éclaircir l'histoire des négociations.

J'ai outre cela une classe nombreuse de mélanges, qui contient des pièces relatives à divers faits particuliers, à des familles illustres, aux droits des grandes terres, etc. Il y en a aussi concernant l'histoire ecclésiastique de notre nation : de ce nombre sont plusieurs bulles des papes. J'en trouve ici beaucoup d'originales, et qui n'ont point été publiées; mais je me suis borné à celles qui sont relatives à la France.

Le dépôt de la Tour va me fournir de quoi augmenter considérablement cette moisson déjà abondante. Il me paraît que les pièces que ces archives renferment peuvent se diviser en deux classes.

1° Les rôles qui contiennent les enregistremens des actes émanés des rois d'Angleterre : c'est la classe la plus nombreuse et la mieux connue. J'ai déjà des pièces de ces rôles transcrites d'après les copies que Rymer en avait fait faire pour le supplément de son grand ouvrage. Il ne me reste qu'à les collationner et à y ajouter ce qui avait échappé à Rymer, ou ce qu'il avait négligé comme trop étranger à l'Angleterre.

La seconde classe est composée de pièces proprement originales, rassemblées sans ordre dans des paquets conservés sans soin, et souvent fort endommagés. J'ai trouvé, dans ce que j'en ai parcouru, un grand nombre de lettres de nos rois écrites aux rois d'Angleterre, surtout dans les XIII^e et XIV^e siècles. J'y

ai trouvé aussi quelques pièces qui nécessairement ont été apportées de France, telle est une ordonnance de Philippe-le-Bel sur les monnaies, que MM. de Laurière et Secousse n'ont point connue. Je conclus de là que Carte se trompait, ou nous trompait, quand il assurait que les pièces qui avaient été apportées de France en Angleterre ne devaient se trouver qu'à l'Echiquier, et ne pouvaient jamais se trouver à la Tour, et je conçois de ces premières découvertes des espérances encore plus heureuses.

C'est avec la plus grande satisfaction, Monseigneur, que je vois s'accroître une collection d'autant plus importante, qu'il était plus difficile de se la procurer. Elle fait une partie essentielle du double travail dont vous avez daigné me charger, mais elle ne me fait point négliger l'autre. Tandis que je rassemble ici des chartres manuscrites, je continue de dépouiller les collections anglaises des chartres imprimées relatives à notre histoire; et pendant ce même temps, le sieur Mouchet travaille à Paris à la révision de la Table déjà dressée. Il suit le plan que j'ai tracé dans le mémoire qu'il a eu l'honneur de vous présenter et qu'il me mande que vous avez approuvé. Il m'assure qu'il avance dans cette révision, à laquelle il travaille sans relâche, et il a le plus grand désir d'avoir l'honneur de vous en rendre compte. Il est fort instruit dans ce genre de connaissances, et l'on ne saurait y employer des gens trop instruits. M. Secousse avait cru que de simples copistes étaient assez bons pour cela: les défauts de sa Table, qui donne aujourd'hui tant de peines, prouvent assez son erreur.

Je travaille depuis un mois à dresser des listes des pièces à transcrire pour laisser de l'ouvrage à mes copistes, afin de pouvoir aller à Paris le mois prochain y continuer moi-même la révision commencée, tandis que le sieur Mouchet me suppléera ici au besoin. Je ne ménage ni soins ni dépenses pour répondre à vos vues, Monseigneur, et pour mériter vos bontés. Ma récompense la plus flatteuse sera de pouvoir vous prouver mon zèle et le profond respect avec lequel je suis, etc. BRÉQUIGNY.

N^o XIV. *Lettre de M. DE BRÉQUIGNY à M. BERTIN.* Paris le 27 novembre 1766.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous envoyer le premier essai du travail de

Dom Chamoux, sur diverses ordonnances de Philippe-le-Bel, etc., qui n'ont point encore été imprimées. Il attendra vos ordres pour continuer sur le même plan, ou pour y faire les changemens que vous jugerez à propos. Il épuisera d'abord les ordonnances, et passera ensuite aux autres espèces de titres qui forment son cabinet.

Je lui ai promis de votre part, Monseigneur, comme vous aviez eu la bonté de m'y autoriser, 500 fr. par an, à commencer au premier novembre. J'ai cru devoir aller jusqu'à cette somme, pour qu'il fût en état d'en donner une partie à un de ses religieux qui lui a promis de lui servir de copiste; car sa propre écriture est absolument mauvaise. Si vous êtes content de son travail, j'espère que vous voudrez bien lui ratifier ma promesse par une lettre.

La Table chronologique des titres imprimés avance toujours aussi rapidement qu'il est possible. On imprime actuellement la 16^e feuille.

Je suis, etc.

BRÉQUIGNY.

N° XV. *Autre lettre du même à M. BERTIN.* Paris, le 18 décembre 1766.

Monseigneur,

Je n'ai reçu qu'avant-hier la lettre dont vous m'avez honoré, en date du 14 de ce mois; et j'ai vu hier D. Chamoux, avec lequel je me suis concerté pour diriger et revoir son travail, comme vous me le prescrivez. Je vous supplie de croire que je m'y porterai avec tout le zèle que m'inspire la confiance dont vous m'honorez. Je crois qu'il serait nécessaire que vous me fîtes remettre les notices que D. Chamoux vous a envoyées jusqu'ici, afin que je les apostille comme vous souhaitez qu'elles le soient. Je me souviens qu'il y a dans ce nombre la notice d'une pièce qui mériterait bien d'être copiée en entier. Ce sont des lettres qui ordonnent d'arrêter le Bègue de Vilaines et toute sa famille jusqu'à la 4^e génération. Ce coup d'autorité est très-remarquable.

M. Duperron a tenu parole jusqu'ici. Il a raison de dire qu'actuellement je retiens les épreuves. Je ne les garde d'ordinaire que cinq ou six heures; mais j'en ai une depuis 4 jours, parce que je ne saurais trouver dans aucune des bibliothèques publiques ou particulières où j'ai accès, un livre dont j'ai besoin

pour la vérification d'un article. Je vais prendre aujourd'hui le parti de rayer l'article en question, sauf à l'employer dans le supplément, qui sera inévitable pour un ouvrage de ce genre; car il n'est pas possible de se flatter de ne rien omettre; et d'ailleurs on publie chaque jour quelques pièces nouvellement découvertes auxquelles il faudra bien par la suite donner place dans nos Tables. Le principal est l'exactitude dans les articles que j'emploie, et je pousse à cet égard l'attention jusqu'au scrupule.

Les vérifications des articles de ces Tables ont été faites sur les bulletins du 1^{er} vol. par mon secrétaire durant mon séjour en Angleterre. Depuis mon retour, j'ai porté de ma main sur la copie les corrections que ces vérifications ont produites. La multitude de ces corrections, dont aucun article n'est exempt, a tellement brouillé la copie, que M. Duperron m'a prié, dès la troisième feuille, pour faciliter et hâter le travail de ses ouvriers, de la faire mettre au net. Je l'ai fait et j'emploie journellement un copiste; j'ai assez d'avance pour être sûr que cela ne retardera pas la besogne. Mais dans les vérifications, on a été obligé de laisser en souffrance des articles où l'on citait des livres qui ne se trouvaient pas. Je m'occupe sans cesse à les déterrer: et voilà la seule cause qui pourra quelquefois suspendre le travail; mais ce ne sera jamais que de courts délais, étant déterminé à supprimer le très-petit nombre d'articles dont la vérification exigerait des recherches très-longues.

J'ai cru, Monseigneur, devoir entrer dans ces détails, dans la crainte que vous n'attribuassiez à négligence de ma part, ce qui n'est qu'un effet de mon exactitude pour un travail que vous affectionnez et auquel je me dévoue avec une bonne foi dont j'ose dire qu'il y a peu d'exemples. Rien ne peut me rebuter quand je suis soutenu par l'espoir de mériter de plus en plus vos bontés et de vous prouver le profond respect avec lequel je suis, etc.

BRÉQUIGNY.

N^o XVI. *Autre lettre du même au même.* Paris, le 23 avril 1767.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous présenter, selon la permission que vous m'en avez donnée, le Mémoire que je dois lire, à la rentrée publique de l'Académie des belles-lettres, concernant mes recherches à Londres. Comme cette lecture ne doit durer qu'une

demie-heure, j'ai été obligé de l'abrégé beaucoup, et il y a d'ailleurs bien des choses que je n'ai pas dû y faire entrer. Ce serait mettre le comble à vos bontés, de daigner y jeter les yeux, et me faire savoir si vous l'approuvez (1).

Je suis avec un profond respect, etc. BRÉQUIGNY.

N° XVII. *Autre lettre du même à M. BERTIN.* Paris, le 5 avril 1768.

Monseigneur,

Je viens de recevoir l'ampliation du bon du Roi, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je ne puis vous exprimer à quel point je suis pénétré de vos bontés. Rien ne peut égaler les sentimens de reconnaissance, de respect et de dévouement avec lesquels je suis, etc. BRÉQUIGNY.

N° XVIII. *Arrêt du Conseil (minute).*

Le Roi ayant, par arrêt du 26 août 1765, commis le sieur de Bréquigny, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, pour faire transcrire et collationner aux originaux les titres que S. M. l'avait chargé de rechercher en Angleterre, concernant l'histoire de son royaume, les droits et le domaine de sa couronne, et même les généalogies des principales familles de ses états; et S. M. étant informée que cette recherche a produit une collection d'environ douze mille titres relatifs à ces divers objets, qu'il s'agit maintenant de mettre en ordre pour être placés dans les différens dépôts auxquels ils ont rapport, et où ils tiendront lieu d'originaux; mais que le travail qu'exige cette opération devait emporter du temps, soit pour la révision exacte qu'il faut que fasse le sieur de Bréquigny de tous ces titres, pour que chacun soit placé dans la classe qui lui convient, soit pour les sommaires, tables, notes et observations diplomatiques ou autres dont il est utile et même essentiel qu'il les accompagne, et que cependant il ne serait pas juste que les officiers de S. M. chargés de la poursuite et recouvrement des droits de son domaine fussent privés du secours que peut leur fournir cette collection, non plus que les maisons et familles nobles qui pourraient être dans le cas d'y avoir recours; S. M. veut bien, qu'en attendant qu'il puisse être délivré des copies de ces titres et pièces suivant les formes ordinaires par les gardes des dépôts

(1) Ce Mémoire est imprimé parmi ceux de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, Tom. XXXVII, p. 528.

où ils seront remis, s'il était nécessaire dans le cours du travail de délivrer des copies en forme de quelques-uns, le sieur de Bréquigny puisse le faire sans frais sur les ordres de S. M., le commettant à cet effet, et voulant que foi soit ajoutée aux copies qui seront de lui dûment certifiées. A quoi voulant pourvoir, ouï le rapport., le Roi étant en son conseil, a ordonné et ordonne que par le sieur de Bréquigny il soit incessamment dressé des inventaires des copies qu'il a collationnées, qu'il y soit joint les sommaires, tables et notes nécessaires pour en faciliter l'intelligence et l'usage, et qu'il soit précédé à l'arrangement d'icelles pour être placées dans les dépôts où elles seront destinées à remplacer les originaux; l'autorise néanmoins S. M. à en délivrer, s'il en est besoin, des copies de lui certifiées sur les ordres de auxquelles copies Sa Majesté veut que foi soit ajoutée partout où besoin sera. (*La fin au prochain cahier*).

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER DE JANVIER 1831.

Philologie, Ethnographie, Linguistique.

Littérature sanscrite; F. Adelung.	1
<i>Yakkun Natunnawa</i> . Poème cingalais; J. Callaway	2
Expédition d'Alexandre-le-Grand contre les Russes, poème persan; Charmoy.	3
Livre pour apprendre à lire l'hébreu; H. D. A. Sonné.	<i>ib.</i>
Dictionnaire hébreu; Marchand-Ennery. — Épître d'un rabbin d'Afrique; Aaron Chorin. — <i>Lexicon arabico-latinum</i> ; Freytag.	4
Almakrisi <i>græcorum expeditiones</i> ; Hamaker. — <i>Dizionario italiano-armeno-turco</i> ; Emm. Ciatciak. — Grammaire grecque ancienne et moderne; G. Theocharopoulos.	5
<i>Timæi lexicon Platonicum</i> ; G. Aenotheus Koch	7
Sur la poésie d'Homère; Van Limburg Brouwer.	8
<i>Philosophorum Græcorum reliquiæ</i> ; Simon Karsten.	9
<i>Damascii quæstiones</i> ; Jos. Kopp. — <i>Theonis Smyrnæi expositio</i> , etc. — Sur l'infinitif historique latin; H. C. F. Prahm.	<i>ib.</i>
<i>Horatii poemata</i> ; Car. Anthon.	11
<i>Antiquitatis romanæ monumenta legalia</i> ; D. E. Spangenberg.	12

Langue russe. — Cours de langue bohémienne; J. Nagedly 15
Langue bohémienne; Fr. Truka. — *Mythologus*; Philippe Buttman . . 16

Archæologie, Numismatique.

Esquisse de la science des antiquités; A. de Steinbuchel *ib.*
Monumens de Rhodes; col. Rottiers 17
Musée bourbon de Naples 18
Vase antique trouvé dans l'Erdre. — Patères d'argent, à Auxerre . . . 20
Manuel de numismatique ancienne; Hennin 21
Antiquités du Bosphore cimmérien 25
Médaille grecque trouvée à Taman 28
Id. de Pharéanzès 29
Observationes in rem nummariam Rossicæ; J. Schön 30
Inscriptions découvertes à Kertch 32
Pierres tumulaires à Sizopoli 33

Histoire.

Pran-Toshana, doctrine des Tantras 34
Histoire de l'Arabie avant Mahomet; David Price. 39. — Description
de l'Arménie; Luc Indjidjian 39
De nautodicis Atheniensium; Ant. Baumstark 43
Scriptores Byzantini, Nicephorus Gregoras; Lud. Schopen 44
Histoire des Visigoths; J. Achbach 45
Histoire du Bas-Rhin; W. Ritz 46
Les Gaëls écossais; James Logan 47
Vie de Dugdale; W. Hamper 48
Fragmens de Machiavel; H. Lco 49
Assemblées nationales de Savoie; le comte dal Pozzo 50
Histoire de Falaise; Fréd. Galeron 52
Fête de Jeanne-d'Arc à Orléans; Vergnaud Romagnesi 57
Atlas de littératures; A. Jarry de Mancy 61
Histoire constitutionnelle de France; Cœpefigue. — Antiquités de
Mexico; Aug. Aglio 62

Mélanges.

Académie des sciences de Turin 73
Société des antiquaires de Londres 74
L'Hermite en Suisse *ib.*
Mort de Sartorius. — *Biblioteca valenciana*; D. Fuster 76
De la monarchie portugaise; J. A. Falcao 77
Notice sur Sabtai Datelo. — Vie d'Alcuin; F. Lorentz *ib.*
Biographie du comte Diebitch; Belmont 78
Correspondance de M. de Bréquigny sur l'histoire de France 79

ERRATA.

Tom. XVI (cahier de nov. 1830), p. 336, l. 4, ajoutez à la fin : *Achille Desauges*. — Page 372, l. 3 de la fin, du rostre, lisez : *des rostres*. — Page 373, l. 17, Berlin, lisez : *Bonn*.

IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,

RUE JACOB, N^o 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

60. REPORT OF THE PROCEEDINGS, etc. — Procès-verbal de la troisième assemblée annuelle des souscripteurs pour la traduction des ouvrages orientaux, avec le rapport du comité, la liste des souscripteurs, le règlement, etc. 31 pag. in-8°. Londres, 1830; J. L. Cox.

Cette assemblée a eu lieu le 14 juin 1830, sous la présidence du comte Amherst. Dans le rapport, lu par sir Gore Ouseley, on voit que cette institution est dans l'état le plus satisfaisant. Le roi d'Angleterre a voulu que deux médailles d'or de la valeur de vingt-cinq guinées fussent annuellement accordées aux traducteurs qui paraîtraient les avoir méritées. Le colonel Fitz-Clarence, pendant son séjour à Rome, a présenté au pape un exemplaire de la traduction des voyages d'Ibn-Batuta, par le professeur Lee; et sa Sainteté a mis généreusement à sa disposition tous les trésors littéraires du Vatican : avantage extrêmement important aux yeux de ceux qui savent quelles communications directes et constantes ont toujours existé entre Rome et les parties occidentales de l'Asie, l'Égypte et l'Abysinie. On a l'espérance de posséder bientôt des traductions d'auteurs syriaques, par le D^r Wiseman et le signor Sarte; une traduction du récit, fait par l'arabe El Vakedi, de la conquête de la Syrie; et celle de l'histoire de la dynastie circassienne des Mameluks en Égypte : ces deux dernières traductions seront du D^r Kleugh et du signor Habaschi, natif des environs de Barout. Un savant de Florence se charge de traduire de l'arabe, l'histoire des Maures en Espagne, par Mohammed al Moghrebi.

Le comité correspondant de Calcutta a transmis une partie de la traduction faite, par le D^r John Tytler, du *Khazanat-ul-Ilm*, système persan de mathématiques, dont l'original s'imprime à Calcutta aux dépens du gouvernement. On a reçu aussi la traduction d'un traité écrit par un Bouddhiste, contre les castes des Brahmanes, et l'on attend celles de l'*Hedayet-ul-Islam*, par W. Robertson, et du livre de Jasher, par le Rev. W. Adam.

Voici la liste des ouvrages publiés par la Société de traduction depuis sa dernière assemblée :

L'*Union fortunée*, roman chinois, traduit par M. Davis, 2 volumes.

Deux poèmes cingalais, sur la Démonologie et les Mascara-des de Ceylan; traduits par M. Callaway.

Les Aventures de Hatim-Taï, roman persan traduit par M. Forbes.

L'Autobiographie de Sheikh Mohammed-Ali-Hazin, poète persan; traduite par M. Belfour.

Mémoires d'une famille Malaie, écrits par les membres de cette famille; traduits par M. Marsden.

Et le récit turc de la guerre en Bosnie entre les Autrichiens et les Turcs, traduit par M. Fraser.

On annonçait pour la fin du mois la traduction de l'*Histoire Arménienne de Vartan*, par le professeur Neumann; celle d'un système arabe d'algèbre, par le professeur Rosen, et celle de l'Autobiographie de l'empereur Tamerlan, par le major Stewart.

Un accident a retardé l'impression du texte et la traduction de la géographie d'Edrisi, par le Rév. M. Renouard. M. Mitchell, appelé à Constantinople, a suspendu pour un temps sa traduction des guerres maritimes des Turcs.

Pour la publication des textes originaux, on annonce, outre le traité arabe sur l'algèbre, le texte persan de l'Autobiographie de Sheikh Mohammed-Ali-Hazin, la géographie d'Ibn Haukul, le dictionnaire bibliographique de Haji Khalfa, le Sheref Naméh, et l'histoire du Mazendaran et du Tabaristan.

Une traduction de l'histoire du Japon, par M. Titsingt, paraîtra cette année.

Une petite portion du *Hefi-Peiker* sera donnée par sir Gore

Ouseley. Le professeur Wilken de Berlin a offert une traduction de la botanique d'Ibn Beitar ; et le professeur Moëller de Gotha, une traduction de l'histoire des Arabes, d'Ibn Koteiba. M. Huttman a proposé de se charger de traduire du chinois le Chuntsew de Confucius, qui contient l'histoire du royaume de Loo, où ce philosophe fut quelque temps premier ministre. Des ouvrages qu'on lui attribue ordinairement, c'est le seul qu'il ait réellement écrit.

Le prince Hubboff, arménien, a fait une compilation de l'histoire de son pays, qu'il offre à la Société. M. Glen, d'Astracan, a été chargé d'en faire la traduction.

Le colonel Briggs, traducteur de l'histoire de l'Inde par Ferrishta, promet une nouvelle traduction de la continuation de cette histoire, connue sous le nom de Seir Mutkaherim.

Le comité fait connaître ses deux résolutions suivantes :

1° Une somme de 20 à 100 souverains sera donnée à celui qui indiquera la traduction en un ouvrage oriental, d'un ouvrage grec ou latin perdu, en ajoutant les désignations qui puissent mettre le comité à même de se le procurer pour le traduire.

2° Un prix de 100 l. au plus sera accordé à celui qui découvrira un catalogue manuscrit, du D^r Hyde, des noms de beaucoup de livres anciens perdus dans l'original grec, et maintenant traduits en syriaque ou en arabe, en donnant des désignations telles qu'on puisse se procurer ces traductions, si elles n'existent pas dans le Muséum britannique, et les publier, si elles en méritent la peine.

61. LA BIBLE EN HÉBREU ET EN FRANÇAIS, avec des notes philologiques, géographiques et littéraires, ainsi que les variantes des Septante et du texte samaritain ; par M. CAHEN, directeur de l'École israélite de Paris. T. I, renfermant la *Genèse*. In-8°; prix, 5 francs. Paris, 1831 ; l'auteur, rue des Singes, n° 5.

Il existait en allemand une version du Pentateuque et de quelques autres parties de la Bible, faite par le célèbre juif Mendelshon ; et cette version, accompagnée d'un commentaire, n'avait pas été inutile aux orientalistes chrétiens qui depuis un demi-siècle se sont occupés de l'interprétation des livres saints.

M. Cahen, également israélite et connu par ses connaissances hébraïques, a repris le travail de Mendelshon, et profitant de tous les éclaircissemens que la critique a accumulés dans ces derniers temps, il a voulu de plus écrire dans la langue française, langue qui est usitée dans tous les pays civilisés.

Le Pentateuque, par lequel a commencé M. Cahen, et qui se compose des cinq livres de Moïse, formera cinq volumes. L'Exode est maintenant sous presse, et la suite paraîtra successivement.

M. Cahen a fait preuve dans son premier volume d'une instruction très-variée, et paraît au courant des découvertes historiques, archæologiques et philologiques de nos jours. Sa traduction est à la fois littérale et claire, et ses notes précises. Il s'est d'ailleurs isolé de tout esprit de secte, et dans ses interprétations, il ne sacrifie pas plus aux traditions rabbiniques qu'aux explications des docteurs chrétiens. Il déclare dans sa préface qu'il a considéré les livres saints comme des écrits qui doivent s'expliquer eux-mêmes, et que, suivant l'exemple de la plupart des orientalistes allemands de nos jours, il n'a tenu dans ses recherches aucun compte des divers sens allégoriques et même surnaturels qui ont tant occupé les anciens commentateurs. C'est dire assez que l'ouvrage de M. Cahen convient également aux chrétiens et aux juifs, ou plutôt qu'il n'est pas destiné spécialement aux juifs ou aux chrétiens qui ont conservé leurs traditions respectives. Nous devons ajouter cependant que l'auteur fait preuve de beaucoup de réserve, et que les lecteurs de toutes les communions y trouveront de l'instruction. Peut-être néanmoins quelques chrétiens auraient-ils préféré que M. Cahen s'attachât de préférence à la doctrine rabbinique, dépouillée des rêveries cabalistiques, ne fût ce que pour la comparer à celle des diverses communions chrétiennes.

Nous avons dit que la traduction de M. Cahen était aussi littérale que possible. A cette occasion, nous soumettrons à l'auteur quelques observations dont il pourra faire usage dans les volumes subséquens. Il écrit les noms d'hommes et de lieux cités dans la Genèse, comme ils sont prononcés par les juifs, et cette prononciation diffère beaucoup de celle qui est usitée parmi les chrétiens. Par exemple Isaac est écrit, *Iits'hac*, Pharaon *Par'a'u*, Philistin *Pelichtime*. Quoique l'auteur, en quel-

ques endroits, ait soin d'indiquer les deux manières d'écrire, ne serait-il pas plus naturel de suivre l'orthographe ordinaire? Les juifs qui lisent le français doivent être au courant de la prononciation des chrétiens. D'ailleurs ils ont le texte hébreu en regard qui suffit pour lever toutes leurs incertitudes. Une autre observation que nous adresserons à M. Cahen, c'est que dans ses notes il vise tellement à la concision, que lorsqu'il cite les écrivains rabbiniques, ou même les différentes versions de la Bible, il omet quelquefois des mots entiers; ce qui nous a paru devoir en quelques endroits embarrasser le lecteur ordinaire. M. Cahen a voulu se mettre à la portée de toutes les classes de lecteurs, et il est de son intérêt d'éviter tout ce qui pourrait embarrasser l'intelligence la plus vulgaire. R.

62. IL GIOBBE. — Job. Version italienne du R. P. D. P. GARBARINI. Tom. I^{er}, cah. 1^{er}; in-8^o. Parme, 1830; J. Paganino. (*Biblioteca italiana*; septembre 1830, p. 395.)

L'auteur de cette traduction du livre de Job a prouvé qu'il a de l'érudition et de la rectitude dans le jugement; mais nous lui reprocherons de manquer souvent dans son style, de cette verve et de cette chaleur qui font le principal mérite de l'original. Quelquefois aussi il lui est arrivé de ne pas reproduire fidèlement le texte et d'amplifier des pensées dont la simplicité fait tout le charme. Les traducteurs des livres sacrés vantent toujours le style noble et sans prétention de l'Écriture, mais ils perdent trop souvent de vue cette vérité lorsqu'ils entreprennent leur travail. C. R.

63. AMAROÛSATAKASARA, etc. — Anthologie érotique d'Amaroû, texte sanscrit, traduction, notes et gloses; par A. L. APUDY. In-8^o de XII-94 pp. Paris, 1831; Dondey-Dupré.

Le talent du véritable écrivain est de représenter toutes ces affections qui remplissent et agitent le cœur humain, et le domaine de la littérature est aussi étendu, aussi varié que nos passions. Mais il faut avouer en même temps que la peinture de ces tourmens et de ces jouissances que cause le sentiment de l'amour doit tenir une grande place dans le tableau littéraire d'un peuple, et ce serait se condamner à mal connaître l'esprit humain que de se refuser à l'étudier dans ces productions que

l'art distingue sous le nom d'érotiques. Je sais qu'il y a des ouvrages plus importants, plus dignes peut-être de notre attention : l'histoire, la morale, la philosophie, la poésie sérieuse se recommandent surtout à l'étude de l'homme avide de notions instructives et de nobles pensées. Il n'en est pas moins vrai que, pour le philologue éclairé, les ouvrages purement érotiques sont curieux sous le rapport de l'expression souvent plus recherchée, malgré son air de simplicité, ou de l'idée plus délicate, sans cesser d'être vraie. Je crois donc que c'est un service rendu aux lettres que la publication de pareils ouvrages ; et si l'auteur de celui que nous annonçons a pensé qu'il était contraire à sa gravité de se proclamer lui-même, je respecte ses scrupules, tout en approuvant son travail. De quels trésors de pensées fines et gracieuses, de mots heureux et naïfs, n'aurions-nous pas à déplorer la perte, si les premiers éditeurs d'Anacréon ou de Tibulle avaient été du nombre de ces moralistes sévères, ardents à proscrire toutes les expressions de ce sentiment, le plus fécond peut-être en toute littérature ? La reconnaissance que nous ressentons pour ceux qui n'ont pas craint de nous conserver toutes ces richesses, nous l'éprouvons pour le nouvel éditeur et le traducteur français du Brahmane Amaroû : mais je crains bien que, malgré le soin qu'il a pris de se déguiser, malgré cette modeste pudeur qui le porte à se cacher, il ne soit trahi par l'élégance achevée de son texte, par le charme et la grâce de sa diction française, par les réflexions piquantes et les savantes critiques contenues dans ses notes. Il me semble qu'il est aisé de soulever le masque dont se couvre un écrivain qui se permet, en connaissance de cause, de juger le travail du docte éditeur de *Sacountalâ*, et d'ajouter des notes à celles qui enrichissent ce précieux ouvrage. Mais je ne veux point insister sur cet article, et je me contenterai de recommander cette charmante production à tous les littérateurs en général, comme aux amis de la langue sanscrite.

On ignore le siècle où vivait le poète Amaroû. C'est un destin qu'il partage avec presque tous les auteurs de sa nation. Une tradition le confond avec le fameux Sancara Atcharya, qui existait au X^e ou XI^e siècle de notre ère. On prétend que c'était une œuvre de la jeunesse de ce docteur, qui, d'abord initié aux mystères d'un amour tout mondain, se jeta depuis

dans les mystères du brahmanisme, et fut aussi cruel dans son fanatisme sévère, qu'il avait été séduisant dans son prosélytisme amoureux. Il mit autant d'ardeur et de subtilité à développer les principes du *Védānta*, qu'il avait employé de grâce et d'esprit à tracer les cent tableaux connus sous le nom d'*Amaroû Satakam*. Qu'on se figure une suite de pièces courtes et spirituelles, sur le modèle de celles que les Grecs appelaient épigrammes, mais offrant une plus grande variété de mètres, une délicatesse plus exquise de pensée, une recherche plus marquée d'expression, des conclusions plus piquantes et plus agréables, et traitant d'un objet unique, de l'amour; et l'on aura une idée du caractère de l'ouvrage que nous annonçons.

Un texte de cet opuscule a été publié à Calcutta, il y a une douzaine d'années, avec un commentaire, mais sans traduction. L'auteur de la nouvelle édition a pu comparer avec celle de Calcutta un manuscrit de la Bibliothèque royale, qui lui a fourni quelques variantes précieuses. Il a jugé à propos de ne publier qu'une moitié des pièces de la centurie d'Amaroû, craignant sans doute de voir émousser, dans son lecteur, le plaisir que cause la variété. Il a montré dans tout son travail trop de goût pour que nous ne soyons pas tout disposés à nous en rapporter à son jugement.

C.

64. A NEW SELF-INSTRUCTING GRAMMAR OF THE HINDUSTANI TONGUE, etc. — Nouvelle Grammaire pour apprendre soi-même l'hindoustani, langue générale et la plus utile de l'Inde Britannique, etc.; par SANDFORD ARNOT. In-8° de IV, 132, avec plusieurs planches gravées et lithographiées; prix, 15 schellings. Londres, 1831.

M. Arnot avait déjà publié, en 1827, une grammaire hindoustani très-abrégée sous le titre de *Clavis orientalis*. Aujourd'hui, il donne un travail plus étendu et plus complet sous le titre qui précède. Il existe près de deux douzaines de grammaires hindoustani en anglais, deux en latin, une en portugais, une en français, et plusieurs en hindoustani même. Les nouveaux traités élémentaires sur cette langue ne peuvent donc se distinguer des autres que par plus de clarté dans le développement des règles et plus de méthode dans la disposition; à moins

cependant qu'on ne voulût rédiger un traité approfondi, destiné aux savans plutôt qu'aux élèves, où les parties du discours, avec leurs formes nombreuses, seraient minutieusement exposées, où toutes les constructions de la langue seraient passées en revue, et la syntaxe exactement fixée; comme l'ont fait avec succès pour l'arabe l'illustre orientaliste français, M. de Sacy, et pour le persan le savant anglais, M. Lumsden; et de plus avec une bonne table raisonnée des matières. Un traité de ce genre manque encore pour l'hindoustani, quoique la grammaire du laborieux Shakespear laisse peu à désirer. Le but de M. Arnot a été simplement d'écrire un ouvrage élémentaire, assez développé cependant pour qu'il pût servir aux personnes qui voudraient étudier l'hindoustani sans maître. Nous pensons qu'il a réussi sous le rapport de la bonté intrinsèque et sous celui de l'exécution typographique et lithographique.

Outre la Grammaire proprement dite, dont il est inutile de parler, le travail de M. Arnot contient le premier chapitre de l'évangile de Saint Jean en hindoustani, tant en caractères persans qu'en caractères *dévanagari*, accompagné d'une transcription en caractères latins, et avec une traduction interlinéaire. La version du Nouveau-Testament est fort bonne et correctement écrite; elle a été faite par de savans Musulmans de l'Inde, sous la direction du consciencieux missionnaire Martyn. On peut donc la mettre entre les mains des élèves, comme si c'était un ouvrage original, sûrs qu'ils n'y trouveront aucun européanisme. Après ce premier morceau, M. Arnot a donné quelques fragmens d'un discours écrit en hindoustani, dans l'année 1802, sur l'histoire, la formation et l'utilité de la langue hindoustani, par W. B. Bailey, qui, en entrant dans la carrière indienne, déploya son jugement et son talent par la culture de cette langue importante, et parvint enfin au rang éminent de gouverneur général. Le lecteur nous saura gré sans doute de lui faire connaître quelques lignes de ce discours. Il pourra par elles se former une idée exacte de la langue hindoustani, qui n'est enseignée publiquement en France que depuis peu d'années seulement.

« L'hindoustani, nommé aussi *hindi*, *ourdou* et *rekhta*, est composé d'arabe, de persan et de sanscrit, ou pour mieux dire de *bhakha*, qui paraît avoir été dans les temps anciens la lan-

gue de l'Hindoustan. A cause des relations des marchands de l'Arabie avec ce pays, des invasions fréquentes des Musulmans, et enfin de leur établissement définitif dans l'Inde, un nombre considérable de mots arabes et persans furent entés sur la langue originale des natifs, et de ce mélange sortit un nouveau langage (l'hindoustani), comme un nouvel édifice sur un antique fondement. Par degrés, cet idiome prit sa physionomie et son importance actuelles. La cour de Dehli en ayant fait choix comme moyen de communication orale pour toutes les affaires, son influence se répandit graduellement au loin, et il devint généralement usité dans les différentes cours des princes musulmans. Peu à peu les habitans de l'Inde se familiarisèrent avec cette langue, et l'employèrent dans leurs relations. Mais comme les communications entre les Musulmans et les natifs de l'Inde étaient plus ou moins fréquentes, l'hindoustani, selon les localités, s'est plus ou moins surchargé de mots d'origine étrangère... Aussi, par différentes causes morales et physiques, il a prévalu dans différentes parties de l'Inde plus que dans d'autres où des dialectes particuliers sont encore parlés, dialectes dont aucun n'est aussi généralement utile que l'hindoustani... Dans toute la vaste contrée de l'Hindoustan, en effet, on trouverait difficilement un seul Musulman qui ne parlât l'hindoustani. Chaque Hindou aussi, tant soit peu distingué, ou qui a la moindre relation avec le gouvernement musulman ou britannique, est, selon sa position, plus ou moins familiarisé avec ce langage. Il est de plus le moyen général par lequel les individus des différentes nations étrangères qui se sont établies dans l'Hindoustan, expriment leurs besoins et se communiquent leurs idées les uns aux autres. Ces peuples sont les Anglais, les Portugais, les Hollandais, les Français, les Danois, les Arabes, les Turcs, les Mogols et les Chinois. Dans presque toutes les armées de l'Inde, l'hindoustani est la langue universellement usitée, lors même que bien des individus qui les composent soient plus habitués aux dialectes particuliers à leurs provinces respectives. En deçà du Gange, du cap Comorin au Caboul, on trouve peu de personnes dans les villes et les grands villages qui ont été conquis par les Musulmans, qui ne parlent l'hindoustani, et cette langue est également usitée dans plusieurs endroits au delà du Gange... Quoique l'hindoustani n'ait pas

l'avantage de posséder beaucoup d'ouvrages en prose sur les sciences, toutefois un grand nombre de romans intéressans et de beaux poèmes ont été composés en cet idiome. Les affaires commerciales et militaires sont traitées en hindoustani; la correspondance politique de la plus haute conséquence est tenue en hindoustani; l'enseignement donné par les natifs; leurs discussions littéraires, tout cela se fait en hindoustani, et ce n'est qu'en cette langue qu'ils composent ou dictent... En résumé, le commerçant, le voyageur, l'officier civil et militaire, le philosophe, le médecin, tous ceux enfin qui ont des affaires dans l'Inde, doivent s'occuper de l'hindoustani comme étant le plus nécessaire et le plus avantageux des idiômes de l'Inde. »

Après les deux exercices que nous venons d'indiquer, se trouve une liste des noms féminins qui ont une forme masculine; puis des noms masculins qui ont une forme féminine. Ces tableaux sont extraits de la Grammaire hindoustani d'Yates, le même à qui on doit une bonne grammaire sanscrite. L'ouvrage se termine par des *fac-simile* d'écriture *nastalik*.

Le travail que nous annonçons pourra faire le pendant de la Grammaire persane, que M. Arnot a publiée, il y a quelques années, avec son collaborateur, M. Forbes, traducteur du célèbre roman d'*Hatim Tai*, que nous avons fait connaître aux lecteurs du *Bulletin* (Voyez T. XIV, p. 402). Ces deux traités, simples et méthodiques, seront surtout fort utiles aux nombreux élèves de l'*Oriental Institution* de Londres, que ces deux orientalistes dirigent avec succès. G. T.

65. LETTRES SUR LES MANUSCRITS ORIENTAUX, particulièrement arabes, persans et turcs, qui se trouvent dans les diverses bibliothèques d'Italie; par M. DE HAMMER. (*Biblioteca italiana*; avril et octobre 1829, et août 1830.)

Dans le *Bulletin* du mois de janvier 1829, nous avons rendu compte des cinq premières lettres de M. de Hammer, relatives aux manuscrits orientaux des bibliothèques de Milan, de Naples et de Rome. Nous allons parler des lettres vi^e, vii^e et viii^e relatives aux villes de Florence, Bologne, Modène et Parme.

Florence compte deux bibliothèques renfermant des manuscrits orientaux, la bibliothèque du grand-duc dite *Laurenziana*, et la bibliothèque *Magliabecchiana*. Il existe un catalogue

imprimé des manuscrits de la première, par Étienne-Evode Assemani. Malheureusement Assemani ne connaissait que la langue arabe, et s'est souvent trompé dans ses descriptions des ouvrages persans et turcs. M. de Hammer signale un grand nombre d'ouvrages importants, écrits dans ces deux langues, qu'on ne savait pas devoir se trouver à Florence. Ils roulent principalement sur la doctrine des sofis, sur la grammaire et l'astronomie.

Les manuscrits de la bibliothèque de Bologne forment à peine la moitié de ceux de Rome; et cependant, suivant M. de Hammer, ils sont d'un bien plus grand prix, et constituent un tout bien ordonné. Ils composaient originellement la principale bibliothèque de la ville de Bude en Hongrie, pendant la domination turque. A l'expulsion des Turcs, le comte de Marsigli les sauva du pillage et les transporta à Bologne. Il existe à ce sujet une lettre de Marsigli lui-même. Ces manuscrits sont au nombre de cinq cents, et les plus importants roulent sur la géographie, la philosophie du langage et la jurisprudence.

Modène ne renferme qu'un petit nombre de manuscrits orientaux; quelques-uns des manuscrits arabes sont écrits en caractères hébreux. Ceux de Parme sont beaucoup plus nombreux; mais M. de Hammer ne parle pas de la partie la plus importante, celle qui consiste dans la collection de manuscrits et d'ouvrages imprimés hébreux et rabbiniques, formée par M. Bernard de Rossi qui en a publié le catalogue en trois volumes. Cette collection rivalise pour le nombre et l'importance avec celles de Paris et d'Oxford. C'est l'archiduchesse Marie-Louise qui l'a achetée de M. de Rossi, et l'a jointe à la bibliothèque ducal.

Nous insistons, comme dans notre premier article, sur le service que M. de Hammer rend à la littérature orientale en signalant l'existence des manuscrits orientaux épars dans les bibliothèques d'Italie; et nous ferons connaître les lettres qui paraîtront subséquemment.

R.

66. *LOCMANI FABULÆ*, annotationibus criticis et glossario explanatæ; par M. Æmile ROEDIGER. Petit in-4°. Halle, Schwetsch-Kios; 1830.

Le philosophe oriental Locman a partagé la célébrité d'Ésope

par ses sentences et les apologues publiés sous son nom ; et cependant nous n'avions pas encore d'édition critique satisfaisante de ces apologues. Le texte publié jusqu'ici était plus ou moins incorrect. Le nom de Locman se lit dans l'alcoran, et dès la plus haute antiquité, ce personnage a joui d'une grande réputation en Orient. Il paraît néanmoins que ce n'est que depuis quelques siècles, à une époque où la langue arabe avait déjà perdu de sa pureté, que les fables de ce sage ont été mises par écrit. Voilà pourquoi les manuscrits eux-mêmes sont défectueux. M. Roediger s'est aidé de toutes les remarques faites par les éditeurs et annotateurs précédens, depuis Erpenius jusqu'à M. Freytag. Il a même fait usage des variantes qu'offre un manuscrit inédit, et qui lui ont été fournies par M. Ewald de Goettingue. Ainsi secondé, M. Roediger paraît avoir peu laissé à faire à ses successeurs. Le texte arabe n'est pas accompagné de la traduction ; mais en tête se trouve un glossaire des mots employés dans l'ouvrage.

R.

67. UEBER DIE VERWANDSCHAFT, ETC.—Sur l'analogie qui existe entre les langues radicales, persane, allemande et græcolatine ; par BERNARD DORN. I vol. in-8° de XIV et 187 pag. Hambourg, 1827 ; Meissner. (*Allg. Schulzeit.* ; juin 1829, sect. II, n° 71.)

Les recherches des étymologistes sont d'un intérêt généralement reconnu, et la linguistique, devenue science par leurs soins, serait d'un plus grand secours dans l'étude des langues, si le désir immodéré de faire des rapprochemens et de vouloir, à force de comparaisons, retrouver le fil qui unit les divers idiomes, ne les égarait souvent, et de conjecture en conjecture ne les conduisait dans le vague. Les vérités les plus importantes qu'ils publient sont si souvent confondues avec les hypothèses, que le charme qu'inspirerait la lecture de leurs ouvrages disparaît pour faire place à la défiance. Ce raisonnement peut avec justice être appliqué à l'ouvrage de M. Dorn. Avec quelques étymologies bien clairement reconnues, et des vérités éparses d'où pouvait jaillir la lumière, il a voulu bâtir un système régulier et n'a produit qu'un dédale où lui-même a fini par s'égarer. Aussi l'utilité qu'on peut tirer de la lecture de cet ouvrage est-elle très-bornée, et les longs travaux auxquels

l'auteur s'est livré n'auront servi qu'à réunir des matériaux qui plus tard pourront être mis en œuvre avec fruit.

68. UEBER DIE PUNISCHE SPRACHE IM PLAUTUS. — Sur la langue punique qui se trouve dans les ouvrages de Plaute. (*Allg. Schulzeit.*; juillet 1829, sect. II, n° 84.)

Tous les journaux littéraires annoncèrent dans le temps le petit mémoire dans lequel le colonel Vallancey se proposait de montrer l'analogie qu'il prétendait exister entre le morceau écrit en langue punique dans Plaute et l'idiome irlandais. Ce mémoire remonte à 40 ans; le Magasin encyclopédique, année 1802, tome X, page 134, parle d'autres travaux analogues; et c'est le texte de Plaute traduit en irlandais que le journal allemand, cité en tête de cet article, rapporte sans autre commentaire. Il y ajoute la traduction que Köpke a donnée de ce morceau.

69. GRAMMAIRE GRECQUE DE DENYS DE THRACE, tirée de deux manuscrits arméniens de la Bibliothèque du roi, et publiée en grec, en arménien et en français; précédée de considérations sur la formation progressive de la science glossologique chez les anciens, et de quelques détails historiques sur Denys, sur son ouvrage et sur ses commentateurs; par CIRBIED, professeur d'arménien à l'École spéciale des langues orientales à la Bibliothèque du roi. (Extrait des *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France.*) In-8° : prix, 4 fr. Paris, 1830; au bureau de l'Almanach du Commerce, rue J. J. Rousseau, n° 20, et chez les principaux libraires.

Denys de Thrace vivait il y a plus de 2000 ans. Sa grammaire passait pour être entièrement perdue pour la postérité, lorsque Fabricius en publia pour la première fois l'original grec avec une traduction latine. Feu Cirbied en a découvert dans les manuscrits de la Bibliothèque du roi une traduction arménienne plus complète, faite le IV^e ou le V^e siècle de notre ère; il a pris soin de la traduire en français, en faisant précéder cette traduction d'une préface qui trace l'histoire de l'origine et des progrès de la science grammaticale chez les anciens et les savans du moyen âge. Une autre circonstance qui doit recommander ce livre, c'est qu'il est imprimé en beaux caractères

arméniens fondus il y a quelques années à Paris par les soins et sous la direction de feu Langlès, membre de l'Institut.

70. GRAMMAIRE RAISONNÉE DE LA LANGUE GRECQUE, par Aug. MATTHIÆ; traduite en français sur la seconde édition par J. FR. GAIL et E. P. M. LONGUEVILLE. (Première partie.) In-8° de 1—XXIV p. et 1—550; prix, 13 fr. Paris, 1831; chez M. Gail, rue du Mail, n° 13, et chez Treuttel et Würtz.

Voilà sans doute un très-bon travail; un travail qui exigeait à la fois une grande connaissance de la langue grecque et de la langue allemande. Il serait à désirer qu'on mît ainsi à la portée du public français ces ouvrages philologiques de l'Allemagne, exécutés avec tant de patience et d'érudition. La grammaire de M. Matthiæ jouit depuis long-temps d'une haute réputation, et la mérite à tous égards. Cependant il ne faut pas s'abuser, ce n'est point une grammaire à l'usage des commençans; elle suppose déjà des connaissances étendues, et me paraît être bien plus utile aux professeurs qu'aux élèves. Son grand mérite est surtout, comme le dit le titre, d'être une grammaire *raisonnée*, c'est-à-dire d'expliquer par le raisonnement, autant que cela est possible, les formes et les diverses anomalies que présentent les *mots* de la langue grecque; car c'est aux mots seulement que l'auteur s'est attaché dans cette première partie, et ce n'est que dans la seconde qu'il traitera de leurs rapports entre eux, ou pour mieux dire *de la syntaxe*.

M. Matthiæ, avant même d'arriver aux mots, remonte aux premiers élémens du langage, aux lettres de l'alphabet grec. Il les envisage d'abord comme signes de numération; il traite ensuite de leur prononciation, et enfin des différences que présentent les dialectes dans les lettres prises isolément.

Tous les chapitres de cet ouvrage peuvent être considérés comme autant de mémoires sur des objets d'un grand intérêt, et qu'il est indispensable de bien connaître, quand on veut pénétrer dans l'intimité de la langue. Il n'en est aucun qui ne soit digne de mention; mais, renfermé dans les bornes d'un article, je me contenterai d'indiquer celui qui traite des accents, dans lequel cette matière, en général assez obscure, est exposée avec beaucoup de clarté. Ainsi M. Matthiæ explique fort bien pourquoi dans un mot qui a l'accent sur l'antépénultième quand

la dernière est brève, il faut attirer l'accent sur la pénultième, lorsque dans le cours de la déclinaison la finale devient longue; c'est que la longue formant réellement deux brèves, l'accent reste toujours sur l'antépénultième, par l'addition d'une lettre (p. 92). Si dans quelque cas on contrevient à cette règle, je ne doute pas que cela ne tienne à la prononciation de la dernière syllabe, qui, quoique longue, n'a pas plus de tenue qu'une brève; autrement l'accent se trouverait avant l'antépénultième, ce qui est contraire à toutes les règles de la prosodie grecque.

Ce que dit M. Matthiæ sur la quantité dans les vers d'Homère me paraît en général fort juste, cependant je ne partage pas entièrement son opinion sur les deux εε qui précèdent certains mots d'Homère (p. 58), et dont le premier, selon M. Matthiæ, aurait remplacé le digamma. C'est vrai quelquefois, ainsi εείκοσι se prononçait Fείκοσι comme l'indique le *Viginti* des Latins; mais εδνα n'avait pas de *digamma*, et si Homère donne εεδνα, c'est que c'était la prononciation de son temps; dans la suite on a dit εδνα, parce qu'à mesure qu'une langue vieillit, elle tend à contracter ses mots. Il serait facile d'en citer une foule d'exemples, non-seulement en comparant Homère aux écrivains subséquens, mais même chez nous, en consultant nos vieux auteurs. Quant au mot εείπων qui se trouve dans Homère, le premier ε est un véritable augment. Du temps d'Homère on ne disait pas Fείπων, comme l'écrit M. Matthiæ, mais εFείπων. La preuve, c'est que jamais vous ne trouvez les deux εε dans les temps de έίπω qui ne réclament pas l'augment. Il en est de même de εεσο, qui a dû se prononcer εFεσο: aussi je crois que c'est à tort que ce mot εεσο est marqué d'un esprit rude dans toutes nos éditions.

Je ne saisis pas trop bien la division des verbes, établie par M. Matthiæ, en *temps principaux*, et en *temps historiques* (p. 312). La note des traducteurs: *c'est-à-dire, affectés à la narration*, n'explique pas la pensée de l'auteur, car tous les temps d'un verbe sont affectés à la narration.

Je m'étonne aussi que dans le paradigme des verbes circonflexes, au passif, M. Matthiæ ait substitué le verbe χρυσοῦμαι (p. 398), au verbe δηλώω qui est placé comme paradigme des verbes actifs. χρυσοῦμαι est si peu usité, qu'il ne se trouve dans aucun lexique, quoiqu'il se rencontre quelquefois dans Lucien

(*philopseud.* § 19, et *advers. indoct.* § 15. Cf. *Etym. M.* p. 624, l. 44). Malgré ces citations, je crois que dans ces sortes de paradigmes il faut prendre ses exemples parmi les verbes d'un usage familier.

A l'occasion des infinitifs terminés en $\mu\epsilon\nu$, abréviation de $\mu\epsilon\nu\alpha\iota$ (p. 391), peut-être fallait-il observer que c'est pour cette raison qu'on place l'accent sur la pénultième, ce qui le distingue de la première personne du pluriel, ainsi $\delta\iota\delta\acute{o}\mu\epsilon\nu$ *donner* et $\delta\iota\delta\omicron\mu\epsilon\nu$ *nous donnons*. Ce déplacement de l'accent avait fourni l'occasion à Hippias de Thase de faire une singulière correction à un vers d'Homère, comme nous l'apprend Aristote. On peut consulter à ce sujet mes observations sur le vers 14 du second chant de l'Iliade.

Je ne crois pas que l'addition syllabique $\theta\epsilon\nu$ qui souvent termine plusieurs mots, soit un ancien génitif, mais l'adverbe $\theta\theta\epsilon\nu$ contracté à la suite d'un mot pour marquer le point de départ; et quand Homère le construit avec la préposition $\epsilon\acute{\xi}$ ($\epsilon\acute{\xi}$ $\kappa\acute{\upsilon}\rho\alpha\nu\acute{o}\theta\epsilon\nu$), Il. θ 19 et 21), ce n'est que comme explétif.

Les traducteurs ont joint à leur travail des notes fort curieuses, et en général très-instructives. Je citerai surtout celles des pages 27, 52, 134, 193 et 196. Ces deux dernières appartiennent à M. Buttman, mais elles méritaient d'être traduites aux endroits où elles se rapportent.

Il était difficile que dans une impression si compliquée, il ne se glissât pas quelques erreurs typographiques; elles sont en petit nombre. Cependant j'indiquerai aux éditeurs celles des pages 92, 127, 190, 198, et je les engagerai aussi à revoir la note qui se trouve à la page 339; la phrase manque de clarté.

Je ne relève ces fautes légères que pour prouver le soin que j'ai mis à la lecture de cet excellent travail; je forme des vœux pour que le gouvernement le multiplie parmi les corps enseignants; et je désire beaucoup que le succès de cette première partie engage MM. Gail et Longueville à nous donner l'ouvrage complet de M. Matthiæ. DUGAS-MONTBEL.

71. DE SOPHOCLIS OŒDIPO COLONEO, dissertatio inauguralis quam die ultimo Julii 1830 defendet B. FR. DENHARD. Br. in-8° de 45 p. Marbourg, 1830; Bayrhofer.

Dans cette thèse soutenue à Marpurch, les derniers jours de

juillet, au moment même où nous en soutenions une, à Paris, d'une bien autre importance, l'auteur, M. Denhard, après avoir exposé quel est le génie particulier des tragiques grecs, qui réunissent à la fois une grande sagesse dans l'ordonnance générale et la peinture des caractères, à tout le feu de l'imagination dans l'expression des pensées, s'applique ensuite à marquer les différences qui existent entre Eschyle et Sophocle; d'où il résulte selon lui qu'Eschyle s'attachant surtout à l'ensemble de la composition, est peut-être plus énergique, plus impétueux que Sophocle; mais que celui-ci joint à une grande hauteur de vue, le charme des détails de mœurs, exprimés avec autant de noblesse que de grâces. L'examen attentif de l'OEdipe à Colone est l'argument qu'il emploie pour démontrer cette vérité.

Après une analyse rapide mais pleine d'intérêt, où toutes les beautés de cette tragédie sont parfaitement appréciées, M. Denhard combat victorieusement l'opinion anti-poétique de Lachmann, qui soutient que cette pièce n'est en quelque sorte qu'une allégorie politique relative à la guerre du Péloponèse, et qu'OEdipe n'en est pas le véritable sujet.

L'auteur termine en indiquant toutes les pensées religieuses et morales que Sophocle a répandues dans son drame, et trace en peu de mots le caractère des divers personnages. Cette thèse, écrite d'un style élégant et pur, présente des idées justes, et mérite les honneurs qu'elle a reçus. DUGAS-MONTBEL.

72. DIE HEKABE DES EURIPIDES, KRITISCH UND METRISCH GEORDET. — L'Hécube d'Euripide restituée d'après la critique et la métrique; par C. W. AHLWARDT. (*Allgem. Schulzeit.*; févr. 1828, s. n., n° 22).

Le rédacteur du journal allemand auquel nous empruntons l'annonce de cette édition de l'Hécube d'Euripide, la signale à ses lecteurs comme une application des principes de M. Ahlwardt sur la métrique grecque. Il se borne à faire de nombreuses citations des passages où M. Ahlwardt a corrigé le texte d'après son système, qui se trouve souvent en opposition avec celui du savant professeur Hermann. Sans prétendre en aucune manière porter un jugement dans un procès de nature si ardue, nous nous contenterons de remarquer que M. Ahl-

wardt a été souvent conduit à des conjectures fort heureuses, et nous renverrons ceux de nos lecteurs, que cette question pourra intéresser, à l'ouvrage même, persuadés que la polémique de si doctes personnages ne peut qu'être très-utile aux progrès de la science.

A. P.

73. CRITIAE TYRANNI CARMINUM ALIORUMQUE INGENII MONUMENTORUM QUAE SUPERSUNT; disposuit, illustravit, emendavit Nicolaus BACHIUS. Lipsiæ, 1827, sumptibus Vogelii. VIII — 142 pag. (*Allg. Schulz.*; juin 1828.)

Le D^r Bach, auquel ses travaux sur Solon et Mimnermus ont déjà acquis une réputation parmi les philologues, vient de s'occuper de réunir les fragmens épars des ouvrages de Critias, qui ont pu échapper à la destruction des siècles, et en a formé un tout qu'il a enrichi de notes critiques et historiques.

Dans cet ouvrage comme dans les précédens, il ne considère les auteurs qu'il commente que sous le point de vue du génie qui leur est particulier; ne regarde leur biographie que comme un accessoire d'un intérêt assez borné, et il s'est par conséquent contenté des documens historiques qu'il a trouvés dans la vie des sophistes de Philostrate. Il a eu tort de ne pas pousser plus loin ses recherches, parce que de la connaissance approfondie du caractère et de la vie d'un écrivain jaillit une grande lumière qui se répand sur ses écrits. La Biographie de Philostrate n'est qu'un sommaire bien insuffisant du caractère et des principes de Critias, d'un jugement sur les admirateurs de son génie, et du mérite de ses ouvrages. Il paraît que M. Bach ne connaît pas le travail d'un hambourgeois sur Critias, Théramène et Thrasybule, dont M. Weber a fait mention dans sa dissertation *de Critia tyranno*, (philolog. Literaturbl., 1826, n^o 24.)

Il commence par un coup-d'œil sur les connaissances de Critias et les ouvrages en différens genres qu'il a laissés. Il se trompe en disant qu'il était regardé comme un des joueurs de flûte les plus distingués d'Athènes, et a mal interprété ce passage d'Athénée, IV, p. 184 : Ἀθηναίων τοὺς ἐπιφανεστάτους, Καλλίαν τε τὸν ἵππογίκου καὶ Κριτίαν τὸν καλλιᾶσχρον. Athénée ne parle ici que du talent de jouer parfaitement de la flûte, qui se rencon-

trait fréquemment chez des citoyens amateurs de musique, et à ce sujet il fait mention d'Alcibiade; ce qui prouve qu'il n'entend pas dire que Critias était joueur de flûte.

Il a classé dans l'ordre suivant ce qui nous reste des ouvrages de Critias : A. Ποιημάτων. I. Έλεγχοι. II. Έξάμετροι. III. Ίαμβοι. B. Συγγραφών. I. Πολιτεΐαι. II. Βίοι. III. Περί φύσεως έρωτος ή έρώτων. IV. Άφορισμοί και Όμιλίαι. Γ. Δόγων είδος. Δ. Έξ άθλήων ειδών.

Parmi ces diverses productions, ce sont les élégies qui attirent le plus l'attention. La poésie de Critias est sèche et dure; on y remarque plus d'esprit que d'imagination; ses sentences sont courtes et expressives, ses ouvrages sont empreints de ce vernis antique au travers duquel on voit plus de travail que de naturel; en tout, Critias paraissait plutôt né pour être un orateur que pour être un poète.

Alexandre d'Aphrodisium donne à ses élégies le nom de πολιτεΐαι έμμετροι : peut-être ce titre n'est-il pas celui qui leur a été donné par l'auteur lui-même. Dans l'incertitude où l'on se trouve du nom qui leur convient le mieux, celui-ci paraît assez bien appliqué, parce que ce sont des poésies politiques de circonstance, dans lesquelles il traite des événemens de son époque.

Le but de ses poésies hexamétriques est encore plus problématique que celui de ses élégies, parce qu'il n'en reste que quelques fragmens. Les vers sur Anacréon qui nous ont été conservés par Athénée sont bien de lui; mais le seul hexamètre que Johannes Philoponus cite dans Aristote comme venant de Critias : Αΐμα γάρ ανθρώποις περικάρδιόν έστι νόημα, pourrait plutôt être attribué à Empédocle ou à un philosophe de son temps qu'à Critias, parce qu'aucun témoignage ne vient appuyer cette opinion; que dans l'expression *cordi suffuso sanguis* des Tusc. de Cicéron 1, 9, 19, prise d'Empédocle, on peut sans peine reconnaître l'αΐμα περικάρδιόν, et que le témoignage de Cicéron est d'un plus grand poids que celui de Philoponus.

Il s'élève une importante question au sujet des 22 vers restans du drame de Sisyphe que Sextus Empiricus, qui cite le passage en entier, attribue à notre poète, et que le Pseudo-Plutarque, qui n'en cite que 4 vers, soutient appartenir à Euripide. Après bien des recherches et des comparaisons, M. Bach se range du parti de ceux qui veulent qu'ils soient de Critias, et la

raison qu'il en donne, est que le caractère dogmatique de cette pièce est plus empreint de la couleur propre à l'esprit du tyran qu'à celui d'Euripide. En outre, il paraît que le Sisyphé de Critias était une tragédie, et celui d'Euripide une pièce satyrique; mais comme le plan est le même, et qu'Eschyle avait deux fois traité ce même sujet, il en résulte une obscurité telle, qu'on ne peut rien dire de très-précis.

Voici quelques-unes des observations que nous trouvons dans M. Bach.

V. 3. ὄτ' οὐδὲν ἄεθλον οὔτε τοῖς ἐσθλοῖσιν ἦν, οὔτ' ἄν κολασμα ταῖς κακοῖς ἐγίγνετο.

M. Bach veut que ἄεθλον soit corrigé et devienne ἄθλον, qui donne plus de force au vers que la correction οὔτ' αὖ κολασμα, proposée par Musgrave. Si M. Bach avait lu la note de Brunck sur le Philoctète de Sophocle, citée par Herrmann, nous pensons qu'il aurait adopté cette correction.

Le v. 6 se trouve dans les manuscrits de la manière suivante: θέσθαι κολαστάς, ἵνα δίκη τύραννος ἦ, τήν δ' ὕβριν δούλην ἔχη.

Petit l'avait rétabli de la sorte :

θέσθαι κολαστάς, τοῖς κακοῖς, ἵν' ἡ δίκη
κρατῆ τύραννος, τήν θ' ὕβριν δούλην ἔχη.

M. Bach laisse le dernier vers tel qu'il est, et d'après le Pseudo-Plutarque met à la place du premier

θέσθαι κολαστάς ἀνομίης, ἵν' ἡ δίκη.

Les vers 11, λάθρα δ' ἔπρασσον, τηνικαῦτά μοι δοκεῖ πυκνός τις καὶ σοφὸς γνώμην ἀνὴρ, γνῶναι δὲ ὅς θνητοῖσιν ἐξευρών, ὅπως qui sont estropiés dans les manuscrits, sont rétablis par lui au moyen du Pseudo-Plutarque, qui ajoute κρύφα τ' ἠδίκουν πολλοί de la manière suivante :

λάθρα δ' ἔπρασσον ἄδικα, τηνικαῦτά μοι.

Le reste est bien, et le troisième vers avait déjà été corrigé par Normann :

γνῶναι δέον θνητοῖσιν, ἐξευρών, ὅπως, etc....

V. 27 : au lieu de αἰεὶ δ' ἔφασκε τοὺς θεοὺς ἐνταῦθ ἵνα, etc., on peut adopter la correction de Grotius, εἶναι δ' ἔφασκε, etc., ou plutôt celle de Musgrave, ναίειν.

V. 39. τὸν δαίμονα καὶ ἐν πρέποντι χωρίῳ.

M. Bach aurait dû chercher à éviter l'hiatus, et peut-être aurait-on adopté la correction καὶ τ' ἐν πρέποντι χωρίῳ, et

construire toute la phrase de la sorte : δι' οὗς κατώκισέ τε τὸν δαίμονα καλῶς τῷ λόγῳ, καὶ εἶτα ἐν πρέποντι χωρίῳ, κατέσθεσέ τε τοῖς νόμοις τὴν ἀνομίαν.

L'Atalante qu'on donne comme troisième titre d'un drame de Critias, peut avec raison être rendue à son auteur, le comique Aristias.

On n'a que 4 fragmens fort courts de pièces dont on ne connaît pas le titre.

Les ouvrages en prose de Critias ne nous sont parvenus qu'en fragmens bien moindres que ceux des poésies.

Les Πολιτεῖαι, que l'ouvrage plus vaste et plus profond d'Aristote condamna bientôt à l'oubli, traitent de l'éducation des enfans à Sparte, et des exercices de gymnastique en usage dans cette république.

Les Βίοι contenaient la biographie des hommes les plus célèbres, et principalement des poètes de l'antiquité la plus reculée. Ce qu'il en reste consiste en petits fragmens ; le plus important est celui sur Archiloque, qui nous a été conservé par Elie.

Les fragmens περὶ φύσεως ἔρωτος ἢ ἐρώτων. Ἀφορίσμοι et Ὀμιλῖαι sont des ouvrages philosophiques dont on n'a que peu de chose.

Les discours de Critias consistent en fragmens qui sont consignés dans les ouvrages de Xénophon et ceux de Thucydide, qui le mettent plusieurs fois en scène ; car il ne nous en reste pas le moindre vestige.

L'œuvre finale, sous le titre de ἐξ ἀδήλων εἰδῶν consiste en quelques fragmens fort courts : le premier traite de l'ancienneté de l'art du potier chez les Grecs ; le second réfute la critique que M. Pinzger a faite du Mimnermus de M. Bach, et le passage du grammairien Aristophane sur l'Antigone de Sophocle, contenant une notice sur Mimnermus.

Le seul reproche qu'on puisse faire à M. Bach est de n'avoir pas apporté à son style latin toute la correction qu'on peut attendre d'un homme de son mérite. G...D.

74. ISAEI ORATIONES XI cum aliquot deperditarum fragmentis.
Recognovit, annotat. criticam et commentarios adjecit

Georg. Frid. SCHOEMANN. In-8° de I-XVI et I-511. Grypeswaldiæ, 1831; ty. Mauritii.

L'orateur Isée, dont M. Schoemann vient de donner une nouvelle édition, ne jouit pas d'une grande célébrité littéraire, quoiqu'il ait été le maître de Démosthènes. Le disciple a laissé le maître bien loin derrière lui, parce que le disciple avait ce qu'aucun maître ne peut donner, du génie. Pourtant ne soyons point injuste, Isée n'est pas sans mérite. Denys d'Halicarnasse loue son éloquence : il dit qu'elle est *pure, exacte, claire, appropriée au sujet, démonstrative et concise* (1). Mais Isée n'a traité que des sujets d'un intérêt particulier, il n'est point entré comme Démosthènes dans les questions politiques; il ne gourmandait point de son amère éloquence l'apathie des Athéniens, et sa voix foudroyante n'eut pas l'honneur de *faire frissonner de crainte* le roi de Macédoine (2), même après la victoire.

Toutes les harangues d'Isée que nous possédons ne sont que de simples plaidoyers relatifs à des testamens. Selon Plutarque (3) et Photius (4), Isée en avait composé 64, mais 50 seulement étaient reconnus pour légitimes. Il nous en reste 11, en y comprenant la harangue sur le testament de Ménéclès qui fut publiée pour la première fois en 1785 par Thomas Tyrwith, d'après un manuscrit de la bibliothèque *Laurentiana* de Florence. En 1815, l'abbé Angelo Maj, sur un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne de Milan, publia toute la seconde moitié de la harangue sur le testament de Cléonyme, dont la fin est entièrement tronquée dans l'édition de Reiske.

M. Schoemann a reproduit ces deux morceaux; ainsi son édition présente la totalité des harangues d'Isée découvertes jusqu'à ce jour, et il a joint les fragmens qui nous ont été conservés par Denys d'Halicarnasse dans son jugement sur cet orateur (5).

(1) Καθαρά μὲν καὶ ἀκριβῆς, καὶ σαφῆς, κυρία τε, καὶ ἐναργής, καὶ σύντομος (De Isæo Judicium, § 3, T. V, p. 589, ed. Reisk.)

(2) ἔφριττε (ὁ Φίλιππος) τὴν δεινότητα καὶ τὴν δύναμιν τοῦ ῥήτορος (Plut. in Demost. vit., § 20, Tom. IV, p. 725, ed. Reisk.)

(3) Plut. in X Orator. vit., Tom. IX, p. 339, ed. Reisk.

(4) Phot. Col. 1474.

(5) De Isæo Judic., Tom. V, p. 593 et seqq., ed. Reisk.

Voici la marche suivie par le nouvel éditeur; il donne d'abord et sans interruption le texte grec des harangues, et des fragmens. Au bas des pages sont les variantes des divers manuscrits qu'il a consultés. A la suite du texte viennent ses commentaires philologiques. Les commentaires de chaque harangue sont précédés d'une analyse dans laquelle il expose le sujet des plaidoyers. Dans les explications de détail, M. Schoemann montre une grande connaissance de la langue des orateurs, et par d'heureux rapprochemens il s'applique à faire connaître les locutions qui leur sont familières. Souvent aussi il prend occasion de certains passages pour nous instruire de la législation, des usages et des mœurs de cette époque : connaissances indispensables pour bien apprécier et lire avec fruit ce qui nous reste des anciens orateurs grecs. DUGAS-MONTBEL.

75. HISTOIRE GRECQUE DE THUCYDIDE, traduite en allemand (les deux premiers livres seulement) par le docteur Fr. KLEIN. In-12 de 643 et xxxviii p.; Munich, 1828.

Une traduction de Thucydide est chose fort utile en toute langue : mais on peut désirer que le traducteur offre un genre de mérite spécial, ou par une intelligence plus profonde du texte, tenant lieu elle-même d'un commentaire nouveau, ou par des notes précieuses dans leurs résultats critiques ou historiques, par une investigation faite dans quelque direction trop négligée par le passé.

Nous avons peine à voir quel mérite spécial on peut admettre dans cette traduction et dans les notes dont elle est accompagnée, de même que nous ne pouvons contester à l'auteur une érudition estimable, et même du jugement comme helléniste.

M. Klein, p. xiii de sa préface, mentionne un autre Thucydide, fils de Milesia (Thuc. 1,117); il en omet un, fils de Menon (8,92). Cependant M. Gøeller, éditeur en 1825, et que cite M. Klein, ne l'avait pas omis : ce détail devait être pris par un éditeur de 1828, quand il aborde cette nomenclature historique.

Le traducteur adopte l'opinion que la maladie et la mort ont empêché Thucydide de mettre la dernière main à son histoire ;

il parle peu de son style, donne la nomenclature des principales éditions et annotations, ainsi que des traductions allemandes.

Nous allons nous permettre de signaler quelques-uns des passages que M. Klein pouvait soumettre à une nouvelle interprétation. Thuc. 1, 70, fait cette réflexion : « Les Athéniens ont-ils échoué dans une entreprise, ἀντελπίσαντες ἄλλα ἐπλήρωσαν τὴν χρείαν, M. Klein traduit : *so ersetzen sie den Abgang durch neue Hoffnung, ils remplacent le mécompte (la perte) par de nouvelles espérances*. χρεία signifie *besoin* et non *espérance déçue*. L'ancienne version latine donnait *id quod opus est, explent*. M. Gail a substitué *animi quasi vacuum explent*, et en français : *de nouvelles espérances ont rempli le besoin de leurs cœurs*, ce qui nous semble mieux pénétrer dans le sens du texte.

Thémistocle (1,93) osa le premier dire que τῆς θαλάσσης ἀνθεκτία ἐστί. M. Klein traduit avec d'autres dans ce sens, *qu'il fallait s'emparer de la mer*. Mais alors que signifient les paroles suivantes de Thucydide : καὶ τὴν ἀρχὴν εὐθὺς ξυγκατεσκαύαξε, *et de suite il leur en prépara l'empire?* ἔχεσθαι signifie *mettre la main à une chose, l'entreprendre*; ce n'est qu'un essai : et de plus, ἀντί exprime un *échange*. ἀντέχεσθαι signifie donc abandonner une chose et s'en dédommager en se tournant d'un autre côté. M. Gail a donc eu raison de mettre dans sa nouvelle version : *il osa dire le premier qu'il fallait se livrer à la mer, et aussitôt il les aida à s'en préparer l'empire*.

Nous trouvons dans l'Oraison funèbre de Périclès, 1,84, une phrase qui nous semble mal saisie par M. Klein, et du reste par tout le monde. Périclès disculpe Athènes du reproche de pusillanimité et de lenteur; et après cette idée : *on retrouve plus difficilement le repos, pour s'être engagés sans préparatifs*, on lui fait ajouter : *notre lenteur pourrait bien n'être qu'une prudence réfléchi*. La seconde phrase ne serait que la première affaiblie, et de plus, le texte se refuse à cette interprétation : καὶ δύναται μάλιστα σωφροσύνη ἔμφρων τοῦτ' εἶναι. Il n'y a pas δύναιτο; la phrase est affirmative, et nous pensons qu'il faut traduire, *cette conduite seule peut passer pour de la vraie sagesse; car elle empêche d'être insolens dans la prospérité, et de fléchir autant que les autres sous le poids de la mauvaise fortune*. Le Scholiaste explique assez mal σωφροσύνη ἔμφρων, οὐ

Thucydide a mis une espèce de jeu de mots ; c'est *la vraie sagesse, celle qui a de la consistance.*

D'autres fois M. Klein choisit avec discernement les meilleures leçons introduites dans le texte. Ainsi 1,140, *extr.*, les nouveaux éditeurs ont préféré avec raison ὑπακούσαντες à ὑπακούσαντες, et le traducteur a fait subir à la phrase la modification nécessaire.

Les notes qui accompagnent cette traduction sont abondantes, et, comme on devait s'y attendre, s'appliquent moins à la critique qu'à l'interprétation, à la géographie, etc. Elles sont en général un remaniement de ce qu'on a dit sur Thucydide, et nous paraissent, comme nous l'avons annoncé, n'exceller par aucun caractère particulier. Elles renferment souvent pour les passages difficiles les traductions comparées de Bredow et d'Osiander ; et l'auteur n'a pas négligé les lumières qu'il pouvait tirer de l'édition fort recommandable de M. Gœller.

M. Klein a pris le parti louable de conserver aux Grecs leur nom d'*Hellènes* ; mais nous trouvons assez faible sa note, p. 166 : *Le nom d'Hellènes et d'Hellade ne remplaça qu'assez tard celui de Græci et Græcia, etc.* Mais, s'il est reconnu qu'il a existé une ou plusieurs peuplades très-anciennes du nom de *Græci*, il est plus que douteux que cette dénomination ait embrassé la généralité des peuplades, qui, après Homère, s'appelleront *Hellènes*. Il fallait : 1^o établir une distinction plus claire ; 2^o dire que le nom d'*Hellènes*, étant celui que la nation se donnait à elle-même, il était à maintenir.

A tout prendre, cet échantillon annonce l'œuvre d'un érudit consciencieux et d'un judicieux Helléniste. F. G.

76. COMMENTATIO CRITICA DE LOCIS NONNULLIS LYSIÆ ET DEMOSTHENIS. Scripsit et defendet Carolus Foertsch. 65 p. in-8^o. Lipsiæ 1827 ; typis B. G. Teubneri.

77. S. JUSTINI MARTYRIS ET PHILOSOPHI APOLOGIÆ. Edidit Jos. BRAUNIUS. 136 p. in-8^o. Bonnæ ad Rhen. 1830 ; Habicht.

Cet opuscule, un des plus anciens écrits de l'Église grecque, et précieux pour la pureté du style, a été soumis par M. Braun à un nouvel examen critique et exégétique. L'éditeur profite des nombreuses notes de Scaliger, de Sylburg, Maranus,

Grabe, Thalemann; et montre en général assez de discernement dans le choix qu'il en fait, comme dans ce qu'il ajoute de son propre fonds. On peut lui adresser le reproche dont peu d'annotateurs se sentent à l'abri, c'est d'avoir dit un peu plus que le nécessaire. Par exemple, pour le mot ἐντυγχάνειν, signifiant *prier*, il suffisait d'en déterminer la valeur et de renvoyer à Henri Estienne, et surtout à la nouvelle édition de Londres. Pourquoi le texte, p. 24, l. 26, ne donne-t-il pas λοιπόν au lieu de λείπον fautif, quand la note elle-même signale la faute évidente? L'éditeur aurait pu chercher à tirer quelques lumières de son auteur relativement à la géographie de la Palestine; c'est ce qu'il a entièrement négligé. Peut-être aussi est-il trop préoccupé du désir de voiler chez Saint-Justin un petit trait isolé d'ignorance, lorsque l'auteur citant une inscription en l'honneur d'une divinité des Sabins, ΣΕΜΩΝΙ ΣΑΓΚΩ, et écrivant ΣΙΜΩΝΙ ΔΕΩ ΣΑΓΚΤΩ, c'est-à-dire le nom du mage Simon, M. Braun persiste à croire qu'il y a autre chose qu'une erreur: toutefois, la démonstration n'est que promise et viendra plus tard. Enfin, nous regrettons que dans un travail estimable la latinité soit parfois assez négligée, pour que l'éditeur (préf. p. IV) écrive *primæ atque alteræ apologiæ summario*. Cette édition n'empêchera pas de recourir aux œuvres complètes de Saint-Justin, publiées à Oxford, par Ernest Grabe, en 1700, et surtout à l'édition des deux Apologies de Charles Asthon, Cambridge, 1768. G.

78. ANNOTATIONUM DE QUINTO HORATIO FLACCŌ CRITICARUM ET EXEGETICARUM SPECIMEN I. Scripsit Guilhelmus BRAUNHARDUS. 19 p., gr. in-8°. Lipsiæ, 1829; sumpt. L. Mauck. (*Allgemeines Repertorium der neuest. in- und ausl. Literat.*; Tome 1^{er}, 1830, p. 51.)

Le D^r Braunhard travaille à une nouvelle édition critique d'Horace; il a déjà comparé à cet effet plusieurs manuscrits tout nouveaux; en attendant, il exprime dans la dissertation que nous avons sous les yeux, ses vues sur les conditions que doit remplir un éditeur critique des œuvres d'Horace. Ensuite il entre dans des détails sur des passages de diverses odes du poète. L'auteur a fait imprimer, à la fin de sa dissertation, la première ode du premier livre, avec des notes qui expli-

quent en peu de mots les expressions et les locutions qui peuvent présenter des difficultés; il suffira de lire ces notes pour avoir une idée du plan et du but de la nouvelle édition. Nous pensons que ce travail fait honneur à la plume savante de M. Braunhard.

C. R.

79. LEX ROMANA BURGUNDIONUM. Ex jure romano et germanico illustravit AUG. FRIDER. BARKOW. LXXVIII et 171 p. in-8°. Greifswald, 1826; Koch.

On lit dans la loi des Bourguignons : « Nous ordonnons, comme l'ont fait nos ancêtres, de juger entre Romains, suivant les lois romaines, et que ceux-ci sachent qu'ils recevront, par écrit, la forme et la teneur des lois suivant lesquelles ils doivent juger, afin que personne ne se puisse excuser sur l'ignorance. » C'est cette promesse, faite par le roi Sigismond à ses sujets romains, en 517, qui fut réalisée par la rédaction du recueil dont nous annonçons une nouvelle édition. Il fut publié, pour la première fois, par Cujas, sous le titre de *Papiani liber responsorum*. Son identité avec la loi annoncée par Sigismond est mise hors de doute par la correspondance exacte de l'ordre et de l'intitulé de ses titres avec l'ordre et l'intitulé des titres de la loi barbare des Bourguignons, par la concordance des tarifs de la composition pour l'homicide, et par la conformité littérale de plusieurs titres dans les deux lois. Mais d'où vient le titre singulier de *Papiani liber responsorum*, que cette loi porte depuis sa première publication? Voici la solution fort ingénieuse qu'en donne M. de Savigny (*Geschichte des Roemischen Rechts im Mittelalter*, Tom. 2, p. 23 et suiv.) Il a observé que tous les manuscrits complets du *Breviarium* d'Alaric (la *lex romana* des Visigoths) se terminent par un petit fragment de *Papinianus lib. 1 responsorum*. Or, les manuscrits du *Breviarium* portent toujours *Papianus* au lieu de *Papinianus* en cet endroit, ainsi qu'en d'autres passages. Cujas trouvant un manuscrit complet de la *lex romana* des Visigoths, à la suite duquel venait la *lex romana* des Bourguignons, sans interruption et sans nouveau titre, prit ce recueil pour le complément du véritable *Papinianus lib. 1 responsorum*, dont le texte, par un hasard singulier, ne se compose que de quelques lignes. Le nom de *Papianus* lui parut être celui du juriscou-

sulte inconnu, auteur de l'ouvrage. Aussi le fragment de Papien forme le premier titre de l'édition de 1566. Plus tard Cujas reconnut son erreur, et la répara tacitement, en supprimant le passage de Papinien, de manière que le second titre de l'édition de 1566 devint le premier de celle de 1586. Mais la rectification fut incomplète, et Cujas commit une inconséquence en conservant l'intitulé : *Papiani liber responsorum*, qui n'avait d'autre fondement que la méprise qui vient d'être signalée. L'examen de plusieurs manuscrits qui contiennent effectivement les deux recueils l'un à la suite de l'autre, sans indication du point où l'un finit et l'autre commence, confirme la conjecture de M. de Savigny.

La nouvelle édition publiée par M. Barkow, professeur à l'Université de Greifswald, est précédée d'une préface consacrée aux objets suivans : 1° Indication des diverses éditions qu'a eues cet ouvrage. On en compte 10 depuis celle donnée par Cujas, en 1576, jusqu'à celle que renferme le Tom. II du *Jus civile ante-justinianeum* de Hugo, Berlin, 1815. M. Barkow indique en outre un *Specimen* de cette loi qu'il a publié lui-même pour son acte public de doctorat, et quelques fragmens publiés par M. Angelo Mai, à Rome, 1823. — 2° Catalogue des manuscrits encore existans, soit en entier, soit en fragmens. M. Barkow en compte quatre, et donne de chacun une description et une histoire détaillée. 3° Il examine ensuite de quels manuscrits chaque éditeur a fait usage, et à laquelle des précédentes éditions il s'est particulièrement attaché. 4° Il traite la question de savoir si le texte de cette loi n'a point été interpolé par les copistes, et si, d'un autre côté, il ne renferme point de lacunes. Il adopte la négative sur ces deux questions, et regarde le texte que nous possédons comme pur et entier. 5° Passant aux commentaires qui ont été écrits sur cette loi, il n'en trouve que deux, celui de Schulting et celui d'Amadutius. Le premier auteur n'a malheureusement donné que quelques notes au lieu d'un commentaire véritable, que sa vaste et solide érudition aurait rendu si précieux. Le second a joint au sien beaucoup de choses étrangères à l'interprétation de la loi romaine des Bourguignons. L'indication que ce dernier commentateur donne des sources de cette loi est bien loin d'être complète; et la connaissance qu'il avait, soit du droit romain, tant ancien que nou-

veau, soit du droit germanique, n'était pas aussi profonde qu'il était nécessaire pour bien interpréter cette loi. 6° M. Barkow expose le plan de cette nouvelle édition et de son commentaire. Il annonce avoir suivi pour le texte l'édition de Berlin, en s'en écartant pourtant quelquefois quand il a trouvé des leçons préférables dans les autres éditions. Il a, du reste, comparé attentivement toutes les éditions, et a recueilli toutes leurs variantes, dont il donne la liste à la fin du volume. Quant au commentaire, il s'est proposé en l'écrivant deux objets : le 1^{er} consiste à indiquer les chapitres de la loi barbare des Bourguignons, les constitutions impériales, et les écrits des jurisconsultes romains, où chacune des dispositions de la présente loi ont été puisées, et à défaut de sources directes, les textes, soit du droit romain, soit du droit germanique, propres à démontrer l'origine prochaine ou éloignée de ces dispositions. Cette différence des passages cités est rendue sensible par la diversité des caractères. Le 2^e objet du commentaire est d'expliquer les passages obscurs et difficiles, et de signaler les similitudes et les oppositions avec les points correspondans des législations romaine et germanique. 7° M. Barkow donne le catalogue des passages des diverses sources d'où a été tirée chacune des dispositions de cette loi romaine des Bourguignons ; voici l'indication des ouvrages avec lesquels est établie cette concordance détaillée : 1° Loi barbare des Bourguignons ; 2° Code Théodosien original ; 3° Abrégé du Code Théodosien ; 4° Nouvelles du Code Théodosien comprises ou non comprises dans le *Breviarium* ; 5° Institutes de Gaius originales ; 6° Epitome de ces mêmes Institutes ; 7° Sentences de Paul originales ; 8° les mêmes, abrégées ; 9° Code Grégorien ; 10° Code Hermogénien. M. Barkow examine si tous les livres dont se composent ces divers recueils ont été connus du rédacteur de la Loi romaine des Bourguignons. 8° Il examine ensuite le mode de travail qui paraît avoir été suivi dans cette rédaction, ses qualités et ses défauts. 9° Il termine par une appréciation détaillée des secours que l'étude de cette loi peut fournir à la science du droit romain et du droit germanique. C. A. PELLAT.

80. REGIMEN SANITATIS SALERNITANUM. — Poème sur la conservation de la santé, en vers latins, adressé par l'École de Sa-

lerne, à Robert de Normandie, fils de Guillaume-le-Conquérant; avec une ancienne traduction, une introduction et des notes; par Sir Alexander CROKE. In-12, Oxford, 1830; D. A. Talboys.

On peut juger combien cet ancien poème est populaire, puis qu'il a eu 160 éditions. On vient de le réimprimer comme une curiosité bibliographique; mais sir A. Croke a, dans l'introduction et les notes, recueilli tant de faits intéressans relatifs à l'original latin, son origine, ses commentateurs, ses diverses éditions et traductions, et le manuscrit qui existe encore à l'ancienne École de Salerne; sur Robert, duc de Normandie, et les autres personnages et faits qui s'y rattachent, que ce volume se recommandera par lui-même, autant qu'il piquera la curiosité.

Salerne est remarquable comme le premier endroit, dans l'Europe chrétienne, où l'on enseigna l'art et la science de la chirurgie et de la médecine, et où l'on croit que l'on posséda le mieux les connaissances des Arabes, des Égyptiens et des Grecs; car Salerne entretenait, avec ces peuples et les autres nations environnantes, des relations non interrompues, tant commerciales que savantes, et elle voyait accourir dans son sein les hommes les plus habiles dans tous les genres, comme étant la capitale de toutes les sciences. Dans son voisinage, était le monastère du mont Cassin, dont les moines, d'une très-grande instruction, s'étaient attachés à la littérature et aux sciences, depuis la première fondation de l'abbaye par St.-Benoît, en 628, et dont beaucoup de frères très-instruits s'étaient eux-mêmes distingués dans la médecine. On dit, dans une ancienne chronique de Salerne, que les premiers fondateurs de son École de médecine ont été un Juif, un Latin, un Sarrazin et un Grec, qui donnaient leurs leçons dans leur langage respectif. L'époque inconnue n'est point mentionnée. S'ils ont été des moines ou non, il est certain que pendant plusieurs siècles, les plus habiles professeurs de médecine ont été des prélats distingués et les supérieurs de couvent. A la fin, d'après la persuasion que les devoirs du sacerdoce en seraient négligés, ils furent exemptés d'enseigner ou de pratiquer la médecine. En opposition à cette mesure, quelques-uns continuèrent. On lit ce fait curieux, que dans les 11^e, 12^e et 13^e siècles, il y avait des

femmes capables de bien écrire, d'enseigner et de pratiquer la médecine. Dans quelques-uns des premiers ouvrages de cette époque, on recommande gravement et fortement aux médecins de saigner la bourse des riches, afin de pouvoir secourir les pauvres; et il s'y trouve de longues dissertations sur la nécessité de donner des pillules par nombre impair, pour qu'elles puissent produire de bons effets. L'usage de les dorer et argenter, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, fut introduit à Salerne par les Arabes, pour plaire aux yeux de leurs malades, et ne point blesser leurs palais.

A l'époque où le *Regimen Scholæ Salerni* fut composé, ce qui est vers la fin du 11^e siècle, le corps des professeurs ne formait qu'un séminaire de médecins; il fut, de degrés en degrés, constitué en université régulière par les souverains successifs; elle consistait en 10 docteurs et un principal, après avoir subi examen, et avoir été revêtus de leurs titres. Le titre qui équivalait au titre actuel de gradué en médecine, était conféré aux candidats (après avoir subi les examens nécessaires), par un serment qu'ils prêtaient en mettant un anneau à leur doigt, une couronne de laurier sur leur tête, et en recevant un baiser sur chaque joue de la part du prier, qui terminait la cérémonie par une bénédiction générale. A l'Université d'Édimbourg, après l'examen des candidats relativement à leurs thèses, le principal touche, de nos jours, la tête de chacun d'eux avec la partie convexe d'un petit chaperon; partie vraiment ridicule de la cérémonie, qui se termine aujourd'hui, de même que par le prier des temps antiques, par une bénédiction en latin, qui se prononce, *ore rotundissimo*, par le très-révérend docteur.

Le *Regimen sanitatis Salernitanum* est supposé renfermer les principales parties des connaissances et des opinions de l'École de médecine de Salerne, relativement à la conservation de la santé et à la guérison des maladies les plus légères; et il reste incertain par qui il a été écrit, soit par un seul homme ou par plusieurs associés, pour être présenté à Robert, duc de Normandie, qui, à son retour de la Palestine en Italie, se trouvant affecté d'un malaise général, s'adressa, dans l'espoir de soulagement, aux médecins de Salerne, qui étaient alors les plus fameux du monde.

Les règles générales pour la conservation et la restauration

de la santé sont assez bonnes, et les remèdes sont des plus simples (en grande partie des herbes du pays), en partie parce que l'objet de l'École de Salerne était simplement d'informer le roi comment il conserverait le mieux sa santé et se guérirait des plus légères maladies, contre lesquelles, en général, on vante peu la science des médecins, et en partie parce que la matière médicale n'offrait pas, alors comme aujourd'hui, une aussi grande quantité de préparations chimiques. D'après certaines circonstances, on croit que ce poème est l'œuvre d'un médecin qui ne pratiquait point la chirurgie, ou qui ne la connaissait pas, ou qui croyait inutile d'entrer dans ses détails.

Sir A. Croke, dans son introduction et ses remarques, a jeté beaucoup de lumière sur le poème original, et sur ses altérations successives, par l'insertion de quelques nouveaux vers extraits de différens manuscrits, et par les additions des différens commentateurs. L'édition qu'il publie est celle donnée par Arnaldus de Villa-Nova, qui a paru plus de deux siècles après la composition de l'original; et même il pense qu'elle contient beaucoup plus de vers que le poème n'en contenait dans le principe. La traduction anglaise semble avoir été faite d'après une édition plus ample que le texte latin que l'on donne ici. Les gravures à l'eau-forte, d'après les gravures en bois de l'édition allemande de Cario, imprimée dans le 16^e siècle, donnent de curieux modèles du costume allemand ou italien à ces anciennes époques. (*Athenæum*; 9 octob. 1830, p. 631.)

81. GRAMMATIF DER POLNISCHEN SPRACHE. — Grammaire de la langue polonaise; par J. POPLINSKI. 2^e édit. in-8°. Glogau, 1830; Günther.

82. PETER SUCHENWIRT, etc. — Les œuvres de PIERRE SUCHENWIRT du 14^{me} siècle. Ouvrage propre à servir à l'histoire des mœurs de l'époque de l'auteur, et publié pour la première fois dans la langue originale d'après des manuscrits; accompagné d'une introduction, d'observations historiques et d'un glossaire; par A. PRIMISSER. In 8° de LIV et 392 p. Vienne, 1827; Wallishauser. (*Gœtting. gelehrte Anzeig.*; mai, 1827, n° 85, p. 841.)

Le poète allemand Suchenwirt vivait à Vienne dans la seconde

moitié du 14^e siècle, probablement encore dans le commencement du 15^e. Ce qui a été publié jusqu'à présent de ses œuvres se réduit à bien peu de chose. Docen en a reproduit quelques fragmens dans sa *Sammlung für altddeutsche Literatur und Kunst* (collection pour servir à l'histoire de la littérature et de l'art ancien des Allemands), et Schalsky dans l'*Archiv für Géographie, Historie, Staatt, und Kriegskunst* (Archives pour servir à la géographie, à l'histoire, à l'économie politique et à la science militaire; 13^{me} année n^o 35, 41. 83.) L'un des principaux poèmes de Suchenwirt, *der widerieil*, se trouve dans le *Liedersaal* (galerie de Poésies) du baron de Lassberg (vol. 3.) Avant la publication de l'édition que nous annonçons, on était en doute si ce poème devait être attribué à Suchenwirt, vu que le vers qui renferme le nom de l'auteur dans le *Liedersaal* de *Primisser*, diffère du vers correspondant dans le *Liedersaal* de *Lassberg*; dans la première on trouve *von daunen eilt ich Suchenwirt*, et dans le second *ich ilt von dan mit sneller giert*. Il est incertain si le poème *der weirfel* (*liedersaal*, 3, 231.) doit être attribué à *Suchenwirt*, et s'il est le même dont *Primisser* fait mention dans son introduction. Voici le contenu du livre dont nous nous occupons. L'introduction renferme 1^o des notices sur le poète Suchenwirt et ses ouvrages; 2^o sur la chevalerie et la vie privée des chevaliers, telle qu'elle se trouve dépeinte dans les poésies de Suchenwirt; 3^o sur les manuscrits que *Primisser* a employés. Les œuvres de Suchenwirt se composent de 46 discours, dont un grand nombre sont en l'honneur de personnes de haute considération, et les autres des poèmes didactiques et satyriques. Viennent ensuite les corrections et les interprétations, puis les remarques et finalement un glossaire.

L. D. L.

83. LUTHERS GEISTLICHE LIEDER, etc. — Cantiques de Luther, avec une paraphrase et des notes; publiés à l'occasion du troisième anniversaire de la confession d'Augsbourg, par G. RIEDEL. In-8^o de VIII et 184. Heidelberg, 1830; Asswald.

Les écrits de Luther, trop négligés durant deux siècles, ont été remis au jour depuis 1816, où *Lommler* publia en trois volumes un choix très-bien fait parmi ses divers ouvrages. Depuis, *De Wette* a publié pour la première fois le recueil complet

G. TOME XVII. — FÉVRIER 1831.

de ses lettres en six volumes; et trois libraires, *Perthes* à Hambourg, *Heyder* à Erlangen et *Leske* à Darmstadt donnent un choix plus ou moins étendu de ses écrits. Deux éditions des livres symboliques de l'église protestante ont aussi vu le jour, et nous voyons que la traduction anglaise d'un de ses meilleurs traités, *sur la liberté chrétienne*, imprimé en 1579, a été republié par M. *Bengo Collyer* à Londres. C'était donc une idée heureuse de M. Riedel de donner de nouveau les *Cantiques* de Luther qui ont fait époque dans le temps et dont plusieurs se trouvent encore aujourd'hui dans des recueils destinés au service divin, tel que celui p. 122. Les notes sont destinées à éclaircir les obscurités qui naissent de formes vieilles du langage ou d'une manière d'envisager les objets qui diffère de celle d'aujourd'hui. L'éditeur a bien fait à notre avis d'y joindre la fameuse chanson faite par Luther, lors de l'exécution des deux premières victimes de la nouvelle croyance, et dont *Villers* déjà a fait l'éloge.

S.

84. LA DIVINA COMMEDIA DI DANTE ALIGHIERI. — La divine Comédie de Dante Alighieri, avec des notes de Paul Costa, revues et corrigées par lui pour cette nouvelle édition. Un vol. de 888 p. Florence, 1830. (*Giornale arcadico di scienze*; février et mars 1830, p. 311.)

A peine ce commentaire fut-il publié qu'il devint célèbre dans toute l'Italie. Il fut imprimé pour la première fois, à Bologne, en 1826, et la seconde, à Milan, en 1827. Maintenant on l'a réimprimé à Florence avec des additions importantes, et principalement des notes qui ont été envoyées au commentateur par ses amis, le marquis L. Biondi et Salvator Betti. Pour bien comprendre et mettre parfaitement en lumière tous les artifices d'un homme aussi éminemment poète et philosophe que le Dante, il fallait un esprit aussi poétique et aussi érudit que l'est M. P. Costa, écrivain élégant en vers et en prose, et philosophe d'un mérite éclatant.

C. R.

85. POÈME INÉDIT DE MONTI.

Le nouveau journal des Amis des lettres de Pise, livraisons de mai et de juin 1830, annonce la prochaine publication de la *Feroniade*, poème inédit du célèbre Vincenzo Monti. Nous avons

jeté un coup-d'œil rapide sur le premier chant de ce poème, et nous avons reconnu les qualités brillantes qui distinguent à un degré éminent, le prince des poètes italiens modernes.

Si le cadre du *Bulletin* nous permettait d'entretenir nos lecteurs d'ouvrages littéraires, proprement dits, nous nous serions fait un plaisir de leur donner une analyse de ce poème aussitôt qu'il aurait paru.

C. R.

86. UEBER DIE IETZIGEN ROMANISCHEN SCHRIFTSPRACHEN. — Sur l'état actuel des langues romanes écrites; par L. DIEFENBACH, pasteur et bibliothécaire à Solms-Laubach. 1 vol. in-4° de 122 pag. Leipzig, 1831; Ricker.

Les philologues sont parvenus, à force de persévérance et de travaux, à soulever une partie du voile épais qui couvrait d'obscurité les idiômes des divers peuples, et à rassembler les fils épars qui les attachent les uns aux autres. Leurs travaux, quoique immenses, ne sont que le prélude de travaux plus grands encore, qui promettent aux sciences des découvertes glorieuses.

Dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux, l'auteur s'est proposé de comparer entre elles les langues romanes, et de mettre en regard les divers élémens qui ont servi de base à leur formation.

Il commence par tracer un tableau du développement progressif des langues japétiques, auxquelles il donne pour type les idiômes de l'Inde, le médo-persan, le slave, le scythe, le thraco-pélasgien, le germain et le celtique. Il joint à ce tableau un paradigme des rapports qui existent dans la formation des conjugaisons des langues primitives et de leurs dialectes.

Il jette ensuite un coup-d'œil rapide sur la formation primitive de la langue romane, et en trouve l'origine dans l'ancien dialecte grec du Péloponèse, mêlé aux dialectes celtiques de l'Italie, dont la fusion a donné naissance au langage harmonieux et énergique des maîtres du monde. Quoiqu'il ne considère pas l'albanais comme tirant son origine de la langue romane, il donne un tableau d'une foule de mots qui ont avec elle la plus grande analogie.

Le chapitre suivant est consacré à des considérations générales sur le génie, la prononciation et les formes grammaticales

des langues romanes sous le rapport de leur analogie, plus ou moins frappante avec la langue originale.

Parmi les langues romanes il n'a pris, pour établir ses comparaisons, que l'espagnol, le portugais, le rhéto-romanique parlé chez les Grisons, le français, l'italien, et le daco-romanique, ou langage des Valaques et des Moldaves.

Ce qui suit est un développement de chapitre, il y considère une à une et toujours sous un vaste point de vue les langues de même origine.

Le reste de l'ouvrage se compose de tableaux paradigmatiques précédés d'un texte explicatif, où il met en regard ces diverses langues, et en compare la prononciation, les déclinaisons, les pronoms, les noms de nombre et les conjugaisons.

Le cadre dans lequel l'auteur s'est renfermé, est bien étroit pour le grand nombre de choses que renferme son ouvrage : ce qui en diminue beaucoup l'intérêt. Mais il ne faut le regarder que comme l'introduction à un travail plus étendu qui traitera de l'histoire des langues romanes et de ses dialectes depuis sa naissance jusqu'à ce jour.

G D.

87. MÉLANGES SUR LES LANGUES, DIALECTES ET PATOIS, tant de France que des autres pays. VIII-571 p. in-8°; prix, 8 fr. Paris, 1831; au Bureau de l'Almanach du Commerce, rue J. J. Rousseau, n° 20, et chez les principanx libraires. (Extrait des *Mémoires de la Société royale des antiquaires de Paris.*)

La collection de versions de la parabole de l'Enfant prodigue en cent idiômes ou patois différens, presque tous de France, fait un des grands mérites de ce livre, et on saura gré à M. Bottin de l'avoir reproduite du tome VI de la collection de la Société royale des antiquaires de France, qui n'est pas encore aussi répandue que devrait l'être un monument aussi national. Un autre mérite de l'éditeur est d'avoir réuni dans ce volume les 2 parties du vocabulaire de la langue rustique et populaire du Jura, très-bon travail de M. Monnier, correspondant de la Société des antiquaires, qui se trouvaient dans deux tomes différens. Le volume est terminé par une nomenclature curieuse des métiers et professions exercés à Paris au commencement du XIV^e siècle, et il commence par un essai d'un travail encore

inédit sur la géographie de la langue française : feu le baron Coquebert-Montbret en est l'auteur. On lui doit aussi un tableau de la parabole de l'Enfant prodigue en 15 langues, qui se trouve pages 91 et 92, et duquel le savant linguiste croit pouvoir tirer la conclusion que le bas-breton et le basque ne sont pas des dialectes de la langue française, mais qu'ils sont de véritables langues aussi différentes du français que peuvent l'être l'allemand et le russe, ce que personne ne niera.

88. IL GENIO DELLA LINGUA FRANCESE IN CORRISPONDENZA COLL' ITALIANA. — Le génie de la langue française considérée dans tous ses rapports avec la langue italienne, ou Recueil alphabétique d'une foule de mots qui entrent dans la composition des phrases qu'il importe le plus de connaître pour se perfectionner dans cette langue, avec des tables alphabétiques des noms propres tirés de l'histoire ancienne, grecque, romaine, de la mythologie; par A. ALVERTI. Un vol., 204 p. in-8°. Milan, 1830. (*Biblioteca italiana*; oct. 1830, p. 61.)

Cet ouvrage devait nécessairement être défectueux. La nécessité de faire un choix parmi les mots français rendait les omissions inévitables; cependant M. Alverti aurait pu rendre son travail plus agréable sans se donner beaucoup de peine. En effet, puisque son ouvrage est le résultat des notes qu'il a prises en parcourant les auteurs français, ainsi qu'il le dit lui-même dans sa préface, pourquoi ne pas citer des exemples bien choisis? Une sentence de Racine, une saillie de Molière, une pensée brillante de Fontenelle, une maxime de Fénelon, cités pour confirmer le sens d'un mot, l'usage d'une locution, certaines façons de parler tout-à-fait originales, auraient répandu un grand charme sur une lecture naturellement fastidieuse et ingrate. Quine sait d'ailleurs qu'il ne suffit pas d'étudier les mots en eux-mêmes, qu'il faut encore, pour en bien saisir la portée, en connaître les diverses acceptions dans le discours.

M. Alverti mérite cependant des éloges pour avoir évité les solécismes grossiers dans lesquels tombent une foule d'Italiens qui écrivent sur la langue française sans connaître l'idiôme de leur pays. Les deux tables alphabétiques de noms propres étaient vraiment nécessaires. La langue française n'est point fidèle à l'analogie dans la traduction des noms propres : elle se contre-

dit souvent et laisse l'écrivain dans l'incertitude sur la manière de rendre divers noms propres. C. R.

89. **GRUNDRISSE DER LOGIK.** — Manuel de logique, pour servir aux cours publics sur cette science; par Ch. J. BRANISS, prof. extraordinaire de philos. 242 p. in-8°. Breslau, 1830; Korn.

Le nombre des livres de ce genre en Allemagne est considérable, vu que bien des professeurs, pour la commodité de leurs auditeurs, livrent à l'impression le précis de leurs leçons, qui, dans une science comme la logique, ne sauraient différer considérablement de celles de leurs prédécesseurs. Ce que l'on doit demander, c'est la clarté jointe à la précision; et, à l'exception peut-être de l'introduction, on trouve ces qualités dans le présent ouvrage. Nous avouons que nous n'avons pas bien saisi comment l'auteur représente la *pensée* et l'*existence* ou l'*être* comme naturellement indépendans l'un de l'autre, et l'on ne voit pas non plus comment l'idée ne serait pas le *lien nécessaire* qui rattache ces deux objets. Mais on sait combien les opinions sont divergentes sur ces principes, surtout en Allemagne où l'on citerait à peine une idée quelconque qui n'ait été admise, attaquée et défendue, souvent avec un succès égal de côté et d'autre; parce que, au dire des penseurs d'outre Rhin, ce ne sont pas les résultats positifs de la philosophie qui en rendent l'étude importante, mais plutôt parce qu'elle est un *crible de l'esprit*, et sous ce point de vue il importe peu à la vérité, à quel système on se soit adressé; avec du zèle, de la persévérance et un certain degré d'attention on obtiendra toujours ce que l'on a cherché. S.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

90. I. **BULLETTINO DEGLI ANNALI DELL' INSTITUTO DI CORRISPONDENZA.** — Bulletin des annales de l'Institut de correspondance archéologique pour l'année 1829. In-8°, VIII-224 p. Rome, 1829; Salviucci.

II, **ANNALI DELL' INSTITUTO,** etc. — Annales de l'Institut de cor-

respondance archéologique pour l'an 1829, cahiers I et II. In-8°, VIII et 258 p., avec 2 livraisons de 15 planches in-folio. Rome, 1829; Salviucci, et cahier III. Paris; Firmin Didot.

Nous avons déjà fait connaître aux lecteurs (1) le but et l'esprit de cette intéressante publication par le prospectus qui l'annonçait. Nous sommes en état de leur donner aujourd'hui une juste idée de son exécution, et de les convaincre qu'elle n'est point restée au-dessous de ce qui avait été promis.

Elle se compose de deux recueils : le premier sous le titre de *Bulletin* et le second sous celui d'*Annales*. Nous avons sous les yeux le *Bulletin* pour l'année 1829; il est précédé du prospectus de la Société et de la liste des membres qui la composent. Le *Bulletin* est divisé en douze numéros, dont chacun donne par mois le journal des fouilles entreprises dans les divers lieux de l'Italie, avec la description des monumens, vases, inscriptions et autres objets dont la découverte a été faite non-seulement dans ces fouilles, mais dans tous les autres pays. Ce journal est suivi d'annonces et d'analyses de tous les ouvrages qui ont rapport aux antiquités, de correspondances et de relations relatives à l'archéologie, et enfin de la réunion des faits qui peuvent être utiles aux progrès de cette science. Dans ce recueil où tout est du plus haut intérêt pour l'archéologie, il serait difficile de faire un choix d'articles, nous nous réservons donc de fouiller à plusieurs reprises cette mine abondante, et de présenter successivement à nos lecteurs les faits précieux que nous y aurons puisés; nous nous contenterons de leur indiquer le tableau chronologique de tous les travaux exécutés dans le Forum et dans les environs depuis le commencement du siècle jusqu'à ce jour.

Nous avons sous les yeux les trois premiers cahiers des *Annales* pour l'année 1829, accompagnés de deux livraisons composées de quinze planches. Les deux premiers cahiers, précédés d'observations préliminaires dues à M. O. Gerhard, sont consacrés à la description de la première livraison des planches publiées par l'Institut archéologique. Ces descriptions sont suivies de différentes dissertations et d'éclaircissemens. Dans ce nombre nous avons remarqué une notice sur les médailles des cam-

(1) Voy. *Bulletin*, Tom. XV, n° 102.

paniens de Sicile par M. Boeckh, des éclaircissemens sur la topographie de l'île d'Égine, traduits de l'allemand du chev. Scharnhorst.

Le troisième cahier contient la description des planches depuis le n° IV jusqu'au n° XIII. A la suite se trouvent différens morceaux d'un grand intérêt, parmi lesquels nous citerons deux lettres de M. Petit-Radel à M. Panofka, secrétaire de l'Institut archéologique, sur les monumens cyclopéens; une lettre de M. Letronne au même sur le tombeau de Porsenna; une dissertation de M. de Laglandière sur la maison du poète tragique dans les édifices inédits de Pompéï, publiés par M. Raoul Rochette, dissertation qui a été l'origine d'une polémique assez vive entre ces deux savans.

Nous reviendrons sur ces deux recueils si importans pour les sciences archéologiques, aux progrès desquelles nous croirons contribuer en mettant sous les yeux de nos lecteurs des analyses étendues des principaux morceaux qu'ils renferment.

91. LECTURES ON THE ELEMENT OF HIEROGLYPHIC. — Leçons sur les hiéroglyphes et les antiquités égyptiennes; par le marquis SPINETO. Un vol. xx et 493 p. in-8^o, avec 11 planches lithographiées. Londres, 1829; C. J. G. et F. Rivington. (*Göttingische gelehrte Anzeigen*; novembre 1830, p. 1849.)

L'auteur de cet ouvrage se montre si peu versé dans les antiquités de l'Égypte, que nous lui refuserions toute confiance; si les études hiéroglyphiques nouvelles ne formaient une branche spéciale de l'archéologie que l'on peut cultiver avec succès lors même que l'on ne connaît que très-peu de grec et de latin. Aussi reconnaissons-nous que l'auteur a parfaitement saisi et retracé *dans son ensemble* la marche et les résultats principaux des découvertes qui ont été faites. Nous disons dans son ensemble, car il n'a pas fait preuve d'une critique très-judicieuse dans certains détails. Son ouvrage se prête d'autant moins à une analyse exacte, qu'il est en grande partie une reproduction de travaux antérieurement publiés. L'auteur a peu d'idées originales et encore moins qui soient soutenables. C'est ainsi qu'une manière très-extravagante de considérer le caractère colossal des monumens de l'architecture égyptienne, a pu seule porter M. Spineto non pas à présumer, mais à regarder

comme certain qu'une communication souterraine existait entre Thèbes et Memphis, communication qui, nous le disons sans hésitation, n'a pas en sa faveur le moindre degré de vraisemblance.

Nous pensons que les observations qui précèdent suffiront pour mettre le lecteur en garde contre les assertions par fois erronées de M. Spineto. C. R.

92. LETTRE DE G. ACERBI SUR une momie et quelques papyrus dont il a fait présent à la bibliothèque I. R. de Brera, à Milan.

Trieste, 25 juin 1830.

A M. l'abbé don Robustrano Girone, bibliothécaire de Brera, à Milan.

Comme avant mon départ pour l'Égypte vous m'avez manifesté le désir d'enrichir la bibliothèque de Brera de quelques papyrus antiques et d'une momie, j'ai l'honneur de vous envoyer les objets suivans, dont je fais présent à votre bibliothèque.

1° Un papyrus déroulé et parfaitement lisible, bien conservé, contenant, comme tous les papyrus trouvés dans des momies, le rituel mortuaire d'usage, c'est-à-dire les diverses divinités de l'Amenti, la présentation de l'âme du défunt, le jugement final et les discours adressés aux différentes divinités.

2° Un papyrus encore vierge et couvert de la toile qui l'enveloppait dans la momie. Avec quelque patience on parviendrait à le dérouler et à le coller sur de la toile. Il serait très-heureux que ce fût un papyrus bilingue, c'est-à-dire grec-égyptien. S'il en était ainsi, ce papyrus vaudrait une somme considérable, car on ne saurait assez apprécier ces documens originaux, qui peuvent apporter des preuves à l'appui des découvertes de M. Champollion le jeune.

3° A ces deux papyrus originaux, j'en ai joint deux autres qui sont faux. Ils serviront de point de comparaison pour reconnaître l'authenticité des premiers, et donneront en même temps une idée de l'industrie perfide, mais grossière des Arabes qui font des fouilles dans les tombeaux de Thèbes afin de tromper les étrangers. Malheureusement ils ne font que trop de dupes, et moi-même j'y ai été pris.

4° La momie qui, je l'espère, est déjà arrivée en bon état à Milan, et que j'ai aussi achetée à Thèbes. Elle avait quatre cercueils : preuve de la richesse et du crédit du défunt ; mais le premier s'en est allé en poussière aussitôt qu'on l'a touché dans le tombeau même, et les deux autres se sont défaits pendant le voyage. La vétusté de ces objets est telle, que l'on peut sans exagération leur donner deux mille ans avant notre ère.

J'ai choisi cette momie entre plusieurs autres, parce que l'on trouve dans son ensemble un objet d'instruction qui n'est pas commun aux autres. Je parle toujours d'après les lumières de M. Champollion qui a visité et examiné cette momie à ma résidence consulaire d'Alexandrie.

A l'extérieur, le couvercle présente un visage d'homme (c'est ordinairement le portrait du défunt, avec des yeux en émail et une barbe, dont la forme ressemble assez à celle que les Italiens donnaient à la figure de Pantalone. Les érudits du siècle dernier prétendaient que toutes ces figures étaient des portraits de prêtres. On voit au contraire par les caractères hiératiques qui se réfèrent à la momie dont il s'agit, que le défunt était un nocher nommé Geboin (mot qui en copte ou en ancien égyptien signifie bras d'Isis), fils de Petovasti (nom que les Grecs ont changé plus tard) et de Tehebi sa mère (Tehebi signifie charrue), ce qui prouve que les noms égyptiens avaient de même que les nôtres une signification.

Au milieu de la partie intérieure du couvercle on voit la déesse Netfé, dont l'office était d'ensevelir et de garder les morts dans les tombeaux. La figure de la déesse est peinte. Elle étend ses bras au-dessus de la tête comme pour couvrir tout le corps du défunt.

A la droite de cette figure, on aperçoit douze petites figures de femmes à genoux ayant un globe sur la tête et priant. Ces figures représentent les douze heures du jour. A la gauche de la déesse, il y a douze autres petites figures dans la même attitude, ayant sur la tête, au lieu d'un globe, une étoile : elles représentent les douze heures de la nuit. Il importe de faire remarquer ici que, dans la Haute-Égypte, la division du jour se rapprochait de la division équatoriale de 12 en 12 heures. Au-dessus de toutes ces petites figures emblématiques, il y a une légende hiératique contenant une prière adressée à la déesse et

Fig. 1.

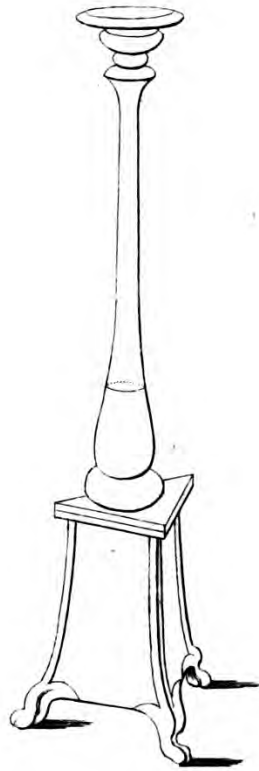


Fig. 2.

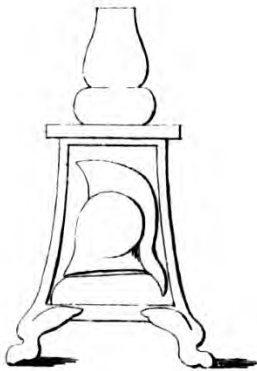


Fig. 4.



Fig. 3.



faisant partie du rituel. Quand M. Champollion nous aura donné la traduction et l'explication de ces prières funéraires, nous saurons à quelles occupations de la vie sociale présidaient ces heures. Un pareil travail répandra une grande lumière sur les coutumes et les travaux quotidiens des anciens Égyptiens.

5° A ces divers objets, j'ai cru, Monsieur, qu'il était convenable d'en ajouter deux autres qui s'adaptent mieux à l'établissement dont vous avez la haute direction, c'est un manuscrit arabe et un beau volume imprimé dans la typographie de Boulac, près du Grand-Caire, établie par ordre du vice-roi d'Égypte, Mehemet Aly, et dirigée par les soins du même Michel Mirsabichi de Syrie, qui a appris l'art typographique à l'imprimerie de Milan. J'ai appris avec peine qu'après mon départ d'Alexandrie cet infortuné était mort, laissant ainsi sans chef un établissement qui ne sera peut-être plus dirigé avec la même intelligence.

Je me réserve de vous donner de plus amples détails sur ces deux objets, lorsque j'aurai consulté, à Vienne, M. de Hammer, car c'est-là qu'ils se trouvent par suite d'une erreur commise dans l'expédition.

J'ai l'honneur de vous saluer. (*Biblioteca italiana*; septembre 1830, p. 416.)

C. R.

93. ESSAI SUR LES IDÉES COSMOGRAPHIQUES QUI SE RATTACHENT AU NOM D'ATLAS, considérées dans leur rapport avec les représentations antiques de ce personnage fabuleux; par M. LETRONNE (1).

Les Grecs, comme tous les autres peuples, ont commencé par avoir d'étranges idées sur la géographie et la cosmographie; ces idées se ressentent de cette époque où l'homme récemment réuni en société, jetant un premier regard sur les phénomènes qui l'entourent, essaie de les expliquer, au moyen de l'analogie, par les notions élémentaires que l'expérience de tous les jours met sous ses yeux. Avant que le perfectionnement graduel des connaissances eût permis aux Grecs de réformer ces premiers aperçus, les poètes s'en emparèrent, les consacrèrent dans leurs chants, et les liant à la mythologie, les fixèrent dans

(1) Cette dissertation a paru récemment dans les *Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, T. II. Nous la reproduisons avec plusieurs additions que nous a communiquées l'auteur. (N. du R.)

l'imagination du peuple. De la poésie, ces idées passèrent dans le langage des arts; elles y trouvèrent une expression fidèle, même long-temps après que le progrès des lumières en avait fait sentir la puérité.

Il n'est pas inutile de suivre ces idées dans leur progrès et d'en saisir l'ensemble, pour pouvoir se pénétrer du vrai caractère de certaines représentations dont les anciens nous ont parlé, et sur lesquelles plus d'un antiquaire habile s'est mépris.

J'en donnerai pour exemple deux bas-reliefs qui ornaient le coffre de Cypsélus et le trône de Jupiter à Olympie; ils représentaient, dit Pausanias, *Atlas soutenant le ciel et la terre*. Au défaut de monumens analogues, il est difficile de se faire une idée exacte de la manière dont on avait dû figurer *le ciel et la terre*, soutenus à la fois par Atlas, à moins de réunir les notions cosmographiques que les anciens avaient rattachées au nom de ce Titan. C'est l'objet de ce Mémoire, qui touche à plus d'un fait intéressant pour l'histoire des opinions et des connaissances des Grecs.

Deux fonctions principales avaient été dévolues à Atlas par les anciens Grecs. Selon les uns, il soutenait le ciel; selon d'autres, il soutenait le ciel et la terre. Nous allons les examiner l'une après l'autre.

§. I. *Atlas soutien du ciel.*

Une des premières idées qui se sont présentées aux Grecs comme à beaucoup d'autres peuples, c'est que le ciel forme au-dessus du disque terrestre une voûte solide; à laquelle les astres sont attachés comme autant de clous lumineux. De là les épithètes de *σιδήρειος*, *χάλκειος*, *πολύχαλκος* qu'Homère (1) et Pindare (2) donnent au ciel. De là encore cette tradition mythique qui faisait le ciel fils d'*Acmon*, ou *Enclume* (3).

Mais une voûte solide et pesante ne pouvait rester suspendue en l'air sans être soutenue par quelque support. « C'est là, nous dit Aristote, ce qui fit imaginer qu'Atlas soutenait le ciel; en le supposant d'une matière pesante, on inventa un *principe* (ou *une force*) *animé* (ou *personnifié* *ανάγκη ἐμψυχος*) qui en supportait le fardeau (4). » Ailleurs il parle d'Atlas, « que les

(1) Heyn. *Excurs. VIII, ad. Il. á 494.*

(2) Dissen. *ad Pind. VI, Nem. 6.*

(3) *Etymol. magn. h. v.*

(4) *II, 1, p. 453, B. Duvál.*

mythologiques figurent ayant les pieds sur la terre [et soutenant le ciel de ses bras] (1). » Ces passages conduisent naturellement à penser que la notion de *montagne servant à soutenir le ciel* n'est pas *primitive*, mais qu'au contraire l'idée cosmographique fut *immédiatement* personnifiée par les Grecs; car Aristote ne dit pas qu'on imagina de soutenir le ciel au moyen *d'une montagne*, mais qu'on inventa un *principe animé*, un être de forme humaine, pour remplir cet office. Or, toute l'antiquité dépose en faveur de cette assertion.

En effet, partout, dans les anciens poètes, Atlas n'est qu'un personnage dont le nom provient évidemment du rôle qu'on lui attribuait. Nulle part l'idée de *montagne* n'y est jointe. Sans parler d'Homère, dont le passage sera examiné plus bas, tous les anciens poètes grecs, à partir d'Hésiode, nous représentent le ciel comme supporté par Atlas lui-même, qui, placé à l'extrémité de l'occident, vers les Hespérides, soutenait de ses bras et de ses puissantes épaules un si pesant fardeau.

Hésiode dit (2) : « Placé aux extrémités de la terre, en avant des Hespérides à la voix harmonieuse, Atlas, contraint par une nécessité cruelle, debout, soutient le ciel de sa tête et de ses bras infatigables. » Ἄτλας δ' οὐρανὸν εὐρὺν ἔχει (3)... ἐστηώς, κεφαλῇ τε καὶ ἀκκμάτοισι χέρεσσι. Eschyle : « Atlas... qui, vers les lieux de l'Occident, est debout, colonne du ciel et de la terre, soutenant de ses épaules un poids qu'il embrasse avec peine ». ὅς πρὸς ἐσπέρους τόπους ἔστηκε, κίων οὐρανοῦ τε καὶ χθονός, ὧμοις ἐρείδων ἄχθος οὐκ εὐάγκαλον (4); et plus bas : « Atlas... dont le dos gémit sous le poids énorme du ciel (5). » Ces passages auxquels reviennent, pour le sens, ceux des autres poètes (6), nous montrent qu'on se figurait Atlas, comme un personnage qui, debout, le dos voûté, les épaules recourbées, soutenait le poids

(1) Id. de *Animal. mot.* c. 3, p. 702, B. C.

(2) *Theogon*, 517, seq.

(3) Hésiode (v. 745) répète la même idée, et dit ἔχει' οὐρανὸν εὐρὺν au lieu de ἔχει, sans autre raison que le besoin de la mesure.

(4) *Prometh.* 347, seq. Je suis la leçon et la ponctuation de Blomfield.

(5) V. 425, seq.

(6) Euripid. *Hippol.* 747. *Ion. init.* Virgîl. *Æneid.* IV, 481. Ovid. *Met.* II, 297. XI, 175., etc.

du ciel, dont il embrassait le contour de ses bras élevés au-dessus de sa tête. C'est, en effet, sous cette forme qu'il fut représenté généralement par les peintres et les statuaires (1), le plus souvent debout, quelquefois le genou ou même les deux genoux en terre, et fléchissant sous le poids. Le ciel, ayant forme de globe sur les monumens romains, devait, sur ceux de la belle époque grecque, avoir la forme d'un hémisphère, dont Atlas soutenait les deux extrémités; car dans le système primitif des Grecs, on se représentait le ciel comme une voûte hémisphérique qui reposait sur les bords du disque terrestre; et si j'avais à essayer la restitution de cet Atlas que Pausanias vit dans le trésor des Epidamniens à Delphes, c'est cette forme que je donnerais au ciel que le Titan soutenait (2).

Il est remarquable que la tradition suivie par Homère diffère de celle qu'on trouve dans toute l'antiquité; son Atlas ne supporte pas le ciel, mais il tient ou soutient les hautes colonnes qui séparent la terre du ciel,

..... ἔχει δὲ τε κίονας αὐτὸς

μάκρας, αἱ γαῖάν τε καὶ οὐρανὸν ἀμφὶς ἔχουσιν (3),

l'expression ἀμφὶς est obscure; mais l'explication de Buttmann (4) me semble la véritable. La différence consiste donc en ce qu'Atlas, personnage divin, au lieu d'être lui-même la *colonne du ciel*, a la fonction de veiller à ce que les *colonnes du ciel* ne tombent pas. Il ne sert pas immédiatement d'*agent physique*, mais il veille sur cet agent, et il connaît en outre *toutes les profondeurs de la mer*, dernière circonstance qui annonce une personnification encore plus directe d'Atlas. Malgré cette différence, le principe de l'action attribuée à cet être fabuleux est au fond le même.

Il ne peut entrer dans mon plan de suivre tous les mythes locaux, relatifs à Atlas, qui sont nés, chez les Grecs, de l'usage poétique d'*historiser* les êtres mythologiques. Les mythes qui concernent ses parens, ses enfans, les liens qui l'unissaient à d'autres êtres fabuleux comme lui, n'ont rien à faire avec les

(1) Vitruv. VI, 7, 6, Schneid.

(2) ἔχει μὲν πόλον ἀνεχόμενον ὑπὸ Ἄτλαντος, Paus. VI, 19, 8. Clavier traduit πόλος par *globe* à tort.

(3) Hom. *Odyss.* α. 51, 53.

(4) *Lexilogus*, II, 219.

notions que j'examine (1). Il doit me suffire de remarquer que de tels mythes naissaient par fois, dans chaque localité, de simples jeux de mots ou de rapports fortuits dans les noms. Par exemple, il y avait, au territoire de Tanagre, un lieu appelé *Polos* (ciel); en combinant ce nom avec le passage d'Homère qui semble nous représenter Atlas comme occupé à la fois du ciel, de la terre, et des profondeurs de la mer, les Tanagréens avaient imaginé d'appliquer la localité du mythe à leur *Polos*: « c'était-là, disaient-ils, qu'Atlas assis s'occupait de ce qui se passait sous terre et dans le ciel (2). » Ils en faisaient ainsi une sorte de *philosophe spéculatif*, occupé de ces mêmes objets qui, plus tard, servirent de chefs d'accusation contre Anaxagore et Socrate (3).

De ces diverses observations, il résulte que l'Atlas des anciens Grecs n'était, quant à la fonction principale qui lui était attribuée, que la personnification médiate ou immédiate d'une idée cosmographique.

Ce résultat n'est pas sans importance pour l'histoire de la géographie; en ce qu'elle rend à peu près inutiles les conjectures des modernes sur la situation réelle de la *montagne Atlas*, dont les anciens poètes grecs ont parlé. On a pensé que cet *Atlas* pouvait être l'expression de la chaîne de ce nom qui, vue de profil, se présente comme un pic isolé (4); on a dit encore que c'était le *Pic de Ténériffe*, dont les Phéniciens avaient pu apporter la connaissance en Grèce dès le temps de Cadmus (5); ces ingénieuses idées sont contradictoires avec le trait caractéristique d'Atlas, dans les sources les plus anciennes, et avec ce fait positif que l'*Atlas montagne* n'a été connu des Grecs que fort tard. Le personnage de ce nom est lié avec les *Hespérides*,

(1) V. Voelcker, *die Mythol. der Japet. Geschl.* S. 49. ff. — Müller, *Proleg. zu einer wissensch. Mythol.* S. 191, ff.

(2) Ἔστιν... ἐν Τανάγρα καὶ ὄρος Κηρύκιον, ἐνθα Ἐρμῆν τεχθῆναι λέγουσι, Πόλος τε ὀνομαζόμενον χωρίον, ἐνταῦθα Ἄτλαντα καθήμενον πολυπραγμονεῖν τὰ τε ὑπὸ γῆν φασὶ καὶ τὰ οὐράνια. Paus. IX, 20, 3. Je suis la leçon de Bekker.

(3) Περιεργάζεται (Socrate) ζητῶν τὰ τε ὑπὸ γῆς καὶ τὰ ἐπουράνια. Plat. *Apol. Socrat.*, § 3. Le parallélisme des expressions est complet, car περιεργάζεσθαι et πολυπραγμονεῖν sont mots synonymes.

(4) Humboldt, *Ansichten der Natur*, I, S. 18, zw. Ausg.

(5) Ideler, dans Humboldt, *ouvrage cité*, S. 127-132

le lac *Tritonis*, Calypso et les Gorgones (1); c'est-à-dire qu'il fait partie de ce groupe d'êtres fabuleux que les Grecs avaient placés à l'extrémité de leur occident, qui, au temps même d'Homère, ne dépassait pas la petite Syrte, et, plus au nord, la Sicile. C'est aussi dans cette région qu'ils placèrent d'abord l'*Atlas géographique*, quand ils eurent transformé le *personnage en montagne*.

L'origine de cette transformation peut, je crois, se déduire naturellement de cet autre passage d'Aristote (2) : « De même que les colonnes servent à soutenir les masses pesantes, ainsi les poètes nous parlent de l'Atlas qui soutient le ciel, et l'empêche de tomber sur la terre, *comme le disent quelques physiciens* (ὡσπερ τῶν φυσιολόγων τινές φασι). » Or, nous savons que les premiers physiciens, en transportant dans leurs systèmes les mythes poétiques ou religieux, firent l'opération inverse de celle des poètes théogoniques; c'est-à-dire qu'ils métamorphosèrent les *agens divins* personnifiés en *agens physiques*. Nous ne pouvons guère douter que l'Atlas, *personnage* chez les poètes, ne soit devenu, dans les idées des physiciens, *une montagne élevée*, qui supportait le ciel comme le faisait l'être mythologique.

On conçoit que, par suite de cette transformation, il a suffi que quelques navigateurs aient trouvé, dans la partie de la Libye voisine des Syrtes, une montagne élevée, pour qu'ils lui aient appliqué le nom d'Atlas. Hérodote nous met lui-même sur la voie de cette opération. Il parle des Atlantes qui habitent à vingt journées des Garamantes, aux environs du mont Atlas; ce mont était si élevé qu'on n'en voyait jamais la cime; et les habitans du pays disaient *qu'elle est la colonne du ciel* (3). Assurément, personne ne croira que le nom tout grec d'*Atlas*, et son dérivé *Atlantes*, fussent ceux que les naturels donnaient à la montagne et à eux-mêmes; et il me semble évident qu'ici les Grecs ont lié ensemble l'idée de cette montagne, regardée par les gens du pays comme la *colonne du ciel*, avec celle de leur *Atlas* qui était censé soutenir le ciel sur ses épaules, dans

(1) Mannert, Th. X, zw. Abth. S. 164-178. — Voelcker, S. 67. ff.

(2) *Metaph.* V: 23, p. 389 B.

(3) Τοῦτο τὸν κίονα τοῦ οὐρανοῦ λέγουσι οἱ ἐπιχώριοι εἶναι. Herod., IV, 184, 4.

l'occident du monde connu d'Homère. De là, le nom d'*Atlas* et d'*Atlantes* transporté à cette montagne et au peuple qui habitait auprès.

C'est alors que dut être imaginée la seconde forme d'Atlas, celle d'un personnage changé en montagne, mais conservant sous cette nouvelle forme les traces de sa première nature. Tel nous le dépeignent Virgile et Ovide (1), dans des vers qui ont sans doute suggéré à Jean de Bologne l'idée de sa statue colossale de l'Apennin.

Il est difficile de savoir maintenant à quel pic de l'Atlas correspond la montagne dont Hérodote a entendu parler. Les géographes n'ont pu faire à cet égard que des conjectures. Le mont *Jurjura*, qui est dans la partie la plus élevée de la chaîne (2), où les neiges sont perpétuelles, pourrait bien être celui que les naturels du pays appelaient la *colonne du ciel*.

Quelle qu'elle puisse être, les Grecs durent en prendre connaissance postérieurement au voyage de Colaeus de Samos à Tartessus en 639 avant notre ère. Ce fut ce voyage, comme le fait entendre Hérodote (3), qui ouvrit aux Grecs la route du commerce dans l'occident de la Méditerranée. Les fréquentes communications des Samiens d'abord, et des Phocéens ensuite, avec les peuples de l'Hispanie et de la côte septentrionale d'Afrique à l'ouest des Syrtes, firent connaître toute cette région jusqu'alors presque ignorée, et évanouir les prodiges dont les anciens poètes l'avaient environnée. C'est alors que les Grecs durent entendre parler de l'opinion locale qui leur donna l'idée d'appliquer à cette région l'*Atlas montagne* des premiers physiciens. Ce nom s'étendit ensuite de proche en proche à toute la chaîne jusqu'au détroit des Colonnes, et même *au-delà*, dit Hérodote (4), c'est-à-dire, je pense, jusqu'au cap Soloë ou Spartel; car il est à remarquer que, ni le périple d'Hannon, ni celui qu'on attribue à Scylax, ne font mention d'un Atlas le long de la côte occidentale d'Afrique. C'est dans le périple de Polybe qu'on en aperçoit la première trace. L'Atlas, prolongé au-delà des Colonnes, donna son nom à l'*Océan*

(1) Virg. *Æneid.* IV, 247 sq. — Ovid. *Met.* IV, 656 sq.

(2) Shaw. *Travels and Observ.*, p. 50. — K. Ritter *Africa*, S. 889 ff.

(3) IV, 152.

(4) IV, 185.

atlantique, dénomination qui se trouve déjà dans cet historien (1), et dans les Argonautiques du faux Orphée (2). Mais selon toute apparence, elle est plus ancienne même qu'Hérodote; car il est parlé dans le Critias de Platon (2 bis), de l'*Océan atlantique*, qui avait reçu son nom d'*Atlas, roi de l'Atlantide*. Or, la fable de l'Atlantide, que Platon raconte et amplifie sans doute dans le Timée et le Critias, a été tirée d'un poème *mythico-politique* que Solon composa sur la fin de sa vie (3), pour réveiller le courage et le patriotisme des Athéniens. Il donna les prêtres de Saïs pour auteurs du récit principal, comme un moyen d'en augmenter le crédit. Solon mourut en 559 avant notre ère; son poème a dû être composé entre 570 et 560, environ soixante-dix ans après le voyage de Colaeus de Samos, et plus de 200 avant la rédaction du Critias-

On vient de voir que Solon avait déjà fait d'Atlas un roi de l'Atlantide. Plus tard, on en fit un monarque africain, père ou frère d'Hespérus, dont l'empire s'étendait sur toute la côte septentrionale de l'Afrique, c'est-à-dire précisément dans la région que parcourt la chaîne de ce nom. Ce roi fut, en même temps, regardé comme l'inventeur de l'astronomie, qu'il enseigna à Hercule et à tout le genre humain. C'est par là qu'on expliqua et l'antique tradition qui en faisait le soutien du ciel, et celle du secours qu'Hercule lui avait prêté. Plus tard encore, il devint un *astrologue*, prédisant l'avenir par la méthode généthliaque (3 bis). Mais ces explications qu'on ne trouve que dans des auteurs d'une époque récente, tels que Diodore de Sicile (4), Hérodore (5), Héraclite (6), Cicéron (7), Vitruve (8), Pline (9), Diogène de Laerte (10), Servius (11), Isi-

(1) I, 202.

(2) V. 1174, Herm. (2 bis), p. 114.

(3) Plat. *in Solone*, §. 31. (3 bis) Eustath. *ad Odys.*, p. 1390, l. 15.

(4) Diod. Sic. III, 59; IV, 27.

(5) Herodor. *ap. Clem. Alex.* T. I, p. 360.

(6) *Incred.* 3.

(7) *Tuscul.* V, 3.

(8) *Archit.* VI. 7, 6. Schn.

(9) VII, 56.

(10) *Proœm.* §. 1.

(11) *ad Æn.*, I, 745.

dore (1), Saint-Augustin (2), diffèrent en tous points des traditions connues des anciens Grecs, et suivies par leurs poètes et leurs artistes. Tout annonce l'époque tardive où ces fictions furent inventées. Le rôle qu'Atlas joue dans l'éloquente, mais fantastique histoire de *l'astronomie ancienne*, par Bailly, et dans l'ouvrage, souvent non moins chimérique, de Dupuis, est contredit par le témoignage de l'antiquité véritable, c'est-à-dire dégagée des additions et des surcharges successives qui l'ont tant défigurée.

Telle est, je pense, la filiation chronologique de ces diverses formes d'un même mythe; faute d'avoir été classées dans leur ordre, elles ont embarrassé l'histoire de la géographie de plus d'une notion erronée.

Il s'ensuit qu'il faut renoncer à trouver, dans les monumens qui nous restent, la trace de l'*Atlas géographique* avant l'époque du voyage de Colaeus de Samos. L'Atlas des anciens poètes grecs n'a été qu'un *Titan*, comme Prométhée, Épiméthée et les autres êtres de la race japétique, dont les Grecs avaient placé le séjour aux extrémités de leur monde connu.

Quand l'Atlas fut devenu une montagne, qui, située dans l'Occident, soutenait la voûte céleste, on chercha, du côté de l'Orient, un autre support pour cette voûte. On choisit le Caucase, séjour de Prométhée, frère d'Atlas, et dont le plus haut sommet, qui surpasse le Mont-Blanc de 900 mètres, offrait toutes les conditions voulues pour une colonne du ciel. Cette idée ne se trouve pas ailleurs que dans Apollonius de Rhodes (3); car l'épithète *ἀστρογείτων*, qu'Eschyle donne au Caucase (4), peut n'être qu'une expression poétique de son élévation. Mais elle a dû être mise en œuvre avant Apollonius de Rhodes, aussitôt que les Grecs eurent acquis une connaissance un peu exacte du Caucase; ce qui n'eut lieu que long-temps après Homère et Hésiode (5). Je crois que les hautes montagnes qui, selon Ibycus, contemporain de Stésichore, supportaient le

(1) *Origin.* XIV, 8.

(2) *Civ. Dei.* XVIII, 8.

(3) *Argon.* III, 161-163.

(4) *Prometh. Vincit.* 727 Schütz. — 746 Blomf. — Cf. Stanley, ad h. v.

(5) Voss, *alte Weltkunde*, S. XVII, col. 2.

ciel (1), n'étaient autre chose que les montagnes de la terre; et quand Pindare appelle l'Etna *colonne céleste* *κίων οὐρανια* (2), cette expression, avant d'être prise par les Grecs dans un sens figuré, en avait un propre et positif.

§. II. *Atlas soutien de la terre.*

L'idée primitive, reçue chez tous les peuples, que la terre forme une surface plane d'une certaine épaisseur, qui supporte le poids de la voûte pesante du ciel, laissait à résoudre une grande difficulté. Comment se soutenait donc cette terre qui supportait tout? La crainte qu'elle tombât, sans qu'on sût bien au juste où elle pouvait aller, fit imaginer des explications qui reculaient la difficulté au lieu de la résoudre, mais qui suffisaient pour calmer un peu la crainte dont on voulait s'affranchir. Ainsi, dans la cosmographie indienne, la terre est supportée par quatre éléphants, posés sur une tortue, laquelle est soutenue par le grand serpent, qui embrasse tous les mondes. Ce serpent n'est supporté par rien; mais sans doute les cosmographes indiens se tiraient d'affaire en disant qu'il se soutient en vertu de quelque faculté divine. Il eût été plus simple d'attribuer cette faculté à la terre elle-même; on aurait alors eu besoin ni d'éléphant, ni de tortue, ni de serpent; mais c'est précisément parce que cela est simple qu'on n'en eut pas l'idée, à ces époques primitives où l'extravagant et l'absurde ont seuls de la prise sur les esprits. Cette solution, aussi commode que simple, s'est présentée à ceux des Pères de l'Église qui n'avaient la sphéricité de la terre et voulaient que le ciel fût une voûte solide; ils ont résolu la difficulté en disant que la terre se soutient dans l'espace, parce que Dieu le veut ainsi; raison qui dispense d'en chercher une autre.

Une explication de ce genre se présenta de bonne heure à l'esprit des Grecs, dont l'imagination, mieux réglée que celle des Orientaux, conservait toujours un fonds de bon sens au milieu de ses écarts mêmes. Les Grecs restèrent fidèles à leur habitude d'expliquer les phénomènes naturels par l'assistance immédiate d'un principe divin; ils préposèrent tantôt un dieu, tantôt un Titan, à la fonction pénible d'empêcher la terre de tomber.

(1) *Ap. Schol. Apoll. Rh. III, 106.*

(2) *Pind. I, Pyth. 36, cf. Boeckh ad h. I, t. III, p. 229.*

Je crois que la divinité investie de cette charge fut d'abord *Posidon* ou *Neptune* ; c'est ce qui me paraît résulter du sens de quelques-unes des épithètes qui étaient jointes à son nom. Celles de ἐνοσίχθων, ἐνοσίγαιος, κινησίχθων, σεισίχθων (1), se trouvent dans tous les poètes depuis Homère ; elles reviennent à celle de τινάκτωρ γαίας dans Sophocle (2), de κινητήρ γᾶς dans Pindare (3) ; et le Tasse, dans le prologue de l'Aminte, les a très-bien rendues par les mots *scotitor della Terra* (4). Elles se rapportent au pouvoir, dont était doué Neptune d'ébranler la terre dans ses fondemens. Il était ainsi l'unique auteur des tremblemens de terre, qu'il calmait à son gré, en remettant la terre dans son équilibre, ce qui lui méritait alors les épithètes d'ἀσφαλῆος ou ἀσφαλίων, *celui qui affermit, qui consolide* (5), qu'il reçut dans tous les temples élevés à l'occasion de tremblemens de terre.

D'où vient que le dieu de la mer fut investi d'une telle puissance ? C'est ce que nous apprend une autre de ses épithètes, celle de γαίεχος ou γαιούχος, qui n'est ni moins ancienne, ni moins connue des poètes. On lui suppose généralement le sens de *qui entoure la terre*, ou *telluricinx*, pour employer le mot latin inventé par M. Hermann (6) ; mais, d'après la composition de cette épithète, ὁ τὴν γῆν ἔχων, elle peut signifier *celui qui tient, retient ou soutient la terre*, aussi bien que *celui qui possède la terre* (7). Les anciens grammairiens (8) l'expliquent par ὁ τὴν γῆν συνέχων, *qui soutient ou contient la terre* (9). Il faut remarquer, en effet, que, dans l'expression de l'idée de *soutenir*, soit la terre, soit le ciel, le simple ἔχειν était presque exclusivement employé au lieu du composé ἀνέχειν, συνέχειν ou φέρειν. Nous en avons la preuve dans les divers

(1) Creuzer, *Meletem. Crit.* I, 32.

(2) *Trachin.* 503.

(3) IV, *Isthm.* 32.

(4) V. la note de Ménage.

(5) Creuzer, *ubi supra*.

(6) *Opusc.* II, p. 186.

(7) Comme γαίεχος Ἄρτεμις (Sophocle. *OEd. Tyr.* v. 160.)

(8) Apollon., I. I., et Hesych., v. Γαίεχος. Quant à la seconde interprétation, ἢ ἐπ' αὐτὴν ὀχούμενος, elle est ridicule.

(9) Comme Platon dit d'Atlas : ἄπεντα συνέχων (*Phæd.* §. 47. p. 418. Fisch. — §. 50, p. 69, Wytth.)

passages où il est question d'Atlas. Ainsi, Hésiode, Eschyle et Euripide, dans les passages cités plus haut; l'inscription du coffre de Cypsélus, Ἄτλας Οὐρανὸν ἔχει (1); Aristote, Ποιηταὶ τὸν Ἄτλαντα ποιῶσι τὸν οὐρανὸν ἔχο·τα (2); Apollodore, Ἄτλας ἔχει τοῖς ὤμοις τὸν οὐρανόν (3); et ailleurs, τὸν πόλον ἔχει (4); enfin, dans un passage de Phérécyde, conservé par le scholiaste d'Apollonius de Rhodes (5), l'un des manuscrits donne οὐρανὸν ἔχειν, l'autre θαστάζειν, qui en est la glose. Tout concourt à montrer que γαιήχος peut très-bien signifier celui qui *soutient la terre*, comme Atlas *soutenait* le ciel. Ainsi, Neptune était ἀσφάλιος, parce qu'il était γαιήχος. Plutarque appuie la relation des idées exprimées par ces deux épithètes (6). Neptune était considéré comme la divinité chargée de cette fonction pénible, et, à ce titre, comme pouvant à son gré bouleverser la terre ou la remettre en état de repos. Au reste, il ne faudrait pas objecter que Neptune étant la divinité de la mer, ne pouvait, en même temps, être placée sous la terre pour la soutenir. Il la soutenait en vertu de la puissance divine dont il était revêtu. Il n'avait besoin, pour cela, que de sa volonté. En même temps, l'idée qu'un dieu veillait au maintien de la terre suffisait pour en rassurer les habitans craintifs.

Je crois que tel a été le sens *primitif* attaché à ces diverses épithètes de Neptune. Je dis *primitif*, parce que, dans la suite, on a pu en perdre l'origine et y attacher des idées purement mythiques. Cette conjecture acquiert plus de vraisemblance encore quand on connaît la liaison établie par les premiers physiciens grecs entre le principe qui maintenait la terre en équilibre et la cause des tremblemens de terre.

On sait, en effet, d'après le témoignage formel d'Aristote, dans le traité du ciel, et dans les métaphysiques, que Thalès se représentait la terre comme une île de forme ovoïde, nageant sur le fluide aqueux, ainsi qu'un immense vaisseau; et qu'il re-

(1) Paus. V, 18, 4.

(2) *Metaphys.* V, 23, p. 899 B.

(3) I, 2, 3.

(4) II, 5, 11, 14.

(5) *Ad IV*, 1396. — Cf. Sturz. *Pherecyd. Fragm.*, p. 133, ed. sec.

(6) *In Theseo*. § 35 fin. Τὸ μόνιμον καὶ δυσκίνητον οἰκεῖον ἔχει τῆς τοῦ θεοῦ δυνάμειος, ὃν Ἀσφάλιον καὶ Γαιήχον προσονομάζομεν.

gardait les tremblemens de terre comme le résultat des agitations du fluide (1), sur lequel la terre était poussée tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Les ébranlemens cessaient quand l'eau n'était plus agitée. Aristote ne manque pas de remarquer que Thalès (2) avait été conduit à cette opinion par sa théorie générale sur l'eau, considérée comme principe; théorie dont l'origine est déjà dans Homère. Il est difficile de ne pas voir que Thalès, en ce point comme en beaucoup d'autres, n'a fait que donner une forme scientifique aux idées mythologiques qui avaient cours de son temps; et que l'Océan, qui excite ou calme par son mouvement ou son repos les tremblemens de terre, en agitant ou en laissant reposer la terre qui flotte sur sa surface, est exactement le Neptune ἐνοσίχθων qui ébranle, ἀσφάλιος qui raffermi, γαίεχος qui soutient le disque terrestre.

Cependant l'attribution principale de Neptune, comme divinité de la mer, finit par sembler à quelques-uns contradictoire avec la fonction de soutenir le disque terrestre dans l'espace. Ils cherchèrent un autre principe. Atlas fut alors enlevé de la place qu'il occupait entre le ciel et la terre; et on le plaça dessous. Quoique cette opinion populaire sur l'équilibre du disque terrestre ait, à ce qu'il me semble, échappé à la critique des modernes, il n'en existe pas moins dans l'antiquité des traces évidentes.

On peut croire que l'ambiguïté des paroles d'Homère, dans le passage déjà cité, contribua à répandre cette opinion nouvelle. En effet, entre les explications auxquelles ces vers se prêtent, Eustathe en cite une (3), d'où il résulterait que ces colonnes, tenues par Atlas, supportaient à-la-fois le ciel et la terre, qu'elles conservaient en équilibre au centre du monde. Dans cette hypothèse, Atlas, au lieu d'être placé *sur* la terre, aurait été *dessous*, et aurait rempli l'office des quatre éléphans de la cosmographie indienne. On pourrait hésiter à admettre la réalité d'une modification aussi importante dans les fonctions attribuées à Atlas, si plusieurs faits ne la mettaient hors de doute. Ainsi, quand Socrate, dans le Phédon, passe en revue les diverses opinions d'Empédocle et d'Anaxagore, sur la cause

(1) *De Cælo*, II, 13, p. 467, B. G. — *Metaphys.* I, 3, p. 342, D. E.

(2) Cf. Pseudo-Plat. *De Plac. philosoph.* III, 15.

(3) Ad h. l. p. 1390, l. 63.

qui maintient la terre en équilibre, il ajoute : « Mais quelle puissance a disposé toutes ces choses pour le mieux dans l'état où elles sont maintenant ? C'est ce qu'ils ne recherchent pas ; ils ne veulent point reconnaître là certaine force divine, et ils pensent avoir trouvé un *Atlas* plus fort, que le fameux personnage de ce nom, plus immortel, plus capable, en un mot, de soutenir l'Univers (1). » Ce passage ne peut évidemment s'entendre que dans le cas où Platon avait en vue l'opinion qu'*Atlas*, soutenant la terre dans l'espace, jouait le rôle du tourbillon, dans le système d'Anaxagore, ou de l'air, dans celui d'Empédocle.

La même observation s'applique à ce passage de Plutarque. Dans l'opuscule *de facie quæ apparet in orbe lunæ* (2), il fait dire à l'un de ses interlocuteurs : « [Sans doute vous n'avez pas peur que la terre ne tombe] ; Eschyle vous aura peut-être rassuré, en disant qu'*Atlas*, etc. » Le passage d'Eschyle, auquel Plutarque renvoie, et qui a été cité plus haut, a tout un autre sens que ne le croit Plutarque ; mais on voit clairement que le sens qu'il lui donne est fondé sur la forme du mythe qui faisait d'*Atlas* le soutien de la terre. Je remarquerai, chemin faisant, que, dans le même passage, Plutarque n'a pas mieux entendu les vers de Pindare qu'il cite : « Si la lune, ajoute-t-il, n'a au-dessous d'elle qu'un air léger incapable de soutenir une masse solide ; du moins la terre, au dire de Pindare, est soutenue par des colonnes d'acier qui l'environnent de toutes parts. » Pindare ne dit rien de pareil dans le passage cité ; il y est question, non pas de la terre en général, mais simplement de l'île de *Délos*, laquelle, après avoir été long-temps errante, fut, dit le poète, rendue fixe, lors du séjour de Latone, au moyen de quatre colonnes d'acier qui s'élevaient des racines de la terre (3).

Cette modification de l'attribut d'*Atlas* paraît avoir été admise d'assez bonne heure par quelque poète, puisque nous la voyons entrer, à une époque déjà ancienne, dans le domaine des arts ; et l'on sait que les arts s'emparaient de préférence des

(1) § 47, p. 417, Fisch. — § 50, p. 69, Wyttenb. . . . Ἀλλὰ ἡγούνται τούτου ἂν ποτε Ἄτλαντα ἰσχυρότερον, καὶ ἀθανατώτερον, καὶ μᾶλλον ἅπαντα ξυνέχοντα ἐξευρεῖν.

(2) P. 923, 18. — T. IX, p. 652, l. 1, Reiske.

(3) *Fragm.* 58, ed. Boeckh.

sujets consacrés par la religion locale, ou que la poésie avait popularisés.

Car c'est ainsi, je pense, qu'on doit se représenter la figure d'Atlas que Panænus avait peinte sur un des côtés du mur d'appui qui entourait le trône d'Olympie, et empêchait d'en approcher. « Parmi ces peintures, on voit Atlas *soutenant ciel et terre* (οὐρανὸν καὶ γῆν ἀνέχων); auprès de lui est Hercule qui manifeste l'intention de se charger, à son tour, du fardeau (1). » Il serait impossible d'imaginer qu'Atlas était ici représenté portant, dans chaque main, une statue; parce que, si telle eut été l'idée de Pausanias, il se fût exprimé tout autrement. Le ciel et la terre ne peuvent avoir été figurés, et M. Quatremère de Quincy l'a bien vu, que *sous une forme cosmographique*, et placés autre part que sur ses épaules et au-dessus de la tête d'Atlas, conformément aux textes et aux monumens connus. Si l'on pouvait concevoir le moindre doute à cet égard, il serait levé par ce que Pausanias rapporte d'une autre peinture bien plus ancienne, qui se trouvait parmi celles du coffre de Cypsélus (2). « Atlas *soutient sur ses épaules ciel et terre, selon la tradition* (Ἄτλας δὲ ἐπὶ μὲν τῶν ὤμων κατὰ τὰ λεγόμενα οὐρανὸν τε ἀνέχει καὶ γῆν); il porte aussi les pommes des Hespérides : quel est l'homme qui est armé d'une épée et s'avance contre Atlas, rien d'écrit en particulier au-dessus de lui ne l'apprend; mais il est évident pour tous que c'est Hercule, etc. »

Maintenant comment nous figurerons-nous Atlas portant tout à-la-fois, *sur ses épaules, le ciel et la terre*? Cela ne sera pas difficile d'après ce qui précède. M. Quatremère de Quincy a représenté, sous forme de *globe*, ce qu'Atlas soutenait dans les deux antiques peintures (3). Mais, outre que le globe ne reproduit point tout à-la-fois *le ciel et la terre* dont parle Pausanias, ce ne fut guère qu'à partir de l'époque alexandrine que le globe fut employé pour représenter, soit le ciel, soit la terre; l'idée de la *sphéricité* de la terre était à peu près aussi loin des anciens artistes grecs que celle du zodiaque, dont on ne peut citer aucune représentation totale ou partielle, dans quelque ouvrage de l'art grec, avant le troisième siècle qui a précédé notre ère. Pour ces artistes, comme pour les poètes, la

(1) Paus. V, 11, 5.

(2) Paus. V, 18, 4.

(3) *Jup. Olymp.* Pl. IV, p. 131; XV, p. 302.

terre n'était qu'un *disque*, dont l'Océan occupait les bords; le ciel était une voûte surbaissée qui venait s'appuyer sur les extrémités du disque. Voilà quel était le monde d'Homère, d'Hésiode, de tous les poètes et de tous les artistes antérieurement à l'époque alexandrine; image qu'on reproduisit encore longtemps après, par une suite de l'influence qu'exercèrent toujours sur l'esprit grec les idées que la poésie antique avait popularisées. C'est conformément à ce système que devaient être figurés *le ciel et la terre* dans les bas-reliefs cités par Pausanias. Atlas y avait les bras élevés, enveloppant un *disque*, qu'il supportait sur ses épaules, selon l'expression d'Eschyle, et ce disque était surmonté de la voûte surbaissée du ciel, ayant même diamètre.

Telle était l'opinion que je m'étais faite sur cette représentation, indépendamment de tout monument de l'art; car je n'en connaissais pas qui exprimât la pensée de Pausanias. M. le baron de Stackelberg, auquel je communiquai ce mémoire pendant son séjour à Paris, en 1829, me montra un dessin qu'il avait fait d'un monument possédé par M. Dodwell, et qui lui parut, ainsi qu'à moi, une confirmation de ce que j'avais pensé.

Ce monument est une base triangulaire de marbre trouvée à Athènes. Selon toute apparence, elle a appartenu à un Candélabre (v. la pl. n° 1): la partie supérieure est détruite. L'une des trois faces porte un casque (n° 2); l'autre une chouette perchée sur un vase renversé (n° 3), comme aux médailles d'Athènes. Ce sont deux symboles relatifs à Minerve.

La troisième face (n° 4), qui est l'importante, porte une figure humaine dont le corps, à partir de la naissance ou du milieu des cuisses, se termine en queues de serpens (1). Ses bras élevés au-dessus de sa tête, embrassent un disque surmonté d'une sorte de voûte surbaissée.

Que cette figure représente *Atlas* soutenant le monde; c'est ce qui est évident au premier coup-d'œil. Les jambes terminées en corps de serpens, sont un caractère distinctif des Titans, comme fils de la terre (2). Or, Atlas est appelé Titan par Es-

(1) Οὐρανὸς ὀφείων comme dit Pausanias, en parlant de Borée (V, 19, 1).

(2) V. deux pierres gravées dans Winckelmann (Mon. ined. Pl. 4 et 10, et Explic. p. 10, 11). L'oracle de Telmissus (Hérodote, I, 78) appelle les serpens, *fils de la Terre*.

chyle (1); et Hygin nous a conservé une tradition qui le faisait fils de la terre (2). La forme de l'objet qu'il supporte est des plus remarquables : ce n'est ni le simple disque de la terre, ni le simple hémisphère surbaissé du ciel, comme sur l'Atlas du trésor des Epidamniens; ce sont les deux objets à-la-fois; c'est-à-dire le disque terrestre sur les extrémités duquel repose la voûte du ciel. Nous avons donc ici un Atlas (3) soutenant à-la-fois *le ciel et la terre*, conformément aux anciennes idées exprimées par Panæus et le peintre du coffre de Cypsélus, figuré précisément comme j'avais pensé qu'ils devaient l'être, d'après la seule discussion des textes.

Quand on voit que le sujet d'Atlas avait été figuré sur deux monumens, dont l'un est du 8^e siècle et l'autre du 5^e avant J. C., on ne saurait être trop étonné de ce que le candelabre de M. Dodwell soit le *seul* monument antique connu qui le représente, conformément à la tradition suivie par les anciens artistes. Il est bien singulier qu'on ne le retrouve sur aucun des nombreux vases grecs à sujets mythologiques. Il n'en existe qu'un à ma connaissance, qui y ait quelque rapport, dont le style toutefois n'annonce pas une ancienne époque; on y voit *Hercule*, et non pas *Atlas*, succombant sous le poids du ciel qui est figuré comme un segment de cercle, où sont un croissant et deux étoiles (4). Les représentations jusqu'ici connues d'Atlas, soit statues, soit bas-reliefs, soit médailles, sont toutes de l'époque romaine, et se rapportent uniquement à la première forme du mythe, celle d'après laquelle Atlas soutenait *le ciel*; le ciel y est représenté sous la forme d'un *globe* ou d'un *disque*, sur lequel sont représentés

(1) *Prometh.* 425. — Cf. Eustath. *ad Odys.* p. 1390, l. 22.

(2) *Præfat.* p. 5.

(3) J'ai vu depuis que M. O. Gherard a publié cette figure (Pl. II de sa *Venere Proserpina.*) A la p. 38, il y reconnaît un *Atlas*; néanmoins il assimile l'objet qui le surmonte au *Polos* ou *Nimbe*, qu'on voit à la Diane d'Éphèse et à d'autres divinités. Mais que fait-il des bras au-dessus de la tête? Son explication n'est point heureuse. Au reste, avant de savoir à quoi tient l'hémisphère qui surmonte le disque, peut-être n'était-il pas facile d'en trouver une meilleure. J'ai l'espoir que ce profond antiquaire changera d'avis à présent.

(4) Passeri, n^o 249, t. III, p. 35.

les douze signes du zodiaque, comme une image symbolique du ciel (1).

Cette rareté excessive des représentations *grecques* d'un mythe aussi ancien que celui d'Atlas, est un fait assez remarquable. Il est probable néanmoins que des recherches ultérieures en feront découvrir quelque autre exemple, et que le bas-relief de M. Dodwell ne sera pas toujours, comme il est à présent, un exemple unique. D'avance on peut prédire que si, sur les monumens qu'on découvrira, le ciel est figuré comme un *globe*, ou sous forme de *zodiaque*, ils appartiendront à l'époque alexandrine ou romaine; et que, sur les monumens qui appartiendraient à la belle époque de l'art grec, le ciel sera figuré par un disque, ou bien selon le système de représentation, que Pausanias a décrit, et que le candelabre de M. Dodwell reproduit évidemment.

94. LEAKE'S TOPOGRAPHIE VON ATHENS. — La Topographie d'Athènes, par LEAKE, avec quelques observations sur les antiquités de cette ville célèbre; traduite de l'anglais par A. RIENAIKER, et accompagnée de remarques des professeurs M. H. E. MEIER et K. O. MULLER, de cartes et de 9 planches. Un volume de 484 p. in-8°. Halle, 1829; C. A. Kummel. (*Gotting. gelehrte. Anzeig.*; juin 1830, p. 886.)

Cette traduction est fidèle et écrite avec beaucoup de facilité. Le traducteur a aussi rectifié très-fréquemment les citations des anciens auteurs, d'après les éditions usitées en Allemagne. Les remarques du professeur Meier font disparaître diverses erreurs très-pardonnables commises par le typographe anglais, sur l'histoire d'Athènes et ses antiquités. M. Muller a traité quelques points de topographie sur lesquels il ne s'est point trouvé d'accord avec l'auteur. L'examen qu'il a fait des noms des *dèmes* (bourgs), dans la ville et hors de la ville, a eu le plus d'influence sur l'ensemble du travail. Dans son traité des bourgs de l'Attique, indiqués à la page 35 de sa topographie, Leake n'est point arrivé à la combinaison que M. Muller soumet à ses lecteurs.

C. R.

(1) Dans Guattani, *Mon. ant. ined. ann.* 1786, p. 52. — Winckelm. *Werke* II, Band. S. 526.

95. BESCHREIBUNG, etc. — Description des cimetières payens à Telmsdorf, dans la Haute-Lusace; par J. Tr. SCHNEIDER. Brochure in-8°. Görlitz, 1827; chez l'auteur. (*Göttingische gelehrte Anzeigen*; juin 1830, p. 879.)

Cette brochure contient une notice rapide sur des découvertes faites dans quelques tombeaux qui ont été ouverts dans la forêt de Telmsdorf, seigneurie de Muskau. L'auteur y a joint des dessins lithographiés. Les résultats des fouilles n'ont pas été très-importans, car on n'a trouvé que quelques groupes d'urnes cinéraires et de légères traces d'objets de métal. Cependant les travaux n'ont pas été sans utilité. En effet on s'est aperçu que ces tombeaux, légèrement voûtés, étaient à la vérité couverts d'une couche de terre, mais qu'à l'intérieur ils étaient formés de pierres détachées à peu près toutes de même grandeur. On rencontre ce genre de construction dans une foule de pays, quoique par exception seulement. On a découvert un grand nombre de tombeaux de cette espèce, en Suède, en Angleterre, en Écosse, en Bavière et dans la Franconie. Mais les descriptions de ces tombeaux, et même celle que nous avons sous les yeux, ne disent pas si le sol environnant est assez riche en pierres pour que l'on ait plutôt visé à la facilité du travail, en employant des pierres, qu'à tout autre but.

Les groupes d'urnes renfermées dans les tombeaux (un seul en contenait plus de 30), ont prouvé qu'il y avait toujours 4 ou 6 vases secondaires autour de la principale urne cinéraire. Il serait avantageux que l'on examinât plus attentivement que de coutume le contenu de ces vases secondaires; suivant toutes les apparences on y avait mis des mets et des boissons, et s'il en était ainsi, leur nombre et leur forme conduirait à la connaissance du nombre et du genre des mets les plus usités chez les payens. Enfin les ossemens étaient très-régulièrement disposés dans chaque urne principale. A la partie supérieure on voyait les fragmens des crânes; l'espace moyen était occupé par les ossemens plus grands, et sur les côtés se trouvaient les ossemens plus faibles et plus courbés; au fond était la cendre mêlée avec du sable:

Toutefois cette remarque prouve seulement, qu'en recueillant les restes des ossemens, on s'est réglé sur la forme ordi-

naire de l'urne cinéraire. La cendre qui s'y trouvait unie tombait à travers les ossemens, sur le sol, comme si elle sortait d'un crible.

C. R.

96. EPISTOLA DI G. D. WEBER AD EMM. A. CICOGNA. — Lettre de G. D. Weber à E. A. Cicogna, sur les colonnes akritaines et leurs monogrammes, devant la chapelle de St-Jean de l'église St-Marc, à Venise. 22 p. gr. in-4°. Venise, 1826; J. Orlandelli. (*Heidelberger Jahrbücher der Literatur*; janvier 1828, p. 105.)

Devant la porte du Baptistaire de l'église de St-Marc à Venise, il y a deux colonnes carrées d'un très-beau marbre blanc; le signe de la croix qu'elles portent prouve que leur origine remonte aux temps chrétiens. Le fût ainsi que les chapiteaux sont ornés d'arabesques très-significatifs, entre lesquels des monogrammes, disposés d'une manière très-bizarre, attirent l'attention de l'observateur. Sansovino est le seul savant qui ait déterminé le pays d'où ces colonnes sont venues, il prétend qu'elles ont été transportées de St-Jean-d'Acre en Palestine à Venise dans les premiers temps du moyen âge. M. G. D. Weber est parvenu à éclaircir l'histoire de ces débris intéressans; et comme cette histoire se rattache à une période brillante de la république de Venise, et est puisée en grande partie à des sources manuscrites, nous en présenterons un résumé rapide à nos lecteurs.

Les Génois ayant obtenu, dans l'année 1104, des droits très-étendus dans la ville de St-Jean-d'Acre, à la conquête de laquelle ils avaient puissamment contribué, les Vénitiens acquirent aussi bientôt après de Baudouin I^{er}, un quartier particulier à St-Jean-d'Acre, et des privilèges assez beaux, comme récompense des secours qu'ils avaient fournis à ce prince contre Tyr et Sidon. C'est ainsi que la jalousie des deux puissances maritimes du premier ordre de l'époque, se trouva transplantée dans les murs de cette ville, et continua d'exercer son influence même après que St-Jean-d'Acre eut passé pour la seconde fois, en 1192, des mains de Saladin dans celles des Chrétiens, jusqu'à ce qu'enfin les Génois acquirent une prépondérance marquée sur le reste de la population.

En 1526, les Génois essayèrent de s'emparer de l'église de

St-Saba, qui leur appartenait en commun avec les Vénitiens, et touchait à leurs quartiers respectifs. Ce fut le signal des hostilités. Les Génois avaient reçu des renforts; une lutte s'engagea, à la suite de laquelle les Génois chassèrent les Vénitiens de la ville. Le gouverneur de St-Jean-d'Acre, Philippe de Montfort, rendit ensuite un décret par lequel les Vénitiens étaient bannis, non seulement de St-Jean-d'Acre, mais aussi de Tyr. Pour se venger de cet outrage, Venise fit aussitôt alliance avec Pise et avec Manfred qui régnait alors en Sicile. Son général, Laurent Tiepolo, parut la nuit avec 14 galères devant St-Jean-d'Acre, brisa la chaîne qui fermait le port, incendia les vaisseaux génois qui s'y trouvaient, prit d'assaut le couvent fortifié de St-Saba, et fut, au point du jour, maître de la ville, qui se vit obligée d'acheter au poids de l'or un armistice de deux mois. Les Génois se réfugièrent à Tyr, auprès de leur protecteur Philippe de Montfort. Les autres princes chrétiens, établis en Syrie, prirent parti pour les Vénitiens. Après avoir fait diverses tentatives inutiles, les Génois virent enfin arriver une flotte de 44 vaisseaux. Tiepolo qui n'avait à leur opposer que 38 galères, eut recours à la ruse, et fut assez heureux pour les battre complètement dans la nuit du 23 au 24 juin, et pour leur prendre 25 vaisseaux et 600 hommes. Immédiatement après cette victoire, les Vénitiens s'emparèrent du fort de Mongioja dans St-Jean-d'Acre, où les Génois s'étaient toujours maintenus. Les vainqueurs dépouillèrent leurs ennemis de tous les droits dont ils avaient joui jusqu'alors, leur prescrivirent les conditions les plus humiliantes, et s'assurèrent de la possession de la ville par une forte garnison.

Tiepolo fit ses préparatifs de départ, et outre le riche butin qu'il s'appropriâ, il prit, pour lui servir de trophées, les deux colonnes dont il s'agit, et qui avaient appartenu à l'église de St-Saba; le bloc de porphyre sur lequel avait été annoncé le bannissement des Vénitiens, et une grosse pierre provenant des débris du fort de Montgioja. Les deux colonnes sont encore placées devant l'église de St-Marc, comme souvenir de ce triomphe brillant. La pierre que Tiepolo avait obtenu l'autorisation de placer devant son propre palais, n'existait plus du temps de Sansovino.

Dans la seconde partie de cette lettre, M. Weber essaie d'ex-

pliquer par la symbolique religieuse du moyen âge, les arabesques et les monogrammes qui figurent sur les colonnes. Son travail dénote beaucoup d'érudition et de profondeur. C. R.

97. MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE, précédés d'une notice historique sur la Société royale des antiquaires de France, et du cinquième rapport sur ses travaux; publiés par Séb. BOTTIN, ancien secrétaire de la Société royale des antiquaires de France. In-8° de xxxii-93 p. Enrichi de 28 lithographies; prix, 10 fr. broché, et 12 fr. avec l'atlas séparé, papier vélin. Paris, 1831; au Bureau de l'Almanach du Commerce, rue J. J. Rousseau, n° 20.

Ce volume est tiré des mémoires de la Société des antiquaires de France, qui avait été formée en 1805, sous le titre d'*Académie celtique*, et qui a pris son nouveau titre en 1813. Il existe déjà treize volumes de cette collection, dont huit renferment les travaux de la nouvelle Société. Celui-ci contient, outre les rapports et les notices, treize dissertations ou mémoires sur des points intéressans d'antiquités. Nous désignerons particulièrement à l'attention de nos lecteurs un mémoire sur les antiquités de *Marsal* et de *Moyenvic*, par M. Dupré; une dissertation sur *Samarobriva*, ancienne ville de la Gaule, par M. Mangon de Lalande; et divers écrits auxquels cette dissertation a donné lieu; le rapport sur ces mémoires a été fait pour la Société de géographie, par M. Bottin. Le même a enrichi ce travail d'un mémoire sur les antiquités celtiques, et sur quelques monumens découverts dans le département du Nord; et d'un autre sur la tradition *des dragons volans*, dans le nord de la France.

Viennent ensuite deux dissertations sur des points de la géographie ancienne, l'une de M. Boucher, correspondant de l'Institut à Abbeville, sur l'emplacement de l'ancien port de *Quentovic*, détruit en 842 par les Normands; la seconde de M. Mangon de Lalande, sur *Genabum*, ancienne ville de la Gaule, dont les villes de Gien et d'Orléans se disputent l'emplacement.

3° Une notice sur les antiquités de Corre, par Eusèbe Salverte.

4° Une notice sur des cercueils en bois récemment découverts dans la commune de Drouville, département de la Meurthe, par M. Beaulieu de Nancy.

5° Un fragment, par M. de la Pylaie, sur une chaussée romaine, dans le département du Morbihan.

6° Une lettre de M. Eloi Johanneau sur les inscriptions de Gran, au département des Vosges, sur le culte de la foudre et du taureau; une seconde lettre du même savant, sur des inscriptions de pierres sigillaires de médecins oculistes, découvertes à Bayeux, Vieux (Calvados), Brumath, Ingwiller (Bas-Rhin).

On lira avec intérêt un article de M. Jorand, extrait de la partie encore inédite de l'introduction des Siècles de la monarchie française. Cet article est relatif aux *arbres considérés comme monumens*, et à divers usages relatifs à leur culte, qui se sont perpétués dans plusieurs provinces. La plupart des pratiques religieuses dégénèrent en superstitions, et les arbres consacrés par des chapelles ou par des images de vierges et de saints, n'en ont pas été exempts. M. Jorand a joint à son mémoire le dessin d'un arbre orné d'une vierge enfermée dans une niche de bois, et au pied duquel on trouve une grande quantité de petites croix de bois que plantent les gens de la campagne, toutes les fois qu'ils s'arrêtent devant ces arbres en accompagnant un convoi.

Ce culte des arbres qui se retrouve dans plusieurs religions, est fort ancien dans la religion chrétienne, et l'étymologie du mot *tronc*, pour désigner la boîte où l'on reçoit dans les églises les aumônes pour les pauvres, vient de ce qu'anciennement on déposait ces aumônes dans le tronc d'un arbre.

Le volume est terminé par trois lettres de M. Jorand sur les monumens celtiques du département du Morbihan. Ces lettres fort intéressantes sont accompagnées de 27 dessins lithographiés par l'auteur lui-même, qui représentent des monumens druidiques de la Bretagne, et particulièrement ceux de Carnac et de Locmariaker. La description des lieux est donnée exactement par M. Jorand, comme dessinateur et comme écrivain, et il l'a souvent accompagnée du récit de quelques traditions locales.

Au surplus, il convient lui-même de l'obscurité qui couvre les monumens celtiques, dont les énigmes sont encore indéchiffrables pour les plus savans, et il attaque avec justice ces écrivains qui remplacent les recherches consciencieuses par des aperçus, et qui donnent, au lieu de résultats positifs, des hypo-

thèses qui ne sont appuyées que sur des idées creuses, et sur des phrases sonores.

Les *dolmen*, ou tables de pierre représentées dans les dessins de M. Jorand, sont des monumens très-curieux du culte druidique, sur lesquels les avis sont très-partagés, et qui offrent à l'ignorance et à la crédulité un beau champ de conjectures. Selon quelques habitans du pays, ces pierres sont des monumens romains; selon d'autres, elles ont été posées par des *kerions* ou *kerionettes*, espèces de nains auxquels il est singulier qu'on attribue des ouvrages qui demandent des forces gigantesques : mais plus une chose est invraisemblable, plus certains esprits sont disposés à la croire.

On lira avec beaucoup d'intérêt les cinquante pages qui terminent ce volume, et qui ne s'adressent pas seulement aux savans, mais qui sont écrites d'un style piquant qui en relève beaucoup ce qu'elles renferment d'instructif.

DUMERSAN.

98. MONUMENS CELTIQUES DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN, avec 27 lithographies; par M. JORAND.

Il est peu de personnes, ou plutôt il n'est personne qui dessine le monument avec plus d'intelligence de l'antique et avec plus de fidélité que M. Jorand : on ne le voit pas *romantiser* un sujet pour plaire à l'œil de l'amateur du pittoresque. Antiquaire lui-même, et artiste habile, il sait ce qu'il convient de faire ressortir, et ses dessins équivalent aux meilleures descriptions. Nous donner les pierres celtiques du Morbihan, et en particulier celles de Carnac, était un service d'autant plus grand que l'ouvrage de Cambry ne les représente que d'une manière fort imparfaite. On ne sait pas assez quels beaux monumens nous devons aux Gaulois; on ne réfléchit pas aux efforts extraordinaires qu'exigeaient le déplacement de ces masses de roc, que souvent l'on a disposées avec tant d'art qu'elles obéissent à la moindre impulsion, et se meuvent avec une sorte de facilité qui n'ôte rien à la solidité de leurs assises. D'abord on parcourt avec l'auteur la route d'Auray à Carnac, où sont plusieurs dolmen, un cromlech, la roche Kerdaniel et la table marchande; puis on s'arrête près d'une croix qu'il imagine être des premiers temps du christianisme; une autre a pour piédestal un dolmen. M. Jorand met beaucoup de soins à décrire les

champs de Mairian, de Kermo, de Menec, et leurs rangées de pierre; il mesure toutes les distances, donne scrupuleusement toutes les dimensions. Nous citerons ici une opinion populaire assez singulière: l'on répète avec confiance que ces monumens sont des soldats romains pétrifiés, les uns par saint Corneil, les autres par sainte Hélène, qui voulaient les soustraire à la poursuite des habitans. On nomme encore les pierres de Carnac l'armée de César, et il faut bien que l'armée de César soit partout. Que n'a-t-on pas fait de ce gigantesque assemblage de pierres énormes, tantôt un champ funèbre, tantôt un zodiaque, puis un serpent, puis encore une arène céleste, ou enfin un bouleversement naturel. Qui devinera jamais cette énigme imposante, et qui de l'admiration pourra parvenir à la science! Laissons donc les colonnes d'Hercule, les nombres, les solstices. On trouve à la page 268 une remarque essentielle sur la déclivité de ces pierres dont les lignes vont toujours en s'abaissant. Nous reprenons ensuite la route d'Auray à Locmariaker; après plusieurs dolmen, nous trouvons la *Cave*, lieu que M. de Fréminville croit avoir été la métropole des Venètes: *Nous ne faisons aucun doute*, dit-il, *que le Datioregum de César ne soit réellement Lokmariaker et non la ville actuelle de Vannes.* M. Jorand en donne une très jolie vue, où l'on trouve sur le premier plan la table des marchands. Il est assez étrange que la tradition fasse porter par des nains toutes ces masses que des géans ne parviendraient pas à remuer. — Nous allons changer de pays et suivre M. Jorand dans la Sarthe et la Lozère. Nous verrons d'abord sur la route de Paris au Mans la pierre de Duneau, dolmen assez remarquable pour que l'auteur en ait fait deux dessins; nous passerons ensuite au dolmen de Dolon et à la pierre fiche; puis au Mans, contre l'église cathédrale, nous examinerons la pierre de St-Julien, qui n'a pris ce nom qu'à cause du saint qui préside à l'église, mais qui est certainement un reste du culte druidique. Dans la Lozère, M. Jorand s'occupe de pierres branlantes; ce département est le seul qui en possède un aussi grand nombre: celles de Mende peuvent être mises en oscillation sans effort. La dernière planche de ce joli atlas se rapporte à un autre mémoire de M. Jorand: elle représente le grand chêne du carrefour près d'Évron, dans la Mayenne: ce monument a pour objet le culte

des arbres; la Dame-Blanche, la Fileuse et le Loup-garou se promènent sous l'arbre du carrefour; mais à cette occasion on nous donne les détails les plus intéressans et les notes les plus savantes sur les arbres considérés comme monumens.

GOLBÉRY.

99. MÉMOIRE SUR L'EXPLORATION D'UN CIMETIÈRE ROMAIN SITUÉ A GIÈVRES (département du Cher), et sur la découverte de l'ancienne Gabris; par M. JOLLOIS.

Le cimetière antique de Gièvres est situé à peu de distance de la route de Bourges à Tours, déjà pratiquée du temps des Romains, et indiquée dans la table de *Peutinger* de *Cæsarodunum* à *Avaricum*. La pièce de terre qui le renferme en plus grande partie, et qui appartient à M. Moreau, est dirigée dans sa longueur du nord au sud-ouest; elle a une pente assez prononcée dans ce sens, de manière que vers le milieu du champ on perd de vue les maisons du village de Gièvres, et l'on n'aperçoit plus que la pointe de son clocher situé un peu à droite en regardant le nord.

A l'occident de ce cimetière passait une voie romaine dirigée du nord-est au sud-ouest, traversant le Cher à Chabris et passant par Romorantin, Chaumont, Millançay, où l'on en trouve des vestiges antiques; il s'étendait sur une pièce de terre voisine où les premières découvertes d'antiquités ont été faites, et où l'on a bâti une auberge près de laquelle est la fontaine dite de l'*Érable*. Les gens de Gièvres disent qu'au temps de l'existence de l'ancienne ville, cette fontaine devint un gouffre qui menaçait d'engloutir la contrée, et que ses habitans ne parvinrent à conjurer ce malheur qu'en jetant toutes les toisons de leurs moutons dans ce gouffre qui fut alors comblé. Il y a plusieurs explications de cette fable, et ceux qui la rapportent au culte du soleil y voient rappelée l'influence du bélier équinoxial du printemps, qui fait cesser les ravages de l'hiver et ramène la belle saison; pour nous, il nous suffit d'avoir constaté une ancienne tradition.

Près du cimetière antique, on voit un petit lac ou plutôt une mare, où sans doute on lavait les corps avant de les placer sur les bûchers élevés dans l'*ustrinum* situé non loin de là, et dont M. Jollois a reconnu les vestiges par les fouilles qu'il a fait faire et qui ont mis à découvert une aire de 2 m. 25 c. à

2 m. 60 c. de long, sur 1 m. 30 à 1 m. 60 c. de large, couverte d'une couche de charbon d'un à 2 pouces d'épaisseur, sur lequel reposait une masse d'os calcinés; il est probable qu'il existait d'autres semblables emplacements si la ville était un peu considérable. Sur le champ contigu à la propriété de M. Moreau on en a trouvé un tout-à-fait semblable avec des agglomérations plus considérables d'os calcinés qui, avec quelques monceaux de cendres, sont tout ce qui a été trouvé sur cette ligne, ce qui a fait conclure qu'il n'y avait plus d'inhumations au-delà.

On a trouvé à 15 ou 20 c. au dessous du sol un grand nombre de grands vases dont beaucoup ont été déplacés et renversés par le choc de la charrue, cependant une partie était dans la place primitive où ils avaient été mis : ils étaient disposés comme à dessein en groupes, d'autres étaient entièrement isolés. Voici la description d'un de ces groupes : il se compose de deux urnes cinéraires d'une poterie commune qui n'a reçu qu'une demi-cuisson; leur couleur est brune, elles ont 8 à 9 c. de haut sur un diamètre à peu près pareil. L'une d'elles qui était vide était recouverte par une espèce de vase à têter destiné sans doute à faire boire un enfant; ce vase était de forme ronde et aplatie, percé dans sa superficie supérieure d'un orifice par lequel on introduisait la liqueur, et offrant sur le côté l'espèce de tétin par lequel on aspirait la boisson; l'orifice était fermé par une médaille en bronze de l'empereur Claude, d'une conservation parfaite et revêtue d'une belle patine antique. L'exergue suivante entoure la face :

TI. CLAVDIVS. CESAR. AVG. P. M. TR. P. IMP.

Au revers est une figure debout, casquée, la tête tournée à gauche, le bras gauche appuyé sur la haste, le droit élevé en l'air, l'index approché de la bouche. La figure est drapée, de chaque côté sont les sigles S. C. Ce revers a pour exergue CONSTANTIE AVGVSTI.

La petite urne placée à côté de celle dont il vient d'être question renferme des restes d'os brûlés et de cendres; le tout était recouvert d'un plat creux en poterie commune, avec un rebord.

M. Jollois pense que ce petit monument, comme il le qualifie, est celui d'un enfant, ce qui lui semble indiqué par l'espèce de biberon et d'assiette à son usage, et son époque clairement indiquée par la présence de la pièce de monnaie

dont la conservation parfaite annonce qu'elle a été choisie à dessein, ce qui reporterait cette époque au premier siècle de l'ère chrétienne, 1800 ans environ avant notre temps.

Le vase le plus remarquable qu'ait produit ces fouilles est une grande urne ou amphore d'un mètre 10 c. de hauteur, et 88 c. de circonférence, ou 29 c. de diamètre dans l'endroit où le renflement est le plus considérable; sa forme est d'une grande élégance, son col est accompagné de deux anses, elle se termine en pointe pour être fichée en terre ou dans le sable; les parois de l'orifice du vase ont près de deux centimètres d'épaisseur, la pâte en est assez fine. (Ces sortes de vases sont désignés par les Romains sous le nom de *testa*, *diota*; on s'en servait pour mettre les liquides nécessaires à la vie.) L'orifice de l'amphore était fermé par une coupe; le tout était enfoui debout et ne se trouvait qu'à 16 ou 20 c. au-dessous du sol. Le soc de la charrue a brisé les deux anses et le col.

Cette urne était entièrement vide, et tout fait présumer qu'elle n'a jamais rien contenu, pas plus que celle dont on n'a trouvé que des débris; quelle était donc leur destination?

On a trouvé aussi une grande quantité d'autres vases, urnes et coupes; un grand nombre de médailles, notamment du règne de Claude; un fragment de miroir circulaire, composé d'un alliage susceptible de prendre et de conserver un très-beau poli; des anneaux, des fibules, des vases à boire ou destinés à contenir des liquides; des plats, des assiettes et autres ustensiles domestiques; un grand nombre de clous, dont la forme ne diffère point de ceux d'aujourd'hui, mais fort oxidés.

L'existence de ce cimetière n'a pu devoir son origine qu'à la présence d'une population située dans son voisinage. M. Jollois s'est donc occupé de rechercher dans les environs les vestiges de l'ancienne ville qui a dû l'alimenter; en interrogeant les gens de la campagne, il apprit que, dans les villes situées au N. du cimetière, on trouvait assez fréquemment des médailles; on lui en présenta quelques-unes; il alla visiter ces lieux, et ne fut pas peu surpris de trouver une grande quantité de débris de tuiles romaines à rebord; et en sortant des vignes et en avançant vers le N.-O., il aperçut un terrain, alors planté en pommes de terre, et, pour ainsi dire, jonché de tuiles, briques, tuyaux en terre cuite, de forme rectangulaire, employés à la conduite des eaux ou de la chaleur, et dont les faces extérieures

sont sillonnées de raies faites exprès pour la liaison avec le mortier, des culs d'amphores et des anses de ces mêmes vases. Dans une fouille faite pour r'ouvrir un ancien puits, on mit à découvert des tuiles entières parfaitement conservées; on perça la fondation d'une construction antique, ou plutôt l'aire d'une salle formée d'une forte couche de béton, et on y remarqua une pierre portant une corniche formée d'une doucine; on trouva aussi des médailles d'or, et des fragmens ou des meules de moulins formées d'une pierre poreuse, avec agglomération de cailloux.

Cette ville était dans une fort belle situation, et formait la limite des plaines arides de la Sologne avec la riante vallée qu'arrose le Cher.

Mais à quelle époque a-t-elle pu être détruite, et surtout d'une aussi terrible façon, puisqu'elle est exactement ramenée au niveau du sol par le soc de la charrue ?

Quelle a donc été la ville dont on retrouve les vestiges ? La Table théodosienne ou de Peutinger peut répondre à cette question; on y trouve ainsi indiquées les stations sur la route de Tours à Bourges :

Cæsaroduno XXII, Tassiaca . . . , Gabris XXIII, Avaricum.
La distance entre *Gabris* et *Tassiaca* est omise.

Au-delà du Cher, sur la rive gauche, est le village de *Chabris*, non loin des lieux explorés qui sont sur la rive droite; ce nom offre une grande analogie avec *Gabris*; c'est ce qui a sans doute déterminé l'auteur des *Éclaircissemens géographiques sur l'ancienne Gaule*, à placer *Gabris* à *Chabris* sur la carte qu'il a dressée pour l'intelligence de ses dissertations sur *Genabum* et *Bibracte*; mais *Chabris* est sur la rive gauche du Cher, et ne se trouve point sur la route de Tours à Bourges, comme les ruines qui viennent d'être décrites, que l'on peut donc, avec beaucoup de probabilité, considérer comme ayant appartenu à *Gabris*, opinion confirmée par la coïncidence des distances entre les stations anciennes prises sur les cartes modernes et la Table de Peutinger, que M. Jollois rapporte.

D'ailleurs, le village de *Chabris* n'offre en antiquités rien qui annonce l'époque des Romains; il renferme une église dont quelques parties sont fort anciennes, et qui peuvent remonter aux 4^e et 5^e siècles; cette église est sous l'invocation de *Saint-Phallier*, qui est invoqué pour la multiplication et la conser-

vation de l'espèce humaine; les femmes y font des pèlerinages dans ce but, et les malades des deux sexes y affluent; pour se guérir, on avale un breuvage dans lequel on jette de la râclure de la pierre employée à la construction de l'église; mais c'est surtout dans une petite chapelle souterraine et fort obscure, située derrière le maître-autel, que l'on va plus particulièrement implorer l'assistance du saint, en déposant le malade dans un sarcophage en pierre étant dans un petit réduit pratiqué dans la chapelle.

Il faut remarquer l'analogie du nom de *Saint-Phallier* avec celui de l'emblème de la fécondité, auquel les Payens vouaient un culte, pour ainsi dire, universel. L'antiquité du culte établi à Chabris porte à penser que, dans les premiers siècles du Christianisme, on jugea à propos, pour faire adopter les nouvelles croyances, de conserver une partie des idées du paganisme, et l'on a fort bien pu transformer le nom d'une divinité payenne en celui d'un saint; concession obligée, transition nécessaire pour arriver à des croyances plus épurées et plus convenables à la dignité de notre religion. (*Annales de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts, d'Orléans*; Tom. XII, n° 2.)

100. MÉMOIRES SUR LES ANTIQUITÉS DE MARSAL ET DE MOYENVIC;
par M. BOTTIN. In-8°. 1831. (*Suprà*, n° 97.)

Le Briquetage de Marsal est l'un des monumens les plus extraordinaires que nous ait légués l'époque romaine: il a plus de 50 mille toises cubes, en briques roulées, dont la forme est celle de petits cylindres; l'avantage d'établir de la sorte une position inabordable entre *Divodurum* et *Argentoratum*, a seul motivé ces gigantesques travaux. Telle est l'opinion reçue, celle que M. Dupré s'efforce de renverser. Il commence par nier la voie romaine qui aurait passé à Marsal; il établit, au contraire, sa direction entre Morville et Tarquimpol, et fait remarquer qu'il n'y avait nulle raison pour garder, à tant de frais, le passage de la Seille, et il pense que la première et la seconde race de nos rois peuvent s'attribuer l'honneur de cet immense briquetage. Le nom de Marsal, que quelques-uns rapportent glorieusement au dieu Mars, revient plus naturellement à une signification vulgaire, comme celle de *Morast*, marais, houbier.

Or, il fallait que les gens attachés à l'exploitation des salines

pussent habiter autour d'elles, et se mettre à l'abri des inondations. Les premiers siècles de notre monarchie ont produit des églises et des monastères dont la construction prouve que l'on savait achever de grands travaux. Le premier livre dans lequel il soit parlé de Marsal, est de Joy, et dès-lors il s'agit d'un établissement salin. C'est une observation assez judicieuse que celle selon laquelle les salines n'ont dû prendre d'importance que lorsque la Gaule fut morcelée en plusieurs royaumes dont quelques-uns étaient loin de la mer. Après ces recherches, on en trouve d'autres sur le fort ou château de Hombourg, et sur un tombeau du moyen âge, placé dans l'église de Marsal. Pour nous, tout en reconnaissant la sagesse, l'érudition de ce travail, nous contesterons ce que ses résultats ont de trop précis. Sans revendiquer d'une manière absolue ce briquetage pour les Romains, nous dirons qu'il est probable qu'ils en sont les auteurs, comme l'avance Lesauvageon, qui n'est pas l'inventeur, mais l'écho de la tradition. Nous ne pensons pas non plus que les salines des Gaulois dont parle Pline, soient autres que celles-ci, car celles qui ont rapport aux eaux de la mer sont l'objet du paragraphe suivant, qui commence par ces mots : *Marinorum maximè laudatur*, etc., et de suite il parcourt les différentes espèces d'exploitations maritimes. Enfin, le fragment de poterie romaine n'est pas aussi indifférent qu'il paraît penser M. Dupré. Mais passons à Moyenvic. Il n'était pas besoin de justifier les diverses significations du mot *vicus*. La description des objets d'antiquités, leur appréciation, prouvent beaucoup de sagacité : peut-être y a-t-il trop de précision à vouloir rapporter l'enfouissement d'une monnaie plutôt à l'époque de la révolte du Trévire, qu'à la marche de Vindex. M. Dupré fixe à l'an 21 de J.-C. la destruction de l'établissement romain de la hauteur St.-Jean. L'histoire des salines, et les divers usages du moyen âge sont d'un grand intérêt.

GOLBÉRY.

101. SAMAROBRIVA, ANCIENNE VILLE DE LA GAULE. Rapport fait à la Société de Géographie par M. BOTTIN. Paris, 1831. (*Mélanges d'archéologie.*)

La conclusion de ce mémoire est que M. Mangon Delalande a eu raison de fixer à St.-Quentin la position de *Samarobriva*.— Pour cela deux argumens principaux : 1° la distance que César indique de cette ville aux trois camps qu'il établit chez les At-

tuatici, les Nervii et les Treveri, ne conviendrait pas à Amiens. 2° Si Ptolémée semble décider en faveur de cette position, c'est qu'il est peu instruit de la géographie de la Gaule, et ses erreurs ont causé celle de l'Itinéraire et de la Table théodosienne. Commençons par rendre justice au savoir de M. Mangon Delalande, à l'esprit d'analyse et à la clarté du rapport de M. Bottin, mais hâtons-nous de déclarer que les argumens dont il s'agit ne peuvent tenir devant un sévère examen. Et d'abord, pour ce qui est des trois camps, prenons le texte de César : il nous dit, au liv. V, chap. 24, que la rareté des grains le força à disposer ses quartiers d'hiver autrement qu'à l'ordinaire, et d'envoyer ses légions dans diverses contrées. Il en mit une chez les Morini, sous les ordres de Fabius, une autre chez les Nervii avec Q. Cicéron..., une quatrième chez les Remi frontière des Treviri, enfin il en donna une au pays des Eburones. Il fait remarquer que ces quartiers n'étaient pas distans l'un de l'autre de plus de 100 milles. Je suis fâché qu'on se soit amusé à calculer une base pour le pas romain, si bien déterminé dans un mémoire de M. Gossellin à 1483 mètres le mille. Mais ce n'est pas du pas romain qu'il s'agit; partout où il y a *m. p.* dans César, il convient d'entendre des lieues gauloises. Cela est démontré jusqu'à l'évidence dans un savant mémoire des antiquaires de Normandie, et je déclare, à l'appui de ce mémoire, que j'avais déjà fait la même remarque pour l'Alsace. Rien de plus naturel en effet : César arrive dans un pays qui lui est inconnu, et il ne peut que s'informer des distances et non les mesurer. Le nom qui les exprime est *millia passuum*, et l'usage en fait un nom comme lieue plutôt qu'un nombre. Il y a encore aujourd'hui des lieues de diverses dimensions, et dans l'antiquité la variété du stade est un autre argument pour prouver que le mille aura pu, dans la bouche de César, prendre la place de la lieue gauloise. C'est de 2222 mètres qu'il faut prendre les *m. p.* et non des 756 toises dont on parle ici. La distance n'était donc pas seulement de 30 lieues, mais de 22 myriamètres et quelque chose, c'est-à-dire de 44 à 45 lieues. Cet éloignement du Belgium où restèrent trois légions, concorde parfaitement avec notre avis. D'abord c'est une erreur très-grande que de croire que Samarobriva doive entrer dans le centre de ces positions; César ne dit pas cela, il ne parle que de l'espace dans lequel les légions étaient renfermées; en second lieu ses indications déterminent l'éloi-

gnement d'un camp à l'autre. Le camp le plus voisin de Sabinus était à 50 milles ; c'était ou celui de Cicéron chez les Nervii ou celui de Labienus chez les Treviri : il y avait un peu plus entre celui-ci et celui de Cicéron. Je prends la table ajoutée à ce rapport, et je ne vois pas une seule différence qui ne soit expliquée par les milles gaulois. Arrivons à Ptolémée ; il faut convenir que, malgré quelques erreurs, on le traite un peu cavalièrement : lorsqu'au second siècle il nous cite Samarobriva comme la capitale des Ambiani, il avait sans doute quelque raison de le faire. La Gaule était fort connue ; l'Itinéraire n'est pas une copie de Ptolémée, c'est une foule de routes dont la filiation nous ramène à une époque de beaucoup antérieure, à Auguste, par exemple, et à l'ordre qu'il donna de faire mesurer tout l'empire.

G. GOLBÉRY.

102. INSCRIPTION GRECQUE DU MUSÉE DE NICOLAÏEFF.

Dans la relation du voyage fait en Russie, en 1800, par le D^r Clarke, on trouve, à l'article des antiquités recueillies sur l'emplacement où existait la ville de Chersonèse en Tauride, ce qui suit :

« En 1794, on découvrit à trois pieds au-dessous de la surface du sol, un large carreau de marbre blanc, contenant une inscription si effacée, qu'il est impossible d'en offrir quelque copie tolérable : elle est en dialecte dorien, et semble célébrer la reconnaissance du peuple envers un citoyen ou un magistrat, pour l'introduction de la vigne. »

Ce même monument fut copié, à-peu-près à la même époque où M. Clarke se trouvait en Tauride, par feu L. Waxel ; mais le peu d'expérience de cet explorateur zélé ne lui permit point de déchiffrer convenablement celle-ci, dont la copie fait partie du recueil qu'il a publié en russe, à St.-Pétersbourg, en 1801.

Cette inscription constitue un décret du peuple chersonite, qui décerne à un citoyen nommé *Agasiclès*, fils de *Ctésias*, huit couronnes en reconnaissance des services qu'il avait rendus successivement à l'État, et dont l'énumération est disposée dans l'ordre suivant :

Le peuple, à *Agasiclès*, fils de *Ctésias*.

- 1^o Pour avoir fait construire l'*Agora* ou marché public.
- 2^o Pour avoir rempli les fonctions de stratège.

- 3° Celles du sacerdoce ou de la prêtrise.
 4° Celles de gymnasiarque.
 5° Celles d'agoranome ou d'inspecteur des marchés publics.
 6° Pour l'introduction d'un corps-de-garde ou d'une prison, ou de quelque ouvrage fortifié, ΦΡΟΥΡΑ, et pour sa construction.
 7° Pour avoir fixé les limites des vigues situées dans les champs.
 8° Pour la construction de la muraille, ΤΕΙΧΟΣ.

Voici la restitution du titre original des inscriptions; elles sont contenues dans le vide de chaque couronne, dont les six premières paraissent être de laurier, et les deux dernières de lierre.

Au haut de la pierre est gravé :

ΟΔΑΜΟΣ ΑΓΑΣΙΚΑΗ ΚΤΗ (ΣΙΟΥ

Viennent ensuite les couronnes.

1. ΠΟΙΗΣΑΝΤΙ ΤΑΝ ΑΓΟΡΑΝ
2. ΣΤΡΑΤΗΓΗΣΑΝΤΙ.
3. ΙΕΡΑΤΕΥΣΑΝΤΙ
4. ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΝΤΙ
5. ΑΓΟΡΑΝΟΜΗΣΑΝΤΙ.
6. ΕΙΣΑΓΗΣΑΜΕΝΩΙ ΤΑΝ
ΦΡΟΥΡΑΝ
ΚΑΙ ΚΑΤΑΣΚΕΥ
ΑΣΑΝΤΙ
7. ΟΡΕΙΣΑΝΤΙ
ΤΑΝ ΕΠΙ ΤΟΥ
ΠΕΔΙΟΥ
ΑΜΠΕΛΕΙΑΝ
8. ΤΕΙΧΟΠΟΙΗΣΑΝΤΙ.

(*Journal d'Odessa* ; 1829, n° 88.)

103. INSCRIPTIONS GRECQUES DÉCOUVERTES A MÉSEMBRIE.

M. le comte de Woronzow vient de recevoir de Mésembrie la copie de plusieurs inscriptions, dont voici la description.

1. Intimation des agoranomes (magistrats chargés de la police des marchés) de l'ancienne Mésembria, colonie des Mégariens, conçue dans les termes suivans :

AVEC LA BONNE FORTUNE,

Les agoranomes, ayant séance dans le conseil de l'illustre

ville de *Mésembria*, *Aur.* (Aurelius) *Asclépiades*, fils d'*Asclépiades*, et *Démosthènes*, fils de *Tâta* (nom dérivé de ΤΑΤΑΩ, dorique, chercher), *requièrent tous les ouvriers, travaillant en ville, de venir s'inscrire selon les lois et la coutume de la cité. Eutichès* (probablement la signature du greffier séparée du corps de l'inscription par une feuille de lierre au lieu de point).

Au bas de cette inscription est figuré un terme surmonté d'une tête à deux faces, avec deux bras étendus, dont chacun desquels soutient une balance; on voit à la droite de cette figure différens poids devant servir d'étalons pour l'usage des grandes balances, et au côté opposé, quatre subdivisions de mesure de liquide, et un autre petit modèle de forme indistincte.

Quoique la plupart des figures géminées que l'on rencontre sur différens monumens de l'ancienne Grèce ne soient pas des Janus, il serait assez vraisemblable que celle-ci a dû représenter ce dieu, d'après la probabilité de l'admission d'une partie des usages, des mœurs, des lois et des dieux des Romains dans ces contrées soumises à leur domination. Le nom patronimique d'*Aurélius*, avant celui d'*Asclépiades*, vient encore à l'appui de cette conjecture.

La formule fastueuse de ΔΑΜΠΡΟΤΑΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ferait déjà conjecturer que ce monument ne date point d'une antiquité bien reculée; quant à la forme des caractères, ils pourraient assigner à cette inscription l'époque du troisième siècle de notre ère, au commencement de la seconde moitié duquel la plus grande partie des anciennes colonies grecques, situées sur la rive occidentale de l'Euxin, saccagée par les barbares, finirent successivement d'exister, ou au moins de battre monnaie.

Voici la copie de l'inscription originale parfaitement intacte.

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ

ΑΓΟΡΑΝΟΜΟΙ ΤΗΣ ΔΑΜΠΡΟΤΑΤΗΣ ΜΕΣΑΜ
ΒΡΙΑΝΩΝ ΠΟΛΕΩΣ ΑΥΡ. ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΗΣ Α
ΣΚΛΗΠΙΑΛΟΥ ΚΑΙ ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ ΤΑΤΑ ΒΟΥΛΕ
ΥΤΑΙ ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΣΙΝ ΠΑΝΤΑΣ ΤΟΥΣ ΚΑΤΕΡ
ΓΑΖΟΜΕΝΟΥΣ ΤΗΝ ΠΟΔΙΝ ΕΡΧΕΣΘΑΙ ΚΑΙ
ΑΠΟΓΡΑΦΕΣΘΑΙ ΚΑΤΑ ΤΟΝ ΝΟΜΟΝ ΤΗΣ
ΠΟΛΕΩΣ ΚΑΙ ΕΘΟΣ. ΕΥΤΥΧΗΣ.

2. Le second monument offre un bas-relief représentant une

figure virile, drapée, faisant une libation à Apollon sur un autel placé à la droite de cette figure; à sa gauche, on voit un cratère ou grand vase, dans lequel elle vient de puiser avec une patère le vin destiné aux libations; on lit au-dessous de ce bas-relief l'inscription suivante :

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
 ΑΥΛΟΥΞΕΝΗΣ ΑΥΛΟΥΞΕΝΕΟΣ
 ΑΠΟΔΔΩΝΙ ΥΠΕΡ ΤΥΣ ΕΑΥΟΥ (sic) ΣΩΤΗ
 ΡΙΑΣ ΚΑΙ ΤΟΝ ΙΔΙΩΝ ΑΜΠΕΛΩΝ ΕΠΙ Α
 ΚΡΑΝ ΕΥΧΑΡΙΣΤΗΡΙΟΝ ΑΝΕΘΗΚΕ.

Avec la bonne fortune,
 Auluxénès, fils d'Auluxénès,
 Consacre cette offrande à Apollon,
 Pour sa conservation et celle
 Du vignoble qu'il possède sur le
 Promontoire (ou sur la hauteur).

3. La troisième inscription est un pséphisme ou décret du peuple de Mésembria, en l'honneur d'un citoyen dont le nom est effacé en partie, ainsi que celui du magistrat chargé du rapport, et dont voici à peu près la teneur :

« Le conseil et le peuple ont décrété : (Kon) on, fils de Man-
 « tithée, a dit : Considérant que De(mon)tès, fils de Dézos, ci-
 « toyen ami des étrangers, travaille en même temps avec zèle
 « à ce qui se rapporte au bien de la ville (ou à l'utilité publi-
 « que), le conseil et le peuple ont résolu de lui donner, ainsi
 « qu'à ses descendants, l'emploi de proxène ou d'hôte public de
 » tous les étrangers (ΙΣΟΤΕΛΕΙΣ), avec asile (franchise ou sauve-
 « garde) en temps de guerre et de paix, sans obligation de sa-
 « crifices ou de libations, et de lui accorder l'entrée au conseil
 « et à l'assemblée du peuple, en lui assignant la première place,
 « après ce qui est sacré (ΤΑ ΙΕΡΑ). Le trésorier, après avoir
 « fait écrire (ou graver) ce pséphisme sur un *télamon* de mar-
 « bre blanc, en fera la consécration dans le temple d'Apollon. »

Ce n'est qu'approximativement que l'on a essayé de rétablir deux des noms propres en partie effacés, en se conformant à la distance des intervalles marqués par des crochets et aux lettres restées intactes.

ΙΣΟΤΕΛΕΙΣ ou étrangers qui, payant les mêmes droits que les citoyens, jouissaient des mêmes privilèges qu'eux, mais ne pouvaient devenir magistrats.

Télamon, pierre servant de support ou de piédestal, stèle ou cippe.

(*Journal d'Odessa* ; nov. et déc. 1829.)

104. INSCRIPTION MILLIAIRE trouvée sur la route de Tongres à St.-Trond. (*Nouvelles archives des Pays-Bas*, par M. le baron de REIFFENBERG, n° 3, novembre 1829.)

En 1817 on trouva, en travaillant à la route de Tongres à St.-Trond, à environ 50 pas de la première de ces villes, près de la porte appelée *Kruijs-Poort* ou porte de St.-Trond, parmi les débris d'anciennes chaussées romaines, dans une espèce de carrefour, une pierre milliaire, semblable pour la couleur à celles qu'on extrait des environs de Namur ; sa forme primitive paraît avoir été celle d'un prisme octogone de 38 pouces 6 lig. de diamètre, mesure des Pays-Bas.

Les distances y sont indiquées en lieues gauloises, dont chacune vaut 1,500 pas romains.

Des huit faces de cette pierre, trois seulement subsistent à peine et sont dans un grand état de dégradation : elle est cependant la plus remarquable de celles trouvées dans le pays, par le grand nombre de lieux qui y sont désignés.

Voici les inscriptions dans l'état où elles se trouvent :

1 ^{re} face.		2 ^e face.	
.....	LXI	LXV
.....MAGVS	LVIIIIOMAG	LXV
.....NNACVM	LVIII	DVROCORIER	LXII
.....VENTES	LVIII	AD FINES	LXII
....NDOBRICA	LVIII	AVG.SVESSIONVM	
....SOLVIA	LVIII	L	XII
....NGIUM	LVIII	ISARA	LXVI
....GONTIAC	LXII	ROVDIVM	LVIII
....ONICA	LVIII	STEVIAE	LVIII
....ITOMAG	LXI	SAMARABRIVA	

3^e face.

TTEM	L XIII
ACAS	NEMETAG L....
TELLO	ITEM
FINES ATREBATVM	AD.....
.....

Il est à regretter que cette pierre, si propre à dissiper certains doutes historiques, n'ait pas été mieux conservée; on a

tâché néanmoins de suppléer aux lacunes à l'aide des itinéraires connus.

Sur la première face qui contient la route du Rhin et de la Germanie inférieure et supérieure, manquent les cinq noms suivans : *Attuaca* (cité des *Tungri*), *Cortovallium*, *Juliacum*, *Agrippina*, *Bonna*. Sur cette même face on lit ces noms : *Rigommagus*, *Antonnacum*, *Confluentes*, *Bondobrica*, *Vosolvia*, *Bingium*, *Magontiacum*, *Boncomia*, *Berbitomagus*.

Sur la seconde face où est décrite la route méridionale de la Gaule-Belgique, on trouve *Bellavacum*, *Durocorier*, *ad fines*, *Aug. suessionum*, *Isara*, *Rondium*, *Stevicæ*, *Samarabriva*.

Sur la troisième face est marquée la route qui, de Cassel, menait à Arras; on y lit : *item a Castello...fines Atrebatum*, *nemetacum*, *item ad...*; le reste manque, et cela est d'autant plus fâcheux, que dans les itinéraires la partie qui concerne le Limbourg manque également.

Près de l'endroit où a été trouvée cette pierre, on a découvert quelques fragmens d'une autre avec ces mots : *Fortunæ Aprionius Junius V. L. S.* (*Votum lubens solvit.*)

105. LETTRE A M. BRONSTED, sur quelques médailles cufiques du roi de Danemark, récemment trouvées dans l'île de Falster, et sur quelques manuscrits cufiques; par J.-C. LINDBERG. 66 p. in-4°, avec 811 pl. Copenhague, 1830; Schubothe. (*Göttingische Gelehrt Anzeigen*; nov. 1830, p. 1742.)

La collection des médailles nouvellement découvertes se compose de quatre médailles des Cosroes, d'une médaille ommyade d'Abdalmalek, et 19 médailles abbassides, dont la dernière est d'Elvathek, qui régnait l'an 846 après Jésus - Christ. L'auteur a donné les dessins des 24 médailles. Il n'a rien pu dire de nouveau pour l'explication des médailles des Cosroes, et il suit l'opinion de Frähn sur l'origine de ces médailles énigmatiques. Pour l'explication des 20 médailles cufiques, M. Lindberg a consulté avec succès les travaux d'autres connaisseurs en numismatique; on s'est tellement occupé, dans les dernières années, de la numismatique cufique, que l'explication des médailles cufiques devient chaque jour plus aisée. Sur ces 20 médailles, il y en avait 6 qui n'avaient pas encore été décrites ou dessinées. Le n° 20 donne la certitude historique que le calife Elvathek Billat a gouverné ou régné

jusqu'à l'année 846 de l'ère chrétienne; c'est ce que raconte Aboulfeda, tandis que Elmakin, moins exact, dit que la mort de ce calife est arrivée une année plus tôt.

L'auteur décrit dans un appendix les manuscrits cufiques de Copenhague. Ce travail est utile. Le plus grand nombre de ces manuscrits avait été déjà décrit en 1780 par Adler dans sa *Descriptio codicum cuficorum*; mais l'auteur n'a pas cru inutile de les examiner de nouveau; à une époque où l'on possède des notions plus exactes à leur égard. Les points diacritiques n'ont été ajoutés que plus tard dans la plupart des manuscrits les plus anciens. L'auteur insiste sur l'importance de la découverte qu'il prétend avoir faite dans ces manuscrits de l'indication de variantes dans le texte même, surtout par des points de diverses couleurs, pour désigner des prononciations vocales différentes; c'est ainsi que quatre prononciations diverses des mêmes lettres peuvent être notées par des points rouges (ce sont les points ordinaires), verts, jaunes et bleus. Adler n'avait point expliqué cette bigarrure; mais la chose n'est pas nouvelle: quiconque lit des manuscrits sait que les auteurs arabes et hébreux notent les prononciations différentes du même mot dans le texte, en renvoyant à divers signes vocaux, et, lorsqu'il est nécessaire, en effaçant ou en ajoutant une lettre. Cette remarque prouve que l'auteur s'est trompé en comparant cette particularité avec le système des Kri et C'tit dans l'Ancien Testament; il s'y trouve une différence même sous le rapport de la forme extérieure, et si l'on veut une analogie, mieux vaudra la chercher sur la marge de l'édition du Coran qui a paru à Saint-Pétersbourg. Les copistes hébreux ont la même habitude (voy. *Lilienthal de Cod. Reg.*; p. 63-93).

106. FOUILLES A VIENNE (Isère.)

Nous suspendîmes nos fouilles le 20 juin dernier pour les reprendre à l'entrée de l'hiver; nous avons trouvé :

1^o A St.-Martin, dans une petite rue, derrière l'église, un tronçon de colonne d'avant-scène, en pierre blanche, de 4 à 5 pieds de long: les ornemens et les masques dont elle est chargée, sur les deux tiers de son pourtour, sont d'un style correct et de bon goût.

2^o Dans le jardin du collège, une base de colonne en mar-

bre blanc et deux médailles ; l'une en moyen bronze de l'empereur Maximien, et l'autre en petit bronze de Constantin II, fils de Constantin-le-Grand.

3° *Au nouvel abattoir*, une colonne antique en marbre cipolin, de 31 pouces de diamètre. La longueur du morceau découvert est de 8 pieds : il a été scié sur toute la longueur, de manière à diminuer le diamètre d'environ un cinquième. Il paraît qu'on eut autrefois l'intention d'appliquer cette colonne contre un mur, opération qui a été pratiquée dans plusieurs de nos anciennes églises. On préférerait aplatisir la partie de la colonne qui devait toucher le mur plutôt que de l'encadrer dans le mur. C'est ainsi qu'ont été mutilées beaucoup de colonnes antiques.

4° *Dans le même local*, la cuisse gauche, en marbre blanc, d'une statue colossale. Ce morceau a 3 pieds 9 pouces d'élévation. La circonférence de la partie antérieure est de 2 pieds 5 pouces, ce qui fait supposer que le pourtour total du milieu de la cuisse devait être de 4 pieds 10 pouces. Deux plis de la draperie à gauche ont ensemble une épaisseur de 9 pouces 8 lignes. Cette draperie se continue derrière la cuisse. Le bloc d'une seule pièce est peu endommagé. Un redent et plusieurs tenons sur le derrière et dans la partie supérieure de cette cuisse, indiquent suffisamment que la statue colossale, dont elle faisait partie, était composée de plusieurs blocs artistement assemblés. La cuisse et la draperie sont d'un style simple et grandiose, et tout porte à croire que la statue était du siècle d'Auguste.

5° *Dans le même local*, une médaille de Néron, en moyen bronze.

6° *Dans la rue des Célestes*, une superbe corniche en marbre blanc.

7° *A Romestang*, deux têtes de femme en marbre blanc, et une lampe en bronze, du meilleur goût.

107. HISTOIRE NUMISMATIQUE DE L'ÉVÊCHÉ ET PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE, depuis les temps les plus reculés jusqu'à sa destruction arrivée par la réunion de ce pays à la république française ; composée sur les monumens originaux, avec un texte explicatif ; par le comte de RENESSE-BREIDBACH, et accompagnée de gravures des principales médailles, monnaies, etc. In-8°. Bruxelles ; Jobard et H. Remy.

Cet ouvrage va être mis sous presse et contiendra 78 plan-

ches, qui sont déjà lithographiées, renfermant 300 médailles et monnaies; il formera un fort volume in-8°.

108. **UEBER FARBENANSTRICH**, etc. — Sur la manière dont les anciens coloraient les ouvrages de plastique; par George SCHÖLER. Une broch. de 24 pag. (*Allg. Schulzeit.*; décembre 1828, sect. II, n° 152.)

Pour ne point émettre de fausse opinion sur l'excellent ouvrage de M. Schöler, nous allons reproduire presque littéralement les considérations générales qui sont en tête de son mémoire. L'art de la plastique chez les Grecs, dit-il, eut pour but, dès son origine, de représenter la nature avec toute la vérité et toute la perfection à laquelle on peut prétendre. Cependant, tant que les formes furent froides, sans grâce et sans moelleux, que la matière mise en œuvre s'opposa à l'expression de la nature (période de la plastique grecque jusqu'à Phidias), il fallut avoir recours à la peinture pour reproduire l'effet qu'on s'était proposé, et plus le besoin de la vérité du coloris se fit sentir, plus les artistes grecs firent d'efforts pour parvenir à la perfection; c'est ce qui fit que, lorsque plus tard cette partie du coloris fut négligée, la vérité d'expression fut sensiblement altérée. Lorsque l'art plastique, interprété par Phidias et Praxitèles, fut parvenu jusqu'au beau idéal, le coloris si nécessaire dans le principe le devint moins, et on ne l'employa que pour faire ressortir certaines parties des figures. On doit regarder comme une réminiscence de la vérité la peinture en rouge ou la dorure des cheveux et des lèvres, et les yeux d'argent sans pupille. La distribution des couleurs fut abandonnée à la volonté de l'artiste, dans la persuasion que le désir d'imprimer à ses productions un caractère remarquable l'empêcherait de se jeter dans le bizarre. L'usage des couleurs, sans conserver toute sa perfection ne se perdit pas cependant, et on employa les couleurs ou mêlées à la matière ou appliquées sur la figure. L'on remarque dans les fragmens de plastique, du siècle des artistes, qui nous sont parvenus, que l'effet des couleurs tendait plutôt à donner de la vérité aux figures qu'à les rendre difformes. Après ce coup-d'œil sur l'histoire de la plastique, l'auteur commence à

parler de l'emploi des couleurs dans les ouvrages plastiques, et rappelle l'expression de Creuzer sur cette matière. Il n'y a rien à ajouter à ce mémoire, sinon qu'il aurait également pu parler de Platon qui dit que Phidias mettait des yeux de pierres à ses figures d'ivoire, et toucher aussi quelque chose de l'application des couleurs sur certaines parties des statues. G....D.

109. PORTRAIT PEINT A L'ENCAUSTIQUE.

On a parlé dans un des derniers numéros de *London literary Gazette*, d'un portrait de Cléopâtre, qui est un des objets qui captivent l'attention à l'intéressante exhibition de M. Reinagle, au bazar royal dans la rue d'Oxford. Nous engageons fortement les amateurs de peinture d'aller voir la reine d'Égypte, car ils peuvent ne pas avoir de long-temps l'occasion d'examiner une production de ce genre. Cette peinture très-remarquable a été trouvée à Florence en 1822, en débarrassant un vaste cellier qui appartenait au marquis del Monte-San-Maria; elle était alors tellement altérée par la poussière et les effets du temps, que les traits étaient à peine visibles. C'est certainement une des plus grandes curiosités de l'Europe; parce que toutes les autres peintures du même siècle, à l'exception de la noce Aldobrandini à Rome, et des peintures du Musée royal à Portici, sont des décorations de murailles, et ne peuvent raisonnablement passer pour être l'ouvrage d'artistes grecs distingués. Quand Timomachus vivait, ce qui, selon Pline, était sous le règne d'Auguste César, l'art avait décliné pendant plus d'un siècle. Néanmoins il y a une grande recherche dans les contours, dans l'expression de la bouche et dans le sentiment général (évidemment la douleur aiguë à l'approche de la mort), autant que l'espace limité a pu le permettre. Cette peinture a été soumise en France (1) et en Italie à un examen très sévère, et a été l'objet de trois traités en italien. Le cavaliere Ridolfi et le signor Tangione, deux chimistes expérimentés (le dernier est professeur impérial au lycée royal de Florence), après avoir enlevé le vernis dont elle était couverte depuis si long-temps, détachèrent, et analysèrent des parcelles de couleur, et établirent d'après de nombreuses controverses, que la peinture avait été exécutée à l'encaustique; art qui avait cessé d'être employé et qui s'était

perdu après la mort de Timomachus. (*London literary Gazette*; août 1830, p. 547.)

110. TABLEAUX DE HANS MEMLING ET DE VAN-EYCK.

M. Van Ertborn, ancien bourguemestre d'Anvers, gouverneur de la province d'Utrecht, a fait dernièrement l'acquisition d'un des ouvrages les plus finis du célèbre Memling; c'est un tableau dans le genre de ceux qu'on appelle *diptiques*. Il est peint sur les quatre faces; la partie principale dans l'intérieur représente la sainte Vierge assise au milieu d'une église. La noble et angélique expression de la figure, le beau coloris, la belle exécution du dessin et la perfection de la perspective mettent cette production au nombre des chefs-d'œuvre de l'art de toutes les époques; sur la partie extérieure est représenté le Sauveur du monde posé sur un globe terrestre; sur le socle est inscrit le millésime 1499. Cette date est remarquable en ce qu'elle détruit l'opinion émise par le baron de Keverberg dans un discours qu'il a prononcé à l'académie de Bruges, le 28 août 1818, que Memling aurait terminé sa carrière en Espagne, où on le supposait mort cette même année 1499.

Ce tableau paraît avoir été peint pour l'abbé des Dunes à Bruges, car c'est des mains des anciens religieux de cette abbaye que M. Van Ertborn est parvenu à retirer ce tableau, qui rappelle toutes les beautés et le fini précieux de l'inimitable ouvrage exécuté par Memling, pour la châsse de Ste-Ursule.

M. Van Ertborn a aussi fait l'acquisition d'un autre tableau, peint par Jean Van Eyck en 1437, qui avait appartenu à la famille Enschedé à Harlem, et dont on trouve la description dans le 1^{er} vol. du *Messenger des sciences et des arts* de Gand, publié en 1824, pag. 137.

111. MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, ou Recueil des principaux tableaux, statues et bas-reliefs des collections publiques et particulières de l'Europe, dessinés et gravés à l'eau-forte, par RÉVEIL, avec des notices descriptives, critiques et historiques, par DUCHESNE aîné. Livraisons 108 et 108 bis à 120 bis. Prix de chaque livraison, 1 fr. Paris, 1830; Audot. (Voy. le *Bulletin*, Tom. XVI, n^o 48.)

HISTOIRE.

112. THE CABINET CYCLOPÆDIA, etc.—Le Cabinet encyclopédique, publié sous la direction de M. D. LARDNER et autres savans et hommes de lettres. Tom. XV, *Géographie*. Histoire des découvertes, 3^e vol.; petit in-8^o de xvi et 384 pag. — Tom. XVI, *Histoire*. Histoire de France par E. EVANS CROWE. 2^e vol.; petit in-8^o de vi et 342 pag.; prix de chaque vol., 6 sh. Londres, 1831; Longman, Rees et comp.

Nous saisissons l'occasion de faire connaître à nos lecteurs une des plus intéressantes collections encyclopédiques qui se publient en ce moment dans la Grande-Bretagne. Le Cabinet encyclopédique de M. Lardner, dont il paraît un volume par mois, se compose déjà de seize volumes. Deux seulement nous sont parvenus. Le 15^e vol. de la collection, relatif à la section de géographie, forme le troisième Tome de l'Histoire des découvertes. Ce volume, qui commence par l'histoire des sciences géographiques, offre ensuite par chapitres un précis historique qui nous a paru fort bien fait, de tous les voyages de découvertes depuis 1764 jusqu'à nos jours. Nous renvoyons nos lecteurs à la section géographique du *Bulletin* pour les détails de cet intéressant ouvrage. Le 16^e vol., qui appartient à la section des sciences historiques, est le 2^e Tome d'une Histoire de France due à M. ÉVANS CROWE. Il commence le récit des faits en 1610, et va jusqu'à la fin de 1792. Lorsque le 3^e volume de l'ouvrage nous sera parvenu, nous ferons connaître à nos lecteurs la méthode et le style de l'auteur.

Chacun des volumes de la collection est orné d'un frontispice gravé et d'une très-jolie vignette.

113. PRÉCIS DE LA GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE, ou Description de toutes les parties du monde, accompagnée de cartes, de tableaux analytiques, etc., par MALTE-BRUN; nouvelle édition revue, corrigée et augmentée de toutes les nouvelles découvertes, par M. HUOT. Paris, Aimé-André, quai Malaquais, n^o 13.

Cette édition du plus beau monument qui ait été élevé jusqu'ici à la géographie, formera dix volumes in-8^o de 700 pages environ chacun; il sera accompagné d'un atlas grand in-folio, composé de 70 cartes, dont un certain nombre sur grand for-

mat double; ces cartes, imprimées sur beau papier, sont gravées et coloriées avec le plus grand soin. L'éditeur est M. Huot, qui, à la mort de Malte-Brun, rédigea les deux derniers volumes de la première édition.

La 1^{re} livraison, composée du premier volume de texte et de six cartes, est en vente. Les autres livraisons, composées également d'un volume et de six ou huit cartes, paraîtront tous les deux mois. Le prix de chaque livraison est de 12 fr.

Le volume qui vient de paraître et qui sert d'introduction à l'ouvrage, renferme l'histoire de la géographie. Ce volume a reçu de nombreuses et importantes améliorations. Voici l'avertissement que M. Huot a placé en tête.

« Lorsque Malte-Brun composa cette introduction à l'étude de la géographie, plusieurs questions, qui se rattachent à l'histoire de la science, n'avaient pas encore été traitées par les Heeren, les Lelewel, etc. Il était donc essentiel de ne point laisser dans cette réimpression, faite plus de vingt ans après la première publication, des lacunes devenues plus frappantes par les progrès nouveaux de la science. Cependant nous n'avons pas eu l'audacieuse prétention de refaire cet ouvrage, dans lequel l'auteur a, d'après les idées de Gosselin, beaucoup trop restreint les limites du monde connu des Anciens; nous avons, au contraire, conservé l'œuvre du maître, en ajoutant seulement, dans les passages qui s'y prêtaient, les développemens nécessaires. Toutes les fois qu'une addition ou même une rectification nous a paru de nature à modifier totalement le passage auquel elle se rapportait, nous avons préféré une note plutôt que de changer le texte. Nos notes, d'ailleurs, se distinguent de celles de Malte-Brun par nos initiales.

« Si l'on compare cette édition aux précédentes, on y remarquera des améliorations qui étaient indispensables dans un ouvrage destiné, en quelque sorte, à faire autorité : la première est le changement qu'a subi l'orthographe des noms de peuples, de lieux, de montagnes, de rivières, etc.; la manière variée dont ils sont écrits dans les éditions précédentes, jetait dans l'esprit d'un grand nombre de lecteurs, une sorte de confusion. Le livre XVI a subi d'importantes additions, relatives aux connaissances géographiques des Arabes. Nous avons été guidés dans ces additions par M. Reinaud, orientaliste bien connu.

« Malte - Brun, faute de renseignemens, n'avait pu présenter le tableau de la géographie chez les Chinois et les Japonais; nous avons, d'après les savantes publications de MM. Klaproth et Remusat, consacré le XVII^e à remplir cette lacune. Dans le livre XIX^e, nous avons donné l'analyse d'un mémoire manuscrit de M. Buchon sur un atlas catalan du 14^e siècle, monument d'un grand intérêt pour la géographie du moyen âge. Par un oubli fort singulier de la part du savant géographe, sa description des principales cartes de cette époque ne comprenait pas celle du religieux vénitien Framauero, qu'il n'a pas même nommé. Nous en avons parlé en terminant le même livre. Enfin, pour ne rappeler que les additions les plus importantes, nous avons réuni dans un livre qui termine l'histoire de la géographie, le tableau des découvertes faites depuis trente ans par les navigateurs des différentes nations du monde. »

114. SYNCRONISTISCHE TAFELN. — Tableaux synchroniques de l'histoire universelle. Exposé synoptique des histoires de tous les pays, peuples et nations, qui, depuis quatre mille ans, se sont distingués dans le monde. XXI Tabl. avec des explications; par Nicolai NISSEN. Gr. in-fol. Gottingue, 1830; Wandenhoek et Ruprecht. (*Gottingische gelehrte Anzeigen*; oct. 1830, p. 1689.)

Pour donner à nos lecteurs une idée de cet ouvrage important pour les sciences historiques, nous citerons les paroles de l'auteur lui-même dans sa préface.

« On trouvera exposée, d'une manière synchronistique, sur 21 feuilles destinées à former un tout ou plusieurs parties principales, avec l'avantage de pouvoir les employer isolément, l'histoire de l'humanité pendant plus de quatre mille ans, depuis l'an 2500 avant J.-Ch., jusqu'à l'année 1828 de l'ère chrétienne. Afin d'acquérir une base solide pour tout l'espace historique que je voulais parcourir, j'ai préféré, au lieu de prendre pour point de départ, des noms incertains de peuples, adopter des déterminations géographiques nettement fixées, et continuer mes colonnes à travers tous les siècles et sous toutes les vicissitudes, à la place que je leur assignais. »

« J'ai cherché à donner à l'œil des points d'appui pour les états gigantesques qui, à certaines époques, ont réuni une masse con

sidérable de pays; à ces derniers se rattachaient naturellement les états plus faibles; la largeur des colonnes n'a été déterminée que par l'importance des événemens historiques; on concevra aisément que, sur ce point, je ne pouvais m'occuper de la raison mathématique; la portion respective des colonnes a dû être fixée moins d'après des considérations géographiques, que d'après des considérations politiques. »

« J'ai divisé le théâtre de l'histoire en trois sections principales, l'Orient, l'Occident et le Nord. Chaque section est exposée sur sept feuilles embrassant cinq siècles, non compris la période sur laquelle il existe peu de renseignemens certains. »

Pour le cas où l'on voudrait employer les feuilles isolément, chacune d'elles est pourvue d'une triple inscription contenant le siècle, le théâtre des événemens, et une récapitulation de la feuille précédente. Si, au contraire, on veut combiner les feuilles en un seul tout ou en plusieurs parties principales, on aura soin de couper ces inscriptions à côté de la computation des temps. La première colonne contient un aperçu général des principaux événemens de chaque siècle. La dernière colonne présente une histoire rapide de la civilisation. Sans contredit, la meilleure computation chronologique est celle qui se fait par années avant ou après la naissance de J.-C. Outre cette ère principale, on trouve à chaque siècle avant Jésus-Christ l'année du monde (d'après Petau), celle des Olympiades et de la fondation de Rome, et, depuis le 7^e siècle de l'ère chrétienne, l'hégire pour les Orientaux. De plus, les ères des différens peuples sont indiquées une fois pour toutes là où elles ont eu leur origine. A l'exception de l'histoire des traditions qui va jusqu'à 1000 ans avant J.-C., les siècles ont tous une égale étendue, ce qui facilite beaucoup le coup-d'œil.

L'examen et un long usage de ce travail peuvent seuls en faire apprécier le mérite. Nous ajouterons seulement que la beauté de l'impression, du coloris et du papier, ne laisse rien à désirer aux lecteurs les plus exigeans. C. R.

115. RICERCHÉ STORICO-CRITICO-SCIENTIFICHE, etc. — Recherches historiques, critiques et scientifiques sur les origines, les découvertes, les inventions et les perfectionnemens des lettres, des arts et des sciences, avec des notices biographiques sur les auteurs les plus célèbres dans les uns et les autres; par

M. l'abbé AMATI, conservateur de la Bibliothèque ambrosienne de Milan. 4 vol. in-8°, ornés de figures en taille-douce, de cartes, plans et tableaux lithographiés. Milan, 1828-1830; Pirotta.

Cet ouvrage, dont le titre modeste est loin de faire connaître l'importance, est une véritable encyclopédie des sciences, des arts et des lettres. L'auteur s'est proposé de réunir dans un cadre très-rétréci tous les faits relatifs à l'histoire, aux progrès, à la théorie et même à la pratique des sciences et des arts depuis leur origine jusqu'à nos jours. Il nous paraît avoir exécuté ce plan avec un rare bonheur, et surtout avec une précision remarquable. La plupart des matières dont se compose cet ouvrage étant étrangères à notre section, et quelques-unes même au *Bulletin*, nous nous contenterons, pour en donner une idée à nos lecteurs, de leur exposer la division adoptée par l'auteur.

Le premier volume, qui s'ouvre par une introduction, est divisé en 5 chapitres, dont chacun est consacré à un art particulier, le 1^{er} à l'architecture, le 2^e à la sculpture. Le chapitre 3^e traite de la peinture, et se subdivise en plusieurs articles. Le premier décrit l'origine de la peinture, et ses divers modes d'exécution; le second traite des genres et des écoles. Le chapitre 4 est consacré à la gravure, et le 5^e à la lithographie.

Le second volume renferme par chapitres les divisions suivantes : Des amphithéâtres, cirques et théâtres, chez les anciens et chez les modernes; des basiliques et temples chez les différens peuples; du temps; des noms; de l'écriture et des caractères; de la sténographie; des nombres et des caractères numériques; des mesures; des monnaies; du papier; des bibliothèques; des académies et des lycées.

Les deux premiers chapitres du troisième volume sont consacrés aux littératures anciennes et modernes. Le premier, intitulé *Des Livres*, traite des livres sacrés, des auteurs profanes, des livres sibyllins, de la fable, de l'histoire et de la mythologie comparée. Le chapitre suivant, intitulé *De la Poésie*, traite de l'origine de la poésie, de ses divers genres; de la poésie en général, de l'histoire de la poésie chez les différens peuples modernes, des poètes célèbres par nations, poètes italiens, poètes espagnols, poètes anglais, poètes français; enfin de la poésie allemande. Il est à regretter que l'auteur, en don-

nant, par une prédilection bien excusable, beaucoup d'étendue à la partie italienne, ait été forcé d'en donner trop peu aux autres littératures. Sous ce dernier point, ses notices sont très-incomplètes, et l'on y chercherait en vain son exactitude ordinaire. Plusieurs littératures européennes ne sont même pas seulement indiquées, par exemple la littérature portugaise, et l'on voit avec surprise qu'un seul poète est cité comme représentant de la littérature espagnole, et que ce poète est Le Camoens.

Le reste du volume se compose de 5 chapitres intitulés : Des inscriptions; de la musique; des jeux de toute espèce chez les anciens et chez les modernes; de l'aérostatique, des gaz.

Le 4^e volume est divisé en deux chapitres, qui traitent de la physique et de la navigation.

Nous renvoyons les lecteurs aux détails qui seront donnés dans les diverses sections du *Bulletin* auxquelles se rattachent les matières qui composent cet intéressant ouvrage. A. P.

116. DENKWÜRDIGKEITEN DES ZERHIREDDIN MOHAMMED BABER, etc. — Mémoires de Zerhireddin Mohammed Baber, empereur de l'Hindoustan, traduits de l'anglais par A. KAISER. In-8° de vi et 664 pages; prix, 3 rthlr. 16 g. Leipzig, 1828, Hartmann.

Le sultan Zerhireddin est un de ces hommes étonnans que ne voient pas tous les siècles, et qui forcent à céder aux efforts de leur génie, le sort qui semblait les avoir condamnés à passer inaperçus. Au milieu d'une vie turbulente et agitée, dont l'éclat est souvent terni par des vices honteux et des emportemens barbares, on le voit père tendre et plein d'amour, admirateur brûlant des beautés de la nature, écrivain profond et observateur, et poète délicieux.

Ce prince, fils d'un khan de Tatarie, descendait du côté paternel du célèbre Timur, et du côté maternel de Gengiskan. A la mort de son père, qui eut lieu en 1494, il monta sur le trône de Ferghana, et, par quelques excursions chez les peuples voisins, augmenta sa puissance; en 1497, nous le trouvons à Samarkand, où la faiblesse de ses forces et la défection de ses auxiliaires le contraignent de rester jusqu'en 1501. Vers cette époque il cède au violent désir de faire un pèlerinage jusqu'aux frontières de Chine. Une lacune se trouvant dans l'ouvrage original, et que les traducteurs anglais ont cherché à faire disparaître,

nous empêche de le suivre. En 1504, il reparaît comme un fugitif dans le Korasan, rassemble des troupes, et s'empare dans la même année de Kabul et de Ghasni, les clés de l'Hindoustan. Il fait de là quelques incursions dans les Indes, traverse l'Indus près d'Attock, en 1505, et pénètre jusqu'au Penjâb où nous le retrouvons en 1507. De 1508 à 1519 et de 1520 à 1525, il y a une lacune; mais on voit dans les chroniques du temps, que c'est pendant ce période qu'il rétablit sa puissance dans l'Hindoustan. Sa dernière expédition est celle qu'il fait à la tête de 12,000 hommes de troupes régulières jusqu'aux bords du Gange; il s'empare d'Agra, y fixe sa résidence et y meurt tranquillement en 1530. Ce sont les mémoires de cet homme extraordinaire, écrits par lui-même avec une sincérité et une naïveté si rare chez les écrivains de cette nation, que John Leyden commença à traduire, et qui, après sa mort, furent terminés par Erskine (1813). M. Kaiser les a mis en allemand, en omettant certains détails oiseux qui refroidissaient l'intérêt. La langue dans laquelle Zerhiredin a écrit est le turc Dchagataï, si répandu dans les plaines et les steppes des bords de l'Oxus et du Jaxartes. (*Allg. lit. Zeit.*; juill. 1830). G...D.

117. JEUX PUBLICS DES ANCIENS GÉORGIENS.

L'usage de signaler les principales fêtes de l'année a existé en Géorgie depuis une antiquité très-reculée jusqu'au règne d'Héraclius II. Ayant remarqué dans ses sujets une passion trop forte pour ces réjouissances, ce souverain les abolit, dans le dessein de reporter l'attention publique vers des objets utiles au pays. La tradition a conservé toutefois le souvenir de ces jeux antiques; quelques-uns même ont été renouvelés par la suite ou remplacés par d'autres. Des recherches approfondies à ce sujet offriraient une riche carrière d'observations pour l'histoire et l'ethnographie; mais une entreprise de ce genre exigerait de longs et pénibles travaux; nous nous bornerons à présenter ici un aperçu des jeux qui avaient lieu en Georgie à l'époque du 1^{er} de l'an et des fêtes de Pâques.

Fête du jour de l'an. *Chasse royale*. Le 1^{er} jour de l'année, le Catholikos, chef de l'église en Géorgie, se rendait dans la matinée au palais, accompagné du haut clergé, et pénétrait jusque dans les appartemens intérieurs; il était le premier à présenter ses félicitations au roi et à la reine à l'occasion du

renouvellement de l'année, et leur offrait une croix, une sainte image et un pain de sucre, symbole d'une existence douce et agréable. Tous les fonctionnaires civils et militaires, ainsi que les *Tavadis*, ou princes sans emplois, étaient ensuite admis en présence du souverain, et, suivant leur rang d'ancienneté, lui offraient successivement leurs complimens de félicitations et des présens analogues à leurs fonctions : ainsi, l'*Amilakhar* (écuyer (1)) présentait un coursier du Carabagh ou de Perse, richement enharnaché; le *Minischkarbasch* (veneur) des faucons et éperviers; le *Spassalar* (chef militaire), de même que chaque guerrier, une flèche, et dans les temps modernes une balle de fusil, en prononçant ces paroles : « Que le Dieu tout puissant prolonge ton règne et perce de cette flèche (ou de cette balle) le sein de chacun de tes ennemis! » Les princes qui n'avaient aucune charge à la cour, ni aucun emploi dans l'armée, donnaient au roi deux chevaux maigres et hors de service, que les valets de la vénerie emmenaient sur le champ hors de la ville dans un endroit écarté et entouré de murailles, où ils étaient tués pour servir d'appâts aux bêtes fauves; le lendemain, le roi se rendait dans ce lieu et s'y livrait au plaisir de la chasse, accompagné de toute la cour et des principaux personnages de l'État.

Fêtes de Pâques. 1^o *Courses à cheval* ou *Kabaghi*. Ces courses avaient lieu tous les ans à Tiflis le jour de Pâques. Depuis l'introduction des armes à feu en Géorgie, la messe de la résurrection était célébrée au bruit de salves continuelles d'artillerie et de mousqueterie. Après le service divin, le roi donnait un déjeuner aux personnes de sa cour, ainsi qu'aux fonctionnaires civils et militaires; à la suite de ce repas il montait à cheval et se rendait, accompagné de tous ses convives, au lieu des courses ou *Kabaghi*. Au centre d'une des places de la ville s'élevait une colonne de pierre, au sommet de laquelle était posé un vase d'argent; les fils du roi, les jeunes princes et les nobles, montés sur d'agiles coursiers superbement enharnachés, devaient parcourir de toute la vitesse de leurs chevaux l'étendue de la place en passant devant la colonne, et tâcher d'abattre le vase à coups de flèches en courant au galop. Celui qui l'avait abattu l'enlevait rapidement de terre sans descendre

(1) Ce titre et les deux suivans sont, ainsi que la dignité qu'ils désignent, d'origine persane.

de cheval, et allait le présenter au roi en s'agenouillant devant lui. Ce vase, rendu de la main du roi, était la récompense de l'adroit tireur.

Tchogani ou *jeu de balle* (1). Après la course, tous les jeunes gens qui y avaient pris part, se divisaient en deux partis, dont chacun choisissait dans son sein douze des meilleurs et des plus adroits cavaliers, armés de petits javelots dont l'extrémité se terminait par une sorte de raquette de soie très-serrée. Du milieu de la carrière on lançait en l'air une balle, et au moment où elle retombait à terre, les cavaliers se précipitaient de toutes parts en poussant de grands cris, et s'efforçaient de se rendre maîtres de la balle au moyen de leurs javelots. Tous ceux qui prenaient part à ce jeu étaient tenus de rester courbés sur leurs chevaux pendant toute sa durée sans pouvoir relever la tête. Aux deux bouts de la lice s'élevaient quatre piliers couverts de brocards d'or et d'argent et d'étoffes de soie précieuses que le roi distribuait aux vainqueurs après la fin du jeu. (*Gazette de Tiflis; journal de St-Petersbourg; 5-17 juin 1830*).

118. LINEAMENTA HISTORIÆ GRÆCORUM ET ROMANORUM LITTERARIÆ, SCHOLARUM IN USUM EXPOSUIT HERMANN HARLESS. In-8^o, de XIV et 169 pag. Lemgo, 1827; Meyer. (*Allg. Schulzeit.*; juin 1829, sect. II, n^o 69).

L'auteur du présent ouvrage fut chargé il y a quelques années d'ouvrir pour ses élèves un cours d'histoire de la littérature grecque et romaine; et il avoue fort naïvement qu'il fut fort embarrassé de savoir quel auteur il devait prendre pour guide. Harless, Eschenburg, Sachs et Fuhrmann ne lui parurent pas satisfaire au besoin de la jeunesse; Wolf, Passow et Kreuzer, quoique pleins de choses excellentes et pouvant contribuer aux progrès des élèves dans ce genre de littérature, n'ont pas écrit dans ce but. Mathieu et Schaaf sont tombés dans deux défauts opposés et également pernicieux: l'un, en divisant les lettres grecques en six époques et les lettres romaines en cinq, a rompu l'unité qui devait exister dans son ouvrage, et l'a rendu peu propre à être mis entre les mains de ses élèves; l'autre a pensé que la distribution la plus méthodique était de classer les auteurs dans l'ordre chronologique, et

(1) Ce jeu, également emprunté aux persans, se trouve représenté dans un exemplaire de Hafez, appartenant à M. Reinard.

la nomenclature qu'il en a faite est sèche et peu propre à intéresser. M. Harless, tout en adoptant à peu près la même division que Mathieu, a su éviter les écueils contre lesquels cet auteur était venu échouer. Il a partagé son ouvrage en quatre grandes époques : La première, depuis la I^e olymp. jusqu'à la LX^e (540 ans avant J.-C.); la seconde depuis la LX^e olymp. jusqu'à la CXI^e (540 jusqu'à 336 avant J.-C.); la troisième depuis la CXI^e olymp. jusqu'à l'année 117 après J.-C., et la quatrième depuis l'année 117 jusqu'à 1453.

On ne le voit nulle part s'étendre en détails minutieux et fatigans, ou chercher à faire briller une érudition prétentieuse; il est partout le même, sa marche est simple et uniforme, son style clair et concis, et toujours à la hauteur de ceux auxquels il s'adresse.

S'il a écrit son ouvrage en latin, ç'a été pour familiariser ses élèves avec une langue dont l'étude offre tant de charmes, et leur inspirer le goût déjà usé de la bonne latinité.

Malgré le bien qu'on peut avec vérité dire de cet ouvrage, on ne peut se dissimuler qu'il renferme des incorrections, et que dans certains passages, sa diction se sent de la décadence du goût de la composition latine.

G....D.

119. DER GERMANISCHE URSPRUNG DER LATEINISCHEN SPRACHE.

— Origine germanique de la langue latine et du peuple romain; par Ernest JAECKEL, professeur à Berlin. 247 p., in-8°. Prix, 5 fr. Breslau, 1830; Korn aîné.

En comparant les langues latine et allemande, l'auteur a été frappé de la grande quantité de ressemblances entre les mots. Il en donne des listes très-étendues, tant en substantifs, qu'en verbes. Pour les substantifs l'auteur classe les mots selon les matières, et fait voir que, dans tous les genres, dans toutes les relations sociales, il se présente une foule de mots qui, s'ils ne sont pas identiques dans les deux langues, offrent au moins des analogies qui annoncent une origine commune, ou ont, pour ainsi dire, un air de famille. Quelquefois, en effet, les mots que rapproche M. Jaekel ne se ressemblent guère; cependant la syllabe radicale paraît la même ou ne diffère pas beaucoup dans les deux langues, par exemple, dans les mots suivans empruntés du règne végétal: *mespilus* mispel, *lens* linse, *vicia* wicke, *spinachium* spinat, *linum* lein, *fœniculum* fenichel,

buxus buxbaum, *sinapis* senf, *calamus* halm, *populus* pappel, *nux* nuss, etc. Il était inutile de citer des mots comme *balsamum*, *naphtha*, *julapium*, *jasminus*, qui sont d'origine persane, et ne prouvent par conséquent rien. Pour les nombres, l'auteur a une explication curieuse. *Decem*, dix, a selon lui la même origine que le vieux mot gothique *thai-hend* qui signifie *les mains*, c'est-à-dire les dix doigts des deux mains; le chiffre romain V pour indiquer cinq, n'est selon M. Jaeckel que le signe de la main étendue, et X, dix, indique les deux mains réunies. Que conclure de toutes les analogies que présentent les deux langues latine et germanique? M. Jaeckel croit que l'ancien germanique a donné origine au latin. Les mots qui indiquent les premiers besoins de la vie, ou les objets que les peuples avaient constamment sous les yeux, n'ont pu être empruntés par les Allemands aux Romains; ils les avaient quand les Romains sont venus envahir une partie de la Germanie. L'auteur ne peut admettre qu'une supposition, c'est que l'Italie a été peuplée dans des temps très-anciens par des peuples d'origine germanique, qui ont laissé dans cette péninsule des traces de leur langage. Si la cause que soutient M. Jaeckel n'est pas bonne, au moins il la soutient avec beaucoup de talent et d'érudition, et sans être d'accord avec lui, on peut puiser de l'instruction dans son travail.

D-G.

120. RESTITUTIO VERÆ CHRONOLOGIÆ RERUM EX CONTROVERSIIS ARIANIS INDÈ AB ANNO 325 USQUE AD ANNUM 350 EXORTARUM CONTRA CHRONOLOGIAM HODIÈ RECEPTAM EXHIBITA; UNÀ CUM SPECIMINE HISTORIÆ CAPTORUM À MAKRISIN ARABICÈ SCRIPTÆ, IN QUO DE VARIIS SECTIS CHRISTIANIS EARUMQUE DOCTRINIS, RITIBUS, PRECIBUS, JEJUNIIS, FESTIS, ORDINIBUS CLERICORUM, LEGIBUS ECCLES. ET DISCIPLINIS AGITUR. ARABICÈ ET LATINÈ EDITO AB H. J. VETNER. CUM PRÆFAMINE LEAND. VAN. ESS. in-8° de X et 71 pp. p^r 16 gr. Francfort, 1827; Broenner. (*Leipz. Liter. Zeitung*; 1828, mai, n° III p. 883.)

Cet écrit précurseur d'une histoire critique des contestations ariennes du 4^e siècle, travail que l'auteur a déjà terminé, a pour but la détermination chronologique de quelques époques de la période arienne, sur lesquelles il restait encore jusqu'à présent quelques incertitudes. La Chronologie généralement adoptée aujourd'hui des contestations ariennes, est fondée sur

un document publié par Maffei dans les *Osservazioni literarie* (Venise, 1738; fol. III.) et selon lequel le retour d'Athanase à Alexandrie tombe dans le 4^e consulat de Constantius, et dans le 3^e de Constans. (346 ap. J.-C.). C'est d'après ces données que Mansi détermina sa chronologie arienne. Les historiens allemands marchèrent dans la même voie, nonobstant les objections savantes que Mamachi opposa en 1748 à la chronologie de Mansi sans cependant que ce dernier voulut en reconnaître la solidité. Comme les historiens modernes n'ont pu se décider ni à abandonner la chronologie mansienne, ni à rejeter la détermination faite par Socrate et Sozomène de l'époque du synode qui eut lieu à Sardes ; il en résulta des opinions vagues auxquelles l'auteur cherche à donner une direction exacte. Le 1^{er} chap. offre les déterminations chronologiques des évènements relatifs aux contestations ariennes, depuis le concile général de Nicée en 325, jusqu'au premier retour d'Athanase en 338. D'après Philostorgius, Eusèbe de Nicomédie et Theognis de Nicée sont exilés 3 mois après le concile de Nicée, donc vers la fin de 325, ou au commencement de 326. Ils furent réinstallés, d'après le même Philostorgius, au bout de trois ans d'exil, donc en 329; ils partent pour la Palestine et se rendent à Antioche pour y assister au synode où Eustathius est déposé et remplacé par Paulinus en qualité d'évêque d'Antioche en 330. Ce ne fut que 30 ans après, en 360, que les Eustathiens recouvrèrent la faculté de continuer leur culte dans l'ancienne ville d'Antioche. Le synode de Tyr où Athanase fut condamné, eut lieu en 335, comme le prouve la date de l'écrit que les ecclésiastiques de la province maréote avaient adressé à Philagrius, ainsi qu'à Eusèbe et Nicéphore. Vers la fin de 325 une assemblée d'évêques à Constantinople prononça, par ordre de l'Empereur, l'exil d'Athanase. Il arriva à Trèves en février 336. Les évêques qui venaient de le condamner ne formaient pas un synode proprement dit; le synode qui eut lieu à Constantinople au sujet de Marcellus de Syracuse commença dans les premiers mois de 336 et dura jusqu'en juillet de la même année, car d'après Socrate la 30^e année du règne de Constantin expira pendant la cession de ce synode. Or la 30^e année de son règne expira le 27 juillet. Le décès d'Arius tombe dans la seconde moitié de l'an 336. En vertu d'un décret de Constantin, daté

du 17 juin, Athanase revint à Constantinople vers la fin de 338. Après avoir examiné les changemens que Mansi avait portés dans la chronologie, changemens qui, comme on peut le voir facilement, ne sont aucunement fondés sur une base solide, l'auteur passe au 2^e chapitre où il développe ses propres déterminations chronologiques depuis 338 jusqu'à 349. Le synode d'Alexandrie qui avait fait comparaître Athanase afin de se justifier contre les accusations des Eusébiens, s'était assemblé en 340, la même année où Athanase avait envoyé des chargés d'affaires à l'évêque Julius à Rome. Le synode d'Antioche qui avait destitué Athanase pour le remplacer par Grégoire de Cappadoce élu évêque, eut lieu au commencement de 341, et en mai de la même année Athanase se refugia à Rome où il demeura pendant 18 mois, c'est-à-dire jusqu'au concile qui eut lieu dans cette ville en novembre 342 et non pas en 341 comme Mansi le prétend. Les plus grandes déviations de la chronologie mansienne se rencontrent vers la fin de cette période, en ce que Mansi place dans l'année 346 le décès de Grégoire, de l'évêque d'Alexandrie, le retour d'Athanase à Alexandrie, le concile de Jérusalem, et dans l'année 348 le concile de Rome, tandis que M. W. met en évidence que tous ces évènements eurent lieu en 349. La manière dont l'auteur s'est acquitté de ses recherches critiques dans les sources de l'histoire ecclésiastique du 4^e siècle, est sans doute un juste titre à la confiance des lecteurs.

R. M.

121. QUELLENKUNDE DER DEUTSCHEN GESCHICHTE. — Sources de l'histoire d'Allemagne, selon l'ordre chronologique, pour servir aux cours de cette histoire; par F. C. DAHLMANN, professeur à Göttingue. 69 pag. in-8°. Göttingue, 1830; Dieterich.

Il faudrait pour l'histoire de chaque pays un petit guide bibliographique dans le genre de celui-ci, que M. Dahlmann a rédigé pour le cours d'histoire qu'il professe à l'université de Göttingue. L'auteur indique d'abord les collections générales des historiens d'Allemagne; puis il donne les titres des ouvrages qui traitent des royaumes, principautés, duchés et princi-

pales villes d'Allemagne. Il traite aussi, séparément, de chaque époque de l'histoire d'Allemagne en particulier, et signale les ouvrages ou collections qu'il faut consulter pour y trouver des renseignements.

Nous aurions désiré que l'auteur ne se fût pas borné à un simple catalogue, qu'il eût apprécié les ouvrages qu'il cite, fait connaître l'autorité dont ils jouissent, et averti des préjugés qui ont guidé les historiens, ou des principales erreurs où ils sont tombés. Cette tâche reste à remplir. En attendant, ceux qui veulent écrire sur l'histoire d'Allemagne ne pourront se dispenser de consulter le guide de M. Dahlmann. L'auteur ne paraît pas avoir connu l'*Histoire de l'Allemagne sous le règne de l'empereur Henri IV et le pontificat de Grégoire VII*, par Arn. Scheffer; Paris, 1828. Il y a quelques autres omissions semblables. Il n'a poussé son catalogue que jusqu'à l'époque de la dissolution de l'empire germanique, en 1806. Il aurait dû le continuer jusqu'à nos jours.

D-c.

122. BEYTRAGE ZUR GESCHICHTE DER BAUERNKRIEGS. — DOCUMENTS pour l'histoire de la guerre des paysans dans les pays frontières de la Souabe et de la Franconie, puisés à des sources manuscrites tirées de divers dépôts ou archives, et publiés par F. VECHSLE, avec une préface par J. G. PAHL. In-8°, de xxii et 498 p., Heilbron, 1830 C. Drechsler. (*Gotting. gelehrte Anzeigen*; juillet 1830, p. 1037.)

L'auteur de cet ouvrage a fondé son récit historique sur des actes authentiques qu'il a consultés, tant à Vehringen qu'à Stuttgart. L'auteur a consulté plus de 200 documens, dont 35 sont imprimés; il a divisé l'histoire de la guerre des paysans en 7 sections. Après avoir jeté un coup-d'œil général sur cette guerre, il divise ainsi son travail :

1^{re} section. Histoire de la guerre des paysans, dans la principauté de Hohenlohe et le pays de Deutsorden, avec les documens à l'appui.

Les événemens dont cette section contient le récit, confirment ce que chacun sait des actions des paysans dans leur insurrection.

Mais il est important pour la critique historique d'être fixée sur les lieux où les faits se sont passés, et l'auteur l'a satisfaite

à l'égard de Weinsberg et d'Amorsbach. Il en résulte de plus, que les paysans avaient aussi leurs partisans dans les villes ; et assurément, sans l'appui de leurs partisans, ils ne s'en seraient pas emparés.

2^e section. De la part que Goetz de Berlichingen a prise à la guerre des paysans.

Cette section est consacrée à la justification d'un des plus beaux caractères de l'époque. L'auteur prouve que Goetz de Berlichingen a non-seulement cédé à la force en acceptant le poste de commandant dont il a été investi, mais qu'il a même, au péril de sa vie, fait tous ses efforts pour détourner les paysans de leurs violences. L'auteur attribue à la vengeance des ennemis personnels de Goetz de Berlichingen la captivité qu'il a soufferte en expiation de ses projets.

3^e section. Extrait de la description de la guerre des paysans, par Herrmann Hoffmann, greffier de la municipalité, à Halle.

Cette description faite, en 1535, par un témoin oculaire, contient des événemens politiques concernant la ville qui se défendit avec succès contre les paysans.

4^e section. Appendix pour servir à l'histoire du pays de Limpurg.

Exposé du plan des paysans de l'Odenwald et de la vallée du Necker, tendant au renversement de la constitution germanique. D'après ce plan, les paysans se proposaient d'indemniser par des sécularisations les princes et seigneurs qu'ils auraient contraints à renoncer à leurs droits et privilèges.

5^e section. Notice sur les événemens qui ont eu lieu près de la ville de Füssen à l'occasion de la révolution des paysans, et sur la manière dont la ville a été sauvée, en 1525, des dangers qui la menaçaient ; par Martin Furtenbach, greffier municipal. L'auteur attribue ces troubles aux prédicateurs luthériens.

6^e section. Description de la guerre des paysans, tirée des archives de Salsmansweiler.

C'est le récit de quelques événemens particuliers.

7^e section. Les 19 articles des paysans, dans la vallée de l'Inn.

Ces articles contiennent des prétentions très-équitables.

Dans la préface de l'ouvrage, M. Pahl émet des idées très-judicieuses sur la guerre des paysans. Il n'est pas douteux que

cette guerre n'ait éclaté par suite de la fermentation intellectuelle que produisit la réforme, et cela nonobstant tous les efforts de Luther pour la comprimer. Les exigences sur lesquelles se fondaient les paysans, et qui sont exposées dans les 12 articles énoncés, ne sauraient être taxées d'injustes. Mais après l'insurrection était-il possible de réprimer le pillage et les violences de la part d'une multitude effrénée? Toutefois, si nous blâmons les excès auxquels se sont livrés les paysans, nous n'en sommes pas moins indignés des perfidies et des cruautés auxquelles se livrèrent les vainqueurs après qu'ils eurent étouffé la révolte.

C. R.

123. PHILIPP DER GROSSMÜTHIGE, LANDGRAF VON HESSEN. —

Philippe-le-Magnanime, landgrave de Hesse. Ouvrage destiné à servir à l'histoire de la réforme religieuse et du 16^e siècle, avec un recueil de documens, par le D^r Christophe de ROMMEL, historiographe de Hesse. Trois vol. in 8^o, avec le portrait du landgrave. Giessen, 1830; Heyer père.

Le landgrave de Hesse fut un des promoteurs zélés de la réforme religieuse prêchée par Luther. Il défendit cette réforme contre Charles-Quint qui employait tout son pouvoir à en arrêter les progrès; il assista aux conférences où furent arrêtées les bases du protestantisme en Allemagne. Il donna une nouvelle organisation ecclésiastique à la Hesse, améliora les universités et autres établissemens d'instruction publique, il protégea les théologiens qui se signalaient dans la religion réformée, et lorsqu'il fallut combattre, il se ligua avec les puissances étrangères, entra en campagne, fut fait prisonnier, et souffrit quelque-temps pour sa foi. Il obtint enfin sa liberté, et dans sa vieillesse il eut la satisfaction de voir affermir la doctrine pour laquelle il avait tout sacrifié.

Tel est le souverain que M. de Rommel a entrepris de faire connaître; car la coopération du landgrave à la réforme était peu éclaircie jusqu'à présent. Il fallait pour cela fouiller dans les archives de l'électorat de Hesse; c'est ce qu'a fait M. de Rommel qui a la direction de ce dépôt de documens. Il en a tiré une foule de pièces curieuses qui ont été placées dans le 5^e volume destiné à recevoir les pièces justificatives de l'ouvrage. L'histoire commence par un exposé clair et simple de l'état re-

ligieux de l'Allemagne à l'époque où Luther s'opposa aux abus de l'Église romaine. Il prend ensuite le landgrave dans son adolescence, et entre dans quelques détails sur son éducation; il raconte les événemens qui se passèrent dans la jeunesse du landgrave, et ce qui donna lieu à sa transition dans la nouvelle Église. Nous arrivons ensuite à la ligue de Smalcalde et aux guerres des protestans contre Charles-Quint. Étant tombé au pouvoir du vainqueur, le landgrave resta dans la captivité depuis 1546 jusqu'à 1552. La dernière période est celle du règne paisible de ce prince depuis 1552 jusqu'à sa mort en 1567. Pour ne pas trop étendre ce tableau historique, M. de Rommel a rejeté dans le 2^e volume le développement de toutes les matières accessoires. Ce second volume, plus considérable que le 1^{er}, et imprimé en petit texte, est rempli de détails curieux; tous ne sont pas, il est vrai, également intéressans pour les étrangers, mais ils le sont sûrement pour les Allemands auxquels cet ouvrage est spécialement destiné! Le 3^e volume contient, comme nous l'avons dit, les pièces justificatives, toutes inédites, et tirées des archives hessoises. On y trouve l'instruction dressée par Charles-Quint pour l'extinction de la prétendue hérésie de Luther. L'auteur rapporte une lettre de François I^{er} à Charles-Quint, laquelle approuve que l'empereur d'Allemagne traite avec Ferdinand, roi de Bohême, au sujet des affaires de l'empire. Cette lettre, ainsi que l'observe M. de Rommel, réfute Gaillard, Fleury et autres historiens qui ont prétendu que ce fut malgré la France, que Charles-Quint traita avec Ferdinand. En rapportant les diverses ordonnances qui furent faites sous le règne de Philippe, l'historien cite une concession accordée en 1557 par Ferdinand pour l'exportation de la laine hessoise dans le Brabant, et il ajoute que l'ordonnance la plus ancienne sur la vente des laines, en Hesse, date de l'an 1545. Il fait remarquer aussi que sous le règne de Philippe il est encore question des tribunaux secrets ou vehmiques. Philippe fut le premier souverain qui établit des postes en Hesse; encore ne servirent-elles qu'au gouvernement pour l'envoi des dépêches.

On pourrait citer beaucoup d'autres matières qui sont développées ou simplement touchées dans le volume des notes, et dont une grande partie reçoit ici un nouveau jour par des docu-

mens tirés des archives. Le style de l'auteur, dans la partie purement historique, est simple, sans digressions, et convenable au sujet. Ses trois volumes publiés à l'époque de l'anniversaire de la confession d'Augsbourg, sont un monument pour cette époque. D-g.

124. **DIPLÔME DE JEAN I^{er}** dit le Victorieux, duc de Brabant, et d'Adam Landewyck, 1291. (*Archives des Pays-Bas*, février 1830, pag. 185.)

Nous Jehans par la grasse Diu dus de Lothrik de Brabant et de Lymbourch faisons savoir à tous ceaus ki ces lettres verront et orront ke nous auons donnés Margherite nostre fille de le vuve a Jehan fil monsigneur Adan de Landewyc signeur de le Horst et se li auons domi en accroissement de leur mariage chinc cens lib louignois a puier quant li mariages sera fais par le cousent de sainte Église et si avons Jehan devant dit retenu pour estre no varlet. Et nous Adans sires de Landewyc et de le Horst auons domi a Jehan nostre fil devant dit toute la terre de le Horst en teil manière kelle nous est eskeue de ma dame Mahaut fille iadis de no frere et de la terre de Saintroen ke nous i avons et a Brustem et toutes les appendices et a Alost deleis Saint Traen en manière ke Jehans devant dit ce puieras a ma dame Katline femme monsigneur Ernoul de la Horst trente et chinc lib. louignois par an tant com elle vivra. Et nous Adams et Jehans no fils devant dit avons encuvent ke nous serons ensemble en bonne maniere dusques autant ke no dettes seront soutes et paies au moins de damage ke om porra et est a savoir ke se il defalloir de Jehan devant dit avant ke li mariages fust fais a donc aroit ki autres ainsneis fils monsigneur Adan Margariete devant dite. Et ce il defalloit de le ditte Margarete nous li avons encuvent a domir une de nos autres filles après la convens ke nous avons faites. Et nous Adans devant dis devons maintenant prendre Margariete devant dite devers nous et tenir bien et souffissamment dusques autant ke li mariages sera fais et avons aussi encuvent ke nous avons teils nous autres enfans ke il quiteront a Jehan nostre filz devant dit tout le terre de le Horst de Saint Troen de Brustem et d'Alost en si com elle est chi devant nommée et le terre de Landewyc et li autre demorra à Jehan

notre fil et a nos autres enfans a chascu por son droit. En teismoignagne desqueils choses nous Jehan dus et Adam de Landewyc devant dit avons ces presentes lettres saellées de nos seaus. Donnée l'an de grasce mil deux cens quatre vins et onze le joesdi devans paskes flories.

125. NÉGOCIATIONS DE THOMAS MORUS DANS LES PAYS-BAS. (*Archives des Pays-Bas* ; septembre 1829, p.)

Thomas Morus, né en 1480, était âgé d'un peu plus de 35 ans lorsqu'il vint aux Pays-Bas. Il était chargé, avec Cutbert Tunstall, Richard Sampson, sir Thomas Spynell et Jean Clifford, d'y conclure un traité de commerce. Dans ses instructions, expédiées le 7 mai 1515, il est nommé le quatrième parmi ces ambassadeurs et qualifié d'écuyer.

Cette pièce diplomatique porte que depuis long-temps les marchands anglais qui affluent dans les pays de la domination de l'archiduc sont assujettis pour leurs personnes, marchandises et biens, à une foule de péages, de droits et de gabelles *innacoutumés, inouis*, nullement justifiés par la coutume ancienne ni par les dispositions des traités faits avec Philippe, roi de Castille et duc de Bourgogne, en 1495 et 1506. Ce fut pour faire cesser ces prétendus abus, que ses collègues se rendirent à Bruges. Dans une lettre écrite de Londres, en 1516, à Erasme, avec lequel il entretenait déjà des relations d'amitié, il rend compte de sa légation avec ce ton d'enjouement et de gaieté légèrement satirique, qui, dit-on, ne l'abandonna pas même sur l'échafaud. En voici quelques passages : « Mon ambassade, à laquelle vous avez la bonté de vous intéresser, comme étant ce qui me touche, n'a pas mal réussi; seulement elle s'est prolongée beaucoup plus que je ne m'y attendais ou que je ne le désirais; en effet, en partant, je pensais être absent pendant deux mois au plus, et ne voilà-t-il pas que j'ai consumé au-delà de six mois dans toutes ces négociations. Cependant je n'ai rien perdu pour attendre. Mais voyant que si l'affaire qui m'avait amené était conduite à bien, une chose en suscitait une autre qui semblait le début d'une nouvelle et plus longue contestation, car matière à contester ne manque jamais aux princes, j'écrivis au cardinal (Volley) pour obtenir la permission de revenir. . . . A vrai dire, le métier d'ambassadeur ne m'a jamais plu infiniment et

me paraît bien moins convenir à nous autres laïques, qu'à vous messieurs du clergé, qui n'avez ni enfans ni femmes, ou qui en trouvez partout. » A cette raison, More en joint une autre tirée de la dépense. « Le roi vient pourtant de m'accorder une pension annuelle, marque de faveur qui n'est à dédaigner ni pour l'honneur ni pour le profit; je ne l'ai pas moins refusée jusqu'à présent, et je la refuserai, je crois, décidément. En effet, chargé de fonctions publiques par mes concitoyens (il était de la chambre des communes), fonctions que je préfère à de plus avantageuses, il me faudrait ou y renoncer ou les conserver en dépit de l'opinion, car, et cela arrive assez souvent, s'il s'élevait entre le roi et les citoyens quelques difficultés sur leurs privilèges, mes commettans suspecteraient ma bonne foi, ma fidélité, et me croiraient acquis au prince par cette gratification criminelle. Du reste, mon rôle d'ambassadeur a eu aussi pour moi son côté agréable. D'abord j'ai été long-temps et sans interruption le commensal de Tunstall; et si personne n'a l'esprit plus âcre, les mœurs plus sévères, personne n'est aussi meilleur compagnon. En second lieu, j'ai lié connaissance avec J. Busleyden, qui m'a accueilli avec autant de munificence que de bonté, en un mot, d'une manière qui répondait à sa fortune et à l'obligence de son caractère. Il m'a fait voir sa maison meublée avec un goût exquis et une extrême richesse; quantité de monumens de cette vénérable antiquité dont je suis enthousiaste, comme vous savez; enfin une bibliothèque bien fournie, et un esprit si supérieur à toutes les bibliothèques, que j'en fus frappé d'admiration. Mais l'événement le plus heureux de mon voyage a été la liaison que j'ai contractée avec votre hôte Pierre Gilles d'Anvers, jeune homme si docte, si spirituel, si modeste, si bon ami, que je donnerais, je vous jure, et de grand cœur, une partie de ce que je possède afin de jouir uniquement de son commerce.... »

Érasme, étant en Angleterre, avait écrit à Pierre Gilles pour lui recommander Morus. Cette lettre, qui, dans l'édition de Lelerc, est datée de l'année 1514, n'est pas à sa place, elle doit être du milieu ou de la fin de 1515, ou même du commencement de 1516. Quant à l'*Éloge de la folie*, qu'Érasme, dans cette lettre, dit avoir dédié à Thomas Morus, on croit que la pre-

mière édition en a été imprimée à Paris vers 1509, in-4°, chez Gilles Gourmont.

Le 2 octobre 1515, les mêmes ambassadeurs auxquels se trouvait adjoint Guillaume Knyght, reçurent de nouveaux pouvoirs pour traiter avec Guillaume de Croy Sire de Chiernes (Chièvres), premier chambellan de l'archiduc, Jean Lesauvaige, seigneur d'Escaubeck, chancelier, Michel de Croy, seigneur de Sempy, Jean de Hallewyn, seigneur de Waldehem (Maldeghem), Georges de Thamasia (de Temsicke), et Philippe Ubalant (Wielant) (1). Ce renouvellement de pouvoirs est d'accord avec une lettre d'Érasme à Frobein, datée de Louvain, le 23 août 1517 : « Il (Thomas Morus) n'a jamais passé la mer que deux fois, et c'était pour aller en Flandres, de la part du roi son maître, en qualité d'ambassadeur. » Plus tard il la passa une troisième fois pour assister aux conférences de Cambrai, ainsi qu'il l'atteste lui-même dans son épitaphe « *legatus regis num nunquam fuit, aliàs alibi : postremò verò cameraci* » Sa commission se trouve aussi dans Rhymer; il était alors chancelier de Lancastre.

Quant aux Belges avec qui Morus négocia, le premier des commissaires de l'archiduc (caput et princeps) était certainement le seigneur de Chièvres. Or, on ne trouve ni dans son épitaphe, quoique très-détaillée, ni ailleurs, qu'il ait été bailli ou gouverneur de Bruges, comme l'écrit Morus. Georges de Themsicke, docteur en droit, protonotaire apostolique, fut d'abord conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines, par lettres patentes de l'an 1503, puis membre du conseil privé; il devint prévôt de Cassel en 1505 et 1530, et en même temps prévôt de St.-Sauveur à Harlebeck et de St.-Bavon; d'autres disent de St.-Hippolyte à Harlem, doyen de Notre-Dame à Courtrai, et de Saint-Donat à Bruges. Dès 1491, il obtint le doyenné de Ste.-Gudule à Bruxelles. On trouve dans l'Espinoy un Jean Themseke (Themsicke), écuyer, fils de messire Georges, créé écoutète de Bruges par lettres du 6 décembre 1572.

126. NOTICE DE DEUX MANUSCRITS DÉCOUVERTS A TOURNAY, et relatifs à l'histoire de cette ville; par M. DUMORTIER. (*Nouv. arch. des Pays-Bas*; avril 1830, p. 268.)

Le premier est un *projet de l'histoire de la ville de Tournay*,

(1) Philippe Wielant est l'auteur des *antiquités de Flandres*, inédites

par A. Sanderus, l'un des auteurs belges les plus remarquables du 17^e siècle, qui a publié en 3 vol. la *Flandria illustrata*. On savait qu'il avait conçu le projet de faire paraître un semblable ouvrage sur Tournay et le Tournaisis, mais que l'imprimerie de son typographe, Jean Blaeu, avait été brûlée, d'où l'on supposait que son nouveau manuscrit était perdu pour la postérité.

M. Van Hulthem retrouva les planches inédites de l'ouvrage, et le hasard vient de faire retrouver le texte en un double exemplaire; l'un composé de feuilles détachées renfermées dans un portefeuille sur lequel on lit : *Projet d'histoire de Tournay, par Sanderus*; on remarque sur les feuilles les ratures, les surcharges, en un mot tout ce qui constitue un manuscrit autographe; et ce qui ne laisse aucun doute, c'est que l'écriture de la majeure partie de ce manuscrit est en tout point conforme à une dédicace écrite de la main de Sanderus sur un exemplaire de la *Flandri illustrata*, offert au chapitre de la cathédrale de Tournay. M. Hye-Schœter de Gand, qui a vu à Tournay ce manuscrit, a parfaitement reconnu l'écriture de ce savant auteur, dont il possède plusieurs lettres autographes. Ainsi il ne reste plus de doute sur l'authenticité de cet exemplaire. Quant à l'autre, c'est une copie du premier qui paraît avoir été tirée dans le dernier siècle.

Cet ouvrage est dépourvu du titre principal; mais comme l'auteur a suivi ponctuellement la même marche que dans la *Flandria illustrata*, nous pensons qu'il serait convenable de l'intituler : *Tornacnm illustratum*. D'après un index qui précède l'ouvrage, il devait se composer de 6 livres divisés en 37 chapitres, mais on n'a retrouvé de trace des deux derniers livres que dans cet index.

Le premier livre contient 14 chapitres; Sanderus y considère Tournay sous le rapport civil.

Le second, qui traite de l'évêché, est divisé en 4 chapitres, et est dédié à l'évêque François Villain, de Gand.

Le troisième, dédié aux chanoines de la cathédrale, contient trois chapitres.

Et le quatrième est consacré aux paroisses et communautés de la même ville, et comporte 6 chapitres.

Quant aux planches, le texte n'y renvoie pas et vice versa; jusqu'à ce jour, et que l'Académie de Bruxelles fait imprimer en ce moment.

mais c'est ainsi qu'en agissait Sanderus dans ses autres ouvrages, et l'on ne peut exiger ici ce qui ne se retrouve nulle part.

Le second manuscrit forme un volume relié en bois, sur le dos duquel on lit : *Ritmes et refrains des Tournesiens*. Ce volume, qui est le registre de la société de rhétorique de Tournay ou du Puy d'école de rhétorique, contient le règlement et les signatures des membres, et les pièces de vers couronnées dans 52 assemblées ou congrégations, depuis le mardi 1^{er} de mai 1477, jusqu'au 1^{er} mardi de juin 1491; c'est à la 22^e assemblée que la compagnie a pris le second titre sus-rapporté.

127. HANDBUCH DER GESCHICHTE DER SCHWEIZERISCHEN EIDSGENOSSENSCHAFT. — Manuel de l'histoire de la confédération helvétique; par L. MEYER DE KNONAU, conseiller à Zurich. 1^{er} vol. VIII et 534 pag. Zürich, 1826; Orell, Fussli, et comp. 20 gr.

L'auteur a divisé son sujet en trois grandes époques : la première est l'histoire ancienne du pays avant que les peuples se fussent unis par une confédération; la seconde, à laquelle il donne le nom d'histoire du moyen âge, comprend depuis la confédération jusqu'à la reconnaissance de l'indépendance de la nation par les grandes puissances de l'Europe; et comme cette époque est d'une grande longueur, il l'a divisée en deux parties, et fait commencer sa seconde partie à l'époque de la réformation. L'histoire moderne, qui commence en 1648, fera l'objet du deuxième volume et de la troisième époque.

On ne peut attaquer ni le savoir, ni la véracité de l'auteur; mais on ne trouve pas dans son ouvrage cette expression mâle et énergique que semble avoir respiré le Suisse avec l'air de l'indépendance. Il aurait dû ne pas s'étendre en détails minutieux qui allongent l'ouvrage sans utilité, et n'excitent l'intérêt ni de ses compatriotes, ni des étrangers pour lesquels ils sont plus fastidieux encore. On ne peut nier que l'histoire d'une république composée d'États toujours prêts à se désunir, dans laquelle les passions déchaînées se font une guerre perpétuelle, où la démocratie, sans cesse aux prises avec l'aristocratie, divise les citoyens, où le honteux sacrifice qu'ils font de leur liberté en se vendant aux étrangers étouffe le patriotisme, ne présente de grandes difficultés; et, malgré son talent, l'auteur n'a

pâs pu les vaincre entièrement; ce qui fait qu'en lisant on perd souvent le fil de l'histoire. En somme, le lecteur qui aime à suivre pas à pas les peuples dans leur développement, trouvera du charme à lire cet ouvrage. (*Leipz., lit. Zeit.*; juillet 1830).

G.D.

128. HISTOIRE DES FRANÇAIS; par M. de SISMONDI, *correspondant de l'Institut de France*, etc., etc. Tomes XIII, XIV et XV. Paris, Strasbourg et Londres, 1831; Treuttel et Würtz.

M. de Sismondi continue, avec autant de persévérance que de succès, sa laborieuse entreprise de l'*Histoire des Français*. Déjà il en a parcouru les temps les plus barbares, et par conséquent les plus difficiles. Ceux dans lesquels il va désormais entrer offrent moins d'incertitude et d'obscurité. L'historien a des guides plus sûrs, des sources plus abondantes et des monumens plus certains, et sa marche ne rencontre guère d'obstacle que dans le choix et l'arrangement des matériaux. C'est surtout dans la science et l'authenticité des faits que M. de Sismondi est digne des plus grands éloges; il ne hasarde rien; il s'est même fait un tel scrupule que, craignant d'altérer la couleur antique et primitive des temps, il cite plusieurs passages des vieilles chroniques qui servent comme de liaison à ces récits. On peut dire de lui qu'il est si scrupuleux pour la vérité, qu'il en est l'esclave. Il la suit année par année, pas à pas, et n'ose planer sur les sommités, de peur de commettre quelque infidélité. La vérité est sa compagne la plus assidue, soit dans les grandes, soit dans les petites choses. Sa marche, son style, son ton, sa manière, tout est grave, austère, sérieux comme elle. Il n'ajoute, par ses réflexions toujours réservées et prudentes, aucune espèce d'émotion. Aux actions humaines dont il fait le récit, il ne descend point dans les profondeurs du cœur humain, de peur d'y rencontrer des passions dont les ressorts ne seraient pas en harmonie avec ses caractères. Il n'aborde la tyrannie qu'avec une certaine circonspection; il ne la voue pas à l'exécration de la postérité, en faisant ressortir l'esprit effroyable qui l'anime, mais il montre du moins son allure et ses actions telles qu'elles sont, sans les couvrir du voile de la haine et de l'indignation. S'il n'ose rien, si l'horreur et la pitié n'animent pas ses récits, il est sans contredit l'historien le plus

exact et le plus scrupuleux qu'il soit possible de rencontrer, Cette exactitude n'est pas néanmoins stérile, car on le voit sans cesse dominé par la pensée du bien public ; c'est vers le perfectionnement des sociétés humaines qu'il tourne ses vues ; il se réjouit du moindre avantage apporté à cet avancement social vers un meilleur ordre de choses. Il a aussi le bon esprit de s'occuper du peuple, qui ne reste que trop oublié dans toutes les histoires de France écrites avant la révolution, où l'on ne s'occupait que de ce qui se passait dans les cours ; et la vérité était prodigieusement altérée par la flatterie. Mais M. de Sismondi est à-la-fois l'historien des peuples et des rois ; et ayant égard au temps et aux circonstances, il ne dissimule ni leurs malheurs, ni leurs vices, ni leurs vertus.

Les trois volumes que nous annonçons renferment la période écoulée depuis 1422 jusqu'en 1515. Ce sont les quatre règnes de Charles VII, de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII. Voici comment M. de Sismondi prélude à l'histoire de ces règnes : « Nous verrons, dit-il, sous Charles VII, le désir d'indépendance de la nation, et son orgueil offensé triompher de l'indolence du roi plus difficile à vaincre que les armées anglaises, et reconstituer en un seul corps la monarchie. Nous verrons, sous Louis XI, les Français s'étonner de voir l'esprit, l'habileté employés à mettre à profit leurs ressources. Malgré la juste impatience que leur causera une tyrannie jalouse et cruelle ; malgré l'impatience presque aussi grande qu'excitera une politique trop astucieuse qui se déjoue elle-même par son excès de précaution, la France sentira que la science de l'homme d'état est née, et que la capacité peut remplacer le hasard dans la conduite des destinées humaines. A peine la nation aura senti sa force, que son désir sera de recouvrer la gloire militaire, et d'effacer ainsi l'humiliation de ses défaites. Ce désir l'entraînera en Italie sous Charles VIII, et la même fermentation se soutiendra encore sous Louis XII et ses successeurs. La valeur française se signalera en effet sur tous les champs de bataille... La haute politique de Louis XI n'aura enseigné qu'à se jouer des sermens et de toutes les obligations morales. Les ministres de Louis XII se montreront faux et perfides sans en être plus habiles... Le but du gouvernement, le bien de tous, aura commencé à être compris, et Louis XII aura appris à désirer et mériter le titre de *père du peuple*. »

De ces quatre règnes, le plus difficile à décrire était celui de Louis XI; c'est pourtant celui où M. de Sismondi a mis le plus de savoir et de talent; il trace avec habileté le caractère de ce roi rusé, spirituel, actif, soupçonneux, ingrat et tyran. Il nous fait connaître le bien qu'il fit à la France, malgré les progrès de sa tyrannie qui devint exécration à la fin de sa vie, quand, comme Tibère dans l'île de Caprée, il s'enferma dans le château du Plessis. Il n'y eut aucun lieu sur la terre fait pour inspirer plus de terreur et d'effroi. C'était un château entouré d'une grille de fer armée de pointes; les fossés étaient remplis de dix-huit mille chausse-trapes. Il y avait toujours quarante sentinelles prêtes à faire feu sur quiconque aurait eu la témérité d'approcher. L'un de ces satellites, Tristan, qu'il appelait son compère, veillait avec un redoublement de défiance sur la personne du prince. D'après le plus léger soupçon, il mettait à la torture ceux qu'il arrêtait; il les faisait jeter dans un sac à la rivière, ou pendre aux arbres des forêts; on entendait les cris de la torture, la rivière charriait des cadavres, et les arbres étaient des gibets; tout disait : voilà le séjour d'un tyran.

Pendant la terreur dont s'entourait le roi, ne dissipait pas ses alarmes qui redoublèrent à l'approche de sa mort. Il voulait, tout mourant qu'il était, étonner l'Europe par l'activité qu'il affectait dans ses négociations. Il expédiait courrier sur courrier. Il envoyait des gens en divers pays pour acheter à grands frais des chiens et des chevaux, des rennes de Suède, des panthères de Barbarie. Sa maigreur effrayante l'épouvantait. Il cessa de donner des audiences; mais s'il se montrait à quelqu'un c'était vêtu d'habits magnifiques, quoiqu'il eût jusqu'alors dédaigné toute espèce de parure.

Il chercha à dissiper ces tourmens intérieurs de l'âme que cause la tyrannie par des pratiques superstitieuses. Il fonda des couvens, d'autres furent enrichis. Il acheta chèrement des reliques qu'on lui expédiait de tous côtés. Le pape Sixte IV lui en envoya tant, que leur déplacement faillit causer une insurrection à Rome. Son médecin exerça un grand empire sur lui; pour échapper à sa tyrannie, il lui prédit sa mort deux jours après la sienne, s'il le faisait périr. Ainsi meurt un tyran, ainsi mourut Louis XI.

Il faut voir dans l'ouvrage de M. de Sismondi la singularité des événemens qui caractérisent ce règne où la nation s'affermi et s'agrandit sous la main d'un habile et rusé négociateur, et trembla sous les coups réitérés de la tyrannie. Il y avait, en effet, dans Louis XI, deux hommes bien distincts, un grand politique et un cruel tyran; c'est ce que M. de Sismondi démontre parfaitement dans toute sa conduite, après nous avoir dit qu'il se forma à l'école des tyrans qui régnaient alors en Italie, et qu'il ne prit que trop pour modèle. Il était né dans un temps où les princes ne se faisaient aucun scrupule de se tendre mutuellement des pièges, de manquer à leur parole, de corrompre les ministres et les ambassadeurs, de faire usage du poison, et d'employer toute sorte de manœuvres criminelles pour accomplir leur dessein. Louis XI sut en faire usage avec plus d'habileté que tout autre. Il a laissé par écrit des maximes sur l'art de gouverner. Il est à regretter que son manuscrit qui se trouve à la bibliothèque du roi ne soit pas publié.

A. MÉTRAL.

129. EINHARDI VITA KAROLI MAGNI ex recensione PERTZII. In usum scholarum. Gr. in-8° de 50 p. Hanovre, 1829; Hahn. (*Heidelb. Jahrbücher der Liter.*; mai 1830, p. 447).

C'est une réimpression de la vie de Charlemagne par Einhard (Eginhart), tirée du 2^e vol. des *Monumenta Germaniæ historica* publiés par Pertz. Cette réimpression se recommande par l'exactitude et l'élégance typographique. Nous avons sous les yeux le 2^e vol. de la grande collection publiée par M. Pertz; nous en rendrons compte incessamment.

130. HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE ET ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE, depuis la mort de Philippe-Auguste, en 1223, jusqu'à nos jours; par M. CAPEFIGUE. In-8°; les deux premiers volumes sont en vente; prix, 15 fr. Paris, 1830; Dufey.

On a déjà lu, dans le *Bulletin* du mois d'octobre dernier, la lettre que M. Capefigue a adressée à M. de Châteaubriand, et qui sert d'introduction à l'ouvrage. Ainsi, nous n'avons pas à parler du but que s'est proposé l'auteur, de la marche qu'il a suivie et des conclusions générales qu'il a tirées. Il suffira de dire quelques mots du contenu de ces deux premiers volumes,

et de l'effet qu'a produit en nous leur lecture. Pour notre jugement général, nous attendrons la publication des volumes suivans qui ne tarderont pas à paraître.

Le premier volume commence par le tableau des différentes classes de la société en Europe, particulièrement en France, à la mort de Philippe-Auguste. Viennent ensuite les règnes de Louis VIII, de Saint-Louis et de Philippe-le-Hardi. L'auteur s'est fort étendu sur les différentes phases du long règne de Saint-Louis, et sur ses institutions de tout genre; on le conçoit d'autant plus facilement, que c'est sous ce prince que la féodalité a essuyé les plus grands échecs, et que l'autorité royale a commencé à n'être plus restreinte aux domaines du roi, mais s'est étendue sur tous les fiefs du royaume.

Le second volume renferme entr'autres sujets curieux les différends du roi Philippe-le-Bel avec le pape Boniface VIII, les troubles de la Belgique, et la condamnation des Templiers; la convocation des États généraux sous le roi Jean; le gouvernement de Charles V et des États généraux, lorsque le roi Jean fut fait prisonnier par les Anglais; la Jacquerie; la république municipale de Paris dirigée par le prévôt Marcel, et le rétablissement de l'autorité royale par Charles V. Le volume se termine, en 1358, au moment où Charles, débarrassé de tous les obstacles, va s'occuper de réprimer tous les partis, et de fermer les plaies de l'État.

On s'était plaint pendant long-temps de ce que nos historiens se bornaient en général dans leurs écrits aux intrigues de cour et aux mouvemens des armées. L'auteur a pris à tâche de ne montrer pour ainsi dire ces questions que dans l'ombre, et il place en première ligne tous les faits et toutes les circonstances qui peuvent jeter du jour sur l'état de la société, sur la politique et les intérêts de l'autorité royale, sur l'esprit et la politique des barons féodaux, sur les doctrines et la marche du clergé. A tout moment, M. Capefigue cite des extraits des ordonnances de nos rois, des chartes et autres actes publics de l'époque. Avec lui on se rend compte de tous les mouvemens de l'opinion et de la politique de nos aïeux, et son ouvrage devient une espèce de supplément des histoires de France qui avaient paru jusqu'ici.

Seulement, il nous a paru que M. Capefigue, oubliant lui-

même la gravité de son sujet et la place que son ouvrage est destiné à occuper, n'a pas toujours conservé la dignité et la fermeté convenables. On n'aperçoit pas dans son ouvrage de plan général, auquel toutes les parties qui le composent viennent se rattacher. Plus d'une fois on rencontre une suite de petits faits qui semblent ne se rapporter à rien, et qu'il eût été plus naturel de résumer dans une idée politique ou morale. M. Capefigue paraît sacrifier quelquefois au goût de certaines personnes de nos jours, qui, avec la prétention de reproduire la véritable couleur du temps, accueillent tous les récits scandaleux, ces récits fussent-ils en contradiction manifeste avec les faits généraux de l'histoire. C'est ainsi que M. Capefigue n'a peut-être pas été assez juste envers Saint-Louis et la reine Blanche. Le style de M. Capefigue manque quelquefois de noblesse et de correction. Il cite de nombreux fragmens textuels des chroniques et des actes du temps, et ceci était une des obligations inhérentes à son sujet. Quelle manière plus naturelle en effet de faire connaître le langage, les croyances, les usages et la politique de l'époque? Mais là où l'auteur parle lui-même, il aurait dû se conformer au goût épuré de son siècle. On est étonné de rencontrer sous sa plume les expressions *ne voilà-t-il pas que*, *force* dans le sens de *beaucoup*, etc. M. Capefigue fera facilement disparaître ce genre de taches des volumes qui lui publier, et qui, par l'importance des événemens, seront encore plus curieux que les premiers; c'est pour cela que nous avons cru devoir les lui signaler.

R.

131. DESCRIPTION DU DÉPARTEMENT DU NORD, histoire, topographie, population, administration, industrie, commerce, agriculture et mœurs; par F. GRILLE (d'Angers). xvi-368 p. in-8°. Paris, 1825-1830; Sazerac et Duval.

L'auteur de cet ouvrage, dont il a été déjà question dans le *Bulletin* (Voyez *Bulletin des sciences géographiques*, janvier 1831, n° 21), commence par un exposé rapide sur l'histoire du pays, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours.

Il passe ensuite à l'histoire détaillée de chaque arrondissement, et à celle des lieux qui les composent.

L'auteur commence par décrire celui de Dunkerque, où, suivant ses expressions, on est plus qu'ailleurs à même d'admirer

l'homme, et de le prendre tout à la fois en pitié en voyant tout ce qu'il a fallu de temps, de patience et d'industrie pour vivre sur un sol pestilentiel, lutter sans cesse contre les eaux, au lieu de chercher en France des endroits sains et commodes.

Il donne de curieux détails sur ces lacs ou *moères* qui depuis si long-temps ont enrichi et ruiné tour-à-tour ceux qui ont voulu les dessécher, malgré les difficultés du terrain, des eaux, de la guerre et de la politique; ces travaux, connus dans le pays sous le nom de *Watteringues*, sont constamment repris, négligés, abandonnés, défendus ou renversés.

Ce pays, nommé le *Franc*, fut cédé à Louis XIV par le traité des Pyrénées, et fut témoin, vers la fin du 14^e siècle, des guerres suscitées au Nord et au Midi par Urbain VI et Clément, élus tous deux papes par des conclaves rivaux.

L'auteur appelle l'attention du gouvernement sur le port commencé par Louis XIV à Dunkerque, et que l'Angleterre n'a jamais voulu terminer, et fait remarquer que le vent a plus fait pour lui que nous, puisqu'il a renversé le batardeau que les Anglais avaient jeté à l'entrée.

Le *Rosenthal* ou *vallée des Roses* est une espèce de faubourg de Dunkerque où nos lecteurs seront sans doute curieux de suivre l'auteur qui fait une description pittoresque des plaisirs que vont y chercher les habitans de Dunkerque.

Cette ville doit son origine à St.-Éloi, Berg à St.-Winox et à St.-Bertin, parce que tous trois vinrent fonder des chapelles ou des monastères autour desquels se groupèrent des habitations qui devinrent des villes.

C'est de cette dernière que s'échappa Louis Lemâle pour devenir le gendre du duc de Brabant.

Gravelines, fondée par Théodore, comte de Flandres, vers le milieu du douzième siècle, et ruinée par les Anglais au 14^e siècle, fut le théâtre de la reconciliation des maisons d'Orléans et de Bourgogne au 15^e siècle.

L'auteur entre dans des détails fort intéressans, et l'on pourrait même dire minutieux, sur l'extrême propreté des habitans de cet arrondissement. Il a remarqué surtout la tenue intérieure des maisons de la ville de Wormhone, et regrette que cette espèce de luxe ne soit pas plus répandu dans notre capitale.

Un usage féodal rapporté ici donnait au seigneur le droit de désigner parmi ses archers ou ses gardes des époux aux filles ou aux veuves ; aussi les premières se mariaient-elles de bonne heure et pour ainsi dire furtivement, et il n'était pas rare que les secondes se remariassent le jour de l'enterrement de leur premier époux. L'auteur en cite un exemple en la personne de la femme de Jean Pintot, marchand pelletier, qui, le jour de son enterrement, épousa Willeret de Neuville, autre marchand de fourrures.

Sur la montagne de Cassel existait jadis un château féodal, que l'on disait bâti sur les ruines d'une tour romaine, construite elle-même sur une forteresse gauloise; près de là est la propriété du général Vandamme, saccagée en 1815, mais rétablie depuis. Trois Philippe de France signalèrent leur valeur sous les murs de cette ville ; Philippe I^{er} au 11^e siècle, Philippe VI au 14^e, et Philippe d'Orléans au 17^e.

Bailleul est celle des villes de la Flandres qui souffrit le plus de la révocation de l'édit de Nantes.

Ce fut à Estaires qu'en 1815 Louis XVIII se perdit en allant à Gand.

L'auteur donne à l'art. de Lille le plan d'un poème épique sur les querelles et les batailles du 14^e siècle.

On trouva à la Cassée, en 1810, deux figurines en bronze, la déesse Lucine et Jupiter tonnant ; et plusieurs médailles, dont un Antonin, grand bronze, et un Philippe, alliage de bronze et d'argent.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans une foule de détails sur les mœurs, l'histoire particulière et la biographie des lieux qu'il a décrits dans un style généralement agréable, mais souvent prétentieux. Notre exposé, quoique rapide, mettra le lecteur à même de juger combien l'ouvrage est varié ; il regrettera comme nous que l'auteur ait renoncé au projet qu'il avait formé de donner un pareil travail sur chacun des départemens de la France.

A. P.

132. HISTOIRE DU COMMERCE ENTRE LE LEVANT ET L'EUROPE, depuis les croisades jusqu'à la fondation des colonies d'Amérique ; par M. G. B. DEPPING. 2 vol. in-8°, de l'Imprimerie royale ; prix, 14 fr. Paris, Strasbourg et Londres ; Treuttel et Würtz.

On lira avec intérêt, dans les circonstances actuelles, cet ouvrage couronné par l'Institut, et qui est sorti de la même plume que l'histoire de l'*Établissement des Normands en France*. On y verra combien les peuples du moyen-âge attachaient d'importance à s'assurer des débouchés pour leurs marchandises dans les pays orientaux; à combien d'avanies les Francs étaient exposés chez les Musulmans; avec quel soin ils cherchaient à s'en garantir par des traités dont les stipulations et les tarifs tournaient au profit des Sarrasins; enfin, avec quel empressement les nations rivales cherchaient à mettre dans leurs intérêts les Levantins qui les accablaient d'impôts, tout en leur fournissant à de hauts prix les denrées précieuses de l'Orient. Cette histoire, d'une époque qui a disparu depuis long-temps, donne lieu à des rapprochemens singuliers entre les relations d'alors et celles qui existent aujourd'hui entre les chrétiens et les sectateurs de l'Islamisme.

133. MONUMENS INÉDITS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA SERVITUDE. (*Archives des Pays-Bas*; juillet 1829, p. 57.)

1^{er}.

Une femme de condition libre s'assujettit à une espèce de servage devant l'église de Soiron.

Ces deux monumens curieux sont extraits d'un ancien cartulaire du chapitre de St.-Adalbert à Aix-la-Chapelle, écrit en partie au 13^e siècle, à en juger par la lettre; cette pièce, dont l'original repose encore aux archives du chapitre, est cotée G, dans le cartulaire.

1086. *In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis.*

Notum facimus præsentibus et futuris, quòd quædam libera femina nomine Dutha, Deo Sanctoque Adalberto ad altare in Sorun libertatem suam afferens, hoc modo sese et omnem posteritatem censualem constituit.

Sive masculus sit, sive femina, postquam legitimum matrimonium inierit unum denarium solvat singulis annis; tria genera placita in anno observet; cum pari suo absque licentiâ, cum dispari per licentiam matrimonium ineat, in morte omnipenitùs exactiõne careat.

Eligant autem inter se unum de comparibus suis, qui censum aliorum recipiat et fideliter respondeat.

Hujus rei testes sunt præpositus Eveco, Winandus advocatus, Lambertus villicus, Hargerus Reinerus de Wiliberval, Wascelinus de Corneres et cæteri multi et boni viri.

Acta sunt hæc anno incarnationis dominicæ M^oLXXXVI indictione X^a, regnante imperatore Heinrico III, in diebus ducis Godefridi, Heinrico episcopo præsidente Leodiensi ecclesiæ.

Ad laudem et gloriam illius qui est benedictus in sæcula. Amen.

II.

Autre charte de servitude volontaire.

(*Ex. archiv. Eccle. B. M. V. Aquisgrani*)

1108. In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis.

Notum sit omnibus fidelibus Christi tam præsentibus quam futuris quod Alluendis, libera mulier, propter salutem animæ suæ et spe auxilii, ab aquensi ecclesiâ tradidit se diœcesi aquensis ecclesiæ Beatæ Mariæ, hâc lege ut vir de progenie ejus solveret ecclesiæ quatuor denarios in purificatione Beatæ Mariæ, femina vero duos; itâ ut si quis ejusdem gentis mercator esset, nec definitum censum statutâ die solveret, propterea quod à loco suo abesset, dans operam mercatorio, vel ad orationes sanctorum profectus, sine omni existimatione incuriæ expectaretur et à reverso diebus octo post exigeretur census.

Quod si idem vel aliquis alius fortè renueret dare memoratum censum, advocatus cogeret eum venire ad curiam *Richelæ* et exindè respondere iudicio Scabini.

At quicumque de genere memoratæ feminæ nascerentur, propter nullam aliam rem nisi propter retentionem censûs, venirent in placitis coram avvocato, nec alicujus juris, præter supradicta, essent obnoxii.

His itâ constitutis, Albargis filia prædictæ Alluendis quatuor filios habuit: Rodulum, Johannem, Warnerum, Remardum; totidemque filias scilicet, Holdam, Richlendem, Vadam, Ivam, quæ filium peperit Adelardum.

Memoratos autem quatuor filios Albargis et Adelardum filium Ivæ coegerunt venire ad curiam *Richelæ* Arnulfus de Hestœl advocatus aquensis ecclesiæ, Elbertus de Mulanè qui sub eo tenuit

advocatiam, et cancellarius regis Lietbertus, qui vice dominus ejus fuit, volentes eorum jus infringere. Sed tandem ibi patefactâ veritate et tam testimonio quorundamsuperstitum qui interfuerant memoratæ traditioni Alluendis et pactioni, quàm jurejurando quinque suprâ dictorum virorum duarumque feminarum Alburgis et Richlendis comprobata, coram Villico Sui-berto et Scabinis istis Gilleberto, Litardo, Hugone, Alberto de Bubail, Heriberto de Bubail, Runero de Mortire, Waltero et totâ gente curiæ, non solùm à labefactione juris destituerunt, verùm etiam consenserunt ut jus illud kartâ sigillatâ confirmaretur et sub anathemate interdiceretur ne quis amplius auderet illud violare. Hoc itaque confirmatum est interdictumque sub pœnâ anathematis ne quis deinceps suprâ expositum jus istius familiæ aliquâ ex parte infirmare vel violare tentet. Hujus rei fuerunt testes hi canonici Aquensis ecclesiæ : Hezzelo decanus, Hermannus magister, Erleboldus cantor, Albertus presbyter, Dodo subdiaconus; hi laïci, Herbertus judex, Rodulfus, Gillebertus de Richele, qui erat exactor censûs, Johannes de Wissto, qui etiam erat exactor censûs et multi alii. Actum est hoc ab incarnatione Domini anno M^oCVIII; indictione Iâ, regnante imperatore Heinrico tertio, Oberto administrante Leodiensem episcopatum.

134. PROCÈS CONTRE LES ANIMAUX, Rapport de M. BERRIAT-ST-PRIX à la Société des antiquaires de France. Tom. VIII, pag. 403 et suiv.

Nos pères croyaient jadis devoir soumettre à l'action de la justice tous les faits condamnables de quelque être qu'ils fussent émanés, même des animaux : de là les procès faits depuis le 12^e siècle jusqu'au 18^e aux mulots, chenilles, mouches, pourceaux, truies, taureaux, bœufs, cantharides, rats, sangsues, coqs, taupes, limaces, bumares ou charançons, sauterelles, chiens, chiennes, ânes, ânesses, vaches, chèvres, brébis, mulets, juments, moules, vers, tourterelles; procès précédés de toutes les formalités judiciaires alors en usage, et suivis de condamnations et d'exécutions sérieuses, au moins quant aux animaux de taille et d'espèces saisissables. Une foule d'écrivains graves et de jurisconsultes ont écrit, discuté et plaidé pour et contre dans cette matière, et, ce qu'on aura peine à croire aujourd'hui,

des excommunications ont été lancées contre une foule de ces pauvres animaux.

M. Berriat St-Prix, dans un rapport qu'il a fait à la Société des antiquaires de France, s'est livré à plusieurs recherches qui lui ont fait connaître et signaler, dans un tableau qui termine son travail, 86 de ces procès, et il cite les dates et les autorités.

Chassanée, dans son *Consilium primum, quod Tractatus jure dici potest. . . ubi tractatur questio illa de excommunicatione animalium insectorum*, parle dès son début de l'usage où sont les Beaunois de venir à Autun demander l'excommunication de certains insectes plus grands que des mouches appelés vulgairement *Hurebers*; il annonce qu'il divisera son ouvrage en cinq parties, et observe qu'en le terminant, il recherchera si l'on peut enjoindre, sous peine d'anathème, à ces animaux de s'éloigner ou de cesser leurs ravages.

Dans sa première partie, il recherche le nom latin des hurebers, qui paraît aujourd'hui être celui d'un insecte nuisible à la vigne.

Dans la seconde, il demande si ces animaux peuvent être cités en justice, et résout pour l'affirmative.

La troisième a pour objet de rechercher, qui pourra légalement les défendre. Il décide que ce sera un procureur nommé d'office par le juge.

Il examine dans sa quatrième partie devant quel juge ils peuvent être cités, et décide que ce sera devant l'official.

Et, dans la cinquième, il fait de longues recherches sur l'anathème ou excommunication.

Suivant la méthode des jurisconsultes de son temps, il donne peu de motifs, mais il cite pour et contre un très-grand nombre d'autorités sacrées ou profanes.

M. Berriat St-Prix a donné beaucoup d'étendue à l'analyse de l'ouvrage de Chassanée, attendu que les jugemens contre les animaux, quoique fort nombreux, avaient été révoqués en doute comme étranges; il cite ensuite en outre une foule d'autres écrivains dont nous ne rapporterons pas les noms, il donne chronologiquement l'énoncé des jugemens et en rapporte plusieurs en entier, ou les pièces à l'appui, soit des condamnations, soit des exécutions; dans le nombre de ces dernières,

nous en extrairons deux pour édifier davantage le lecteur sur ce genre de procédure.

1^o Manuscrit de la Bibliothèque royale : Exécution d'un porc. « A tous ceulx qui ces lettres verront et orront, Jehan Lours, garde du scel des obligations de la viconté de Mortaing, salut. Sachent tous que pardevant Bynet de l'Espiney, clerc tabellion juré ou siège dudit lieu de Mortaing, fut présent mestre Jehan Micton, *pendart* en la viconté d'Avranches, qui recongnut et confessa avoir eu et repceu de homme sage et pourveu Thomas de Juvigney, viconte dud. lieu de Mortaing, c'est assavoir la somme de 50 sous tournois pour sa paine et salaire d'estre venu d'Avranches jusques à Mortaing, pour faire acouplir et pendre à la justice dud. lieu de Mortaing *un porc*, lequel avait tué et meurdís un enfant en la paroisse de Roumaygne, en la viconté de Mortaing, pour lequel fait ycelui porc fut condamney à estre trayné et pendu, par Jean Pettit, lieutenant du bailly de Co...rin es assises dud. lieu de Mortaing, de laquelle somme dessus dicte led. *pendart* se tient pour bien paíé et en quita le roy nostre sire, led. viconte et tous aultres. En tésmoing de ce, nous avons sellé ces lettres dud. scel, sauf tout autre droit. C'en fut fait l'an de grace 1394, le 24^e jour de septembre, signé J. Lours, et plus bas Binet. »

Il est à remarquer que cette qualification de *pendart*, donnée au bourreau, est unique, on ne la voit point ailleurs.

2^e sentence contre un pourceau.

« A tous ceulx qui ces présentes lettres verront ou orront, Jehan Lavoisier, lieutenant ez loix et grand mayeur de l'église et monastère de Monsieur Saint-Martin de Laon, ordre de Prémontré, et les échevins de ce même lieu; comme il nous eust été apporté et affirmé par le procureur fiscal ou syndic des religieux, abbé et couvent de St - Martin de Laon, qu'en la cense de Clermont-lez-Montcornu appartenante en toute justice haulte, moyenne et basse auxdits religieux, un jeune pourceaulz eust étranglé et *défacié* ung jeune enfant estant au berceau, fils de Jehan Lenfant, vachier de lad. cense de Clermont, et de Gillon sa femme, nous advertissant et nous requerant à cette cause, que sur led. cas voulussions procéder comme justice et raison le requerroit, et que depuis, afin de savoir et cognoître la vérité dud. cas, eussions oui et examiné par ser-

ment, Gillon femme dud. Lenfant, Jehan Benjamin et Jehan Daudancourt, censier de lad. cense, lesquels nous eussent dit et affirmé par leur serment et conscience que le lendemain de Pasques dernier passé, ledict Lenfant, étant en la garde de ses bestes, ladicte Gillon sa femme desjettoit de ladicte cense, pour aller au village de Dizy. . . . ayant délaissé en sa maison ledict enfant. . . . elle le renchargea à une sienne fille âgée de neuf ans. . . . pendant et durant lequel temps ladicte fille s'en alla jouer autour de ladicte cense, et laissé ledict enfant couché en son berceau; et ledit temps durant, led. pourceaulz entra dans lad. maison. . . . et défigura et mangea le visage et gorge dud. enfant. . . . tot après ledict enfant, au moyen des morsures et dévisagement que lui fit ledict pourceaulz, de ce siècle trépassa : savoir faisons. . . . nous en détestation et horreur dudit cas, et afin d'exemplaire et gardé justice, avons dit, jugé, sentiencé, prononcé et appointé que ledit pourceaulz, *étant détenu prisonnier* et enfermé en ladite abbaye, sera par le maistre des œuvres, pendu et estranglé, en une fourche de bois, auprès et joignant les fourches patibulaires et haultes justices desdits religieux estant auprès de leur cense d'Avin. . . . En témoing de ce, nous avons scellé ces présentes de notre scel.

« Ce fut fait le 14^e jour de juing, l'an 1494 et scellé en cire rouge; et sur le dos est écrit :

« Sentence pour ung pourceaulz exécuté par justice, admené en la cense de Clermont, et estranglé en une fourche lez gibez d'Avin.

135. EXÉCUTIONS POUR SORCELLERIE, à Melin, entre Ath et Enghien; en 1681. (*Nouv. arch. des Pays-Bas*; nov. 1829, pag. 125.)

La croyance aux sortilèges subsiste encore dans une grande partie de la Belgique. Aujourd'hui que les lois refusent leur appui au fanatisme, ces croyances tendent à s'affaiblir et ont rarement des conséquences funestes. Jadis les soupçons de la crédulité ou de l'ignorance pouvaient frapper de mort. Les pièces suivantes, relatives au procès fait à une malheureuse femme, accusée de magie et de commerce avec le démon, et exécutée à Melin dans le Hainault, en 1681, ont été communiquées par M. l'avocat Hody au rédacteur du journal auquel

nous empruntons cet article , et nous croyons qu'elles auront de l'intérêt pour nos lecteurs.

I^e

Le sousigné a receu du sieur Charlez, bailli de Melin, **xxiiii** sols, pour avoir livrez deux bandes de fer pour la torture de Jacqueline Birman, sorcière, ce **xxv** de septembre 1681.

Marcq Paul † vigneron.

II^e

Le sousigné at receu du sieur Jean François Charlé, bailly de Meslin, la somme de six pattacons à deux fois, à compte des vacations que ledt sousigné at fait à l'instruction du procès criminel de Jacqueline Birmanne exécutée pour sorcière.

Ce **xxv** de septembre 1681.

A. Descaussines.

III^e

Le sousigné a receu du sieur Charlez, bailly de Meslin, la somme de six livres tournois pour avoir fait et livré un ban pour donner la torture à Jacqueline Birman, exécutée pour sortilège. Le **xvi^e** d'octobre 1681.

Albert Legrand.

IV^e

Le sousigné Jacqz Galopin, maistre des hautes œuvres de Mons at receu du sieur Charlez, bailli de Meslin, la some de soixante-deux livres huict sols pour avoir esté employez à la visitation de la marque Jacqueline Bireman, réputée sorcière, et pour lui avoir donné la question tout d'un tan, le **23^e** aout 1681.

marcq. dudit Jacqz X Galopin.

V^e

Le sousigné Jacqz Galopin, maistre des hautes sœuvres de Mons, at receu du sieur Charlez, bailly de Meslin, la somme de treize patagons (62 liv. 8 sols) pour avoir esté employez à donner la question à Jacqueline Bireman, le **5** septembre 1681, depuy cinq heure jusque à noef heure du soir. Fait à Ath le **5** septembre 1681.

marcq. dudit X Galopin.

VI^e

Le sousigné Jacqs Galopin, maistre des hautes sœuvres de Mons, at receu du sieur Charlez, bailly de Meslin, la some de trente-trois livres deux sols pour avoir exécuté Jacqueline Birman, come sorcière, audit Meslin le **9^e** septembre 1681.

marcq. dudit X Galopin.

VII^e

Les soubsignéz, docteurs et serurgiens, ont receu du sieur Charlez, bailly de Mezlin, la some de quarante livres pour avoir esté employez à la visite de la marque de Jacqueline Birman, et présens durant qu'on luy donné la question. Laquelle at duré, compris les deux fois, environ de dix heures. Ce 17^e septembre 1681. P. F. Muret, Pierre Ventenai

VIII^e

Debvoirs et vacations faictes par l'advocat Descaussines pour le sieur Jean François Charlé, bailly de Meslin, à l'instruction du procès criminel de Jacqueline Birmanne, convaincue d'estre sorcière, exécutée le 19^e de septembre 1681.

Le xxx^e de juillet 1681, pour avoir esté exprès d'Ath à Meslin avecqz ledit sieur bailly, et entendu à sa charge trois témoins. VIJ l.

Le IIII d'aoust 1681, pour avoir vacqué à ses interrogatz et y employé pour le moins 3 heures. VIJ l.

Le vi^e, pour avoir vacqué à resuite des dits interrogatz et y employé environ deux heures. IIIJ l.

Le ix^e, j'ai encore esté à Meslin avecqz ledit sieur bailly entendre aucuns tesmoins et recoler les premiers sur leurs dépositions. VIJ l.

Le XIII^e, encor vacqué à nouveaux interrogatz depuis cinq heures et demye de l'après-midy jusqu'à sept heures. V l.

Le XIX^e, vacqué aux confrontations des tesmoins à ladite Birmanne et employé six heures à diverses fois. XIJ.

Le XX^e, encore vacqué à la confrontation prétendue faire, à ladite Biremanne, des filles de Meslin maléficiées, quy ne luy ayant pu estre présentées à cause de leurs décontenances au matin, on lui présenta néanmoins Marie Nicaise.

Le même jour à deux heures après midy, les docteurs Dumortier, Meuret et de Raisins ont esté onys en turbe (*ensemble*) et puis en particulier sur les décontenances desdites filles. LXXIJ s.

Le XXI^e, pour avoir esté empesché à descouverte et visite de ladite Birmanne à deux heures après midy, pour recognoistre s'y elle n'estoit marquée de la marque ordinaire des sorciers. Le même jour, ladite Biremanne a esté appliquée à

tion, et d'essayer de le reconstruire pour un instant, afin de voir si l'on n'y trouverait point un écho affaibli des sciences de l'antiquité. Notre intention a été de classer dans un ordre simple et méthodique les diverses branches des sciences occultes, en en rattachant les divers détails à un principe philosophique, produit de deux systèmes féconds en résultats. C'est de nos jours que M. Eusèbe Salverte et M. le D^r Bertrand ont établi que la science pouvait expliquer presque tout ce qui paraissait un mystère inexplicable. Ils n'ont rien rejeté; la voix universelle des peuples et des temps leur a paru digne d'être écoutée; tous deux ont la sagesse de ne point repousser avec dédain les récits nombreux que les générations ont légués aux générations, quelque merveilleux qu'ils paraissent être. En les adoptant, ils prennent le parti courageux de chercher leur origine; mais l'un envisage la partie physique des sciences occultes, l'autre la partie purement intellectuelle. S'il est permis d'admettre l'éclectisme en matière de sciences occultes, nous dirons que la vérité nous paraît surgir de ces deux systèmes. »

Ce passage donne une idée suffisante de l'objet que s'est proposé l'auteur, et de la marche qu'il a suivie. L'auteur jetant d'abord un coup-d'œil rapide sur l'ensemble des êtres, montre que de tous temps et en tous lieux, les hommes pressés par leurs besoins et dirigés par une fausse science, ont cherché hors de la sphère des choses réelles tantôt un remède à leurs maux, tantôt un aliment à leurs passions. Ici, l'on a vu dans le mouvement des astres la cause de tout ce qui arrive dans ce bas monde; là, on a cru reconnaître dans quelques êtres privilégiés la faculté de diriger à leur gré le cours de toute la nature. En d'autres lieux, on a placé dans certaines substances ou même dans certains mots les vertus les plus merveilleuses. Tel est le spectacle qu'offrent les hommes réunis en société comme les hommes restés dans l'état sauvage, les hommes de l'antiquité comme plusieurs de ceux de nos jours.

L'auteur passe ensuite en revue les différentes voies dans lesquelles les hommes se sont égarés. Il traite successivement de la divination, de l'astrologie, des oracles, des augures, de la cabale, de la féerie, de la magie, de la sorcellerie, de la démonologie, de la philosophie hermétique, etc. Partout il a soin d'indiquer l'origine de chaque superstition, d'en montrer les

formes et les vicissitudes, de rapprocher ensemble celles qui, aux différentes époques de l'histoire et dans les diverses contrées du globe, montrent quelque analogie entr'elles. A cette occasion l'auteur met à contribution les ouvrages qui font autorité dans ce genre, et dont quelques-uns sont peu connus. Souvent même il fait usage d'observations qui lui sont personnelles, et qu'il a recueillies pendant son séjour en Amérique. Il cite quelquefois d'une manière un peu vague les sources où il a puisé: peut-être n'a-t-il pas vérifié tous les faits qu'il indique; du moins quelques uns de ces faits, à la vérité en très-petit nombre, nous ont paru manquer des développemens nécessaires. Mais l'auteur fait preuve d'une vaste lecture, et cet ouvrage est digne de ceux qu'il a publiés précédemment.

Le volume, qui fait partie de l'*Encyclopédie portative des sciences, des lettres et des arts*, publiée par M. Bailly de Merlieux, est accompagné d'une courte biographie des personnages qui ont marqué dans l'histoire des sciences occultes, d'une bibliographie des ouvrages qui traitent de ces vaines doctrines, et d'un vocabulaire des mots qui y sont les plus usités.

R.

MÉLANGES.

137. NOUVELLES ARCHIVES HISTORIQUES DES PAYS-BAS, ou Recueil pour la géographie, la statistique et l'histoire civile, militaire, religieuse, politique et littéraire de ce royaume; par M. le baron de REIFFENBERG. Bruxelles, C. J. De Mat, grande place, n^o 1188; n^{os} 3, 4 et 5, novembre 1829, février et avril 1830. (Voy. *Bulletin*, Tom. XIV, n^o 94.)

Nous avons déjà rendu compte dans le Bulletin du premier cahier de cette collection; ceux-ci n'offrent pas moins d'intérêt, et entr'autres choses on y remarque les articles sur la transition nécessaire de la philosophie de Descartes à celle de Spinoza, sur une exécution de sorcière, à Melin; sur l'abbaye de Rolduc; sur les traditions populaires, sur un projet de réunions périodiques pour les antiquaires et les historiens; sur l'offre faite au

prince de Ligne du stathoudérat de la Zélande; un diplôme de Jean I^{er}, duc de Brabant, en 1291; un de l'empereur Charles IV, en 1349, avec sa traduction en latin; un avis du gouvernement sur l'histoire nationale, une note sur la musique belge aux 14, 15 et 16^e siècles, la charte de franchise de la ville de Thionville, en 1239; une notice sur deux manuscrits récemment découverts à Tournay, et une réfutation de l'opinion de M. Raepsaet au sujet des Eburons, des Nerviens et Atuatiques.

138. ARCHIVES HISTORIQUES, STATISTIQUES ET LITTÉRAIRES DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE. Lyon, Barret; Paris, Audin et M^{me} Huzard; n^{os} 63, 64, 65, 66, 67 et 68, janvier à juin 1830. (Voy. *Bulletin*, Tom. XIV, n^o 232).

Ce recueil dont nous avons déjà parlé, continue d'offrir le même intérêt. On lira avec plaisir dans ces numéros une notice sur le canton de Beaujeu, une autre sur M. Primat, archevêque de Toulouse, une sur Baron du Soleil, une sur Lyon, en 1776, un essai sur les rues et quartiers de la même ville, un article sur la consommation du lait en nature, la suite du voyage à Lyon, en 1782, l'analyse d'un rapport de M. Régný sur un moyen d'empêcher la fraude dans les ateliers de soieries, une notice sur Barnave et Bailly, un document inédit du 13^e siècle, une notice sur le produit des vaches laitières, une autre sur St.-Nizier, et différens mélanges et poésies.

139. REVUE NORMANDE, par une Société de savans et de littérateurs de Rouen, de Caen, et des principales villes de la Normandie.

Nous n'entretiens nos lecteurs de ce recueil, que parce qu'il renfermera l'analyse des travaux de la Société des antiquaires de la Normandie. N'eût-il pas ce mérite, la collaboration d'hommes tels que MM. de Caumont, de Gerville, le Prévost, Félix, le rendrait précieux pour l'archéologie. Nous voudrions commenter en son entier le travail de M. Emmanuel Gaillard sur plusieurs particularités que présente la disposition du théâtre romain de Lillebonne: le peu de détails que nous en fournit l'analyse qu'on en fait ici, est fait pour exciter notre intérêt au plus haut degré. Nous apprenons aussi avec plaisir que la 4^e partie du mémoire de M. de Gerville sur les anciens châteaux

de la Manche a été mise sous presse. Voici maintenant une découverte décrite par M. Auguste Le Prévost : ce sont des objets d'argent fort bien conservés, tels que vases, patères, statues, objets d'offrandes votives ; plusieurs portent l'empreinte du style grec le plus élevé. Le tout est du haut-empire, et appartenait à un temple de Mercure qui paraît avoir été dans ce voisinage. Cette précieuse collection a été acquise pour la Bibliothèque royale (1). A Silly, près d'Argentan, des taupes ramenèrent à la surface de la terre trois pièces d'argent ; on creusa au même endroit, et bientôt apparut un vase en terre rouge, qui renfermait une immense quantité de monnaies romaines. Il y en avait 26 livres pesant, et elles étaient au nombre de plus de cinq mille. Dans le compte rendu des travaux de la Société, je ne puis m'empêcher de signaler à l'attention de nos lecteurs ce qui concerne le *Tumulus* de Fontenay-le-Marnicon, décrit par M. Deshayes ; il est traversé par des galeries souterraines, dont le toit est formé de grands blocs de gré, et qui aboutissent à chacun des sépulcres contenus dans la masse de ce *tumulus*. La Revue normande n'a consacré à l'archéologie qu'une partie de ses articles, mais ils sont d'un grand intérêt, et l'on ne peut se dissimuler que, sous ce rapport, Caen est l'un des foyers les plus lumineux de cette science.

GOLBÉRY.

140. LETTÈRE DI J. PAGNI—Lettres de J. PAGNI, médecin et archéologue de Pise, à F. Redi, sur tout ce qu'il a vu et fait à Tunis : un vol. in-8° ; Florence, 1829 ; Maghéri. (*Nuovo Giornale de' Letterati* ; mars et avril 1830 ; p. 142)

Cet ouvrage contient un grand nombre de lettres jusqu'à présent inédites que J. Pagni de Pise adressa, en 1667, de la côte d'Afrique au célèbre F. Redi. Sur l'invitation de Redi, le Grand Duc Ferdinand avait envoyé Pagni auprès du Bey de Tunis, qui avait instamment demandé un médecin distingué pour le guérir d'une maladie. Pagni était à la fois médecin habile et littérateur savant, surtout dans les antiquités. Plusieurs ouvrages qu'il a publiés prouvent son talent comme archéologue. L'éditeur des lettres exprime le vœu de voir bientôt publier le manuscrit de Pagni, renfermant l'explication des

(1) Voyez la notice de cette importante découverte, publiée par M. Raoul-Rochette.

deux fameuses inscriptions ou cénotaphes qui contiennent les décrets de la colonie de Pise, pour les funérailles solennelles de Lucius et Caius Césars. Ce manuscrit est déposé à la bibliothèque de Magliabecchi.

On trouve dans le volume que nous annonçons diverses lettres consacrées par Pagni à l'explication de quelques fragmens d'inscriptions romaines qu'il a trouvées aux environs de Tunis; mais celles qui traitent des mœurs et coutumes de différentes peuplades qui habitent cette partie de la Barbarie, sont plus nombreuses. L'auteur parle aussi de plusieurs objets de l'histoire naturelle du pays. Toutefois le rédacteur du journal italien fait remarquer que les naturalistes modernes pourraient facilement combattre certains faits absurdes ou fabuleux que Pagni a répétés sur la foi des préjugés d'une nation barbare, superstitieuse, ignorante et naturellement portée au merveilleux et à l'exagération.

C. R

141. THE AMERICAN ANNUAL REGISTER. — Annuaire américain pour les années 1827, 28 et 29. 622 et 169 pag. in-8°. New-York, 1830; Blunt.

L'annuaire historique de Londres est si bien conçu et d'une utilité si évidente, qu'on n'a cru pouvoir faire rien de mieux en plusieurs contrées, que de l'imiter. Les Américains ont transporté, pour ainsi dire, cet ouvrage chez eux: le volume que nous annonçons est le 3^e et le seul qui nous soit parvenu jusqu'à présent. On y trouve résumés les événemens publics de plus de deux ans. Les États-Unis y occupent, comme de raison, la première place. Le rédacteur expose d'abord l'état des partis et les principes de l'administration en 1827. Il rend un compte sommaire des débats et résolutions du 20^e congrès; les discussions roulent principalement sur le budget et sur les relations entre la Confédération et les Indiens. De là, le rédacteur passe à la Grande-Bretagne, en faisant connaître le ministère Wellington, et les débats du Parlement de 1829, qui fut remarquable par l'émancipation des Catholiques. Vient ensuite le tour de la France. L'auteur prend son sujet à l'époque de la création des 76 pairs. Il raconte ensuite l'histoire de la session de 1828, et l'expédition en Morée; il poursuit l'histoire politique de la France en 1829, jusqu'à la nomination du ministère

Polignac, et à l'époque de l'ascendant jésuitique. Le chapitre X traite de la Russie, et de sa guerre contre les Turcs. Ce sujet important est continué jusqu'au chapitre XIV, et jusqu'à l'époque de la paix d'Andrinople. Dans le chapitre suivant, le rédacteur expose les événemens arrivés en Grèce. L'histoire des gouvernemens absolus d'Espagne et de Portugal occupe deux chapitres. De l'Europe, le rédacteur passe aux nouvelles républiques de l'Amérique. Cette partie ne se trouve peut-être exposée nulle autre part avec autant de suite que dans cet annuaire. On a placé après les sommaires historiques, les extraits des documens, et surtout des tableaux de statistique présentés par le gouvernement au Congrès des États Unis. Une dernière partie de l'Annuaire, paginée séparément, contient les notes diverses géographiques et statistiques, publiées sur les États de la Confédération américaine par les journaux du pays. Cet annuaire est, comme on voit, un complément nécessaire des annuaires que l'on publie en Europe, et il mérite, dans les bibliothèques publiques, une place auprès de ceux-ci. D-c.

142. SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE ET DES ARTS DE COURLANDE.

Dans la séance que cette Société a tenue à Milan, le 2 octobre dernier, on a présenté, entr'autres choses, deux crânes découverts dans des tombeaux très-anciens en Lithuanie; à en juger par les os brûlés qui se trouvaient dans les mêmes tombeaux, ils paraissent avoir appartenu à une époque antérieure à l'ère chrétienne, et leur conformation est plutôt germanique que slavone. Parmi les dons offerts à la Société, on remarque l'extrait fait par le conseiller de collège Strandtmann, d'un manuscrit italien remarquable, de l'an 1340, qui se trouvait encore en 1820 dans une bibliothèque à Florence, mais qu'on n'y a plus retrouvé en 1827; il avait pour titre : *Libro dei divisamenti di paesi e misure, da Francesco Balducci Pegalotti*, et contient la description du voyage de l'auteur dans la Haute-Asie et la Chine, des nouvelles sur le commerce que les États de l'Italie faisaient alors par la mer Noire et Azoff avec Astrakan et l'intérieur de l'Asie, et enfin une notice sur les poids et mesures des différens pays de l'Asie, et leur comparaison avec ceux de l'Europe. (*Journal de Saint-Petersbourg*; 23 nov. - 5 déc. 1829, p. 559.)

143. SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LONDRES.

Cette Société vient de reprendre ses séances sous la présidence de M. Hudson Gurney. On a lu une lettre de M. E. Cartwright sur un cercueil de pierre qui a été découvert dans une embrasure de l'église de Chichester. Quoique ce cercueil ait été placé hors de l'église, on a reconnu, à une tablette de plomb qui y était attachée, qu'il avait contenu les restes mortels d'un évêque de Chichester. On a ensuite donné lecture d'une lettre de M. Crofton Croker, contenant l'explication d'une main et d'un bras d'airain qui avaient été soumis à la Société. Il paraîtrait, d'après la communication de M. Crofton, que ce débris curieux est d'origine irlandaise, et que c'était probablement une idole du cinquième ou du sixième siècle. D'après une argumentation plus ingénieuse que plausible, il pense que la pièce présentée à la Société est la même main qui, suivant Smith, (Histoire de Cork), aurait été enlevée, comme relique superstitieuse, à une paroisse d'un comté (dont nous n'avons pas saisi le nom), par le titulaire, évêque de Cloyne. M. Croker ajoute, que Dean Swift demanda cette pièce curieuse à l'évêque pour en orner le musée de son ami sir A. Fontaine.

M. Ellis a communiqué à la Société un document sur les prix de divers objets à Westminster en 1580.

Dans une autre séance, on a donné lecture d'une communication de M. Kempe, sur un cercueil en pierre trouvé dans l'église de Keston (Kent), cercueil que l'on croit être celui de sir Robert Belknap, chef-justice de Places Communes, banni en Irlande dans la 7^e année du règne de Richard II, et rentré en Angleterre dans la 20^e année du même règne. Les mots *revenu de Irlande*, gravés sur la pierre, forment la principale base de la supposition de M. Kempe, à laquelle vient se joindre le fait que Belknap était lord du manoir de Keston, sous Richard II.

M. J. A. Repton a présenté à la Société la copie d'une ancienne tapisserie, qui, d'après les costumes des personnages qui y sont représentés, a paru être du temps de Henri VIII. M. Repton a fait remarquer que l'artiste semblait avoir sacrifié les figures de ses personnages, afin de mieux faire ressortir les couleurs brillantes de leurs costumes. Leur figures sont effectivement presque noires et très-grossièrement dessinées.

Le secrétaire a commencé la lecture d'une série de 6 lettres du révérend J. Skinner à sir R. C. Hoare, sur le site de Camulodunum, décrit par Tacite, site que l'honorable auteur fixe à Camerton, près de Bath. (*Literary Gazette* ; nov. 1830, p. 756 et 770.)

C. R.

144. INSTITUT DE FRANCE. — *Séance publique annuelle des quatre Académies, du samedi 30 avril 1831*, présidée par M. LETHIÈRE, président de l'Académie royale des beaux-arts.

ORDRE DES LECTURES. — 1^o Ouverture de la séance par M. le président.

Rapport sur le concours de 1830 pour le prix fondé par M. le comte de Volney. (*Ci-après.*)

2^o M. Raoul-Rochette, pour l'Académie des beaux-arts, *Extrait d'un Rapport sur les sculptures trouvées à Olympie.*

3^o M. le baron Charles Dupin, de l'Académie royale des sciences, mémoire intitulé : *Progrès de la richesse française.*

4^o M. le comte de Laborde, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, *les derniers jours de la semaine sainte à Jérusalem*, fragment d'un voyage dans le Levant.

5^o M. Arnault, de l'Académie française, a récité plusieurs *Fables inédites* de sa composition.

PRIX FONDÉ PAR M. LE COMTE DE VOLNEY. — *Jugement sur le concours de 1830, et Programme pour l'année 1832.*

La Commission chargée d'exécuter la fondation faite par M. le comte de Volney, avait proposé, pour sujet du prix qu'elle devait adjuger dans la séance générale des quatre Académies en 1831, d'établir, pour les idiômes savans de l'Hindoustan, dont les alphabets sont dérivés du Dévanagari, un système de transcription méthodique et régulier tel, qu'un texte écrit d'après ce système puisse toujours être transcrit de nouveau et avec exactitude en caractères originaux.

On devait exclusivement faire usage des lettres de l'alphabet européen, modifié et complété, selon la nécessité, par l'addition de signes simples et empruntés à la typographie ordinaire, et rédiger un tableau de la concordance orthographique applicable aux trois systèmes de prononciation, français, allemand et anglais, de manière à ce que les noms propres, les mots ou les phrases transcrits par un individu de l'une des trois nations,

pussent être reconnus, et rendus conformément à l'orthographe des deux autres, à volonté.

Trois mémoires ont été envoyés au concours. La Commission a adjugé le prix au mémoire inscrit sous le n° 1, et portant pour épigraphe : *Non obstant hæ disciplinæ per illas euntibus, sed circa illas hærentibus.* Quint., 1, 7.

L'auteur est M. Eugène Burnouf.

La Commission propose pour sujet du prix qu'elle décernera dans la séance générale des quatre Académies du 1^{er} mai 1832 :

Déterminer par un travail à la fois lexicographique et grammatical le caractère propre des idiômes vulgairement connus sous le nom de celtiques, en France et dans les îles britanniques, et rechercher la nature et l'importance des emprunts qu'ils ont faits soit au latin, soit à d'autres langues.

Le prix sera de douze cents francs. Toute personne est admise à concourir, excepté les membres résidans de l'Institut. Les mémoires seront écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1^{er} janvier 1832. Ce terme est de rigueur. Ils devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée dans un billet cacheté joint au mémoire, et contenant le nom de l'auteur. Les concurrens sont prévenus que la Commission ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

145. ANTOLOGIA EPISTOLARE DI AUTOGRAPHI INEDITI. — Antologie épistolaire d'autographes inédits des plus célèbres auteurs italiens. Tome premier, in-8°, 264 p. Macerata 1830, Benedetto di Antonio Cortesi. (*Giornale Arcadico di scienze*; février et mars 1830, p. 304).

Ce recueil de lettres se recommande non-seulement par les choses, mais aussi par le style. Nous le devons aux soins de M. P. Castellano, auteur du Miroir géographique (*specchio geografico*), et à la protection éclairée de M. T. Muzzarelli, auditeur de la rote romaine, qui a communiqué à M. Castellano la plupart des lettres autographes qui figurent dans le recueil.

Le tome premier contient les lettres autographes de N. Amenta, du card. G. Bentivoglio, Scipion Maffei, P. Mé-

tastase, V. Monti, J. Pestocari, H. Pindemonte, P. Re, Gaston della Torre Rezzonico, T. Tasso, F. Testi et A. Teno. C. R.

146. PANTHEON DER BERICHTESTEM MENSCHEN ALLER ZEITEN UND VOLKER—Panthéon des hommes célèbres de toutes les époques et de toutes les nations, ou Collection chronologique et ethnographique de portraits exécutés d'après les meilleures gravures originales, antiques, médailles, etc., avec de courtes notices biographiques et un précis de l'histoire politique, religieuse, littéraire et des beaux-arts, par une Société de savans. Cette collection forme en même-temps un volume supplémentaire de planches, du *Conversations-Lexicon* 1^{re} part. Histoire politique et religieuse. Souverains. 11 cahier, gr. in-4^o Fribourg en Brisgau, 1829; Herder.

(*Götting gelehrte Anzeigen*, juillet 1880. n^o 109)

Ce premier cahier contient 10 feuilles lithogr. comprenant chacune 20 têtes de souverains de l'antiquité et du moyen âge. on connaît la difficulté de se procurer des ressemblances fidèles des personnages marquans de l'antiquité; les éditeurs prétendent n'avoir épargné ni soins ni dépenses pour atteindre ce but autant que possible.

147. HISTOIRE DES CONTEMPORAINS, ou Nouvelle galerie de tous les principaux personnages qui ont marqué depuis un 1/2 siècle, par J. A. FOULQUIER. tom. II (Al-An) in-18 de 7 feuilles, plus un portrait; prix, 65. Paris, 1829; rue Saint-Denis n^o 268. L'ouvrage aura 80 vol. in- avec 80 portraits. On en promet un pour chaque semaine.

148. MILOSCH OBRENOVITCH KNÉZ SERBII—Milosch Obrenovitch, prince de Serbie, ou Documents pour l'histoire de notre temps, par Vuk Steph. KARADGITSCH. 204 p. in-8^o. Bude, 1821. (*Götting. gelehrte Anzeigen*; mai, 1830, p. 816.)

Le titre de cette biographie du prince Milosch indique que l'ouvrage peut aussi être consulté comme contenant des documents sur l'histoire serbe de l'époque actuelle. la connaissance parfaite que l'auteur a du sujet qu'il traite, la pureté de son style et l'intérêt qu'inspire le héros de l'ouvrage dans ces momens où les destinées de son pays ne sont qu'à moitié dévoilées, feront rechercher cette production par quiconque connaît la langue

serbe. On trouve en tête de la biographie le portrait du prince Milosch. C. R.

149. GESCHICHTE DER KÖNIGLICHEN BIBLIOTHEK ZU BERLIN. — Histoire de la Bibliothèque royale de Berlin; par F. WILKEN. Un volume, XIV et 242 p. in-8°. Berlin, 1828; Duncker et Humblot. (*Götting. gelehrte Anzeigen*; octobre 1830, p. 1655).

L'auteur de cet ouvrage a recueilli avec le plus grand soin tout ce qui concerne la bibliothèque confiée à ses soins. En suivant l'histoire de la bibliothèque royale de Berlin, depuis son origine sous les princes électeurs jusqu'au temps actuel, on remarque un commencement médiocre, mais plus de force ensuite; après les vicissitudes qui en ont suspendu les progrès, un développement rapide, surtout dans les trente dernières années; développement qui prouve à-la-fois les encouragemens que cet établissement reçoit du gouvernement et le zèle des employés à le seconder. Le goût pour la lecture qui devient chaque jour plus général, ainsi que la création d'une université à Berlin, ont sans doute considérablement agrandi les prétentions du public à l'égard de cet établissement. Mais, d'un autre côté, la bibliothèque peut compter sur un appui très-avantageux de la part des légations prussiennes à l'étranger, qui se montrent pleines de dévouement pour tout ce qui est relatif aux sciences et aux arts. C. R.

150. WILLIAM COXE.

William Coxe, archidiacre du Wiltshire, naquit à Londres en 1747. En 1779 il commença à publier son premier ouvrage intitulé : Esquisses sur la Suisse, dédié à William Melmoth. Depuis, ses travaux littéraires n'éprouvèrent point d'interruption, et tous portent un caractère éminemment élevé. Quoiqu'il fût dans l'origine destiné à l'état de médecin, profession qu'exerçait son père, ses dispositions personnelles le portèrent à embrasser l'état ecclésiastique, et il reçut l'ordination en 1772. Peu après il voyagea pendant deux ans en qualité de précepteur, avec les marquis de Blandford, et, subséquemment, avec les comtes de Pembroke, Whitbread, Portman et le marquis de Cornwallis. L'expérience qu'il acquit dans ces voyages, déterminèrent sa vocation, et il se livra dès-lors à la rédaction d'ouvrages théologiques, de voyages, de mémoires sur des personnages et des familles historiques, et sur l'histoire

même. Une simple énumération de ses nombreuses productions serait assez étendue. Qu'il nous suffise d'indiquer ici sommairement les « Voyages en Pologne, en Russie, en Suède et en Danemarck; les Mémoires de sir Robert Walpole; les Mémoires d'Horace Walpole; Tournée historique dans le Monmouthshire (avec sir R. Colt Hoare); l'Histoire de la maison d'Autriche; la Vie et les Mémoires de Stillingfl, etc.; les Mémoires sur les rois d'Espagne de la maison de Bourbon; les mémoires du duc de Malborough, et la correspondance de Shrewsbury, indépendamment des sermons, des lettres, des traités, des biographies, etc., etc., le tout montant à environ 40 volumes, dont plus de moitié in-4°. Il n'est pas étonnant qu'avec tant de titres à la considération publique, le vénérable archidiacre fût universellement estimé et respecté. Le dernier de ses triomphes littéraires fut la médaille d'or qui lui fut décernée par la Société royale de littérature, et dont il reçut l'hommage avec l'expression d'une touchante gratitude. En moins d'un mois le tombeau se ferma sur lui. (*London liter. Gazette*; 21 juin 1828.)

151. CORRESPONDANCE DE M. DE BRÉQUIGNY relative à ses Recherches sur l'Histoire de France, dans les archives d'Angleterre. (*Fin. Voy.* les cahiers de nov. 1830 et janv. 1831).

N° XIX. *Lettre de M. DE BRÉQUIGNY à M. BERTIN, ministre.*
Paris, le 19 octobre 1768.

Monseigneur,

Le sieur Maugon, curé de Ste-Gauburge en Normandie, au diocèse de Séez, s'est fait pourvoir en cour de Rome, de la chapelle de St-Ouen paroisse de Ferrière au même diocèse. Elle était restée depuis si long-temps sans titulaire, qu'on en ignorait l'existence; et comme on la lui conteste, il m'a demandé des renseignemens à ce sujet. Je lui ai montré un titre que j'ai transcrit à la tour de Londres, lequel prouve que cette chapelle existait en 1418, et qu'elle était à la nomination du roi. Il m'a prié de lui donner une copie de cet acte, certifiée de moi. Je lui ai dit que c'était à vous, Monseigneur, qu'il devait s'adresser, pour que vous me donnassiez vos ordres à ce sujet; mais il m'a paru avoir un besoin si pressant de ce titre, que j'ai pensé que vous ne trouveriez pas mauvais que je lui délivrasse sur le champ la copie qu'il souhaitait. J'ai cru cependant devoir vous en rendre compte, et vous supplier de

me dire de quelle façon je dois me conduire par la suite en cas pareil.

Le premier volume de la Table chronologique des titres sera incessamment achevé d'imprimer. Je fais travailler aux tables alphabétiques des noms de personnes et de lieux, qui doivent le terminer. L'ouvrage n'a point souffert d'un voyage de sept semaines que j'ai été obligé de faire en Poitou, et dont je suis de retour depuis peu de temps.

Je suis avec un profond respect, etc. BRÉQUIGNY.

XX. *Lettre de M. DE BRÉQUIGNY à M. BERTIN.* Paris, le 3 novembre 1768.

Monseigneur,

Je m'occupe sans relâche à la continuation de la Table chronologique des titres imprimés; mais j'aurais besoin actuellement de la partie de cette Table qui est restée aux mains de M. l'abbé de Foy, à qui elle avait été autrefois remise pour servir à son travail. Je la lui ai demandée, il y a déjà quelque temps. Il me dit que vous lui aviez donné ordre de la remettre à M. Moreau, ce qu'il était prêt d'exécuter. En attendant, j'ai tâché de m'en passer en recommençant les recherches; mais comme cela me prend beaucoup de temps, et qu'il est même possible qu'il m'échappe quelque chose des recherches déjà faites, qui me servent d'ordinaire de matériaux principaux, je vous supplie de vouloir bien faire retirer ce manuscrit, ou m'envoyer une lettre qui autorise M. l'abbé de Foy à me le remettre.

J'avais d'abord voulu commencer mon travail sur les titres rapportés d'Angleterre, par des tables alphabétiques des noms de lieux et de personnes. Mais après avoir fait dépouiller beaucoup de noms, en indiquant par la date la pièce où ils se trouvent, j'ai vu qu'il y avait trop de pièces de la même date pour que cette méthode fut exempte de confusion. J'ai donc pris un autre parti. C'est avant tout de ranger les pièces par classes pour les distribuer ensuite par volumes, dont les pages seront cottées, afin que les tables puissent y renvoyer.

Pour parvenir à cette opération, il faut préalablement faire des titres à chacune de ces pièces, au haut desquelles on a laissé exprès un blanc en les copiant. J'en avais fait peu en Angleterre, parceque j'avais à peine le temps de préparer les transcriptions et de les vérifier. Je m'occupe donc actuellement à faire ces titres, et je les fais copier tout de suite par bulletins.

J'en ai actuellement environ deux mille. On les collera par classes, observant dans chaque classe l'ordre chronologique. Quand cette première table sera achevée, elle guidera l'arrangement des pièces mêmes, et les pièces étant rangées par volumes, on y joindra alors des tables telles qu'on les voudra, alphabétiques de noms et de matières, chronologiques, historiques, diplomatiques, etc.; et à la tête de chaque volume on placera un ou plusieurs mémoires sur les divers genres d'utilité qu'on pourra tirer des pièces que ce volume renfermera. Voilà tout mon plan. Je vous supplie, Monseigneur, de me dire si vous l'approuvez. J'aurai l'honneur de vous faire voir ce que j'ai de bulletins faits, lorsque vous me le permettrez.

Les premiers six mois des fonds accordés pour ce travail, sont expirés du premier juillet. J'ai écrit à M. Moreau pour l'expédition de mon ordonnance. J'ose vous supplier, Monseigneur, de vouloir bien donner vos ordres à ce sujet, ma fortune ne me permettant pas de faire des avances considérables pour les frais des travaux dont je suis chargé. Accoutumé à vos bontés, j'espère de vous cette nouvelle grace.

Je suis, etc.

BRÉQUIGNY.

N^o XXI. MÉMOIRE sur l'utilité des pièces recueillies à Londres, par le sieur de Bréquigny, relativement au domaine du roi.

Les pièces que le sieur de Bréquigny a recueillies peuvent se diviser en quatre classes : 1^o La classe politique; 2^o La classe généalogique; 3^o La classe historique; 4^o La classe domaniale et municipale.

Celle-ci comprend divers terriers des parties de la France autrefois possédées par les Anglais; les anciennes lois municipales de la plupart des villes de ces provinces, et diverses ordonnances de nos rois, ou des rois d'Angleterre du temps qu'ils en ont été les maîtres.

Il est aisé de juger combien de lumières elles pourront fournir pour la connaissance plus précise des droits domaniaux du roi, des droits municipaux des villes, des principes de leur administration, et pour l'intelligence de quantité d'articles de leurs coutumes.

M. le contrôleur-général, instruit de l'importance de ces pièces, engagea M. le duc de Praslin à ordonner au sieur de Bréquigny de les faire transcrire, et fit rendre le 26 août 1765, un arrêt du conseil qui commettait le sieur de Bréquigny à cet effet.

Depuis ce temps, le sieur de Bréquigny a communiqué ; par ordre de M. le contrôleur-général, au sieur le Sénéchal, receveur-général des domaines et bois de Picardie, des pièces qui lui ont procuré le gain d'un procès considérable en faveur du domaine du roi. Il a aussi communiqué, en conséquence de la lettre de M. le contrôleur-général du 28 novembre 1766, au sieur de Joinville, receveur-général des domaines et bois de Bourdeaux, diverses pièces concernant sa généralité.

Le domaine du roi trouvera beaucoup d'autres secours dans les titres rassemblés par le sieur de Bréquigny, lorsqu'on l'aura mis en état de faire le travail nécessaire pour en tirer toute l'utilité qu'on a lieu d'en espérer.

N° XXII. PROJET DU TRAVAIL nécessaire sur les pièces rapportées de Londres par le sieur de Bréquigny.

1° Les titres rapportés de Londres remplissent plus de 80 portefeuilles. On les partagera d'abord en quatre classes : 1. Les pièces politiques ou d'administration extérieure ; 2. Les pièces domaniales et municipales ou d'administration intérieure ; 3. Les pièces purement historiques ; 4. Les pièces généalogiques.

2° Ce premier partage étant fait, on subdivisera chaque classe en plusieurs volumes ou portefeuilles par ordre de matières ; et dans chaque volume les pièces seront rangées par ordre chronologique.

3° On joindra aux pièces, quand il en sera besoin, des notes diplomatiques ou critiques, pour en constater l'authenticité, ou pour en faciliter l'intelligence.

4° On mettra à la tête de chaque volume un mémoire qui contiendra le précis des pièces qui y seront renfermées, et des observations sur les divers genres d'utilité qu'on en pourra tirer.

5° A la fin du volume, on placera trois tables alphabétiques ; l'une des matières, l'autre des noms de personnes, et la troisième des noms de lieux.

6° A mesure que quelqu'un de ces volumes sera achevé, on le remettra au dépôt auquel il sera relatif.

N° XXIII. *Lettre de M. DE BRÉQUIGNY à M. MOREAU.*

Paris, le 22 septembre 1769.

J'ai recours à vous, Monsieur, pour les ordonnances du 1^{er} janvier et 1^{er} juillet 1769, que M. de la Barbérie m'a

mandé, il y a plus d'un mois, vous avoir remises pour mon travail sur les titres rapportés de Londres. Monsieur Le Clerc qui avait bien voulu en prendre note pour m'en faire payer, m'a dit aujourd'hui qu'elles n'étaient point dans son bureau, où je croyais que vous aviez eu la bonté de les faire passer sur le champ. J'espère de votre amitié pour moi que vous voudrez bien les lui envoyer le plus tôt que vous pourrez. J'avais compté sur cet argent pour un voyage que je suis obligé de faire, et ce retard me dérange un peu. Je vous supplie, Monsieur, de lever ce petit obstacle, et d'être persuadé de toute ma reconnaissance. J'ai l'honneur d'être, etc. BRÉQUIGNY.

152. BEMERKUNGEN, etc. — Observations sur l'organisation des écoles savantes proposée par le prof. Thiersch; par M. le D^r CLAUDE, professeur au collège de Munich. Munich, 1826. (*Allg. Schulz.*; juin 1828.)

On verra, par le passage ci-dessous tiré de son mémoire, et dans lequel l'auteur fait parler les amis de leur pays, de quels principes il part pour combattre la réformation des écoles proposées par M. Thiersch : « Que fera-t-on de la langue grecque? On verra avec plaisir dans chaque collège un grand nombre de jeunes gens se livrer à l'étude de cette belle langue, et se mettre en état de lire les ouvrages immortels des grands hommes, auxquels nous avons tant d'obligations, et qui nous serviront toujours de modèle. C'est pour cette raison qu'on doit trouver partout l'occasion de l'apprendre, et nous n'avons à ce sujet aucune objection à faire; ceux qui veulent y arriver et pousser plus loin encore, demandent à en étudier pendant une année entière les premiers élémens, parce que le peu qu'ils auront appris peut leur être utile et fort suffisant pour éveiller chez eux l'amour de cette étude. Mais il est prouvé jusqu'à l'évidence que même pour une éducation très-complète, pour tous les emplois dans l'état ou dans le clergé, le grec n'est pas nécessaire; d'autant plus que nos lois et nos institutions politiques ou religieuses sont en grande partie d'origine romaine, et que, dans le cours de la vie humaine, jamais l'occasion ne se présente de s'en servir, etc.

Telle est l'opinion, dit M. Claude, de la plus grande partie des hommes éclairés de toutes les nations.

153. ESAME, etc. — Examen d'un manuscrit de la vie de Saint-

François, qui se trouve à Rimini, chez M. Paolucci. (*Giornale arcadico di Scienze*; juillet 1829, p. 115.)

Quel dommage, s'écriera peut-être un antiquaire, que ce beau manuscrit de la vie et des fioretti de Saint-François ne vienne point de l'Arno! Il n'en est que plus précieux, répondrait Peticari s'il vivait, puisqu'il contient quelques particularités, et que l'on y reconnaît une plume et une prononciation de la Romagne du quinzième siècle, ayant une teinte du dialecte vénitien qui dominait alors chez nous. C'est ce que prouvent le redoublement des dernières consonnes dans les mots comme *fratte*, *migolle*, *ymolla*, *puovello*, *gentille*, pour *fraté*, *micke di pané*, *ymolà*, *popolo*, *gentile*; l'emploi de deux *s* ou d'un *x* pour le *c*, dans *brissole oxelini*, pour *briccii le ucellini*. On y remarque les mots *cedire*, *sectaturi*, *visceroso*, pour *udire*, *seguitatori*, *sviscrato*. Pour le reste, le manuscrit diffère peu des chapitres que Murri a publiés sur le même sujet à Bologne. Dans l'édition de Masi, toutefois, il est moins étendu: nous ferons remarquer, en outre, qu'entre la vie de Saint-François et ses fioretti, une page ne contient que le commencement du chapitre premier *Delle figure ed esempli del libro 4 di F. Egidio delle vicii e delle virtu*. Au premier cahier manquent quelques pages du chapitre II de la Vie, qui n'a que quinze chapitres.

C. R.

154. THE FAMILY LIBRARY, etc. — Bibliothèque de famille, ornée de figures et de cartes; publiée à Londres par M. MURRAY, Tom. XIX et XX de la collection. In-12 de 352 et 446 p. Londres, 1831; John Murray, Albemarle Street.

Cette collection, qui a pour but l'instruction de la jeunesse, mais que son exécution rend digne de l'âge mûr, se publie depuis deux ans à Londres avec le plus grand succès. Elle le justifie pleinement par le choix des sujets, les noms des auteurs, et la foule de documens et de faits curieux que rassemblent les volumes déjà publiés. Elle n'est pas moins recommandable par un autre mérite, c'est la variété qu'elle offre. Elle embrasse à la fois la littérature, l'histoire, la biographie, les voyages et les sciences naturelles; ces diverses parties sont traitées d'une manière neuve, et toujours avec progrès pour la science. Nous avons sous les yeux deux volumes de cette collection, les Tom. XIX et XX. Le premier forme le 4^e volume de la Biographie

des peintres, sculpteurs et architectes les plus célèbres de la Grande-Bretagne, par M. Allan Cuninghame. Ce volume est orné de très-beaux portraits gravés au burin par Edwards, d'après les originaux dus aux meilleurs peintres du temps. Le XX^e Tome forme le 1^{er} vol. de l'Histoire de Venise. L'auteur anonyme de cette histoire annonce, dans l'avertissement, qu'il a beaucoup profité des travaux de Sismondi et de Daru. Ce volume est orné de très-jolies vues, gravées au burin par Finden d'après les dessins de Prout, ainsi que de cartes et de figures gravées sur bois, représentant des scènes et costumes du moyen âge. Ω.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER DE FÉVRIER 1831.

<i>Philologie, Ethnographie, Linguistique.</i>	<i>Pages.</i>
Rapport du comité de traduction à Londres.....	37
La Bible en hébreu et en français; Cahen.....	99
Job. Version italienne; le père Garbarini.....	101
<i>Amarou atakhsána</i> , etc. — Anthologie érotique d'Amarou; Apudy. <i>ib.</i>	
<i>Grammar of the hindustani tongue</i> ; Sandfort Arnot.....	103
Lettres sur les manuscrits orientaux d'Italie; de Hammer.....	106
<i>Locmani Fabulæ</i> ; Æ. Røediger.....	107
Sur les langues radicales, persane, allemande et græco-lat.; B. Dorn.	108
Sur la langue punique. — Grammaire grecque de Denis; Cirbied..	109
Grammaire de Mathiæ, trad. en français par F. Gail et Longueville.	110
<i>De Sophoclis OEdipo Coloneo</i> ; B. Denhard.....	112
L'Hécube d'Écripide restituée; Ahlwards.....	113
<i>Critiæ tyranni carmina</i> ; N. Bachius.....	114
<i>Isæi orationes</i> ; Schoemann.....	118
Histoire de Thucydide en allemand; Fr. Klein.....	119
<i>De locis nonnullis Lysiæ et Demosthenis</i> ; Car. Foertsch.....	121
<i>S. Justini apologiæ</i> ; Braunius.....	<i>ib.</i>
<i>De Q. Horatio Flacco</i> ; Braunhardus.....	122
<i>Lex Romana Burgundionum</i> ; A. Fr. Barkow.....	123
<i>Regimen sanitatis Salernitanum</i> ; sir A. Croke.....	125
Grammaire polonaise; J. Poplinski.—P. Suchenwirt; A. Primisser.	128
Cantiques de Luther; Gr Riedel.....	129
La divine Comédie de Dante; Paul Costa.— Poème inédit de Monti.	130
Sur les langues romanes écrites; L. Diefenbach.....	131
Sur les langues, dialectes et patois de la France.....	132
Le génie de la langue française comparé, etc.; A. Alverti.....	133
Manuel de logique; Ch. J. Braniss.....	134
<i>Archæologie, Numismatique.</i>	
Bulletin et Annales de l'Institut de correspondance archéologique.	<i>ib.</i>
Leçons sur les hiéroglyphes; Spinetti.....	136
Lettre sur une momie; G. Acerbi.....	137
Essai sur Atlas; Letronne.....	139
Topographie d'Athènes; Leake.....	156
Cimetières payens à Telmsdorf; J. Tr. Schneider.....	157

Lettres sur les colonnes akritaines; G. D. Weber.....	158
Mélanges d'archéologie; Séb. Bottin.....	160
Monumens celtiques du Morbihan; Jorand.....	162
Cimetière romain à Gièvres; Jollois.....	164
Antiquités de Marsal et de Moyenvic; Bottin.....	168
<i>Samarobriva</i> ; Bottin.....	169
Inscription grecque du musée Nicolaïeff. 171. — <i>Id.</i> à Mésembrie.	172
— milliaire sur la route de Tongres à St-Trond.....	175
Lettre à M. Broensted, sur des médailles cufiques; J. C. Linberg.	176
Fouilles à Vienne en Dauphiné.....	177
Histoire numismatique de Liège; Renesse Breidbach.....	178
Sur les ouvrages de plastique des anciens; G. Schoeler.....	179
Portrait peint à l'encaustique. 130. — Tableaux de Hans Memling et Van-Eyck. — Musée de peinture, etc.; Réveil et Duchesne..	181
<i>Histoire.</i>	
<i>The cabinet Cyclopedia</i> ; D. Lardner.....	182
Précis de géographie de Malte-Brun; Huot.....	<i>ib.</i>
Tableaux synchroniques de l'histoire; Nicolai Nissen.....	184
<i>Ricerche storico-critico-scientifiche</i> ; Amati.....	185
Mémoires de Zerhireddin Mohammed Baber; A. Kaiser.....	187
Jeux publics des Géorgiens.....	188
<i>Lineamenta historiae Græcorum</i> , etc.; H. Harles.....	190
Origine germanique de la langue latine; Ern. Jaickel.....	191
<i>Restitutio chronologiae ex controversiis arianis</i> ; H. J. Vetner.....	192
Sources de l'histoire d'Allemagne; F. C. Dahlmann.....	194
Guerre des paysans, en Souabe; F. Vechsle.....	195
Philippe le Magnanime, landgrave de Hesse; Rommel.....	197
Diplôme de Jean I ^{er} , duc de Brabant.....	199
Négociations de Thomas Morus, dans les Pays-Bas.....	200
Manuscrits découverts à Tournay; Dumortier.....	202
Histoire de la Confédération helvétique; L. Meyer de Knonau....	204
Histoire des Français; Sismondi.....	205
<i>Einhardi vita Karoli Magni</i> ; Pertzins.....	206
Histoire constitutionnelle de France; Capefigue.....	<i>ib.</i>
Description du département du Nord; F. Grille.....	208
Monumens pour servir à l'histoire de la servitude.....	211
Procès contre les animaux; Berriat St-Prix.....	213
Exécution pour sorcellerie, à Melin.....	216
Tableau des sciences occultes; Ferd. Denis.....	219
<i>Mélanges.</i>	
Nouvelles archives des Pays-Bas; de Reiffenberg.....	221
Archives du département du Rhône.....	222
Revue normande.....	<i>ib.</i>
<i>Lettere di Pagni</i> . 225. — <i>The americal annual Register</i> . 226. — Société de littérature de Courlande. 227. — Des antiquaires de Londres. 228. — Institut de France. 229. — <i>Antologia epis-</i> <i>tolare di autographi</i> . 230. — Panthéon des hommes célèbres. — Histoire des contemporains; Foulquier. — Milosch obrenovitch; Karadgitsch. 231. — Histoire de la bibliothèque de Berlin; Wil- ken. — William Coxe. 232. — Correspondance de Bréquigny, suite et fin. 233. — Sur l'organisation des écoles par Thiersch; Claude. — Manuscrit de la vie de St-François. 237. — <i>The fa-</i> <i>mily library</i> ; Murray.....	238

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

241. A DESCRIPTIVE CATALOGUE OF THE ORIENTAL MANUSCRIPTS.

Catalogue descriptif des manuscrits orientaux et autres articles explicatifs de la littérature, de l'histoire, de la statistique et des antiquités de l'Inde méridionale, recueillis par le lieutenant-colonel Colin Mackenzie, explorateur général de l'Inde; publiés par H. H. WILSON, secrétaire de la Société asiatique du Bengale. Vol. I, CLIV et 357 p. Vol. II, 149 et CCLXIX p. in-8°. Calcutta, 1828). (*Götting. gelehrte Anzeigen*; nov. 1830, p. 1761).

Cet ouvrage, qui ressemble beaucoup au catalogue des livres sanscrits qui se trouvent à Paris, et à celui de la bibliothèque de Tipou-Saïb, a été imprimé par ordre des directeurs de la Compagnie des Indes orientales. Pour apprécier le mérite et le contenu de ce travail, il est indispensable de connaître les circonstances qui en ont inspiré l'idée.

A une époque où la presqu'île méridionale de l'Inde n'était guère connue aux Européens que par le récit très-chétif des voyages de Tavernier et de Thévenot, le colonel Mackenzie, homme d'une activité infatigable et d'un zèle à toute épreuve, sentit combien une connaissance plus exacte de ce pays serait importante. Mais ignorant les langues des indigènes, il ne put atteindre son but qu'en l'année 1796, époque où il fit connaissance avec le savant et ingénieux Brame Boria qui l'initia aux mystères des antiquités si variées de l'Inde. Possédant une universalité de connaissances digne d'un Européen, libre de tout

préjugé de caste, de nation ou de religion, le Brame explora avec son élève, pendant sept années, toutes les parties de l'antiquité de l'Inde méridionale, et laissa en mourant un jeune frère et d'autres Indiens de toutes les castes et de toutes les religions, qui, instruits par lui, continuèrent à travailler d'après plan.

C'est ainsi que fut recueillie une grande quantité de manuscrits, de médailles et d'antiquités; et tandis que les Indiens étaient occupés à les expliquer, à faire des extraits des livres, et à réunir les notices historiques et géographiques, Mackenzie parcourut le même pays, le mesura et l'explora. Après avoir agi d'abord dans un intérêt privé, Mackenzie attira bientôt sur lui l'attention du gouvernement, et finalement il fut nommé explorateur général de l'Inde, sans que l'on mît toutefois de grands moyens à sa disposition. Cependant Mackenzie fut entravé dans l'exécution de ses projets par tant d'obstacles, notamment par les nombreuses guerres de l'Inde auxquelles il fut obligé de prendre part, qu'il ne put achever qu'une très-petite partie de sa tâche. En 1821, il mourut, et bientôt après ses collaborateurs indiens encore vivans se dispersèrent. Les opérations géodésiques et les explorations n'avaient été terminées que dans le Mysore, et les résultats de ces travaux ont passé dans la carte d'Arrowsmith.

Mais les collections savantes qui pouvaient répandre enfin la lumière sur la presqu'île méridionale, devinrent la propriété de la Compagnie des Indes orientales, et furent déposées à Calcutta. Wilkes, Ellis, et d'autres y ont déjà puisé certains détails, et l'on connaissait leur mérite d'après des indications générales. Un homme au zèle infatigable duquel les études sur l'Inde sont plus redevables qu'à aucun autre anglais, à l'exception de Jones et de Colebrooke, vient d'acquérir un nouveau titre à l'estime publique par l'examen plus approfondi et la publication de l'ensemble de ces travaux intéressans. Nous ferons seulement remarquer que le catalogue imprimé aux frais de la Compagnie des Indes orientales n'est pas l'ouvrage de Wilson seul, qui, d'ailleurs, ne connaissait pas toutes les langues dans lesquelles sont écrits les livres de la collection. C'est surtout aux connaissances et au travail consciencieux des collaborateurs de Mackenzie, que l'on doit l'explication des titres

et du contenu des livres, ainsi que des extraits étendus de ceux-ci. Wilson n'a fait que mettre le tout en ordre et choisir les matériaux pour l'impression. Il a aussi ajouté quelques remarques personnelles. La disposition des matières n'est rigoureusement scientifique ni pour l'ensemble ni pour les détails, mais nous n'insisterons pas sur ce point. Nous préférons exposer le contenu des collections, et examiner quels avantages en résultent pour le progrès de nos connaissances sur l'Inde méridionale, imitant en cela Wilson qui, dans une préface digne d'être lue, a fait principalement usage dans le même but des extraits des Indiens.

La collection met d'abord en lumière toute l'économie d'un genre particulier de livres, qu'autrefois on distinguait moins facilement. C'est la classe des Mahatmjas ou Ithalas, ouvrages poétiques et historiques composés pour un temple spécial ou pour le culte d'une région déterminée. Ces livres exposent l'origine et l'histoire du culte ou du temple, en exaltent la sainteté, et racontent les prérogatives et les merveilles qui s'y rattachent. L'Inde méridionale contient une masse de ces livres, et ils forment une partie principale de cette collection.

Quoique non historiques, si l'on considère leur composition et leur mérite intrinsèques, ils contiennent néanmoins une foule de notices historiques dont une sage critique peut tirer de grands avantages; en les comparant, leur origine s'explique suffisamment par leur date.

Ce que les prêtres de chaque temple avaient long-temps raconté de vive voix et chanté sur les avantages et l'origine sacrée de leur culte local et de leurs temples, fut enfin consigné par écrit; or, lorsque l'on entreprit ce travail, les anciennes épopées ou Puranas avaient depuis long-temps revêtu un caractère sacré aux yeux de la nation; il n'est donc pas étonnant que ces traditions locales se rattachent aux Puranas et en dépendent. Dans d'autres circonstances, un fragment des anciens Puranas devenait la tradition locale d'un temple, ou bien des traditions locales étaient incorporées aux anciens Puranas. C'est ainsi que l'unique fragment de cette espèce, le Tschandi-Mahatmiam du Sivacultus imprimé à Calcutta, vaut aussi comme fragment du Markandeja-Purana. C'est ainsi que l'on s'explique comment les Indiens dérivent les Stahlas des Puranas, opi-

nion populaire que M. Wilson conteste, mais qui n'en doit pas moins avoir une base solide et certaine. On savait déjà d'une manière générale que plusieurs langues différentes du sanscrit, par leurs racines, dominaient dans l'Inde méridionale; mais ce fait n'a jamais été confirmé d'une manière plus positive et plus claire, que par cette collection de livres indiens formée sur les lieux. On y trouve, indépendamment d'une foule de systèmes graphiques très-variés, quoique procédant d'un type unique, quatorze langues différentes dont M. Wilson explique dans sa préface, en mettant à profit les travaux d'Ellis et de Campbell, les moins connues, telles que le Tamul, le Télugu (Trilinga), le Hala-Kanara et le Kanara, l'Orissa, le Malaïalam, le Mahra-tita, qui ont des rapports d'analogie avec le Tamul et le Hindou (Hindi) qui diffère sensiblement de l'Hindoustani, qui en est dérivé. La littérature de ces langues formées de l'idiôme primitif de l'Inde méridionale, et différentes du sanscrit, ne peut soutenir, à la vérité, la comparaison avec la littérature sanscrite. Elle ne se compose en grande partie que de traductions du sanscrit et de livres d'un mérite purement local; cependant, le Tamul possède une littérature particulière d'un esprit et d'un mérite original. On y voit briller divers auteurs distingués dans l'histoire locale, la médecine, la morale et la grammaire, tels que Agastja, le père de cette littérature, le sage Avjar dont quelques fragmens moraux ont été traduits dans les *Recherches asiatiques*, T. VII.

Cette collection répand une vive lumière sur l'histoire religieuse de l'Inde méridionale. Quoique l'histoire religieuse, de même que l'histoire politique, n'acquière de la certitude et de la cohérence que dans le dixième siècle de l'ère chrétienne, on trouve cependant sur les âges antérieurs des traditions qui contiennent des restes remarquables d'une histoire qui n'est plus. C'est ainsi que tous les souvenirs coïncident sur ce point, que les habitans du Décan, avant d'être des Hindous, Brahmanes, étaient des chasseurs sauvages, des habitans des montagnes, ou, comme la tradition hindoue l'a consacré plus tard, des démons et des singes.

M. Wilson explique la tradition de l'expédition de Rama, dans l'île de Lanka (Ceylan), par la propagation de la religion

et de la coalition des Brahmanes du Nord au Sud, à l'aide de la guerre.

Mais que la religion des Hindous se soit propagée de très-bonne heure dans le Sud de l'Inde, c'est ce que prouvent d'une part les témoignages des auteurs classiques sur l'état de ce pays du temps d'Alexandre, et d'autre part d'anciens noms géographiques à l'extrémité Sud, qui dérivent non des langues et des religions des aborigènes, mais bien du sanscrit, comme, par exemple, Cap Comorin de Kumari, la Vierge, la Durga si vantée dans le Siva cultus.

Les querelles des Saivas et des Walschnavas, et les renouveaux continues du culte de Siva et de Wischnou, sont rapportées par une foule d'inscriptions et de narrations, et l'on pourrait aisément y trouver les élémens d'une histoire des deux cultes, nés immédiatement de l'adoration de Brama. Mais les notices concernant les Bouddhas et les Djaïns qui s'y réfèrent, sont extrêmement rares et pleines d'obscurités. Toutefois, suivant l'opinion de M. Wilson, les Bouddhas auraient été attaqués avec tant d'animosité et détruits d'une manière si impitoyable, tant par les Djaïns qui se répandirent dans l'Inde au 7^e siècle de l'ère chrétienne, que par les Saivas et les Walschnavas, qu'il n'existe plus aujourd'hui de trace des Bouddhas dans le Décan. Les Djaïns aussi éprouvèrent au 14^e siècle une persécution violente, mais ils ne furent point expulsés. Le Décan fourmille encore d'objets qui rappellent ce peuple; et un mérite éminent de M. Mackenzie, c'est de les avoir fait connaître d'une manière plus exacte. Les vues de M. Wilson sur les fameux monumens d'Ellora, Éléphanta et Mahabalipur sont dignes de remarque. Il les considère dans leur forme actuelle comme des productions d'une époque récente, et croit aussi y reconnaître des traces du culte des Bouddhas et des Djaïns. Il serait à désirer que M. Wilson donnât ailleurs de nouveaux développemens à cette opinion qui s'éloigne des idées reçues.

Cette riche collection confirme de nouveau cette vérité, que l'Inde ne possède point d'ouvrage sur l'histoire du pays en général; cependant les médailles, les nombreuses inscriptions, les monumens, les histoires locales (Tscharitva) et les Mahatmias fournissent une foule de notices historiques, et M. Wil-

son prouve même par la dynastie de Pandian, de Tschola, Tschera, Kerala, Kadamba, Betal, Iadavas, Tschalnksa, Andhyra et autres, que ces matériaux pourraient servir aussi à la composition d'une histoire bien liée des pays et des dynasties particulières.

C. R.

242. JOHN PETTERSON'S FULLSTANDIG HEBREICK GRAMMATICÆ.
— Grammaire complète de la langue Hébraïque; par J. PETTERSON. Un vol. in-8°. Lund., 1829. (*Foreign quarterly Review*; janv. 1831, p. 259.)

L'ouvrage que nous avons sous les yeux est un spécimen remarquable de ce que des études consciencieuses et des connaissances approfondies peuvent opérer en matière de langue hébraïque : c'est le fruit d'un long travail et d'un examen qui s'est étendu sur tout le sujet à traiter. Le système des dérivations adopté par l'auteur nous paraît original, il le défend avec beaucoup d'érudition et de bonne foi, et il est fâcheux que le peu d'extension de la langue suédoise ne permette pas à l'auteur d'espérer que son ouvrage attire l'attention des savans, autant qu'il le mériterait. Nous eussions désiré que l'auteur eût écrit sa grammaire en latin, parce que tous les orientalistes auraient été à même de l'apprécier; et si jamais il prenait ce parti, nous lui conseillerions de perfectionner la disposition des différentes parties du langage, et de suivre, pour les formes dérivées des verbes, l'ordre qui a été adopté par les grammairiens arabes; par exemple, (*gatal, gettil, gôtel, higttil, hithgattal, hithg'otal, nigtal*). Ces formes devraient aussi être distinguées des variations de *gal* (*gatal, gatil*), qui, par le fait, tant dans l'hébreu que dans l'arabe, méritent seules le titre de conjugaisons. Il serait bon d'exposer nettement et pleinement les conjugaisons avant de parler de leurs dérivés.

C'est peut-être l'autorité de Gesenius, Ewald, et d'autres orientalistes allemands, qui a déterminé l'auteur à mettre les pronoms avant les noms, disposition repoussée par la philosophie; car les distinctions de sexe ont existé long-temps avant leur représentation abrégée sous la forme pronominale. C'est ce que prouve la Bible elle-même.

Nous croyons que le système que l'auteur a adopté pour les

verbes pourrait être considérablement simplifié. Il admet huit conjugaisons qui, en réalité, se réduisent à une seule avec sept formes dérivées. Il a même été plus loin en introduisant des verbes actifs, passifs et réfléchis, verbes que tout homme versé dans l'arabe considérera comme de nouveaux dérivés seulement. Il emploie deux formes constructives qui, en réalité, ne sont que deux classes distinctes de verbes; et en surchargeant ainsi ses pages de raffinemens et de divisions inutiles, il détruit la clarté de ses vues générales. Voici, par exemple, comment il expose la première conjugaison au temps présent.

Actif.	Intransitif.	Passif.	Réfléchi.
<i>Gatal.</i>	<i>Gatel, Gatol.</i>	<i>Gatul.</i>	<i>Nigtal.</i>

Cette disposition ne nous paraît pas heureuse. Nous doutons même de son exactitude.

Nous regrettons de ne pouvoir donner des éloges à l'orthographe de l'auteur. Comme il a pris pour base de prononciation l'alphabet suédois, ses élèves pourront risquer de s'égarer. Par exemple, pour enseigner la prononciation de la lettre *zajin*, il dit . prononcez *ds*. C'est tout simplement le *z* français et anglais. Il écrit *waw*, *vaw*, et enseigne à prononcer *v*; en fait, c'est *w*. Cette erreur est expliquée d'une manière bizarre dans une note, page 9, où l'auteur dit, que l'aspirée *b* n'a pas, comme on le suppose communément, le son de *v*, parce que cette lettre est rarement remplacée par *waw*. C'est comme s'il disait que le *v* anglais n'est pas le *v* anglais, parce qu'il est rarement remplacé par *w*. Il représente *qof* par *k*, au lieu de *q'*, qui est la même lettre. On concevra aisément ces erreurs quand on saura que les sons *z*, *w* et *q* sont inconnus aux Suédois, à moins qu'ils ne soient représentés par *s*, *v* et *k*.

Nous n'avons fait ces remarques que parce que nous avons une haute estime pour cette grammaire, et que nous voudrions contribuer à son perfectionnement. Elle est trop étendue pour des commençans, car elle a 500 pages. C. R.

243. DICTIONNAIRE FRANÇAIS-TAMOUL ET TAMOUL-FRANÇAIS, dédié à M. le ministre de la marine; par A. BLIN, lieutenant de Cipayes, membre de la Société Asiatique de Paris. In-8° oblong, lithographié, VIII-281 pages. Paris, 1831; Dondey Dupré.

Le tamoul, nommé aussi malabare, est l'idiôme provincial de la côte de Coromandel, où il est usité concurremment avec l'hindoustani, langue générale de l'Inde que tout le monde entend et que les Musulmans et les Hindous distingués parlent habituellement. Nous tenons de M. Blin, auteur de l'ouvrage dont le titre précède, qu'en s'avancant dans les terres on n'est plus entendu en s'exprimant en tamoul, et qu'on est obligé de le faire en hindoustani; aussi M. Blin s'est-il livré concurremment à l'étude de l'hindoustani et à celle du tamoul sous des *mounchi* du pays; et durant son séjour à Paris, il a publié le dictionnaire tamoul, que nous annonçons, en même temps qu'il a suivi le cours d'hindoustani de l'École des langues orientales.

Ce vocabulaire est spécialement destiné au bataillon des Cipayes et aux Français qui habitent Pondichéri et Carical. Ils y trouveront tous les mots qu'ils sont dans le cas d'employer, et les naturels même pourront s'en servir utilement pour apprendre le français. Dans une courte préface l'auteur donne d'abord l'alphabet tamoul et le syllabaire; puis vient le vocabulaire divisé en deux parties, la première commençant par le français, et la seconde par le tamoul. Dans cette seconde partie seulement, les mots tamoul sont accompagnés de la transcription. Les caractères tamoul nous paraissent bien tracés: ils l'ont été par M. Blin, qui a écrit en entier de sa main ce volume, lequel est autographié.

L'utilité d'un pareil ouvrage pour nos colonies de l'Inde étant incontestable, M. le ministre de la marine en a encouragé la publication par une souscription qui a permis à M. Blin d'en faire jouir le public; car souvent les ouvrages les plus utiles ne pourraient voir le jour sans l'appui du gouvernement, et leurs auteurs, après plusieurs années de travail, seraient ainsi privés de faire connaître le fruit de leurs recherches. G. T.

244. OBSERVATIONS SUR UNE FORMULE EMPLOYÉE DANS LES LÉGENDES DE DIVERSES MONNAIES PERSANES; par M. le baron SILVESTRE DE SACY. (*Journal Asiatique*; mars 1831.)

Le but de ce morceau d'érudition est de prouver que *chah wilaiat* signifie *roi de la sainteté*, et non *roi du pays*, comme plusieurs orientalistes l'ont traduit, et qu'il s'applique à *Ali* et non à *Mahdi*, ni à l'imam *Ali Riza*. Tout cela est incon-

testable. Nous pouvons ajouter que les Musulmans de l'Inde désignent ordinairement, sous ce nom, *Ali*, que le mot *wilāiat* est pris fort souvent, dans leurs écrits, dans le sens de *sainteté*, et que le savant Shakespear, dans son excellent dictionnaire hindoustani, et traduit entr'autres par *friendship, union (especially with God), sanctity*. Ainsi, voilà un contre-sens que les orientalistes ne manqueront pas d'éviter désormais avec soin.

G. T.

245. NOTICES ET EXTRAITS D'UN MANUSCRIT SYRIAQUE ÉCRIT A LA CHINE, ET DE DEUX MANUSCRITS PERSANS CONTENANT les vies des Sofis; par M. le baron SILVESTRE DE SACY. In-4° de 160 p. Paris, 1831; Impr. royale.

La première de ces deux notices, qu'on peut à juste titre appeler *Mémoires*, est consacré à l'examen d'un manuscrit syriaque en caractères *estranghelo* écrit en Chine, et dont l'original avait été apporté dans ce pays, environ l'an 1220 de l'ère chrétienne. Ce manuscrit contient une partie de l'Ancien-Testament de la même version qui a été publiée par Walton et dernièrement par le savant Samuel Lee; et des hymnes de Barsumas, St-Éphrem, etc.

Le second mémoire contient la notice d'un ouvrage persan d'une grande importance, non-seulement pour les Orientalistes, mais pour tous ceux qui s'occupent de la philosophie de la religion. Cet ouvrage qui est un recueil des vies des sofis ou des mystiques musulmans et des paroles remarquables qui leur sont attribuées, est écrit par le célèbre Jami, plus connu en Europe par les poèmes de Joseph et Zuleïkha et de Medjnoun et Leïla. Ce qui augmente le prix de cet ouvrage, ce sont les prolégomènes qui précèdent ces vies et contiennent le sommaire historique et philosophique des opinions et des croyances de ces spiritualistes, et l'exposé des divers degrés qu'on distingue dans la vie mystique. On sait que les sofis sont des philosophes non sceptiques comme les nôtres, mais foncièrement religieux, et qui, tout en professant l'indifférence la plus absolue pour les religions positives, n'en sont que plus attachés à leur esprit. L'intime ressemblance des sofis musulmans avec les joguis de l'Inde peut faire penser que leur doctrine existait dans la Perse orientale antérieurement à Mahomet, et que c'est là peut-être

qu'elle s'est d'abord mêlée à l'islamisme. Le nom de *sofi* vient de *sof*, mot arabe qui signifie *laine* ; on l'a donné aux mystiques musulmans parce qu'ils affectent de se vêtir de laine. Les contemplatifs ont plusieurs autres noms qui sont parfaitement expliqués dans le mémoire dont nous parlons. Quant au nom de *sofi*, il est le plus usité et remonte au 2^e siècle de l'hégire. Le premier qui le porta est Abou Hachem *sofi*, mort en 150 de l'hégire.

Le but auquel tendent les *sofis*, comme tous les mystiques, c'est une communion parfaite avec Dieu dès ce monde. Ce que les *sofis* entendent par là et les degrés de cette communion, sont développés avec beaucoup de clarté par le savant M. de Sacy. Il donne ensuite le texte et la traduction d'un chapitre du célèbre Ibn Khaledoun sur le *sofisme*, chapitre qui se distingue, comme tous les écrits du Montesquieu arabe, par la profondeur des vues et la concision de l'expression ; puis un passage du fameux poème mystique d'Attar, intitulé : le *Colloque des oiseaux*, qu'on dirait traduit en partie de l'allégorie du Griffon (ou *Anka* synonyme de *Simorg*) qui fait partie de l'ouvrage arabe d'Azz-eddin Almocaddecî intitulé : les *Oiseaux et les Fleurs*. Viennent enfin les prolégomènes de l'ouvrage de Jami tant en persan qu'en français, accompagnés de savantes notes qui éclaircissent tout ce qu'ils ont d'obscur. Ce morceau jette un très-grand jour sur le mysticisme musulman qui, outre l'intérêt qu'il offre lui-même, est aussi très-important pour l'intelligence des poètes mystiques qui sont précisément les plus célèbres des peuples musulmans.

Après ces prolégomènes, que M. de Sacy donne en persan et en français avec des notes instructives, Jami trace la vie d'un grand nombre de cheikhs de l'ordre des *sofis*, c'est-à-dire les dates de leur naissance et de leur mort, et une partie de leurs gestes ; il parle de leurs états extatiques, de leurs doctrines mystiques et des degrés auxquels ils sont parvenus dans la vie spirituelle. Il était impossible d'analyser ce travail : aussi M. de Sacy donne-t-il seulement la liste en persan des saints personnages dont on trouve la vie dans l'ouvrage de Jami ; ils sont au nombre de 600 environ, y compris 34 saintes femmes. Ensuite, pour donner un exemple de la manière dont Jami a procédé, et du genre d'instruction qu'on peut recueillir de la lecture

de son livre, M. de Sacy a donné la vie de Djonéid de Bagdad, saint personnage très célèbre, tant en persan qu'en français, avec beaucoup de notes pleines de l'érudition la plus solide et la plus variée, comme toutes celles de cet illustre orientaliste. Cet article donne une idée fort avantageuse du travail de Jami, et ne laisse aucun doute sur la masse des faits curieux et intéressans qu'on doit y trouver réunis. G. T.

246. MOSQUÉE ET BIBLIOTHÈQUE D'AKHALZIK.

La gazette de Tiflis donne les détails suivans sur le plus grand édifice de la ville d'Akhalzik. Au milieu d'un étrange labyrinthe de bâtimens asiatiques de toute forme et des anciens murs de la citadelle, s'élèvent les dômes dorés de la mosquée d'Achmet, d'une architecture européenne fort régulière. La surface des dômes porte partout l'empreinte des bombes envoyées par les Russes lors de la dernière guerre ; le croissant musulman est partout abattu. La mosquée et toutes ses dépendances sont en pierres taillées : à droite de la haute voûte qui sert d'entrée, est une salle où, durant le dernier siège, les pachas turcs se reposaient de leurs fatigues. Dans la cour, deux monumens entourés d'une balustrade sont consacrés à la mémoire du fondateur de la mosquée, le visir Hadji Achmet Pacha, et à celle de sa femme. A l'Ouest, est la bibliothèque recueillie et enrichie par les soins d'Achmet, et qui passe pour une des mieux choisies, sinon des plus considérables de l'Orient. Les Russes ont enlevé une partie des ouvrages qu'elle renfermait. On cite comme les plus curieux, la première partie du *Kitab Sibéwé*, élémens d'éloquence arabe, copie faite il y a 697 ans d'un manuscrit vieux, à cette époque, de 158 ans ; trois exemplaires rares du Koran, des commentaires de ce livre, une traduction arabe des psaumes, des écrits philosophiques ; plusieurs traités sur les lois et règles pour leur interprétation, publiés par Abu-hanifé, le premier des quatre législateurs de la secte d'Omar, qui vivait au septième siècle de notre ère, pendant son califat à Bagdad ; des grammaires turques, arabes, etc. Dans le département de l'histoire, une relation des principaux événemens de l'histoire de Turquie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, donnée à la bibliothèque par le sultan Mahmoud ; plusieurs biographies du prophète ; des poèmes arabes, per-

sans, etc. Plusieurs livres rares, vainement cherchés dans les bibliothèques de la Perse, se sont retrouvés dans celle d'Achmet, entr'autres 1^o l'*Anwari Tanzil*, composé par Kazi-Beizawi; 2^o *Keschaff*; 3^o *Ochtœri-Kabir*; 4^o *Hafiz*, le célèbre poète, avec des explications; 5^o *Kitab Siasé*, par Aristote, etc., etc. (*Revue encyclopédique*; mai 1831, p. 394). L. S. B.

247. ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE GRECQUE A L'USAGE DES COMMENÇANS, par LOUIS VAUCHER, docteur ès-lettres. 2^e édit. revue et augmentée, in-8°. Genève, 1829.

Nous allons parler d'un ouvrage déjà jugé sur la 1^{re} édition. M. Vaucher a fait une grammaire grecque dans laquelle les commençans apprendront à merveille tout ce qu'il importe de savoir avant d'approfondir la langue grecque. Ces élémens sont présentés selon les méthodes adoptées par MM. Buttman et Mathiæ. En France on retrouve dans le livre de M. Burnouf une suite naturelle à l'étude préalable qu'il convient de faire de M. Vaucher. On a de lui une syntaxe latine que l'on peut appeler accomplie, un cours de thèmes grecs et beaucoup d'autres livres utiles. Examinons les caractères distinctifs de sa nouvelle édition. Nous ne parlerons pas de cet appel qu'il a fait aux professeurs de lui fournir les observations que leur suggérerait l'application de son livre à l'enseignement, car il n'est pas besoin de dire qu'il en a profité avec la modestie qui accompagne la vraie science. Il a eu soin de distinguer les formes de la prose de celles qui appartiennent exclusivement à la poésie et aux différens dialectes; il a consacré une attention particulière à la doctrine des accens, et s'en est référé sur ce point au traité de M. Couronne. Ces additions et les paradigmes des verbes donnent beaucoup de relief à cette seconde édition. Malheureusement il y a peu de place pour les développemens; mais on en est dédommagé par la justesse des remarques, par la clarté et la précision de la méthode: puis il faut bien se rappeler qu'un livre aussi élémentaire n'arrive dans les mains de l'élève que par celles du maître, que ses explications complètent les choses qui ne sont qu'indiquées. Quant à la théorie des accens, elle nous a paru de beaucoup simplifiée. Généralement on la néglige trop, on l'ignore même; l'élève ne cherche qu'à comprendre, et bientôt ceux qui ont abordé cette belle langue avec

une si condamnable légèreté, la négligent entièrement. Ce ne sera point la faute de M. Vaucher si les choses continuent sur ce pied. Félicitons Genève qui voit paraître tant de bons livres, et dont l'activité scientifique ne se ralentit jamais. DE GOLBÉRY.

248. HOMERI HYMNI, EPIGRAMMATA, FRAGMENTA ET BATRACHOMYOMACHIA, REVUS ET ENRICHIS DE NOTES PAR F. FRANKE. I VOL. in-8°, XX et 223 pag. 16 g. Gr. Leipzig, 1830; Teubner. (*Ergänzbl. zur allg. lit. Zeit*; juill. 1830.)

Cet ouvrage peut être regardé comme le complément des 2 premiers volumes des œuvres d'Homère qui ont paru dans la même librairie.

M. Francke n'a pas voulu seulement offrir un texte corrigé sur les manuscrits, mais encore l'accompagner de notes épurées et revues avec soin sur les jugemens portés par divers auteurs sur l'origine et le but de ces poésies. Il est prouvé jusqu'à l'évidence que ces productions attribuées à Homère ne sont pas parvenues intactes jusqu'à nous, et que beaucoup de passages ont été intercalés par les Rhapsodes, les Diaskeuastes et les grammairiens. L'éditeur, d'accord avec Ruhnken sur le besoin d'élaguer autant qu'il est possible de le faire les passages interpolés, après avoir lu et compulsé avec attention tous les ouvrages dans lesquels il pouvait puiser des lumières, n'a mis au jour cette édition corrigée qu'après s'être assuré qu'il avait atteint le but de perfection auquel il lui fut permis de prétendre.

Un des moyens qui pouvaient aider à terminer cet ouvrage avec succès, et sur lequel on n'a pas assez insisté, est la comparaison soutenue des autres ouvrages d'Homère avec ceux-ci, dans lesquels il peut avoir reproduit des passages des premiers. Cette voie a été suivie par Ilgen, Matthiæ, Hermann et Francke; mais les comparaisons n'ont pas été assez parfaites pour que rien n'ait pu leur échapper; ce que l'on peut voir par les exemples suivans pris dans le deuxième chant de l'hymne à Apollon.

On trouve au vers 9 :

εἶσι Διὸς πρὸς δῶμα θεῶν μεθ' ὁμήγουριν ἄλλων.

La dernière partie de ce vers est empruntée à l'Iliade, chant XX, v. 142.

Vers 18 :

ὄρχευντ' ἀλλήλων ἐπὶ καρπῷ χειρὰς ἔχουσαι.

est tiré du même ouvrage, ch. XVIII, 594.

En comparant les passages suivans avec ceux de l'Iliade et de l'Odyssée, on trouvera l'analogie qui règne entr'eux. V. 79. Il., XIX, 121; v. 133. Il., VIII, 5; XIX, 101; v. 144. Od., XI, 474; XIII, 293; v. 137. Il., IX, 540. Od., III, 282; VII, 307; XV, 408.

Les vers 336 :

βὰν ῥ' ἴμεν ἦρχε δ' ἄρα σφιν ἀναξ Διὸς υἱὸς Ἀπόλλων,

φόρμιγγ' ἐν χεῖρεσσιν ἔχων, ἀγαθὸν κιθαρίζων,

καλὰ καὶ ὕψι, βιβὰς οἱ δὲ ῥήσσαντες ἔποντο

ont déjà été indiqués par Matthiæ comme semblables pour le sens, au second 569 v. du XVIII ch. de l'Il., qui est παῖς φόρμιγγι λιγείη ἱμερόεν κιθάριζε. Cette version est préférable à la version ἐρατὸν κιθ. de l'édition de Moscou. Le premier est en partie de l'Il., XIV, 384.

V. 77 de l'hymne à Apollon de Délos.

πουλύποδες δ' ἐν ἐμοὶ θαλάμας φῶκαί τε μέλαιναι

οἰκία ποιήσονται ἀκηδέα, χήτεϊ λαῶν.

Le seul adjectif ἀκηδέα a donné lieu à des interprétations différentes. Ruhnken le prend adverbiallement pour ἀκηδῶς, sûr. Ilgen, en critiquant cette interprétation, dit : ἀκηδέα pertinet ad οἰκία, et causa cur sint οἰκία ἀκηδέα latet in χήτεϊ λαῶν. Cum vacua futura sit insula incolis, non verendum est phocis, ne quis habitacula ipsorum aut diruat, aut turbet. Matthiæ laisse au lecteur le choix entre ces deux opinions. Francke pense qu'ἀκηδῆς est, par licence poétique, appliqué aux maisons, tandis qu'il se rapporte aux phoques, et lui fait signifier sans soucis, ce qui paraît plus exact.

V. 158 :

αἶ τ' ἐπεὶ ἄρ' πρῶτον μὲν Ἀπόλλων' ὑμνήσωσιν,

αὐτίς δ' αὖ Δητώ τε καὶ Ἄρτεμιν ἰοχέαιραν

μνησάμεναι ἀνδρῶν τε παλαιῶν ἠδὲ γυναικῶν

ὕμνον αἰείδουσιν, θέλγουσι δὲ φῦλ' ἀνθρώπων.

L'auteur défend avec raison le conjonctif après ἐπεὶ, contre Thiersch qui voulait ἐπεὶ ἂν.

Dans l'hymne à Apollon Pythien, v. 7 :

χρυσέου ὑπὸ πλῆκτρον καναχὴν ἔχει ἱμερόεσσαν

il désapprouve le changement χέει introduit par Wakefield, au lieu de καν. ἔχει, qu'il rétablit.

Le vers 94 :

ἀλλὰ καὶ ὡς προσάγοιεν Ἰηπαιῆσι δῶρα
ἀνθρώπων κλυτὰ φύλα....

est expliqué ainsi par M. Fr. : quamvis tranquillus sit ille locus, tamen non est solitarius et privatus incolis, ut non sit verendum, ne nulla tibi offerantur dona. Matthiæ est d'avis contraire, et c'est à tort qu'il propose de supprimer la 1^{re} particule.

Dans le vers 332 :

εὐχονθ', ὡς ἐκέλευε, παριστάμενοι περὶ βωμόν.

M. Francke préfère avec raison la prép. περὶ β. à παρά que Matthiæ prétendait devoir être plus exacte.

Le v. 348 est reproduit ainsi par M. F. :

ὦ ἀν' ἐπειδὴ τῆλε φίλων καὶ πατρίδος αἴης ἤγαγες

Hermann veut que ce soit ὦ ἀνα εἰ δὴ, mais la version la plus naturelle nous paraît être ὦ ἀνα, ἢ δὴ. Voy. Il. II, 337.

L'hymne à Hermès est regardé comme le plus ancien de tous, et tous les critiques pensent que c'est celui qui renferme le plus d'interpolations.

Voici quelques remarques sur certains points contestés ou différemment expliqués.

V. 32 :

πόθεν τόδε καλὸν ἄδρυμα.

Le dernier mot s'entend, selon Hermann, de ce que Hermès voulait faire du test de la tortue : mais la traduction qu'il en donne n'est pas exacte, il se sert de l'expression *ludicrum*, et c'est plutôt un instrument de musique qu'un jouet.

V. 41 :

ἔνθ' ἀναπηλήσας γλυφάνῳ πολιοῖο σιδήρῳ
αἰῶν' ἐξετόρησεν ὄρεσκώοιο χελώνης.

On a proposé diverses rectifications du mot ἀναπηλήσας, et M. F. ne parle que de celle de Ruhnken ἀναμηλώσας. Mais il est à propos de citer les autres. Hermann veut que ce soit ἀναπιλήσας. Ilgen, d'accord avec les premiers éditeurs, veut que ce soit ἀναπηλήσας de la racine ionique ἀναπηλεῖν pour ἀναπάλλειν. Matthiæ voulait que ce fût ἀναπηλησάμενος et traduisait de la sorte : Postquam eam in dorsum conjecerat, resupinam dejecerat : ce

qui est approuvé de M. Fr. Barnes pensait assez vraisemblablement que ce pouvait être ἀναπηδήσας, et que par erreur on avait pris Δ pour Λ, ce qui arrive fréquemment; et cite à l'appui de son opinion le vers 379 du ch. XI de l'Il. — ὁ δὲ μάλα ἠδὺ γελάσσας, Ἐκ λόγου ἀμπήδησε.

V. 100 :

εἶ που ὀπώσας

Ἄνερα ταῖςδ' ἐπὶ βουσί διαπρήσσοντα κέλευθον

Mathiæ veut ταῖςδ' ἐπὶ βουσί.

V. 218.

πορφυρῆ νεφέλη κεκαλυμμένος εὐρέας ὤμους. A comparer Il. XVI, 360, 790.

V. 288 :

Κυλλήνης δ' ἀφίκανεν ὄρος καταειμένον ὕλη.

Voir l'Od. XIII, 351; XIX, 431; l'hymne à Aphr. 285.

L'hymne à Aphodrite est de tous les grands hymnes un des mieux conservés, aussi n'a-t-on rien à ajouter aux observations de l'auteur.

Voici le peu de remarques qui sont à faire sur l'hymne à Demeter qui, à cause du mauvais état des manuscrits et des lacunes qui s'y trouvent, offrent, malgré les recherches de Ruhnken, de Mitscherlich et de Voss, des difficultés insurmontables.

Vers 135 :

ἀλλ' ὑμῖν μὲν πάντες Ολύμπια δώματ' ἔχοντες

δοῖεν κουριδίους ἀνδρας, καὶ τέκνα τεκέσθαι,

ὡς ἐθέλουσι τοκῆες ἔμ' αὐτ' οἰκτεῖρατε κοῦρι

L'interprétation du dernier vers, par M. Fr. semble singulière. Il dit : verba ὡς ἐθέλουσι τοκῆες dubito num sententiam generalem contineant : ut liberos pariat, quales parentes sibi exoptare solent. Τοκῆες intelliguntur Celeus et Metanira, qui quos generos, quales nepotes cupiant habere, tales Ceres iis contingere optat. Nous pensons que les parens souhaitent à leurs filles nubiles des époux et des enfans, ils ne veulent pas désigner une sorte particulière d'époux ou d'enfans.

V. 428 :

νάρκισσόν θ', ὃν ἔφυσ', ὡσπερ κρόκον, εὐρεῖα χθών.

Nous ignorons pourquoi l'auteur a suivi l'ancienne version, et n'a pas adopté celle de Voss qui semble plus naturelle. Ce

dernier propose *νάρκισσόν θ', ὃν ἔφυσεν ὑπέροχον εὐρ. χθ. ou bien*
ν. θ', ὃν ἔφυσεν ὑπέρτατον.

V. 452 :

..... ἔκευθε δ' ἄρα κρῖ λευκὸν
 μήδεσι Δῆμητρος καλλισφύρου· αὐτὰρ ἔπειτα
 μέλλειν ἄφαρ ταναοῖσι κομήσειν ἀσταχύεσσιν
 ἦρος ἀεξομένοιο πέδῳ δ' ἄρα πίονες ὄγμοι
 βρισέμεν ἀσταχύων, τὰδ' ἐν ἑλλεδανοῖσι δεδέσθαι.

Voss et Döderlein voulaient *βρυσέμεν*, en opposition avec Ruhnken qui proposait *βρισέμεν* (*βρύειν* signifie la végétation des plantes, et *βρίθειν* le poids exercé par des choses qui augmentent de volume), et lisaient : *εὐστάχυσιν τ' ἄρ' ἐν ἑλλεδανοῖσι δίδεσθαι.* L'expression *εὐστάχυσιν* empruntée par Voss à Quint. Smyrn.

V. 61 :

— οἱ μὲν ἀπήνας εἶλκον εὐσταχύεσσιν ἀμαλλαις

et changée de forme par lui, n'est pas poétique ; il eût fallu le conserver.

L'hymne à Dionysos présente la remarque suivante.

V. 6 :

τάχα δ' ἄνδρες εὐσέλμου ἀπὸ νηὸς Ληισταὶ προγένοντο.

L'explication qu'en donne M. Fr. : se montraient hors des vaisseaux, n'est pas convenable, et la comparaison qu'il établit entre ce passage et celui de l'Iliade v. 13, *ὃ δ' ἀπὸ χθονὸς ἄρνυτο πεζός*, n'est pas exacte ; peut-être serait-il mieux de mettre *εὐσέλμου ἐπὶ νηός*.

Hymne à Pan, v. 17 :

ὄρνις, ἧ τ' ἔαρος πολυανθέος ἐν πεταλοισιν
 θρῆνον ἐπιπροχέουσα χεεὶ μελίγηρυν ἀοιδήν.

M. Fr. rejette toutes les différentes rectifications proposées, *ἐπιπροχέουσ' ἀχέει*, *ἐπιπροχέουσ' ἰαχεῖ* et *ἐπιπροχέουσ' ἰάχει* ; peut-être faudrait-il également changer le premier mot en *ἐπιπροϊεῖσα*, et lire *ἐπιπροϊεῖσα χέει*.

Les petits hymnes présentent beaucoup moins de rectifications que les grands auxquels on s'est le plus attaché.

M. Fr. avoue dans sa préface que les épigrammes, les fragmens et la batrachomyomachie, sur la demande de l'éditeur, ont été livrés à l'impression sans grandes additions de notes ; pourtant quelques-uns ont été pris pour ajouter au dernier poème, dans les Anecd. Gr. II, p. 417, de Bachman. G.... D.

249. UEBER EINIGE STELLEN IN CHORLIEDERN DER ANTIGONE VON SOPHOCLE. — Sur quelques passages des chœurs d'Antigone. (*Allg. Schulzeit.*; mars 1829, sect. II, n^{os} 25, 26 et 27.)

On trouve dans cette livraison une notice historique et critique fort intéressante de M. Welcker, sur les divers passages des chœurs de l'Antigone de Sophocle qui ont donné lieu à diverses interprétations. Les hellénistes pourront y recourir au besoin, et verront avec intérêt le talent avec lequel il a développé son opinion, et fait ressortir tout ce qu'il y a de satisfaisant et de vraisemblable dans les commentateurs du tragique grec.

250. ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΣ ΠΕΡΙ ΤΗΣ ΓΕΩΓΡΑΦΙΚΗΣ ΥΦΗΓΗΣΕΩΣ, ΒΙΒΛΙΟΝ ΠΡΩΤΟΝ ΚΑΙ ΤΟΥ ΕΒΔΟΜΟΥ ΕΣΧΑΤΑ (1). — Traité de géographie de Claude Ptolémée d'Alexandrie, traduit pour la première fois du grec en français, sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par l'abbé HALMA. In-4^o, XLII et 172 p. (2)

Dans sa préface de la traduction de l'Almageste, l'abbé Halma promettait une édition et une traduction complètes des Commentaires de Théon et de la Géographie de Ptolémée avec toutes ses tables. Nous crûmes devoir dès-lors le dissuader de ce projet : nous l'engageâmes (3) à se contenter d'extraire de

(1) Le titre est inexact et incorrect. Il fallait Κλ. Πτ. Ἀ. τῆς γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως βιβλίον πρῶτον καὶ τοῦ ἑβδόμου τὰ ἔσχατα.

(2) L'intérêt qui s'attache à la Géographie de Ptolémée, et le besoin qui se fait sentir depuis long-temps d'une revue critique du texte de ce traité, nous donnent lieu de croire que nos lecteurs nous sauront gré d'avoir extrait du journal des Savans, le travail de M. Letronne sur la partie la plus difficile de cet ouvrage, sur le premier livre contenant les *Prolégomènes*. (N. d. R.)

(3) Le premier article de cette analyse était écrit lorsque nous avons vu le prospectus d'une édition de la Géographie de Ptolémée, entreprise par M. Manos, et qui doit paraître chez MM. Didot. L'éditeur, excellent helléniste et critique exact autant que judicieux, a collationné avec le plus grand soin les éditions et les manuscrits. Il a donné, comme specimen, le premier chapitre, avec l'indication scrupuleuse des fautes des éditions actuelles. Ce specimen prouve combien une édition nouvelle était néces-

Théon un certain nombre de passages qui intéressent réellement l'histoire des mathématiques, mais à abandonner l'idée de réimprimer et surtout de traduire en entier le trop verbeux et le plus souvent inutile commentaire dans lequel Théon a délayé les démonstrations déjà si longues de l'Almageste. L'abbé Halma n'a pas jugé à propos de suivre ce conseil, et nous doutons qu'il se soit bien trouvé de sa résolution. Son édition et sa traduction commencées, mais non achevées, lui ont fait perdre beaucoup de temps et d'argent, presque sans aucun profit pour la science. Quant à la Géographie de Ptolémée, nous tâchâmes de lui faire sentir qu'autant il serait utile de donner une édition critique des tables, d'après toutes les éditions et manuscrits que l'on possède (1), autant il serait inutile de traduire en français deux cents pages *in-fol.* de noms propres, avec les colonnes de chiffres qui les accompagnent. Nous lui conseilâmes de se borner au premier livre, et aux derniers chapitres du septième, où Ptolémée discute la carte de Marin de Tyr, et explique le tracé de sa propre carte; morceaux du plus grand intérêt, qui sont le complément nécessaire de l'Almageste. Ici, l'abbé Halma s'est montré plus docile à des avis qui lui étaient donnés dans son propre intérêt; et il avoue que c'est d'après nos conseils qu'il s'est borné à la partie théorique de l'ouvrage de Ptolémée.

Nous avons plusieurs fois rendu compte, dans ce journal, des traductions de l'abbé Halma; et malgré le désir de ne point désobliger un homme estimable dont le zèle méritait plus de succès, nous avons dû les traiter avec plus de sévérité que nous ne l'aurions voulu. L'abbé Halma, en poursuivant, avec une persévérance assurément fort louable, le projet de traduire tout ce qui nous reste des astronomes grecs, consultait son goût plus que ses forces. Il savait autant et plus de mathématiques qu'il n'était nécessaire pour entendre ces auteurs; mais il saire, et surtout une édition traitée par un homme aussi habile. J'ai l'espoir que les observations contenues dans cet article et le suivant ne seront pas inutiles à l'éditeur, soit pour l'intelligence, soit pour la correction du texte. Il ne me reste qu'un vœu à former, c'est que les circonstances permettent à M. Manos et à MM. Didot de mettre à fin l'une belle et utile entreprise.

(1) *Journal des Savans*, 1818, p. 275.

ne savait pas tout-à-fait assez de grec. Sans doute, il n'en faut pas savoir beaucoup pour suivre, à l'aide des versions latines, des théorèmes et des démonstrations exprimées par des formules de langage qui reviennent presque toujours les mêmes; aussi, toutes les fois qu'il ne s'agit pas d'autre chose, l'abbé Halma est à peu près sans reproche. Mais, dans les anciens astronomes, tout n'est pas exposé de théorèmes ou de constructions; il y a des théories, des considérations, des raisonnemens. Or, en pareil cas, le traducteur qui ne sait pas suffisamment le grec se fourvoie, ce qui est arrivé très-souvent à l'abbé Halma, et parfois sur des points qui intéressent l'histoire de la science. Il était du devoir de la critique d'indiquer des fautes qui peuvent égarer les astronomes et les mathématiciens, auxquels ces traductions sont principalement destinées; voilà ce que nous avons jugé utile de faire en parlant de la traduction que l'abbé Halma a donnée de l'Almageste et de quelques autres ouvrages des astronomes grecs. Chargés de rendre compte de celle du premier livre de la Géographie, nous la soumettrons à un examen détaillé que permet le peu d'étendue de cet ouvrage et que réclame son importance.

Ptolémée connaissait beaucoup mieux l'astronomie et la géographie que l'art d'écrire : son style est entortillé et obscur, ses phrases sont souvent d'une longueur désespérante, et leurs diverses parties s'enchaînent mal et se déroulent péniblement. Ces défauts sont peut-être plus sensibles encore dans la Géographie que dans l'Almageste, excepté toutefois l'introduction de ce dernier ouvrage, laquelle est un modèle de galimathias et d'amphigouri. Quand Ptolémée quitte les formules mathématiques, il est souvent fort difficile de suivre ses raisonnemens; aussi les versions latines, dans tous les endroits obscurs, ne sont presque jamais plus claires que le texte, et parfois le sont beaucoup moins encore. On ne sera donc pas très-surpris que l'abbé Halma l'ait rarement bien entendu, quand il s'agit d'autre chose que de démonstrations mathématiques. Il reste souvent à côté du texte; souvent aussi il se méprend tout-à-fait et ne saisit point l'enchaînement des phrases; on dirait même quelquefois qu'il traduit au hasard.

Nous ne nous attacherons pas à relever tous les passages où le traducteur a manqué le sens de Ptolémée; ce travail serait

trop long et aussi fastidieux pour nous que pour nos lecteurs. Mais, comme sa traduction est la seule qui existe en français d'un des morceaux les plus curieux de l'antiquité pour l'histoire de la géographie, nous releverons quelques-unes des principales fautes, celles surtout que l'obscurité et l'inexactitude des versions latines, ou l'altération du texte, ôtent les moyens de rectifier. Nous nous attacherons à tous les passages importans pour l'histoire de la science. Ainsi, les personnes, peu versées dans le grec, qui désireraient étudier cet ouvrage de Ptolémée, après avoir noté les passages dont nous donnerons le sens, pourront désormais lire la traduction de l'abbé Halma avec plus de confiance (1).

La préface, de xlj pages, contient quelques généralités sur l'histoire de la géographie, peu exactes et peu instructives; elles sont suivies d'une notice plus satisfaisante sur les éditions et les manuscrits de la Géographie de Ptolémée. Quoique l'éditeur cite plusieurs manuscrits qu'il a, dit-il, consultés, il ne rapporte aucune variante; et l'on ne s'aperçoit pas qu'il ait amélioré le texte: ce texte est même fort incorrectement imprimé; la ponctuation est presque partout vicieuse; très-souvent l'éditeur a séparé les divers membres d'une même phrase par des points, au lieu de virgules; ailleurs, il a mis des virgules à la place des points, ce qui rend les phrases inintelligibles. Aussi le traducteur ne les a pas comprises; toutefois il reste incertain s'il ne les a pas mal ponctuées, justement parce qu'il ne les comprenait pas.

Chapitre I^{er}. Ce chapitre, dans lequel Ptolémée se propose de dire en quoi la géographie diffère de la chorographie, est mal écrit et très-obscur. L'abbé Halma s'y est fréquemment trompé(2). Sa traduction est bien inexacte et presque inintelligi-

(1) Nous n'avons sous les yeux que l'édition de P. Montanus (Amsterdam, 1605, celle de Bertius (1618), et la collation du manuscrit Coislin faite par Montfaucon (*Bibl. Coisl.*). Le temps nous a manqué pour voir les manuscrits.

(2) Ἡ γεωγραφία μίμησις ἐστὶ διαγραφῆς τοῦ κατελιημένου τῆς γῆς μέρους ὅλου, μετὰ τῶν ὡς ἐπίπαν αὐτοῦ (1. αὐτῶ) συνημμένων καὶ διαφέρει τῆς χωρογραφίας, ἐπειδὴ περ αὐτὴ (οὐ αὐτῆ) μὲν ἀποτεμνομένη τοὺς κατὰ μέρος τόπους, χωρὶς ἕκαστον καὶ καθ' ἑαυτὸν ἐκτίθεται, συναπογραφομένη πάντα σχεδὸν καὶ τὰ μικρότατα τῶν ἐμπεριλαβομένων, οἷον λιμένας, καὶ κόμας καὶ δῆμους καὶ τὰς ἀπὸ τῶν πρώτων ποταμῶν ἐκτροπὰς καὶ τὰ παραπλήσια· τῆς

ble. En voici une que je crois fidèle : « La géographie (1) a pour objet d'imiter le tracé de toute la partie de la terre connue, avec les choses principales qui s'y trouvent. Elle diffère de la *chorographie*, en ce que celle-ci, détachant de l'ensemble les cantons peu considérables, les figure séparément, en comprenant (sur la carte qui les représente) les plus petits détails qu'ils peuvent renfermer, tels que ports, villages, dêmes, détours des grands fleuves et autres objets de ce genre; tandis que le propre de la géographie est de nous montrer quelles sont la nature et la position des diverses parties de la terre connue qui forme un seul continent, contigu dans toutes ses parties (2); et cela, en nous indiquant les seuls points qui puissent tenir sur des cartes générales de la terre (3), à savoir, les golfes, les grandes villes, les peuples, les fleuves les plus importants, et les points les plus remarquables en tout genre. »

Il y a, dans ce chapitre, d'autres passages fort difficiles qui n'ont point été compris par le traducteur; mais comme ils ne concernent que des définitions et des distinctions inutiles, nous ne nous y arrêterons point (4).

Le chapitre II a plus d'intérêt, parce qu'il traite des divers genres de renseignemens nécessaires pour la composition des bonnes cartes géographiques. Ptolémée le commence ainsi, dans la traduction de l'abbé Halma : « Tel est en général le

δὲ γεωγραφίας ἰδιὸν ἐστὶ τὸ μίαν τε καὶ συνεχῆ δεικνύναι τὴν ἐγνωσμένην γῆν, ὡς ἔχει φύσεώς τε καὶ θέσεως, καὶ μέχρι μόνων τῶν ἐν ἄλλαις περιεκτικῶν τέραις περιγραφαῖς αὐτῇ συνημμένων, οἷον κόλπων κ. τ. λ.

(1) Ptolémée prend le mot *géographie* dans le sens *graphique* et non *descriptif*. Pour Ptolémée, la *géographie* est l'art de dresser des *cartes générales* de la terre. C'est ce dont l'abbé Halma ne s'est point douté, et ce qui l'a entraîné dans une multitude de contre-sens. La définition de Ptolémée, qu'il trouve *singulière*, est fort bonne, quand on sait ce que l'auteur veut dire.

(2) Τῆς δὲ γεωγραφίας ἰδιὸν ἐστὶ, τὸ μίαν τε καὶ συνεχῆ δεικνύναι τὴν ἐγνωσμένην γῆν.

(3) καὶ μέχρι μόνων τῶν ἐν ἄλλαις περιεκτικωτέραις περιγραφαῖς... expression obscure : Ptolémée entend, je crois, par ἄλλαις περιγραφαῖς, des *cartes générales*, des *mappemondes*, où l'on est forcé de ne mettre que les traits importants.

(4) Dans ce chapitre au lieu de... ἐκείνη οὐ δεῖ, il faut lire... ἐ. οὐδέν τι δεῖ avec le manuscrit Coislin.

précis de ce qui constitue la différence entre un géographe et un chorographe. » Il fallait dire : « Ce qui vient d'être dit doit suffire pour exprimer sommairement quel est le but que se propose celui qui veut tracer une carte géographique, et en quoi il diffère du chorographe (1). » Ptolémée continue. A la traduction de l'abbé Halma, je substitue celle-ci : « Comme nous nous proposons, dans le présent ouvrage, de faire un tracé de notre terre habitable qui en donne l'idée la plus voisine possible de la vérité, nous jugeons nécessaire de poser en fait (1), d'abord, que ce qui importe le plus pour ce travail est de posséder des récits *de voyageurs* (2), d'où se tire la principale connaissance (de la terre), au moyen des renseignemens que nous transmettent ceux qui ont parcouru les diverses contrées avec un esprit attentif et observateur; en second lieu, que les renseignemens et les faits sont relatifs soit à la géographie, soit à l'astronomie : les premiers indiquent les positions respectives des lieux par la simple mesure des distances; les seconds, par les célestes phénomènes observés avec les astrolabes et les instrumens qui font connaître l'ombre (3). » Ptolémée établit ensuite d'une manière précise la différence caractéristique de ces deux genres de renseignemens. C'est ce qu'il n'est guère possible de comprendre dans cette version : « Cela est facile et peu sujet à l'erreur : mais l'exécution géométrique n'est pas aussi aisée; il faut y recourir à l'astronomie. » L'auteur dit τοῦτο μὲν, ὡς αὐτοτελές τι καὶ ἀδιστακτότερον; ἐκεῖνο δὲ, ὡς ὀλοσχερέστερον, καὶ τούτου προσδεόμενον, ce qui signifie : « *Ceux-ci* (c'est-à-dire, les renseignemens astronomiques) n'ayant besoin d'aucun secours étranger, et étant d'une grande précision, les autres, au contraire, étant plus vagues et ne pouvant se passer du secours des premiers. » Ptolémée explique ensuite ce qu'il vient de dire, en

(1) Τί μὲν οὖν τέλος ἐστὶ τῶ γεωγραφῆσοντι, καὶ τίνι διαφέρει τοῦ χωρογράφου διὰ τούτων ὡς ἐν κεφαλαίαις ὑποτετυπώσθω.

(2) προδιαλαβεῖν.

(3) ἱστορία περιοδική, ce qui ne veut point dire une *histoire des voyages*.

(4) ... γεωμετρικὸν μὲν, τὸ διὰ ψιλῆς τῆς ἀναμετρήσεως τῶν διαστάσεων τὰς πρὸς ἀλλήλους θέσεις τῶν τόπων ἐμφανίζον. μετεωροσκοπικὸν (Cod. Coisl. au lieu de μετεωροσκόπιον) δὲ, τὸ διὰ τῶν φαινομένων ἀπὸ τῶν ἀστρολάβων καὶ σκιοτήρων ὀργάνων.

montrant que l'évaluation des distances sur le terrain exige la connaissance de la direction de la méridienne, ce qui ne peut s'acquérir qu'au moyen d'observations célestes. De plus, comme les routes font des détours, il faut encore retrancher une quantité quelconque pour les réduire à une ligne droite. « Ensuite, cela étant donné, dit le traducteur, la mesure par le nombre des stades parcourus ne peut pas donner une connaissance de la distance vraie, parce qu'ils sont rarement en ligne droite, à cause des fréquens détours qu'on est obligé de faire tant sur terre que sur mer. Ainsi, pour les rectifier, il faut conjecturer en quels stades et en combien de stades les distances ont été calculées, retrancher de cette somme ce dont on estime qu'elles diffèrent de la ligne droite (1). » Cette traduction peut induire en erreur les géographes : Ptolémée ne dit pas et ne peut pas dire *en quels stades*, attendu qu'il ne soupçonnait pas la différence des stades. Voici la traduction exacte de ce passage : « Ensuite, cette connaissance même (c'est-à-dire, des azimuths) acquise, la mesure des stades ne fournit pas sûrement celle de la vraie distance, parce que rarement elle a lieu sur des routes en droite ligne, à cause des nombreux détours que l'on fait tant sur terre que sur mer. Il faut donc, à l'égard des routes terrestres, évaluer l'excès qui résulte de la nature et de la quantité qui représente la ligne directe. » Le membre qui suit est difficile : « Dans la navigation, traduit l'abbé Halma, l'inconstance des vents et les variations de leur force ne permettent pas de juger des espaces parcourus. » Ceci n'est pas clair; les versions latines ne le sont pas plus, parce qu'on a mal construit la phrase : ἐπὶ δὲ τῶν ναυτιλιῶν (ce qui correspond au membre précédent, δεῖν ἐπὶ μὲν τῶν πορειῶν), ἔτι καὶ τὸ παρὰ τὰς φορὰς τῶν πνευμάτων διὰ πολλά γε μὴ τηρούντων τὰς αὐτὰς δυνάμεις ἀνώμαλον προσδιακρίνειν. « Mais s'il s'agit de navigation, (il faut) tenir compte en outre de la variation dans l'intensité des vents, lesquels, pour plusieurs raisons, ne conservent pas la même

(1) Ἐπειτα καὶ τούτου δοθέντος, ἡ μὲν τῶν σταδιασμῶν ἀναμέτρσις, οὔτε βεβαίως (lisez βεβαίαν avec le manuscrit Coislin) ἐμποιεῖ τοῦ ἀληθοῦς κατάληψιν, διὰ τὸ σπανίως ἰθυτενέσι περιπίπτειν πορείαις, ἐκτροπῶν πολλῶν συναποδιδομένων, καὶ κατὰ τὰς ἐδούς, καὶ κατὰ τοὺς πλοῦς. καὶ δεῖν ἐπὶ μὲν τῶν πορειῶν, καὶ τὸ παρὰ τὸ ποῖον καὶ ποσὸν τῶν ἐκτροπῶν περισσεῦον εἰκάζοντας, ὑφαιρεῖν τῶν ὅλων σταδίων εἰς τὴν εὐρεσιν τῶν τῆς ἰθυτενείας.

force. » Ptolémée veut dire que, sur mer, indépendamment des détours que le navire est obligé de faire, il y a d'autres causes d'incertitude sur l'estimation de la route; notamment la variation continuelle dans l'intensité du vent, qui souffle tantôt plus fort, tantôt plus faiblement, et pousse le vaisseau plus ou moins vite.

Ptolémée continue de comparer les distances en latitude conclues d'observations astronomiques, avec celles qui résultent d'estimations de route: il fait voir, que pour transporter les premières sur une carte, il suffit de savoir quel est le rapport de l'arc, compris entre deux lieux, avec le grand cercle terrestre (1); mais qu'il n'en est pas ainsi des distances conclues de mesures itinéraires. Ici, le texte ne manque pas d'obscurité, et il n'a point été compris; il y a d'ailleurs dans la traduction de M. Halma une omission typographique qui rend le passage inintelligible. Voici comme je l'entends: « Mais peut-être cela ne suffit-il pas pour diviser, soit le périmètre entier, soit des parties de ce périmètre, selon les distances dont il s'agit, déterminées par nos mesures; et par cela seul, il est nécessaire d'établir la relation d'une route réduite en ligne droite, avec l'arc égal du grand cercle céleste (2); alors, connaissant, d'une part, d'après l'observation des phénomènes, le rapport de cet arc avec le cercle entier, et de l'autre, la longueur en stades de la route d'après la mesure de la partie donnée (3) correspondante à cet arc, on en conclut la grandeur en stades du périmètre terrestre. » Ptolémée en développe ensuite les preuves en parlant de la sphéricité de la terre, et de sa place au centre du monde. Voici la vraie traduc-

(1) ... καὶ ἔτι πηλίκην ἀπολαμβάνουσιν οἱ δύο τόποι περιφέρειαν τοῦ διὰ τοῦ ἐν τῇ γῆ γραφομένου μεγίστου κύκλου. Il faut retrancher διὰ τοῦ, ou lire διὰ τούτων, « le sens est ... et de plus quel est l'arc que les deux lieux interceptent sur le grand cercle, décrit sur la terre, qui traverse ces lieux. »

(2) Ἀναγκαῖον γέγονεν ἐφαρμόσαι τινὰ τῶν ἰθυτενῶν ὁδῶν τῇ κατὰ τὸ περιέχον ἑμοίᾳ (ajoutez τοῦ avec le man. Coisl.) μεγίστου κύκλου περιφερείᾳ κ. τ. λ. Les mots κατὰ τὸ περιέχον signifient, dans le style de Ptolémée, céleste, en général, ce qui enveloppe la terre. Ainsi ἡ πρὸς τὸ περιέχον θέσις τῆς γῆς signifie la situation de la terre dans l'espace.

(3) τὸν δὲ τῆς ὑπ' αὐτὴν ὁδοῦ σταδιαμὸν ἐκ τῆς ἀναμετρήσεως ἀπὸ τοῦ δοθέντος μέρους κ. τ. λ.

tion de ce passage : « Car comme on sait d'avance par les mathématiques que la surface formée de la réunion de la terre et de l'eau, considérée dans sa forme générale, est sphérique, et est placée au centre même de la sphère céleste (1), ensorte que chacun des plans menés du centre, formant des sections communes de cette sphère et des surfaces susdites (terrestres, y trace de grands cercles (2), et que les angles dont le sommet est à ce centre [commun] interceptent des arcs égaux de ces cercles (3) ; il s'ensuit que l'on peut bien connaître d'après les mesures du terrain, combien de stades en ligne droite, contiennent les distances terrestres ; mais que, quant au rapport de ces distances avec la circonférence entière, on ne peut nullement l'obtenir par ces mêmes mesures, à cause de l'impossibilité de projeter cette ligne mesurée (4), mais bien par l'arc égal du grand cercle céleste. »

Dans le chapitre suivant, le même sujet se continue. Ptolémée y montre comment on peut convertir, dans un arc de grand cercle, une distance mesurée en stades, quand même elle ne serait pas dans le sens du méridien. Dans le passage où l'auteur parle de la mesure de l'arc céleste, il dit : τηροῦντες διὰ τῶν σκιοθήρων τὰ κατὰ κορυφήν σημεῖα τῶν δύο τῆς διαστάσεως περάτων, αὐτόθεν τὴν ἀπολαμβανομένην ὑπ' ἄΥΤΟΥ τοῦ μεσημβρινοῦ περιφέρειαν

(1) προλαμβανομένου γὰρ ἐκ τῶν μαθημάτων τοῦ καὶ τὴν συντημένην τῆς γῆς καὶ τοῦ ὕδατος ἐπιφάνειαν, ὡς καθ' ὅλα μέρη, σφαιροειδῆ τε εἶναι καὶ περὶ αὐτὸ τὸ κέντρον τῆς σφαίρας τῶν οὐρανίων, ὥστε κ. τ. λ.

(2) ὥστε τῶν διὰ τοῦ κέντρου ἐκβαλλομένων ἐπιπέδων ἕκαστον τὰς κοινὰς τομὰς ΕΑΥΤΟΥ καὶ τῶν εἰρημένων ἐπιφανειῶν ποιεῖν μεγίστους ἐν αὐταῖς κύκλους. Je n'entends pas éautou : il me semble qu'il faut αὐτῆς se rapportant à σφαῖρα τῶν οὐρανίων qui est avant.

(3) καὶ τὰς συνισταμένας ἐν αὐτῷ πρὸς τῷ κέντρῳ ὁμοίας ἀπολαμβάνειν τῶν κύκλων περιφερείας : ἐν αὐτῷ ne pouvant signifier que ἐν τῷ κέντρῳ, les mots πρὸς τῷ κέντρῳ qui suivent sont une note marginale qui a passé dans le texte.

(4) διὰ τὸ τῆς παραβολῆς ἀνέφικτον, ce que l'abbé Halma traduit par « à cause de l'impossibilité de projeter une courbe en ligne droite. » Le traducteur latin dit, *propter defectum pertingentiæ parabola*, ce qui ne se comprend pas plus que la version française. Je crois que cela n'exprime pas autre chose que l'impossibilité de transformer directement une distance mesurée sur la terre en fonction de la circonférence du globe.

κ. τ. λ. D'autres éditions portent ὑπ' αὐτῶν τῶν μεσημβρινῶν. L'une et l'autre des deux leçons n'ont pas de sens; il faut ὑπ' αὐτῶν (sc. τῶν σημείων) τοῦ μεσημβρινοῦ; c'est-à-dire : « Observant, par les sciothères, les points verticaux des deux extrémités de la distance, et s'assurant par-là de l'arc du méridien compris *entre* [les parallèles de] *ces deux points*, ils, etc. » Il y a déplacement de l'article dans cette phrase. ὅτι κἄν μὴ διὰ τῶν πόλων λαμβάνωμεν ΤΟΝ. . . . κύκλον il faut ὅτι κἄν μὴ τὸν διὰ τ. π.λ. . . κύκλον. Au lieu de. . . . τῶν ἐκλαμβανομένων εὐθειῶν διὰ τῶν περάτων, il faut lire ἐκβαλλομένων avec le manuscrit de Coislin. Le même manuscrit donne d'autres bonnes leçons : κἄν au lieu de καὶ ἐάν; διὰ δὲ τούτου λοιπὸν, au lieu de τοῦτον.

Chapitre IV. Ptolémée veut montrer que les observations célestes doivent servir de base aux renseignemens des voyageurs. Il commence ainsi dans la traduction française : « Cela posé, si ceux qui ont parcouru les diverses contrées avaient fait de telles observations, *ils auraient pu donner* une *description* exacte de la terre. » Le sens est : « Les choses étant ainsi, si ceux qui ont parcouru les diverses contrées avaient fait usage de telles observations, il serait possible de dresser avec toute exactitude une carte de la terre. » καταγραφή est, non point une *description*, mais un *tracé graphique*. L'abbé Halma s'y est toujours mépris.

Le reste du chapitre, qui renferme un passage classique sur l'observation des éclipses, a trop d'intérêt pour que nous ne donnions pas la traduction de ce qu'il y a de plus important; nous avons à dessein conservé la marche de la phrase de Ptolémée, afin qu'on ait une idée de ses phrases d'une page où tout dépend d'un *puisque*. « Puisque le seul Hipparque (1) nous a donné des hauteurs du pôle boréal, pour un petit nombre de villes, eu égard à la si grande multitude de celles qui peuvent être placées sur les cartes », et l'indication des lieux situés sous les mêmes parallèles (2); et que plusieurs de ceux qui sont

(1) Il est bien remarquable qu'au temps de Ptolémée, Hipparque fût le *seul* qui eût mesuré des latitudes boréales.

(2). Les mots καὶ τὰς ὑπὸ τοὺς αὐτοὺς κειμένας παραλλήλους οἰκῆσεις καὶ τὰς ἐξῆς, ne sont, à mon sens, qu'une mauvaise glose de la leçon du MS. Coislin, καὶ τὰ ὑπὸ τοὺς αὐτοὺς παραλλήλους κείμενα, qui est la véritable.

venus après lui, ont discuté la position de quelques-uns des lieux situés au-delà de l'équateur (1), non pas également distans de ce cercle, mais simplement placés sous le même méridien, autant qu'ils en pouvaient juger d'après la navigation qu'ils avaient faite par des vents du nord ou du midi; puisqu'en outre la plupart des distances (relatives), surtout dans le sens de l'est à l'ouest, et réciproquement, n'ont été transmises que fort grossièrement, non par la négligence de ceux qui ont rédigé les relations (2); mais peut-être parce qu'ils ne possédaient pas une méthode facile de calcul mathématique, et parce qu'on n'a mentionné qu'un petit nombre des éclipses visibles en même temps en différens lieux; comme celle qui ayant paru à Arbèles à la cinquième heure, n'a été vue à Carthage qu'à la deuxième (3), au moyen desquelles on sait de combien de temps équinoxiaux (4) les lieux sont distans les uns des autres, dans le sens de l'est à l'ouest; il serait à propos que celui qui veut dresser une carte (τὸν γεωγραφήσοντα) conformément à ces renseignemens, prît pour fondement du tracé de cette carte les données fournies par les meilleures observations, etc. » L'éclipse unique que cite Ptolémée nous montre quelle était l'imperfection des observations des anciens sur le sujet si délicat des longitudes. Il s'agit de la célèbre éclipse qui eut lieu onze jours avant la bataille d'Arbèles, le 20 septembre 330 (astron.), à 7 h. 1/2 du soir pour le méridien de Paris; conséquemment à environ 10 heures 1/4 pour celui d'Arbèles (ce qui répond à 4 h. 1/4, selon la manière des anciens, ou au commencement de la 5^e heure); et à 7 h. 55' pour le méridien de Carthage, ou à la fin de la 2^e heure: il n'y a donc que 2 h. 19', et non pas *trois* heures, entre

(1) . . . τινὰς τῶν ἀντικειμένων τόπων. Ptolémée entend par-là les lieux situés dans l'hémisphère opposé que les navigateurs firent connaître depuis Hipparque.

(2) τῶν ἐπιβαλλόντων (l. ἐπιβαλόντων) ταῖς ἱστορίαις.

(3) Ce passage capital est mal ponctué et inintelligible dans les traductions. Il faut, je pense, le ponctuer ainsi: καὶ διὰ τὸ μὴ πλείους τῶν ὑπὸ τὸν αὐτὸν χρόνον τετηρημένων σεληνιακῶν ἐκλείψεων (ὡς τὴν ἐν [μὲν] Ἀρβήλοις πέμπτης ὥρας φανεῖσαν ἐν δὲ Καρχηδόνι δευτέρας) ἀναγραφῆς ἠξιώσθαι, ἐξ ὧν κ. τ. λ.

(4) Dans le langage de Ptolémée, les temps équinoxiaux sont les degrés de l'équateur.

les deux méridiens; l'erreur est d'environ 10° en longitude. Mais aussi qu'attendre d'observations d'éclipses marquées en nombre rond d'heures? Au reste, telle était l'incertitude de ces observations des anciens, que Pline place cette éclipse à la 2^e heure de la nuit pour Arbèles (deux heures au moins plus tôt que Ptolémée ne le dit), et à la nuit tombante pour la Sicile (1). Cicéron la met un peu avant le lever du soleil, cet astre étant dans le lion, c'est-à-dire, environ 8 heures après l'instant du jour, et un mois au moins avant le jour où elle a eu lieu (2).

LETRONNE.

251. ΕΖΕΚΙΪΔΟΥ Ἐξαγωγή. — Fragmens du poème d'ÉZECHIEL sur la sortie d'Égypte des Hébreux; et, ΦΙΛΩΝΟΣ τοῦ πρεσβυτέ-ἱεροσόλυμα, fragmens du poème sur Jérusalem par PHILON l'ancien; texte grec, version allemande, et notes, par L. M. PHILIPPSON. Berlin, 1830. 68 pag. in-8°

Le traducteur a mis en tête une dissertation sur la nature de de la poésie hébraïque. Les deux textes présentent de la pureté, mais une médiocre utilité critique:

252. BIBLIOTHÈQUE DE PHOTIUS, patriarche de Constantinople, traduite en français; précédée d'une notice sur la vie de Photius, d'une analyse raisonnée de ses ouvrages, accompagnée de notes historiques et philosophiques, et terminée par une ample table des matières. (*Extrait du prospectus.*)

La *Bibliothèque de Photius*, dont tous les savans ont senti et reconnu le mérite, manquait encore à la littérature française, comme elle manque à la littérature de toutes les contrées de l'Europe. M. le marquis de Fortia, qui a déjà donné tant de preuves de son ardent désir de propager les connaissances humaines, conçut la résolution de remplir une lacune qui en rompait l'enchaînement; il crut rendre un nouveau service aux lettres et à la philosophie, en faisant traduire à ses frais l'important ouvrage connu sous le nom de *Bibliothèque de Photius*.

(1) II, 72. *Nobili apud Arabiam (f. Arbela) magni Alexandri victoriâ, luna defecisse noctis secundâ horâ prodita est, eademque in Sicilia exoriens.*

(2) *De Divin.* I, 53... *Si luna paulo ante solis ortum defecisset in signo leonis.* Au 20 septembre, le soleil était dans les derniers degrés de la vierge.

Il chargea donc de ce travail M. l'avocat Constantin, qui réunissait toutes les connaissances nécessaires pour y réussir : celui-ci y consacra deux années de son temps, et vint d'y mettre la dernière main.

Les personnes qui ne connaissent pas Photius le prendront peut-être pour un de ces théologiens du moyen âge, dont les écrits offrent moins d'érudition que de chaleur scholastique ; d'autres, plus sévères encore, craindront de lire les ouvrages d'un patriarche regardé comme le principal-auteur du grand schisme qui sépara l'église grecque de l'église latine ; mais ces préjugés et ces antipathies disparaîtront aussitôt qu'on aura pris la peine d'approfondir les brillantes qualités de ce personnage célèbre, et qu'on aura reconnu le cachet du génie empreint sur les nombreux écrits qui sont sortis de sa plume. Écoutons, sous ce dernier rapport, les témoignages non suspects de ses ennemis les plus acharnés.

« Rendons, disent-ils, justice à ses rares talens, et affirmons que c'était un de ces heureux génies à qui rien ne coûte pour se rendre habiles dans toutes les sciences. Il lisait tout, et faisait des extraits de tout ce qu'il lisait. Il est étonnant combien les précieux restes qu'il a sauvés des débris des sciences et des siècles ont répandu de jour et de lumières sur les écrits qui sont venus jusqu'à nous, et les secours que les savans en tirent. Aussi fut-il regardé par ses ennemis même, et en particulier par Nicétas, comme le plus prudent personnage de son siècle, et comparable par le génie et le savoir aux savans des siècles précédens. L'éloquence, la poésie, la grammaire, la philosophie, la théologie, en un mot aucun genre de connaissance ne lui a échappé ; la médecine même et la politique n'ont rien eu de caché ni d'obscur pour lui ; il pénètre les secrets de l'une, il sonde les profondeurs de l'autre avec une égale sagacité. On voit briller dans tous ses écrits toutes les ressources de l'érudition, et souvent les finesses de la dialectique, avec tout le feu du génie et de l'éloquence. Au savoir le plus étendu, au jugement le plus exquis, à la critique la plus éclairée, il joint une grande netteté dans la diction : rien de plus solide que ses raisonnemens, de plus élevé que ses pensées, de plus châtié que son élocution, de plus noble que ses sentimens.... Celui de tous ses ouvrages qui lui a acquis le plus de célébrité, et qui a rendu

son nom immortel, à titre de savant, c'est sa *Bibliothèque*, ou idée sommaire et générale de tous les livres qu'il avait lus : les ouvrages qu'il a analysés se montent au nombre de deux cents quatre-vingts. Tous les savans ont rendu justice au merveilleux talent que possédait Photius de faire des analyses exactes et ingénieuses, soutenues d'une critique sage et éclairée, remplies d'enjouement et d'aménité, ce qui en rend la lecture agréable et piquante. Ils reconnaissent également en lui, cet art si difficile d'embellir les matières abstraites, et de jeter des fleurs sur les discussions les plus épineuses. »

Ce recueil, un des monumens les plus précieux de la littérature ancienne, peut-être comparé, à certains égards, à nos journaux littéraires, et, sous quelques points de vue, n'a pas été surpassé. Photius attendait un éditeur, il vient de s'en trouver un (M. Bekker) qui a publié une excellente édition grecque en deux volumes in-4°. C'est sur cette édition qu'a été entrepris le travail de M. Constantin.

La traduction de la Bibliothèque de Photius comprendra environ six volumes in-8°. La publication de cet ouvrage exigera donc des dépenses considérables; le libraire-éditeur a cru devoir solliciter préalablement un certain nombre de souscriptions, pour s'assurer le remboursement au moins d'une partie de ses avances. Aussitôt que ces souscriptions s'élèveront au nombre de cent trente, l'ouvrage qui déjà est entièrement terminé, sera immédiatement livré à l'impression, et les livraisons des volumes se succéderont rapidement.

Le prix de chaque volume, pour les souscripteurs, sera de 6 fr., et 7 fr. pour les non-souscripteurs. *On souscrit sans rien payer d'avance*, chez Techener, libraire, place du Louvre, n° 12.

253. HERCULANENSIVM VOLUMINUM QUÆ SUPERSUNT TOMUS III.

Neapoli, 1827; ex regia typograph. xx-55 pages in-folio, xxviii et xxiv planches. (*Allgem. Repertorium der neuesten in und auslænd Literatur*; Tome 1^{er}, p. 258.)

M. C. M. Rosini, président de la Société Bourbonnienne des antiquaires, avait publié en 1788, le premier volume de ces manuscrits trouvés à Herculæum; volume qui contient le livre

premier de Philodemus sur la musique. Le second volume, publié en 1809, n'a pu fournir, outre la dissertation préliminaire, publiée en 1797, que deux petits fragmens d'Épicure. Lorsqu'en 1815 le roi Ferdinand revint de la Sicile, on fonda la Société royale Bourbonnienne, qui est divisée en trois académies, savoir : l'académie Archéologique, celle des Sciences et celle des Beaux-Arts. Deux académiciens, MM. Savaroni et Gaterino ont été chargés des travaux relatifs aux manuscrits trouvés dans les fouilles d'Herculanum, et dans le volume que nous annonçons ils ont commenté deux autres écrits de Philodemus, dont la publication a été confiée aux soins de M. Rosini.

Le premier est intitulé : Φιλοδήμου περὶ κακίων καὶ τῶν ἀντικειμένων ἀρετῶν καὶ τῶν ἐν οἷς εἰσὶ καὶ περὶ ᾧ, c'est-à-dire *Philodemi de vitiis et virtutibus oppositis et de rerum subjectis et objectis*, ix et 28 pages, 13 chapitres. L'auteur y traite de l'économie domestique, et demande comment un bon père de famille doit administrer sa maison s'il veut éviter des fautes et pratiquer les vertus et les qualités qui leur sont opposées.

Le second écrit est intitulé :

Φιλοδήμου περὶ κακίων, *Philodemi de vitiis* x.

L'auteur y traite de certains défauts particuliers en signalant les vertus qui leur sont opposées. L'auteur, en parlant de l'orgueil, en caractérise les diverses espèces, les manifestations, les inconvéniens, les antidotes. Il énumère huit classes d'orgueilleux, savoir : ὑπέροπταί, αὐθάδεις, ἀλάζονες, αὐθέκαστοι, παντειδήμονες, σεμνόκοποι ἢ βρενθυόμενοι, εὐτελισταί, οὐδενωταί. Théophraste, au contraire, n'admet que trois classes d'orgueilleux.

Cet écrit de Philodemus enrichira les vocabulaires grecs. Il est rempli de lacunes. Dans la préface, l'éditeur Aloisio Caterino a indiqué le contenu probable des passages qui manquent. Il a de plus ajouté aux pages des notes explicatives. Le matériel de l'ouvrage est parfaitement semblable aux publications antérieures. Chaque page est gravée sur cuivre; à côté se trouve l'impression en caractères ordinaires, et les complémens de lettres ou de mots en couleur rouge; vient ensuite la traduction latine qui est presque toujours littérale; à la fin il y quatre tables contenant les mots grecs peu usités qui sont expliqués dans les notes, les auteurs et les personnes que Philodemus a

cités; enfin, les objets qui présentent quelque importance.

C. R.

254. TOTIUS LATINITATIS LEXICON. — Lexique complet de la langue latine; par G. FACCIOLATI et A. FORCELLINI. 3^{me} édit. revue et augmentée par J. FURLANETTO, élève au Séminaire de Padoue. Tome I, cahier 1. A—Animatus. Cah. 2. Animicida-Blepharo. Padoue, 1827; imprimerie du Séminaire. (*Allg. Schulz*; juin 1828.)

Le premier plan de ce lexique est dû à Facciolati, élève au Séminaire de Padoue, qui avait dit en plaisantant qu'il trouverait dans le dictionnaire de Calepin, généralement en usage à cette époque, plusieurs milliers de barbarismes qu'il remplacerait par des expressions plus convenables. Il tint sa promesse; aidé de A. Forcellini, auquel il attribue une grande partie du travail, il composa cet immense ouvrage. Plus de quarante années de sa vie (depuis 1717 jusqu'à 1761) furent employées à l'achèvement de son lexique qu'il eut le plaisir de voir presque entièrement imprimé.

Ce lexique, quoique fort étendu, n'est pas une autorité, et Forcellini avoue que son ouvrage aurait été plus imparfait s'il n'avait pas trouvé dans les lexiques déjà existans une masse de matériaux qu'il a mis à profit. En 1816, Furlanetto a entrepris de faire un dictionnaire; il dit à ce sujet: « Curavi Latinos auctores assidue tractare, ex iisque tum novas voces, tum nondum notas significationes excerpere; — quidquid ætas nostra novum protulerat, comparare; Cic. Fronton. Symm. Plauti fragmenta comparare; Gesner. et Scheller. consulere; — ephemerides litterarias perlegere; dissertationes aliaque scripta ad trutinam revocare; novissimos interpretes expendere; — inscriptiones a Morcellio et Marinio editas evolvere.

Il promet d'y joindre les étymologies grecques et hébraïques, d'indiquer les participes, d'augmenter le nombre des exemples, de rétablir les mots que Forcellini avait rejetés comme barbares, et les expressions historiques et géographiques que ce premier avait négligées.

L'analyse que nous avons sous les yeux ne traite que des 2 premiers cahiers, qui ne vont que jusqu'à BLE. Dans cette

première partie il y a 13 mots nouvellement introduits, savoir : *Acracus*, *Teratus*, noms propres trouvés dans une inscription; *Acreophagia* de ἀ privatif, κρέας, chair, et φαγεῖν, manger, qui ne mange pas de chair. *Acrinus* seu *Acrensis*. Furlanetto dit avoir pris ce mot dans Cicéron, vers. 3, 43, mendose legitur Acherinos, que Cluver et Hardoin proposent de lire ac *Scherinos*, et Ernesti Achetinos. *Acrisioni*, *Acrocolium*, *Acrocorium*, *Acronius lacus*, *Acropolis*, se trouvent dans Scheller; *Actinophora*, mot grec que Schneider rend à Pline; *Actionalis* (au lieu d'*auctionalis*), *Actionius*, sont vraiment des mots nouvellement ajoutés. On se demande si *Acupicus* peut être regardé comme un mot. Il accompagne les autres mots de corrections et de réflexions dont nous citerons les plus importantes : *Acromaticus*, qu'on trouve dans d'autres dictionnaires écrit *Acroatiscus*; *Acroamaticus*; *Acrifolium*, que d'autres lexicographes ont écrit *agraf.*, *agrif.* et *aquif.*

M. Furlarini a laissé échapper plusieurs fausses étymologies grecques. *Acquiro* est rendu par ἐπιτυχάνω, qui marque toujours un hasard, et le mot latin n'a pas ce sens; προσκτάσθαι est l'expression qui rend le mieux cette idée. *Acquisitio* est traduit par ἔκτησις, barbarisme qu'on pouvait éviter en prenant le mot πρόσκτησις. Sous *Acroatiscus* on trouve les mots ἀχροατικός et ἀχροαματικός, dont le sens est très-différent. *Actuarius* est traduit par γραφεύς, ὑπομνηματογράφος; ce mot est beaucoup mieux rendu par ταχυγράφος.

Une autre remarque est que M. Furl., qui promet de donner les noms historiques et géographiques, en a oublié quelques-uns, tels sont : Acontisme, Acraephia, Acrida, Acrillac, Acroathon, Acronoma-saxa, Actania, Aculanum, etc.

Presque partout, M. Furl. s'efforce de joindre les participes, même où un participe présent et futur se trouvent déjà. Il est remarquable de voir qu'*Acuturus*, par exemple, n'a point été mis dans ce dictionnaire; il est ridicule d'y trouver les participes acuens, acquirens, acquirendus, acquiescens, etc., (et cela se répète à chaque verbe), appuyés sur des autorités.

On ne trouve nulle part des phrases pouvant servir de guide dans la conversation; les épithètes et les constructions si fréquentes dans Gesner n'y sont pas employées; les philologues, dont l'opinion sur divers points discutés est d'un intérêt si général,

n'y sont pas cités. Pour que cet ouvrage soit ce qu'on a droit d'en attendre, il faudrait en faire disparaître les fausses étymologies, classer logiquement les définitions, remplacer par des autorités respectables, celles qui sont faibles ou peu dignes de foi, changer le système des particules et revoir les idiotismes, puiser dans les auteurs qui ont écrit sur les matières religieuses une grande quantité de mots qui ne se trouvent nulle part.

On espère qu'à la fin de cet ouvrage se trouveront les *notæ* ou *siglæ Romanorum* qui sont dans la grammaire de Gothofredus, et un coup-d'œil sur la valeur des poids et des monnaies, qui manquent dans tous les lexiques.

Le prix de cette nouvelle édition, imprimée avec soin, sera d'environ 25 thlr. Les fautes typographiques s'y rencontrent peu fréquemment, et portent plutôt sur les chiffres que sur les mots.

G-D.

255. *CHRISTOMATHIA CICERONIANA, sive loca ex Ciceronis epistolis et orationibus excerpta cum commentario in usum tironum*; par F. G. DOERING. 1 vol. in-8° de VIII et 213 pages. Jena 1827; Frommann. (*Allg. Schulzeit*,; mars 1828, sect. II, n° 29.)

Le plaisir que causa à l'auteur la lecture de la *Chrestomathie* Cicéronienne d'Ernesti, éveilla chez lui le désir de faire un choix des ouvrages de Cicéron, où les élèves pussent puiser le goût des écrits de cet orateur illustre, et trouver un guide qui leur en facilitât l'intelligence.

La collection commence par un choix des *Epist. ad diversos*; en tête de chacune de ces lettres est la date, et une fort courte introduction. Viennent ensuite des fragmens plus ou moins longs des discours in Verrem, pro Cluentio, pro Murena, pro Sextio, pro Coelio, pro Balbo, in Catilinam, de Haruspic. resp. L'ouvrage est terminé par les chapitres 1 et 2 du quatrième livre des questions académiques. Ces différens morceaux sont également précédés d'une introduction.

Voici comment s'explique M. D. au sujet des notes dont il a enrichi son ouvrage. « Interpretationem Ciceronis locis a me subiectam ita moderatus sum, ut illa tironibus imprimis esset usui et adjumento. Ubi offerebatur lectionum diversitas, delegi

eas, quæ mihi videbantur optimæ; ubi erat oratio impedita, eam expedire, et ubi occurrebant locutiones vel rariores, vel exquisitiores, vel insolentiores, eas explanare studui, nec denique eas, quæ ad historiam et antiquitates spectarent, neglexi.»

Sans pouvoir se prononcer sur l'utilité classique de cet ouvrage, on doit avouer qu'il renferme une grande quantité d'observations fort judicieuses qui ne sont pas dénuées d'intérêt; mais dans le cas où il serait adopté dans les collèges, il ne pourrait être mis qu'entre les mains d'élèves des classes moyennes, parce que la brièveté des fragmens ne satisfait pas l'esprit de celui qu'une longue étude a mis à même de sentir les beautés répandues dans un ouvrage.

G-D.

256. DE POETIS AENEAE FUGAM ATQUE FATA ANTE VIRGILIUM DESCRIBENTIBUS DISSERTATIO PHILOLOGICA. — Dissertation philologique sur les poètes qui ont avant Virgile chanté la fuite et les malheurs d'Énée; par SCHEBEN. (*Allg. Schulzeit.*; décembre 1828, n° 149).

257. DES GRATIUS FALISCUS CYNÆGETICON. — Cynégéticon, poème sur la chasse de GRATIUS FALISCUS, publié en latin et en allemand par F. C. G. PERLET, professeur au Gymnase d'Eisenach, et conseiller des écoles du grand duc de Saxe. 1 vol. in-4°, de vi et 41 pag. Leipzig, 1826; Hahn. (*Allg. Schulz.*; juin 1828).

On devait s'étonner de ce que le célèbre Gratius, si goûté des savans, et dont Heinsius disait : « Miram medius fidius præ se fert elegantiam et suavitatem Gratius; ut continere jam olim me non potuerim, quin familiarem mihi redderem hunc poetam et ab ejus ore frequenter penderem, » n'eût pas encore trouvé d'interprète en Allemagne. Mais quand on pense aux difficultés dont est hérissée cette entreprise, à cause du mauvais état du texte que tous les efforts des critiques n'ont pu rendre moins défectueux, on comprendra bientôt les raisons qui ont empêché de le transporter dans une autre langue. On doit savoir gré au traducteur de la persévérance qu'il a mise dans l'exécution de ce travail, et du mérite avec lequel il s'en est acquitté. Toutes les beautés de cet ouvrage bien senties par lui ont été reproduites avec élégance et exactitude; jamais il ne

force le sens de l'original pour produire dans sa langue un effet plus brillant; jamais on ne le voit par une plate traduction refroidir l'intérêt qu'inspire son sujet; partout enfin il s'est montré digne de reproduire le poème avec une force et une énergie que n'eût pas démenties le poète lui-même.

Nous citerons quelques passages dans lesquels l'auteur est en contradiction avec le texte de Wernsdorf:

Vers 16. *Numine* doit être préféré à *nomine*.

Vers 67. Heinsius rectifie ce passage de notre auteur : *ceciditque suis Ancaeus in arvis*, par *ceciditque suis Ancaeus in armis*; ce qui est plus probable, puisque Ancée n'est pas mort dans sa patrie, mais en Étolie, à la chasse du sanglier de Calidon.

Vers 110. *Tum stricta veruti dentibus. Veruti* au lieu de *verutis* ne peut être regardé que comme une faute typographique.

Vers 202. Au lieu de *sic fama* on pourrait adopter avec plus de raison *scit fama*, que Gronovius a trouvé plus expressif.

Vers 225. M. P. lit *seu morint voces*, *seu muti ad pignora Martis*. Cette rectification n'est pas plus satisfaisante que le *no-rit nudi* de la Vulgate, ni le *sive voces naris* de Johnson.

Vers 280. *Latebras* est mal à propos au lieu de *tenebras*.

Vers 290. *Tenuis* au lieu de *teneris* est aussi inutile.

Vers 522. M. P. lit : *Sterilis quodcumque remisit Terra, rapit* au lieu de *sui*.

En général, la plupart des corrections adoptées par le traducteur, et que Wernsdorf ne trouve pas satisfaisantes. G-D.

258. DE' FATTI DI ALESSANDRO IL GRANDE. — Des exploits d'Alexandre-le-Grand par Quinte Curce, traduits par F. GIOVANNI. Un volume, 469 p. in-8°. Milan 1829; A. Fontana. (*Giornale Arcadico di Scienze*; déc. 1829, p. 340).

Ce volume est le tome 53^e de la Bibliothèque historique de toutes les nations, qui se publie à Milan. C'est une nouvelle traduction de Quinte Curce par un littérateur du siècle dernier, dont M. Marzette possédait le manuscrit. L'éditeur annonce qu'il a employé tous ses soins pour rendre cette traduction digne de l'éclat actuel des lettres. Ce que le traducteur aurait fait lui-même s'il eût vécu. Si nous pouvions citer divers passages de l'ouvrage que nous avons lus attentivement, nos lec-

teurs seraient à même de se faire une idée du degré de mérite du traducteur. Pour nous, nous avons trouvé ce travail peu correct et peu élégant.

C. R.

259. FRANCISCI PETRARCHÆ HISTORIA JULII CAESARIS; revue et corrigée par C. E. CHR. SCHNEIDER. I vol. in-8°, de CXXIII et 335 pag. Leipzig, 1827; Gerh. Fleischer. (*Allg. Schulz.*; juin 1828).

Sur la foi d'une édition de cet ouvrage qui parut en 1473, les quatre éditions suivantes publiées par Grævius et Lemaire furent attribuées à un certain Julius Celsus sur le compte duquel on ne sait que peu de chose. Un auteur de ce nom a lu et revu les ouvrages de César, ou bien fait des observations sur ces ouvrages, et cela a donné à croire à beaucoup d'écrivains, du moyen âge qu'il en est l'auteur. Tout ce que Vincent de Beauvais, Walter Burleigh, Joh. Magni, Albert de Eyb, citent de Julius Celsus, se trouve dans les ouvrages de César. Comme cette remarque n'est pas neuve, on s'étonne de voir dans le lexique bibliographique d'Ébert au sujet de cet ouvrage, « cet ouvrage faussement attribué à Celse et à Pétrarque. » Ce qui prouve que Julius Celsus n'est pas l'auteur de cet ouvrage, c'est qu'il y est cité comme caution, et l'on s'aperçoit que l'auteur, que l'on connaît aujourd'hui avec certitude, était frappé du même aveuglement que ses contemporains.

Voici le plus remarquable des trois passages où M. Schneider parle de Celsus, XIV, 15 : Julius autem Celsus, Caesaris comes et qui rebus interfuit, Eburonum in finibus factum refert. Personne jusqu'alors ne l'avait placé aussi haut.

Quelques noms, certaines expressions et des remarques qui s'y trouvent avaient prouvé depuis long-temps que l'auteur de cette histoire vivait en Italie dans le 13^e siècle, et était contemporain de Pétrarque; mais on n'avait qu'un léger soupçon qu'il en fût l'auteur. M. Schneider s'est efforcé de démontrer qu'il en est le véritable auteur, et les preuves qu'il en donne sont si convaincantes que l'on ne peut douter de la véracité de ses assertions. Il fait observer d'abord que Pétrarque était aussi adonné à l'étude de l'histoire qu'à celle de la poésie, et qu'il fut au capitolé honoré du nom de *magister*. Il rapporte à ce sujet le passage du codex de la bibliothèque de l'université de Bres-

lau, qui y a trait : « Tam dicti regis quam nostro et dicti populi Romani nomine magistrum poetam et historicum declarantes præclaro magisterii nomine insignivimus et in signum specialiter poesis nos Ursus Comes et senati præfatus coronam lauream nostris manibus capiti ejus impressimus, etc.

De tous les grands hommes de l'antiquité il n'en est aucun dont Pétrarque se soit plus occupé que de César, ainsi qu'il le dit lui-même. La comparaison de la manière dont Pétrarque a présenté l'histoire des autres grands hommes avec celle de César, les remarques dont il est si riche, présentent des points de ressemblance vraiment frappans. La conformité qui existe entre le style de cet ouvrage et celui qui caractérise les autres productions de Pétrarque prouve qu'il ne peut être que de lui. Si Pétrarque, qui cite si souvent ses autres ouvrages, ne parle pas de celui-ci, cela vient selon M. Schneider de ce qu'il faisait partie du de viris illustribus. Il est inutile de citer les autres preuves que M. Schneider appelle à l'appui de son opinion, celles-ci paraissent bien suffisantes pour convaincre de la justesse de son raisonnement.

G-D.

260. DAV. RUHNKENII ORATIONES, DISSERTATIONES ET EPISTOLÆ ; publiés par F. T. FRIEDEMANN. Vol. I et II. Gr. in-8° de LXXXIV et 782 p. Brunswick 1828 ; Lucius. (*Allg. Schulz.* ; nov. 1828. Sect. II, n° 141).
261. LES PREMIÈRES NOTIONS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OU Exercices sur les parties du discours, ouvrage utile à tous les élèves qui commencent à écrire, et qui sont en état de copier ; par E. A. LEQUIEN, prof. de grammaire. 2^e édition. Prix, 1 fr. 50 c.
262. GRAMMAIRE FRANÇAISE ÉLÉMENTAIRE, à la portée de toutes les personnes qui n'ont aucune notion des principes de la langue française ; par le même. Huitième édition. Prix, 1 fr 50 c.
263. TRAITÉ DE LA CONJUGAISON DES VERBES, ouvrage qui peut servir de supplément à la plupart des grammaires élémentaires ; par le même. 11^e édition. Prix, 1 fr. 25 c.
264. TRAITÉ DES PARTICIPES, ouvrage utile à toutes les personnes

qui désirent de vaincre l'une des plus grandes difficultés de l'orthographe française; par le même. 15^e édit. Prix, 1 fr. 25 c.

265. **CONCORDANCE DES TEMPS DES VERBES**, et particulièrement des temps du subjonctif, l'une des plus grandes difficultés de la langue française, analysée et mise à la portée de toutes les personnes qui désirent de parler et d'écrire correctement; par le même. 8^e édit. Prix, 1 fr. 25 c.

266. **CACOGRAPHIE** rangée dans un nouvel ordre, ou **Exercices** sur l'orthographe, la syntaxe, et la ponctuation; par le même. 5^e édit. Prix, 1 fr. 25 c.

267. **CORRIGÉ DE LA CACOGRAPHIE**. Même prix.

268. **TRAITÉ DE LA PONCTUATION**, contenant plus de quatre cents exemples divisés en douze chapitres; par le même. Prix, 1 fr. 25 c.

269. **ANALYSE GRAMMATICALE**, suivie d'un Abrégé d'analyse logique; par le même. Prix, 1 fr. 50 c.

270. **VOCABULAIRE DES HOMONYMES FRANÇAIS**, et des locutions françaises qui ont une prononciation semblable, ou à peu près semblable, et la plupart une orthographe et une signification différentes; par le même. 2^e édit. Prix, 2 fr. 50 c.

Ces dix ouvrages élémentaires, du même auteur, ont paru en 1830 et se trouvent chez lui, rue St-André des Arcs, n^o 68.

271. **COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE**, or, *a Course of lessons in french literature being a choice collection of amusing and instructive pieces in prose and verse*, selected from the writings of the most celebrated french authors; by J. ROWBOTHAM. London. In-12 de XII-316 p. 1801.

La première partie de ce recueil contient la traduction interlinéaire en anglais de chaque leçon française, avec des observations sur les difficultés qui résultent de la différence des deux langues.

La seconde partie, la même traduction mais en regard.

La troisième, la traduction libre de chaque morceau en regard du texte français.

Enfin la quatrième partie offre au bas de chaque page la traduction des mots ou phrases qui présentent quelques difficultés.

On peut remarquer combien cette division est propre à faciliter les progrès des élèves, et, sous ce rapport, on ne peut qu'adresser des éloges à l'auteur, ainsi que pour le choix des morceaux. Il est à regretter seulement qu'il n'ait pas apporté plus d'ordre et de méthode dans leur classement. Ce défaut, ainsi que les nombreuses fautes d'impression qui déparent la partie française de ce recueil, peuvent facilement disparaître dans une 2^e édition.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

272. **LES MONUMENS DE L'ÉGYPTE ET DE LA NUBIE**, considérés dans leurs rapports avec l'histoire, la religion et les usages civils et domestiques de l'ancienne Égypte; décrits d'après les recherches faites dans ces contrées durant les années 1828 et 1829 par les deux commissions scientifiques française et toscane, et publiés sous les auspices des gouvernemens de France et de Toscane; par MM. CHAMPOLLION jeune et H. ROSELLINI. (*Prospectus.*)

Parmi les différentes contrées du Levant, l'ÉGYPTE, qui a fixé plus particulièrement l'attention de l'Europe savante, est devenue le but des explorations de nombreux voyageurs et l'objet souvent spécial des recherches de l'érudition moderne. Assis au milieu du monde antique, ce pays dont la célébrité commença dès le moment même où quelques peuples, sortant de la barbarie, firent les premiers pas dans la carrière de la civilisation, se lie à l'histoire ancienne tout entière, et joue un rôle important dans toutes les révolutions qui ont changé la face des empires et modifié les destinées de l'espèce humaine.

Les publications connues, relatives à cette importante portion de l'Afrique, nous laissent toutefois encore dans une ignorance presque complète sur tout ce qui concerne spécialement son culte national, et son histoire dans cette longue série de siècles pendant laquelle l'Égypte, gouvernée par des rois indigènes, constitua peu à peu son état social, jeta les fondemens de sa grandeur, atteignit le point culminant de sa prospérité,

et tomba enfin dans ce période de décadence qui la livra au joug des étrangers, appesanti sur elle depuis plus de 2,300 ans.

Une connaissance positive de l'état réel de l'Égypte antérieurement à ce long et triste esclavage, ne pouvait en effet résulter des documens épars dans les anciens auteurs grecs ou latins, sources uniques où les historiens modernes aient pu, jusqu'ici, puiser quelques documens suivis et dignes d'une certaine confiance. Car il existe tant de désaccord, et de telles variations, surtout dans l'ensemble et la succession des faits, entre les relations d'Hérodote, de Diodore de Sicile, et les auteurs qui ont extrait les livres de Manéthon, que par le manque total de documens assez authentiques pour prononcer entre des témoignages si divergens, les annales de cette Égypte, dont l'état social subsista intact pendant tant de siècles, même avant la naissance de tous les grands empires connus, occupent à peine quelques pages arides et embarrassées dans nos Recueils d'*Histoire universelle*.

Et cependant aucun peuple ancien n'a laissé sur le sol qu'il habita, des monumens aussi multipliés, d'un genre plus varié et d'une si haute importance pour les études historiques proprement dites, que ceux qui s'élèvent encore sur les deux rives du Nil, depuis la Méditerranée jusqu'au cœur de l'Éthiopie; ouvrages gigantesques, restés comme des témoins indestructibles de la puissance et de la piété des Égyptiens. On savait, il est vrai, que les vastes tableaux historiques et religieux qui, accompagnés d'innombrables inscriptions, couvrent toutes les parois de ces temples et de ces palais, renfermaient sans aucun doute les notions les plus authentiques sur l'état civil et politique de la vieille Égypte, puisque ces textes et ces bas-reliefs, comme les constructions qu'ils décorent, sont des ouvrages contemporains des événemens dont ils conservent le souvenir; mais jusqu'au commencement de ce siècle, la langue antique des Égyptiens et leur système graphique national étant à-peu-près inconnus, l'histoire ne pouvait encore s'enrichir de si précieux documens échappés aux destructions opérées par les siècles, et aux ravages de tant d'invasions successives.

Par une heureuse fatalité, la science avait trop tôt désespéré de soulever le voile qui dérobaient à nos yeux la nature

intime des écritures égyptiennes : les travaux exécutés par une Commission scientifique , pendant qu'une armée française occupait militairement l'Égypte , auraient dû soutenir cet espoir, puisque le zèle de ces voyageurs, réunissant les notions les plus étendues sur l'état actuel des monumens de l'Égypte, avait fait connaître à l'Europe savante, avec une fidélité très-remarquable, les chefs-d'œuvre de l'architecture égyptienne, avait dessiné une foule de bas-reliefs qui fournissaient déjà quelques notions générales sur le culte de l'Égypte ancienne, et publié de nombreux *fac-simile* d'inscriptions et de manuscrits égyptiens, matériaux si justement désirés par les philologues, puisque ces textes seuls pouvaient servir de base à des recherches consciencieuses sur l'ancien système graphique de l'Égypte.

Avec de tels secours, et par un travail persévérant de plus de vingt années, l'érudition pénétrant le secret des écritures égyptiennes, a pu enfin réunir les notions les plus certaines sur la nature élémentaire, la valeur et les combinaisons variées des caractères dont se composent les textes égyptiens antiques. La découverte de l'alphabet hiéroglyphique, base fondamentale du système graphique égyptien, confirmée par l'adhésion publiquement exprimée de tous les corps savans de l'Europe, promettait aux sciences historiques une ample moisson de faits nouveaux, et d'autant plus importans qu'ils doivent remplir avec certitude de grandes lacunes existantes aux premières pages des annales humaines. Mais pour répondre à cette attente, il devenait indispensable de faire l'application de nos nouvelles connaissances sur l'écriture hiéroglyphique, aux innombrables inscriptions sculptées sur tous les monumens publics et privés de l'Égypte et de la Nubie; et c'est dans ce but spécial que, grâce à la munificence des gouvernemens de France et de Toscane, deux commissions dirigées par MM. CHAMPOLLION LE JEUNE et H. ROSELLINI (1), ont parcouru ces deux contrées

(1) Leurs collaborateurs furent MM. Alexandre Duchesne, Lehoux, Bertin fils, Nestor L'Hôte, Salvador Chérubini, le docteur Ricci, Gaetano Rosellini, architecte, Joseph Angelelli, Raddi, professeur d'histoire naturelle, avec un adjoint, et Bibent, architecte. M. Bibent a quitté, par défaut de santé, ses compagnons de voyage aux ruines de Memphis, et est retourné en France où il est mort peu de temps après. Le professeur Raddi mourut à l'île de Rhodes, à l'époque du retour. Son second était

depuis la Méditerranée jusqu'à la seconde cataracte, pendant les années 1828 et 1829.

Ces voyageurs, ne perdant jamais de vue l'objet bien déterminé de leur entreprise, explorant un à un les monumens encore de bout sur les deux rives du fleuve ou sur les divers points de la vallée du Nil, ont fait pour ainsi dire un dépouillement méthodique de tous les genres de documens positifs que fournissait chaque ruine. Tout bas-relief et toute inscription constatant soit un fait historique, soit un point de croyance religieuse ou une coutume civile, a été dessiné ou copié avec le soin le plus scrupuleux; et toutes les fois que cela est devenu nécessaire, ou pour l'intelligence du sujet ou pour donner une juste idée de la richesse des compositions artistiques qui décorent les monumens de l'Égypte, ces bas-reliefs ont été reproduits par des dessins fidèles avec tous les détails de couleurs que présentent encore les originaux. Ce long et vaste travail, qui a produit une suite de 1500 dessins, a été en outre complété par une description particulière et faite sur place de chaque monument de l'Égypte ou de la Nubie, description contenant le sujet de chaque bas-relief, le détail des ornemens de décor, toujours significatifs, ainsi que la copie des inscriptions qui les accompagnent, lorsque ces textes offraient un intérêt historique.

Le temps paraît enfin venu de mettre sous les yeux de l'Europe savante les résultats de ce voyage scientifique, dont le succès, sous le rapport de la richesse et de l'extrême abondance des documens recueillis, a dépassé de beaucoup les espérances mêmes qui avaient décidé le départ des deux commissions pour l'Afrique.

Le plan adopté pour les recherches faites pendant le voyage sera naturellement suivi dans la publication des résultats obtenus à la suite de cette exploration consciencieuse. On se propose en effet de donner, dans cet ouvrage, *un tableau régulier de l'état antique de la civilisation égyptienne, et de rétablir l'histoire de l'Égypte selon le témoignage irrécusable des monumens originaux contemporains des événemens.*

mort quelques mois avant, retournant à Livourne. Le docteur Ricci est paralysé de la partie gauche de son corps, par suite d'une morsure de scorpion à Thèbes.

Ce travail, que rendent possible et le nombre si multiplié des monumens figurés de l'Égypte ou de la Nubie, et l'abondance infinie des inscriptions monumentales, sera divisé en trois sections principales, contenant, dans leur ensemble,

1° 400 planches, dont 100 au moins seront coloriées;

2° 10 volumes de texte.

La première section relative à l'état civil sera composée de 136 à 140 planches, en grande partie coloriées, présentant un grand nombre de sujets tirés des tombeaux ou des édifices publics, et relatifs à tons les détails de la vie civile et domestique des anciens Égyptiens. En voici une indication sommaire :

	Planches.
Chasse aux oiseaux.....	4
Les différentes espèces d'oiseaux représentées dans les chasses (la plupart coloriées).....	7
Chasse aux quadrupèdes, diverses espèces de chiens employés à la chasse; quadrupèdes représentés dans les chasses, et retour de la chasse.....	11
Pêche à la ligne, à la cordelle, au filet, au trident; préparation du poisson; espèces de poissons représentées dans les peintures relatives à la pêche.....	3
Éducation des bestiaux et des animaux domestiques, et art vétérinaire.....	6
Agriculture.....	6
Culture de la vigne et jardinage.....	5
Arts et métiers.....	26
Vie domestique, maison, meubles, ustensiles, cuisine, repas, service intérieur, toilette, bijoux, etc., etc...	25
Musique et danse.....	9
Jeux et divertissemens.....	4
Navigation et commerce.....	6
Caste militaire, gymnastique, armes, exercices.....	17
Administration de la justice.....	2
Embaumement et cérémonies funéraires.....	13

La seconde section contiendra les monumens historiques, relatifs au règne des Pharaons et de la dynastie grecque des Lagides, rangés chronologiquement à partir des plus anciennes époques, jusques au règne de Cæsarion, fils de Jules César et de Cléopâtre; cette suite importante de bas-reliefs et de peintures formera environ 200 planches ainsi distribuées :

Dynasties primitives, antérieures à l'an 1822 avant l'ère chrétienne.....	8
Règne d'Aménôthph I.....	2
Touthmosi I.....	2
Touthmosi II.....	1
Amensé et Amenhemhé.....	5
Touthmosi III (Mœris).....	4
Aménôthph II.....	3
Toutmosi IV.....	2
Aménôthph III (Memnon).....	12
Horus.....	6
Rhamsès I.....	2
Ménéphthah I.....	27
Rhamsès II.....	12
Rhamsès III le Grand (Sésostris).....	42
Ménéphthah II.....	3
Siptah-Ménéphthah.....	2
Ménéphthah III et son successeur.....	2
Rhamsès-Meïamoun.....	30
des autres Rhamsès, rois de la XIX ^e dynastie..	3
des Rhamsès de la XX ^e dynastie.....	2
Règne des rois de la XXI ^e dynastie (Tanite).....	3
de la XXII ^e dynastie (Bubastite).....	4
de la XXIII ^e et de la XXIV ^e (Tanite et Saïte)...	1
de la XXV ^e (Éthiopiens).....	3
de la XXVI ^e dynastie (Saïte).....	4
de la XXVII ^e dynastie (Persane).....	2
de la XXVIII ^e dynastie (Saïte).....	1
de la XXIX ^e dynastie (Mendésienne).....	1
de la XXX ^e dynastie (Sébennyte).....	1
Dynastie grecque ou Lagides.....	14

Costumes, caractères physiques et noms de tous les anciens peuples de l'Afrique, de l'Asie, etc., représentés sur les monuments de l'Égypte..... 6

Dans le texte explicatif de ces planches, on comparera avec soin les récits divers consignés dans les écrits des auteurs grecs et latins relativement à l'ancienne histoire de l'Égypte, avec les faits attestés par les monumens originaux. De ce rapproche-

ment résulteront nécessairement de nouvelles lumières et des certitudes que les amis des sciences historiques ont si ardemment désirées.

La troisième section destinée aux monumens *de la religion et du culte public* de l'ancienne Égypte, se composera de 30 planches, relatives soit à l'ensemble de la religion égyptienne, soit au culte particulier de chaque ville antique de Nubie ou d'Égypte, dont il subsiste encore quelques monumens. Le texte de cette section contiendra une notice sur tous les temples encore existans dans la vallée du Nil. On déterminera dans ces recherches l'époque précise de la fondation de chacun d'eux, et celle des restaurations qu'ils ont successivement éprouvées.

Enfin 18 autres planches feront connaître une importante série de *tableaux astronomiques* dessinés dans les temples ou au plafond des tombes royales.

C'est avec quelque confiance qu'on appelle le concours des amis éclairés des sciences et des arts pour la publication de cette vaste collection de matériaux historiques reproduits avec une fidélité à toute épreuve, et qui doivent former un ouvrage que l'importance de son sujet, la variété de son ensemble et sa belle exécution rendront digne de tous les encouragemens que l'Europe savante accorda toujours aux entreprises considérables vouées à l'utilité générale.

L'ouvrage dont le titre est en tête de ce *prospectus*, sera composé de :

1^o 400 planches, format grand atlas, gravées en taille-douce ou lithographiées, et dont cent au moins seront coloriées ;

2^o De 10 volumes de texte, format in-8^o, de 4 à 500 pages chacun, et conforme pour le papier, le caractère et la justification au *prospectus* publié.

Ce texte sera imprimé à la fois *en français* à Paris, et *en italien* à Pise.

Les deux éditions seront parfaitement semblables, contiendront les mêmes matières et seront du même prix.

M. Firmin Didot est chargé de l'impression du texte français, et M. Capurro du texte italien.

M. Dubois, collaborateur du *Panthéon égyptien*, et MM. le docteur Ricci et Angelelli, l'un et l'autre dessinateurs du voyage, dirigeront le travail des planches.

On ne peut avoir de meilleures garanties de la parfaite exécution de l'ouvrage.

Il sera divisé en 40 livraisons de planches, format grand atlas; chaque livraison contiendra 10 planches, dont une ou plusieurs en couleur. La première livraison paraîtra au mois de janvier prochain, et les suivantes de mois en mois sans interruption.

Conditions de la souscription. Le prix de chaque livraison de 10 planches, est fixé à 20 francs.

Les 10 volumes de texte, ou français ou italien, *sont compris dans ce prix.*

La totalité de l'ouvrage, *texte et planches*, ne dépassera donc pas 800 francs, et il sera terminé en trois années.

Le texte sera livré à MM. les souscripteurs par volume ou demi-volume à mesure que la publication des planches l'exigera.

On souscrit : A Paris, chez MM. Dubois, rue de Savoie St-André-des-Arts, n° 4. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. Treuttel et Wurtz, rue de Lille, n° 17. A Strasbourg, chez MM. Treuttel et Wurtz. A Londres, chez MM. Treuttel et Wurtz. A Vienne, chez M. Artaria. A Florence, chez Piatti. A Pise, chez les frères Nistri.

Pour souscrire il suffit de se faire inscrire à l'une des adresses ci-dessus, en déclarant si l'on souscrit pour le texte français ou pour le texte italien. Les livraisons seront payées à mesure qu'elles paraîtront. Les frais de port hors de Paris et de Pise seront à la charge de MM. les souscripteurs.

La liste de MM. les souscripteurs sera imprimée en tête de l'ouvrage.

273. DE JANI TEMPLO, scripsit C. BIESTER.

L'auteur, le professeur Biester, cherche à démontrer que dans aucun passage de leurs écrits, les anciens n'ont parlé du temple de Janus. A la fin de son ouvrage il cite les endroits des auteurs qui ont pu donner lieu à l'opinion d'un temple élevé à Janus. Savoir : Liv. 1, 19; Flor. 1, 2; Vell. Pater. 11, 38; Suet. Octav. 22; Ner. 13; Hor. iv, 15, 9; Jul. capit. 26; Eutrop. 9, 2; Dio Cass. 1, 54. Aurel. Victor de Vir. ill. 3 et c: 79. Dio Cass. 51, 20; August. de C. D. III, 9 et 10; Macrobian. 1, 9; Hor. sat.

1, 4, 60, etc. Il cherche ensuite à prouver quelle était la véritable cause de l'ouverture ou de la fermeture du temple de Janus, et combien l'idée qu'on y attache est fautive. Dans les premiers temps des états romains, dit-il, les hommes ne s'occupaient que du labour et de l'éducation des bestiaux, et vivaient dans de misérables huttes élevées au milieu des champs; mais lorsqu'ils virent qu'ils ne pouvaient défendre contre les attaques inattendues ni leurs femmes, ni leurs enfans, ni leurs bestiaux, ni leurs maisons, ils commencèrent à rapprocher leurs demeures et les entourèrent de murs élevés. De fréquentes guerres commencèrent alors à avoir lieu, mais seulement entre les états voisins et presque toujours en vue de la ville natale. Quand on allait en guerre ou au pillage, la porte de la ville restait ouverte ou au moins *unus portæ Janus*, afin qu'en cas de défaite les vaincus pussent rentrer sans retard dans la ville. En temps de paix, les portes étaient fermées, parce que la rapacité et la cruauté des voisins était telle qu'on n'était jamais sûr de la paix, et qu'il était à craindre que pendant que les citoyens seraient occupés aux travaux des champs, une attaque ne fût dirigée contre la ville. Plus tard, lorsque les raisons qui contraignaient à de semblables précautions eurent cessé, au départ et au retour des armées on observa religieusement l'ancienne coutume. « Non iam obices portarum demendæ erant, » dit-il, page 12, « ut transitus civibus armatis pateret; sed ne nulla janua proficiscente exercitu è prisco more recluderetur, separatam januam, mœnia nulla attingentem, neminem exitu arcentem, extruxerunt deoque dicarunt, nullo alio consilio quàm ut ea, quæ olim solennia (pour l'orthographe de ce mot, comparez Herzog ad Sallust. de *com. Catil.* p. 114) ac iusta fuerant, quæque religiosis hominibus intermittenda non videbantur, in speciem certe symbolice quod vocant, persolverentur. » Enfin l'auteur s'appuie sur la fable racontée par Ovid. *Fast* I, 259; *Metamorph.* XIV, 775, et Macrob. 2, 9.

Si l'on en juge par l'introduction, l'auteur paraît avoir puisé dans son cerveau l'opinion qu'il s'efforce d'accréditer; cependant, nous devons faire observer que Buttman, dans les mémoires de l'Académie royale des sciences de Berlin, 1826 à 1827, pag. 129, a émis la même opinion sur la non-existence d'un temple de Janus, et sur l'ouverture et la fermeture des portes

de ce temple. Sachse, dans son histoire et sa description de l'ancienne Rome, T. I, p. 93-102, affaiblit beaucoup l'opinion de ceux qui veulent nier l'existence d'un véritable temple de Janus. M. Biester se trompe en disant que les anciens auteurs n'ont jamais employé l'expression *templum* en parlant du temple de Janus. Pour se convaincre de son erreur, il n'a qu'à voir Tacite, Ann. II, 49. (*All. Schulzeit.*; déc. 1828, n° 152.) G-D.

274. SOPRA D'UN ANTICO BASSO-RILIEVO, etc. — DISSERTATION SUR UN BAS-RELIEF DU VATICAN, ANTIQUE ET INÉDIT, REPRÉSENTANT UNE SCÈNE ENFANTINE DES SATURNALES; par le marquis de MELCHIORI. (*Atti dell' Accademia rom. d'arch.*; Tome II, pag. 143).

Le bas-relief qui fait le sujet de cette dissertation représente des enfans des deux sexes jouant aux noix. Il est sculpté sur la partie extérieure d'un sarcophage en marbre grec. Ce sujet est riche d'invention, mais l'exécution n'y répond pas; elle est sèche et mesquine; ce qui donnerait à croire que ce n'est que la copie d'un modèle bien supérieur. L'époque à laquelle ce monument a été élevé paraît devoir remonter au second siècle de l'ère vulgaire, c'est-à-dire, au temps des Antonins, sous l'empire desquels l'ensevelissement donna lieu à la construction de sarcophages ornés de sculptures.

Les enfans forment deux groupes; dans celui de droite sont les garçons qui tiennent des noix dans leurs tuniques. Leur extérieur bruyant contraste avec la tranquillité du groupe de gauche, formé par les jeunes filles.

Tout l'intérêt de ce bas-relief consiste dans la lumière qu'il jette sur ce qu'ont écrit les anciens sur les jeux auxquels on se livrait pendant les Saturnales. Les recherches historiques sur l'origine et l'histoire de ces fêtes forment le sujet de l'intéressant mémoire de M. Melchiori. G-D.

275. OBSERVATIONS CRITIQUES SUR QUELQUES POINTS D'ARCHÉOLOGIE; par M. le comte de CLARAC.

Voici ce qu'on lit au vol. II de l'Institut de correspondance archéologique, p. 180, et dans la note 23 de l'article de M. J. de Witte, sur un monument en argent trouvé à Naples, représentant, selon lui, la Diane Egeïa, et qui fait partie du cabinet de M. Herry à Anvers. « On peut encore alléguer en faveur de

« l'opinion qui regarde le bouc comme symbole de l'Océan et
 « de l'eau en général, le beau sarcophage du Louvre (23) qui re-
 « présente des Centaures et des Néréides portées sur des mons-
 « tres marins. Le bouc, le cheval et le taureau figurent dans
 « cette scène. »

« (23) Description des antiques, etc., n° 75-Millin, gal. myth.,
 « pl. LXXIII, n° 298. Millin et l'interprète du Musée du Louvre,
 « parlent d'un griffon dont on aperçoit à peine, disent-ils, la
 « tête, derrière la Néréide qui tient une lyre. J'ai examiné avec
 « la plus scrupuleuse attention, et à plusieurs reprises, ce sar-
 « cophage, et je puis assurer qu'il m'a été impossible d'y décou-
 « vrir la moindre trace du prétendu griffon. »

Il y aurait quelques légères corrections et même quelques additions à faire à cette note, pour qu'elle fût exacte. Millin et moi nous avons parlé, il est vrai, et avec raison, d'un griffon dont on aperçoit à peine la tête sur le beau sarcophage du Musée royal, qui représente des Centaures ou plutôt des Tritons et des Néréides. Mais M. de Witte aurait dû me séparer de Millin et ne pas m'envelopper dans le reproche qu'il lui fait, ainsi qu'à moi, d'avoir indiqué la place de ce griffon derrière la Néréide qui tient une lyre. Je ne suis pas coupable de cette assertion, et je refuse la part que me donne M. de Witte dans cette partie de phrase : « dont on aperçoit à peine, disent-ils, etc. ». Dans une nouvelle édition de son article, il sera nécessaire de changer cette phrase et de se servir du singulier *dit-il*, pour Millin, au lieu de *dissent-ils*, pour nous deux ; car, en décrivant ce sarcophage, je n'ai point dit un mot de la place qu'occupe le griffon, et je me suis borné à constater son existence, ne croyant pas être tenu, dans une courte notice, à détailler minutieusement la disposition de toutes les figures d'un bas-relief. Mais je n'en soutiens pas moins l'existence de notre griffon, quoique j'en aie douté un instant, en lisant l'assurance que nous donne M. de Witte, d'avoir examiné avec la plus scrupuleuse attention et à plusieurs reprises, ce sarcophage, et en le voyant certifier qu'il lui a été impossible d'y découvrir la moindre trace du prétendu griffon. Ce mot *prétendu* me semblerait indiquer que ce griffon est de l'invention de Millin, et que sans vérifier son assertion, je l'ai cru sur parole, ce qui cependant n'est pas mon habitude ; les archéologues, les amateurs éloignés de Paris

et qui n'ont pas la faculté d'examiner de leurs propres yeux ce monument avec la plus scrupuleuse attention et à plusieurs reprises, vont croire qu'ils n'ont rien de mieux à faire que de retrancher notre griffon des animaux fantastiques que présente le bas-relief du Musée royal. Au fait, si M. de Witte, s'en rapportant à Millin dans un examen qu'il dit si sévère, n'a cherché le griffon en question que derrière la Néréide qui tient une lyre, il est bien certain qu'il ne l'aura pas trouvé, car il n'y est pas. On y voit cependant une queue de poisson, telle que celle des Tritons; et en comptant bien et passant en revue, avec une scrupuleuse attention, tous les animaux de ce côté du bas-relief, M. de Witte aurait vu qu'il n'y a pas plus de queues que d'animaux, et que, s'il n'y avait pas de griffon, cette queue-ci n'appartierait à personne, à moins que quelque triton n'en eût deux. Mais si M. de Witte s'était donné la peine de pousser ses recherches jusqu'à un pied trois pouces à gauche de la Néréide qui tient la lyre, il serait arrivé juste au bout du bec du prétendu griffon, qui se trouve sur le fond du bas-relief en dessous du bord supérieur du sarcophage, derrière et entre la tête de cheval et le petit génie que porte un triton. Le bec, l'œil, la tête enfin de l'oiseau fantastique sont très-nettement prononcés, quoique de peu de saillie, et l'on voit la crête de son long cou le long du corps du triton; plus bas on aperçoit l'épaule gauche; les jambes et le corps sont cachés par les autres figures, mais la queue reparaît à l'endroit que j'ai indiqué. Ainsi j'espère qu'avec ce certificat de vie et de domicile les amateurs qui voudront avoir affaire à notre griffon le trouveront aisément.

Ce que M. de Witte aurait dû faire remarquer, c'est que Millin, tout en parlant de ce griffon et de sa position, ne l'ait pas produit dans la gravure, pl. LXXIII, de sa galerie mythologique, et l'on n'y voit que la queue. Au reste, ce sont de ces omissions bien pardonnables dans des dessins de si petite proportion et où il entre un si grand nombre de personnages. M. de Witte n'aurait pas non plus trouvé le griffon dans la planche du Musée Français, publié par M. Robillard. Il y est omis. Mais M. Bouillon ne l'a pas oublié, et l'on peut consulter son bel ouvrage. Si M. de Witte eût aussi jeté un coup-d'œil sur la planche 206 de mon Musée de sculpture antique et moderne, il lui aurait été difficile de conserver quelques doutes sur notre griffon.

Si on me demandait maintenant quel rôle joue le griffon dans

cette intéressante scène marine, je répondrais qu'il est là comme accessoire, et que s'il a quelques rapports avec les eaux et les divinités de la mer, ils ne sont qu'éloignés. Je croirais d'ailleurs que ce griffon marin servait de monture au petit génie que porte le triton, et qui, en traversant l'Océan, est venu se joindre au cortège animé qui vogue à travers les ondes, et où des génies se jouent avec les dauphins qui les portent vers les îles Fortunées. Il est inutile de citer les nombreux monumens qui offrent des génies réunis à des griffons. Pour appuyer mon opinion sur cette partie de notre bas-relief, je me bornerai à indiquer le n° 606 du Musée royal, où l'on voit un génie fendant les flots sur un grand griffon, tourné vers la gauche comme celui qui fournit à cette discussion; et un autre n° 82, pl. 207, monté par une Néréide : ce qui peut indiquer qu'ils vont vers l'Occident, où l'on plaçait le séjour des âmes qui avaient mérité d'être associées au plaisir des dieux. On se rappellera d'ailleurs que les tombeaux qui renfermaient les cendres des corps que les âmes avaient abandonnés, étaient sous la garde des griffons, qui leur servaient d'ornement, de même que les dauphins consacrés comme eux à Apollon. On sait que suivant une ancienne croyance c'était Apollon qui, par ses traits, tranchait la vie des hommes, et Diane celle des femmes. Aussi, d'après l'opinion même de M. de Witte, qui pense que la chèvre ou le bouc était consacré à Diane Egeia, il est assez naturel de voir parmi les animaux que nous offre cette scène, la chèvre, le dauphin réunis au griffon, porter de concert, sous la protection d'Apollon et de Diane, les Néréides et les génies des âmes vers les îles Fortunées. (*La fin au prochain cahier.*)

276. A VISIT TO THE SEVEN CHURCHES OF ASIA. — Visite aux sept églises d'Asie, avec une excursion dans la Pisidie, contenant des remarques sur la géographie et les antiquités de ces régions, une carte des principales routes et de nombreuses inscriptions; par N. T. ARUNDELL. Un volume, iv et 339 p. in-8°, avec 23 feuilles lithographiées et des inscriptions. Londres, 1830; J. Rodwell.

S'il est vrai que l'ouvrage de Leake contient le résumé de toutes les investigations qui ont été faites sur la géographie de l'Asie mineure, et devient par cela même la base de toutes investigations ultérieures sur ce sujet, l'ouvrage que nous avons

sous les yeux fournit les premiers développemens des travaux de cet auteur, qui peut d'autant mieux en revendiquer le mérite qu'il a suggéré à M. Arundell l'idée de ses recherches topographiques, lui a conseillé de publier le journal de son voyage, et l'a de plus enrichi de quelques remarques. Le brave Arundell, déterminé à-la-fois par le désir de s'instruire en géographie et par un puissant intérêt pour l'histoire de l'église chrétienne, à visiter les lieux où furent fondées les sept églises de l'Apocalypse, nous communique son journal de deux voyages dans ces régions, entrepris le premier au printemps de l'année 1826, et le second dans l'automne de la même année.

Dans son premier voyage l'auteur se rend de Smyrne à Éphèse, en passant par Métropolis, puis à Issekbazars dans la jolie vallée du Méandre, à Guzelhissar autrefois Tralles, à Sarikeug, l'ancienne Kasura, ville frontière de la Carie, de la Lydie et la Phrygie, à Hiérapolis, actuellement Pambouk Kalesi où Cockerell avait découvert le Charonecon dans une grotte d'où sortaient des vapeurs méphitiques capables de donner la mort; à Eskchissar, jadis Laodicée. A Dénare, en passant devant le lac Anaua, il y a dans cet endroit des monceaux de ruines et de décombres que M. Arundell, trompé par une inscription dont il n'a pas saisi le véritable sens, attribue à une prétendue ville d'Apollonie (Apollonia), tandis que M. Leake y reconnaît au contraire la ville d'Apameia, qui, dans la langue phrygienne, était nommée Keläua.

Le voyageur prend ensuite la direction des régions montagneuses au sud-ouest, et arrive par un bras du Taurus et la vallée d'Isbarta à Aglason, l'ancienne Sagalossos, ainsi que le démontrent des inscriptions qui ne laissent aucun doute.

A son retour le voyageur passe de nouveau par Sarikeug, mais ensuite par Allah-Sheer, l'ancienne Philadelphie qui est plus au nord, par Sardes (Sardis) Askchissar (l'ancienne Thyateira), Beilassa ou Apollonie, et Magnésie près du Sipyron.

Dans son voyage d'automne l'auteur part de Smyrne, en prenant la direction du sud, mais au lieu de traverser la vallée du Méandre il passe devant celle du Caystre près de Tyr. (Leake prétend que c'est la ville des Caystriens, connue par des médailles, M. Arundell pense au contraire que c'est l'ancienne Tyr (Tyrrha) des Lydiens).

M. Arundell se rend ensuite par la plaine Tilbianique

et les monts Messogis près des ruines de Tripolis, dans la partie supérieure de la vallée du Méandre, et monte jusqu'à Apaméea. Il revient par Ischekli, que l'on reconnaît pour Eumeneia dans une inscription de Pococke et M. Arundell, passe, en traversant la vallée supérieure d'Hermus, dans la contrée *Katakekau-mène* qui doit son nom à des accidens volcaniques, comme le démontre un volcan éteint près de Koolah; il arrive ensuite par Thyateira à Germatepe où il découvre l'ancienne Germa, enfin à Peyame (Payamus), point le plus septentrional du voyage, d'où M. Arundell va directement à Smyrne.

Le lecteur verra par cette indication, que ce sont principalement les régions de la Lydie, la Misie méridionale, la Carie septentrionale et la partie sud-ouest de la Phrygie qui ont gagné dans cet ouvrage en éclaircissemens topographiques. Ces régions de l'Asie mineure ne sont assurément pas inconnues, car les routes tracées par Tavernier, Lucas, Sherard, Chishull, Peyssonel, Chandler, Smith, Hamilton, Corances, etc., passent en diverses directions par les contrées signalées dans l'ouvrage de M. Arundell. Cependant il faut reconnaître que les routes déterminées par l'auteur n'avaient pas encore été décrites; et la carte de Leake qui a profité de toutes ces descriptions de voyages a été rectifiée en divers points par M. Arundell, comme, par exemple, dans la situation topographique d'Eumeneia et de Germa. Enfin ce que Leake n'avait admis que sur des suppositions, comme Sagalossos, le lac Anaua, le volcan Koolah, M. Arundell l'a fixé d'une manière certaine.

Les descriptions de localités ayant été faites sur les lieux portent l'empreinte de la fidélité et de la netteté.

Parmi les merveilles physiques dont parle M. Arundell nous citerons les eaux blanchâtres soufrées de Hiérapolis, le lac amer près d'Apameia, le Lykos qui coule sous la terre, les montagnes calcaires à formes hardies, près d'Isbarta et d'Agloson, le volcan éteint de Koolah dont on reconnaît encore la lave, le sol minéral de la vallée du Méandre qui s'est formé par alluvion.

L'auteur décrit aussi divers débris intéressans d'édifices de l'antiquité, comme, par exemple, le gymnase d'Hiérapolis dont Cockerell a tracé le plan, le théâtre de Sagalossos, dont on voit encore la scène avec ses portes et ses entrées latérales.

On trouve aussi dans l'ouvrage un grand nombre d'inscrip-

tions grecques, et quelques inscriptions latines, que l'auteur a choisies avec soin et copiées avec beaucoup d'exactitude. Il est vrai que tout ce que l'on trouve dans ces contrées en s'éloignant de la côte remonte aux temps d'Alexandre et appartient en grande partie à la période romaine ; cependant il y a des choses intéressantes et instructives dans ces nombreuses inscriptions de tombeaux et de Hiérons (Heroen), comme, par exemple, les noms des prêtres des douze dieux de Métropolis, l'inscription d'Apameia : ἔστιν ἡ τοῦ θειοτάτου Καισάρως γένεθλος. . ποντίον ἀρχή. C. R.

277. DISSERTATION SUR GENABUM, ANCIENNE VILLE DE LA GAULE ; par M. MANGON DE LALANDE, membre de plusieurs académies.

Voici venir un nouveau soutien de l'opinion qui veut Genabum à Gien en dépit de Danville qui prétend qu'il est indubitable que Genabum était à Orléans. On sait que M. Malte-Brun avait adopté déjà l'opinion proclamée par M. Mangon de Lalande ; mais celui-ci y ajoute des argumens bien plus forts, il épuise la question, et ne laisse rien sans examen, ni sans réponse. Voyons si ces réponses sont toutes concluantes. La première ne me paraît pas porter ce caractère : il ne faut pas gronder la traduction de Wailly pour n'avoir pas traduit *in finibus Arvernorum* par les *confins de l'Auvergne* ; car la traduction *en Auvergne* vaut mieux. *In finibus* ne signifie pas seulement les limites, mais plus proprement *sur le territoire* ; et pour ne pas sortir des commentaires de César que M. de Lalande possède à merveille, je lui trouverai sur le champ deux passages à l'appui de cette assertion ; au livre VI, c. 31, il dit : *d'Aduatuca* qu'elle est *in mediis Eburonum finibus* ; et au liv. I c. 6, les Helvétiens demandent aux Allobroges *ut per suos fines eos ire paterentur*. Je pourrais lui citer beaucoup d'autres exemples, et le consentement général ; mais je passe à l'évaluation des distances en elles-mêmes. Je serai remarquer que trois milles à la lieue sont une évaluation très-fautive, et que depuis le savant mémoire de M. Gosselin et les recherches de M. Letronne, le mille romain est adopté à 1475 mètres. Mais ce n'est pas de milles, c'est toujours de lieues gauloises qu'il faut entendre ce que dit César : or, celles-ci avaient 2222 mètres. En sorte que dans la distance citée *millium passuum circiter centum et sexaginta*, il ne s'agit ni de quatre-vingt lieues comme

le dit M. de Wailly, ni de 50 que M. de Lalande a fixées, mais bien de 71 et une fraction. Il faut laisser là ce passage qui, de lui-même, serait vague, s'il ne s'agissait, comme on l'a fort bien fait observer dans les mémoires des antiquaires de Normandie, de nouvelles communiquées par signaux (tom. III, p. 297). Cette raison de quinze lieues de rapprochement en faveur de Gien n'en est donc pas une, puisqu'à quelque endroit que vous mettiez Genabum, il faudra que la nouvelle franchise 71 lieues. J'aime beaucoup mieux l'argument que M. Mangon de Lalande puise dans ce que César dit de sa marche au livre VII, et de ce qui est rapporté au livre VIII de son séjour au milieu des ruines de Genabum, alors qu'il attaquait les habitans du pays de Chartres. Il est rare aussi que M. Mangon de Lalande ne sorte pas vainqueur de sa lutte avec M. Lancelot. Qu'en résulte-t-il? Un bon mémoire de plus, un savant de plus à estimer; mais une solution? Je ne le crois pas.

DE GOLBÉRY.

278. DENKMALE DEUTSCHER BAUKUNST, etc., OBERRHEIN. — Monumens de l'architecture allemande du moyen-âge dans le cercle du Haut-Rhin, lithographies accompagnées d'un texte explicatif. Grand in-folio, 1^{re} et 3^e livraisons, 8 thlrs., 16 gr. Carlsruhe et Freyburg en Brisgau, 1825 à 1828; Herder.

Outre les antiques cathédrales de Strasbourg, de Freybourg et de Bâle, on trouve encore, sur les bords du Haut-Rhin, une foule de monumens anciens qui, par leur architecture imposante et les grands souvenirs qui s'y rattachent, impriment le respect aux contemporains. Beaucoup d'entre eux, cependant, sont exposés aux outrages du temps, et ne sont connus que de nom. Pour arracher à l'oubli qui les menace ces muets et vénérables témoins des temps anciens, plusieurs amis des beaux-arts se sont réunis pour publier le présent ouvrage. Ils se proposent de décrire et de reproduire par des dessins faits sur les lieux, tous les monumens, tant religieux que féodaux et civils, qui se trouvent sur les bords du Rhin, depuis son embouchure dans le lac de Constance jusqu'au dessous de Strasbourg. L'ouvrage entier sera composé de 10 livraisons; trois seulement ont paru.

La 1^{re} livraison, accompagnée de 10 lithographies, comprend la description des églises de Constance.

1^o. L'église métropolitaine de cette ville, qui s'est élevée,

si l'on en croit la tradition, sur les ruines d'un couvent de bénédictins fondé par St-Fridolin, a été réédifiée sous le règne de Charlemagne, embellie par l'évêque Conrad I (935-976), et après sa chute presque totale, en 1052, reconstruite par l'évêque Rumold. Chaque siècle l'a, depuis cette époque, vu prendre une nouvelle forme, aussi y trouve-t-on des morceaux d'architecture de tous les âges.

2°. La vue et la description du portail de l'ancien couvent de Petershausen, bâti dans le 12^me siècle.

A la fin de cette livraison se trouve une liste des artistes et des arts qui fleurissent à Constance.

II^e livraison, le Münster de Freybourg en Brisgau, par le D^r H. Schreiber, avec 13 lithographies.

Cette église l'emporte sur celles de Strasbourg, de Cologne, d'Ulm et de Vienne, en ce qu'elle est terminée, tandis que les autres n'offrent qu'un ouvrage imparfait. Elle fut construite en 1122 sous le règne du duc Conrad de Zähringen, et terminée en 1236 ou 1272. Ce ne fut qu'en 1354 que l'on construisit le chœur. En 1513 elle fut bénie et consacrée au service divin.

La description et l'histoire de ce monument sont suivies d'une notice sur les tombeaux qu'il renferme et les inscriptions les plus remarquables.

III^e livraison. Le Münster de Strasbourg, par le D^r H. Schreiber, avec 11 lithographies, et une liste des artistes les plus célèbres de Strasbourg et de l'Alsace, par Ad. Walth. Strobel.

On a beaucoup de descriptions et de figures de ce superbe monument, et aucune ne satisfait l'amateur et encore moins l'architecte. Cette dernière, cependant, est d'un fini parfait, et remplit le but que l'on s'était proposé tant de fois et auquel on n'avait jamais atteint.

On en attribue la fondation à Chodowig roi des Francs, en l'année 496. Cette église, d'abord en bois, fut ornée d'un chœur en pierre de taille par Charlemagne. En 1002, dans la guerre entre Henri de Bavière et Hermann, duc de Souabe, au sujet de la couronne d'Allemagne, elle fut dévorée par les flammes, et le peu qui survécut à l'incendie, fut quelques années après frappé par la foudre et réduit en cendres. Werner, évêque de Strasbourg, la fit reconstruire en 1015, et vers le milieu du 13^me siècle, le devant de l'édifice fut rebâti. Les

travaux de l'évêque Werner sont dans le goût byzantin et existent encore en partie. Sous l'évêque Conrad de Lichtemberg on s'occupa de terminer cet édifice; ce fut Erwin de Steinbach qui entreprit cet ouvrage, qui fut continué par son fils, et auquel Jean Hülz de Cologne, Jobst Dolzinger et Jean de Landshut mirent la dernière main. En 1813, Malade remplaça les statues brisées pendant les orages de la révolution française, et y ajouta le buste de Louis XIV.

L'auteur ajoute à l'histoire du Münster celle d'Edwin et de sa famille, et consacre un chapitre entier à la description du presbytère.

Les dessins qui accompagnent ces trois livraisons et représentent ce que l'ensemble ou les détails de ces édifices peuvent offrir d'intéressant aux amateurs et aux artistes, sont exécutés avec un soin tout particulier par l'architecte Auguste de Bayer. Pour éviter la confusion qui aurait résulté de dessins ombrés, il les font tous au trait seulement, de sorte que les détails les plus minutieux y peuvent être reproduits avec fidélité. (*Leip. Lit. Zeit.*; juin 1830.)

279. OSSERVAZIONI SULLA IMMAGINE DELL' IMPERATORE CARLO MAGNO. — Dissertation sur le portrait en pied de l'empereur Charlemagne, qui se trouve dans le Musée chrétien de la bibliothèque du Vatican; par Joseph TAMBRONI. (*Atti dell' Accademia romana d' Archeologia*; Tom. I, part. 11, page 247; 1823.)

Sous le règne de Benoît XIV, des moines de la congrégation des Théatins vinrent à Rome et offrirent à ce Pontife un portrait fort ancien que l'on savait par tradition être celui de l'empereur Charlemagne. Le pape accepta ce don et le fit mettre dans le musée de la bibliothèque du Vatican.

Malheureusement tous les documens historiques qui se rattachaient à ce portrait ont été perdus, et on ne sait ni en quel lieu il se trouvait avant d'être à Rome, ni à quelle époque il en fut enlevé. Faute de renseignemens sur ces points, il faut se contenter des conjectures qu'on peut former sur des faits épars, et s'appuyer sur la ressemblance qui existe entre ce portrait et ceux qui restent de Charlemagne.

C'est une fresque assez bien conservée, dont la hauteur est de 2 palmes et demie, et la largeur de près de deux palmes. La

figure qui y est représentée porte une couronne ornée de pierres précieuses et de trois fleurs de lys, dont l'une occupe le milieu du front et les deux autres sont placées sur les tempes. Derrière la tête est peinte une petite sphère. La figure est noble et majestueuse. Le menton est couvert d'une forte barbe qui, ainsi que les cheveux qui descendent à moitié de la tête, tire sur le blond. La teinte générale du tableau annonce que cette couleur n'est due qu'à l'altération causée par le temps. Le front est assez haut; les yeux sont grands et bleus, le nez est assez long et la bouche régulière. L'âge de celui qui est représenté est d'environ 60 ans.

Les vêtemens se composent : 1° d'une tunique verte aujourd'hui, mais qui était probablement bleue; 2° d'une hermine impériale en forme de pélerine garnie d'une broderie qui au premier abord ressemblait à des hiéroglyphes, mais qui n'est autre chose qu'une suite de sinuosités renfermées entre deux files de perles; 3° le manteau impérial jeté noblement sur l'épaule droite, et qui vient couvrir un peu l'épaule gauche.

Cette description ressemble à celle que Montfaucon donne de Charlemagne dans ses *Monumens de la monarchie française*, vol. 1, pag. 274; sinon que dans celle-ci il est plus jeune. Le portrait que nous avons de Charlemagne par Éginard confirme encore l'assertion de M. Tambroni. Voici ce qu'il dit : « *Corpore fuit amplo atque robusto, statura eminenti, que tamen justam non excederet, nam septem suorum pedum proceritatem constat habuisse figuram. Apice capitis rotundo, oculis prægrandibus ac vegetis, naso paululum mediocritatem excedente, canicie pulchra, facie lata et hilari.* »

Il n'y a que Welser et Alemanni qui soutiennent que Charlemagne ne portait pas de barbe, et ils fondent leur opinion sur une mosaïque du Triclinium de Léon III, dans laquelle se trouve son portrait; mais leur assertion est dénuée de fondement, parce qu'il est prouvé que la figure représentée dans cette mosaïque n'a pu être faite du vivant de Charlemagne et n'est qu'un jeu de l'imagination. Cela est d'autant plus vrai, que le portrait de Constantin, qui était à côté avec celui du pape Sylvestre, était représenté avec un costume à peu près semblable. Ce qu'on lit dans Turpin, *de gestis Caroli Magni*, cap. 20, prouve encore en faveur de l'assertion de M. Tambroni; car

cet auteur dit qu'il avait la barbe longue d'une palme. « *Barba unum palmum.* »

La couronne que porte Charlemagne dans la peinture du Triclinium est *épanocliste*, tandis que dans celui dont nous parlons ici elle est française, radiée, ornée de pierreries et de fleurs de lys. On pourrait opposer à cela que ce portrait est celui d'un autre roi de France; mais on pourra se prononcer, en faveur de l'authenticité du portrait de ce prince, en remarquant qu'aucun des portraits que nous avons de ces rois ne ressemble autant à celui-ci que celui de Charlemagne; que le globe peint sur ce tableau ne peut avoir été donné à d'autres qu'à ce prince qui, par ses largesses envers l'église et les secours qu'il avait envoyés au pape, avait bien mérité du clergé; que le pape Léon III, en le couronnant à son insçu empereur d'Orient, peut bien s'être servi de la couronne que l'empereur Anastase avait donnée à Clovis, et que ce prince avait envoyée à Rome pour être suspendue à l'autel de St-Pierre; que cette couronne resta à Rome, et que Charlemagne continua de porter celle qu'il avait avant. Quant aux vêtemens qu'il porte, l'exactitude avec laquelle ils sont peints est si loin de la grossière imitation à laquelle on se bornait à cette époque, que ce serait une preuve de plus que cette peinture n'est pas un jeu du caprice d'un peintre.

L'époque à laquelle cette peinture fut faite est enveloppée de la plus profonde obscurité. On pourrait cependant, si l'on s'en rapportait à ce que dit Giovanni dans la vie de Grégoire, que le nuage carré placé derrière la tête de la personne indiquait qu'elle avait été peinte de son vivant, et le nuage sphérique qu'elle l'avait été après sa mort, croire que le portrait a été peint après la mort de Charlemagne; mais on ne peut pas toujours ajouter à ces assertions une aveugle confiance, et l'expression de cette peinture paraît trop vraie pour qu'elle n'ait pas été faite du vivant de celui qui y est représenté.

L'argument que M. Tambroni a réservé pour donner à son opinion tout le poids nécessaire, est qu'à l'époque où les Théatins firent présent à Benoit XIV de cette fresque qu'ils lui annonçaient représenter Charlemagne, ils avaient dans leur sein des hommes versés dans toutes les sciences, et principalement dans l'archéologie, que leurs vastes connaissances mettaient à

l'abri d'une erreur grossière, et que la persuasion dans laquelle était le savant pontife, que ce portrait était véritablement celui de Charlemagne, doit faire regarder comme infaillible l'authenticité de ce portrait.

280. INSCRIPTION ROMAINE DÉCOUVERTE A TCHERNETZ. (*Journ. de St-Petersbourg*; 1829, n° 44.)

Non loin du village ou bourg de Tchernetz, à l'endroit connu sous le nom de *Sévérine*, où il existait une ville de ce nom dont il est question dans quelques auteurs du moyen âge, à l'extrême frontière occidentale de la petite Valachie, près de l'emplacement du fameux pont de Trajan sur le Danube, on vient de découvrir une pierre portant une inscription tumulaire latine, dont M. Vladimir de Blaremborg, officier du corps des ingénieurs des ponts et chaussées, a envoyé la copie à son père. La voici avec les abréviations qu'offre l'original.

D [iis M [anibus
 C. VAL. VICTO
 RINVS. VET.
 LEG. V. MC.
 EX. BF. TRIB.
 VIX. AN. LV.
 C. VAL. MERCV-
 RIALIS. GENE
 RI. SVO. ET. AV
 RELIA. CALLI
 ROE. CONI. RM
 POSVER.

L'on voit que cette inscription appartenait au tombeau d'un tribun de la 5^e légion vétérane macédonienne qui se trouvait encore dans cette contrée du temps de Dion Cassius (liv. LV. ch. 23), qu'il se nommait *Caius Valerius Victorinus*, qu'il mourut âgé de 55 ans, et que ce monument lui fut érigé par son beau-père, *Caius Valerius Mercurialis*, et par son épouse *Aurelia Calliroé*.

281. GRIECHISCHE UND ROEMISCHE INSCRIFTEN.—Inscriptions grecques et romaines d'après A. DE JORIO. (*Allg. Schulzeit.*; juin 1829, sect. II, n° 77.)

On trouve dans l'ouvrage d'Andrea di Jorio (*Guida da Pozzuoli e contorni*), plusieurs inscriptions découvertes aux environs de Naples. Comme cet ouvrage n'est pas découvert en France, et que les inscriptions ne sont pas d'une grande étendue, nous allons les donner dans leur entier.

Première inscript., pag. 143.

Θ. Κ.
ANTICTIOC
IOΥΔΙΑΝΟC
ΜΕΓΕΘΙC

Pag. 144.

D. M.
HILARO. FILIO. KA
SIT. ANN. VIII. MES.
III. DIES. N. III HI
LARVS. PATER. ET PIMENIA MATER FIL.
B. M. F.

Kasitano paraît être un nom de ville sur lequel nous appelons l'attention des géographes.

Même page :

D. M.
M. GERELLANO
SILVANO. Q.
VIXIT. ANNIS
XXXV M. VI D. XV
GERELLANA. VI
CTORIA FILIO
DVLCISSIMO
B. M. P.

Page 145.

DIS. MANIB
L. ASELLIO L. F.
MAMILIANO.
VIXIT. AN. XVII. M. V. D. V.
L. ASELLIVS. L. LIB.
HERMES. ET
MAMILIALYRIS
PARENTES F. PISSIMO
ET C. VALERIVS SEVERVS.

MAMILIALYRIS doit être mis en deux mots, *Mamilia Lyris*.
Lyris est un nom propre qu'on trouve dans *Grut.*, p. 980, 4.
 Pag. 148.

DIS. MAN.
 CORNELIAE. EVHODIAE
 L. CALPVRNIVS
 NICANDER. CONIVGI
 CARISSIMAE.

Même page :

APOLLINI SACRVM
 Q. TREBELLIVS. RESTITVTVS
 FECIT.

282. *LETTERA PRIMA ET SECONDA intorno ad alcune Epigrafi antiche.*—Lettres du D^r LABUS à J. G. Orti, au sujet de quelques inscriptions antiques. In-8°. Milan, 1831; Pirotta.

Nous reviendrons sur ces deux premières lettres relatives à des inscriptions romaines inédites.

283. *ISCRIZIONI LAPIDARIE RACCOLTE, etc.*—Inscriptions lapidaires recueillies par le marquis MALASPINA DE SANNAZARO, dans sa maison de Pavie et autres; accompagnées d'explications. Un vol. grand in-4°. Milan, 1830. (*Biblioteca italiana*; août 1830, p. 250.)

L'auteur avait recueilli dans sa maison, à Pavie, une foule de pierres qui étaient abandonnées aux environs d'églises et de monastères détruits. Il avait formé le projet d'en publier les inscriptions; mais il avait été retenu jusqu'à présent par l'espoir d'accroître ses matériaux et par les fonctions publiques qui l'avaient tenu éloigné de sa patrie.

Aujourd'hui l'auteur publie ses inscriptions en les divisant en trois classes.

La première comprend les inscriptions romaines. La seconde celles du Bas-Empire. La troisième celles qui sont plus récentes, mais qui offrent quelque intérêt par le rapport qu'elles ont entr'elles.

Tous ces monumens lapidaires se présentent dans un ordre parfait. L'auteur donne d'abord la forme des caractères employés pour les inscriptions; il en donne ensuite l'équivalent

dans nos caractères , en ayant soin de remplir les lacunes ; il indique le lieu où chaque monument se trouvait , cite les auteurs qui en avaient fait mention , et ajoute à chaque inscription une explication courte mais substantielle.

Les inscriptions romaines sont au nombre de sept. Nous avons conçu quelques doutes sur l'épithète *agannaico* donnée dans la première à Jupiter. Guasco prétend que ce mot inusité signifie lactifère. Si nous ne craignons d'être taxés de trop de hardiesse , nous serions portés à croire que les deux *g g G G* inusités sur les pierres romaines , sont divisés par une interpunctuation , et qu'il faut lire A , G , c'est-à-dire *agicerauno* ou *agoraco* , titres souvent attribués à Jupiter , et *ganaico* , mot qui signifie peut-être un pays , un temple , un bois ou autre lieu semblable consacré à Jupiter.

Les inscriptions du Bas-Empire sont au nombre de cinq , d'autres écrivains en ont déjà parlé. Les plus modernes ne sont qu'au nombre de trois. La plus importante est celle où il s'agit d'un petit fils de Pétrarque mort à Pavie. Suivant une inscription composée par le célèbre Morcelli , et qui est la dernière de cette série , ce petit fils serait l'enfant d'une fille naturelle de Pétrarque qui aurait épousé un certain Francescuolo , de Bassano.

L'auteur revient à cette inscription dans l'appendice , et cite d'autres inscriptions sur Pétrarque trouvées à Trévise , en faisant ressortir quelques différences entre ces dernières et l'inscription de Pavie.

C. R.

284. NOTIZIA DI ALCUNI NUOVI DIPLOMI IMPERIALI ; etc. — Notice sur quelques Tessères impériales de congé militaire , et sur le Consulat de Tib. Catus Fortunatus ; par M. le professeur C. GAZZERA. In-4^o , avec une planche. Turin , 1831 ; Imprimerie Royale.

Nous rendrons compte incessamment de ce nouveau mémoire du savant et infatigable académicien de Turin.

285. ILLUSTRAZIONE , etc. — Explication d'un ancien tétradrachme d'argent autonome et inédit , frappé à Tarente au nom des Napolitains ; par M. A. VISCONTI. (*Atti dell'accrom. d'arch.* , Tom. II , pag. 589 ; Rome , 1825.)

Cette médaille représente d'un côté la tête d'Apollon sous les traits d'une femme, et couronné de lauriers; on lit autour le mot ΝΕΟΓΟ, qui est vraisemblablement l'abrégé de ΝΕΟΠΟΛΙΤΗΣ ou ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ. Sur le revers est un guerrier à cheval, sa tête est couverte d'un casque, il est armé d'une épée et couvert en partie d'un manteau agité par le vent. Sa position est celle d'un homme qui s'élançe sur un ennemi.

Au premier aspect, M. Visconti prit cette médaille pour une médaille inédite de Tarente; mais il la reconnut, à l'inscription, pour une de celles extrêmement rares que frappaient les villes alliées.

Tout porte à croire que les Tarentins étaient étroitement liés avec les Napolitains, et qu'ils suivirent l'usage introduit à cette époque, de frapper les monnaies au nom de la ville alliée au lieu de celui de la ville à laquelle elles appartenaient. On trouve dans le Musée du grand duc de Toscane, une médaille offrant d'un côté le type d'Héraclée de Lucanie, et de l'autre le nom de ΤΑΡΑΝΤΙΝΩΝ. Il paraît que la ville d'Héraclée donna à Tarente le même témoignage d'amitié que nous voyons dans notre dernière donner à Naples. Les médailles de bronze de Naples présentent une autre particularité. Sur le champ est la tête d'Apollon couronné de lauriers, et sur le revers un bœuf dont la partie antérieure a la forme humaine, type ordinaire des monnaies napolitaines; mais l'inscription est ΡΩΜΑΙΩΝ, ce qui indiquerait l'alliance des Napolitains avec les Romains, ou peut-être leur soumission à ce peuple.

On ne peut douter que notre médaille n'ait été frappée à Tarente au type des Napolitains; la seule chose qui puisse être mise en question, c'est de savoir si le type doit se rapporter entièrement à la ville de Tarente, ou bien s'il a quelque rapport avec celui de Naples. Puisqu'il est suffisamment démontré que les villes alliées unissaient à leur type le nom de leurs alliés, il suffira d'appuyer de deux exemples l'opinion la plus vraisemblable. Dans les médailles antiques de Messine, alliée à Reggio, on voit sur le champ un lièvre courant, et sur le revers un homme traîné dans un char à deux roues. Le type est entièrement messinois, mais l'inscription est celle de Reggio (PECINON.)

Dans la médaille d'argent qui se trouve dans le Musée Im-

périal, on voit dans le champ la tête de lion et le lièvre, et sur le revers Jupiter assis, avec un aigle à ses pieds, et tenant une coupe dans la main droite, et dans la main gauche une pique. L'inscription est ΜΕΣΣΑΝΙΟΝ. On voit par là que les types de Messine et de Reggio sont unis dans cette médaille comme ceux de Tarente et de Naples le sont dans la nôtre. M. Visconti pense que la tête d'Apollon, quoique commune à ces deux villes, est dans cette médaille le type de Naples. Ce qui le fait pencher pour cette opinion, c'est que dans la médaille d'or de Tarente, représentée pl. XLIII du 3^e vol. des mélanges du Père Magnan, la tête d'Apollon ressemble beaucoup à celle de notre médaille, et diffère beaucoup de celles qui se trouvent sur les médailles de Campanie. Une autre preuve de son origine Tarentine est la réduction de cette inscription à cinq lettres seulement, ce qui ne se rencontre dans aucune autre médaille que celles de ce peuple.

Quant au guerrier représenté sur le revers de la médaille, il pense, avec Beger et autres savans, que c'est le célèbre Phalante qui partit de Sparte à la tête des Parthéniens, et s'établit avec eux à Tarente. Voici ce que rapporte M. Visconti au sujet de cette émigration des Lacédémoniens en Italie.

« Depuis dix ans les Spartiates faisaient le siège de Messine dont ils avaient juré la perte, et qui ne devait leur céder qu'après seize années de guerre. Les femmes restées seules à Sparte, voyant que la population courait le risque de s'éteindre, envoyèrent quelques-unes d'entr'elles vers leurs maris pour leur faire part de leurs craintes. Les Spartiates qui avaient juré de ne déposer les armes qu'après la chute de Messine, voulant à la fois rester fidèles à leurs sermens et prêter l'oreille aux justes plaintes de leurs femmes, envoyèrent à Sparte des jeunes gens robustes, choisis parmi les derniers soldats, pour pourvoir à la population. Au bout de peu de temps un grand nombre d'enfans naquit de ces unions; mais quand les Spartiates vainqueurs furent de retour dans leurs foyers, ils n'admirent point ces jeunes gens au partage des terres conquises, et leur donnèrent le nom de Parthéniens (enfants nés de vierges). Ces derniers, qui étaient en grand nombre et ne manquaient pas de courage, virent cette mesure avec indignation, et formèrent un parti à la tête duquel ils mirent Phalante. Il fut con-

venu que lorsqu'à la fin des jeux célébrés à Amiclée en l'honneur d'Hyacinthe, Phalante se couvrirait la tête d'un casque, tous les Parthéniens s'élanceraient sur les citoyens qui se distinguaient d'eux par la longueur de leur chevelure. La conspiration fut découverte. Au milieu des jeux, le crieur public intima l'ordre à Phalante de ne point se couvrir la tête de son casque. Les Parthéniens furent effrayés de cette mesure, et virent leur complot découvert. Les uns demandèrent pardon, les autres prirent la fuite, et beaucoup furent mis en prison. Les grands voyant qu'il n'y avait que peu de chose à faire contre cette multitude de jeunes gens, conseillèrent à Phalante de consulter l'oracle au sujet de la fondation d'une colonie. L'oracle lui promit les fertiles campagnes de Japigia et la ville de Tarente. Il partit alors, arriva avec ses compagnons sous les murs de Tarente dont il se rendit maître, et s'attira l'affection du peuple. » C'est sûrement en faisant allusion à cette histoire, que Servius dit au IV^e livre des Géorgiques de Virgile, que Tarente fut fondée et agrandie par Phalante. Ovide, dans ses métamorphoses, donne à Tarente l'épithète de Lacédémone. Les Tarentins préférèrent sûrement mettre sur leurs monnaies l'effigie de Phalante monté sur un cheval, en donnant une idée du caractère guerrier de leur nation, à celle de Tarente monté sur un dauphin.

Dans les mélanges du père Magnan on trouve, pl. XXVIII, tome I, deux petites médailles tarentines représentant dans champ la tête d'Apollon, et sur le revers un guerrier qui couronne son cheval. L'inscription de ces deux médailles est celle de Naples. Ce fait vient encore à l'appui de l'opinion de M. Visconti.

La forme de cette médaille, la paléographie, la sécheresse des contours, le costume du guerrier qui y est représenté, et le travail annoncent qu'elle appartient à la seconde époque monétaire.

286. DI UN ANTICO SIGILLO, etc. — Observations sur un antique sceau capitulaire; par Luigi CARDINALI. (*Atti dell' acc. rom. d'arch.*; Tom. II, p. 295, Rome, 1825.)

Avant que le pape Chiaramonti eût donné le nom de Basilique à la cathédrale de Velletri, on se servait dans l'expédition

des actes capitulaires d'un sceau en métal de l'espèce de ceux qu'en diplomatique on appelle *ordinaires* en raison du corps auquel ils appartenaient, et *grands* en raison de leur usage. La forme en est ovale, seulement qu'au point d'insertion des deux lignes paraboliques ils sont acuminés.

Sur celui de Velletri sont gravées trois figures en pied ; celle du milieu représente un vieillard vêtu d'une tunique, et portant entre ses mains un livre sur lequel sont gravées les lettres SC ; à ses côtés sont deux enfans portant chacun une palme. Au-dessus de la tête de l'enfant qui est à gauche, se trouve l'abrégé du nom de St-Eleutherius, et au-dessus de la tête de celui à droite, est l'abrégé du nom du St-Pontianus. Les lettres SC signifient St-Clément. Autour du sceau est écrit SIGILLUM CAPITVLI VELLITRENSIS.

Les recherches sur l'époque à laquelle ce sceau était en usage, font le sujet du mémoire de M. Cardinali.

Il regarde comme insuffisans, pour déterminer l'âge et l'origine de ce sceau, les moyens employés par les savans, qui recherchent d'abord l'époque à laquelle les sceaux furent en usage dans les églises, ou observent la forme des caractères qui y sont tracés, ou bien les mots qui y sont écrits.

Après avoir successivement passé en revue tous ces moyens, et en avoir montré l'insuffisance, il commence l'histoire de l'église de Velletri, en appuyant son récit de témoignages authentiques tirés des archives de cette église, des auteurs sur la véracité desquels on peut s'abandonner ; il en déduit avec sagacité toutes les conséquences qui pouvaient le conduire à la découverte de la vérité, il donne à ce sceau une existence de 620 ans ; ce qui le fait remonter au commencement du XIII^e siècle, époque à laquelle le pape Grégoire IX ordonna aux chapitres l'usage des sceaux.

HISTOIRE.

287. GRUNDRISS DER GESCHICHTE DES ALTERTHUMS. — Esquisse de l'histoire ancienne ; par A. SANDER. 1 vol. in-8^o, de 192 p. Hildesheim, 1828 ; Gerstenberg. (*Allg. Schulzeit.* ; avril 1829, sect. II, n^o 50.)

Une nomenclature sèche et aride des rois, des peuples, et des pays; des faits jetés au hasard, sans ordre, sans choix; des détails minutieux sur les événemens les plus ordinaires, et un coup-d'œil rapide sur ceux qui méritent d'être narrés tout au long, voilà en quelques mots ce que contient l'ouvrage que M. Sander destinait aux élèves des gymnases, et que ses compatriotes ont rejeté, après une critique fort longue et fort acerbe des défauts qu'il renferme.

288. HISTORY OF THE AFGHANS. — Histoire des Afghans, traduite du persan de Nimet-Allah, par M. DORN. 1^{re} partie, 1 vol., xv et 184 p. in-4°. Londres, 1830. (*Gotting. gelehrte Anzeigen*; juillet 1830, p. 1190)

Nimet-Allah était wakianuwisch, c'est-à-dire historiographe à la cour de l'empereur Djehanguir à Dehli, et écrivit cette histoire des Afghans ou Patans dans le cours de l'année 1610. Son ouvrage ne comprend par conséquent pas l'histoire du dix-huitième siècle, où les Afghans parvinrent au zénith de leur puissance par la conquête d'Ispahan et de Dehli. Cependant comme les Afghans ont même, dans les temps antérieurs, exercé deux fois une haute influence sur les destinées de l'Indostan, il serait impossible de bien saisir la fondation de l'empire mongol dans l'Inde, si l'on n'avait connaissance de leur prépondérance politique antérieure. L'ouvrage traduit par M. Dorn contient un récit exact et élégant de l'histoire antérieure des Afghans. La narration s'éloigne autant du ton aride des chroniques que du style plein d'emphase des historiographes, et M. Dorn a rendu un véritable service à la science en traduisant un travail qui remplit une lacune considérable dans l'histoire de l'Asie.

Les Afghans conquièrent d'abord, sous le règne de la dynastie de Lodi, le trône de Dehli, de 1451 à 1526. Le fondateur de la dynastie Behlul-Lodi soumit, dans les 38 années de sa domination, les pays du Pandjab jusqu'au Bengale. Sous le règne de son fils, le sultan Secander, homme distingué par sa sagesse, sa modération et un haut talent poétique, le grand empire des Afghans prit quelque consistance, et jouit d'un peu de tranquillité jusqu'au moment où le fils de ce prince prépara par ses excès et sa précipitation la ruine de l'état, ruine que l'invasion de

Babor, petit-fils de Timur, et fondateur de l'empire du Grand-Mogol, ne pouvait que hâter. A cette époque, on voit déjà les Afghans, depuis long-temps convertis, versés dans la civilisation et dans la poésie persane, mais régis par l'ancienne constitution nomade, et ne connaissant d'autre loi que le Coran et la volonté suprême du sultan.

Transplantés par les sultans Gaznevîdes et Ghaurîdes de Kabul leur patrie dans le Pandjab, pour former le nerf de l'armée dans les guerres avec l'Inde, leurs émirs acquièrent une prépondérance de plus en plus marquée, et se rendent formidables aux sultans. Les sultans eux mêmes, qui sortent ensuite de la caste des émirs, après l'expulsion des anciens maîtres, ne sont guère supérieurs aux émirs. Ils sont considérés comme les premiers entre des égaux, *primi inter pares*.

Maintenant, si l'on réfléchit que ce rapport politique trouvait un ample aliment dans l'Inde, terre classique de la féodalité, on ne trouvera pas étonnant que le trône de ces empereurs de Dehli ait été constamment dans la dépendance des émirs, et par conséquent faible et vacillant, et que la conquête de Babor ait été facile:

Toutefois la domination mongole ne pouvait pas jeter sur le champ de profondes racines. Un émir Afghan, habitué dès sa jeunesse à lutter contre des dangers de toute nature, non moins rusé que vaillant, Ferîd, plus tard Schirschah parce qu'il avait terrassé un lion, finalement Sultan Schir, s'élève sous Babor et son fils Humayoun, de degré en degré, jusqu'à ce qu'il parvienne par un système de fourberies bien imaginé à attirer sous ses étendards tous les émirs Patanes. Il chasse ensuite Humayoun, et étend considérablement l'ancienne domination des Afghans par la conquête de Gour et du Bengale. Avec lui la dynastie de Sur monte sur le trône de Dehli.

Cependant elle ne conserve la souveraineté que pendant 20 années, au milieu du seizième siècle. Le sultan Islam-Schah, fils puîné du sultan Schir-Schah, se précipite, par une défiance inopportune, dans une guerre avec son frère aîné qui a volontairement renoncé au trône pour se conformer au vœu des émirs. Cette guerre est suivie de la révolte de plusieurs Zémin-dars (possesseurs de fiefs) et émirs. Humayoun qui, sous ce sultan, avait vainement tenté de reconquérir son royaume,

parvient à recouvrer Dehli sous le règne de Firouz-Chan assassiné au berceau, et l'insensé sultan Adil, toutefois après avoir éprouvé toutes les vicissitudes de la fortune.

Quelques Afghans, le sultan Baz Behader, les Kerraniens et les Lohaniens conservent un pouvoir chancelant dans un petit nombre de pergannas de Behar et de Bengale, jusqu'à ce que Akbar et finalement Djehanguir font disparaître en 1866 les derniers débris de la puissance des Afghans dans l'Inde.

Comme la traduction a été faite sur deux manuscrits, et que l'un de ces manuscrits est très-correct, on peut compter sur son exactitude, et, par conséquent, on regrette moins de ne pas pouvoir lire l'original. Il n'y a que quelques vers qui paraissent inexactement traduits. L'auteur aurait dû y joindre le texte original. Disons aussi que tous les lecteurs ne comprendront pas les images et les vers de l'historien. Il y a même des choses obscures sans nécessité; par exemple, à la page 31, la région d'Arden signifie les environs du Jourdain. Peut-être M. Dorn fera-t-il dans le second volume les remarques nécessaires à ce sujet. Ce volume ne contiendra que la traduction de la partie la moins importante de l'ouvrage. Mais M. Dorn a promis d'y faire entrer des extraits en grand nombre d'autres ouvrages historiques sur les Afghans. Il s'est réservé aussi d'y traiter de l'origine et de la langue des Afghans, et de faire connaître le résultat de ses recherches sur la langue Pushto. Nous l'en félicitons, car son travail fera disparaître une des opinions erronées sur les Afghans.

C. R.

289. DER HEERZUG HANNIBALS UEBER DIE ALPEN.—Expédition d'Annibal au-delà des Alpes; par C. L. E. ZANDER, pro-recteur à Ratzeburg. 1 vol. de 154 pages avec une carte. Göttingue, 1828; Vandenhöck et Ruprecht. (*Allg. Schulzeit.*; nov. 1829, sect. II, n° 139.)

Depuis près de trois siècles, on est en discussion sur le lieu où Annibal a effectué son passage en Italie. Cette question n'est pas encore résolue, et l'incertitude qui l'enveloppe vient de la contradiction qui existe entre Polybe et Tite-Live, les seuls auteurs auxquels on puisse recourir. Les autres circonstances qui s'opposent à ce que l'on ait sur ce point des renseignements précis, sont que l'on ne connaît qu'imparfaitement les chemins

par lesquels les Gaulois traversaient les Alpes pour se rendre en Italie, et que, d'après l'opinion de ceux qui ont fait des recherches à ce sujet, il y a dans ces montagnes plusieurs gorges qui peuvent servir de passage à une armée. Quelques auteurs veulent qu'il ait effectué son passage du Rhône près de Lyon, d'autres au confluent de ce fleuve et de l'Isère, d'autres encore non loin de sa source. Le lieu de son passage en Italie est tout aussi incertain. On nomme tantôt le Viso, tantôt le grand St.-Bernard, tantôt le petit St.-Bernard, et quelquefois encore on cite le Simplon.

L'auteur du présent ouvrage n'a rien dit de neuf; son opinion est celle de De Luc de Genève dont il a seulement délayé le travail. Malgré ses efforts pour donner à ses hypothèses un air de vraisemblance, il ne peut convaincre de ce qu'il avance, et quand on l'a lu, on ne sait rien de plus certain que ce qu'on savait auparavant.

290. DE ORIGINE, CAUSIS ET PRIMO TRIBUNORUM PLEBIS NUMERO. COMMENTATIONEM INAUGURALEM SCRIPSIT A. F. SOLDAN. Broch. in-8° de 43 pag. Hanovre, 1825. (*Allg. Schulzeit.*; sept. 1829, sect. II, n° 112.)

Nous ne dirons que fort peu de chose de cet ouvrage, qui, quoiqu'écrit sur un sujet des plus importants, n'excite qu'un intérêt médiocre, à cause de la prolixité du style, des développemens peu clairs et de la diction peu élégante de l'auteur.

291. ERICK GUSTAF GEIJERS GESCHICHTE VON SCHWEDEN. — Histoire de Suède; par ERIC GUSTAVE GEIJER, traduite en allemand. I^{er} vol. grand in-8° de VIII et 502 pag. Schulzbach, 1826. (*Allg. Schulzeit.*; fév. 1828, n° 17.)

L'auteur de cet ouvrage, professeur d'histoire à Upsal, mérite, par la grande habileté avec laquelle il a su mettre en œuvre les matériaux encore bruts qu'il a pu réunir sur l'histoire nationale, d'occuper une place honorable parmi les écrivains suédois. Il a su déguiser sous un style élégant et facile, la froide et stérile nomenclature des noms et des lieux; a narré les faits avec clarté et exactitude, et pour augmenter l'intérêt qu'inspire son ouvrage, il y a introduit des descriptions heureuses sur les mœurs des peuples primitifs de la Suède, l'histoire pro-

gressive des sciences et des arts dans sa patrie, et l'a accompagnée de réflexions philosophiques d'une justesse et d'une profondeur admirables.

Ce premier volume ne comprend que l'histoire ancienne de la Suède. Les matières y sont classées dans l'ordre suivant : Le 1^{er} chapitre est consacré à la description du pays, qui y est traitée d'une manière fort intéressante. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « La nature du sol est en rapport parfait avec la rigueur du climat, pour astreindre le laboureur suédois à un travail pénible, qui n'a pour résultat qu'une triste moisson. Devons-nous nous plaindre de notre sort ? Non ! nous devons apprendre à nous estimer nous-mêmes, et continuer le travail qu'ont commencé nos ancêtres ; nous devons nous réjouir des conquêtes déjà si florissantes, que l'activité de nos compatriotes a faites et continue de faire sur ce sol ingrat ; et si nous considérons que la force morale, qui est la caution la plus sûre de l'indépendance d'un peuple, est chez nous, plus que chez tous les autres, une cause de sécurité, nous ne devons pas nous plaindre. »

Le 2^e chapitre porte pour titre : Du nord des anciens. On y trouve des recherches historiques sur l'île de Thulé. L'auteur donne pour certain que cette île n'était ni l'Islande, ni une des îles Shetland ou des Orcades, mais la partie septentrionale de la Scandinavie, dont les anciens n'avaient qu'une connaissance fort imparfaite. L'erreur commise par ces derniers n'est pas extraordinaire, quand on considère les fautes grossières qui se rencontrent si fréquemment chez les géographes anciens, surtout au sujet de la situation des lieux, et que Pline regardait comme une île la Scandinavie, et ne comprenait sous ce nom que la partie méridionale de la Suède.

Le 3^e chapitre est consacré à l'histoire nationale.

Le 4^e traite des runes, des inscriptions runiques, et de la confiance qu'on peut avoir dans les traditions écrites des temps d'idolâtrie.

Le 5^e est consacré à l'histoire de l'Islande, qu'il appelle l'héritière des souvenirs du Nord, à sa langue, à sa poésie, à son écriture et à ses traditions.

Le 6^e et le 7^e chapitres comprennent la mythologie des peuples du Nord, et l'explication de leurs traditions mythiques.

Le 8^e et le 9^e, sous le titre de *Yrglinga-Saga*, contiennent les recherches sur les excursions d'Odin, des Ases, des Goths et des Jotnes.

Le 9^e et le 10^e traitent des diverses races des rois.

La traduction est généralement bien faite, à l'exception de quelques expressions fausses et des fautes souvent répétées que le traducteur a laissé échapper dans l'orthographe des noms propres.

292. HANDBUCH DES SPECIAL GESCHICHTE SAEMMTLICHER DEUTSCHER STAATEN ALTER UND NEUER ZEIT.—Manuel de l'histoire spéciale, tant ancienne que moderne, des états de l'Allemagne; par le D^r RAUSCHNICK. I^{er} vol. vi et 421 pag.; prix, 1 thlr. 20 gr. Mayence, 1828; Kupferberg.

Les ouvrages historiques de Pütter, de Michel, de Gebhardi et de Galotti, sont ou surannés ou incomplets; celui même de Poelitz, plein de mérite sous le rapport littéraire, est insuffisant à cause des changemens survenus en Europe depuis 1813. Depuis cette époque les savans s'étaient tus, et le besoin d'une histoire complète des états de l'Allemagne se faisait vivement sentir, lorsque M. Rauschnick, qui a déjà traité de cette matière avec succès, a fait paraître le premier volume de l'ouvrage que nous annonçons, et fait espérer prochainement la mise au jour du second volume.

Cette première partie contient l'histoire de la Bavière, de la Souabe, du Wurtemberg, de Bade, du Palatinat, de la Suisse et de l'Autriche.

On peut dire à la louange de l'auteur, que les faits y sont généralement peints avec clarté, précision et exactitude, et que les divisions des périodes sont faites avec méthode; mais on peut lui reprocher avec justice de n'avoir rien dit des ressources de ces pays et de l'état de leur littérature, ce qui pouvait facilement trouver place dans un ouvrage d'aussi longue haleine; d'avoir dans quelques endroits parlé trop longuement des princes, et oublié des hommes dont le nom mérite de briller au premier rang dans l'histoire des peuples. On aurait dû voir auprès de Maximilien Emmanuel de Bavière, le respectable chancelier Von Unertl, et sous le règne de Marie-Thérèse on devrait voir figurer Joseph Kaunitz.

Quelques anachronismes, certains passages sur lesquels il a passé trop légèrement, beaucoup de noms impitoyablement défigurés et un grand nombre de fautes typographiques, d'autant plus préjudiciables, que cet ouvrage doit être mis entre les mains des élèves, nuisent à sa perfection, sans toutefois diminuer du mérite auquel nous nous plaisons à rendre hommage. (*Leipz. lit. Zeit.* ; juillet 1830.)

293. URHUNDLICHE GESCHICHTE DES URSPRUNGS DER DEUTSCHEN HANSE. — Histoire de l'origine de la ligue anséatique, d'après les documens ; par SARTORIUS, baron de WALLERSHAUSEN. Publié par J. M. LAPPENBERG. 2 vol. in-4°. Hambourg, 1830 ; Perthes.

Sartorius, professeur à Gœttingue, avait publié une histoire de la ligue anséatique. C'était un ouvrage fait judicieusement, mais susceptible d'améliorations comme tous les ouvrages qui reposent sur des faits. Beaucoup d'archives des villes d'Allemagne lui étaient restées fermées, d'après un vieux préjugé, qui traitait les archives des villes comme des dépôts inaccessibles. Ce préjugé se dissipa enfin, et Sartorius put, de 1823 à 1825, puiser à pleines mains dans les archives de Lubeck, d'Hambourg, de Cologne. Il copia un grand nombre de chartes inédites, les classa chronologiquement, et refit d'après ces pièces authentiques le commencement de son ouvrage. Malheureusement il mourut pendant l'impression de ce travail, auquel manquait encore la dernière révision. M. Lappenberg s'est chargé de ce soin, et nous avons maintenant un recueil précieux de documens intéressans, avec le commentaire de deux savans qui ont spécialement étudié l'histoire commerciale du nord au moyen âge. Ce commentaire remplit le premier volume, tandis que le second donne la série des chartes qui servent d'appui à l'histoire de la ligue anséatique. Il résulte des recherches de Sartorius, que cette ligue tira son origine des associations appelées *Hanses* des marchands allemands à l'étranger. Pour les protéger et les seconder, les villes maritimes dont ils étaient originaires et où ils jouaient un rôle marquant, s'associaient à leur tour. Ce furent surtout les villes de Hambourg et de Lubeck qui contractèrent de bonne heure une fédération ; elle s'agrandit successivement, et autour du noyau des villes sur l'Elbe et sur la Balti-

que se groupèrent un grand nombre d'autres villes commerciales, situées sur les côtes ou dans l'intérieur des terres, qui toutes trouvaient de l'avantage à être protégées par les flottes et par les institutions de la ligue. Les compagnies allemandes dans l'étranger datent déjà du XII^e siècle et même des siècles antérieurs : mais quant à l'époque précise de l'origine de la ligue on ne peut la fixer. Les plus anciens documens que l'on possède, sont du XIII^e siècle, et dans ces chartes on parle de la ligue comme existante. Les marchands de Cologne avaient, au XII^e siècle, des franchises à Londres, et y occupaient une maison ; en 1260, on trouve les marchands allemands en possession d'un Guild-Hall, ou d'un édifice commun, dans la capitale de l'Angleterre. Henri III confirme les privilèges qui leur ont été accordés par ses ancêtres. C'est en 1282 que l'on voit paraître les marchands de la compagnie anséatique devant l'échiquier. La plus ancienne charte qui atteste les relations entre le commerce allemand et la Flandre ; porte la date de 1252. On y reconnaît l'association des villes, d'après laquelle la compagnie résidant à Bruges est divisée en bancs qui ont tous leurs alderman spéciaux. La même organisation existait à Novogorod, où les Allemands paraissent avoir eu une cour de commerce depuis le XII^e siècle. Sartorius montre d'après les chartes, le développement successif de la ligue pendant le XIII^e siècle. On les voit bientôt déclarer des guerres maritimes au Danemarck et à la Norwège ; Lubeck devient le centre et pour ainsi dire la capitale de l'association, qui finit par traiter les établissemens commerciaux des Allemands à l'étranger, comme ses dépendances. Le comptoir allemand de Bruges est divisé en trois sections : Lubeck envoie de nouveaux statuts au comptoir de Novogorod. La ligue n'empêchait pas quelques villes de former des associations spéciales ; c'est ainsi qu'en 1293, Rostock, Wismar. Lubeck, Greifswald et Stralsund, firent un pacte indépendamment de la ligue dont ces villes faisaient partie. L'époque la plus brillante de la ligue fut le XIV^e siècle. Elle eut alors des comptoirs puissans à l'étranger, et domina dans la Baltique par ses flottes. Elle place Albert, duc de Mecklembourg, sur le trône de Suède, humilie la Norwège, conquiert Copenhague en 1370, et force le Danemarck à demander la paix. On ne trouve qu'une seule charte constitutionnelle de la ligue à cette époque : c'est le pacte que conclurent les villes anséatiques pour faire en com-

mun les guerres dont il vient d'être parlé. En 1370, on voit la plupart des villes de l'Allemagne septentrionale entrer dans la ligue; les petites villes s'associent aux grandes villes les plus voisines, pour participer aux avantages de la ligue. C'est à Lubeck que s'assemble la diète ou le corps des représentans de la ligue. Sartorius entre dans de grands détails sur le commerce de cette association célèbre dans les contrées étrangères, sur ses comptoirs dans les divers pays. Cet auteur ne croit point que l'Allemagne ait reçu les marchandises de l'Asie par la Russie, comme le prétendent les Russes. C'est dans les marchés de Londres et de Bruges, que les Allemands se pourvoyaient de denrées orientales. Le marché de Novogorod ne fournissait principalement que les pelleteries moscovites. (*Revue encyclopédique*; mars 1831, page 654.)

294. EXPÉDITION EN AFRIQUE PAR L'EMPEREUR CHARLES-QUINT.
(*Jahrbücher der Geschichte und Staatskunst*; mars 1829, p. 261.)

L'intéressant récit de M. Voigt n'est qu'une réminiscence des chroniques du règne de Charles-Quint; mais il a su adroitement réunir dans un cadre très-étroit l'histoire entière de cette expédition mémorable où les forces combinées de l'Espagne et de l'Italie détruisirent l'odieuse puissance de Barberousse, et délivrèrent l'Europe de ce redoutable ennemi.

295. TABLEAU CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE; par M. J., officier au corps d'état-major fédéral. Genève, 1830. (*Ann. univ. de l'État de Milan*; n^{os} d'août et sept. 1830; p. 118.)

Ce tableau, destiné à servir de complément à l'atlas de Lesage, fait connaître les diverses dominations qui ont tour-à-tour régi la Suisse, les diverses nations qui ont habité ce pays et se sont mêlées à sa population originaire. L'intérieur présente la Confédération Suisse à sa naissance et aux diverses phases qu'elle a subies jusqu'à son état actuel.

Sa population est de 22,000,000 d'habitans. Le contingent fédéral de 33,758 hommes, nombre doublé par la réserve. La landwehr armée est de 140,000 hommes, ce qui donne en tout 207,516 hommes, non compris l'état-major général fédéral. Au

besoin, la Suisse pourrait rappeler 18,136 hommes qui composent les régimens au service de l'étranger. Le contingent des cantons, en cas de guerre, donne un total de 539,275 liv. suisses, sans compter les ressources que présenteraient, s'il le fallait, la caisse fédérale de guerre, celle d'instruction et d'épargnes.

TH.

296. *STORIA D'ITALIA*, etc. — Histoire d'Italie; par le comte César BALBO, membre de l'Académie royale des sciences (de Turin). Joseph Pomba, T. I et II; Turin, 1830.

M. Balbo est déjà connu honorablement par une traduction de Tacite, remarquable surtout par un style original et vigoureux, qui rendait bien l'esprit et le caractère de l'historien romain. Il a employé encore cette façon d'écrire un peu brusque et bizarre dans son nouvel ouvrage; et, on doit le dire, elle est ici bien moins heureuse. Appliquée à des choses plus rapprochées de nous, de nos mœurs, de notre état social, cette étrangeté de style paraît quelquefois prétentieuse, et n'engendre pas toujours la clarté.

C'est une tâche immense que s'est imposée M. Balbo; un homme moins studieux en serait effrayé. A peine est-il au début; car son ouvrage entier doit contenir treize livres, et nous n'en possédons encore que deux, qui conduisent les événemens jusqu'à l'année 774. (*Revue encyclopédique*; mars 1831, page 659.)

297. *RELAZIONI DELLO STATO DI SAVOJA*. — Relations sur l'État de Savoie dans les 16^e, 17^e et 18^e siècles, écrites par les ambassadeurs vénitiens MOLINI, BELLEGNO et FOSCARINI, avec des notes et des explications par CIBRARIO. Un vol. in-8°. Turin, 1830. (*Bibliotheca italiana*; septembre 1830, p. 394.)

Ces relations sont au nombre de trois. L'éditeur s'est borné à suivre les manuscrits de la bibliothèque du comte César Balbo, en les comparant toutefois à d'autres. Quant au sujet de ces relations et à leur importance, voici ce qu'en dit M. Cibrario.

Des trois relations que nous publions la première est de F. Molino qui la prononça au sénat vers la fin de l'année 1574, époque où les forteresses dont les Français étaient encore maîtres furent restituées à Emmanuel Philibert; la seconde est de

C. Bellegno, et doit être de l'année 1670; du temps de cet ambassadeur les rapports de bienveillance entre la cour de Savoie et la république de Venise s'altérèrent par suite des débats entamés depuis plus de 40 ans, sur le titre du royaume de Chypre. Après Bellegno, il s'écoula 72 ans avant qu'un ambassadeur vénitien se présentât à la cour de Savoie; mais en 1742, il en arriva un, plein de valeur, et illustre non seulement par la célébrité qu'il acquit par ses écrits, mais en outre par la dignité ducale à laquelle il fut élevé dans son pays. Je veux parler de Marco Foscarini. La troisième relation est de lui.

M. Cibrario, qui est déjà avantageusement connu comme littérateur, a joint aux trois relations des notes judicieuses et pleines d'érudition.

C. R.

298. TABLEAU ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français; par CAYOT DÉLANDRE. Tom. 1^{er}, in-8°, de 382 p., Rennes, 1831; Mollieux. Paris, Delaunay.

A mesure que les siècles s'écoulent, l'histoire s'abrège; on ne s'arrête plus guère que sur les événements qui peuvent servir d'expérience; on cherche dans le passé des lumières pour l'avenir. Les Français n'étudient aujourd'hui les siècles barbares, dans lesquels leurs ancêtres ont vécu, que pour y découvrir les vestiges de l'esprit d'indépendance et de liberté qui s'est manifesté en divers temps, et principalement dans les assemblées de la nation souvent convoquées par les rois. On voit en effet par les yeux de l'histoire que non-seulement la France, mais les autres états de l'Europe possédaient ces institutions toutes nationales, nées dans les forêts de la Germanie, et qu'elles se sont perpétuées de siècle en siècle jusque vers les temps où les rois, à l'aide des parlemens ou d'une armée soldée, ayant réuni tout le pouvoir dans leurs mains et n'ayant pas su en user avec sagesse et modération, ont amené des révolutions, qui sans doute n'auraient pas eu lieu s'ils avaient continué comme leurs ancêtres de convoquer ces assemblées, qui auraient réformé insensiblement et peu à peu tous les abus, qui se sont accumulés de toutes parts, qu'on a voulu tout-à-coup renverser avec violence, ce qui a causé des malheurs inouis, auxquels l'Europe ne parviendra point à mettre un terme, sans rétablir partout

ces assemblées nationales fondées de toute antiquité ; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui des constitutions. Unique et seul remède aux troubles qui agitent le monde.

Dans le tableau que M. Cayot-Délandre nous présente de l'histoire de France, il a pris le soin, à travers la multitude de faits, d'événemens, et de personnages qu'il nous fait passer successivement sous les yeux, d'indiquer les temps et les circonstances dans lesquels les assemblées de la nation furent convoquées par les rois, qui leur demandaient non seulement des subsides, mais des conseils sur la paix et la guerre ; on a vu ces assemblées casser des traités honteux faits avec l'étranger. M. Cayot-Délandre nous montre, en effet, la démocratie existant du temps des Francs, mais se perdant par la négligence de se rendre aux assemblées ; ce qui fut cause que les seigneurs et le clergé s'emparèrent du pouvoir, et mirent les rois dans une telle dépendance, que la royauté s'effaça sous les maires du palais qui n'étaient que les domestiques du prince. L'un d'eux, Charles Martel, dépouilla le clergé des biens immenses qu'il avait usurpés ; mais comme il en fit des fiefs, il étendit prodigieusement les rameaux de l'arbre de la féodalité dont les racines se perdent dans la nuit du temps. La France, démocratique sous les Francs, devint sous Charlemagne constitutionnelle par les assemblées du champ de mai ; mais sous les successeurs imbécilles de ce grand prince, elle fut plongée dans une barbarie profonde, où la royauté était opprimée et le peuple abîmé. L'époque célèbre des croisades fut trois siècles de fanatisme et de superstition. L'Orient inondé de sang fournit quelque lumière à l'Occident. St-Louis fit d'admirables institutions sur la justice. Vint ensuite le règne des Valois rempli de meurtres et de guerres, mais remarquable par la reconnaissance du droit qu'avait la nation de voter des subsides. En ce temps le parlement commençait à devenir un corps puissant dans l'état. Trois batailles célèbres, Courtray, Crécy, Poitiers, furent glorieuses aux armes d'Angleterre. Dans la dernière, le roi de France ayant été fait prisonnier, on vit alors la nation assemblée rejeter une paix honteuse et voter en même temps la rançon du roi. Louis XI, tout despote qu'il était, convoque la nation pour délibérer sur les affaires de l'état, et dans l'une de ces assemblées, tenue sous Charles VIII, où il était

question des affaires de la régence, Philippe Pot s'exprima de cette manière : « S'il s'élève quelque contestation par rapport à la succession au trône ou à la régence, à qui appartient-il de la décider? sinon à ce même peuple, qui a d'abord élu ses rois, qui leur a conféré toute autorité, en qui réside la souveraine puissance, car un état ou gouvernement quelconque est la chose publique, et la chose publique est la chose du peuple. » Cette assemblée fit connaître toutes les misères dont la tyrannie de Louis XI avait affligé la France. Enfin Louis XII, qui s'appliqua surtout à faire fleurir la justice, fut obligé, d'après un cri général qui s'éleva autour de lui, d'assembler les états-généraux à Tours pour délibérer sur le danger du démembrement dont la France était menacée.

Je dois dire qu'une grande vérité ressort ici de l'histoire, c'est que ces assemblées nationales, composées de trois ordres de l'état confondus et délibérant ensemble, avaient un pouvoir plus étendu que celles de France et d'Angleterre n'ont aujourd'hui, puisque non-seulement elles avaient le droit de voter des subsides et de s'occuper de tout ce qui intéressait le peuple, mais un droit beaucoup plus étendu qui concernait la paix et la guerre; quand les rois avaient fait des traités onéreux, quand ils avaient démembre la France, ces assemblées s'opposaient à ce démembrement, cassaient les traités, fournissaient des fonds pour recommencer la guerre, et même pour racheter leur roi prisonnier. Quand des assemblées nationales ont existé depuis l'antiquité la plus reculée chez une nation, elle est constitutionnelle par l'empire de la coutume, plus puissante que les lois, et s'il arrive que ce pouvoir populaire soit détourné, comme il l'a été en France par les parlemens, il ne refait que reprendre son cours naturel quand la nation rentre dans ses droits consacrés par un grand nombre de siècles, et sans doute il n'est pas de droits plus légitimes que ceux-là.

M. Cayot-Délandre termine son premier volume à la mort de François I^{er}. Quoique je ne me sois arrêté que sur les assemblées de la nation convoquées par les rois, comme un ancre de salut dans la tempête, ce ne serait pas faire connaître tout ce que cet ouvrage a d'utile et d'intéressant, si nous ne disions pas que le récit en est rapide et nerveux, que les caractères y sont bien tracés, que l'auteur a eu l'art de faire ressortir les

événemens principaux, de s'y arrêter, et d'omettre ce qui aurait rendu sa marche embarrassée et lourde, que les transitions, qui sont l'une des plus grandes difficultés de l'histoire, y sont ménagées avec art. Son livre est un abrégé bien fait.

303. NOMENCLATURE DES MÉTIERS ET PROFESSIONS EXERCÉS A PARIS AU COMMENCEMENT DU 14^e SIÈCLE; par H. E. DE LA TYNNA. 21 pag. (*Extrait des mélanges d'archéologie de M. Séb. Bottin.*)

En 1313, le jour de la Pentecôte, Philippe-le-Bel fit armer chevaliers ses trois fils; pour subvenir aux frais des fêtes qui eurent lieu à ce sujet, il leva une taille extraordinaire, et le montant de cette *ayde* fut fixé à 10,000 livres parisis, représentant aujourd'hui, selon M. Buchon, 1,102,000 fr., en évaluant le marc d'argent à 55 fr. 10 c.

Le registre original de l'assiette de la perception de cette taille pour Paris est conservé à la bibliothèque royale (supp. 178³²): il contient 60 feuillets à deux colonnes. Ce manuscrit commence ainsi: *C'est le livre de la taille des dis mille livres deus au Roy nostre Sires, pour la chevalerie le Roy de Navarre, son ainz-ne fils, assise en la meson Estienne Barbeta, en grève, l'an de grace nul trois cenx et troize.*

On remarque que les diverses professions furent représentées dans l'assiette de cette taille, car elle fut assise par 3 *bourgeois*, un orfèvre, un changeur, un tesserant, un drapier, un mercier, un pelletier, un courraier, un sellier, un poissonnier de mer, un vinetier, un talmelier, un espicier et un bouchier.

Au nombre des métiers ou professions contenus dans cette nomenclature, nous devons en citer quelques-uns, soit à cause de la singularité de la profession, soit parce que le nom nous semblerait devoir être remis en vigueur comme peignant mieux que celui qui est actuellement en usage; *ailliere* marchande d'ail, *aumucier* faiseur d'aumusses, *avaleur des nes*, lâcheur de bateaux qui les fait aller en avant, *bateur d'escuelles* potier d'étain, *baudraier* fabricant de courroies, *blaomier* peintre en armoiries, *bouclier* fabricant de boucles, *broderesse* ouvrière en broderies, *broudeur de cointise* ouvrier qui brode pour la parure, *buchier* marchand de bois, *cervoisier* brasseur, *chapuisier* fabricant d'arçons de selle, *charpentier de cabouc* sabotier, *chaucier* fa-

bricant de chausses, bas et culottes, *cochetier* propriétaire de voitures, *comporteresse* revendeuse des rues, *cordoanier*, *corduanier* cordonnier en cuir de Cordoue, *courteillier* jardinier, *curandier* tripier, *dorelotier* fabricant de rubans, *ecrevecier* fabricant de cuirasses en lames de fer, *escuelles de piaustre* fabricant de poterie ou de vaisselle de piaustre ou piaustre qui nous est inconnu et qui se travaillait au marteau, *ferron* fabricant de gros ouvrages en fer forgeron, *fèvre* forgeron, *fourbeur*, *fourbisseur* fourbisseur d'armes, *gastelier* pâtissier, *huschier* qui fait des huches, des coffres, *keu*, *queu* cuisinier, *lavandière de drapiaus* blanchisseuse, *madelinier* ouvrier qui fait des *maderins*, hanaps pour les grands seigneurs, en *madre* pierre précieuse, *mariglier* marguillier, *mire* chirurgien, *oublaiier* qui fait des oublies, *oyer* rotisseur d'oies, *paalier* poélier, *pastaier* pâtissier, *pasternostrier* fabricant de chapelets, *perrier* marchand de pierres précieuses, *poraier* marchand de porreaux et d'herbages, *pouqueteur* marchand de sacs, *razer* barbier, *saunier*, *saonier* marchand de sel, *sueur* tailleur, *talmelier* boulanger, *trumellier* fabricant de cuissards, *ymagier* sculpteur, graveur, peintre, *brayers* fabricans de braies, *cyrurgiens* chirurgiens, *pinguiers* fabricans de peignes; ces trois derniers se trouvent dans les *mestiers de Paris* par Boilliaue.

Cette notice est terminée par une table de surnoms et particularités tirés du livre de la taille. Nous avons remarqué ceux-ci : Geoffroy de Vercy *le bigame*, Marie *la cirolerresse* marchande de cire, Dame Jehanne *la jocete* la joyeuse, Raoul le fanier, Rogier son *serourge* son beau-frère. Ω.

304. RECHERCHES HISTORIQUES ET STATISTIQUES SUR AUXERRE, ses monumens et ses environs ; par M. L. . . . , ingénieur au corps royal des ponts et chaussées. 2 vol. in-12, VIII-276 p. et 310 p., et atlas in-4° de 8 pl. lithographiées. Auxerre, 1830, Gallot Fournier ; Paris, Carillan-Gœury.

Cet ouvrage divisé en quatre livres est surtout recommandable par la variété des recherches, la nouveauté des résultats, l'exactitude et l'importance des renseignemens.

Le 1^{er} livre est consacré aux *antiquités* proprement dites. L'auteur ne traite pas seulement des découvertes récentes d'antiquités, mais encore de tout ce qui existe d'antique dans les

murs et dans le territoire d'une ville *toute romaine* ; routes antiques , situation des remparts romains , dénominations primitives et successives de la ville et des pays environnans , distances d'un lieu à un autre , découvertes d'antiquités faites en différens temps , ruines de temples , de forteresses , de maisons de plaisance : rien de ce qui intéresse la connaissance de la ville antique d'Auxerre n'a été négligé.

L'auteur a été plusieurs fois conduit par des travaux dépendans de ses fonctions d'ingénieur , à faire lui-même des découvertes , et on l'entend avec satisfaction dire , en les rappelant : « J'ai déposé ces objets dans le musée de la ville ; j'ai déposé ces médailles dans la bibliothèque ; j'ai fait incruster ces petits bas-reliefs sur la façade du clocher. »

Le second livre contient les recherches historiques avant l'établissement du comté d'Auxerre par Charlemagne vers l'an 771 , et depuis cette époque jusqu'en 1815.

Le livre troisième comprend les recherches sur les édifices publics , sur quelques personnages célèbres , entre autres Jacques Amyot , le traducteur de Plutarque , sur les anciens usages et sur différens événemens remarquables arrivés dans le pays.

Le quatrième et dernier livre est consacré aux détails de statistique pour lesquels nous renvoyons le lecteur à la sixième section du Bulletin.

L'atlas qui accompagne cet intéressant ouvrage se compose d'un plan d'Auxerre , d'une carte de l'ancienne Gaule , d'une vue de l'église cathédrale de cette ville , et de nombreux fac-simile tirés des archives de l'hôtel-de-ville d'Auxerre. Ω.

MÉLANGES.

305. SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE ; procès-verbal de la séance du 27 juillet 1830 , 19 pag.

Cette séance a été ouverte par un discours fort remarquable de M. le comte *D'Estourmel* , directeur de la Société , sur les monumens dont la renaissance des arts décora la Normandie

aux 15^e et 16^e siècles ; il en indique plusieurs encore existans et appelle la sollicitude du gouvernement pour leur conservation.

M. *De Caumont*, secrétaire-général, a fait l'analyse des mémoires envoyés à la Société pendant l'année académique 1829-1830.

M. *Leprévost* a lu un mémoire sur les antiquités romaines de Bernay, et décrit les circonstances de la découverte des admirables vases de Berthonville; ce mémoire contient un grand nombre de faits curieux.

M. *Deshayes* fait un rapport sur les dernières fouilles pratiquées à Fontenay-le-Marmion pour l'exploration d'un vaste *tumulus*, et M. *De Touchet* a mis sous les yeux de la compagnie un modèle en relief d'une des cavités centrales de ce monument gaulois.

On a entendu une notice de M. le marquis *de Sainte-Marie* sur des médailles romaines et plusieurs objets antiques découverts au Landin, près Pontaudemer.

306. ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BESANÇON. CONCOURS DE 1832.

PRIX D'HISTOIRE.— Nul mémoire n'étant parvenu sur la question historique proposée en 1830, la même question est remise au concours pour l'an 1832, et reste ainsi posée :

« Quels sont les événemens qui ont eu lieu en Franche-Comté depuis la réunion de cette province au duché de Bourgogne, opérée par le mariage de Marguerite de Flandres avec Philippe-le-Hardi, jusqu'à la fin de la domination des ducs de Bourgogne de la maison de Valois ; c'est-à-dire depuis l'an 1369 jusqu'à l'an 1482, époque de la mort de Marie de Bourgogne, épouse de l'empereur Maximilien ? »

Les mémoires ne devront pas excéder trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les notes.

Le prix consistera en une médaille d'or, de la valeur de 300 francs.

PRIX DE POÉSIE (1). — Il appartient à l'Académie française de décerner l'hommage d'un éloge solennel à la mémoire de M. Suard.

(1) Quoique la poésie n'entre pas dans le cadre des matières de cette 7^e section du *Bulletin*, c'est comme une pièce intéressant l'histoire littéraire que nous insérons ici la suite de ce programme. (N. du R.)

M. Suard était Franc-Comtois ; un trait de sa vie si honorable intéresse particulièrement notre pays ; ce trait n'a pu être connu du panégyriste : qu'il nous soit permis de le recueillir , et de le recommander aux souvenirs de nos concitoyens.

M. Suard avait eu l'expérience des obstacles que la mauvaise fortune peut opposer aux talens : on sait qu'il se fit constamment un plaisir d'aider une foule de jeunes littérateurs à les surmonter : sa sollicitude pour eux s'est étendue au-delà même des bornes de sa vie , et ses derniers bienfaits ont été pour ses compatriotes. Il avait légué à madame Suard le soin de les répandre : ce vœu est aujourd'hui réalisé. Le testament de cette dame honore également la mémoire des deux époux , monument noble et touchant du patriotisme de l'un et de la piété conjugale de l'autre.

Copie des passages du testament de MADAME SUARD , concernant les legs faits à la ville de Besançon (pour sa bibliothèque), et à l'Académie des sciences , belles-lettres et arts de la même ville (1).

Du 13 août. — « La première et la plus importante partie de mon testament est celle que je vais faire. Comme la mort peut me surprendre chaque jour , je me hâte de consigner ici la volonté la plus importante à ma tranquillité et à tous mes sentimens intérieurs :

« Je veux accomplir le vœu de celui à qui j'ai dû tout mon bonheur sur la terre , et à qui je dois , après l'avoir perdu , les douceurs que peut encore me donner l'existence. J'ai l'intime persuasion , d'après une conversation que j'ai eue avec M. Suard ; peu de temps avant cette triste séparation , que , devant aux lettres autant de jouissances que de considération , ne devant sa fortune qu'à lui-même , et n'ayant , comme moi , que des parens dans l'aisance , j'ai l'intime conviction qu'il eût laissé après lui , si je l'eusse précédé dans la tombe , un revenu perpétuel à l'Académie de Besançon , lieu de sa naissance.

« Les difficultés que la jeunesse éprouve au moment de prendre une carrière , quand elle est sans fortune et sans protection , avaient frappé M. Suard , qui avait échappé aux plus

(1) Le testament de madame Suard a été fait à Paris , par-devant quatre notaires , à trois reprises différentes , les 13 et 14 août , et 21 septembre 1829.

pénibles épreuves de cet âge , en trouvant à Paris un frère de sa mère , qui avait de l'aisance et qui le reçut et le traita toujours comme un enfant que le ciel lui envoyait.

« Pendant la longue carrière qu'il a parcourue , lié avec beaucoup de jeunes gens que leurs parens envoyaient à Paris , et qui , comme lui , n'attendaient rien que d'eux-mêmes , il fut témoin des difficultés et des embarras pécuniaires qui leur rendaient l'existence pénible ; j'ai moi-même reçu les confidences de Marmontel sur les premières années qu'il a passées à Paris , et qui ont été si pénibles , qu'il eût péri si Voltaire ne l'eût encouragé à suivre la carrière des lettres et ne fût venu à son secours.

« J'ai consulté , dans une chose aussi importante à la consolation du reste de ma vie , plusieurs personnes qui m'ont fait penser que rien ne contribuerait davantage à honorer le nom si cher de M. Suard , que de tendre une main secourable à ceux de ses jeunes compatriotes qui , voulant marcher sur ses traces , seraient condamnés à subir de rudes épreuves ; j'ai cru que l'âme si noble , si douce , si bienveillante de mon ami bien-aimé sourirait au projet que j'ai adopté d'aider les premiers pas de ces dignes et vertueux jeunes gens , au début de leur studieuse carrière.

« Je veux , en conséquence , que , sur mes premiers capitaux disponibles , immédiatement après ma mort , il soit acheté une rente sur l'état cinq pour cent , de quinze cents francs , qui sera immatriculée au nom de l'Académie de Besançon.

« La jouissance en sera donnée pour trois années consécutives à celui des jeunes gens du département du Doubs , bachelier ès-lettres ou ès-sciences , qui , au jugement de l'Académie de Besançon , aura été reconnu pour montrer les plus heureuses dispositions soit pour la carrière des lettres ou des sciences , soit pour l'étude du droit ou de la médecine.

« Le jugement sera porté à la majorité des suffrages , et proclamé dans une séance publique de l'Académie , à laquelle la famille de M. Suard sera invitée d'assister. Une condition indispensable pour obtenir cette pension , sera une conduite morale irréprochable , et un sincère attachement à la famille des Bourbons. Je veux que cette pension ne soit accordée qu'à des

jeunes gens qui, par la médiocrité de leur fortune, auraient besoin de ce secours.

« Je borne à trois ans la jouissance de cette rente, parce que ce temps doit suffire à un jeune homme doué d'heureuses facultés et laborieux, pour pouvoir le mettre en état de pourvoir à ses besoins. J'espère que le choix qu'il aura mérité, lui aura fourni d'avance un moyen de s'assurer des protecteurs et des amis qui seront pour lui un premier bienfait.

« Après les trois ans révolus, l'Académie de Besançon procédera, dans une séance où tous les membres seront convoqués huit jours d'avance, à un nouveau choix aux mêmes conditions et pour le même temps.

« Cette rente sera appelée LA PENSION SUARD.

« J'aime à penser que la ville de Besançon y trouvera un nouveau motif de chérir et vénérer la mémoire d'un de ses plus honorables citoyens.

« Si le jeune pensionnaire se rend à Paris ou dans toute autre ville pour y perfectionner ses études, il y aura un correspondant désigné par l'Académie, qui devra surveiller sa conduite. Le compte sera rendu chaque année par le correspondant, de la conduite, des travaux et des progrès du pensionnaire; il sera adressé à l'Académie, et lu en séance publique.

Si, par un événement peu probable, il se rendait indigne du bienfait qu'il aura reçu, le correspondant portera sa plainte à l'Académie de Besançon, qui en délibérera, et, après avoir entendu les moyens justificatifs du pensionnaire, pourra lui retirer la pension; mais cette délibération devra être prise aux deux tiers des voix, et tenue secrète.

« Je veux que le portrait de M. Suard, qui sera envoyé à l'Académie après mon décès, soit montré au jeune homme qui aura mérité son bienfait.

« L'adoption de ce projet m'a saisie d'une joie céleste, qui, je l'espère, se prolongera dans l'éternité.

Du 21 septembre. — Je prie monsieur Stapfer (1) de se charger de remplir un vœu qui m'est également bien cher; c'est d'envoyer le portrait de M. Suard, et un paquet qui renferme

(1) Ancien plénipotentiaire de Suisse à Paris, membre de la Société royale des sciences de Göttingue, nommé par madame Suard son exécuteur testamentaire.

beaucoup de morceaux de M. Suard, au maire de Besançon, qui en fera la remise sur le champ au président, au secrétaire et au bibliothécaire de l'Académie de cette ville.

« M. Stapfer aura soin, avant l'envoi à Besançon, de faire donner au portrait un vernis nouveau par l'homme le plus habile qu'il connaîtra.

« Je donne et lègue à la ville de Besançon, pour l'embellissement et la commodité de la salle de la bibliothèque, une somme de deux mille quatre cents francs, avec le regret de ne pouvoir pas faire davantage.

« Le paquet dont il est fait mention ci-dessus comme devant être envoyé à l'Académie de Besançon, à qui j'en fais don et legs, est entre les mains de madame Petit, à qui je l'ai confié jusqu'au retour de M. Stapfer de la campagne. Il renferme beaucoup de papiers et d'instructions au sujet desquels madame Petit, qui en a une parfaite connaissance, sera consultée par M. Stapfer.

« Ce dernier y joindra d'autres morceaux de M. Suard, que je lui ai remis et qui sont demandés par l'Académie elle-même. »

Voilà le trait généreux que l'Académie signale aux amis des lettres, et qu'elle propose pour sujet du concours prochain de poésie. Elle croit devoir laisser aux concurrens une entière liberté sur le genre et l'étendue du poème : le prix consistera dans une médaille d'or de la valeur de 300 francs ; il sera décerné dans la séance publique du 24 août 1832.

Les ouvrages, soit d'histoire, soit de poésie, accompagnés d'une devise répétée dans un billet cacheté et signé de l'auteur (qui aura soin d'y joindre son adresse), devront être parvenus, francs de port, au secrétaire-perpétuel, avant le 1^{er} juin prochain, *terme de rigueur*.

Le secrétaire-perpétuel, GENISSET, rue des Chambrettes, n° 14.

307. NOTICE SUR ANDRÉ FRUSIUS. (*Arch. histor. du départ. du Rhône*; janv. 1830, p. 181.)

André Frusius ou des Freux, né à Chartres, mourut à Rome, le 25 oct. 1556, recteur du collège des Allemands ; ce ne fut qu'un ou deux ans après sa mort que son Martial fut mis au jour en un volume in-8°. Auger qui était alors à Rome où il professait la rhétorique, surveilla l'impression, et plaça à

la tête du livre une épître au lecteur, datée ainsi : *Romæ, Cal. Maii* 1558. Cet épître est tout ce qu'il paraît avoir ajouté au volume ; il y déplore la perte que la religion et les lettres ont faite dans la personne d'André Frusius, célèbre ses talens et sa piété, et fait voir l'avantage qu'il y aurait à soumettre tous les auteurs latins à la révision à laquelle il a soumis Martial, et à retrancher avec soin de leurs écrits ce qu'ils renferment de contraire aux bonnes mœurs.

Le Martial de Frusius a été réimprimé plusieurs fois avec la préface d'Auger. L'édition d'Anvers, Christophe Plantin, 1568, in-8°, que le P. Dorigny semble citer comme étant la première de ce livre, est tout au plus la seconde ; la troisième paraît être celle de Lyon, Jean Stratius, 1580, in-16. La *Notitia litteraria de M. V. Martiali*, tirée de la bibliothèque latine de Fabricius et mise à la tête du Martial des Deux-Ponts, indique les cinq autres suivantes : Anvers, Plantin, 1587, in-4° ; Cologne, 1588, in-8° ; Rome, 1608, in-8° ; Lyon, 1618, in-12, et Rouen, même année, même format ; celles de Paris, Thomas Brumennius, 1587, et de Lyon, 1598, in-16, y sont omises ; nous ne doutons pas qu'il en existe un plus grand nombre.

Frusius ne s'est pas borné à retrancher du Martial les épigrammes plus ou moins libres que l'on rencontre dans son recueil, il en a corrigé quelques-unes et les a rendues entièrement innocentes par les changemens qu'il a faits au texte ; nous n'en rapporterons qu'un exemple, choisi parmi les pièces les moins scabreuses. La 58^e épig. (23^e du recueil dans Frusius), livre I^{er}, roule sur le *Choix d'une maîtresse* ; Martial y parle ainsi :

*Qualem Flacce, velim quæris nolimve puellam ?
Nolo nimis facilem difficilemque nimis, etc.*

Le jésuite a substitué *sortem* à *puellam* et a refait ainsi le 1^{er} vers :

Qualem, Flacce, velim sortem, nolimve requiris ?

De tout ce que nous venons de dire, il suit évidemment que ceux qui, comme le P. Dorigny, ont compté Auger au nombre des *expurgateurs* de Martial, se sont trompés, et que mal à propos ils lui ont fait honneur du travail de Frusius dont il n'a été que l'éditeur. Le savant M. Weiss est tombé lui-même dans cette méprise à l'art. FREUX (*André des*) de la *Biographie universelle*, où, après avoir parlé des devanciers de Frusius, il

ajoute que, d'après lui, « trois autres jésuites, Mathieu Rader et Rodeille ont essayé de rendre à Martial le même service. » La *Notitia litteraria* du Martial des Deux-Ponts, déjà citée, avait pareillement indiqué Auger et Frusius comme ayant donné deux éditions séparées : *Martialis resecti curatores novi exstiterunt Edmundus (sic) Augerius anno 1568, Plantino inserviens, et Andr. Frusius Gallus anno 1588*. M. Barbier, dans son *Examen des dictionnaires historiques*, art. FRÈUX (André des), n'a pas noté la faute de M. Weiss, sur ce sujet; il s'est contenté de lui reprocher d'avoir omis dans l'énumération des jésuites qui, depuis Frusius, ont publié des éditions mutilées de Martial, le plus célèbre d'entr'eux, c'est-à-dire le P. Jouvency qui a donné le volume anonyme intitulé : *M. Valerii Martialis Epigrammata, demptis obscœnis, cum interpretatione ac notis. Parisiis, Benard, 1693, in-12*. Mais le même M. Barbier semble s'être aperçu plus tard de l'erreur dont il s'agit, et il l'a relevée implicitement dans les notes dont il a enrichi la *Notice littéraire* des éditeurs des Deux-Ponts, réimprimées avec les additions à la tête du Martial de la bibliothèque latine de M. Lemaire.

308. RECHERCHES HISTORIQUES ET CRITIQUES SUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'ART TYPOGRAPHIQUE EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL PENDANT LE 15^e SIÈCLE, extraites des *Récréations historiques et bibliographiques* de J. F. NÉE, de la Rochelle. In-8°. Paris; Merlin père et fils.

A une époque où les spéculations de la politique laissent si peu de loisir pour les travaux d'érudition, c'est presque une singularité d'avoir à signaler l'apparition d'un livre consacré à l'illustration des hommes qui, dans le pays du monde où plus d'obstacles durent s'opposer à l'introduction de la découverte de Guttenberg, vouèrent leurs efforts à accréditer l'art typographique près du plus intraitable dominateur de la pensée, la Sainte Inquisition.

Il y avait une sorte d'intrépidité, d'ailleurs très-recommandable, à explorer les rares et tristes monumens typographiques que l'Espagne et le Portugal ont vu apparaître au 15^e siècle, dans la vue de faire connaître les noms et les mérites des éditeurs envers qui il restait à acquitter cette vieille dette de reconnaissance.

De savans bibliographes espagnols avaient déjà, il est vrai, rempli cette tâche pour leur pays. Le continuateur de la grande *Biographie de la Société de Jésus*, le P. Cabarello, dans son traité latin du *Premier âge de la typographie espagnole*, et le frère Augustin François Mendez, dans sa *Tipografía española*, avaient rassemblé sur ces matières plus de documens qu'il n'était possible à un étranger d'en recueillir, même avec toute l'érudition et la patience de M. Née de la Rochelle; mais comme il le dit très-bien dans la préface de son opuscule :

« La France, habituée à profiter des recherches littéraires des autres pays de l'Europe, n'avait encore aucun ouvrage qui la mît au fait de l'histoire typographique de l'Espagne et du Portugal. »

C'est particulièrement aux amateurs de livres que s'adresse l'écrit de M. Née de la Rochelle. Parmi ceux de la capitale, il compte depuis long-temps de nombreux amis; son nouveau travail sera pour lui un titre de plus à leur reconnaissance; il augmentera, nous n'en doutons point, l'estime que s'est acquise ce modeste savant par la sollicitude avec laquelle, de son paisible séjour au bord de la Loire, il prend part aux progrès des hautes études philologiques, dans lesquelles notre France ne peut rester encore long-temps en arrière de ses voisins d'Outre-Rhin.

L'intérêt que nous prenons à la publication du grand ouvrage dont ces *Recherches* ne sont qu'un extrait, nous fait un devoir de recommander à son auteur de réviser soigneusement les titres d'ouvrages qu'il cite, ou les extraits qu'il donne de leur texte. En transcrivant ces titres, soit dans les *Annales typographici* de Panzer, soit dans le *Dictionnaire choisi des éditions du quinzième siècle*, par La Serna Santander, M. Née de la Rochelle a pu reproduire ou commettre beaucoup de fautes typographiques qui dépareraient un tel ouvrage, et qu'il importe d'éviter. Qu'il songe bien aussi que, pour faire des rectifications de ce genre, la connaissance de l'idiôme espagnol n'est pas tout-à-fait suffisante; car, qui ne conçoit combien, dans des ouvrages imprimés au 15^e siècle, il doit nécessairement se trouver des mots dont trois cents années de *perfectionnement* ont dû faire varier la forme graphique. (*Moniteur*; 12 juillet 1831.)

P. C.

309. HISTORISCH-ETNOGRAPHISCHE UEBERSICHT , etc. — Aperçu historique et ethnographique de la culture scientifique, de l'activité intellectuelle et de la littérature de l'empire d'Autriche, d'après ses différens idiomes, leur degré de perfection, etc. ; par François SARTORI. Tom. I^{er}. Vienne, 1830 ; Charles Gerold.

Cet ouvrage important embrasse avec tant de lucidité et d'exactitude la littérature de l'empire d'Autriche, d'après tous ses idiomes, que le lecteur peut d'un seul coup-d'œil juger des richesses littéraires de l'Autriche, depuis la renaissance des lettres jusqu'à nos jours.

Ce livre indique tout ce qui a paru de remarquable dans plus de quatorze idiomes différens, et le but des immenses recherches de l'auteur est de résoudre cette question : Si la monarchie autrichienne, composée de 32 millions d'habitans, a une littérature qui lui soit propre ? Cette littérature ne comprend pas seulement les ouvrages qui ont paru dans l'Autriche proprement dite, et qui compte 6 millions d'Allemands, mais encore ceux des diverses nations qui dépendent de l'empire, telles que 14 millions de Slaves, 4 millions $\frac{1}{2}$ d'Italiens, 4 millions de Hongrois, 2 millions de Valaques, 500,000 Juifs, des Arméniens, des Grecs, des Turcs, etc. Les productions littéraires de ces différens peuples, totalement inconnues à l'étranger, le sont également de l'un de ces peuples à l'autre ; et c'est à peine si l'Allemagne et l'Autriche même en ont connaissance.

L'auteur cherche à détruire cette ignorance ; et, dans son premier volume, qui a déjà paru, après une introduction où il jette un coup d'œil général sur la population de l'empire d'Autriche, et sur la diversité que les différens idiomes apportent dans sa littérature, il divise ses chapitres de la manière suivante : littérature des Slaves, des Bohémiens et des Moraves ; des Slovaques, en Hongrie ; des Polonais, en Gallicie, et dans la Silésie autrichienne ; langue et écrits des Bulgares ; littérature des Croates ; langue et littérature nationale des Dalmates, des Ragusains et des Illyriens ; littérature valaque, en Hongrie et en Transylvanie ; nouvelle littérature grecque, dans la monarchie autrichienne ; littérature italienne, dans le royaume lombardo-vénitien, en Dalmatie, en Illyrie et dans le Tyrol ; littérature arménienne, à Venise et à Vienne ; littérature hé-

braïque, en Autriche, en Bohême, en Moravie, en Gallicie et en Hongrie; littérature orientale.

Le 2^e volume, qui va paraître, contiendra : 1^o Un exposé historique de la littérature allemande dans l'empire d'Autriche; 2^o la littérature latine des Hongrois; le dialecte milanais et vénitien; la langue des *Sette-Comuni*; celle des Clémentins, etc.; 3^o une bibliothèque biographique et bibliographique autrichienne; 4^o un catalogue raisonné de tous les ouvrages périodiques de l'Autriche qui ont paru jusqu'ici; 5^o un coup-d'œil sur les universités, les lycées, les gymnases, les écoles polytechniques et primaires, et en général sur tous les établissemens d'instruction; 6^o une description des bibliothèques et des musées; un jugement sur les sociétés savantes de la monarchie; 7^o une narration des voyages scientifiques entrepris par les Autrichiens; 8^o un examen des œuvres dramatiques; 9^o un état de la librairie autrichienne; 10^o un exposé de la typographie dans l'empire; 11^o des détails sur la fabrication du papier et la reliure; 12^o l'histoire des contrefaçons de livres.

Tel est le précieux contenu d'un ouvrage qui, sous tant de rapports, peut être considéré comme un des plus beaux monumens élevés à la littérature.

L'auteur a, dans le premier volume, répondu à la haute idée que l'on avait conçue de son talent; le second offrira indubitablement le même intérêt; et le monde savant, et les Allemands, en particulier, lui voueront une grande reconnaissance pour un ouvrage qu'on réclamait depuis si long-temps. (*Revue encyclopédique*; juin 1831, p. 552.) HIMLY.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER DE MARS 1831.

<i>Philologie, Ethnographie, Linguistique.</i>	<i>Pages.</i>
Catalogue de manuscrits orientaux; H. H. Wilson.....	241
Grammaire hébraïque; J. Pétersen.....	246
Dictionnaire français-tamoul; A. Blin.....	247
Sur une formule dans les légendes des monnaies persanes; baron Silvestre de Sacy.....	248
Manuscrits syriaques et persans, sur les sophis; le même.....	249
Mosquée d'Akhalzik.....	251
Grammaire grecque des commençans; Louis Vaucher.....	252
<i>Homeri hymni</i> , etc.; F. Franke.....	253
Sur les chœurs d'Antigone, de Sophocle. — Géographie de Ptolé- mée; trad. par l'abbé Halma.....	258

Fragmens des poèmes d'Ezéchiel et de Philon; trad. par L. M. Philppson.	269
Bibliothèque de Photius; trad. en français, publiée par de Fortia d'Urban.	<i>ib.</i>
<i>Herculanensium voluminum</i> Tom. III.	271
<i>Totius latinitatis lexicon</i> ; Facciolati, etc.	273
<i>Chrestomathia ciceroniana</i> ; F. G. Doering.	275
<i>De poetis Aeneam ante Virgilium describentibus</i> ; Scheben.	276
Cynégétique de Gratins, latin-allemand; F. C. G. Perlet.	<i>ib.</i>
Quinte-Curce; trad. par F. Giovanni.	277
<i>Petrarchæ historia Cæsaris</i> ; C. E. Chr. Schneider.	278
<i>Dav. Ruhnkenii orationes</i> ; F. T. Friedemann. — Grammaires françaises de E. A. Lequien.	279
Cacographies, analyse grammaticale, etc.; le même.	280
<i>Archæologie.</i>	
Monumens de l'Egypte et de la Nubie; Champollion jeune et Rossellini.	281
<i>De Jani templo</i> ; C. Biester.	288
Bas-relief du vatican; Melchiori. — Sur quelques points d'archæologie; comte de Clarac.	290
Visite aux sept églises d'Asie; N. T. Arundell.	293
Sur Genabum; Mangon de Lalande.	296
Monumens du moyen âge dans le Bas-Rhin.	297
Portrait de Charlemagne; J. Tambroni.	299
Inscription romaine découverte à Tchernetz. — — grecques et romaines; A. de Jorio.	302
— antiques; lettres du D ^r Labus à Orti. — — lapidaires du marquis Malaspina de Sannazaro.	304
Tessères de cougé militaire; C. Gazzera. — Tétradrachme de Tarente; A. Visconti.	305
Sceau capitulaire; L. Cardinali.	308
<i>Histoire.</i>	
Esquisse de l'histoire ancienne; A. Sander.	309
Histoire des Afghans; Dorn.	310
Expédition d'Annibal au-delà des Alpes; C. L. E. Zander.	312
<i>De Tribunis plebis</i> ; A. F. Soldan. — Histoire de Suède; Eric G. Geijer.	313
Manuel de l'histoire spéciale des Etats d'Allemagne; Rauschnick.	315
Histoire de la ligue anséatique; Sartorius.	316
Expédition de Charles-Quint en Afrique. — Histoire de la Confédération Suisse; J. 318. — — d'Italie; comte César Balbo.	319
Sur l'Etat de Savoie au 16 ^e siècle, etc.; Cibrario.	<i>ib.</i>
Tableau de l'histoire de France; Cayot-Delandre.	320
Des métiers à Paris, au 14 ^e siècle; H. E. de la Tynna.	323
Recherches sur Auxerre; L.	324
<i>Mélanges.</i>	
Société des antiquaires de Normandie. 325. — Académie des sciences de Besançon. 326. — Sur André Frusius. 330. Sur l'art typographique en Espagne; J. F. Née. 332. — Aperçu sur la littérature et les idiomes de l'empire d'Autriche; par François Sartori.	334

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

310. ABULFEDE HISTORIA ANTEISLAMICA. — Chronique d'Aboulfeda, pour la partie qui précède Mahomet, en arabe, en latin, et avec notes; par M. FLEISCHER, professeur à l'université de Dresde. In-4°. Leipzig, 1831; Guillaume Vogel.

Reiske, auteur d'une édition arabe et latine de la chronique d'Aboulfeda, s'était borné à la partie qui commence à Mahomet, et s'étend jusqu'à la première moitié du 8^e siècle de l'hégire, 14^e siècle de notre ère. C'était en effet la portion la plus détaillée et la plus intéressante. Pour l'époque qui précède, Aboulfeda, ainsi que les autres écrivains orientaux, se borne en général à des listes de noms de souverains, ou se livre à des récits fabuleux. Il était cependant à regretter que Reiske n'eût pas publié l'ouvrage entier. La portion qui précède Mahomet forme à peine la douzième partie de la chronique, et cette portion renferme des indications qui ont une grande importance. Tel est le motif qui a décidé M. Fleischer. L'édition est exécutée avec beaucoup de soin, et sera recherchée de tous les orientalistes. Le texte a été emprunté à deux manuscrits de la Bibliothèque Royale de Paris. R.

311. COMMENTATIO DE VETERUM SCRIPTORUM CORAM DISCIPULIS SUPERIORUM ORDINUM INTERPRETATIONE.; par C. A. SCHIRLITZ, docteur en philosophie et directeur du gymnase de Nordhausen. Brochure in-4°, de 10 p. Nordhausen, 1828.

G. TOME XVII. — AVRIL 1831.

312. DEGLI SCRITTORI GRECI. — Des auteurs grecs et des traductions italiennes de leurs ouvrages, notices recueillies par l'abbé F. FEDERICI, vice-bibliothécaire de l'université I. et R. de Padoue. Padoue, 1828. (*Giornale arcadico di scienze*; déc. 1829, p. 346.)

Dire que la littérature grecque sera toujours cultivée dans ses diverses branches, par les esprits qui admirent le beau, serait répéter une pensée vulgaire : de même que les Grecs ont été les maîtres des Romains, de même ils sont les nôtres. Mais pour les étudier avec fruit, il est indispensable de consulter les meilleures éditions et les plus exactes, car des fautes typographiques empêchent de comprendre la véritable pensée d'un auteur, et souvent même font commettre des contre-sens. Considéré sous ce point de vue, le livre de M. Federici mérite de grands éloges, car son but a été de faire disparaître les deux inconvéniens que nous venons de signaler. Il a divisé son ouvrage en cinq époques.

La première comprend les auteurs antérieurs à Homère.

La seconde, ceux qui fleurirent depuis Homère jusqu'à Alexandre-le-Grand.

La troisième, ceux qui vécurent depuis Alexandre-le-Grand jusqu'à Auguste.

La quatrième, ceux qui vécurent depuis Auguste jusqu'à Constantin-le-Grand.

Enfin dans la cinquième, l'auteur s'occupe des auteurs qui ont vécu depuis Constantin jusqu'à l'année 1454, époque où Constantinople tomba au pouvoir des Turcs.

Ces cinq époques sont suivies d'une appendice, et à cette appendice succèdent deux index, l'un comprenant les auteurs et traducteurs, l'autre, les ouvrages des auteurs divisés par classes. Ces deux index ont été composés par M. A. Sicco, directeur de l'imprimerie de la Minerve, à Padoue.

Dans le cours de son ouvrage, M. Federici a suivi une méthode aussi simple que rapide, et son style se fait remarquer par une grande simplicité. Il fait suivre le nom de l'écrivain dont il parle, de quelques détails sur sa vie plus ou moins étendus, suivant le besoin. Là-dessus, il rend compte des éditions les plus estimées de ses ouvrages, en indiquant brièvement

celles que les savans ont jugées les plus correctes et les plus exactes, et qui méritent ainsi la préférence sur les autres. Il parle ensuite des traductions du même auteur, s'il en existe, en nommant les traducteurs et en citant les diverses éditions que chaque traduction a obtenues à différentes époques. Son livre sera très-utile, tant à ceux qui entendent le grec, qu'à ceux qui ne le comprennent point. Les premiers mettront à profit les notices qu'il donne sur les éditions les plus accréditées du texte, et les seconds apprendront avec plaisir quelles sont les traductions les plus distinguées qui ont fait passer dans la langue italienne les œuvres des grands maîtres. C. R.

313. DE SOPHOCLE ΦΙΛΟΜΗΡΩ COMMENTATIO; scripsit F. WÜLLNER. (*Allg. Schulzeit.*; NOV. 1828, sect. II, n° 134.)

M. Wüllner examine dans son commentaire les raisons qui ont pu faire donner à Sophocle le surnom de φιλόμηρος.

Quelques philosophes l'ont pris en mauvaise part, et pensent qu'il n'a été donné au poète tragique que parce qu'on trouve dans ses ouvrages des expressions et des sentences empruntées à Homère, et l'un d'eux, Henri Étienne, en compare des passages entiers qui diffèrent à peine.

Le commentateur que nous citons ici défend vigoureusement le poète, et cherche à éloigner de lui tout soupçon de plagiat ou d'imitation servile. Le surnom de φιλόμηρος, dit-il, n'a été donné à Sophocle que parce que dans ses tragédies on trouve beaucoup de sujets troyens; ce qui ne peut manquer de lui donner de la ressemblance avec Homère; et qu'il a imité ce poète dans l'ordre et la disposition des différentes parties de ses pièces, et dans la manière dont il a tracé le caractère de ses personnages. Il était impossible que Sophocle, en mettant en scène les mêmes personnages qu'Homère, pût donner à chacun d'eux un caractère plus noble et plus beau que celui que leur a donné le poète épique; que quant à la disposition des scènes, il pouvait, sans se rendre coupable de plagiat, imiter la manière de ce grand homme qui lui offrait le plus beau modèle d'ordre et de goût. Il en conclut, enfin, que l'imitation constante d'Homère, loin de pouvoir être reprochée à Sophocle, doit au contraire être regardée comme très-louable, surtout quand c'est avec autant de talent que lui que l'on tire parti des beautés de

son modèle. Il fait remarquer ensuite que l'épithète de φιλόμηρος n'a pas été donnée à ce poète seul, puisqu'on trouve dans D. Longin περι ὕψ. XIII. 7.) un passage qui prouve que les écrivains les plus célèbres de l'antiquité cherchaient à imiter Homère et le regardaient comme le modèle le plus parfait sur lequel on dût chercher à se former. Voici ce que dit Longin : Οὐ γὰρ μόνος Ἡρόδοτος Ὀμηρικώτατος ἐγένετο· Στησίχορος ἔτι πρότερον ὃ τε Ἀρχίλοχος· πάντων δὲ τούτων μάλιστα ὁ Πλάτων ἀπὸ τοῦ Ὀμηρικοῦ ἐκείνου νάματος εἰς αὐτὸν μυρίας ὄσας παρατροπὰς ἀποχευευσάμενος. G.—D.

314. COMMENTATIONIS DE AGATHONIS VITA, ARTE ET TRAGOEDIARUM RELIQUIIS PARTICULA; auct. F. RITSCHL. 24 p. in-8°. Halle, 1829; Gebauer. (*Allgemeines Repertorium der neuest in und auslænd. Litteratur*; Tome 1, 1830, p. 60.)

Cet opusculé contient les 5^e, 6^e et 7^e chapitres d'un traité plus étendu du même auteur. Dans ces chapitres l'auteur cherche à fixer l'époque où vivait Agathon. Marcellin le fait contemporain de Thucydide. Elie'n parle de son séjour auprès d'Archelaüs, roi de Macédoine. C'est pourquoi M. Ritschl se livre d'abord à des investigations sur le siècle d'Archelaüs, et il trouve qu'Archelaüs a régné depuis la 91^e olympiade, 3, jusqu'à la 95^e olympiade, 1, c'est-à-dire 14 années.

Dans le chapitre VI on lit d'abord que Sophocle et Euripide sont morts au temps où Les Grenouilles d'Aristophane ont été représentées aux Lenées de la troisième année de la 93^e olympiade.

L'auteur démontre ensuite qu'Agathon doit être né dans la première année de la 83^e olympiade; il pense que son voyage en Macédoine, chez le roi Archelaüs, est antérieur à la troisième année de la 92^e olympiade, et qu'il est mort vers la fin de la 99^e olympiade, âgé de 47 ans.

Seulement l'auteur fait de courtes remarques sur les critiques qu'Aristide a adressées au banquet de Platon en ce qui concerne Agathon.

L'opusculé se termine par des corrections que l'auteur fait subir à quelques passages d'anciens poètes et écrivains: il dit aussi que le discours de Dinarchus, intitulé: περι τῆς Ἀγάθωνος διαμαρτυρίας n'a point été dirigé contre Agathon. C. R.

§15. PINDARI CARMINA QUÆ SUPERSUNT *cum deperditorum fragmentis selectis*, ex recensione BOECKII; commentario perpetuo illustravit LUD. DISSENIUS, p. g.; adjectæ sunt tabulæ duæ geographicæ delineatæ a C. O. MULLERO. (Aussi sous le titre de BIBLIOTHECA GRÆCA; virorum doctorum opera recognita et commentariis in usum scholarum instructa; curantibus F. JACOBS et V. C. F. ROST. = POETARUM Vol. VI, Tome 1^{er} c. et 282 p. Tome 2, 726 p. in-8°. Gotha et Erfurt, 1830; Hennings. (*Götting. gelehrte Anzeigen*; juillet 1830, p. 1041.)

L'auteur de cette édition de Pindare a été chargé par les honorables éditeurs de la Bibliothèque grecque à Gotha, MM. Jacobs et Rost, du commentaire historique et critique sur Pindare; et comme les éditeurs ont consenti en faveur du premier des poètes lyriques grecs à une extension du plan qu'ils s'étaient proposé de suivre, le commentateur a entrepris cette tâche avec d'autant plus de plaisir qu'il y voyait une occasion de revenir au poète qu'il avait commenté neuf années auparavant avec son ami Boeck.

Les explications ne pourront pas être placées sous le texte, l'auteur a formé deux volumes ou sections.

Le premier volume contient le texte revu par Boeck, accompagné de notes critiques. On trouve dans ces notes des détails sur les versions les plus importantes qui distinguent cette édition de celles qui l'ont précédée, et des considérations philologiques sur les passages qui sont encore susceptibles d'amélioration. Les fragmens ont été augmentés de deux livres publiés depuis le travail de Boeck. Ce volume renferme en outre quelques dissertations sur lesquelles nous reviendrons. Le second volume est entièrement consacré au commentaire; le professeur Wustemann, de Gotha, a eu la complaisance de rédiger trois index destinés à ce volume.

Voici quelle est l'ordonnance de ce commentaire.

Comme les commentateurs précédens avaient émis des opinions peu satisfaisantes sur la connexité logique des poésies de Pindare, et n'avaient considéré les mythes que comme de pures digressions, les deux commentateurs nouveaux ont exprimé,

notamment dans l'édition de Boeck, une conviction entièrement opposée. Des hellénistes distingués avaient déjà pensé qu'il existait dans les poésies de Pindare un plan suivi, et que les mythes se liaient essentiellement à l'ensemble de ses ouvrages. Mais ils n'avaient pas toujours saisi nettement le véritable sens des mythes, et s'étaient mépris souvent sur la conception qui servait de base aux diverses poésies de Pindare, et cela parce que le secours de l'analogie et une comparaison approfondie de la composition leur manquaient totalement. En procédant à son commentaire, M. Dissen a dirigé principalement son attention sur ce point afin de perfectionner ce système d'interprétation. Il éprouva d'abord beaucoup de difficultés dans ce travail; mais à mesure qu'il avançait, sa tâche devint plus aisée; parce que l'analogie qui règne dans l'ensemble des compositions pindariques, et la méthode avec laquelle le poète formait ses conceptions fondamentales, devinrent de plus en plus claires dans son esprit.

D'après cela le lecteur trouvera dans le commentaire, avant l'explication de chaque poème, une introduction qui indique les données historiques nécessaires pour l'intelligence du tout. Vient ensuite l'indication du contenu, et enfin l'explication de l'ensemble et de la connexité des détails avec la pensée fondamentale de l'ouvrage; l'explication du poème même est dans un rapport intime avec ces développemens.

Il n'eût pas été suffisant de faire des remarques sur tel ou tel mot; il fallait que le commentaire suivît le poème depuis le commencement jusqu'à la fin, et à travers toutes ses phases. Les explications des mots et des choses considérés en détail, devaient alterner avec des dissertations plus étendues sur le sens, la connexité, le but de plus grandes masses d'idées. Enfin l'auteur avait à exposer nettement l'harmonie de la pensée et de la forme poétique, et à ramener les particularités à l'idée mère d'où elles dérivait.

Plusieurs dissertations sont jointes au premier volume; l'une explique l'usage de l'*Asyncleton*, dans Pindare; sujet très-difficile et d'une haute importance pour l'intelligence de l'expression lyrique; l'autre contient sur la répartition et l'ordonnance des luttes à Olympie, pendant les cinq jours fixés pour les

Jeux solennels, une opinion qui n'est fondée que sur des hypothèses, parce que toute certitude épodictique à cet égard était impossible ; enfin une troisième dissertation plus étendue que les précédentes et qui sert d'introduction à l'ouvrage, traite du plan artificiel des poésies pindariques en général, tel que l'interprétation du texte l'a fait connaître à l'auteur. Cette dissertation ne saurait être comprise sans la connaissance du commentaire. Elle est divisée en trois chapitres. Dans le premier l'auteur parle du caractère distinctif de la pensée fondamentale dans les *Epinikia*. Dans ces ouvrages le poète suit une règle simple et constante malgré toutes les variétés qui se rencontrent dans l'application, et en même temps belle et philosophique.

Dans le chapitre second l'auteur expose la pensée fondamentale de Pindare, soit qu'il s'exprime directement, soit qu'il enveloppe ses idées d'allégories ou de mythes. Et à cette occasion l'auteur entre dans des développemens précis sur la partie mythique des poésies pindariques.

Le troisième chapitre est consacré à la démonstration de l'ordre systématique et plein d'art qui règne dans les diverses parties des poèmes pindariques. On y voit combien Pindare observait fidèlement la loi de progression, et comment il tendait de tous ses efforts à soutenir l'attention de ses lecteurs, depuis le commencement de ses poèmes jusqu'à la fin, par un admirable enchaînement d'idées et de pensées.

M. Muller a tracé pour cette édition deux cartes : l'une d'Olympie, l'autre de Delphes, avec la plaine de Delphes. Il a consulté pour son travail les données les plus récentes. Une explication est jointe à ces cartes. Les lecteurs de Pindare les verront avec plaisir, car il pourront y vérifier tout ce qui concerne ce grand poète.

C. R.

316. ESSAI SUR LA BEAUTÉ MORALE DES POÉSIES DE PINDARE ; par VAN LEMBURG BROUWER ; traduit du Hollandais, augmenté de quelques notes, ajoutées par l'auteur. In-12 de 128 p. Bruxelles, 1830; Brest Van Kempen.

317. TUCIDIDE DELLE GUERRE DEL PELOPONNESO libri VIII.—Les huit livres des guerres du Péloponèse, traduits de Thucydide, du grec en italien ; par le C. P. MANZI. Tome 1^{er}.

Milan, 1830; Sonzogno et C^e. (*Biblioteca Italiana*; sept. 1830, p. 385.)

M. F. Ambrosoli avait entrepris une traduction italienne des guerres du Péloponèse, de Thucydide, lorsqu'il apprit que le chevalier Manzi venait d'en offrir une à MM. F. Sonzogno et comp., qui avaient déjà annoncé la sienne. Il résolut alors de discontinuer son travail, sous la seule condition que l'éditeur déclarerait, lors de la publication du premier volume de la traduction du chevalier Manzi, qu'il avait remplacé la traduction de M. F. Ambrosoli par celle de M. Manzi, non parce que le premier avait renoncé à son projet, mais pour profiter de l'offre généreuse du second. L'éditeur n'ayant pas tenu sa promesse, M. Ambrosoli s'est adressé aux rédacteurs de la Bibliothèque italienne, pour qu'ils l'aidassent à réparer cet oubli, et sa réclamation a été insérée dans leur estimable journal.

M. Ambrosoli reconnaît que dans sa traduction, M. Manzi s'est non-seulement montré supérieur à Strozzi, mais qu'il a de plus mérité des éloges de la part de tous ceux qui connaissent les difficultés d'un travail de ce genre. Cependant M. Ambrosoli pense que ceux qui, dans la traduction des auteurs classiques, cherchent non-seulement la fidélité des pensées, mais aussi l'originalité dans les expressions, verront avec plaisir une nouvelle traduction. Il cite ensuite quelques passages de sa traduction, pour prouver que son travail, s'il l'eût continué, se serait recommandé par les efforts soutenus qu'il a faits pour reproduire Thucydide dans toute son originalité. Il a choisi pour ses citations, le discours des Corinthiens aux Spartiates, et l'histoire de Cylon (l. 1 c. 68 et 126). Le discours est un chef-d'œuvre d'éloquence énergique, l'histoire est une des narrations les plus célèbres de Thucydide. La traduction des mêmes passages par le chevalier Manzi figure à côté de celle de M. Ambrosoli. Nous avons comparé les deux traductions, et nous n'hésitons pas à nous prononcer pour le style simple, ferme et précis de M. Ambrosoli, nous le préférons aux formes étudiées et souvent affectées de M. Manzi.

C. R.

318. DE VESTIGIIS CORONARUM MELEAGRI ET PHILIPPI IN ANTHOLOGIA CONSTANTINI CEPHALAE; par F. PASSOW. Broch. in-4° de 10 pag. (*Allg. Schulzeit.*; oct. 1828, sect. II, n° 127.)

Méléagre de Gadara, en Palestine, est le premier qui ait fait un recueil des épigrammes de tous les poètes grecs, tant de ceux qui vivaient dans son siècle, que de ceux qui l'avaient précédé. Cette collection connue sous le nom de στεφανος (*couronne*), renfermait toutes les épigrammes classées alphabétiquement, sans choix de matière ni d'auteur. Philippe, de Thessalonique, contemporain de Trajan, fit une semblable collection, et ce sont sans aucun doute ces deux ouvrages qui ont servi de modèle à celui que Const. Cephalas entreprit à la fin du 9^e siècle après J. C., et qui nous est parvenu sous le nom d'Anthologie. Cephalas ne procéda pas dans la formation de son recueil comme l'avaient fait ses prédécesseurs, il choisit dans leurs ouvrages ce qu'il trouva de meilleur, et le classa par livres, suivant son contenu. D'après l'opinion de M. Jacob, l'ordre primitif ne peut avoir entièrement disparu, et l'on doit encore en retrouver des traces. M. Passow a adopté son opinion, et a exposé dans le programme que nous avons sous les yeux, le projet qu'il a formé de faire les recherches les plus scrupuleuses pour découvrir dans cette Anthologie, les poésies empruntées à Méléagre et à Philippe, et l'ordre alphabétique primitif. Nous ne doutons pas qu'il ne se tire avec honneur de ce travail difficile, et nous désirons ardemment, avec tous les amis de la science, qu'il nous fasse bientôt connaître le résultat de ses intéressantes recherches.

G-D.

319. COMMENTATIO DE PARTICIPIORUM LATINORUM RATIONE ATQUE USU; par M. F. G. PETRENZ. (*Allg. Schulzeit.*; décemb. 1828, sect. II, n^o 152.)

L'auteur de cet opuscule ayant remarqué que le mode d'enseignement des participes latins n'est pas toujours présenté d'une manière satisfaisante, a fait une tentative pour rendre plus intelligible cette partie si importante du discours. Il ne se pique pas d'avoir eu des idées neuves, il a seulement cherché par la comparaison des participes entr'eux, à les rapporter aux règles immuables de la langue latine.

Après avoir parlé de la nature des participes, il entre en matière, et traite dans un premier chapitre *De participiis adjectivorum naturam imitantibus*, Des participes adjectifs, et les divise en deux classes : la première sert à indiquer la qualité

propre à une chose, et la seconde à signaler des propriétés fortuites soumises à des circonstances particulières. La composition grammaticale de ce genre de participes a lieu de trois manières différentes : ou il s'accorde avec le nominatif, ou avec un cas oblique, ou avec un ablatif absolu. Le second chapitre a pour titre : *De participiis cum prædicato junctis*, Des participes joints à un qualificatif, et les considère sous le double aspect, 1^o du rapport du participe avec l'expression d'un attribut dont l'idée a été préconçue; 2^o de la concordance du qualificatif avec l'expression d'un participe dont l'idée a été aussi précédemment formée.

Quoique coordonné d'une manière différente, ce traité ne renferme rien qui n'ait déjà été dit dans les grammaires de nos bons professeurs. Quelquefois même, M. Petrenz s'écarte des divisions adoptées par les grammairiens; il met dans son premier chapitre destiné aux participes adjectifs, des participes considérés par d'autres comme des rapports d'apposition. Par exemple, on trouve dans cette première section, ce passage de Cicéron, Phil. XI, 12. « Est enim lex nihil aliud, nisi recta et a numine deorum *tracta ratio, imperans honesta, prohibens contraria*. Et cet autre du liv. XXXIX, 51: Ad Prusiam regem legatus T. Quintius Flaminius venit, quem suspectum Romanis et *receptus post fugam Antiochi Hannibal et bellum adversus Eumenem motum* faciebat, qu'Otto, Schulz et Bentler ont différemment expliqué.

Pag. 10. L'exposition du participe fut. passé aurait été plus claire si ce qu'il en a dit eût pu être pris pour les cas obliques. Le nominatif de ce participe indique seulement ce qui doit avoir lieu.

Pag. 18. Au sujet de la construction des verbes *videre* et *audire*, on fera observer que ces verbes demandent le participe, quand c'est le nom qu'on doit faire ressortir, et l'infinitif quand c'est le qualificatif.

L'auteur aurait dû faire observer (pag. 13) que T. Live et les écrivains qui le suivirent, joignirent au participe les particules concessives *quamvis*, *quamquam* et *etsi*; mais que jamais Cicéron ne l'a fait.

En fait d'expressions mal choisies, on trouve, p. 3, *vernacula*

dictio; page 18, *vernacula* loquendi consuetudo; pag. 22, *vernaculus* sermo, et l'adverbe *vernaculé*, fort souvent employés.

G.-D.

320. TITUS LIVIUS RÖMISCHE GESCHICHTE. — Histoire romaine de Tite Live, traduite par C. F. KLAIBER, assesseur près du Consistoire évangélique, et professeur de littérature ancienne au gymnase de Stuttgart. 4 petits volumes, format de poche. Stuttgart, 1826 et 1827; Metzler.

321. BEMERKUNGEN ÜBER, ETC. — Observations sur quelques passages altérés ou difficiles des Commentaires de CÉSAR, dans la Guerre civile; par le D^r MÜNSCHER. (*Allgem. Schulzeit.*; juin 1828, n^o 69.)

Malgré l'application avec laquelle les savans s'adonnent depuis quatre siècles à la philologie, on rencontre encore dans les ouvrages même dont les éditions se sont le plus souvent renouvelées, ont été revues avec le plus de soin, et se trouvent tous les jours entre les mains des professeurs et des élèves, un grand nombre de passages défigurés qui ne peuvent qu'égarer l'élève et le porter à reproduire des fautes qui ne lui ont pas été signalées. Les commentaires de César, qui, malgré la négligence de style qu'on y remarque quelquefois, sont, à cause de la noble simplicité qui y règne, un des ouvrages dont la lecture offre le plus d'intérêt, sont pleins de ces passages obscurs et défectueux. Le D^r Münscher à qui nous empruntons cet extrait a essayé de relever les fautes les plus importantes qui se trouvent dans la Guerre civile; et c'est dans cette partie de l'ouvrage qu'elles se rencontrent le plus fréquemment.

Bell. civ. I, III. Cap. 44. Atque ut *nostri*, qui perpetuas munitiones *habebant*, perductas ex castellis in proxima castella, ne quo loco erumperent Pompeiani et nostros post tergum adorirentur, *timebant*; ita illi interiore spatio perpetuas munitiones efficiebant. L'opposition inégale des deux membres de la phrase, ce *timebant* seul et placé si loin frappent le lecteur le moins exercé. Dans les manuscrits, *qui* ne se trouve pas, et au lieu de *habebant* il y a *videbant*. Comme *timebant*, à cause de la signification du *ne*, indique une intercalation: il faut donc le supprimer et lire de la sorte: Atque ut nostris perpetuas munitiones *videbant* perductas — adorirentur; ita illi, etc... *Nostri* pour *nostris* est une faute du copiste.

Cap. 44. *Quae* quum erant loca Cæsari capienda, etsi prohibere Pompeius totis copiis — non constituerat, tamen suis locis sagittarios mittebat. *Quae* ne se rapporte à aucun mot de la phrase, et Bentley a proposé de remplacer *quæ cum* par *quae cunque*. Comme cette correction n'est pas incontestable, et que la copulative *que* n'est pas nécessaire à la liaison de cette phrase à la précédente, M. Münscher propose *quare cum erant loca Cæsari capienda*, etc.

Cap. 49. Atque, ut erant loca montuosa et *ad specus angustiae* vallium, has sublicis in terram demissis praesepserat. Held fait observer que l'expression *ad specus* est très-dure, et croit qu'on devrait mettre à sa place *ad specuum similitudinem*. Mais M. M. trouve cette expression trop insolite pour avoir été employée par César, et pense que ce doit être : et ad id specus angustaevallium, et appuie son opinion du passage de T. Live I. 8 : ad id pastores quoque excesserant.

Cap. 49. Tum comineatus omni genere praeter *frumentum* abundabat, quibus quotidie melius succedere tempus maioremque spem maturitate frumentorum proponi videbant. Le rapport de *quibus* offre quelques difficultés. L'auteur n'admet pas comme Oudendorp que *quibus* se rapporte aux soldats de César et *videbant* à ceux de Pompée, parce que ce rapport n'est pas naturel; au lieu de *frumentum*, il veut que ce soit *frumenta*, et corrige la phrase de la manière suivante : maioremque spem proponi maturitate frumentorum. *Sibi* doit être sous-entendu au lieu de *quibus*.

Cap. 54. *Obstructis* omnibus castrorum portis et ad impediendum objectis, tertia inita vigilia, silentio exercitum eduxit. Au lieu d'*obstructis*, M. M. préfère *exstructis* qui lui paraît rendre l'idée plus claire et plus précise.

Cap. 58. Aditus duos, quos esse angustos demonstravimus. Quoique l'expression lui paraisse peu exacte, il ne peut guère indiquer de rectification satisfaisante.

Cap. 60. *Quo pudore* est ici au lieu de cuius rei pudore.

Cap. 63. Quod milia passuum in circuitu septendecim munitiones erat complexus. Il change *septendecim* en XXXVII et *munitiones* en *munitione*.

Même chap. Accessere subito prima luce Pompeiani exercitus novusque eorum adventus exstitit. Il trouve le sens de cette

phrase fort clair; il n'est pas de l'opinion de ceux qui disent *novus* mal employé au lieu de inattendu, et ne cite cette phrase que parce que dans certains manuscrits *novusque eorum* manque, et ne vient que d'un oubli.

Cap. 65. Quum animadvertisset, Pompeium extra munitiones egressum, castra secundum mare, ut libere pabulari posset, nec minus aditum navibus haberet, commutata ratione belli, quoniam propositum non tenuerat, juxta Pompeium munire jussit. Il manque à ce passage un verbe dépendant de *castra secundum mare*. Held et Oberlin admettent la correction de Jurinus qui voulait qu'on intercalât le verbe *posuisse*; mais M. M. prétend qu'*haberet* vaut mieux; cependant il se réserve d'examiner encore ce passage

Cap. 67. Eo signo legionis inlato, speculatores Caesaris renuntiarunt. Oudendorp veut que dans ce passage la construction diffère de l'ordre naturel; mais M. M. n'est pas de son avis.

Cap. 68. *Protinus* his munitionibus, defendente nullo transcederunt. Au lieu de *protinus* M. M., d'accord avec Oudendorp, veut mettre *prorectis*.

Cap. 69. Ex parte, qua *proruebat*, sese recipiebat. Il n'admet pas le changement de *ex* en *ea* adopté par Held, et propose de changer *proruebat* en *proruerat*.

Id. Eodem, quo venerant, receptui sibi consulebant. Les opinions sur ce sujet sont extrêmement variées; les anciennes éditions ont *recessu*. Scaliger retranchait *sibi*. Voss conservait *sibi* et changeait *receptui* en *receptu*. Le D^r M. veut qu'on lise: *eadem, qua venerant, receptui suo* consulebant.

Cap. 70. *Prope jam* expeditam Caesaris victoriam interpellarunt. Ce passage corrigé par Voss, est approuvé par tous les philologues, et n'est pas aussi douteux que celui à qui il a été substitué, qui commençait par ces mots *propriam et expeditam*.

Cap. 73. Locum se aequum ad dimicandum dedisse. Held interprète mal ce passage en donnant à *aequus* le sens d'inopportun, qui n'offrirait pas beaucoup d'avantage; ce qui serait un vrai non-sens de la part de César qui cherche à se justifier de l'échec qu'il a éprouvé. M. M., d'accord avec Clarke, traduit *aequus* par *opportunus*.

Id. Quod si esset factum, detrimentum in bonum verteret — atque ii — obferrent. Quod doit être à-la-fois sujet d'*esset fac-*

tum et de *verteret*, et ce verbe doit avoir la signification transitive de changer ; mais comme le second membre de la phrase ne se rapporte pas très-intimement au premier, il vaut mieux donner à *quod* la signification de *cum id*, de sorte que *id* ne se rapporte qu'à *esset factum*, et que la phrase entière n'est unie à la première que par son premier membre, ce qui arrive fréquemment en latin.

Cap. 74. *Contra ea Caesar — spatium interponendum ad recreandos animos putabat, relictisque munitionibus magnopere rei frumentariae timebat.* Ce passage offre de grandes difficultés. On croirait voir d'abord que César abandonne les retranchemens pour éviter la disette de grains. Ce qui est faux ; le véritable sens est que César ne voulait pas livrer d'autres combats avant d'avoir accordé quelque repos à ses soldats ; mais qu'il regardait comme important de ne pas quitter le pays dans la crainte que, *relictis munitionibus*, il ne vînt à souffrir de la disette. Cette interprétation est plus juste que celle de Voss qui voulait qu'on mît *relictis munitionibus* et *magnopere — timebat* ; et que celle d'Oudendorp qui voulait changer *relictis* en *retentis*.
G—D.

322. M. TULLII CICERONIS ORATIONES IV IN LUCIUM CATILINAM.

— Les 4 Catilinaires de Cicéron, avec des explications et des observations critiques de C. BENECKE. 1 vol. in-8° de VIII et 317 pag. ; prix, 1 thaler. Leipzig, 1828 ; Klein. (*Allg. Schulzeit.* ; février 1829 ; sect. II, n° 13.)

M. Benecke, en publiant cet ouvrage, a eu en vue l'utilité des maîtres et des élèves. Il a voulu que les premiers y trouvent toutes les observations grammaticales et critiques qui sont pour eux d'un premier intérêt, et que les seconds puissent y puiser de quoi agrandir et perfectionner leurs connaissances. Il a imité en cela la manière de M. Bremi, dont les productions sont toujours marquées au coin du talent et de l'utilité, et n'est pas resté en arrière de son modèle. On remarque dans cet ouvrage un choix heureux de notes savantes qui décèlent un travail soutenu et un profond mérite.

En tête de chaque oraison, se trouve une introduction historique, et à la fin, des observations. M. Benecke renvoie fré-

quemment aux savans, dont les remarques critiques sont d'une grande importance.

G-D.

323. CICERONIS LOCUS EX PRIMO LIBRO DE NATURA DEORUM, conjectura correctus à G. WIEGANDIO gymnasii Wormatiensis collega. (*Allg. Schulzeit.*; août 1829; sect. II, n° 92.)

Les efforts des savans pour corriger le passage que nous allons citer ici, n'ayant amené aucun résultat satisfaisant, M. Wiegand veut tenter aussi une correction, et il nous semble en effet que son opinion est fondée sur des conjectures très-plausibles.

Cicéron, après avoir dit ce qu'on rapporte sur la nature des dieux, ajoute que les récits sont si variés, et qu'on est, à leur sujet, d'avis si différens, qu'il deviendrait fastidieux de vouloir compter les opinions, et dit : « Nam et de figuris deorum et de locis atque sedibus et actione vitæ multa dicuntur, deque his summa philosophorum dissensione certatur : quod vero maxime rem causamque continet, utrum, nihil moliantur, ab omni curatione et administratione rerum vacent, an contrà ab iis et a principio omnia facta et constituta sint et ad infinitum tempus regnantur atque moveantur, in primisque magna dissensio est : eaque nisi dijudicetur, in summo errore necesse est homines atque in maximarum rerum ignoratione versari. » La leçon *in primisque* qui se trouve dans les éditions et dans les manuscrits les plus dignes de confiance, a exercé la sagacité des savans.

Lambinus a changé cette lecture en *de quo in primis*. Davisius blâma cette correction qui s'éloignait trop des manuscrits, et, sur la foi d'un fragment de celui de Lincoln, qui portait *in primis magna quoque dissensio est*, il mit *in primis quoque magna*. . . . Cette correction, selon M. Wiegand, n'est pas meilleure que celle de Lambinus. Heindorf, d'après les conseils d'Ernesti et l'approbation de Wolf, de Wyttenbach et d'Orellius, éditeurs de ce livre nouvellement revu, effaça le *que* et ne laissa que *in primis magna*. . . . M. Wiegand regarde comme vicieuse la suppression du *que*, et dit que la rectification qui lui paraît la plus vraisemblable, est le changement de *in primisque magna* en *in primis permagna*, parce que le changement de *per* en *que* est d'autant plus facile à supposer, que dans les manuscrits ces deux mots sont représentés par les signes abrégés P. Q, coupés

par un trait -. Par conséquent, selon son opinion, les copistes anciens sont seuls cause de l'erreur qui a existé pendant si longtemps.

Si l'on admet cette correction, dit-il, la période reprend sa première lucidité, et la gradation du discours est rétablie. Le 1^{er} membre de cette période est par conséquent : *magnum dissidium esse inter philosophos utrum dii sint, nec ne*; le second : *qui deos esse dixerint, ab iis de figuris eorum et de locis atque sedibus et de actione vitæ summa dissensione certari*; le troisième enfin : *in eo vero, quod maxime rem causamque contineat, utrum. . . . in primis permagnam esse dissensionem.* G—D.

324. CAIUS PLINIUS CAECIL. SEC, DES JUNGERN WERKE.—Traduction des ouvrages de Pline le jeune; par C. F. A. SCHOTT de Stuttgart. 1^{er} vol. de 144 p., contenant ses Lettres. Stuttgart, 1827; Metzler.

Pline a trouvé un fidèle interprète en M. Schott, et sa traduction peut être mise au nombre de celles qui méritent de fixer l'attention des lecteurs d'un goût épuré. G—D.

325. DELLE GESTA DE' ROMANI DI L. ANNEO FLORO.—Des exploits des Romains, par L. A. FLORUS.—Traduction de C. MASSUCO. 342 p. in-16. Milan; 1828. (*Giornale arcadico di Scienze*; juillet 1829, p. 67.)

Cette traduction de l'ouvrage de L. A. Florus mérite d'autant plus d'être recommandée à la jeunesse studieuse des écoles, que l'auteur a eu principalement en vue de lui être utile. En effet, on trouve dans son travail l'indication des dates et la rectification des erreurs de l'historien romain. Si l'on compare la traduction de M. Massuco à celle que M. C. De Ligni, prince de Caposele, a publiée à Milan en 1823, on n'hésitera point à donner la préférence à la première. Elle est à la fois plus fidèle et plus élégante. C. R.

326. LE STORIE DI AMMIANO MARCELLINO. — Les histoires d'Ammien Marcellin traduites par F. AMBROSOLI, avec des notes. T. I^{er}, xx et 330 p. in-8°. Milan, 1829; A. Fontana. (*Giornale arcadico di Scienze*; janv. 1830, p. 59.)

Cette traduction, qui est infiniment supérieure à celle de Remigro de Florence, comprend les livres XIV à XXI des histoires

d'Ammien Marcellin, c'est-à-dire la période qui s'est écoulée depuis l'année 353 à l'année 361 de l'ère chrétienne. F. Ambrosoli a prouvé son goût pour les travaux littéraires en ne reculant pas devant une latinité aussi barbare que celle d'Ammien Marcellin. Sa traduction mérite des éloges, tant sous le rapport de la fidélité que de l'élégance et la correction du style. Nous espérons que l'auteur aura bientôt achevé un travail qui fera honneur à la littérature ancienne.

C. R.

327. DES MANLIUS TORQUATUS SEVERINUS BOETHIUS FUENF BUECHER VOM TROSTE DER PHILOSOPHIE.—Cinq livres de M. T. S. Boethius sur la consolation que procure la philosophie, traduits en prose et en vers métriques, et accompagnés des remarques d'un chrétien; par J. H. WEINGARTNER. In-8° de XVI et 136 p. Linz, 1827.

328. I. HYMNORUM VETERIS ECCLESIE XXVI INTERPRETATIO THEOTISCA NUNC primum edita à Jacobo GRIMM. 76. p. in-4°. Gottingæ, 1830, sumptibus Dieterichianis.

329. II. DE HILDEBRANDO ANTIQUISSIMI CARMINIS TEUTONICI FRAGMENTUM; edidit Guillelmus GRIMM. In-f°. Gottingæ, 1830; Dieterich.

Nous reviendrons sur ces deux précieux fragmens d'anciens idiomes du Nord, publiés par les deux frères Jac. et Guillaume Grimm. Ces fragmens ne peuvent manquer d'intéresser les philologues adonnés aujourd'hui à l'étude des langues de l'Europe au moyen âge.

330. FABLES DIVERSES composées par la Motte, Aubert, le Monnier, Florian, Le Bailly, traduites en vers latins avec des notes à l'usage des jeunes étudiants; par N. A. M. GRANDSIRE, ancien secrétaire général de l'Académie de musique. In-12 de xv-336 pag. Paris, 1830; Hachette.

On ne lit plus guère de vers latins. Les muses latines ne rencontrent plus parmi nous que les hommages souvent forcés de la jeunesse de nos colléges, et ceux plus sincères de quelques adorateurs zélés mais en petit nombre, dont le cœur palpite encore à l'harmonie du dactyle et du spondée. Cette jouissance vaut bien, à mon avis, le plaisir de calculer le chiffre du budget, ou même d'entendre les déclamations de la tribune.

Aussi, quoique je ne croie pas pouvoir promettre beaucoup de lecteurs à un recueil de bons vers latins comme celui de M. Grandsire, je n'en suis pas moins disposé, malgré le titre modeste de traduction, à le mettre au-dessus de beaucoup de prétendus ouvrages originaux de l'époque.

Quelques personnes s'étonneront sans doute que M. Grandsire n'ait admis dans son choix aucune fable de Lafontaine. C'est, je crois, le cas de l'en féliciter. Je ne pense pas que ce soit la crainte d'avoir à lutter avec la traduction bien connue que le P. Giraud a donnée de l'*inimitable* fabuliste, qui ait arrêté M. Grandsire. Malgré le mérite reconnu de sa version, le P. Giraud n'est point un adversaire redoutable pour M. Grandsire, et lui céder la palme, serait de sa part un acte de modestie qu'on pourrait lui reprocher avec justice. Les seules raisons qui l'ont décidé sont celles qu'il expose lui-même dans une préface à laquelle je renvoie le lecteur curieux de connaître un morceau bien pensé et bien écrit sur la fable, les fabulistes et les systèmes de traduction.

A l'exemple du P. Giraud, M. Grandsire a choisi pour sa traduction la coupe élégiaque qui se compose, comme on sait, de l'hexamètre et du pentamètre. Pour justifier ce choix, le traducteur de Lafontaine prétend qu'il a pris pour modèles Ovide, Tibulle et autres poètes latins qui n'ont point écrit de fables. Cet argument paraît peu concluant si l'on considère que le plus ancien poète fabuliste latin qui nous reste, Phèdre, a écrit dans le mètre iambique. Il est vrai que Phèdre, suivant l'opinion assez probable de quelques critiques, n'est qu'un auteur supposé. Mais l'exemple du poète moderne qui s'est caché sous son nom, et de tous ceux qui, d'après lui, ont écrit des apologues en vers iambiques, depuis Perotti jusqu'à Desbillons, paraît une grande autorité en faveur de ce mètre. Ne pourrait-on pas en conclure qu'ils l'ont regardé comme plus approprié au genre? Ils ont vu sans doute dans sa coupe variée et susceptible de se plier sans effort à tous les tons de l'apologue, plus de ressources que dans la cadence pompeuse de l'hexamètre et dans la chute un peu monotone du pentamètre? Ce sont des réflexions que je soumets à M. Grandsire, excellent juge en cette matière. La préférence qu'il a donnée aux vers élégiaques prouve qu'il a adopté quelques-unes des opinions du P. Giraud,

car on ne peut supposer que M. Grandsire ait cédé à la crainte d'essayer un mètre peu usité chez les poètes latins modernes; quand on manie la langue de Virgile et d'Horace avec autant de goût et de facilité que lui, aucune espèce d'entraves ne peut enchaîner la pensée.

Le choix de M. Grandsire se compose de fables empruntées à Lamotte, à Florian, à l'abbé Aubert, à Lemonnier, enfin à un poète encore vivant, M. Le Bailly, dont la place est déjà marquée au-dessus des auteurs que nous venons de nommer. Plusieurs de leurs fables, qu'on n'irait plus chercher parmi celles dont elles se distinguent, auront à leur traducteur l'obligation d'être appréciées à leur juste valeur. On connaît les qualités et les défauts de ces fabulistes. Reproduire dans une langue morte des styles si différens, la plier à-la-fois à la finesse de Lamothe et à la douce et tendre naïveté de Florian, était une difficulté que M. Grandsire a surmontée avec un rare bonheur. Quoiqu'il ait réussi à faire prendre à son style tant de physionomies différentes, il a cependant son caractère et sa couleur à lui; aussi tout en reproduisant leurs qualités, il ne tombe point dans leurs défauts, il est original lui-même alors, et ne quitte jamais son auteur sans l'avoir embelli. Je pourrais en citer beaucoup d'exemples, et je n'aurais que l'embarras du choix. Je me contenterai de donner ici un morceau original et par cela même plus propre à faire juger du genre et du style de l'auteur, c'est la dédicace de son recueil adressée à M. Delsuc, son oncle maternel :

Longum vive meæ solus de nomine matris,
Matris quæ puero vix mihi nota fuit.
Quot prædura dies fata invidere sorori,
Addant tot fratri prospera fata dies!
Interea nostris facilem da versibus aurem,
Et gratum teneri pignus amoris habe.
Ausoniæ quondam afflabant tibi carmina musæ!
Cur, ego cum cecini, non mihi censor eras?

Outre toutes les qualités qu'on exige dans une traduction, les vrais amateurs de bons vers latins reconnaîtront dans celle-ci d'autres qualités d'autant plus remarquables que l'habitude d'écrire en latin se perd de plus en plus parmi nous; une latinité exquise nourrie des bons modèles de l'antiquité dont elle

s'approprie quelquefois les principaux traits avec une heureuse adresse, et sans jamais sentir le centon; un style clair, naturel, simple ou orné au besoin de tout ce que la poésie a de riche et de brillant; une versification exacte quoique facile, correcte sans contrainte, et qui a tout le gracieux d'Ovide et de Tibulle.

M. Grandsire a fait suivre ses fables de notes sur la géographie, la chronologie, l'histoire et les sciences naturelles. Outre les notions utiles que la jeunesse et même l'âge mûr y pourront puiser, ce second choix que l'auteur a la modestie de présenter comme une compilation, mais qui se distingue par la disposition des matières et encore plus par le style, offre une lecture attachante et pleine d'intérêt. C'est presque du luxe dans un genre de travail où l'on ne tient compte que de l'exactitude et de la difficulté des recherches; mais la science ne fait qu'y gagner, et, conduit par M. Grandsire, on suit sa marche avec bien plus de plaisir jusqu'au point où elle a été amenée de nos jours.

Avec tant de titres pour plaire, M. Grandsire ne se présente qu'en tremblant au tribunal du public. Ce tribunal n'a rien de redoutable pour lui, et l'on peut lui promettre d'avance, qu'aux suffrages des amis éclairés qui l'ont encouragé à publier son recueil, viendront se joindre ceux des vrais amis des lettres anciennes, et des pères de famille qui auront un excellent livre à mettre entre les mains de leurs enfans. A. P.

331. NARRAZIONI TOLTE, etc. — Narrations tirées des histoires de NICOLÒ MACHIAVELLI. In-16. Venise, 1830. (*Il Nuovo ricoglitore*; oct. 1330, p. 781.)

Le petit nombre de narrations que contient ce volume suffit pour faire considérer N. Machiavelli comme modèle d'un écrivain parfait. L'éditeur, M. Gamba, s'est borné à l'insertion de quelques narrations, parce qu'il voulait réimprimer à la fin du volume, un discours assez étendu, dont le titre, Machiavelli et son siècle, suffit pour en indiquer l'importance. C. R.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

332. COLLECTION D'ANTIQUITÉS INDIENNES; rapportées par M.

LAMARE-PICQUOT. (*Extrait des rapports à l'Académie des sciences et à celle des inscriptions*).

Ces objets se composent d'un grand nombre de statues, figurines, bas-reliefs, modèles de temples, peintures, ustensiles et instrumens, qui peuvent servir à éclaircir quelques points des usages religieux ou civils des Hindous. C'est à Calcutta et dans les environs que ce voyageur a trouvé le plus grand nombre des objets qui se rapportent au culte des Brahmanes. Ceux qui tiennent à la religion bouddhique proviennent originairement du pays des Barmans, d'où ils ont été enlevés par suite de la guerre que les Anglais ont portée dans cette contrée en 1825; quelques autres ont été trouvés dans les îles du Gange.

Cette collection est partagée en deux classes, les morceaux qui appartiennent à la religion de Brahma et ceux qui appartiennent à celle de Bouddha; nous suivrons cette division en y ajoutant une troisième classe pour les objets relatifs aux usages, aux coutumes, aux procédés des arts, lesquels sont plus particulièrement du ressort de l'ethnographie.

Les représentations des divinités brahmaniques sont au nombre d'une cinquantaine environ, en terre cuite, marbre, bronze, figurines ou bas-reliefs, offrant *Brahma*, *Vishnou*, *Shiva* et sa femme *Parvati*, *Krishna* et sa femme *Radha*, *Ganesa*, *Bala-Rama* ou Vishnou enfant, *Djagannâtha*, que nous appelons Jagrenat, *Dharma-deva* ou le dieu de la loi sous la forme d'un bœuf, *Dourga*, la femme de Shiva, *Kali*, ou la même divinité femelle, avec les attributs redoutables qui la caractérisent comme déesse de la mort, ou avec ceux de *Djagaddhâtri* ou protectrice de l'univers, ou dans son triomphe sur *Mahichaasoura*, le mauvais génie qui l'avait attaquée en prenant la forme d'un buffle. Plusieurs peintures sur carton, exécutées par des peintres hindous, représentant divers sujets mythologiques; une grande natte offrant le combat de *Rama* contre *Ravana*, tyran de l'île de *Lanka*, sujet pris du *Ramayana* ou du *Bagavata Pourana*.

Outre les figures de divinités, M. Lamare-Picquot s'est procuré des vases, des lampes, des réchauds et autres instrumens dont les Hindous font usage dans les pratiques de leur culte, ou qui servent aux usages domestiques; il a rapporté trois ou qua-

tre *Berchocath*, sculptures en bois, représentant une espèce de tourelle à plusieurs étages, percée à jour et enrichie d'ornemens et de peintures variées, et que l'on porte dans les cérémonies funèbres faites par les Hindous en l'honneur de leurs parens, et placées ensuite, sur les bords du Gange, auprès d'une pagode ou de quelque étang consacré; il a fait exécuter en plâtre des modèles exacts de divers temples brahmaniques, en imitant, pour la forme générale et la distribution des ornemens et des couleurs, le style indien le plus soigneusement possible.

Une sorte de fétiche trouvé dans une île du Gange et qui représente une tête surmontée d'une mître, grossièrement modelée et colorée, peut être considérée comme un exemple de l'état de barbarie dans lequel les arts d'imitation sont longtemps restés dans les parties orientales de l'Inde, et surtout au Bengale.

Les objets qui se rapportent au culte de Bouddha consistent au moins dans trente statues de *Gaonatama* en terre cuite, bois, cuivre, marbre ou albâtre; la plupart offrent encore des traces de dorure, et ont de 3 pieds à 3 pieds 6 pouces de hauteur. Ce personnage est constamment représenté dans l'état de divinité, assis dans la posture de l'extase, la tête surmontée du tubercule caractéristique, et les cheveux annelés, à moitié nu et la main droite pendante, tel qu'on le voit dans les planches de Pallas et de Hodgson; ces statues se répètent les unes les autres, sauf les différences de matières et de dimensions; elles sont semblables à celles que possède à Paris la Société asiatique, et montrent la constance des Bouddhistes dans leur attachement aux types qu'ils ont adoptés. Deux seulement portent une inscription, l'une en barman, l'autre en bengali. Des figurines en bronze ou en plomb appartiennent à d'autres divinités, saints ou agens secondaires. Un petit groupe, que le voyageur regarde comme plus rare que les autres, représente huit divinités assistant à la naissance de Shakia; un bas-relief en terre cuite, de travail barman, doit avoir servi de couronnement à la porte d'un temple. Il représente deux lions, peints de couleur rouge, dans l'attitude du repos et séparés par une tige d'ananas, et compose un ensemble qui rappelle les monumens religieux célèbres de l'Asie occidentale.

Au premier rang des objets de la première classe, on remarque des figures représentant les personnages hindous des deux sexes des hautes et basses castes, dans le costume qui leur appartient. Les corps sont en terre cuite et les vêtements en véritables étoffes; le but qu'on s'est proposé est de rendre le plus exactement possible, l'habillement, le teint, les traits du visage et toute la constitution physique des diverses classes d'Hindous: c'est l'ouvrage de ceux de Kishnagore, qui depuis 15 ans seulement font ce genre de travail.

Le détail serait trop long s'il fallait énumérer les produits de l'industrie des Hindous, tels que poterie, ustensiles de ménage, instrumens de musique, armes, étoffes et meubles, qui font partie de cette collection.

M. Lamare-Picquot a réuni des matériaux du même genre, mais en nombre moins considérable, pour la Chine, le Tibet et le pays des Cafres.

Ω.

333. DÉCOUVERTE D'ANTIQUITÉS GRECQUES A PUNJAB.

Des lettres reçues de Calcutta parlent de cette découverte remarquable. Le chevalier Ventura, autrefois officier distingué de l'armée impériale française, et maintenant général au service de Runjeet Singh, était campé en avril dernier près de Manekialala ou Manyciala, où sont les ruines d'une grande ville. Elle est à 72 milles à l'est de l'Indus, et à 30 ou 40 à l'ouest du Jhylum ou Hydaspes, latitude 38° 28' nord, et 73° 15' longitude est. La coupole en pierre de Caboul, qui est très remarquable, s'élève au sommet d'un retranchement solide. Les naturels croient qu'elle a été bâtie par les dieux, et elle passe pour avoir plus de ressemblance avec l'architecture des Grecs qu'avec celle des Hindous. Le général Ventura fit une ouverture dans la coupole, et en creusant à la profondeur de 3 pieds, il trouva 6 médailles; les ouvriers arrivèrent ensuite à une chambre en pierre équarrie de 12 pieds carrés. On continua de creuser jusqu'à la profondeur de 36 pieds, et l'on fit ensuite une autre ouverture au côté nord de la coupole. On continua les fouilles jusqu'à ce que les pluies les fissent discontinuer; et l'on trouva plus de 80 médailles. La plupart étaient en cuivre, mais il y en avait quelques-unes en or et en argent. Il y avait aussi quelques autres curiosités, des bagues, et des boîtes qui contenaient des liquides.

Le chevalier Ventura se propose de communiquer à la Société Asiatique la notice de ses travaux précieux et de ses découvertes. Peut-être cette ville était-elle l'une des villes fondées par Alexandre ou Seleucus dans les états de Taxiles. (Herald. — *Galignani's Messenger*; 24 janvier 1831.)

334. DESCRIPTION DES MONUMENS DE RHODES, dédiée à Sa Majesté le roi des Pays-Bas; par le colonel ROTTIERS, membre de plusieurs académies, etc. 15^e et dernière livraison. Bruxelles; Fréchet. 1828. In-fol^o oblong. Prix de cette liv., 5 fl 50. c. (fr. 11, 64.)

D'après les conditions (voir la page 102 de 1828) cet ouvrage devait former au moins 11 cahiers de 5 planches et de 2 ou 3 feuilles de texte chaque; la livraison que nous annonçons aujourd'hui, contient, outre les 5 planches, le portrait de l'auteur et 16 feuilles de texte.

L'ouvrage complet et broché coûte (94 fl. 50 c^s) fr. 200.

335. OBSERVATIONS CRITIQUES SUR QUELQUES POINTS D'ARCHÉOLOGIE; par M. le Comte de CLARAC. (*Suite et fin.*)

L'article que M. Raoul-Rochette de l'Académie royale des inscriptions, a fait paraître dans le Journal des Savans (octobre 1830) sur les œuvres diverses de notre grand archéologue E. Q. Visconti, publiées à Milan par M. Labus, donnerait lieu à bien des observations où quelques critiques trouveraient place à côté des éloges. Je me bornerai à mettre sous les yeux des savans et de M. Raoul-Rochette lui-même, quelques passages auxquels il aurait pu, et j'oserais même dire, auxquels il aurait dû accorder plus de soin, ils y auraient gagné en exactitude, et il m'eût évité la peine de relever des fautes que certainement le scrupuleux antiquaire ne laisserait pas passer sans y attirer les regards, s'il les avait aperçues dans quelque coin des ouvrages soumis à ses recherches et à sa sévère critique; il ne peut pas trouver mauvais, quoique cependant parfois on pourrait le craindre, d'après la fin de son article où il m'appelle le *noble antiquaire*, comme si les titres avaient rien à faire dans une discussion scientifique, et qu'ils pussent fortifier ou affaiblir les argumens; M. Raoul-Rochette ne peut pas trouver mauvais que, marchant dans la même carrière qu'il parcourt

avec tant d'assurance et de succès, on cherche à suivre de loins ses traces, et à recueillir après lui ce qu'une course trop rapide peut lui avoir fait négliger. M. Raoul-Rochette attache le plus grand prix à l'exactitude, même minutieuse, dans tout ce qui a rapport aux monumens, et il a raison, puisqu'ils sont l'objet de nos études; il est assez agréable et même très-important de savoir où pouvoir les trouver lorsqu'on veut les examiner eux-mêmes, et ne pas s'en rapporter aux copies qui, lors même qu'elles ne seraient pas incomplètes et fautives, ce qui ne leur arrive que trop souvent, en disent bien moins que les monumens, et ne réveillent pas aussi bien les idées et les souvenirs. On aime aussi à être mis au fait des vicissitudes qu'ont éprouvées ces débris de l'antiquité, depuis le jour où ils ont été tirés de l'oubli qui les avait fait disparaître pendant tant de siècles, jusqu'au moment où nous nous en occupons, et chacun se plaît à les suivre dans les collections diverses qu'ils ont enrichies et où ils ont excité l'intérêt. M. Raoul-Rochette a donc tout-à-fait raison, et on doit lui savoir gré de reprocher à M. Labus d'avoir négligé d'indiquer dans sa préface, que tous les monumens décrits par Visconti, sous le titre de *Catalogue des monumens du musée Jenkius*, ont été depuis acquis pour le Musée du Vatican. Ce sont de ces choses bonnes à savoir et qui peuvent engager les archéologues assez heureux pour aller visiter le Vatican, à ajouter de nouvelles recherches à celles de Visconti et de M. Raoul-Rochette. Cependant avant leur départ, s'ils sont à Paris, comme ce savant antiquaire, ils feront bien, et ils me permettront de le leur conseiller, d'aller passer une couple d'heures au Musée royal, et ils y trouveront, en très-bon état et bien en vue, la plupart des monumens du Musée Jenkius, c'est-à-dire 21 inscriptions sur 48, qui sont exposées à tout venant depuis plus de 30 ans, période trois fois plus longue que celle qu'elles ont pu passer au Vatican, et pendant laquelle on a eu assez le temps de les voir et de les consulter. Ne serait-on pas tenté de penser que M. Raoul-Rochette ne les a jamais examinées ni même vues, non plus que les autres inscriptions du Musée royal avec lesquelles celles-ci sont mêlées; car avec la brillante mémoire qu'on lui connaît, on conçoit difficilement que sur 21 inscriptions qu'il aurait lues, même en passant, il ne s'en rappelât pas, en travaillant sur l'ouvrage de Visconti,

une seule à l'occasion de laquelle il eût bien vite reconnu qu'une grande partie des inscriptions de Jenkius était près de lui, et qu'il lui était aussi facile de les vérifier, qu'une médaille ou un monument du Cabinet des antiques de la Bibliothèque royale, confiés à ses soins et à son examen scrupuleux; et d'ailleurs M. Raoul-Rochette aurait trouvé plusieurs de ces inscriptions dans le recueil de M. Osann, qui a eu le temps de les examiner au Musée royal pendant le court séjour qu'il a fait à Paris.

Mais voici une autre inexactitude peut-être un peu plus forte que celle du savant D^r J. Labus, et qui passe même avant l'oubli que je viens de signaler, et l'on y trouverait la preuve ou la justification des soupçons que j'ai laissé entrevoir. Si l'on retourne sur ses pas, en lisant l'article de M. Raoul-Rochette, peut-être s'arrêtera-t-on involontairement, pag. 612, à l'endroit où il dit de Visconti : « Visconti eut sans doute trop souvent le tort attaché aux habitudes de son pays et de sa profession, d'écrire trop facilement et trop vite sur toute sorte de sujets, à chaque fois que quelque nouveau monument venait s'offrir à son observation. Ces petits écrits ont nui peut-être à la réputation de l'auteur tout en servant aux progrès de la science. »

Ces paroles très-justes de M. Raoul-Rochette ne sembleront-elles pas quelquefois pouvoir s'adresser à lui-même. Pag. 622 de son article, ce savant présente « quelques observations sur deux inscriptions, dans l'interprétation desquelles la critique de Visconti a pu paraître en défaut. » Il ajoute : « l'une de ces inscriptions qui se lit sur un petit autel, n° 7 (des œuvres diverses de Visconti, pag. 78) se termine par les paroles IOAI POSIT. que Visconti suppose devoir être : IAOI POSVIT, et qu'il croit relatives à l'Iao de Macrobe ou au Jéhovah des Juifs. Il paraît évident à M. Raoul-Rochette qu'il faut lire tout simplement IOVI, et qu'il n'y a dans le monument en question aucune raison de le rapporter à ce culte étranger. Cela peut-être; quant à moi, ce qui m'aurait semblé le plus simple, c'eût été de se transporter au Mus. roy., et d'y accorder deux minutes à une inscription qui s'y trouve sous le n° 632 dans la muraille à gauche, de l'avant-dernière travée de la salle des Cariatides. Cette inscription, parfaitement conservée n'est autre que celle sur laquelle discute M. Raoul-Rochette, il aurait

eu quelque plaisir à la considérer face à face, il eût vu à l'instant que Visconti l'a donnée de la manière la plus inexacte, et ce serait à faire croire qu'il ne l'avait écrite que de mémoire ; M. Raoul-Rochette aurait jugé au premier coup-d'œil qu'il n'y avait lieu ni à lire IOAI, ni à supposer IAOI, ni même IOVI ; que les lettres sont trop bien formées pour qu'on puisse se permettre d'y voir autre chose que ce qu'elles présentent ; il se serait même aperçu que Visconti a omis deux mots dont un nom tout entier, HERCVLI : voici comme il donne cette inscription :

LVCIVS
VALERI
VS TELES
PHORVS

(Sic) IOAI. POSIT.

La voici telle que le marbre nous l'offre, et il n'y a pas à se tromper sur une seule lettre, c'est aussi net que du Didot ou du Bodoni :

LVCIVS
VALE
RIVSTE
LESPHO
RVSHER
CVLI-AO-
ARAMPOSIT

Ainsi l'on voit combien il y a de différence entre cette inscription et celle que donne Visconti, et que si M. Raoul-Rochette l'eût examinée sur le marbre, ce qui était aisé, elle lui eût fourni matière à des recherches qui eussent pu présenter de l'intérêt, surtout s'il avait pu découvrir ce que pouvait être cet HERCVLI-AO. Il me semble, en effet, que l'I appartient plutôt au datif d'HERCVLES qu'au mot qui suit ; à moins qu'il ne fût commun aux deux mots, et que ce ne fût HERCVLES-IAO- que nous ne connaissons pas, et qui, peut-être sous cette épithète qui a un certain air mystique, nous cache l'Hercule Tyrien ou Oriental. Ce nom IAO ne renfermerait-il pas aussi quelques idées des gnostiques du 3^e siècle ? on trouve dans leurs abraxas et leurs autres monumens des mots qui ont du rapport avec celui-ci. L'écriture de l'inscription que je n'ai pu faire figurer dans l'impression telle qu'elle est sur la pierre, fait des-

cendre ce monument aux bas temps de l'antiquité et à l'époque où le paganisme était sur sa fin, et où les gnostiques en mêlaient les traditions avec leurs rêveries. Ces lettres, ainsi que l'a fait remarquer Visconti, se rapprochent de l'écriture cursive, surtout les R et les V, l'M d'ARAM est tout-à-fait cursif, et l'A d'AO, et c'est le seul, a la forme que nous lui donnons aujourd'hui dans l'imprimerie a, ce n'est probablement pas sans raison qu'on l'a distingué ainsi des autres A de l'inscription. Un petit trait qui précède l'-A, un autre qui suit l'O- et qui sembleraient être, en y regardant de très-près, faits à l'outil, quoique ce puisse être des éraillures du marbre, pourraient induire à supposer que ces traits unis à l'AO formaient avec ces lettres une espèce de sigle, et que ce que nous lisons n'est que l'abréviation d'un autre nom qui était familier alors, et que nous ne devinons plus, mais je laisse à de plus habiles à discuter et à résoudre les difficultés archéologiques et paléographiques.

Si M. Raoul-Rochette s'était transporté au Musée royal, il aurait pu, l'ouvrage de Visconti à la main, vérifier les inscriptions qu'il donne, et il y aurait corrigé un assez bon nombre d'inexactitudes. Je me fais un plaisir de lui en éviter la peine.

Pag. 98 des *Opere varie*, etc., n° 24 du Mus. roy., à la 6^e ligne, Visconti a omis DIEBVS. XVI.

N° 105 du mus. roy. Ces fautes-ci me regardent; dans mon avis en tête de la nouvelle description du mus. roy., en citant l'ouvrage de Visconti, j'ai mis p. 3, au lieu de p. 111; et au n° 107, il faut supprimer *Visc. op. var. v. 1, p. 85*, notre inscription n'étant pas celle que donne Visconti.

N° 237. — Visc. p. 112; au commencement il a omis D. M.

N° 257. — Visc. p. 101, à la 7^e ligne, il a mis CARISISMÆ au lieu de CARISSIMÆ.

N° 509. — Visc. p. 106, au commencement D. M. omis.

N° 615. — Visc. p. 102, à la 3^e ligne, a mis ATTIVS au lieu d'ÆLIVS que présente le marbre; à la 4^e ligne, il a omis AVRELIVS; et à la 6^e, il écrit CONIVGI pour COIVGI.

N° 642. — Visc. p. 99, à la ligne 3^e, Visconti a mis RVTILIA au lieu de RVFILLA; à la 4^e ligne, il y a sur le marbre ET SIBI, qu'il reporte à la 5^e ligne; à la 9^e RVTILIA pour RVFILLA.

M. Raoul Rochette promet à la fin de son article, de répondre à quelques critiques que je me suis permises au sujet de plusieurs de ses opinions, sur quelques bas-reliefs et sur la fabrique des vases en terre chez les anciens. J'attends avec impatience les nouvelles observations de ce savant, car bien que je ne sois pas toujours de son avis, je me plais à reconnaître qu'en lisant avec précaution ses ouvrages, et sans avoir la confiance aveugle des disciples de Pythagore pour les paroles du maître, on peut le suivre avec agrément dans ses recherches variées et en tirer beaucoup de profit. Mais je crois pouvoir d'avance m'inscrire contre l'exemple *décisif* qu'il apporte pour appuyer son opinion sur les noms gravés, ou égratignés, que l'on trouve quelquefois sous le pied des vases en terre, et qui, selon ce savant, *indiquent manifestement le nombre et la forme des vases qu'il s'agissait d'exécuter en fabrique*; opinion que j'ai combattue et à laquelle je ne me rendrai que lorsqu'il aura produit des exemples encore plus décisifs; car je ne puis croire que des vases d'argent, sous les pieds desquels on a trouvé le nom et l'indication du poids des vases, puissent autoriser à croire qu'on employait les mêmes précautions pour des vases de terre. Ce n'eût vraiment été qu'une parodie des potiers pour imiter les orfèvres. Avant de m'instruire par la réponse de M. Raoul Rochette, je ferai encore observer que la fabrique des vases d'argent et celle des vases de terre ne se ressemblent pas; l'on pourrait admettre que, pour reconnaître, parmi plusieurs pieds de vases en fabrique ou en main des ouvriers, ceux qui appartaient à tel ou à tel vase, on eût écrit sous les pieds les noms des vases auxquels ils étaient destinés et auxquels, étant faits à part, ils devaient être ajustés ou soudés. Il serait encore assez simple qu'on y eût marqué le poids du vase une fois qu'il était terminé, ne fut-ce que pour prendre des précautions contre l'infidélité des esclaves auxquels ils étaient ordinairement confiés; c'était un moyen de suppléer à la surveillance et de les empêcher d'en altérer la valeur. Cette indication du poids était aussi utile dans les ventes, les échanges ou les successions. Mais il n'en était pas ainsi des vases de terre; quoique les pieds se travaillassent souvent séparément, on n'avait pas besoin, pour les unir aux vases, d'une si grande exactitude, d'autant plus qu'on les remettait sur la roue ou le tour, après les avoir adap-

tés, encore humides, aux vases qui devaient l'être aussi pour que les parties adhérassent intimement les unes aux autres. Cette opération était nécessaire à la dernière main qu'on donnait au vase pour faire disparaître les joints ou les commissures et adapter les anses. Et d'ailleurs, sans entrer dans d'autres détails de fabrication, pour démontrer que les choses n'ont pas pu se passer comme le pense M. Raoul Rochette, et que ces noms n'ont pas été destinés à indiquer à l'ouvrier la forme du vase qu'il avait à reproduire, j'ajouterai aux raisons que j'ai déjà données (1), que ces noms ne peuvent avoir été mis qu'après que le vase était terminé. C'est en effet sur la couverte légère, ou l'espèce d'engobe qui recouvre l'intérieur du pied des vases, que se trouvent ces noms, du reste assez rares; ils y ont été inscrits avec une pointe; ordinairement le trait n'en est pas net, mais il est barbelé; on voit qu'il a été tracé le vase étant déjà sec et même cuit et que la couverte a été éraillée par l'outil, ce n'est pas comme les traits qui souvent sur les mêmes vases peints arrêtent les contours des figures et qui ont été gravés lorsque la terre conservait encore de la mollesse et du liant; aussi aperçoit-on à ces traits-ci des petits rebords qui indiquent que l'argile a été foulée et relevée par le passage de la pointe, ce que n'offrent point les lettres inscrites sur les pieds des vases de terre; il me semble donc que l'exemple allégué par M. Raoul Rochette, et le rapprochement qu'il établit entre les vases en argent et ceux en argile *ne peuvent suffire même, en attendant*

(1) *Mélanges d'antiquités, etc.*, par le comte de Clarac; Paris 1830, p. 37-40.

Puisque l'occasion se présente de citer ce petit recueil, j'en profiterai pour reconnaître que, pages 25 et 26, je me suis trompé en faisant dire à M. le docteur Panofka, ce qu'il ne dit pas dans un passage de son *Essai sur les Samiens*. Loïn d'avancer que la petite figurine en bronze de la collection Pourtalès puisse avoir été consacrée par Polycrate, tyran de Samos, il affirme, au contraire, qu'on ne saurait la lui attribuer. Un mot que j'avais mal lu m'avait induit en erreur. Je ne sais aussi comment il s'est fait qu'en parlant du cratère, consacré par Crésus à Delphes, et qui était en argent, j'ai pu, p. 25, alinéa lig. 5; p. 26, l. 9, 15, le donner comme un cratère en or, tandis que quelques lignes plus bas je discute au long le poids en argent de ce vase, et sa valeur. Ce sont de ces fautes qui font regretter de n'avoir pas lu dix fois et avec attention un passage au lieu d'une avec trop peu d'attention.

mieux, à refuter les critiques que j'ai émises contre son système, et dans lesquelles, ajoute-t-il, on regrette que j'aie employé plus de personnalités que de raisons. J'ai bien de mon côté à regretter aussi que le savant académicien juge mes raisons trop faibles pour qu'elles osent se hasarder contre la vigueur des siennes, mais surtout qu'il puisse leur faire le reproche de personnalités; ce n'est pas mon intention; dans nos joutes scientifiques nous ne devons lutter que pour l'honneur et le bien de l'antiquité, comme autrefois les chevaliers pour l'honneur et la beauté de leurs dames; ce ne sont pas des combats en champ clos et à outrance, mais des tournois, où, en entrant en lice sans animosité, on ne soutient son dire qu'avec armes courtoises.

Comte de CLARAC.

336. ILLUSTRAZIONE DI UN ANTICO ASTROLABIO. — Description d'un astrolabe antique; par G. SETELLE, professeur de mathématiques. (*Atti dell' Accad. d'arch.*; Tom. I, part II, p. 201; 1823.)

On ne sait en quel lieu et à quelle époque fut trouvé ce précieux instrument. C'est au hasard qu'on doit la découverte qui en a été faite à Sienne, par M. Féa, chez une personne qui n'en connaissant pas l'importance, l'avait condamné à servir de base à une tête antique de bronze qui en couvrait toute la partie convexe et gravée. Frappé de l'importance de sa découverte et en connaissant tout le prix, il fit enlever l'ornement qui le couvrait et arracha à l'oubli un des plus précieux restes de l'antiquité.

Il consiste en un hémisphère de cuivre de 5 pouces de diamètre et bordé d'une lame de métal, de la largeur de 7 lignes, ce qui lui donne la forme d'un pétase. Ce rebord est divisé en 16 parties égales par des lignes qui se dirigent vers un centre commun. Dans chacun de ces intervalles sont des chiffres romains depuis I jusqu'à XVI. Entre les chiffres III et V on lit distinctement le mot ORIIS, qui signifie probablement *Oriens*. A 90 degrés de ce point, entre VIII et VIII, sont tracées plusieurs lettres dont on n'a pu distinguer que la première et la dernière, qui sont B et S, qu'on doit lire *Boreas*. Entre les espaces XII et XIII, où devrait être l'occident, ne se trouve aucun vestige de lettres. Et entre I et XVI est un assemblage de

signes indéchiffrables et qui occupe la place où devrait se trouver le midi.

La partie convexe de l'hémisphère présente plus de choses, et les détails en sont mieux conservés.

En supposant un arc conduit du sommet de cet hémisphère au point de la zone horizontale qui est entre I et XVI, et que nous avons assigné au midi, à 44° de ce point est un petit trou qui sert de centre à quatre zones circulaires et concentriques divisées chacune en 12 parties. La première, en commençant par le centre, porte les noms des signes du zodiaque, indiqués seulement par trois lettres, comme ARI., TAV., GEM., etc. Le scorpion seulement indique par son orthographe la décadence de la langue latine, il est écrit ISC. au lieu de SCO. Dans la seconde, sont les noms des mois du calendrier romain. Ils sont placés sous les signes du zodiaque auxquels ils correspondent. Les noms des mois sont, ainsi que ceux des signes du zodiaque, indiqués par trois lettres : IAN., FEB., MAR. Le mois de novembre a, ainsi que le signe du scorpion, une orthographe insolite; au lieu de NOV. on lit NOB. Les 12 divisions de la zone sont partagées chacune en 6 divisions d'autant de lignes. La dernière zone est marquée d'un K au commencement de chaque division. Le rayon de la première zone est d'un pouce et demi, et celui de la dernière, de dix lignes. La largeur des 4 zones est de 8 lignes. Le commencement des 12 divisions de chaque zone est au point de la zone horizontale où nous avons placé le midi. C'est presque en face de ce point que se trouvent le mois de janvier et le capricorne; et c'est près du septentrion que commencent le mois de juillet et le cancer.

Dans l'espace circulaire compris entre les zones, est gravé dans la direction de l'occident AEQV., et au-dessous VE, et dans la partie opposée, c'est-à-dire vers l'orient AEQV., et au-dessous AV., du midi au centre BRV., et du septentrion au centre LIS, mais ces trois lettres ne sont probablement que la dernière syllabe d'un mot dont le commencement est effacé.

Telle est la description de cet instrument dans l'état où il existe aujourd'hui.

Voici maintenant l'explication que donne M. Setelle des signes qui y sont tracés. Les 16 divisions qui se trouvent sur la zone horizontale, indiquent sûrement les 16 heures équinoxiales des

plus longs jours à la latitude de 46°, comme nous le verrons plus loin, et sous laquelle les jours pendant le solstice d'été sont d'environ 16 heures. Les anciens, il est vrai, divisaient les jours et les nuits en 12 heures sans avoir égard à leur longueur; mais ils connaissaient comme nous les heures égales, que les Romains appelaient équinoxiales, et les Grecs *isémérines*; Pline, par exemple, en parlant du temps qui s'écoule pendant les équinoxes et les solstices, le calcule en jours et en heures, puis, il ajoute : *Horæ nunc in omni accessione AEQUINOCTIALES, non cujuscumque diei significantur*. L'emploi du nom d'heures *isemerines* se trouve dans Hipparque et dans les autres astronomes grecs. Les moyens dont ils se servaient pour obtenir ces heures, étaient les clepsydras, l'observation de la hauteur du soleil et des étoiles fixes, parce que les horloges solaires ne donnaient que les heures inégales. Nous verrons, lorsque nous traiterons de l'emploi de cette machine, comment on pouvait par son moyen obtenir les heures équinoxiales, et comment on réduisait à l'aide de ces 16 divisions les heures civiles en heures équinoxiales, et vice versa.

L'on pourrait, si l'on voulait, se servir de cet instrument comme d'un anémoscope, en y ajoutant une banderole sur laquelle on tracerait le nom des vents, et elle servirait alors à un double usage.

Le mot ORIIS, qu'on devrait lire *oriens*, était mis là pour indiquer quelle devrait être la position de cette machine lorsqu'on voulait s'en servir. Dans tous les monumens antiques du genre de celui-ci, on trouve écrits tout au long les noms des 4 points cardinaux; mais peut-être l'artiste a-t-il cru inutile de mettre l'occident, comme suffisamment indiqué par la position des trois autres. Quant à l'orthographe du mot ORIIS, on ne doit point s'étonner de le voir écrit de la sorte, car on voit fréquemment dans les inscriptions anciennes une permutation des lettres: c'est ainsi qu'on trouve dans la collection de Gruter MELPOMINE, MIRCVRIVS pour Melpomène et Mercurius. La suppression de la lettre N se rencontre aussi quelquefois. Les inscriptions de Scipion, qui remontent à l'année 500, portent COSOL. CESOR. COSENTIONT. au lieu de *consul*, *ensor* et *consentiunt*.

La lettre K placée au commencement de chacune des 12 di-

visions de la dernière zone, devait sûrement indiquer les calendes de chaque mois. La division en 6 parties de chacun des 12 espaces de la zone suivante, semblerait indiquer que chaque mois était divisé en 6 parties de 5 jours chacune, ne pouvant obtenir de division plus exacte, à cause de l'exiguité de l'espace. Il est vrai que par là on est conduit à l'année solaire de 360 jours; mais cela ne prouve pas que ce monument ne remonte pas à l'époque très-reculée où l'année grecque de 360 jours était en usage; au contraire, l'emploi des noms de mois juillet et août démontre qu'il n'est pas antérieur à l'époque où ces noms furent introduits.

L'orthographe du mot novembre, NOB., vient de l'introduction de l'usage venu des Grecs d'écrire par un B les noms dans lesquels se trouvait un V. On trouve dans Varron le nom du Vésuve écrit Vesubius. On voit aussi dans les inscriptions des temps anciens, BIXIT, BIBVS, BIRGO, etc., au lieu de *vixit*, *vivus* et *virgo*.

Dans la zone intérieure, les signes zodiacaux sont disposés comme dans la sphère céleste.

L'orthographe du signe du scorpion indique la décadence de la langue latine, et reporte ce monument au troisième siècle de l'ère vulgaire. On voit dans les inscriptions chrétiennes, l'I souvent précéder l'S, comme ISTE FANVS, ISPES, au lieu de *Stephanus*, *Spes*.

Dans l'espace circulaire qui se trouve au centre de ces zones, sont marqués les deux équinoxes et les deux solstices. Les équinoxes sont suffisamment indiqués par les lettres AEQV.; le solstice d'hiver, par les lettres BRV, que l'on doit lire *bruma* ou *brumalis*. Il reste à compléter le mot dont LIS est la dernière syllabe, et ce ne peut être que *solstitialis*, parce que par *solstitium* les anciens entendaient le solstice d'été.

Si l'orthographe des mots qui se trouvent sur cet instrument ne démontrait qu'il appartient au 3^e siècle, la forme des lettres G et L, entièrement semblables à celles des papyrus latins d'Herculanum qui sont certainement antérieurs à l'année 79 de l'ère vulgaire, le ferait prendre pour un monument du 1^{er} siècle.

On croit avoir trouvé l'origine de cet instrument dans la description que fait Ptolémée d'une machine construite par lui

pour trouver la position du soleil, de la lune et des autres astres, et pour suivre leurs mouvemens. Elle faisait l'office du télescope, et portait le nom d'astrolabe.

Cet instrument si simple dans son principe, devint plus compliqué à la décadence de l'astronomie, et sa construction fut une des principales occupations des géomètres jusqu'au 16^e siècle. Son usage devait être d'indiquer les 16 heures équinoxiales, et le rapport de celles-ci aux heures inégales; les 16 vents, au moyen d'une petite girouette placée au centre de la machine, et dont l'extrémité reposait sur une table circulaire; la longitude et la plus grande élévation du soleil, l'amplitude orientale et occidentale.

Si l'extrémité était munie d'une pointe perpendiculaire à la sphère, on pourrait obtenir le point du soleil dans son parallèle, lorsque le stile ne jetterait aucune ombre. On obtiendrait ainsi la distance à laquelle le soleil se trouve du méridien.

En ajoutant encore un cercle divisé en quatre parties qui aurait le pôle pour centre, on obtiendrait les heures équinoxiales à telle époque de l'année que l'on voudrait, et par le moyen de la zone horizontale celles-ci seraient réduites en inégales et civiles.

On pourrait, par le moyen, de cette division faire ses observations au clair de la lune.

Tels devaient être, selon M. Settele, les usages de cet astrolabe, en supposant que les pièces qu'il propose d'y ajouter aient existé. Comme beaucoup d'observations qu'on peut faire avec les astrolabes, sont impossibles avec celui-ci, il s'ensuit qu'il regarde cet instrument comme une portion d'astrolabe auquel il manque un grand nombre de pièces.

Il détruit l'objection qu'on peut lui faire que les auteurs qui ont décrit les astrolabes, en commençant par Synesius, le font plane, tandis que celui-ci est convexe, en disant que Synesius et Proclus parlent de l'astrolabe plane comme d'un instrument perfectionné par eux; qu'il n'a paru que dans le 4^e siècle, tandis que celui dont il fait la description est évidemment du 3^e siècle; et que ce n'est que par une suite de métamorphoses qu'il était arrivé au point de perfection où l'avaient porté les géomètres ci dessus mentionnés.

G—D.

337. OBSERVATIONS DE M. RICHARD COALT HOARE SUR quatre pavés en mosaïque découverts dans le comté de Hants. (*Archæologia*; Tom. XXII, pag. 49).

Les antiquités romaines assez fréquentes en Angleterre ont malheureusement trop souvent été détruites aussitôt après leur découverte, mais, grâce aux soins des propriétaires chez lesquels ont été trouvés ces pavés, ils ont été arrachés à la destruction et offrent aux archéologues des documens précieux sur les établissemens romains dans ce pays.

Premier pavé trouvé à Thrupton. Ce premier pavé a été trouvé à Thrupton à peu de distance de la grande barrière qui se trouve sur la route entre Ambresbury et Andover. M. Richard le regarde comme le reste d'un temple dédié à Bacchus par la nation des Bodeni. Ce qui lui fait croire que ce monument était plutôt un temple qu'une villa, c'est qu'on n'a trouvé aucun appartement adjacent. Ce qu'il présente d'important est l'inscription suivante dont la partie supérieure est très-bien conservée, mais dont la partie inférieure est en mauvais état. Dans la première se trouve le nom de celui qui éleva le temple et de la nation à laquelle il appartenait :

Quintus NATALIUS Natalinus et Bodeni.

Mais comme dans l'autre partie de l'inscription il ne reste que V O, M. Richard l'a rétabli de la manière suivante : « hoc templum (Baccho sacrum) voto posuerunt » ou « ex voto. »

La nation des Bodeni, nommée Boduni par Dion et Dobuni dans les anciennes histoires, habitait le pays limité à l'ouest par la Severn, au sud par la Tamise, à l'est par la Charwell et au nord par les Carnabes. Leurs villes étaient Salinæ (Droitwich), Branogena (près de Lentwardine) sur la gauche de la Sabrina (Severn), Alauna (Alcestes), et la plus respectable de toutes, Corinium (Cirencester).

La plus ancienne chaussée romaine était sur la droite de la route qui conduit à Londres, elle portait le nom de Port-way, et conduisait de Sorbiodunum (Old Sarum) à Vindomis (Finkley farm), et de là à Calleva (Silchester). Un peu au-delà d'Andover elle était traversée par une autre chaussée conduisant de Venta Belgarum (Vinchester) à Cunetio (Mildenhall, sur la rivière de Kennet près de Malborough), mais on ne

trouve indiqué ni dans Antonin ni dans Richard le chemin qui conduisait de Salisbury à Silchester.

Le pavé dont nous nous occupons, mérite l'attention de tout amateur d'antiquités romaines. Il consiste en un pavé d'un seul morceau, d'une grandeur médiocre et dans un assez bon état, à l'exception d'un coin. Il représente un cercle inscrit dans un carré, dont chaque angle est orné d'une tête. Au centre du cercle est Bacchus assis sur un léopard, il tient une coupe dans sa main droite, et dans sa gauche un thyrses dont l'extrémité est cassée. Dans un autre cercle sont huit autres têtes de moindre dimension, et couvertes d'un casque. Les cercles restans sont remplis d'arabesques de différens dessins. L'inscription, écrite en lettres alternativement rouges et noires, est d'un effet agréable.

Au nord de ce monument ont été trouvés quelques tombeaux dans lesquels on découvrit cinq squelettes parmi lesquels on en voyait un qui avait les jambes croisées, à la manière des chevaliers du Temple. Cette circonstance vient à l'appui de l'opinion émise par M. Richard que ce monument ne pouvait être autre chose qu'un temple, pour que les habitans en eussent choisi les alentours pour lieu de sépulture. La situation de ces tombeaux vers le nord s'accorde encore avec l'usage adopté de mettre les cimetières dans cette direction. Les médailles trouvées dans ce lieu étaient en grande partie de Constantin et du Bas-Empire.

M. Noyes, propriétaire de ce monument curieux, a fait élever au-dessus un bâtiment qui le protège.

A Redenham on a également découvert les restes d'une villa, mais les fouilles ne sont pas assez considérables pour qu'on en puisse rien dire.

Pavés trouvés à Bramdean. Le second et le troisième pavés décrits par M. Richard ont été trouvés à Bramdean près d'Alresford dans le Hampshire. Près de là sont les vestiges d'une chaussée romaine qui allait de Venta Belgarum (Vinchester) dans le comté de Surrey.

Ces pavés appartenaient à deux appartemens d'une vaste villa située sur une petite éminence dont la vue est très-pittoresque. Ce sont les deux plus beaux morceaux de marqueterie qui aient été trouvés dans l'île. Chacun d'eux est décoré de sujets historiques.

Le premier est un quadrilatère dont les angles sont coupés et dans chacun desquels est représenté un vase. Le compartiment du milieu est circulaire et renferme deux carrés dans lesquels sont un octogone où se trouve la tête de Méduse. Entre le cercle et le bord du carré sont huit compartimens trapézoïdaux dans chacun desquels est la tête d'une divinité du Paganisme; quatre seulement sont dans un parfait état de conservation. Ils représentent Venus avec son miroir, Neptune avec son trident, Mercure avec son caducée et Mars couvert de son armure, avec son casque et sa lance. Dans deux autres fort endommagés on reconnaît Diane avec son croissant et Esculape avec son serpent. On suppose que les deux derniers représentaient Jupiter et Junon.

Sur la même ligne que ce premier pavé, mais à quelque distance, est le second pavé de plus vaste dimension et plus riche dans ses décorations que ne l'est le premier. Il reposait sur des supports, et les tuyaux qui servaient à chauffer l'appartement se voient encore autour. Il se compose de quatre carrés au centre desquels est un octogone dans lequel est représentée l'histoire d'Hercule et d'Antée. Dans chaque carré est une tête enfermée dans un octogone. On ne sait qui elles représentent. Dans deux des angles sont deux vases, et dans les deux autres des arabesques. Dans les vides formés au centre par les angles de l'octogone sont des vases et des dauphins.

Ce monument, outre sa perfection qui le met au-dessus de tout ce qu'on a jusqu'à ce jour trouvé en Angleterre, est d'un bien grand intérêt en ce qu'il montre la manière dont les Romains chauffaient leurs appartemens.

Les autres vestiges de cette villa sont encore très-considérables, ils consistent en murs grossièrement bâtis en cailloux et en briques romaines. A l'extrémité des fouilles se trouve une très-petite étuve avec tous ses tuyaux dans leur situation primitive. A l'époque où M. Richard visita ce monument on n'avait encore découvert aucune autre mosaïque, ni aucune inscription. Toutes les médailles qui y ont été trouvées sont du Bas-Empire.

Pavé romain à Crondall. Ce pavé a été trouvé à Crondall dans le Hampshire entre Farnham et Odiham. La forme en est carrée, il paraît en bon état. Entre deux bordures d'arabesques sont six compartimens octogones remplis de divers des-

sins, et dans celui du centre est un vase à deux anses. Ce pavé quoique beau n'est pas comparable aux trois autres.

M. Richard n'a pas vu ce pavé; il n'en a vu qu'un dessin fort joli, fait par M. Lickman. G—D.

338. DÉCOUVERTE D'UNE ANCIENNE RATISSOIRE DANS UN ROCHER A
SHAFTESBURY.

Quelques ouvriers occupés à creuser un puits dans la résidence du chevalier Grégoire Doyle à Shaftesbury, découvrirent dans un lit de sable, après avoir percé une couche de roche d'environ 8 pieds d'épaisseur, un instrument ressemblant à une ratissoire. Cet instrument est en chêne d'Angleterre et dans un état de conservation parfaite, si ce n'est qu'il est couvert d'une matière spongieuse. La forme en est très-grossière. Il a trois pieds cinq pouces de long, et se trouve actuellement en la possession du recorder Charles Bowles. C. R.

339. NOTICE DE LA VILLE ET DU COMTÉ DE SCARPONE, extrait des mémoires du P. LE BONNETIER, dernier curé et prier de Scarpone; par M. LAMOUREUX aîné, D. M. à Nancy, avec des notes de M. LADoucETTE. (*Mémoires de la Société des antiquaires de France*; tome 8, 1829, pag. 172 et suivantes).

Le P. Le Bonnetier avait rédigé des matériaux pour l'histoire de Scarpone; les persécutions qu'il éprouva sur la fin de sa vie, et l'affaiblissement de ses facultés intellectuelles l'ont empêché de les mettre en ordre. Ces matériaux déposés à la Bibliothèque de Nancy ont été confiés à M. Lamoureux, et il a découvert chez M. Hussener de Bezaumont, neveu du P. Le Bonnetier, le double du manuscrit. C'est sur ces documens qu'il a rédigé le travail que nous analysons.

Il est divisé en 6 chapitres: 1^o Considérations générales sur l'existence de Scarpone et du Scarponnois dès le commencement de l'empire Romain.

2^o Description de la ville de Scarpone et des monumens qu'on y a découverts.

3^o Des camps anciens dont on voit les traces sur les montagnes voisines de Scarpone.

4^o Notice des principaux lieux du comté de Scarpone et des

antiquités qu'on y a découvertes ou qu'on peut encore y découvrir.

5° Description de la voie romaine de Grun à Solimuriaca (Soulesse), et de là à Toul, Scarpone et Metz.

6° Grand chemin dit de la Reine Brunehaut par l'étang de Lindre, Scarpone, Watronville, etc.

Scarpone était la capitale d'un pays ou comté de ce nom dans la Gaule Belgique; sa situation sur les bords de la Moselle la rendait une ville forte et importante; elle était munie d'une citadelle située au bout du pont qui facilitait le passage aux deux côtés de la ville, et dont les vestiges ainsi que ceux des ponts existent encore aujourd'hui; ils sont ruinés parce que la Moselle a changé de lit depuis long-temps.

Une voie romaine traversait Scarpone, et ce chemin ferré qui existe encore était le seul entre *Divodurum* (Metz) et *Tullum* (Toul). L'itinéraire d'Antonin fait deux fois mention de Scarpone au sujet de cette route.

Une inscription rapportée par le P. Benoît dans son histoire de Toul prouve l'importance de Scarpone sous les empereurs romains :

III. VIR VIARVM CVRAND
SABELLVS V. S. L. M
SCARP. CIV. LEVC.

La table de Peutinger donne la position de Scarpone *Tullio* X, *Scarpona* XIII, *Divoduri* XII. Le témoignage des historiens confirme celui des géographes. Ammien Marcellin, liv. 27, c. 12, rapporte qu'au commencement de janvier 366, les Germains passèrent le Rhin sur les glaces pour se répandre dans les Gaules; ce fut dans leur camp près de Scarpone qu'ils furent surpris et taillés en pièces par Jovin, sous l'empereur Valentinien I^{er} qui était alors à Paris. Il reste encore des vestiges de ce camp; il était situé dans la paroisse de Scarpone au ban de Loisy, sur la côte, d'où les barbares découvraient les camps romains. Ce lieu dit à la Croix Mattirion, tire selon quelques-uns son étymologie de *Mactatorum*, des égorgés.

Tous les lieux circonvoisins attestent le séjour des Romains dans cet endroit : *Hermoncourt*, *Hermetis mons*, Mont de Mercure; Martin Fontaine, *Fons Martis*; *Campus Jovis*, le *Champ le Jo*, où il y avait un temple à Jupiter.

Il serait possible que ce fût plutôt *Campus Jovini*; Martin Fontaine était peut-être consacré, non à Mars, mais à St-Martin, l'apôtre des Gaules, contemporain de Valentinien, mort à Trèves en 386, 20 ans après la victoire de Jovin. Il y a en France un grand nombre de fontaines St-Martin.

Un passage de Paul Diacre, cité par Dom Calmet, prouve que Scarpone arrêta Attila roi des Huns en 451. « *Igitur audientes Hunni qui duodecimo milliaro exinde situm castrum quod Scarpona dicitur obsidebant, metensis urbis mœnia corruisse.*

Scarpone subsista sous les premiers rois de France; lors de l'établissement des grands fiefs, elle devint la capitale d'un comté sous le nom de *Scarponais*. Charles-le-Chauve l'eut entr'autres choses après le partage de la Lorraine, fait à la mort de l'empereur Lothaire en 870. Une lettre écrite en 984 par Gerbert, archevêque de Reims, depuis le pape Silvestre II, à Mathilde femme de Godefroy, comte de Verdun et de Scarpone, et conservée dans la collection de Duchesne, exhorte à résister au roi Lothaire qui voulait se rendre maître de la Lorraine; ce qui prouve que Scarpone et ses dépendances étaient un objet important, ce qui est d'ailleurs prouvé par plusieurs chartes et documens rapportés en la notice.

Frédéric, quatrième fils de Godefroy-le-Vieux, auquel Othon I^{er}, vers l'an 950, avait donné le comté de Verdun, en fit donation à Heimou, évêque de Verdun et à ses successeurs qui en ont joui jusqu'en 1789.

Lorsque le P. Le Bonnetier arriva à Scarpone en 1748, il trouva sur les bords de la Moselle deux énormes masses de maçonnerie antique qu'on appelait la Grande-Roche; elles paraissaient avoir fait partie d'un obélisque élevé en l'honneur de Constantin-le-Grand. On y voyait, dit-il, la victoire qu'il remporta sur Maxence, et son entrée dans Rome. Depuis, le tout a été brisé, et les habitans de Dieulouard se sont servis des débris pour bâtir. La Moselle mit à découvert les restes d'une pyramide triangulaire qui semblait symétriser avec l'autre à 30 toises de distance; on démolit le tout en 1753 à cause des dangers que cela offrait à la navigation. Les pêcheurs virent et assurèrent au P. Le Bonnetier avoir vu pendant des années des morceaux de colonnes auprès de ce lieu dans les eaux.

On lui apporta plusieurs médailles gauloises. Il n'en décrit

que trois, encore fort superficiellement, ainsi que des haches de silex bleuâtre, qui furent trouvées de son temps.

Les ponts prouvent l'existence de maisons gauloises à Scarpone, à cause de la déviation de la voie publique que l'ingénieur romain fut obligé de faire faire à cette voie, car s'il eût pu continuer en ligne directe, il n'eût fallu que deux ponts pour traverser la Moselle et ce que le P. Le Bonnetier appelle le rup de Neptune, et qui est nommé dans le pays le rup de Nacagne; au lieu qu'en détournant cette route à gauche vers l'Occident, il en a fallu quatre. Le premier de ces ponts était dans la ville, auprès de l'endroit où l'on a bâti le château qui renferme aujourd'hui le presbytère et le village; on en a vu les pilotis jusqu'en 1760 où ils ont été tout-à-fait couverts par le gravier de la Moselle, cette rivière s'étant précipitée là en 1734, et ayant renversé le monument de Constantin; elle était avant contenue par trois digues dont la dernière soutenait encore les eaux en 1730. Le deuxième pont était au centre de la ville à cent pas au-delà du mur septentrional. Il fut démoli long-temps avant l'arrivée du P. Le Bonnetier qui cependant a encore vu extraire de sa place de belles pierres de roche qui semblaient provenir de voûte. A cent pas plus loin, se trouvait le troisième, dit vulgairement la *Rochotte* à cause de ses culées en bonne maçonnerie; il n'avait qu'une seule arche longue de 70 pieds sur 18 de large; dans la culée du côté de Metz, était la cave d'un pont-levis de 8 pieds de large. Le quatrième était distant du précédent d'environ un quart de lieue; les ruines en ont été vues jusqu'en 1730, époque où elles ont été couvertes de gravier et enfin d'un pré appelé Le-Vieux-Pont.

La partie *Leuquoise* de Scarpone paraît au P. Le Bonnetier avoir occupé environ 15 journaux dans la plaine à gauche de la Moselle. Elle était et est encore la plus riche en antiquités; on y a trouvé des médailles romaines du haut et bas empire, en or, en argent et en bronze, des haches d'armes en pierre, des statues, des débris de poterie vernissée avec inscriptions; des ruines de bâtimens. Vers 1765, la Moselle découvrit et engloutit presque aussitôt un pavé mosaïque de marbre blanc et noir, en losanges, incrustés à bain de mortier sur un pavé de pierre de roche.

Au mois d'octobre 1778, comme on rétablissait à neuf le pont dit à la Croix St-Nicolas, près des routes de Toul, Nancy et Metz,

on trouva à 56 toises au-dessus de ce pont une colonne milliaire, précisément à l'endroit où la voie romaine commençait à se courber pour entrer dans Scarpone. Le P. Le Bonnetier la fit transporter dans son jardin. Elle portait l'inscription suivante

I MRC ANT
AURELI
PIO FELIXI
AUG P MAX
CON II PP GE
CMLX

Le nombre CMLX, 960, donne lieu de croire que l'entrée de l'antique Scarpone était là, et qu'il fallait encore 40 pas pour compléter le nombre de 10,000 indiqué dans les itinéraires de Toul jusqu'à Scarpone.

Il existait, du temps du P. Le Bonnetier, des restes du *Château* ou forteresse, consistant dans environ 3 quarts des fondations à la profondeur de 12 à 15 pieds, et un quart hors de terre, de 6, 8 ou 10 pieds de hauteur, dont les paremens sont défigurés. On y a trouvé des restes de cippes, de pierres sépulcrales, des morceaux de statues et de pilastres. Ce château formait un carré long de 50 toises de long sur 10 de large; au-dessous des fondations, on trouve des fragmens de tuiles antiques; c'est dans cette enceinte que sont renfermés l'église, le presbytère et tout ce qui reste d'habitations à Scarpone. Un plan figure ce château et facilite sa description dans laquelle nous n'entrerons pas; au haut de ce plan, est la figure de l'inscription suivante dont on ne parle pas dans la notice, mais que nous rapporterons cependant :

L V C
CVR . VIAR
E . LEGE . VISELLIA . DE . CONL . SEN
CN . CORNELI . Q . MARCI . P . HOSTIL
C . ANTONI . G . FVNDANI . C . POPIL
M . VALERI . C . ANTI . Q . CAECILI
OPVS . CONSTAT . N . M CIJ LXXII

On a trouvé dans ce château plusieurs statues, autels, sarcophages, corniches, que le P. Le Bonnetier a employés à la construction du clocher, ou fait incruster dedans. Nous entrerons dans quelques détails à ce sujet :

- 1° Une statue de Jupiter, sans description,
 2° Une statue de Bacchus, sans pieds ni tête,
 3° La corniche d'ordre composite dépendant du temple de Bacchus, et qui sert aujourd'hui de couronnement au clocher,
 4° Près de ce temple une quantité prodigieuse d'os et de têtes de bêtes à cornes,
 5° Un autel en pierre de Noroy, quadrangulaire, portant cette inscription

CARISSIMVS
 CAPIRI EX
 VOTO

I

M

- 6° Trois autres inscriptions à Jupiter. Les voici :

DE IO

SIN (presque effacé)

V S

V P

IO

IOVI OLIM	S	T
IVNON		
DIAN V		

Le P est alongé jusqu'à la 3^e ligne, dans sa tête carrée et ouverte se trouve le S, et le L est renversé.

- 7° Un mercure en bronze de 3 pouces $\frac{1}{2}$ de haut.

8° Un *Sacellum ædiculum*, découvert en mai 1786, formant un carré de 13 à 14 pieds, bâti à la romaine en petites pierres; à la face occidentale, on voyait des jambages de porte, ceux d'une fenêtre, son appui et trois barreaux de fer. C'est dans ce *Sacellum* qu'on a trouvé, 1° une statue en pierre de Noroy de Cupidon, représenté par un enfant mâle d'environ 4 ans, assis sur une autre pierre, mais détachée et jetée de côté; la tête, les pieds, un bras manquaient; il tient d'une main un instrument à cordes, qui ferait plutôt soupçonner un Apollon; 2° un autel en même pierre haut de 29 pouces, cylindre orné de moulures; 3° une table ronde (*Anclabris*) de 33 pouces de diamètre, 3 d'épaisseur, portant sur un fuseau enjolivé, haut de 33 pouces,

- 9° A 30 ou 40 pas de là, les Bénédictins anglais de Dieu-

louard trouvèrent en 1780 un pareil *anclabris* et des autels cylindriques de 8 à 10 pouces de diamètre.

10° On trouva aussi des têts de poterie antique, des cendres, des charbons, du bois en partie brûlé et pourri, des écailles, de grandes briques, tuiles et urnes, des terres noires et brûlées, des morceaux de fer en quantité, des serrures, des clefs très-courtes dont la tête est ronde comme un dé à coudre, des clous de toutes grandeurs, deux fourches destinées à ce qu'il paraît à égorger les victimes, quelques médailles romaines, entr'autres un Antonin le Pieux en grand bronze, une coupe de marbre gris de 6 pouces de diamètre, et, à 10 pas du sacellum, un amas considérable de squelettes de bêtes à cornes. Un tel amas dans une place d'environ 20 pieds carrés provient-il du dernier incendie de Scarpone, ou des sacrifices à quelque dieu?

11° Un esculape en demi-relief, sculpté dans une niche de pierre de taille d'environ 4 pieds de hauteur; il tient dans la main droite un bâton augural, une amulette, et deux serpens entortillés pendent à son cou.

Pierres sépulcrales trouvées à Scarpone depuis 1748 :

1° D M
TARGILIAE
CASVRIVS FIL

Cette pierre sépulcrale a 15 pouces carrés, elle est, comme toutes les autres, creuse en-dessous avec une ouverture ronde, par devant pour y jeter et déposer les cendres du mort.

2°	D M	4°	D M
	MAVRVS		CARANIO
	ADIVTORIS		DIA AMIANI
	FILIVS		FILIA

3°	D M	5°	D M MARTINI
	CALVO	6°	D M
	PVBII		MONIME
	F		NECARAMIÆ
			NATIPOS

aux dieux Mânes de Monime, son neveu, fils de Nécaramie.

7° D M
AMILLO SEDVLI
FIPRVSONII NI

aux dieux Mâne-, à Amillus, Sedulius son fils et Prusonie sa nièce.

Le savant Schoepflin enseigne que dans certaines inscriptions les deux II tiennent la place d'un E; on en voit un exemple dans l'inscription suivante qui vient du comté de Dasbourg

D M
M. AIMILIANVS
SIXTAE SIIDATI
VXORIS MATRIS
MANSVIITI.

8° D M ISSII FIL. Dans ce cîppe tout se ressent de la décadence des arts, taille de pierre et forme de lettres.

9° Pierre de 11 pouces d'épaisseur, 24 de large, 28 de hauteur, lettres ainsi disposées :

CANIAII
D M
CARMVLI
FILI

10°

D M
RIIPVTI AMRIMENTVMS

Les trois dernières lettres signifient-elles *Otum solvit* ou *Votum merito solvi?*

11° Sur un fragment :

D M
SACRIILE

12° Sur un autre, ou les Δ grecs offrent une singularité remarquable.

M
ΔE
I FIAIE

13°

V L
NI VX

14° Sur un fragment au bas du mur méridional du clocher.

....A M
...LI SERVÆ F
...AE VXSORI
OSVERE

On voit sur ce fragment et dans plusieurs autres une figure

mutilée tenant de la main droite une bourse et de la gauche une bouteille.

15°

D M
PRIMANI
NIAMIA
S VX

16°

☾

D M
DIVIXTA SOIANI FILI
VX SEVERIA N

Remarquable par le croissant en relief devant le cippe, au-dessus de l'inscription.

17°

D M
V M P
A^LTE

Les trois dernières lettres A, T, E sont peut-être l'abrégé du nom et des qualités de la personne pour laquelle le monument a été érigé; la seconde ligne dont la seconde lettre L est abaissée et liée au T de la troisième ligne, signifie : *Votum, merito, posuit*. La tête carrée du cippe se termine en pointe ornée d'une flèche perpendiculaire qui perce un nuage.

18°

CORNILIANO
COMMISARVS
MA. . IIR

Le D M n'est point ici : peut-être faut-il placer cette inscription avec celle des Chrétiens?

19°

M E A

Ces trois lettres qu'on lit sur un fragment signifient-elles *MEMoria*.

20°

D A

Diis avernis.

21°

D M

Diis manibus, fragment placé dans le Castrum à l'endroit du magasin de la cure.

22° Fragment qui porte une figure humaine en bas-relief, fort mutilée, tenant à la main une espèce de gobelet; inscription : D M.

23° Fragment de pierre sépulcrale, dont le corps et le pied

sont emportés. C'est la pointe d'une pyramide quadrangulaire de 10 à 12 po. de haut et autant de large par le bas ; à sa partie supérieure, grosse comme un bondon de tonneau.

24° Pierre sépulcrale double, séparée comme un livre ouvert, où l'on aperçoit quelques caractères indéchiffrables.

25°
D I M
Λ AVIINI
MARIANI
I I Λ

Diis infernis manibus Laviinii Mariani jussu Jovis libenter.
Cette pierre offre plusieurs singularités décrites dans la notice.

26°
MANIO...PIM...
MARCO FIL MARTI

Trouvée dans la Moselle.

27° Cippe bien fait, assez bien conservé ; sur la face antérieure, deux personnages sculptés en relief, un homme habillé à la romaine, tenant d'une main une tablette, de l'autre un stile ; à sa droite une femme tenant une boîte carrée, point d'inscriptions.

28°
SIIDATI (Les 3 dernières lettres effacées.)
IIT AINII
VX

Suivie d'un détail dans la notice.

29° Autre tombe à peu près pareille.

30° Fragment de colonne trouvé en 1755 après un débordement de la Moselle, décrit en la notice :

31°
D × M
SANTA × F
MANI × PO
MM Λ VS

Diis manibus santa filia manii posuit monumentum mærens lubenter voto suscepto. Dom Calmet, trompé par les petits X séparatifs, a rapporté différemment cette inscription dans sa notice sur la Lorraine et son histoire de Metz.

32° Précédée d'une rectification du même dom Calmet, et d'une description du cippe :

N Λ MANDEI
DENTEEL A

RMIA MOAI

I

PPPIIS... SC

Pierres sépulcrales qui semblent avoir été faites par des Chrétiens.

33° Le P. Le Bonnetier commence par un marbre qu'Ortélius d'Anvers dit avoir vu à Scarpone, et qu'il a fait graver dans son *Itinerarium* imprimé à Anvers en 1579; nous n'en rapporterons que l'inscription, et renvoyons pour la description à la notice. Ce monument appartient au comte de Mansfeld, et est dans son jardin à Luxembourg.

MENALASIA ACTO

OTTEVTO ꝥ CAVD

ONI ARUSI CONIV

EIVS ATTIOIVS

34° Pierre de taille de 2 pieds $\frac{1}{2}$ de haut, portant :

MEMORIA LVP FI LVPV

35° Les noms suivans paraissent plutôt gaulois que romains.

MEMORIA SICNOBE

NISACRI FIL

36° Petit cippe décrit dans la notice, ainsi que la grosse pierre n° 37 (1). On a trouvé aussi des cerceuils en pierre de Savonnière, faits de deux pièces. Le P. Le Bonnetier dit qu'il avait recueilli plus de deux mille médailles, qui lui ont été prises ainsi que le reste, au nombre desquelles se trouvait un Didius Julianus dont il fit présent à un ami qui la donna au prince Charles de Lorraine à Bruxelles. Il donne un détail curieux sur les tuiles que l'on trouve à Scarpone.

Il pense que cette ville a été brûlée au moins deux fois, et s'appuie, à défaut de renseignemens historiques, sur les remarques qu'il a faites en 1778 pour la fondation du clocher neuf.

Il dit aussi qu'il avait recueilli quelques morceaux de peintures à fresque antiques.

Enfin il n'est pas jusqu'à du blé qu'il n'ait trouvé dans les explorations de 1770 à 1786. Celui qu'il gardait depuis 20 ans était toujours le même.

(1) Ces inscriptions ont été, pour la plupart, mal lues; nous n'avons pas le moyen d'en rectifier le texte: cela ne serait possible qu'à la vue des monumens même.

(N. du R.)

Quant aux trois autres parties de Scarpone, voici ce qu'il en dit :

Le quartier de la Rochotte occupe environ treize journaux de terrain. Il est au centre de la ville dont il était la place d'armes. Il y a vu cinq grosses pierres incrustées dans la grande route, et trouvé deux médailles et deux caveçons en cuivre.

Le quartier du Vieux pont, dans la prairie, forme une élévation d'environ trois journaux qui s'étendent depuis la Rochotte jusqu'au bord de la Moselle, sur une longueur de 600 pas : les anciens du pays y avaient vu une grande quantité de pilotis.

Le quartier dit le Champ de Jo était un canton situé au couchant de l'ermitage du S^t Firmin, dans le ban de Loisy. On y a trouvé des médailles romaines du haut-empire, des fondations de murs très-dures, et des fragmens d'un arbre. Un morceau de colonne de couleur grise, d'environ 20 pouces de diamètre, faisait partie de sa collection, et provenait peut-être d'un monument érigé à Jovin après sa victoire.

Enfin le Château de Dieulouard, dont on voit les ruines, avait été bâti par Heimon, évêque et premier comte ecclésiastique de Verdun, entre les années 997 et 1019, et l'on ignore à quelle époque il fut détruit par suite de l'anarchie féodale. Ω.

340. ANTIQUITÉS DU DÉP. DU LOT. — Rapport adressé à M. le préfet; par M. DELPON, député et membre du conseil général.

En faisant creuser des fossés, pour planter une vigne sur les flancs de la butte de Caumont, située près du village de Dantonnet, commune de Lentillac, canton de Lauzes, arrondissement de Cahors, M. Valeri découvrit le piédestal d'une colonne en beau marbre blanc, orné de guirlandes sur chaque face, d'un travail très-soigné, ainsi que des lances en fer de différentes dimensions, des fragmens d'ustensiles en cuivre, des monnaies romaines et des monnaies françaises très-anciennes.

Cette découverte me donna l'espoir que si on continuait les fouilles dans cette localité, on y trouverait d'autres objets d'antiquité intéressans pour les études archéologiques et pour l'histoire de la province. Je fis part de mes conjectures à M. Beaumes, alors préfet de ce département, qui, sur ma demande, voulut bien confier cent francs à M. Valeri pour faire des recherches sur la colline de Caumont.

Une surface d'environ huit ares a été explorée jusqu'à un mètre de profondeur, et l'on a obtenu les résultats que nous allons indiquer.

Près de l'espace qu'occupait le piédestal dont nous venons de parler, et autour des ruines d'un édifice d'environ douze mètres de long sur huit de large, on a trouvé deux tronçons de colonne en marbre blanc avec des veines d'un gris bleuâtre, et des fragmens de corniche du même marbre.

L'intérieur de l'édifice a présenté, au milieu des décombres, des ossemens humains, dont quelques-uns sont brisés; un très-grand nombre de clefs en fer, des instrumens de cordonnier, de menuisier, de forgeron; un couvercle en cuivre, de forme conique, terminé par une croix; des morceaux de verre coloré en bleu, d'une nuance très-intense, et de trois lignes d'épaisseur; le battant d'une petite cloche; divers ustensiles de ménage, en cuivre; des monnaies françaises des 13^e et 14^e siècles, et une médaille en or, de Tibère, dans le plus bel état de conservation. Cette médaille a été recueillie sous une dalle qui semblait faire partie du pavé de l'édifice.

Comme le sol où les fouilles ont eu lieu est formé de gravier, de débris de ciment, de pierrailles et de gros blocs, il est à présumer que beaucoup d'objets, et principalement de petites monnaies, auront échappé aux recherches de M. Valéri, bien qu'il ait surveillé les travaux avec une sévère attention.

Les découvertes qu'il a faites nous semblent offrir un grand intérêt, et peuvent donner lieu à des conjectures très-probables.

La forme rectangulaire, la dimension du bâtiment, constatée par les restes des fondations, le piédestal, les deux tronçons de colonne, n'indiquent-ils pas un temple romain? L'état de la médaille de Tibère dont aucun trait n'est fruste ni même émoussé, doit faire présumer qu'il fut construit sous le règne de cet empereur, ou peu de temps après. On peut d'autant plus admettre que les Romains élevèrent là un monument religieux, que cette localité n'est éloignée que d'environ une lieue du retranchement de Marsheire, qui doit évidemment leur être attribué, et que l'on trouve à une moindre distance le commencement de l'aqueduc qu'ils pratiquèrent pour conduire dans la capitale des *Cadurci*, les eaux du ruisseau de Ver.

La croix qui termine le couvercle en cuivre, le battant de cloche, les morceaux de verre plat coloré, démontrent que le temple payen fut ensuite consacré au culte catholique.

Les clefs, les autres ustensiles de ménage, les instrumens des divers métiers, les monnaies des 13^e et 14^e siècles, indiquent que, d'après un usage constaté par la plainte que Gui de Severac porta contre Vivien, évêque de Rodés, les habitans de la contrée se réfugièrent dans ce temple devenu une église, avec leurs effets les plus précieux, pour échapper aux maux des invasions, ou au pillage des Routiers et des compagnies anglaises, qui plus d'une fois dévastèrent la commune de Lentillac.

Les ossemens humains, fracturés et épars parmi tous ces objets et les décombres, ne permettent pas de douter que la population qui s'y était retirée n'y périt lorsque l'édifice fut subitement renversé par quelque cause violente.

Cet événement dut avoir lieu dans le 15^e siècle, parce qu'on n'y a pas trouvé de monnaies postérieures à cette époque.

341. NUOVI FRAMMENTI DEI FASTI CONSOLARI CAPITOLINI. — Nouveaux fragmens des fastes consulaires capitolins; expliqués par B. BORGHESI. (*Atti dell' Acc. rom. d'arch.*; Tom. I, part. II, pag. 371; 1823.)

Cette longue et savante dissertation sur les nouveaux fragmens des fastes consulaires trouvés dans les fouilles du Campo-Vaccino, est une suite de celle qui a paru dans la 1^{re} partie du Tome I^{er} des mémoires de l'Académie d'archéologie. M. Borghesi est parvenu, à l'aide de ces tables, qui renferment les noms des consuls et des tribuns, et comprennent l'intervalle de l'année 350 jusqu'à 387, comparées à l'histoire chronologique des historiens anciens, aux récits desquels on peut ajouter le plus de foi, à corriger les erreurs et les anachronismes qui défigurent l'histoire de cette époque. G—D.

342. DISSERTATION SUR UNE INSCRIPTION ANTIQUE trouvée sur le territoire de la Civita-Lavinia, et touchant la ville de Lanuvium; par M. N. RATTI. (*Atti dell' Acc. rom. d'arch.*; T. II, pag. 435; Rome, 1825.)

M. Ratti, membre ordinaire de la Société d'archéologie, lui a communiqué la découverte qui a été faite sur le territoire de

la Civita-Lavinia, dans un champ appartenant à M. Frezza, de plusieurs morceaux de marbre antique qui, après avoir été soigneusement rassemblés, offrirent une inscription fort bien gravée dans laquelle il est fait mention de la fondation d'un collège élevé par les ordres de l'empereur Adrien, à la mémoire d'Antinoüs et portant le nom de *Collegium cultorum Dianæ et Antinoi*.

Ce monument qui remonte au consulat de P. Mummius Sissenä (que Muratori appelle Nummius Sisena), consul l'an XVII du règne de l'empereur Adrien (qui répond à l'an 133 de l'ère vulgaire), présente une foule de documens d'un grand intérêt sur l'histoire de l'antique Lanuvium, dont le nom, après avoir subi l'altération des siècles, a été changé en celui de Lavinia, et sur l'état de l'empire romain sous Adrien.

La dissertation de M. Ratti est pleine de mérite et excite un vif intérêt; il est seulement à regretter qu'il n'ait pas donné une copie de cette curieuse inscription. G—D.

343. INSCRIPTIONS DE ST-IRÉNÉE A LYON. (*Archives historiques du départ. du Rhône*; Tom. XII, mai, juillet, août 1830.)

En 1825, on découvrit devant l'église de St-Irénée, à Lyon, diverses inscriptions que M. le curé fit encastrier dans les deux rampes de l'escalier qui en forme la nouvelle entrée; l'une de ces inscriptions a été transférée au musée, elle est en deux parties, l'une en latin, l'autre en grec, et contient une épigramme de l'anthologie avec quelques variantes. (Elle a été publiée dans le *Bulletin*, Tome IV, n° 214.)

Voici plusieurs de ces inscriptions.

La première (à gauche de l'escalier en montant à l'église) est conçue en ces termes :

.....

 IVS ADFECTIONE MARITI PERMANENT AETERNA

BENEFICIA ET LICET SORS INIQUA FATORVM VITAM

ABSTVLERIT MEMORIA TAMEN LAVDIS EIVS ET GLO

D RIE MANENTE HOC TITVLO DVRABIT AETERNA .M.

AVRELIA SABINA CONIVGI KARISSIM. DULCISSIM.

PIENTISSIM. INCOMPARABIL. QVI MECVVM VIXIT SINE VL

LA ANIMI LAESIONE ANN. XX. M. II ET SIBI VIVA P. C. ET S. A. D.

Ainsi qu'on le voit, les deux premières lignes de cette inscription sont perdues, les caractères sont fort bien tracés et

très-nets. Lorsque la voyelle I est longue, elle est majuscule et plus élevée que les autres, INIQVA, VITAM, VIXIT, VIVA.

La perte du commencement de cette inscription nous laisse ignorer le nom du personnage en l'honneur duquel le monument a été érigé, et qui paraît avoir été un homme célèbre; car quoiqu'en général les éloges tumulaires soient fort exagérés, *Memoria laudis ejus et gloriæ durabit æterna* ne peuvent s'appliquer à un homme vulgaire. *Aurelia Sabina* qui a élevé le tombeau, indique que cette femme appartient à une des plus anciennes familles de Rome, si illustre pour avoir été celle de la mère de Jules-César, et pour avoir fourni un des plus grands empereurs romains, Antonin le Pieux, et par l'adoption de ce dernier, son successeur, le vertueux Marc-Aurèle. Le surnom de *Sabina* semble confirmer qu'Aurélia était bien de cette famille qui était originaire du pays des Sabins.

Quel était le nom de son mari? C'est ce qu'il est difficile de décider d'une manière certaine. On pourrait penser qu'il s'agit ici du célèbre Syagrius, dont Sidoine Appollinaire (*Lib. V, Epist. 17*) nous apprend que le tombeau était situé à-peu-près dans l'endroit où celui-ci a été trouvé, puisque suivant l'indication de cet auteur, St-Irénée est précisément à la portée d'un trait de l'emplacement où fut l'église des Machabées, et que nulle autre part on n'a trouvé d'amas de tombeaux antiques comme à St-Irénée. L'objection la plus forte à faire contre cette supposition, c'est que la netteté des caractères n'annonce point la décadence des arts qui était déjà si complète à la fin du V^e siècle. On peut dire aussi que les deux lettres D. M. (*Diis manibus*) qui se trouvent aux deux côtés de la pierre, signalent la tombe d'un payen, et que suivant toute apparence Syagrius était chrétien.

C'est probablement par une erreur du graveur, que, dans la même phrase, Aurelia parle d'abord à la première personne *mecum*, et de suite à la troisième *sibi viva* P. C. et S. A. D. (*Ponendum curavit et sub ascia dedicavit.*)

La seconde :

A. M.
HERACLIDAE

MARITIMI

HERMADIONIS

PVDENS ET
MATVRVS
CONSERVI.

Ce tombeau qui est élevé à un esclave par deux de ses compagnons d'infortune, ou, si *conservi* ne se rapporte qu'à ces deux derniers, par deux esclaves à leur maître, n'est pas un des moins remarquables de ceux qu'on a découverts au même endroit : l'épithaphe est simple et touchante, les lettres sont fort belles et d'une très-grande dimension. Elle paraît appartenir à l'époque où les arts étaient encore dans tout leur éclat.

L'I est lié avec le D dans *Heraclidæ*, et avec le N dans *Hermadionis*, de manière que dans le premier de ces noms la tête de l'I surpasse un peu la ligne droite qui est un des élémens du D, et que dans le second elle surpasse de même la troisième barre du N, ce que l'impression ne peut rendre.

La troisième (à droite de l'escalier).

AVE AMABILIS Q : : IO

D.

M.

TVO GARISSI : :

ET QUIETI ÆTERNÆ TERTINI
CASSI VETERANI LVG VIII AVG
ET TERTINÆ AMABILIS SIVE CY
LE NATIONE GRÆCA NICOM :
DEA CONIVGI KARISSIMÆ ET PI-
NTISSIMÆ CASTISSIMÆ CONSE
RVATRICI MIHI PIENTISSIMÆ FOR
TVNAE PRESENTI QVAE MIHI
NVLLAM CONTVMELIAN NEC ANI
MI LESIONEM FECIT QVAE MECVM
VIXIT IN MATRIMONIO ANNIS XVIII
DIEBVS XX SINE VLLA LAESURA NEC ANI
MAE OFFENSIONE QVAE DVM EGO
INPEREGRE ERAM SVBITA MORTE DIE
TERTIO MIHI EREPTA EST ET IDEO HVNC TITV
LVM MIHI ET ILLE VIVS POSVIT ET POSTERISQVE
MEIS ET SVB ASCIA DEDICAVI.

Le nom de *Tertinia* se lit dans une autre inscription lyonnaise en l'honneur de *Tertinia Victorina*, qui est rapportée par Paradin, *Inscriptions antiques*, à la suite de ses *Mémoires de*

l'histoire de Lyon, page 421, et que l'on conserve au Palais des arts.

Le mot *titulus* employé ici pour signifier une *épitaphe* n'est pas une expression inusitée, quoique Spon, *Recherches sur les antiquités de Lyon*, page 53, paraisse s'étonner de l'avoir rencontrée dans l'inscription de Claudius Rufinius. On trouve fréquemment *titulus* avec ce sens dans les auteurs classiques, nous ne citerons que ces deux vers de Martial, X, 71.

Quisquis læta tuis et sera parentibus optas

Fata, brevem *titulum* marmoris hujus ama.....

La quatrième inscription porte :

D. M.

ET AE TERNÆ SECV

RITATI

CARITAE SEVERAE

T IVL AVGVSTALIS CON

IVGI SANCTISSIMAE

ET IVL SEVERINA MATRI

KARISSIMAE QVAE VIXIT

ANNIS XXXI ET QVIBVS

CVM CONIVGE SVO

EGIT ANNIS XV

CVI VIVAE PETENTI

VT RELIQVIAE SVAE

CVM MATRIS ET FRATRIS

CONDERENTVR

OBSEQVIVM PRAESTI

TERVNT

Les suivantes sont à gauche de l'escalier.

La cinquième.

D. M.

ET MEMOR

D CASSI IVLI

D CASSIVS IBLIO

MARVS PATRO

NO PIENTISSI

MO DE SVO PO

SVIT

Le surnom d'Ibliomarus donné à D. Cassius, est un nom gatr

lois *habillé en latin* suivant l'expression de Spon, *Recherches*, page 123. Sa forme rappelle celle des noms suivans : *Indiciomarus*, de Trèves, chef gaulois vaincu par César (Comment. de bello gall. V), *Viridomarus* ou *Viridumarus*, du pays des Eduens, que le même César attira d'abord dans son parti, et qui se tourna ensuite contre lui (*Ibid.* VII, 39 et 76). La même terminaison se trouve dans un nom plus ancien, celui d'*Alépomarus* que quelques auteurs regardent comme ayant fondé la ville de Lyon, avec son frère *Momorus*, environ 4 siècles avant J.-C. Mais c'était, dit-on, un prince grec.

La sixième.

D. M.

ET QUIETI AETERN
 REGINI MASCELLI
 ONIS ET CAMPA
 NIAE GEMINIAE
 CONIVGI EIVS
 ET IOVINO LIB
 EORVM QVI VI
 XIT ANNIS VI M VII
 D XIII VIVI SIBI
 ET POSTERISQVE
 SVIS PONENDVM
 CVRAVERVNT
 ET SVB ASCIA DEDI
 KAVERVNT.

Un *Flavius Mascel.* est nommé dans une autre épitaphe rapportée par Spon, pag. 34. Il est fait mention d'un *Iovinus Valerio. Gemina* et *Geminus* sont des noms communs dans les inscriptions lyonnaises. Plusieurs lettres de Pline le jeune sont adressées à un *Geminus*. La 11^e du liv. IX fait présumer que c'était un littérateur distingué, et nous apprend qu'il résidait à Lyon.

La septième.

D. M.

P. VELITI E VEL NI
 P. VELITIVS QUIETVS ET
 VELITIA QUIETICLA
 FRATRI SIBI KARISSIM

ET VELITIVS HYLARVS LIB
 ET CORNEL POLYCARPVS
 HEREDES POSVERVNT
 VIXIT ANNIS XXVI
 MENSIBVS IIII DIEBVS V.

Paradin, dans le petit supplément qu'il a ajouté à ses *Inscriptions antiques*, a donné place à cette inscription de Vienne, où l'on voit figurer aussi un *Polycarpus* qui a tout l'air d'avoir été un affranchi :

QVIETI ET D M
 VCCII
 EVCARPVS ET
 POLYCARPVS
 VIVI FECERVNT

La huitième n'est qu'un fragment d'inscription, la pierre ayant été mutilée.

COMO S
 ET SIBI
 XX DEDIT.

Ω.

HISTOIRE.

344. DISSERTATION SUR LE XXII^e CHAPITRE DE LA GENÈSE (sacrifice d'Abraham); par J. B. C. B. LEROUX MOISSART, ancien magistrat. 98 p. in-8°. Paris, 1831; Hachette.

345. UEBER HOMERISCHE GEOGRAPHIE. — De la géographie et de l'ethnographie d'Homère; par le D^r K. H. V. VOLCKER. Un volume de 159 p. in-8°. Hanovre, 1830; Hahn. (*Götting. Gelehrte Anzeigen*; oct. 1830, p. 1629.)

Plus d'un savant a depuis long-temps senti et reconnu que les doctrines de Voss sur la géographie homérique, étaient susceptibles d'une foule de rectifications. M. le D^r Volcker, qui s'est déjà distingué par ses études approfondies sur la mythologie, a entrepris de soumettre à une révision cette matière si compliquée, et de faire un travail nouveau qui serait exempt des erreurs commises par Voss. Quoique son ouvrage

soit dirigé contre Voss. depuis le commencement jusqu'à la fin, le ton de la polémique n'y domine point, et M. Volcker déroule son sujet avec infiniment de clarté et de simplicité. L'ouvrage est divisé en 4 parties :

La première traite du ciel et de l'olympé.

La seconde des diverses parties du monde.

La troisième de la surface de la terre.

La quatrième de l'enfer.

Dans la première partie, où il s'agit du ciel, de l'olympé, du soleil, de la lune et des étoiles, l'auteur donne des explication sur le siège des dieux.

Il démontre que, dans Homère, le ciel et l'olympé sont distincts et jamais synonymes. Les dieux n'habitent que l'olympé, et ils ne sont dans le ciel qu'en tant que l'olympé s'y étend. La ville des dieux est sur la cime de la montagne idéale qui fend la nue; un nuage sert de porte. M. Volcker prétend que le ciel signifie l'éther ou la partie supérieure de l'éther. Il a raison pour une foule de cas. On remarquera même que, dans une foule de cas, le mot ciel est souvent employé pour hauteur et air supérieur. Mais lorsqu'il dit que ciel, dans Homère, ne signifie qu'éther, et ne veut point admettre, comme Voss, que ciel signifie aussi voûte d'airain, il se trompe évidemment.

M. Volcker prétend que, *χάλκεος* et *σιδήρεος*, combinés avec *ἦτερ*, *φωνή*, *ὑπνος*, *θυμὸς*, *μένος*, *πυρὸς*, signifient dur, solide, impérissable. Il pense aussi que l'on ne doit entendre que dans un sens métaphorique les expressions suivantes, *χάλκεος*, *κέραμος*, *ταῖχος χάλκεον*, *σιδηρείας πύλας* et *χάλκεος*, *σιδήρεος οὐρανὸς*; mais une pareille opinion serait inconciliable avec une règle certaine de l'herméneutique.

Dans les premiers exemples cités, le sens métaphorique est évident, parce que le sens propre ne signifierait rien. Mais si l'on voulait en dire autant des seconds, il faudrait aussi soutenir que toutes les fois que l'on parle de choses en or, en fer, en argent ou en acier, ces mots ne sont pris que dans un sens figuré. D'ailleurs le mot *πελόχαλκος οὐρανὸς*, qui ne peut être une métaphore, ne permet pas de douter qu'il ne s'agisse de métaux.

Quant au siège des dieux, il est indubitablement sur la partie supérieure de l'olympé. C'est ce que dit Voss. Cependant il

est singulier que dans le cinquième livre de l'Iliade, v. 573, les déesses, après avoir franchi le seuil du palais des dieux, trouvent Jupiter.

ἄτερ ἤμενον ἄλλων

ἀκροτάτη κορυφῇ πολυδείραδος Ὀλύμπιο

M. Volcker dit que ce dieu était assis plus bas, sur une partie inférieure de la cime la plus élevée. Cette distinction sert, il est vrai, à déterminer la cime la plus élevée, mais l'expression qui, prise dans son sens naturel, signifie le point le plus élevé de l'Olympe, n'en reste pas moins fort extraordinaire.

Il serait difficile de déterminer d'une manière bien exacte ce qu'Homère a voulu dire dans ce passage.

Pent-être pourrait-on admettre l'interprétation suivante :

Les palais des dieux sont sur la partie la plus élevée de l'Olympe, mais dans les vallées et les profondeurs qui se trouvent entre les cimes. *κατὰ πτύχας*, Iliad. XI, 77, ne signifie point l'Olympe en général, mais bien ce que les mots disent naturellement. Les Dieux sont là probablement, parce que la vie dans les vallons est plus agréable que sur des sommités battues par les vents. Là résidait aussi Jupiter; plusieurs passages de l'Iliade le prouvent, et non sur la cime la plus élevée. Cependant ce Dieu se rend assez souvent sur cette cime pour jeter de ce point un coup-d'œil sur les affaires humaines. Il y était alors, et les déesses en sortant de la vallée, des rues et des palais de la ville des dieux, le trouvent non loin de la porte, assis sur la cime de la montagne, un peu au-dessus d'elles.

L'auteur parle ensuite d'ἠέλιος et d'ἠώς. Il cherche à démontrer que Eos n'est que dans l'Orient, et que ce mot ne signifie pas en général le jour et la déesse du jour, mais le matin au ciel et dans le temps. Il est vrai que Eos ne signifie que lumière du matin et temps du matin; mais on ne saurait soutenir dans un sens absolu, que Eos ne paraît que dans l'Orient. Il est dit, au commencement du livre XII de l'Odyssée, qu'Ulysse a passé des ténèbres des enfers à la région de la lumière, dans l'île Acana. Voici comment le poète s'exprime: *ἴθι τ' Ἡοῦς... οἰκία, καὶ χοροὶ εἴσι καὶ ἀντολαὶ ἠελίου*. M. Volcker dit que dans ce passage, Eos, personnifiée comme déesse, peut avoir une maison, mais qu'elle ne se sépare jamais de l'Orient lorsque le mot signifie l'aurore. Nous demandons seulement si, lorsqu'il s'agit d'Eos, il est possible de séparer la déesse de son apparition.

Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur traite des divers pays du monde; il prouve très bien que l'expression *πρός τ' ἡλιόντες* et *πρός ζόφον* dénote l'orient et l'occident, et que dans Homère le monde est toujours divisé de cette manière; tandis que Voss parmi les modernes, et Strabon chez les anciens, comprennent aussi sous cette expression, le midi et le nord.

Suivent des développemens très intéressans sur l'île d'Ithaque et sa topographie. M. Volcker réfute très-bien, à cette occasion, W. Gell, qui prétend trouver l'île d'Ithaque d'Homère dans l'île d'Ithaque de nos géographes.

Dans la troisième partie de l'ouvrage, l'auteur commence par faire observer très judicieusement, que l'océan était une idée purement mythique; idée qui ne s'était formée ni des traditions des navigateurs, ni de la circonstance, ajouterons-nous, que la Grèce était en partie entourée d'eau, mais parce qu'il est naturel de penser qu'il y a de l'eau aux bornes de la terre, où personne ne peut atteindre. M. Volcker s'occupe ensuite de l'explication des longs voyages d'Ulysse. Il prétend que le point autour duquel tournent tous les voyages d'Ulysse, c'est l'alternative entre la vie et la mort, dans la terrible mer d'Occident. En effet, le malheur d'Ulysse consiste toujours à être repoussé dans cette mer.

La dernière partie de l'ouvrage traite des enfers. L'auteur démontre, qu'indépendamment de l'enfer connu sous la dénomination générique de *Ἅδης*, il existe un autre enfer à l'Occident. Ulysse traverse en effet l'océan dans la direction de l'Occident, et au-delà il trouve l'enfer. Il y est, sans être cependant sur la terre ou sous la terre. Toutefois dans ce cas même, l'acception de *Ἅδης* est vraie jusqu'à un certain point. Quand le soleil se plonge dans l'océan, il passe sous la terre d'après l'expression d'Homère, en tant que l'extrémité de la terre et la terre sont plus élevées que l'océan. Mais au-delà de l'océan, il y a une rive plane *ἀκτὴ λάχεια*, et assurément le pays y est plus profond que la surface de la terre. Sous ce rapport donc, on peut aussi passer sous la terre en cet endroit.

Nous terminerons cette analyse par une observation générale.

Cette monographie sera très-utile à ceux qui voudront se li-

vrer à des considérations générales sur les poèmes d'Homère. On voit d'abord par les explications que l'auteur donne sur Ithaque, que le poète a vécu non sur le continent, mais en Asie, parce qu'autrement on ne comprendrait pas pourquoi Homère avait si peu de connaissances sur la Grèce occidentale. Les éclaircissemens précis sur les voyages d'Ulysse ouvrent à l'esprit un nouveau point de vue pour juger du talent poétique d'Homère.

Jusqu'à présent l'analyse poétique herméneutique a été trop négligée dans les recherches approfondies dont les poèmes d'Homère ont été l'objet, et M. Wolf mérite d'être blâmé pour avoir prétendu donner la solution des questions les plus difficiles, sans s'être préalablement livré à des travaux de ce genre. Schlegel a fait des remarques utiles sur la poésie d'Homère, mais lui aussi n'a pas assez pénétré dans l'élément technique des ouvrages de ce grand homme dont le souvenir ne périra jamais.

C. R.

346. AN WELCHEN TAGEN DES NOVEMBERS, etc. — Quels jours de novembre (64 ans avant J. C.), Cicéron a-t-il prononcé les deux premiers discours contre Catilina. (*Allg. Schulz.*; nov. 1828, sect. 11, n° 142.)

Manuce et Muret sont sur ce point d'opinion différente, et ont donné naissance aux erreurs qui se sont propagées sur la détermination de la date des jours où Cicéron a prononcé ses deux premières catilinaires. Le premier veut que le discours de Cicéron à Catilina ait été prononcé le 6 (VIII Id. de nov.), et celui aux Quirites le 7 (VII Id. nov.) Le second veut au contraire, que le premier discours ait été prononcé le 8 (VI Id. nov.), et le second le 9 (V Id. nov.). Selon l'opinion de l'auteur à qui nous empruntons cet article, tous deux se trompent; et il cherche à prouver que le 7 nov. (VII Id. nov.) et le 8 nov. (VI Id. nov.) sont les véritables dates. Cependant, comme les moyens qu'il a employés pour faire cette rectification ne prouvent pas jusqu'à l'évidence la certitude de son opinion, et que lui-même ne prétend pas avoir échappé à l'erreur, il pense que si l'on n'est pas de son avis, il faut examiner de nouveau la question, parce qu'il est impossible que

Manuce et Muret, entre lesquels il faut choisir, aient tous deux raison.

G-D

347. PRINCIPI DEL DIRETTO COMMERCIALE, etc. — Principes du droit commercial, suivant l'esprit des lois pontificales; par E. CESARINI. 4 volumes in-8^o, ensemble de 691 p. Rome, 1827 à 1830. (*Bibliotheca italiana*; oct. 1830, p. 101.)

Nous nous bornerons à une notice sommaire sur cet ouvrage, parcequ'il n'est pas encore complet. Nous dirons qu'il nous paraît en général très-judicieusement fait, et traité dans des proportions convenables. C'est un travail positif qui s'adresse aux jurisconsultes, aux magistrats et aux négocians éclairés. Toutefois l'auteur a su, sans sortir de la science du droit, nourrir ses doctrines des plus belles théories de l'économie politique. Un autre avantage de l'ouvrage, c'est de présenter continuellement les rapports qui existent entre les lois romaines et les principes de la jurisprudence commerciale moderne. C'est ce que personne n'avait encore fait.

L'auteur a aussi donné une histoire de la législation commerciale, législation dont l'Europe est redevable au zèle et aux lumières des Italiens. Depuis la moitié du dernier siècle, on a fait remarquer que l'Italie avait fondé pendant le moyen âge, un genre de puissance et un système plus complets que ceux qui étaient connus des anciens; et cette puissance et ce système sont précisément le commerce de nation à nation.

Les statuts, les usages, l'établissement des consulats maritimes, et autres institutions analogues des républiques commerçantes de l'Italie, telles que Amalfi, Pise, Venise, Gênes et Florence, n'ont jamais été recueillis ni exposés dans leur développement historique avec cette précision et cette sagacité que rehaussent les vrais principes de l'économie politique. C'est une grande lacune qui devrait être remplie.

Voici l'ordre des matières que M. Cesarini a traitées dans les quatre volumes de son ouvrage qui ont paru jusqu'à présent.

Premier volume. De l'origine et de la nécessité du commerce. — Du commerce et des commerçans. — De la liberté du commerce. — Des livres de commerce. — Des contrats de société en général.

Second volume. De la société en nom collectif. — Des sociétés en commandite. — De la société anonyme et en participation proprement dite. — De quelques lois communes aux sociétés de commerce. — Des difficultés qui peuvent s'élever entre les associés, et de la manière de les terminer. — De la garantie des droits des femmes.

Troisième volume. Des bourses de commerce. — Des agens de change et courtiers. — Des commissionnaires en général. — Des commissionnaires pour les transports par terre et par eau. — Du voiturier. — Des achats et ventes.

Quatrième volume. Origine et nature de la monnaie. — Nature du change et des lettres de change. — De la forme de la lettre de change. — De l'agio et des profits du change. — De la provision. — De l'acceptation des lettres de change.

Si le reste de l'ouvrage répond au commencement, M. Cesarini méritera d'être félicité pour son travail. Nous espérons qu'il y joindra quelques principes d'action conformes à la dignité et à l'étendue de la législation commerciale, et que surtout il ne manquera pas de réfuter le préjugé désastreux de la balance commerciale auquel les Anglais eux-mêmes, malgré leur opiniâtreté, ont fini par renoncer. C. R.

348. REGESTA CHRONOLOGICO-DIPLOMATICA regum atque imperatorum romanorum, inde à Conrado I usque ad Heinricum VII (911 à 1313); par Fred. BOEHMER, docteur en droit, premier bibliothécaire de la ville de Francfort. Francfort-sur-le-Mein, 1831; Franc. Varrentrapp, 1831, XXII et 284 pag., in-4°.

Nous ferons connaître plus en détail cette table chronologique de monumens très-importans pour l'histoire de l'empire.

349. ALLGEMEINE HAUSCHRONIK DER DEUTSCHEN. — Chronique domestique universelle des Allemands, ou Narration circonstanciée des aventures, des hauts faits et de la fortune du peuple allemand; destinée à l'instruction et à l'amusement des lecteurs de toutes les classes; par RAUSCHNICK. 1^{re} partie contenant l'histoire ancienne, 1 volume, in-8°, de xvi et 288 pag.; prix, 1 thlr. Leipzig, 1828; Barthe.

L'auteur, regrettant que parmi les différens ouvrages sur

L'histoire d'Allemagne il n'y en eût pas un qui, par la simplicité du style et le choix des narrations, fût propre à être mis entre les mains des citoyens et des habitans des campagnes, s'est imposé la tâche d'écrire une histoire nationale conforme au besoin qu'il avait exprimé. Il a réussi au-delà de toute espérance. Il n'a point imité ces écrivains qui, pour se rendre plus intelligibles à la classe laborieuse et peu instruite, adoptent le style des anciennes chroniques, et le reproduisent tel qu'on le trouve dans la traduction de la Bible par Luther; il a pris pour modèle le ton simple, mais énergique, de Zschokke, dans son histoire de la Suisse; il s'est appliqué à n'employer que des mots énergiques renfermant des pensées tout entières, et a évité les longues périodes qui fatiguent l'attention en tenant l'esprit en suspens. Le premier volume finit à la division du royaume des Francs, sous les fils de Louis. Il y a joint un tableau chronologique, une liste des ouvrages auxquels on peut recourir pour des notions plus complètes de l'histoire ancienne de l'Allemagne, et une table des noms qui y sont renfermés. (*Leip. lit. Zeit.*; juillet 1830.) G—D.

350. JOHANN PETERSENS CHRONICA. — Chronique des pays de Holstein, de Stormarn, de Dithmarsch et de Wagrie, par Jean Petersen, rendue intelligible par Ernst. Christ. KRUSE, docteur en philosophie et pasteur à Neuenbrock. 1^{er} et 2^e livres, in-8°, 188 pages; prix, 16 gr. Altona, 1827; Hammerick.

Jean Petersen, fils d'un forgeron et pasteur à Oldenbourg, ville du Holstein, changea de croyance dans sa vieillesse, en 1544, et se fit luthérien. Ce qui est étonnant, c'est que malgré la fureur déclamatoire de son époque il conserva sa bonhomie, et ne saisit pas l'occasion que lui présentait son ouvrage pour éclater en violens reproches contre la réformation. Sa chronique, écrite en plat allemand, ne fut jamais imprimée, et sans Dominicus Drauer de Goslar, qui la traduisit en haut-allemand en 1599, elle ne serait pas parvenue jusqu'à nous. Le pasteur Kruse l'a transportée du dialecte ancien en la langue historique de notre époque, a rectifié certains faits qui n'étaient pas conformes à la véracité qui règne dans tout l'ouvrage, et a ajouté un grand nombre de notes qui jettent de la lumière et de

l'intérêt sur certains points obscurs. Cette chronique ne s'étend pas au-delà de l'année 1386. (*Leip. lit. Zeit.*; juillet 1830.)

G—D.

351. URKUNDENBUCH DER STADT FREYBURG IM BREISGAU.— Archives de la ville de Fribourg en Brisgau, publiées par le D^r H. SCHREIBER. 1^{er} volume, 1^{re} partie, xvi et 216 pag., avec 5 lithog.; 2^e partie, 217 pag. et 6 lithog.; prix, 2 thlr., 12 gr. Fribourg en Brisgau, 1828; Herder.

Après plusieurs années de travail dans les archives de l'Hahnenthurm du Münster de Fribourg, l'auteur obtint du conseil de la ville la permission de réunir ces archives en un corps d'ouvrage et de les publier. Le premier volume de ce précieux travail est en vente, et dans peu le second volume sera livré à l'impression. Le nombre des actes contenus dans le premier volume est de 236. La plupart d'entr'eux sont inédits, et le soin que l'auteur a apporté à les revoir en double la valeur.

Outre les archives de Fribourg, il y a encore les droits municipaux de Berne et de Waldkirch.

Dans la publication de ces archives, l'auteur a suivi l'ordre chronologique.

La plus ancienne pièce, publiée en langue allemande, à la date du 19 janvier 1288, est relative aux monnaies, et est accompagnée d'un fac-simile de l'essai d'imprimerie fait pour la reproduire. Le plus ancien projet des droits municipaux est de 1275. La réconciliation de la ville avec le chevalier Ludwig de Staufen, en 1281. En 1282, Fribourg obtient les droits et les privilèges d'une ville impériale. Il y a 56 documens du 13^e siècle. A mesure qu'on se rapproche de notre époque, on voit la langue allemande devenir plus répandue; et les améliorations, unies encore à des erreurs et entravées par la superstition, font sentir leur influence. On y trouve des ordonnances de police très-remarquables, quelques actes concernant les tentatives infructueuses faites par les juifs; en 1349, pour empoisonner les fontaines, et le jugement qui les condamne à être brûlés vifs. Une des dernières pièces est la réunion volontaire de cette ville à l'Autriche, et la dernière est la lettre par laquelle le duc Léopold d'Autriche reconnaît céder au margrave de Bade le bailliage du Brisgau.

Les lithographies exécutées avec soin représentent des monnaies, des sceaux et des essais d'imprimerie. (*Leip. lit. Zeit.*; juillet 1830.) G—D.

352. ANALECTES BELGIQUES, OU RECUEIL DE PIÈCES INÉDITES, MÉMOIRES, NOTICES, FAITS ET ANECDOTES CONCERNANT L'HISTOIRE DES PAYS-BAS; publié par L. P. GACHARD, conservateur adjoint des archives du royaume. In-8°, 1^{re} et 6^e livraisons. Bruxelles 1830; Brest, Van Kempen.

Aucune considération politique ne nous empêchera de reconnaître que le dernier gouvernement avait fait beaucoup pour les lettres. L'histoire surtout avait fixé son attention. Il désirait que nos annales eussent pour fondement les documens les plus authentiques; et il prit, dans cette vue, toutes les mesures pour faciliter les recherches historiques. M. Gachard, chargé de la surveillance d'un dépôt précieux, voulut profiter de l'avantage de sa position, comme l'avait déjà fait M. Dejonge. Ses *Analectes*, dont il emprunta le titre aux *Dumbar*, aux *Matthæus*, aux *Hoynck van Papendrecht*, titre que Ghesquiere se proposait de donner plus tard à une collection pareille à celle de Duchesne, de dom Bouquet, ou de Pertz, devaient être un recueil de toutes les pièces les plus précieuses que recelaient nos archives. Le premier volume offre une grande diversité de matières et un choix fort judicieux. Ce qui est de nature à donner une idée des institutions politiques, à faire juger du caractère d'une époque ou d'un personnage célèbre, à éclaircir un événement peu connu, ou à dégager une tradition historique de tout ce qu'elle renferme d'inexact, de fabuleux ou de mensonger, a été préféré par M. Gachard. Ses notes, rares et courtes, ne sont placées que là où elles se trouvent nécessaires, tandis que ses notices originales reposent agréablement le lecteur en l'instruisant. Quelques *fac simile* sont un ornement de bon goût, un nouvel élément de vérité et d'instruction. Il est à regretter que les circonstances aient forcé M. Gachard à suspendre la publication de son recueil (1). DE REIFFENBERG.

(1) Nous pouvons ajouter que M. Gachard, comme tous les savans étrangers qui travaillent à de grands ouvrages d'histoire ou de critique, s'est fait un devoir de venir consulter les grandes collections de manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris; il y a trouvé, entre autres do-

353. HISTOIRE DU STATTHOUDÉRAT, depuis son origine jusqu'à présent; par RAYNAL. Bruxelles, Dewaet. In-18; prix, (80 cent.) 1 fr. 70.

354. DÉNOMBREMENT DE L'ARMÉE AVEC LAQUELLE LE ROI RICHARD II ENTRA EN ÉCOSE EN 1385 la 9^e année de son règne; par N. HARRIS NICOLAS. (*Archæologia*; page 13, Tom. XXII, 1829.)

Il y a peu de faits historiques qui aient donné lieu à plus de controverses que celui-ci. Les vaincus ont naturellement été conduits à augmenter le nombre de leurs conquérans et à diminuer le leur, tandis que le parti vainqueur a, pour donner plus d'éclat à sa victoire, cherché à cacher le véritable état de ses forces et à augmenter celui de ses ennemis.

Les manuscrits s'accordent parfaitement sur certains points et sur d'autres diffèrent beaucoup. Dans l'Ashmolean Museum le nombre des archers de la bannière royale est de 2,000 et dans le mss. Harléien de 200. Comme dans toutes les occasions le nombre des archers était beaucoup plus grand que celui des hommes d'armes et que celui de ces derniers est de 800, on ne peut guère douter que le nombre de 2,000 archers ne soit exact. Voici les autres points entre lesquels ils diffèrent. Le mss. Asmolean et le n^o 1,309 de celui de Harlay portent le nombre des archers de la suite du comte de Buckingham à 800; tandis que, dans la copie de Harlay n^o 369, il est de 3,000. Dans le premier manuscrit, la suite du comte de Cambridge est de 150 hommes d'armes, et suivant le dernier, elle n'est pas de plus d'un cent. Comme toutes les copies s'accordent à donner ce dernier nombre au comte de Cambridge, on doit le regarder comme exact. Dans le mss. de Harlay n^o 369, le comte de Northumberland est dit avoir 300 archers, et dans les autres copies, 400; dans le premier, le nombre des hommes d'armes du comte d'Oxford est de 200, et, dans le second, il est de 220.

Si nous regardons le nombre de 2,000 archers attachés à la cour, un recueil de plus de 200 volumes in-folio de pièces tirées des archives des Pays-Bas, durant le règne de Louis XV. Nos vastes dépôts littéraires sont ainsi une ressource inépuisable pour l'Europe savante.

(N. du R. du *Bulletin*.)

bannière royale et celui de 800 de la suite du comte de Buckingham comme exacts, et que nous y ajoutions les 100 hommes du comte de Cambridge, nous aurons pour total :

Mss. de Harlay n° 1,309. et mss. d'Ashmolés.	}	4,660 hom. d'armes.	7,224 arch.
Mss. de Harlay n° 369		4,640	7,124

On ne trouve dans aucun manuscrit le total des forces des évêques d'York et de Durham. M. Harris leur donne 1,000 hommes d'armes et 2,000 archers. De sorte que, suivant un manuscrit, le nombre des hommes d'armes est de 5,640 et celui des archers 9,124, ce qui donne un total de 14,764 combattans; et, suivant l'autre, le nombre des hommes d'armes est de 5,660 et celui des archers de 9,224, ce qui fait 14,884. Indépendamment des forces attribuées aux deux évêques, l'un des manuscrits dit que l'armée de Richard était de 11,884 combattans et l'autre ne le porte qu'à 11,764, sans compter les écuyers qui accompagnaient les hommes d'armes.

Extrait des manuscrits d'Harley, 1309 et 369, et de celui d'Ashmole, 865.

« Voici l'ordre des *ij* corps de bataille et des deux ailes de l'armée du roi lors de sa première entrée en Écosse dans la *ix*^e année de son règne.

Dans l'avant-garde.

Le duc de Lancastre, *M*^{*l*} hommes d'armes, *M*^{*l*} archers (1).

Le comte de Buckygkm, *iiij C* hommes d'armes, *viii* cents archers.

Le comte de Notyngham, *CC* hommes d'armes, *viiij C* archers.

Le corps d'armée du roi.

La bannière royale, *viiij C* hommes d'armes, *ij M* archers (2).

Le lord de Combrige, *Cl* hommes d'armes et deux cents archers.

Le comte d'Arundel, *Cxl* hommes d'armes et *iiij C* archers

Le comte de Warwick, *Cxl* hommes d'armes et trois cents archers.

Le comte de Strafforde, *Cxx* hommes d'armes et *CC* archers.

(1) Le MS. d'Harley 369 a *ccc* archers.

(2) Les deux MSS. d'Harley ont *cc* archers.

Le comte d'Oxenforde, CCxx hommes d'armes, deux cents archers (1).

Le comte de Salesburi, l hommes d'armes, Cxx archers.

Le chaunceller (Michel de la Pole), lx hommes d'armes, lxxx archers.

Le trésorier (Query sir Hugh Segrave), xl hommes d'armes, xl archers.

Le garde-du-sceau privé, xxx hommes d'armes, xxx archers.

Le grand maître de la maison du roi, xxx hommes d'armes, xxx archers.

Le lord Ros, xx hommes d'armes, xxx archers.

Le lord Beaumont, xxx hommes d'armes, xl archers.

Le lord Willoughby, l hommes d'armes, lx archers.

Le lord John Lovel,

Le lord William Botreaux,

Le lord Semor,

..... I

} C hommes d'armes, ij C archers.

..... xx

Le lord John Deverous, I hommes d'armes, iiij archers.

Le lord Symonde Burley, xx hommes d'armes et xxx archers.

Le lord Ferrers de Groby, xx hommes d'armes et xx archers.

Le lord Haryngton, xxx hommes d'armes et lx archers.

Sir Thomas Trivett, xx hommes d'armes et xx archers.

Sir Matthew Gourney, xx hommes d'armes et xx archers.

Sir Aubery Vur, xx hommes d'armes et xx archers.

L'évêque de Deverwill arriva, après la disposition des troupes, avec hommes d'armes et archers. (Il paraît que les manuscrits ont omis le nombre d'hommes formant la suite de eet évêque.)

Il faut maintenant retrancher les ij ailes du nombre d'hommes composant le corps d'armée ci-dessus mentionné.

Dans l'aile droite.

Le lord de Cambrige, C hommes d'armes, CC archers.

Le lord John Lovel,

Le lord William Botreaux,

Le lord Semor.

} C hommes d'armes, CC archers.

Lord Willougby, l hommes d'armes, lx archers.

(1) Le MS d'Harley 369 a cc hommes d'armes.

Dans l'aile gauche.

Le comte de Warwick, Clx hommes d'armes, iij C archers.

Le comte de Stafford, C xx hommes d'armes, CC archers.

Le chancelier, lx hommes d'armes, iij xx archers.

Dans l'arrière-garde.

Le comte de Northumberland, iiijC hommes d'armes, quatre cents archers (1).

Le comte de Devonshire, lx hommes d'armes, lx archers.

Le lord Nevyll, CC hommes d'armes, iijC archers.

Sir Henry Percy, C hommes d'armes, C archers.

Le lord Clifford, lx hommes d'armes, xl archers.

Le lord Souche d'Haryngworth, xxx hommes d'armes, xxx archers.

Sir Ameri Saintamand, xvi hommes d'armes, xxx archers.

Sir Thomas Perey, lx hommes d'armes, lx archers.

L'évêque de Duresme vint, après la disposition des troupes, avec hommes d'armes, archers.

État des Furiours.

D'abord, le constable et le maréchal n'en ont aucun.

Pour la bannière du roi, i.

Pour le duc de Lancastre, i.

Pour les ij ailes du corps d'armée royal, i.

Pour d'autres seigneurs du corps d'armée royal, ij.

Pour le troisième corps d'armée, ij.

355. THE CORRESPONDENCE OF THE RIGHT HONORABLE SIR JOHN SINCLAIR, bart. — Correspondance de sir John Sinclair, baronnet, suivie de ses souvenirs sur les hommes les plus distingués qui ont paru en Angleterre et à l'étranger dans ces soixante dernières années, enrichie du *fac simile* de deux cents autographes. 2 vol. in-8°. Londres, 1831; Colburn et Bentley.

On demande aujourd'hui à la succession de chaque homme sa biographie, celle du père et de l'aïeul. Chaque individu, persuadé de l'importance de ses moindres mouvemens, les consigne jour par jour dans son *diary*, et le dégoût de la lecture

(1) Le MS. d'Harley 36g porte 300 archers.

des mémoires anecdotes, doit naître nécessairement de ce déluge de documens insignifiants.

Le premier comte de Marchmont, sir Patrick Hume, se distingua par une violente opposition contre les Stuarts, qui lui valut les faveurs de Guillaume et la pairie d'Écosse. Son fils, comme lui pair et vicomte de Polwarth, provoqua l'union. Le journal quotidien, tenu par le troisième et dernier comte de Marchmont, remplit le premier des volumes que nous annonçons. Aussi ennuyeux que celui de Dangeau, il est pour nous moins curieux, les petites et les intrigues de l'aristocratie et de la cour d'Angleterre nous offrant moins d'intérêt que celles dont notre révolution (bénéissons-la malgré ses malheurs et ses cruautés) a coupé le cours, et dont nous lisons l'histoire avec un soupir de soulagement. Des lettres de Bolingbroke, de Pope, de Sara, duchesse de Marlborough, et de nombre d'autres, n'ajoutent pas beaucoup d'intérêt à cette publication; la forme emportant presque toujours le fond dans ces correspondances où l'on écrit pour écrire.

C'est un sixième volume que donne M. Nichols; et au peu d'importance des divers personnages, petits auteurs, petits prélats, petits ministres, dont il enregistre les actes et les écrits, on ne voit guère comment son recueil aura une fin. De ces gens-là, de ces anecdotes-là, de ces dires-là, il y en aura toujours; mais toutes les biographies de la terre ne feront rien pour leur célébrité; la poussière des bibliothèques est un paisible tombeau.

Les anecdotes de sir John Sinclair ne sont pas neuves; les réparties du grand Frédéric, battu plus d'une fois dans ce genre d'escrime, sont une mine épuisée; la petite monnaie qui en est sortie a perdu toute empreinte. Sir John est de ces esprits médiocres, capables d'un mouvement égal et continu, qui rangent et classent les idées des autres, et dont la tête faite comme leur bibliothèque, n'a partout, que cases bien régulières et bien nettes. La banalité (qu'on nous passe le mot) de ses remarques sous les n^{os} 1. 2. 3. 4, etc., est quelque chose de curieux. Nous citerons cette dernière maxime, dont il nous semble qu'on fait journellement l'application: « 4^o *personal decorations*, décorations personnelles. Il n'y a rien à objecter à ces distinctions quand elles sont accordées avec discernement, surtout à raison de ce qu'elles meurent avec la personne à la-

quelle elles ont été originaires conférées ; *c'est une manière économique de récompenser les services publics.* (*Revue Encyclopédique* ; mai 1831 , p. 341).

356. ESSAI HISTORICO-POLITIQUE SUR LA CONSTITUTION ET LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME DE PORTUGAL , ETC. ; par Joseph Liberato FREIRE DE CARVALHO, traduit du portugais par M. F. S. C. Un vol. in-8^o de VIII-372. Paris, 1830 ; Charles Heideloff et A. Boulland.

Cet ouvrage est une esquisse rapidement tracée de la constitution représentative dont la nation portugaise a joui pendant plusieurs siècles, et des maux qui ont suivi l'oubli des anciennes institutions.

C'est en grande partie à la discontinuation des assemblées des cortès qu'on doit attribuer l'introduction de l'inquisition et des jésuites, et l'empire de la superstition qui, dominant les rois et le peuple, causa la ruine de l'état et la perte de son indépendance, et qui plus tard la replongea dans l'ignorance et le despotisme.

L'auteur fait encore voir que c'est le mépris des anciennes institutions qui seul a pu conduire aux funestes traités qui ont livré le Portugal à l'Angleterre et l'ont dépouillé successivement de toute son industrie.

La mauvaise administration intérieure, un système très-vicieux d'impôts et une multitude d'entraves à l'agriculture et à l'industrie manufacturière, à la pêche, au commerce intérieur et à la navigation, ont encore plus contribué à la ruine du Portugal que les traités d'ailleurs très-impolitiques faits avec l'Angleterre.

En 1143, le roi Alphonse Henri convoqua les cortès de Lamégo ; ce qui ne fut pas l'octroi d'une grâce ou d'un privilège quelconque aux Portugais qu'il allait gouverner avec le caractère élevé de roi, mais bien l'accomplissement de la loi commune. C'est le texte même des cortès de 1143, communément dites de Lamégo, qui est généralement admis aujourd'hui comme constituant une partie très-essentielle du droit public actuel des Portugais, et qu'ils regardent comme *lois fondamentales* ; d'où il suit que la monarchie portugaise dès sa naissance a été insti-

tuée sous une forme *rigoureusement constitutionnelle*, puisque dans ces cortès nous voyons le roi proposant les lois, la noblesse et les prélats délibérant avec lui sur leur utilité et convenance, et le peuple en définitive les approuvant et sanctionnant.

N'est-ce pas là la forme d'un gouvernement véritablement constitutionnel ?

Cette institution n'a été dans l'origine établie par aucune loi écrite dont l'histoire ait transmis le souvenir ; la représentation nationale des Portugais peut donc, à juste titre, être regardée comme une *loi du pays*, fondée sur l'usage immémorial et très-ancien, maintenu au milieu des ruines de l'empire romain par tous les peuples du Nord qui virent fonder de nouveaux royaumes en Europe.

On ignore si pendant la durée du règne de dom Alphonse Henry, il fut convoqué d'autres cortès que celles de Lamégo où les droits du roi et du peuple furent fixés ; mais il ne faut pas s'en étonner, car aucune loi positive ne fixait cette convocation.

Don Sanche I^{er}, surnommé *le fondateur et le père de la patrie*, garda les conquêtes faites par son père, et tint toujours les maures en échec, mais ne convoqua pas les Cortès : les calamités qui pesèrent sur le Portugal l'en empêchèrent, et il n'en est blâmé par aucun historien.

Pendant le règne du roi dom Alphonse II, les cortès furent convoquées à Coimbre ; on y établit des juges, et on y fit 25 lois, qui se trouvent aux archives du royaume dans le livre portant ce titre : *Des lois et arrêtés anciens*, et qui au nombre de 26 se trouvent incorporées dans celui intitulé : *Ordonnances du seigneur dom Duarte* (Édouard). On trouve également quelques-unes de ces lois dans la charte ancienne de privilège (*foral*) de la ville de Santarem, déposée aux mêmes archives. Quoique le règne de ce roi ait été orageux, les historiens Brandão, Vasconcellos et Faria e Souza s'accordent à n'en pas accuser ce monarque.

On doit attribuer à la non convocation des cortès les malheurs qu'eut à essuyer l'infortuné Dom Sanche II, appelé par Duarte Nunes de Leão, et qui finit par être déposé ; ce qui ne fût point arrivé s'il eût convoqué les cortès.

Son frère Alphonse III lui succéda, il eut de grandes et

d'éclatantes vertus, et convoqua les cortès, d'abord à Leiria en 1254, ensuite à Santarem en 1263; il y fut fait plusieurs lois qui se trouvent dans les recueils déjà cités et le *code du roi don Édouard*. Il conquit sur les maures l'Algarve, et fut le premier roi qui prit le titre de *roi du Portugal et de l'Algarve*; il obligea le clergé et les prélats à contribuer aux dépenses du royaume.

A dom Alphonse III succéda son fils dom Denis (*Diniz*), surnommé le *libéral et le père de la patrie*. Pendant son glorieux règne, les cortès furent convoquées cinq fois, une fois à Guarda, trois à Lisbonne et une à Santarem. Il fonda une université à Lisbonne qui finit par se fixer à Coimbre. La meilleure des lois que Denis fit en cortès fut celle qui interdit à tout individu la faculté de vendre ses biens aux communautés, empêchant par là que le clergé ne devînt propriétaire de tout le sol du royaume. C'est de ce roi que l'on disait et que l'on répète encore de nos jours, *le roi dom Denis fit tout ce qu'il voulut*. (*El rei dom Diniz fez tudo quanto quiz*).

Dom Alphonse IV lui succéda; il était si insouciant, que ses conseillers et ses ministres lui dirent : *Il faut que votre altesse se corrige, sinon... Sinon, quoi ?* répliqua le prince en colère; *sinon*, reprirent les dignes conseillers, *nous choisirons un autre roi qui nous gouverne mieux et qui remplisse ses devoirs*. Il rentra en lui-même et devint depuis le modèle des bons rois; et certes cela ne serait pas arrivé dans un pays qui n'eut pas joui de toutes les libertés politiques et civiles d'un gouvernement constitutionnel.

Les cortès furent convoquées six fois sous son règne : à Evora en 1325, à Santarem en 1331, 1334 et en 1340, à Coimbre en 1335, et à Lisbonne en 1352; on y fit diverses lois. Ce roi mérita le surnom de *Brave* à la bataille de *Tarifa* ou *Salado*, livrée le 30 octobre 1340.

Dom Pedro lui succéda et fut surnommé le *Justicier*. Sous son règne les cortès ne furent convoquées qu'une fois à Elvas en 1361, et le clergé y proposa 33 articles, que Gabriel Peireira appelle *accord* du roi avec le clergé, monument de l'hypocrisie que le clergé n'a cessé de manifester. Le règne de dom Pedro fut trop court et trop agité pour qu'il y eût de nouvelle convocation.

Il eut pour successeur dom Ferdinand (Fernando) son fils, qui fut le dernier roi de la ligne directe d'Alphonse Henry, et qui régna sans gloire; mais grâce à la constitution politique de l'État, les cortès furent convoquées 5 fois, à Coimbre, on ne sait au juste l'année, à Lisbonne en 1372, à Porto en 1373, à Leiria la même année, et à Atonguia en 1376, où il fut pris des mesures pour encourager la navigation et le commerce maritime du royaume.

Le grand-maître d'Aviz fut proclamé roi sous le nom de dom Jean I^{er}, aux mémorables cortès de Coimbre, le 6 avril 1385. Mais avant son acclamation il s'engagea, entr'autres choses, à ne jamais faire la paix ou la guerre sans consulter les cortès. Il y eut pendant ce règne vingt-cinq convocations des cortès.

Son fils, dom Edouard (Duarte), lui succéda; les cortès furent convoquées à Leiria en 1434, où l'on réduisit en code toute la législation du royaume, à Evora en 1535 et en 1436. Ce roi mourut et l'état fut gouverné par une régence pendant plusieurs années, à cause du bas âge de son fils et successeur Alphonse V, sous le règne duquel les cortès furent convoquées vingt-deux fois, et de leur ensemble il est manifeste qu'à cette époque la monarchie était véritablement constitutionnelle; car il n'y eut point d'objet important qui n'ait été discuté par les cortès.

Jean II, surnommé le Grand, monta sur le trône de Portugal; il régna 14 ans et ne convoqua que 3 fois les cortès. C'est sous son règne que fut découvert le cap de Bonne-Espérance, et aussi que fut posé le premier fondement sur lequel devait s'élever l'édifice du pouvoir absolu, dévorateur et tombeau des nations.

Son cousin dom Emmanuel (*Manoel*), auparavant duc de Béja, lui succéda. Il vit fleurir le fameux Vasco de Gama, et fut surnommé l'*Heureux*. Il régna 27 ans et ne convoqua les cortès que quatre fois, ce qui prouve combien l'ancienne constitution était vicieuse en ne fixant pas d'une manière précise et rigoureuse le temps de la convocation.

Son fils, Jean III, fut son successeur et devint le fatal instrument de la triste décadence de la monarchie. Afin d'arriver au pouvoir absolu, il prit pour alliés la superstition et

le fanatisme couverts des sombres robes *du jésuitisme et de l'inquisition*, qui portèrent le premier coup mortel aux mœurs et aux libertés portugaises. Les cortès ne furent convoquées que trois fois, et à la première, en 1525, on décida qu'elles le seraient de 10 en 10 ans; apparence de légalité pour accoutumer le peuple à en perdre graduellement le souvenir.

Le petit fils de ce roi, Sébastien, fut son successeur; il avait à peine trois ans, et le royaume fut gouverné par une régence qui fut très favorable au régime absolu. Sébastien fut élevé par un jésuite nommé Louis Gonsalves da Camera, et n'apprit d'autres maximes que celles de l'absolutisme, de la superstition et de l'intolérance, qui causèrent sa ruine et celle de la nation. Durant son règne il ne convoqua pas les cortès et mit sans leur consentement plusieurs impôts.

Chef de l'inquisition, vieux et infirme, le cardinal Henry lui succéda, et convoqua deux fois les cortès sans autre but que de préparer la domination de l'Espagne.

Là finit la dynastie des Henry et des Alphonse, et la gloire et la liberté du Portugal. Comme l'empire Romain qui avait commencé par Auguste et qui finit par Augustule, le Portugal commença par le vaillant et illustre Henry, et finit par un autre Henry, lâche et dépourvu de sentimens.

Depuis 1580 jusqu'en 1640, le Portugal fut sous la domination de l'Espagne. Pour colorer son usurpation, Philippe II assembla les cortès à Thomar en 1581; elles le furent de nouveau en 1583, ensuite sous Philippe III en 1616, seules fois qu'elles le furent pendant l'usurpation; car celles qui, suivant quelques auteurs, avaient été assemblées en 1633, passent pour douteuses.

En 1640, la famille de Bragance fut appelée à occuper le trône portugais, et la séparation d'avec l'Espagne devint définitive. Le premier de cette dynastie fut Jean IV; il convoqua les cortès en 1641. Dans l'arrêté de ces cortès du 5 mars on lit :

« Que le pouvoir royal des rois réside dans les peuples et
« dans la république, et que c'est d'eux qu'ils l'ont reçu.

« Que quoique les peuples aient transféré leur pouvoir aux
« rois, ils l'ont conservé toujours et peuvent le ressaisir quand
« ils le jugeront nécessaire pour leur conservation.

« Que les royaumes peuvent déposer les rois intrus et tyranniques, leur refuser l'obéissance et se soumettre à celui qui aura un droit légitime pour régner sur eux.

« Que les royaumes, quoique catholiques, ne sont point régulièrement, mais seulement, dans certains cas, sous la dépendance du souverain pontife, quand il s'agit de déposer les rois intrus et tyranniques, et de proclamer ceux qui sont légitimes. »

En 1642, aux cortès qui furent convoquées cette année, on présenta au roi *une requête contre ses ministres, et notamment contre le secrétaire François de Lucena.*

Elles furent encore convoquées sous ce règne en 1645 et 1653. En 1642 l'Angleterre reconnut définitivement le Portugal par le traité du 29 janvier, fait entre Charles et le roi Jean IV; ce fut ce traité qui fraya le chemin de la dépendance de l'Angleterre et qui fut corroboré par celui du 10 juillet 1654 entre Cromwell et le même roi, où plusieurs articles donnent aux Anglais la faculté d'établir le siège de leur commerce en Portugal, et le dernier et secret stipule que les marchandises anglaises ne paieront dans ce pays que 23 pour cent!

Alphonse VI succéda à son père. Sous la régence qui eut lieu pendant sa minorité, en 1661, on fit un traité qui contient de grandes concessions en faveur de cette puissance qui s'engagea en échange, à *défendre le Portugal en ses possessions comme elle le ferait pour son propre territoire ou ses possessions (even as England itself)*, et par un article secret, *toutes les colonies et conquêtes du Portugal.*

En 1662, le roi prit les rênes du gouvernement; mais sa conduite déplut si généralement, que les cortès de 1668 conférèrent de nouveau la régence du royaume à dom Pedro son frère.

Les cortès furent encore convoquées trois fois. Alphonse mourut et dom Pedro prit le titre de roi. Il ne convoqua les cortès qu'une fois; ce furent les dernières. Pendant 122 ans il n'y eut point de convocation, et ce n'est qu'en 1820 que cette salutaire institution reprit faveur et fraya le chemin à celles de 1826.

Tel est en abrégé l'histoire des cortès que l'auteur présente

avec des développemens qu'il faut lire dans son ouvrage, ainsi que ceux qui concernent la progression de la domination anglaise. C'est elle qui, unie à l'influence des richesses apportées par les conquêtes d'outre-mer, amena l'asservissement du Portugal; d'autant plus fatal qu'il est la suite des empiétemens du pouvoir absolu, de l'ignorance et du jésuitisme, arrivé à la suite de l'oubli de la loi constitutionnelle, jouissance ferme et impassible, étrangère aux passions et aux caprices, et qui les tolère encore moins dans les autres au détriment de la félicité publique; quoique jusqu'à présent cette forme de gouvernement ait sans doute produit de grands bienfaits en Angleterre, en Hollande et même en France, mais nulle part n'ait eu le caractère d'économie, le pouvoir royal et celui de l'aristocratie héréditaire y ayant toujours été prépondérans. A. P.

357. SAGGIO SULLA STORIA, etc. — Essai sur l'histoire de la littérature italienne pendant les 25 premières années du dix-neuvième siècle; par A. L. (*Il nuovo ricognitore*; sept. 1830, p. 631.)

L'auteur de cet essai sur l'histoire de la littérature italienne pendant les vingt-cinq premières années du dix-neuvième siècle, a eu pour but de faire disparaître le préjugé d'une foule d'étrangers et même de nationaux qui disent sans cesse que l'Italie n'est plus aujourd'hui que la terre des grands souvenirs, et que le génie des hommes y est comme frappé de stérilité. Il a donc résolu de dérouler les annales de la littérature italienne pendant les vingt-cinq premières années du dix-neuvième siècle, et d'en étaler les richesses.

En parlant des ouvrages qui ont été publiés pendant ce période, l'auteur donne quelques détails biographiques sur les écrivains qui sont morts et sur lesquels il a pu obtenir des renseignemens certains. Il se borne toutefois à leur naissance et à leur mort, parce que la vie des hommes de lettres, presque toujours restreinte à un petit cercle d'amis, ne présente point cette variété d'accidens étrangers et de vicissitudes qui rendent si intéressante la vie d'hommes plus aventureux. C. R.

358. ANNALI D'ITALIA, etc.—Annales de l'Italie compilées par A. COPPI. T. I, de 1750 à 1796. 1824; 457 p. in-8°. T. II de 1797

à 1800. 1824; 448 p. T. 3 de 1801 à 1809. 1825; 518 pag. T. 4 de 1810 à 1819. 1827; 504 p. Rome; Philippe et Nicolas de Romanis. (*Gottengische Gelehrte Anzeigen*; novembre 1830, p. 1739.)

Cet ouvrage se recommande par l'esprit de modération qui a présidé à sa rédaction. Lorsqu'il y a incompatibilité bien tranchée entre les opinions anciennes et les opinions nouvelles, l'auteur les cite en termes mesurés, et s'abstient de rejeter les opinions nouvelles d'une manière absolue, dans le cas même où les opinions nouvelles sont complètement défavorables à l'autorité du Saint-Siège. L'auteur, tout en les condamnant, ne laisse pas d'énoncer brièvement les raisons qui peuvent militer en leur faveur. L'auteur fait preuve d'une connaissance exacte des ouvrages italiens et français qui ont rapport à la période dont il s'occupe. Les collections de Martens, l'histoire des traités de paix de Schoel, l'ouvrage connu de Lucchesini sur la confédération du Rhin, et plusieurs autres, sont fréquemment cités, non d'une manière superficielle, mais avec l'indication précise du lieu où ils ont été publiés. D'ailleurs, ainsi que le titre même de l'ouvrage l'annonce, l'auteur n'a point voulu écrire une histoire systématique, mais seulement des annales. L'ensemble est en conséquence divisé par années, et les événemens de chaque année sont rangés sous divers numéros. Les événemens extérieurs ne sont retracés que d'une manière rapide; ceux au contraire qui concernent immédiatement l'Italie sont traités avec plus de netteté et d'étendue. C'est surtout dans la narration de ces derniers événemens que l'auteur manifeste un esprit impartial, et lorsqu'il n'a pu exprimer clairement son opinion, il a su exposer les faits de manière à ce que le lecteur pût les juger par lui-même. L'auteur entre dans des détails assez étendus sur l'origine et les développemens de la secte des Carbonari. En général, tout ce qui concerne les rapports intérieurs de l'Italie, et notamment l'insurrection qui a éclaté en avril 1814 à Milan, ainsi que les événemens récents du royaume des deux Siciles, sera lu avec d'autant plus d'intérêt, que M. Coppi communique d'une manière plus ou moins étendue une foule d'actes qui jusqu'à présent n'étaient connus que de nom, et entr'autres, le manifeste du roi Ferdinand IV aux Napolitains, en date du

1^{er} mai 1815, avant son départ pour la Sicile, manifeste dont on a tant parlé.

Nous regrettons que l'auteur ait annoncé à la fin du tome quatrième de son ouvrage, que les événemens, à partir de l'année 1820, étant encore trop récents, il a suspendu son travail jusqu'à nouvel ordre.

C. R.

359. LE COSE RIMARCHEVOLI DELLA CITTA DI NOVARRA, etc. — Les choses remarquables de la ville de Novarre, précédées d'un abrégé historique; par A. BIANCHINI, avocat. In-8°. Novarre; 1828.

Si les Italiens sont condamnés à n'avoir jamais peut-être une bonne histoire générale, à cause du morcellement infini de leur territoire, il faut convenir que nul peuple n'a de plus grandes facilités pour écrire ces histoires particulières qui ne sont ni moins dramatiques ni moins utiles, et, il faut le dire, ni plus faciles pour l'annaliste. Chaque ville de l'Italie peut trouver dans sa vie du moyen-âge, et même dans son histoire moderne, les élémens d'une étude curieuse pour tout le monde et pleine d'intérêt pour ses habitans. Le livre que M. Bianchini vient d'écrire pour Novarre est d'un bon exemple pour ses concitoyens, et nous espérons qu'il aura des imitateurs. Florence a été le théâtre de plus de scènes dramatiques et de leçons historiques que tel empire peuplé de 40 millions d'âmes. Nous avons tenté en France de faire l'histoire de Venise; mais combien la tâche eût été plus facile pour un Italien, et combien l'auteur aurait trouvé plus de confiance dans ses lecteurs, en même temps que ses lecteurs auraient découvert en lui plus de passion!

Nous devons avouer que l'endroit où M. Bianchini décrit les heureux effets de la domination française sur Novarre, nous a procuré une vive satisfaction d'orgueil national. En général, les Italiens n'ont pas été justes envers les Français sous ce rapport. Nous connaissons tous leurs griefs; nous comprenons toutes leurs plaintes; et pourtant nous pensons qu'ils auraient pu, sans oublier nos torts, chercher dans notre conduite quelques motifs d'excuse, quelques compensations, qu'ils auraient certainement trouvés, qu'il ne nous appartient pas de faire ressortir, et que M. Bianchini a su mettre en saillie, sans bles-

ser, ce nous semble, ni l'une ni l'autre nation. (*Revue encyclopédique*; juin 1831, p. 560.)

360. TABLEAUX DE GENRE ET D'HISTOIRE, peints par différens maîtres, ou Morceaux inédits sur la régence, la jeunesse de Louis XV et le règne de Louis XVI, recueillis et publiés par F. BARRIÈRE. I vol. in-8^o, xvj-392. Paris et Leipzig, 1828; Ponthieu.

Les morceaux dont se compose ce volume, quoique se rattachant la plupart à l'histoire, sont, par la forme que l'auteur leur a donnée, peu susceptibles d'analyse; nous nous bornerons donc à en présenter la nomenclature à nos lecteurs; ce sont: la rupture entre le régent et M^{me} de Parabère et leur raccommodement; une conversation de madame la duchesse de Tallard; le pour et le contre ou lettres inédites de Diderot, sur la postérité, avec des observations sur les lettres et les beaux-arts, de 1765 à 1767; une conversation entre le duc de Choiseul et madame de Guémenée, 1778; des lettres inédites du chevalier de Lille au prince de Ligne sur la cour de France, de 1778 à 1783; des conversations du marquis de Bouillé avec le grand Frédéric, Joseph II et Louis XVI, en 1784 et 1785, et une lettre secrète de Mirabeau au roi en 1790.

Des détails curieux sur la cour de France et quelques cours étrangères pendant la régence et le règne de Louis XVI, des anecdotes piquantes et des notices pleines d'intérêt, rendent la lecture de ce recueil aussi agréable qu'instructive. Ω

361. RELATION HISTORIQUE DU SÉJOUR DE S. M. LOUIS PHILIPPE, roi des Français, et des ducs d'Orléans et de Nemours à Besançon pendant les 25, 26 et 27 juin 1831; suivie des discours adressés au Roi et des réponses de S. M. In-8^o, 24-4 p. Besançon, 1831; Bintot.

Ce petit opuscule, écrit pour rappeler une époque heureuse aux Bisontins, celle du passage du Roi dans leurs murs, circonstance qu'ils n'avaient pas vu se renouveler depuis 1683, où Louis XIV, pour la seconde fois, était allé dans leur cité, est écrit avec l'enthousiasme que commandait le sujet, et outre son intérêt local, il offrira des détails curieux et agréables à tous les lecteurs. Ω

MÉLANGES.

362. ACADEMIE ROYALE DE TURIN. — L'Académie met au concours un prix de 600 livres pour l'éloge historique du prince Thomas de Savoie, souche de la branche de Savoie-Carignan. Les discours seront jugés dans le premier semestre de l'année 1833.

363. INSTITUT DE FRANCE. — SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, du vendredi 22 juillet 1831 (1), présidée par M. le baron SILVESTRE DE SACY. — Ordre des lectures.

1° Annonce des sujets de prix proposés au concours pour les années 1832 et 1833.

2° Jugement des Mémoires envoyés aux concours ouverts cette année.

3° Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Gosselin, par M. le baron DACIER, Secrétaire perpétuel.

4° Rapport fait à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 15 juillet 1831, sur les Mémoires relatifs aux antiquités nationales, dont les auteurs ont obtenu les médailles d'or.

5° Analyse géographique des Voyages de Sindbad le Marin, fragment d'un ouvrage sur le progrès des découvertes dans le Monde Maritime, par M. le baron WALCKENAER.

6° Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Gail, par M. le baron DACIER, Secrétaire perpétuel.

7° Mémoire sur un voyage dans la Tartarie, dans l'Afghanistan et dans l'Inde, exécuté à la fin du 4^e siècle de notre ère par plusieurs Samanéens de la Chine, par M. ABEL-RÉMUSAT.

8° Mémoire sur les différens rapports sous lesquels l'âge a été considéré dans la législation romaine, par M. PARDESSUS.

9° Fragmens d'un Mémoire intitulé: Tableau historique des

(1) Afin de ne pas retarder la publication de cet important programme, nous l'insérons dans ce cahier d'avril, quoique sa date le désigne pour le cahier de juillet.

(N. du R.)

productions de la sculpture française pendant le 14^e siècle, par M. ÉMÉRIC-DAVID.

Jugement des Concours. — L'Académie rappelle que le prix sur ce sujet : Tracer le tableau des changemens survenus dans la géographie des Gaules, après la chute de l'empire romain, dans le but de faire connaître le nom des villes, cantons, provinces, comtés, duchés, et toutes les divisions territoriales, civiles et militaires de la monarchie française en-deça du Rhin, sous les deux premières races de nos rois, a été décerné en 1830 à M. Benjamin GUÉRARD, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix qu'elle devait adjuger dans cette séance, de rechercher quel fut l'état politique des cités grecques de l'Europe, des îles et de l'Asie-Mineure, depuis le commencement du 2^e siècle avant notre ère, jusqu'à l'établissement de l'empire de Constantinople.

Les concurrens devaient recueillir dans les écrivains et dans les monumens de tout genre, tous les faits propres à faire connaître, soit l'administration intérieure de ces cités, soit leurs rapports entre elles et avec l'empire.

Aucun des ouvrages envoyés au concours n'ayant paru à l'Académie être digne du prix, elle propose pour la quatrième fois le même sujet, pour l'année 1833.

L'Académie croit convenable d'avertir que les recueils d'inscriptions sont au nombre des sources principales où l'on trouverait des renseignemens abondans et précieux. Il ne faudrait pas non plus négliger les inscriptions publiées par les voyageurs du siècle dernier et par ceux de nos jours; mais ce sont surtout les ouvrages numismatiques qu'il sera nécessaire de consulter pour réunir des notions positives sur l'histoire, l'indépendance plus ou moins absolue, l'organisation politique et le régime administratif des cités helléniques de la Grèce proprement dite, de la Macédoine, des îles, de la Thrace, de l'Asie-Mineure et des côtes du Pont-Euxin.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1^{er} avril 1833. Ce terme est de rigueur.

L'Académie avait proposé pour sujet d'un autre prix qu'elle

devait adjuger dans cette séance : Soumettre de nouveau à une discussion critique tous les passages relatifs, soit à la personne, soit à la doctrine de Pythagore, qui nous ont été transmis par les écrivains de l'antiquité, à l'effet de distinguer, autant que possible, ce qui appartient réellement à l'histoire et à l'enseignement de ce philosophe.

Le seul mémoire reçu par l'Académie n'ayant aucun rapport avec le sujet proposé, elle a retiré ce sujet et y a substitué celui-ci :

Tracer l'histoire des différentes incursions faites par les Arabes d'Asie et d'Afrique, tant sur le continent de l'Italie que dans les îles qui en dépendent, et celle des établissemens qu'ils y ont formés; rechercher quelle a été l'influence de ces événemens sur l'état de ces contrées et de leurs habitans. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1^{er} avril 1833. Ce terme est de rigueur.

L'Académie avait proposé pour sujet d'un autre prix qu'elle devait adjuger dans cette séance : Rechercher les changemens survenus pendant le moyen âge dans la géographie ancienne des régions qui composaient au dixième siècle la partie européenne de l'empire de Constantinople, dans le but d'en faire connaître, avec toute l'exactitude possible, les divisions civiles, militaires et ecclésiastiques, depuis l'avènement de Justinien jusqu'au temps de Constantin Porphyrogénète, sans négliger la géographie des états formés des débris de l'empire pendant ce laps de temps, et dont l'existence fut plus ou moins longue.

Aucun des ouvrages envoyés au concours n'ayant paru à l'Académie être digne du prix, elle propose pour la deuxième fois le même sujet, pour l'année 1833. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1^{er} avril 1833. Ce terme est de rigueur.

L'Académie renouvelle l'annonce qu'elle fit l'année dernière, du sujet d'un autre prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1832 : Tracer l'histoire du décroissement et de la destruction totale du paganisme dans les provinces de l'empire d'Occident, à partir du temps de Constantin; réunir tout ce que l'on peut savoir par les auteurs tant chrétiens que

païens, par les monumens et surtout par les inscriptions, de la résistance qu'opposèrent au christianisme les païens, principalement de Rome et de l'Italie; enfin tâcher de fixer l'époque où l'on a cessé, en Occident, d'invoquer nominativement les divinités de la Grèce et de Rome.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1^{er} avril 1832. Ce terme est de rigueur.

L'Académie propose pour sujet d'un autre prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1833 : Examiner quel était en France, à l'avènement de Louis XI, l'état des institutions provinciales et communales et des corporations, et quelles modifications ces institutions ont éprouvées pendant le règne de ce prince.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1^{er} avril 1833. Ce terme est de rigueur.

Les concurrens sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

Prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche. — Feu M. Allier de Hauteroche a légué une rente de 400 fr. sur l'État pour la fondation d'un prix annuel en faveur de celui qui, au jugement de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, aura publié dans le cours de l'année le meilleur ouvrage de *Numismatique*. L'acceptation de ce legs a été autorisée par une ordonnance royale du mois de mars 1828.

Il n'est parvenu à l'Académie qu'un seul ouvrage numismatique intitulé : *Illustrations of the anglo-french Coinage : taken from the Cabinet of a Fellow of the antiquarian Societies of London and Scotland, etc.*

L'auteur donne des descriptions très-exactes de toutes les monnaies anglo-françaises qu'il a pu recueillir dans diverses collections publiques et particulières, en y ajoutant le poids et le titre de chacune d'elles, et souvent ces descriptions sont accompagnées de notes historiques qui présentent de l'intérêt.

Cet ouvrage a été fait avec la plus grande exactitude, l'exécution typographique en est belle, et les planches surpassent par leur perfection tout ce qui a été fait jusqu'à présent en ce genre.

L'Académie a décerné le prix à cet ouvrage. L'auteur est M. Ainsworth, lieutenant-général au service d'Angleterre.

L'Académie annonce qu'elle décernera, dans la séance du mois de juillet 1832, un prix de 400 fr. à l'auteur du meilleur ouvrage de Numismatique qui aura été publié dans le cours de l'année 1831. Les ouvrages publiés par les membres de l'Académie sont seuls exclus de ce concours. Les auteurs des ouvrages qui seraient de nature à être admis à ce concours, sont invités à les faire parvenir au secrétariat de l'Institut avant le 1^{er} avril 1832. Ce terme est de rigueur.

Antiquités de la France. — M. le Ministre Secrétaire d'État du commerce et des travaux publics, s'étant fait rendre compte de l'état des travaux relatifs aux recherches sur les antiquités de la France, ordonnées par la circulaire du 8 avril 1819, a reconnu que ces travaux, par leur importance pour l'histoire nationale, méritaient d'obtenir de nouveaux encouragemens. En conséquence, il a jugé à propos d'accorder trois médailles d'or de 500 francs chacune aux trois auteurs qui, au jugement de l'Académie, auront envoyé les meilleurs mémoires sur les antiquités de la France. L'Académie a décerné deux de ces médailles à MM. Texier, pour un mémoire sur le port de Fréjus, et Niveleau, architecte de la ville de Valenciennes, pour un mémoire intitulé : *Bavay ancien et nouveau.*

Elle a de plus accordé deux mentions honorables, l'une à M. de Caumont, secrétaire de l'Académie de Caen, auteur d'un Voyage dans plusieurs départemens de l'Ouest, et d'un Cours d'archéologie; l'autre à M. Chardon, président du tribunal de première instance d'Auxerre, pour un Mémoire sur l'ancienne ville d'Auxerre.

Le rapport détaillé que l'Académie adresse à M. le Ministre du commerce et des travaux publics, fait connaître l'objet de tous les Mémoires relatifs aux antiquités nationales, qui lui sont parvenus jusqu'à ce jour (1).

(1) Ce rapport sera inséré textuellement dans notre prochain cahier.

364. DE CAROLO MAGNO LITERARUM FAUTORE; SCRIPSIT FRID. LORENTZ; (publié par le D^r Halle). Broch. in-8^o, 45 pag. 1828. Anton.

Dans cette thèse (Habilitationsschrift) l'auteur traite de ce que *Carolus Magnus, Alcuino suadente, ad literas restaurandas fecerit, etc.*; il la fait précéder de 4 questions : *de Caroli Magni educatione. II Carolus et ejus liberi, Alcuino duce, artium liberalium studiosi. III De Scholis per totum Francorum regnum instauratis. IV Caroli exemplum multi imitati sunt.* A la p. 42 l'auteur traite de conte absurde ce qu'on a dit d'une réunion savante à la cour de Charlemagne; réunion dont Charles aurait été membre sous le nom de David, dont Alcuin aurait été l'Horace, et Engelbert l'Homère. Il a prouvé plus tard dans son ouvrage sur Alcuin ce qu'il cherche à avancer ici. (*Leipz. lit. Zeit.*, juill. 1830).

365. NOTICE HISTORIQUE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE B. G. NIEBUHR, conseiller d'état, membre de l'Académie des sciences de Berlin; par M. DE GOLBÉRY. (*Extrait*).

Au bord de l'Océan septentrional, non loin de l'embouchure de l'Elbe, est une contrée qui, sous le nom de Hadeln, a fait partie de la ligue Frisonne, et qui renferme la paroisse de Ludingworth, composée de cultivateurs libres. Le duché de Saxe-Lauenbourg, le Hanovre, la France, ont successivement étendu leurs limites jusqu'à ces rivages, mais peu de personnes connaissent ce petit pays. Désormais il sera célèbre, car il a donné à la science un nom deux fois illustré. Niebuhr le père a su conquérir pour la géographie l'Arabie, l'Inde, la mer Rouge, régions dont les longitudes n'étaient pas déterminées, dont les cartes étaient imparfaites; Niebuhr le fils a fait reluire des clartés de son génie les antiques débris des institutions de Rome, et d'un regard assuré il a reconnu, malgré l'obscurité des siècles, la source du grand peuple, et les affluens qui lui ont apporté le tribut de leurs générations.

Berthold-George Niebuhr naquit à Copenhague le 27 avril 1776. De retour de ses voyages en Orient, son père avait épousé la fille du célèbre médecin Blumenberg. Il se serait peut-être fixé dans la capitale du royaume; mais la disgrâce de son pro-

tecteur, le ministre Bernstorf, lui inspira de l'éloignement pour cette ville. Le Danemark, auquel il appartenait depuis sa glorieuse expédition, voulut l'employer dans le génie militaire; on songeait à se servir de ses lumières pour déterminer quelques positions géographiques en Norwége. Toutefois Niebuhr préféra une place civile, celle de *Landschreiber* (1) à Meldorf, dans le Holstein. S'il eût conservé le goût des courses lointaines, l'Orient seul aurait attiré ses pas; mais l'attachement qu'il avait conçu pour sa femme et la naissance de ses deux enfans s'opposèrent à l'exécution de projets trop aventureux. Il resta donc au sein de sa famille, uniquement occupé de la rédaction de son voyage, et ne songeant d'ailleurs qu'à donner à ses jeunes enfans d'utiles leçons et les exemples d'une vertu héréditaire.

D'abord la pensée du voyageur était d'ouvrir à son fils la route de l'Orient. Ses premières études furent conçues dans cet esprit; il lui enseigna l'anglais, langue indispensable au navigateur, et l'arabe, qu'il devait un jour parler dans la patrie de Mahomet : du reste, la géographie et les mathématiques devaient faire le fond de cette éducation. Mais le génie est comme ces rameaux que l'on recourbe en vain dans une direction que ne leur a point donnée la nature. Niebuhr le père avait traversé l'espace, Niebuhr le fils devait franchir le temps; il voyait son but marqué au-delà des siècles écoulés, et libres d'entraves, c'était toujours vers l'antiquité que se relevaient ses méditations. Il nous dit lui-même, avec une louable franchise, que souvent son père fut impatienté de ses distractions; et cependant c'est dans ce temps-là même qu'il employait tous ses loisirs à comprendre Sophocle. Son père lui donnait-il une leçon de géographie; prononçait-il le nom de d'Anville, pour lequel il avait une vénération si profonde, le jeune Niebuhr ne voyait devant lui que la Gaule de César : il lisait et relisait ses commentaires, et ne prenait du savant Français que les notions archéologiques capables d'éclairer la marche du conquérant romain, ou de ranimer quelque vieille cité gauloise.

(1) *Secrétaire de la justice* ou *greffier* serait une traduction incomplète. Les *Landschreiber* ont aussi des attributions d'administration et de finance. Ce qui démontre que la place de Niebuhr père était au-dessus de celle de simple greffier, c'est qu'il y joignit le titre de conseiller d'État.

Néanmoins ces exercices n'étaient que préparatoires; le célèbre philologue Jæger, l'éditeur des Panégyristes latins, fut le premier maître de Niebuhr. Ce fut alors seulement qu'il saisit le mécanisme des langues. Son père, en effet, ne les considérait que comme des moyens de parvenir à la science; il ne s'arrêtait point à en examiner les détails; pourvu qu'il comprît, il était satisfait. Les leçons de Jæger jetèrent de profondes racines dans l'esprit analytique du jeune homme. On commençait à reconnaître en lui cette trempe vigoureuse d'un génie qui promet de faire plus de découvertes dans les sombres détours d'une bibliothèque, que le plus robuste voyageur n'en pourrait espérer sur des plages lointaines, ou sur des îles regardées comme inaccessibles au navigateur. Déjà on avait renoncé à lui faire subir les dangers de cette aventureuse carrière : une mère, dont la sollicitude était poussée jusqu'à l'imprudence, avait la première créé des obstacles à l'accomplissement des vues de Carsten Niebuhr sur son fils. Les soins trop assidus, qu'elle lui prodigua, affaiblirent son tempérament au point que sa santé demeura toujours très-chancelante, et que l'irritabilité de ses nerfs réagit quelquefois jusque sur son caractère, qui, sans jamais cesser d'être noble et généreux, ne fut pas toujours exempt d'humeur ou de caprice.

Quoi qu'il en soit des motifs qui changèrent la résolution du père, le jeune Niebuhr fut envoyé à Hambourg, où il étudia la science du commerce, tant aux cours du professeur Büsch, que dans les maisons les plus recommandables de cette riche cité. Mais l'illustre Voss était l'ami de son père; mais Klopstock habitait Hambourg! Comment résister à l'ascendant du génie? comment ne se point enflammer d'une nouvelle ardeur pour l'antiquité? Quand Voss parlait des Grecs et des Romains, on eût dit qu'il venait de les quitter.

Niebuhr ne fut pas poète, sans doute; mais son génie se sentit échauffé par le génie de ces grands hommes? Il doit à Voss ces vues si claires, si précises sur les peuples de l'antiquité; il doit à Klopstock cet essor si noble et si élevé que prend la tradition, quand elle parle par sa bouche, quand elle raconte avec tant de simplicité et de grandeur, le figuier ruminal, l'augure des oiseaux du destin, la naissance de Servius, ou la bataille vraiment homérique du lac Régille. On dirait que dans ces

pages admirables son style, tantôt naïf et tantôt majestueux, veut ranimer l'esprit du lecteur, et le dédommager de la sécheresse inséparable de la dissertation, comme les accens d'une musique religieuse délassent, par intervalles, une ame fatiguée de trop longues méditations. Mais gardons-nous d'anticiper sur ce que devint Niebuhr; suivons encore l'élève à l'université de Kiel, où il s'enfonce dans les profondeurs du droit, où il est distingué par le philosophe Jacobi, que depuis il aima toujours, par le médecin Hentzler, dont il épousa la petite-fille, long-temps après cette première entrevue. De Kiel il passa à Édimbourg : le but de son père, en lui prescrivant ce voyage, était de joindre à ses autres études celle des sciences naturelles. Niebuhr réussit surtout en chimie, et il s'en fallut de peu que, passionné pour ses expériences, il ne nous donnât, au lieu des vieilles nations italiques qu'il a réveillées, quelques corps organiques de plus. Il aimait à rappeler son séjour à Édimbourg. Un ancien capitaine de navire, de la famille Jacobite des Scott de Norburghshire, avait, trente-cinq ans auparavant, reçu à son bord Niebuhr le voyageur, et s'en glorifiait encore. Il accueillit donc le fils avec empressement, et l'étudiant allemand vécut dans la plus grande intimité chez ces bonnes gens. Cette famille est celle à laquelle appartient le célèbre romancier. On ne nous dit pas si Niebuhr l'a connu.

Les études de Niebuhr étaient achevées : dix-huit mois de séjour en Écosse lui avaient permis d'étudier les institutions de l'Angleterre ; mais il voulut connaître de plus près cette nation, que son père estimait d'une manière presque exclusive. Il consacra donc six mois à parcourir les diverses contrées de la Grande-Bretagne, s'informa avec un soin extraordinaire des mœurs, des usages, des coutumes, et voua surtout à la législation une attention qui fut couronnée du plus grand succès : nul étranger, dit-on, n'a mieux possédé le droit public anglais. Il aimait cette fixité et même cette opiniâtreté qui fuit les améliorations, et qui sacrifie tous les progrès au besoin du repos. Ce sentiment chez lui était poussé à l'excès, et il se défiait de tous les ministères qui paraissaient favoriser des réformes.

La carrière administrative de Niebuhr s'ouvrit à Copenhague, où il fut d'abord secrétaire du ministre des finances Schimmelman. On le voit en même temps secrétaire d'une commission

chargée de traiter quelques affaires avec les Barbaresques, et bientôt sous-bibliothécaire. A l'époque où les Anglais vinrent bombarder la capitale du Danemark, les précautions prises par Niebuhr contribuèrent beaucoup à sauver la bibliothèque de ce commun désastre... Bientôt les connaissances qu'il avait acquises en matière de finances, lui devinrent d'une utilité pratique; il fut nommé l'un des directeurs de la banque danoise. Fonctionnaire distingué par l'amour du bien autant que par son habileté, il ne se bornait pas au travail du cabinet; il publiait des mémoires d'administration et d'économie politique... En 1804, Niebuhr épousa la fille du *Landvogt* du district de Heydt. Cette première union fut heureuse, et désormais son avenir paraissait devoir être celui de l'homme paisible, qui goûte au sein de sa famille le repos nécessaire aux travaux de l'administration. Une carrière honorable et riche à la fois permettait à ses loisirs l'étude des lettres; enfin il semblait que l'Allemagne dût à jamais abandonner au Danemark et le voyageur Niebuhr et le fils auquel il avait donné le jour; il semblait que ce fils, dans la position brillante qu'il devait à la gloire paternelle et à son propre mérite, se contenterait d'y joindre l'honorable réputation qui dans la carrière des places suit toujours le talent et la probité. — Le destin en avait autrement ordonné.

Les Français attendaient sur les bords de la Manche que des vents moins contraires vissent enfler leurs voiles : leurs enseignes allaient retrouver Hastings, et par de nouveaux exploits effacer le souvenir des belliqueux Normands. L'Angleterre effrayée appela le secours de l'Autriche. En moins de trois mois la monarchie autrichienne fut abattue, et les Russes si redoutés, étaient engloutis dans les lacs de Moravie.....

Moins prévenu, peut-être, Niebuhr aurait admiré les prodiges opérés par ces modernes Romains; et ce peu de mois qui renfermaient plus de gloire qu'il n'en faudrait pour illustrer tout un siècle, lui aurait paru quelque fragment des annales du grand peuple. Mais les premières impressions ne s'effacent point : dès l'âge le plus tendre il n'avait recueilli dans la maison paternelle que de fâcheuses préventions contre la France. On ne lui avait fait connaître que ces hommes dégénérés, ces courtisans efféminés de nos derniers rois : ou bien, on lui avait dé-

peint nos révolutionnaires, leurs fureurs, leurs échafauds. En vain, selon l'expression du plus grand écrivain de nos jours, l'armée avait jeté sa vaillante épée dans la balance, le père de Niebuhr n'en était point ému, ou plutôt il n'en était que plus irrité; car si le Danemark était sa patrie d'adoption, il était né Hanovrien, et chaque bataille gagnée par les Français affligeait l'ancien sujet de l'Angleterre, et froissait le sentiment d'indépendance du Germain. L'expédition d'Égypte elle-même n'avait point trouvé grâce à ses yeux. Les Français *ne devaient ni ne pouvaient faire le bien*. C'était chez lui une chose arrêtée (1).

Il ne faut donc pas s'étonner si son fils demeura insensible aux plus beaux faits d'armes de Napoléon : son âme était faite, il est vrai, pour s'émouvoir de tous les sentimens nobles et généreux, pour admirer toutes les actions courageuses et héroïques; mais il ne vit dans nos guerriers que les esclaves d'un tyran, que les instrumens dont on se servait pour accabler l'Allemagne. Les puissances dont l'alliance ou l'inaction favorisait la grandeur du nouvel empire, trahissaient à ses yeux la cause de l'humanité. La fidélité du Danemark n'était selon lui que lâcheté, que vile complaisance. C'en était assez pour que cet État perdît tous ses droits à son affection, et quand la Prusse imagina qu'il suffirait d'évoquer les mânes de Frédéric pour ne rencontrer dans nos armées que des Soubises, Niebuhr s'associa d'intention à ce rêve, et fut l'un des premiers écrivains qui firent retentir le cri de guerre. Toutefois, serviteur d'une puissance amie, il ne se permit point d'attaque directe; il emprunta la voix de Démosthène, traduisit la première Philippique et y joignit des notes remplies d'allusions aux circonstances présentes, enfin il dédia cet ouvrage, premier fruit de ses connaissances classiques, à l'empereur Alexandre. Comme si Napoléon n'eût été que le roi de Macédoine! Comme si ses guerriers n'eussent été que les barbares oppresseurs d'Athènes, et que la civilisation nous dût venir du Nord par un oukase! La Prusse entendit ce langage, elle appela Niebuhr, il fut nommé directeur du commerce de la mer Baltique. Mais il ne jouit pas long-temps de sa nouvelle dignité : à peine était-il arrivé à Berlin, que le tonnerre de Jéna réduisit en poudre la

(1) Il serait injuste de ne point ajouter que Carsten Niebuhr revint de ses préventions, du moins en ce qui concerne les sciences.

monarchie prussienne ; il fallut fuir la capitale , il fallut abandonner aux hommages du vainqueur les cendres du grand roi. De Kœnigsberg à Memel , de Memel à Riga , la cour se traînait d'asile en asile. Le canon français la poursuivait partout , et sur les neiges d'Eylau comme dans les plaines de Friedland , l'aigle de l'empereur prêtait sa rapidité à la victoire.

Cependant le prince de Hardenberg invitait Niebuhr à tous les conseils. La droiture et la constance de son caractère ne se démentirent jamais ; toujours même amour de la patrie , toujours même aversion pour la domination étrangère. Pendant son séjour à Riga , il fit quelque diversion aux affaires pour étudier la littérature russe ; mais elle lui parut pauvre , et l'on ne voit pas que ses occupations en ce genre aient influé beaucoup sur ses travaux. Peut-être cependant lui ont-elles donné une trop grande prédilection pour les Russes , et pour la Pologne une aversion qu'il est difficile de concilier avec la générosité de son caractère. Après les conférences de Tilsit , il revint à Berlin. Les derniers événemens l'avaient fait connaître avantageusement , on se servit de lui pour une mission d'une haute importance : il fut envoyé en Hollande , afin d'y négocier avec des agens anglais sur quelques affaires de finance. La Hollande alors était gouvernée par le roi Louis ; ou plutôt elle était administrée malgré lui et dans les seuls intérêts de son frère. Si ce prince eût été le maître de ses États , la tradition conserverait , pour les générations à venir , la mémoire d'un bon roi de plus. Il avait compris ce qu'exigeait la prospérité de ses nouveaux sujets ; il était éclairé , loyal et généreux. Niebuhr ne tarda pas à en acquérir la preuve. La police de l'empire avait couvert le royaume de Hollande de ses agens , et il était devenu l'objet de leur attention. Le roi se hâta de l'avertir des dangers qu'il courait , et même de l'en préserver. Un jour est venu où ce roi se trouva proscrit , persécuté jusque dans la capitale du monde chrétien ; tous les trônes élevés par son frère étaient brisés : mais le noble usage qu'il avait fait de sa puissance vivait dans le souvenir de l'ambassadeur de Prusse , car cet ambassadeur était Niebuhr : Louis fut respecté dans Rome pour avoir été bienfaisant à La Haye.....

Quand Niebuhr rentra dans sa patrie , l'heure de l'affranchissement n'avait point encore sonné. La Prusse cherchait à se

consoler de ses malheurs par une administration sage et libérale, le ministère de Berlin s'occupait de fonder d'utiles établissemens. Niebuhr venait d'être nommé conseiller d'état : il avait fait du droit agraire des Romains une étude approfondie, et la Prusse en ce moment suivait un système de défrichement et de colonisation pour lequel il fournit au gouvernement des mémoires très-remarquables. L'histoire romaine se trouvait de la sorte appliquée sur le terrain, et pour quelques instans, du moins, on put lui croire l'utilité des sciences exactes, dont les progrès influent sur l'agriculture et sur les arts. En tout point Niebuhr seconda puissamment les vues généreuses de M. de Stein.

A la même époque environ, Berlin se distingua par une activité scientifique presque sans exemple. On créa l'université, on réorganisa l'académie des sciences. Les travaux récents de Niebuhr avaient marqué son rang parmi les hommes les plus éminens du royaume; il fut de l'université, il fut de l'académie. Alors on vit successivement arriver Buttman, Heindorf, Spalding, Savigny. Il vécut dans l'intimité de ces hommes célèbres, qui ne tardèrent pas à reconnaître en lui leur égal, qui pénétrèrent la profondeur de ses vues, et, malgré la défiance qu'il conservait de lui-même, le conduisirent vers cette chaire d'histoire romaine, dans laquelle il hésitait à monter; comme s'il pressentait qu'après en avoir franchi les degrés, il ne lui serait plus donné de s'arrêter; comme s'il était effrayé de la rapidité avec laquelle ils l'élèveraient jusqu'à l'immortalité.

Et qu'on n'accuse point cet éloge d'exagération. Ceux qui ne voient dans l'histoire qu'une suite d'annales, que des faits entassés sur des faits, sont préoccupés de la pensée que les auteurs contemporains nous ont légué toute l'antiquité, ils ne conçoivent guère que les modernes puissent s'en occuper autrement que pour compiler et coordonner des textes anciens. Il leur semble que, pour restaurer le bel édifice élevé par Tite-Live, il faut demander des fragmens à Denys d'Halicarnasse, à Salluste, à Polybe, ou bien glaner çà et là dans les grammairiens et les rhéteurs quelques indications éparses, que le torrent des âges eût entraînées vers l'oubli, s'ils n'eussent jeté leur érudition à travers sa course. Il est utile sans doute d'en agir de la sorte; mais alors on acquiert la réputation de Freins-

hemius, l'on fait des supplémens à Tite-Live, et l'on répare ce monument comme on remplacerait par un pilier de brique une colonne du Parthénon. Les écrivains modernes n'ont sur ces compilateurs latins qu'un seul avantage, celui de conserver à leurs compositions un style uniforme, et de n'avoir point, pour déparer leurs pâles restaurations, l'imposant voisinage des anciens. Soit qu'ils les traduisent, soit qu'il les complètent, l'édifice est récrépi du même mortier, et s'il n'a ni majesté, ni solidité, sa distribution du moins peut offrir quelque chose de régulier. Que si, dans un accès de délire, il venait dans la pensée d'un moderne d'abandonner ce replâtrage pour créer à son tour, pour construire un monument rival de celui de Tite-Live, sa folie serait celle dont on pourrait accuser le pacha d'Égypte, s'il lui prenait fantaisie d'élever de nouvelles pyramides à côté de celles de Gizeh.

Telle n'était pas la pensée de Niebuhr. Nous allons exposer quelles étaient ses vues sur l'histoire romaine, au moment où il entreprit de l'enseigner. Si le chef-d'œuvre de Tite-Live était encore intact, dit-il, s'il nous présentait une histoire suivie, ce serait une chose à la fois extravagante et présomptueuse, que de prétendre l'imiter pour en atteindre la perfection. Cette entreprise serait blâmable lors même qu'on pourrait réunir des matériaux plus abondans que ceux qu'il a consultés, ou faire parler des traditions différentes des siennes. Selon Niebuhr, si Tite-Live existait, la tâche des modernes se bornerait à démêler l'histoire poétique d'avec les premiers faits recueillis par les souvenirs, à porter un esprit d'examen sur les orgueilleuses légendes de famille, sur les consulats, les triomphes imaginaires et sur ces fallacieuses notions qui, des panégyriques et des éloges funèbres, ont passé dans les livres. Mais nous n'avons plus cet admirable ouvrage que par fragmens interrompus, et si d'autres indices nous en font quelquefois deviner la trace, il en est de cela comme de ces aqueducs dont on retrouve la direction, parce que de distance en distance on voit reparaître quelques-unes de leurs arches.

L'historien de Rome doit se proposer un autre but, un but qu'il serait de son devoir d'atteindre, quand même la littérature classique serait encore présente à nos regards, comme elle l'était à ceux des contemporains d'Auguste. Il doit se livrer à

la critique des faits et à la recherche d'institutions dont l'indifférence ou l'ignorance des auteurs a laissé périr la mémoire. Salluste se crut obligé d'avertir les Romains que leur patrie, non moins que la Grèce, pouvait se glorifier de grandes actions. Tous leurs regards, en effet, demeuraient fixés sur cette contrée; ils dédaignaient leur propre langue et les annales de leur patrie. Le vieux Caton avait vainement écrit ses *Origines*, vainement aussi quelques autres Romains avaient essayé de créer une histoire nationale; ils n'avaient point de lecteurs, et peut-être Tite-Live fut-il le premier qui réussit à venger de ce long oubli tant de belles actions, tant de nobles caractères. Comme un hymne majestueux, sa narration s'empara de l'oreille du Romain: on dédaigna désormais les arguties des Grecs, qui, Polybe excepté, ne s'occupaient qu'à débattre des questions de fatalité sur la grandeur de Rome, et qui consolaient la vanité de leurs compatriotes par un vain bruit de mots; ils leur annonçaient dans leurs périodes artistement arrondies, que le destin avait fait de Rome la maîtresse du monde, et que par conséquent leur défaite inévitable n'avait rien de honteux.

Quelles étaient les anciennes institutions de Rome? leur devait-elle la victoire? Ses vertus, le dévouement de ses citoyens, ne pouvaient-ils manquer de triompher de tous les obstacles? Ce sont des questions dont ces Grecs ne s'occupaient pas. Négligée par les Romains eux-mêmes, la première organisation de l'État était déjà un objet de doute au temps de Cicéron. Quant à ce que l'on savait de la vieille Rome, quant à ce qui en existait encore, tous les contemporains pouvaient en juger, mais peu de personnes s'en occupaient; on ne le consignait pas dans des histoires écrites pour une postérité qu'on supposait devoir être romaine elle-même. Nul des auteurs dont nous possédons les livres, n'a dû penser qu'il serait besoin d'apprendre un jour ce que chacun connaissait de son temps, et que depuis la répartition du peuple en centuries jusqu'à l'emploi de la journée du citoyen, tout serait objet de recherche. Tite-Live, d'ailleurs, s'est peu soucié de ce genre d'exposition: tout entier au charme de la narration, il se montre rarement archéologue, il ne s'est fait une idée nette ni des peuples, ni des États, n'a point consulté les vieilles inscriptions des nations italiques, n'a point fouillé les archives de Rome. Il faut donc, à force de recher-

ches et de méditations , pénétrer le sens de notices isolées et peu nombreuses, et, les combinant ensemble, il faut retrouver l'image de ce que fut la ville éternelle à sa naissance, reconnaître dans sa population primitive les élémens divers des peuples italiques, dans ses institutions le résultat de cette fusion, en suivre les progrès, et partout, quand le sol est couvert de ruines, rechercher sous les décombres quelles ont été les anciennes fondations qui le sillonnent encore.

Ce fut le 26 octobre 1810, que dans une introduction d'un style mâle et serré, Niebuhr exposa ces vues brillantes et profondes. Sans doute leur éclat devait blesser les yeux accoutumés à ne regarder Rome qu'à travers la loupe dont on se sert dans les bibliothèques pour déchiffrer des manuscrits. L'école routinière cria au scandale; mais les esprits élevés en furent plus éclairés qu'éblouis. On écouta Niebuhr; on suivit ses cours: leur succès toujours croissant fit naître les premiers volumes publiés en 1811 et en 1812, volumes qu'il a depuis totalement refondus; mais leur apparition était pour l'époque un météore dont le reflet éclaira toute la littérature de l'Allemagne. Ils donnèrent lieu à de profondes controverses, à d'ingénieux systèmes, à des discussions philologiques. Niebuhr lui-même, sans rien céder aux critiques d'autrui, devint pour son livre un juge sévère. Il s'accuse dans la suite, de n'avoir eu d'abord que l'érudition de l'homme qui s'est instruit lui-même; il a la modestie de comparer sa marche à la marche incertaine du somnambule qui erre au hasard sur la gouttière. Peut-être dirait-on avec plus de justice, que dans ces premiers essais les lueurs de son génie étaient semblables à ces éclairs brillans dont une atmosphère enflammée embellit en été des nuits sans nuages, et qui, sans garder de place déterminée, se montrent incessamment à tous les points de l'horizon.

Ce temps de création et d'enthousiasme fut marqué par d'autres productions encore : ainsi dans l'année même où il se naturalisait dans la Rome de Servius Tullius, il naviguait avec Scylax, interrogeait le texte même de son *Périple*, et lisait à l'Académie des sciences une dissertation pour fixer l'époque de la rédaction de cet ouvrage : selon lui, c'était la première moitié du règne de Philippe (vers l'olympiade 105). Un juge compétent, M. Letronne, a déclaré que cette dissertation était ce

qu'on avait jusqu'ici publié de mieux sur Scylax (1). Alors aussi il émit une opinion raisonnée sur l'époque à laquelle appartient la seconde partie de l'inscription d'Adulis (2), s'occupa de la géographie d'Hérodote, détermina l'état de la science au temps de ce père de l'histoire, et jeta quelque jour sur les annales des Scythes, des Gètes, des Sarmates; enfin, par une ingénieuse et solide critique, il effaça du recueil des œuvres d'Aristote le second livre des Économiques, rédigé sans doute dans l'Asie mineure, postérieurement à l'époque où vécut Théophraste.

Cependant la face du monde allait changer : la plus belle armée que les siècles aient jamais admirée, mourait sur un sol ennemi. Nous avons dit déjà quels étaient les sentimens de Niebuhr à l'égard de la France : dans ces momens solennels, il s'unit avec Arndt, et fit paraître un journal intitulé le *Correspondant prussien*. Ce journal était promptement informé de tous les événemens : de l'Espagne à la Pologne, de l'Italie à l'Angleterre, il recueillait tout ce qui devait relever la valeur germanique, annonçait ou présageait des succès, publiait des manifestes véhémens, échauffait les jeunes esprits, ranimait les anciens ressentimens, et préparait enfin une guerre d'extermination. Le cabinet de Berlin ne tarda pas à suivre l'impulsion. Bientôt Niebuhr suivit les armées et assista à la bataille de Bautzen (Budissin); et à celle de Dennewitz il travailla lui-même avec Schleiermacher à élever des redoutes sur le Creutzberg. Après avoir suivi le roi aux armées, il fut envoyé en Hollande. C'était le temps où l'on discutait dans les réunions diplomatiques la formation du royaume des Pays-Bas. Il ne craignit pas d'improver hautement la fusion des deux États, en parla sou-

(1) Si cette assertion n'est plus vraie aujourd'hui, M. Letronne n'en peut accuser que lui-même; car il a publié sur les Géographes de M. Gail, travail fort estimable, un traité qui est un chef-d'œuvre d'érudition. Niebuhr lui vouait une estime particulière, et il avait coutume de dire qu'à lui seul il valait toute une académie.

(2) Voyez aussi les Recherches de M. de Sacy et le parti qu'en a tiré M. Champollion Figeac dans ses Annales des Lagides, ouvrage couronné par l'Institut en 1819, et que l'on cite à chaque instant chez nos voisins, malgré les contestations auxquelles il a donné lieu sur plusieurs points de chronologie.

vent à la mère du roi actuel, qui l'admettait dans son intimité, parce qu'elle avait appris à l'estimer. Non content de cette franche manifestation de sa pensée, il se mit en opposition officielle avec les calculs étroits des hommes d'état du moment; mais cette fois encore la médiocrité se crut au-dessus du génie, et seize ans après, la Belgique a reproduit sa protestation en caractères sanglans. Si on eût écouté ces conseils d'un esprit éclairé, l'histoire aurait de belles pages de moins, mais la tombe ne se serait pas fermée déjà sur tant de généreux défenseurs de la liberté.

En 1815 de grandes infortunes accablèrent Niebuhr. Il perdit son père le 26 avril : aussi ne voit-on pas qu'il ait pris aucune part aux événemens amenés par le débarquement de Napoléon. Tout entier à sa douleur, il écrivit l'histoire du voyageur. Cette biographie est courte, exempte de déclamations; le style en est simple, naïf et souvent sublime. Point de luxe, de détails inutiles, point de ces divagations que le moindre commentateur se croit obligé de consacrer au plus mince des anciens, une fois qu'il en a fait l'objet de ses veilles. On y remarque même la plus stricte impartialité. Carsten Niebuhr, fils d'un cultivateur, mourut conseiller d'état, chevalier de l'ordre de Danebrog, membre des principales sociétés savantes de l'Europe; jamais il n'a accepté aucun titre de noblesse : il pensait que ce serait accuser d'humilité tous ses aïeux à la fois. Son fils, l'historien de Rome, fut conseiller-d'état, membre de l'Académie des sciences, ambassadeur, et ne voulut pas non plus être noble. Ils avaient raison : l'un avait illustré son nom jusque dans les mers de l'Inde, l'autre l'avait reporté jusqu'à Rhea-Silvia. L'autorité des parchemins ne va pas si loin dans l'espace, et ne remonte pas si haut dans les siècles.

Peu de semaines après la mort de son père, Niebuhr eut à pleurer sa femme; il ne lui a point consacré de biographie : les douces vertus de ce sexe, concentrées autour du foyer domestique, ne réclament point d'illustration, et leur souvenir survit rarement aux familles dont elles ont assuré le bonheur. La nouvelle tempête qui avait grondé dans l'intervalle, réveillait toutes les ambitions, et les princes se disputaient l'Europe avec avidité. Niebuhr prit une part un peu trop active, peut-être, aux ambitieuses prétentions de la Prusse. Il écrivit d'un style

véhément une brochure intitulée : *Preussens Rechte gegen den Sächsischen Hof* (Droits de la Prusse contre la cour de Saxe). Il se montra le courageux adversaire de M. de Schmaltz et l'inébranlable soutien de tous les patriotes. Tant de noblesse de caractère ne pouvait long-temps supporter l'atmosphère des cours : la vertu, la franchise de Niebuhr importunaient le ministère, et quoiqu'il pût dès-lors prétendre aux plus hautes dignités, on résolut de l'éloigner. On assure que sa mission près du Saint-Siège ne fut qu'un honorable exil. Niebuhr se sentit entraîné vers cette patrie intellectuelle que lui avait donnée l'érudition : dans la ville des pontifes il entrevoyait de loin les vestiges de l'enceinte de Servius, et s'occupait du forum et de la tribune aux harangues bien plus que de la chaire de S. Pierre, avec laquelle il devait négocier les intérêts des sujets catholiques de la Prusse. Déjà son activité scientifique avait repris toute sa force, et malgré les distractions inséparables de la nouvelle union qu'il venait de contracter avec la petite-fille du médecin Henzler, il préluda à ses relations avec l'abbé Maï par la publication des fragmens de Fronton que ce docte italien venait de retrouver. Buttman et Heindorf s'unirent à lui pour ce travail. Digne association ! noble triumvirat dont l'Europe philologique gardera toujours le souvenir. Ce fut à la même époque que Niebuhr lut à l'Académie des sciences une dissertation sur quelques scènes audacieusement jetées dans le texte de Plaute par d'insipides versificateurs du moyen âge.

La science du droit grandissait alors des belles conceptions de M. de Savigny. Niebuhr s'inspirait dans ses entretiens, il vénérait le jurisconsulte et chérissait l'ami. M. de Savigny l'engagea à visiter quelques bibliothèques d'Italie. Niebuhr ne s'arrêta que quelques jours à Munich, où il revit Jacobi, l'un des hommes qu'il estimait le plus. Puis, franchissant le Brenner, cette limite qu'il avait assignée aux ancêtres des Étrusques, il traversa le Tyrol, arriva dans Vérone, et tout aussitôt les Institutes de Gajus sortirent du néant. Elles dormaient depuis des siècles dans la bibliothèque du chapitre.....

Pendant sept ans de résidence dans la vieille capitale du monde, Niebuhr jouit d'un bonheur non interrompu. Il chérissait ses jeunes enfans et celle qui les lui donnait. Sa maison était ouverte à tous ses compatriotes : c'était le rendez-vous de

tous les artistes, de tous les savans. L'heure des découvertes était venue; lui-même essaya de glaner où moissonnait l'abbé Mai. Il publia les *Fragmenta Ciceronis*, etc., et si la plus entière concorde n'a pas toujours régné entre les deux érudits, on se plaît à les voir réunis par la plus brillante découverte de notre temps. Quand le savant Italien eut reconquis la république de Cicéron sur les *oremus* d'un moine (1), Niebuhr joignit des notes à la première édition, discuta et restitua quelques-uns des passages les plus altérés, et de ses ingénieuses conjectures féconda le champ des discussions philologiques.

Niebuhr avait beaucoup modifié ses idées sur la France; il suivait avec intérêt le progrès des opinions constitutionnelles. Néanmoins, attaché à tous les gouvernemens consacrés par le temps, Niebuhr désirait que les vieilles dynasties reprissent de profondes racines sous le sol de l'Europe constitutionnelle: trop de sang s'était mêlé à cette terre pour hasarder d'en répandre encore. Il avait donc une égale aversion et pour les révolutions et pour l'excès du pouvoir, et le grand orateur qui du haut de la tribune française osa proclamer qu'il fallait *planter l'étendard royal au milieu de la nation*, avait exprimé la pensée de Niebuhr avec l'éloquence et la noblesse d'un ancien. Ses véhémentes et chaleureuses improvisations, ses vues nobles et généreuses, si souvent développées dans les discours les plus brillans, lui avaient conquis l'estime de l'ambassadeur de Prusse. Celui-ci voyait en lui un Romain, et quand, repoussé comme lui par des courtisans incapables de pensées élevées, M. de Serre fut envoyé à Naples, il lui parut plutôt arriver d'un autre temps que d'un autre lieu. Ces deux hommes furent bientôt liés d'une amitié sincère, et quand une mort prématurée eut enlevé M. de Serre à la France, Niebuhr forma le projet d'écrire l'histoire d'une si belle vie: il n'en parlait jamais sans attendrissement.

Ce fut en 1823 qu'il s'éloigna de Rome, après y avoir passé sept années, dont aucun instant ne fut perdu pour le progrès des sciences. Pendant ce séjour, un grand nombre de dissertations importantes accrurent les titres que Niebuhr avait à l'admiration de l'Europe savante. En 1819, on le voit discuter le

(1) L'écriture superposée paraît être du 10^e siècle, et contient les commentaires de St-Augustin sur les psaumes CXIX à CXL.

mérite de la chronique d'Eusèbe, et examiner le parti que peut retirer la chronologie de la découverte qu'on venait d'en faire chez les Arméniens de Venise. Peu de temps après, il détermine l'époque où vécut Quinte-Curce, où écrivit Pétrone. Ou bien, en latin élégant et facile, il expose les restitutions dont lui paraissent susceptibles les inscriptions rapportées de Nubie par M. Gau, et il lit ce beau travail à l'académie d'archéologie. Un libraire allemand voulait faire réimprimer la Topographie de Lalande; il s'y opposa, et écrivit lui-même sur ce sujet une savante et lumineuse *monographie*, qui a paru dans le *Kunstblatt* de Tubingue et dans le recueil de ses OEuvres. Enfin, ce furent ses conseils et ses encouragemens qui firent entreprendre l'ouvrage de MM. Platner et Bunsen, dont la publication a commencé il y a fort peu de temps, et qui sera d'autant plus parfait que M. Bunsen a succédé à Niebuhr dans son ambassade, et qu'il a pu, par conséquent, continuer les recherches de son illustre prédécesseur sur la topographie de Rome. La démission de Niebuhr paraît avoir eu pour principal motif la mauvaise influence du climat de Rome sur la santé de sa femme. Peut-être aussi un peu de raideur dans ses relations diplomatiques avait-elle éloigné de lui la bienveillance de la cour. Il ne craignait pas de plaider la cause de l'humanité, et quoiqu'il n'eût point été appelé au congrès de Vérone, il réclama en faveur des Grecs, qu'une politique aussi ridicule que barbare livrait à la légitimité des sabres turcs.

Avant de quitter l'Italie, il alla visiter Naples, Pompéi et M. Serre; il collationna un manuscrit du grammairien Charisius; puis il partit pour l'Allemagne, sans projet déterminé quant à son établissement futur. Cependant il résolut de passer par Saint-Gall, où Le Pogge avait fait de si importantes découvertes au quinzième siècle. Il s'arrêta donc quelque temps dans cet antique monastère, mais n'en retira que les obscurs fragmens du poème de Merobaudes, qu'il publia dans la même année (1823). De Saint-Gall Niebuhr fit à Heidelberg une sorte de pèlerinage. Le célèbre Voss habitait cette ville, et l'ambassadeur de Prusse, l'académicien, l'historien de Rome, alla porter à ce vieil ami de son père l'hommage de la reconnaissance du jeune étudiant de Hambourg. Après cet acte d'une piété presque filiale, il se dirigea vers les provinces du Rhin,

tant pour y attendre les ordres du roi, que parce qu'il avait un désir très vif de venir à Paris et d'y connaître les savans dont les communications avaient répandu sur les dernières années de son père quelques jouissances intellectuelles. Il voulait aussi s'entretenir avec M. Letronne, dont l'érudition positive répondait à ce que la sienne avait de consciencieux et d'exact, dont chaque dissertation offrait les caractères d'une démonstration mathématique. La France alors lui inspirait la plus vive admiration; elle était riche de toutes les gloires scientifiques: la lecture des hiéroglyphes était, aux yeux de Niebuhr, le fait le plus éclatant de l'érudition de notre siècle.

Retenu à Bonn par des circonstances fortuites, il s'occupait sur-le-champ de continuer son Histoire romaine, car il n'en avait réellement interrompu que la rédaction. Le séjour de Rome ne lui permettait point ce travail assidu, ni cette étude des livres qu'exige la publication d'une histoire: il n'était occupé qu'à recevoir des impressions, qu'à étudier les monumens. D'un autre côté il espérait encore retrouver un jour les inspirations dont il avait joui dans les entretiens de Savigny.

Le troisième volume fut rédigé pendant l'hiver de 1824, et Niebuhr se disposait à le publier quand il fit un voyage à Berlin, où il prit part aux délibérations du conseil d'État, où il fut honoré des bontés du prince royal... Il s'était aperçu que la publication de son troisième volume exigeait d'abord une refonte des premiers. Ce fut en 1825 qu'il l'entreprit. Les cours gratuits qu'il donnait aux élèves facilitèrent sa tâche. « Pyrrhus disait à ses Épirotes: *vous êtes mes aîles!* » Le professeur zélé est animé du même sentiment envers des élèves qu'il aime, et qui s'intéressent de toute leur âme à ses discours. Ce qui distinguait ses leçons, ce n'était pas précisément l'éloquence; il n'y prétendait pas. C'était une sorte d'inspiration, c'était la richesse, l'abondance des matières, c'était enfin l'accent de la conviction, qualité remarquable, mais souvent poussée trop loin (1). Une fois que son génie avait saisi et conçu un sujet, son opinion restait pour lui comme un article de foi; la persuasion était entière. L'on comprendra donc aisément que les

(1) Il répondit un jour à un de nos savans les plus estimés, qui lui faisait des objections sur son cycle séculaire, que c'était pour lui une affaire de conscience.

attaques dirigées contre ses idées fondamentales aient fait peu d'impression sur lui. Depuis douze ans que son ouvrage avait paru, il avait donné lieu à mainte discussion. M. de Schlegel surtout, dans les *Annales de Heidelberg*, avait revendiqué pour la Grèce les commencemens du peuple-roi : l'article dans lequel il examinait ces chants nationaux et ces traditions qui entourent le berceau de Rome d'une atmosphère vacillante et incertaine, était à lui seul un ouvrage d'un mérite extraordinaire. Trois ans après, le professeur Wachsmuth, homme d'une érudition positive et sévère, écrivit une histoire de l'État romain, dans laquelle il marche toujours à côté de son adversaire, l'attaque sans cesse, rétablit tout ce qu'il avait renversé, renverse tout ce qu'il avait édifié. Jamais, dans les éditions qu'il donna depuis de ces premiers volumes, Niebuhr ne fit mention d'aucun de ces formidables antagonistes. Il affectait au contraire le silence à leur égard, lui qui cependant s'était engagé dans une polémique assez vive avec MM. Steinacker, Francius et Blum sur le célèbre passage de la République de Cicéron, où se trouvent des détails sur les comices. Je lui demandai, il a quelques années, si dans sa seconde édition il ne répondrait pas à MM. de Schlegel et Wachsmuth ? Sa physionomie exprima une sorte de mécontentement ; *je ne nomme personne*, me dit-il assez sèchement.

L'homme qui croit en la science qu'il possède comme le Musulman se confie dans le Coran, ne peut manquer d'être exclusif. Malheureusement tel était le défaut de Niebuhr : il s'éloignait de beaucoup de savans recommandables, et de ceux-là même dont les travaux feront la gloire de leur patrie, dès qu'un choc d'opinions, ou un système différent venait blesser son orthodoxie. On n'en finirait pas, si l'on voulait énumérer toutes ses antipathies, si l'on nommait tous les professeurs célèbres avec lesquels Niebuhr était en querelle. Il est bien encore de dire que ces aversions n'avaient point de durée ; Niebuhr pardonnait aisément les offenses. Un jour, notre correspondance avait pris le caractère d'une contestation trop vive, il m'écrivit : « Il arrive souvent dans les discussions littéraires, qu'un mouvement de passion, une irritabilité passagère, nous portent à faire de la peine à un homme, objet de notre estime. Cela s'est vu depuis les orages du *forum* jusqu'à ceux de la

chambre des députés, et dans la philologie, depuis Laurent Valla jusqu'à notre Herrmann. J'éprouve le regret qui accompagne le souvenir de ces malheureuses vivacités, je m'applaudis d'en voir complètement effacer le souvenir, et ma reconnaissance pour celui qui veut bien rétablir ce qui me semblait détruit, ajoute encore au sentiment que j'avais voué à ses qualités. » Voilà comment cet homme généreux savait reconnaître ses torts. Plus d'une fois il a obligé essentiellement ceux dont il croyait avoir le plus à se plaindre. Quant à ces critiques qui n'ont mission que de leur libraire, et qui jugent à tant la page, l'Allemagne est, plus qu'aucun autre pays, en proie à leur impudente présomption. Niebuhr avait pour eux un tel mépris, qu'il lisait rarement les recueils périodiques, et ces analyses qu'en littérature on nomme *révisions*.

En publiant sa seconde et sa troisième édition, Niebuhr était loin d'étendre ce juste dédain aux hommes recommandables qui avaient contesté quelques-unes de ses découvertes; seulement il prétendit que ce que leurs critiques avaient attaqué, n'était pas précisément le côté faible de son livre. Ce n'était point assez de persister dans la plupart de ses résultats; il avait des preuves à compléter, de nouvelles solutions à donner. D'ailleurs il abandonnait franchement une idée fondamentale de ses premiers essais : Rome n'était plus étrusque à ses yeux, désormais elle se formait de la réunion de l'élément étrusque avec les Sabins et avec les Latins. Son séjour à Rome lui avait donné des lumières plus vives sur plusieurs points autrefois obscurs; enfin, depuis le commencement de ses recherches, trois sources abondantes et nouvelles s'étaient ouvertes pour nous par la publication de Lydus, de Gaius et des fragments de la République de Cicéron, tandis que précédemment des siècles s'étaient écoulés sans rien ajouter à nos moyens d'augmenter nos connaissances. Mais c'est de l'étude qu'il faut pour comprendre son livre : la lecture en est difficile, pénible : on ne peut bien saisir la pensée de l'auteur qu'en s'armant de textes anciens. L'archaïsme encore ajoute à tant d'obstacles. On lui appliquerait justement ce que Cicéron disait des premiers orateurs de l'Attique : on remarquait en eux *des expressions solennelles, une grande abondance d'idées, beaucoup*

de choses en peu de mots, et par cela même un peu d'obscurité (1). Souvent l'inspiration familière à l'auteur se mêle à cette obscurité ; Niebuhr paraît alors prononcer des oracles : mais s'il y a dans l'expression quelque chose qui manque de fini, de précision, quelque chose qui oblige l'esprit à un travail de divination, cette gêne est compensée par l'élévation de la pensée et par une pénétration jusqu'ici sans exemple. Les défauts de ce style sont plus sensibles encore dans la traduction française ; parce que notre langue, claire et précise, ne comporte pas ces formes vagues et incertaines, parce qu'en demandant à l'auteur la révélation de sa pensée tout entière, il fallait subir des exigences qui ramenaient l'expression à la tournure germanique. Se mettre au-dessus de cette incommode volonté, c'eût été renoncer à des éclaircissemens nécessaires. Niebuhr, dont l'esprit était d'ailleurs si élevé, n'était pas moins le propriétaire de ses mots que de ses idées ; on ne pouvait s'enrichir des unes qu'en acceptant les autres. La France réclamait une traduction, on la lui donna presque interlineaire, à peu près comme on donne des versions d'Homère aux écoliers. Ce livre était pour la science et non pour la littérature, et cette vérité, écrite dans la préface, n'a pas été reconnue par tous avec une égale bienveillance. L'original est un chef-d'œuvre ; si Montesquieu a le vol de l'aigle, Niebuhr en a le regard. On pourra contester quelques-unes de ses opinions, appliquer sa méthode à la science pour faire des conquêtes nouvelles ; mais, pour me servir des expressions d'un docte critique, *on passera sur sa trace sans jamais l'effacer* (2).

Niebuhr faisait d'immenses sacrifices à la prospérité de l'université de Bonn ; il y donnait des cours publics sans y occuper de chaire, et de ses appointemens de conseiller d'État fondait des prix sur diverses questions d'histoire et de philologie, qu'il proposait au concours des élèves. Dès qu'il apercevait en eux quelques dispositions heureuses, sa bourse leur était ouverte. Il ne quitta que deux fois sa nouvelle résidence ; d'abord pour le voyage à Berlin dont nous avons parlé, et quelques années après pour conduire sa femme dans le Holstein et y chercher un repos nécessaire aux travaux excessifs auxquels il se

(1) Brutus, *de claris oratoribus*, p. 245 de ma traduction.

(2) M. Lerminier, dans le Globe.

livrait. On a remarqué qu'à son passage à Göttingen, il s'inscrivit sur les registres de la bibliothèque sous le titre de *Privat-Docteur in Bonn* (maître particulier à Bonn.)

La dernière période de sa vie ne fut pas moins laborieuse : il conçut et exécuta le projet de réimprimer les auteurs de la collection de Byzance, et dès l'année 1826, à l'occasion d'un voyage que je fis en Italie, il me chargea de quelques recherches relatives aux anciennes éditions de ces historiens. Les plus célèbres philologues de l'Allemagne furent associés à cette entreprise, et le savant M. Hase put rendre à l'érudition son Léon Diacre, dont un naufrage avait englouti la première édition. Niebuhr lui-même commença la collection par la publication d'Agathias, surveilla l'impression de beaucoup d'autres auteurs, enrichit de préfaces un bon nombre de volumes, et féconda de ses conseils les travaux de ses jeunes amis MM. Schopen et Classen. Niebuhr avait fondé aussi le Musée du Rhin, recueil périodique qu'il gratifia des plus savantes dissertations. Il y démontra que Lycophron n'était que le contemporain de Philippe, fils de Démétrius, et qu'on l'avait à tort confondu avec le tragique d'Alexandrie. Il s'empara d'un passage de Tzetzes et d'une scolie, et ressaisit un fait important de l'histoire italique. Dans une autre dissertation (1) il rapproche quelques fragmens de Telès, d'un passage obscur d'Athénée, et détermine ce qu'était la guerre qu'il appelle Chrémonidienne, et ce Chrémonide qui lui donna son nom. Il en fait habilement un général du roi d'Égypte, et rapporte les événemens dont il s'agit, à un temps voisin de la 127^e olympiade. Enfin, l'abbé Maï avait retrouvé un fragment considérable de Dion Cassius; Niebuhr, malgré des lacunes multipliées, le restitua avec un rare bonheur, et en démontra l'importance pour l'histoire romaine, surtout pour les querelles des tribuns avec le sénat au sujet de l'abolition des dettes, de la prise du Janicule et de la loi Hortensia.

Cependant le second volume de son histoire romaine renaissait à son tour, déjà le manuscrit était préparé, lorsque, le 7 février 1830, une nuit de désastres détruisit le fruit de tant de veilles. Un violent incendie consuma les étages supérieurs de la maison que Niebuhr destinait à être l'asile de sa vieillesse. Cet affreux malheur l'obligea à recommencer entièrement son vo-

(1) J'ai donné des traductions de ces deux dissertations en 1826.

lume, et il passa plusieurs mois à ce pénible travail. Ses facultés même en furent atteintes : « Je marche au milieu d'efforts qu'il est permis d'appeler excessifs, m'écrivait-il; ma mémoire diminue au point que je ne puis me faire illusion sur moi-même. » Nous avons dit déjà que Niebuhr était d'un physique très faible. Il était petit de taille, son œil était vif; il avait la physionomie agréable et d'une expression douce. Les affections de famille faisaient tout son bonheur, et jamais les plus profondes études ne l'empêchèrent de sourire à ses jeunes enfans ni d'appeler dans ses bras son petit Marcus, dont l'intéressante figure, les heureuses dispositions et le caractère aimable ont frappé toutes les personnes qui l'ont vu près de ce bon père, aussi digne du bonheur domestique dont il jouissait, que de la grande réputation qu'il s'était acquise. Deux fois, pendant qu'il habitait Bonn, je suis allé le voir. Il m'est resté de l'un et de l'autre voyage d'éternels souvenirs. L'entretien d'hommes tels que Niebuhr, est un bien dont on jouit rarement : les momens passés à l'entendre ont laissé dans mon âme une impression à la fois délicieuse et solennelle; il me parut simple et bon. Dès mon premier séjour il me raconta toute sa vie : plusieurs des faits et des jugemens répandus dans cette notice, sont dus à cette conversation (1); mais ils se présentent ici dépouillés de ce charme d'expression, de cette élévation de pensée, qui nous avait fait oublier la fuite des heures : depuis mon entrée chez lui il s'en était écoulé six, et la nuit seule vint m'avertir qu'une des plus longues journées de l'été venait de s'écouler.

Niebuhr n'était pas encore remis des excès de travail auxquels l'avait condamné l'incendie de sa maison, *quand la démence de la cour de France brisa le talisman qui tenait enchaîné le démon des révolutions* : telles sont les expressions de la préface du second volume. La nouvelle des ordonnances de juillet l'avait rempli d'indignation; il fit à son cours public une véhémence

(1) J'en dois la plus grande partie à M. Classen, jeune philologue de distinction, que Niebuhr aimait tendrement et qu'il avait chargé de l'éducation de son fils. Je le prie d'en accepter ici le témoignage de ma reconnaissance. MM. de Savigny et Welker (le célèbre auteur de la Trilogie) m'ont honoré de réponses obligeantes aux questions que je leur avais adressées. J'ai pris aussi des renseignemens dans quelques notices nécrologiques; mais je n'y ai puisé qu'avec précaution.

mente allocution à ses élèves, leur parla de la perversité d'un ministère qui sacrifiait au despotisme et aux idées sacerdotales le bonheur d'une nation et la liberté imprescriptible de la pensée (1). Toutefois les prévisions de Niebuhr ne lui firent pas connaître les véritables résultats de cet acte d'audace et de folie. Il fut étrangement surpris, lorsque, trois jours plus tard, il apprit les événemens de Paris. Niebuhr regardait les droits des peuples comme sacrés, autant que ceux des rois; il applaudit donc au principe de notre révolution.

Tant d'agitations, tant d'inquiétudes, tant de travaux, ne lui permettaient de recevoir aucune impression sans danger; la moindre atteinte à sa santé pouvait devenir funeste. Niebuhr sortait souvent pour lire les journaux. Le jour de Noël il revint fort enrhumé d'un salon de lecture, où il avait donné une grande attention aux plaidoiries de MM. Martignac et de Sauzet. Elles lui causèrent de fortes émotions, un peu de fièvre se mêla à ce rhume, et dès le 30 décembre le médecin reconnut les symptômes d'une inflammation mortelle. La douleur cependant diminuait en raison inverse de l'augmentation du danger. Il conserva jusqu'au dernier moment sa raison tout entière, vit de sang-froid s'approcher le terme de sa vie, et s'entoura de tous les objets de ses affections. Enfin; le 2 janvier, à deux heures du matin, l'âme du juste alla se confondre dans la divinité, dont elle était une faible, mais pure émanation.

M^{me} Niebuhr, affaiblie depuis long-temps par une affection de poitrine, succomba à sa douleur peu de jours après, et qua-

(1) Niebuhr avait conçu les plus hautes espérances de l'administration de M. de Martignac: seul, il lui avait paru destiné à réaliser la pensée de M. de Serre, à rallier tous les Français autour d'une dynastie qu'il était du devoir de tous les bons citoyens de servir avec loyauté tant qu'elle resta fidèle à ses sermens. Il accusait de mauvaise foi, et ceux qui opposaient à ce ministre le vieil entêtement et les préjugés de la cour, et ceux qui entraînent la Chambre à lui refuser son appui dans la discussion de la loi départementale. Il avait une estime sans bornes pour le beau talent et pour le noble caractère de cet homme d'État, et s'honorait beaucoup du suffrage qu'avait obtenu de lui son histoire romaine. Je lui en avais transmis l'expression, et de toutes les marques d'estime que lui valut cette publication, celles auxquelles il fut le plus sensible, furent les réponses que voulurent bien m'adresser MM. Dacier, de Martignac et de Pastoret.

tre enfans orphelins, confiés aux soins de M. Classen, vont rejoindre en Holstein des parens qui habitent encore cette contrée.

Niebuhr a laissé peu de manuscrits ; le troisième volume de son Histoire romaine n'avait pas été atteint par les ravages de l'incendie, on l'imprime. Il existe aussi quelques fragmens du quatrième, mais en petit nombre. On espère beaucoup de M. de Savigny, qui était initié aux grandes conceptions de son ami, et de M. Classen, qui depuis long-temps n'a point quitté sa maison. Dans sa dernière lettre, Niebuhr m'avait offert des additions au premier volume ; j'ignore si on les a trouvées dans ses papiers, j'ignore de même s'il a écrit la vie de M. de Serre, qu'il avait le projet de publier. Il se pourrait qu'on découvrit chez lui un projet relatif à Goethe ; il s'était adressé à mon savant ami M. Schweighæuser pour obtenir du presbytère de Sessenheim un dessin qui le représentât tel qu'il était, quand le séjour de ce grand écrivain le rendit célèbre. Quand nous le lui avons envoyé, nous étions loin de prévoir que Niebuhr, encore à la fleur de l'âge, atteindrait le terme de sa carrière avant le patriarche de la littérature allemande.

Peu de temps avant sa mort, le gouvernement prussien l'avait engagé à revenir à Berlin ; mais il préféra, me dit-il dans sa dernière lettre, la douceur de sa retraite et ses paisibles travaux au tumulte d'une capitale, aux soins des affaires publiques.

P. DE G.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER D'AVRIL 1831.

<i>Philologie, Ethnographie, Linguistique.</i>	<i>Pages.</i>
<i>Abulfedæ historia anteislamica</i> ; Fleischer.....	337
<i>De veterum scriptorum interpretatione</i> ; C. A. Schirlitz.....	<i>ib.</i>
<i>Degli scrittori greci</i> ; F. Federici.....	338
<i>De Sophocle φιλομήρω</i> ; F. Wüllner.....	339
<i>De Agathonis vita, arte, etc.</i> ; Ritschl.....	340
<i>Pindari carmina</i> ; Lud. Dissenius.....	341
Essai sur la beauté des poésies de Pindare ; Van Lemburg Brouwer.	343

<i>Tucidide, delle guerre del Peloponneso</i> ; C. P. Manzi.....	<i>ib.</i>
<i>De vestigiis coronarum Meleagri</i> ; F. Passow.....	344
<i>De participiorum latinorum ratione</i> ; Petreuz.....	345
Histoire romaine de Tite-Live; Klaiber. — Sur les Commentaires de César; D ^r Münscher.....	347
<i>Ciceronis orationes in Catilinam</i> ; Benecke.....	350
— <i>d. natura deorum</i> ; Wiegand.....	351
Pluie le jeune; traduit par Schott. — Florus; par Massuco. — Ammien Marcellin; par Ambrosoli.....	352
Boèce traduit en allemand; par Weingartner. — <i>Hymnorum interpretatio Theotisca</i> ; Jac. Grimm. — <i>De Hildebrando carminis teutonici fragmentum</i> ; Guil. Grimm.....	353
Fables de la Motte, Aubert, etc., trad. en vers latins; Grandsire.	<i>ib.</i>
Narrations tirées de Machiavel.....	356
<i>Archæologie.</i>	
Antiquités indiennes; Lamare-Picquot.....	<i>ib.</i>
— grecques à Punjab.....	359
Monumens de Rhodes; Rottiers. — Sur quelques points d'archéologie; comte de Clarac.....	360
Astrolabe antique; Setelle.....	367
Pavés mosaïques en Angleterre; Coalt Hoare.....	372
Ratissoire antique à Shaftesbury. — Antiquités de Scarpone; Lamoureux.....	375
Antiquités du Lot; Delpon.....	386
Fragmens des fastes consulaires; Borghesi.....	388
Inscription à Civita Lavinia; Ratti.....	<i>ib.</i>
— de St-Irénée à Lyon.....	389
<i>Histoire.</i>	
Sur le XXII ^e chapitre de la Genèse; Leroux Moissart.....	394
De la géographie d'Homère; D ^r Volcker.....	<i>ib.</i>
Sur la date des Catilinaires.....	398
Du droit commercial; Cesarini.....	399
<i>Regesta imperatorum romanorum</i> ; Fred. Boehmer. — Chronique domestique des Allemands; Rauschnick.....	400
Chronique de Jean Pétersen; Kruse.....	401
Archives de Fribourg en Brisgau; Schreiber.....	401
Analectes belgiques; Gachard.....	403
Histoire du Stathoudérat; Raynal. — Dénombrement de l'armée de l'armée de Richard II; Harris Nicolas.....	404
Correspondance de Sir John Sinclair.....	407
Essai sur la constitution de Portugal, Freire de Carvalho.....	409
Histoire de la littérature italienne du 19 ^e siècle; A. L.....	415
Annales de l'Italie; A. Coppi.....	<i>ib.</i>
Les choses remarquables de la ville de Novarre; A. Bianchini.....	417
Tableaux de genre et d'histoire; publiés par Barrière.....	418
Séjour de Louis-Philippe à Besançon.....	<i>ib.</i>
<i>Mélanges.</i>	
Académie de Turin. — — des inscriptions et belles-lettres.....	419
<i>De Carlo Magno litterarum fautore</i> ; Lorentz.—Notice sur Niebuhr	424

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,

RUE JACOB, N^o 24.





